LETTRES

DE LA RÉVÉRENDE MÈRE

MARIE DE L'INCARNATION

(NÉE MARIE GUYARD)

PREMIÈRE SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE DES URSULINES DE QUÉBEC

NOUVELLE ÉDITION

AUGMENTÉE DE HUIT LETTRES INÉDITES ET ANNOTÉE

PAR

L'ABBÉ **RICHAUDEAU**

Auteur de la VIE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION, etc., etc.

TOME PREMIER.

PARIS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE-CATHOLIQUE
Rue Bonaparte, 66

LEIPZIG
L. A. KITTLER, COMMISSIONNAIRE
Querstrasse, 34

V^VE H. CASTERMAN
ÉDITEUR PONTIFICAL, IMPRIMEUR DE L'ÉVÊCHÉ

TOURNAI
1876

AVERTISSEMENT.

Tous ceux qui ont lu la Vie de la pieuse Mère Marie de l'Incarnation, Ursuline, que nous avons publiée en 1873, et dont la deuxième édition est en vente depuis bientôt deux ans, ont pu voir, au moins dans une certaine mesure, combien cette sainte religieuse a de droits à l'admiration de quiconque professe la foi catholique : non-seulement à cause de ses éminentes vertus surnaturelles, mais encore pour les qualités de son esprit, ses talents naturels, sa science des choses de Dieu, son habileté dans la direction des âmes, son invincible énergie en présence des obstacles et des revers les plus propres à renverser tout courage humain. Partout et toujours, en effet, elle apparait et comme sainte d'une sainteté exceptionnelle, et comme esprit supérieur doué d'un ensemble de qualités que bien peu d'hommes ont possédé à ce degré de perfection.

Mais quelques lecteurs auraient pu craindre que ses historiens, et nous particulièrement, n'eussent groupé les faits avec un certain artifice propre à les faire plus resplendir qu'ils ne méritent, ou qu'ils n'eussent réussi à peindre ses qualités et ses vertus sous des couleurs qui leur auraient donné un éclat factice ou exagéré. Si quelqu'un avait eu cette tentation, il lui serait facile, en tout cas, de se convaincre qu'elle est sans fondement. En examinant notre récit avec une sérieuse attention, il verrait,

à ne pouvoir douter que nous avons bien montré Marie de l'Incarnation telle qu'elle se montrait elle-même naturellement et avec sa profonde humilité, sans se douter que Dieu la signalait par tout l'ensemble de sa vie comme une merveille de sa grâce, en même temps qu'il la destinait à être un sujet d'admiration pour les siècles à venir, et un modèle qui servirait à former des milliers de saints et de saintes dans les familles chrétiennes, dans la vie religieuse surtout, et jusque dans le sacerdoce. C'est cette pensée qui dictait à Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert (Haut-Canada) ces lignes qu'il nous adressait le 9 août 1874 : « Cette Vie m'a vraiment impressionné ; je dirai même qu'elle m'a fait du bien, et elle en fera à mes missionnaires qui, avec moi, continuent sur différents points de mon immense diocèse l'œuvre commencée au Bas-Canada par de saints missionnaires avec lesquels a travaillé la Mère Marie de l'Incarnation. » C'est ce qui faisait dire, à la même époque, à un prêtre du grand séminaire d'Avignon : « Qu'on a aimé à étudier ici la *Vie de la Mère Marie de l'Incarnation*, cette amante du Christ dévorée par le zèle du salut des âmes ! Oh ! c'est bien le modèle le plus parfait, le portrait le plus frappant du missionnaire. »

Mais s'il pouvait encore rester quelque doute sous ce rapport, la lecture des lettres de la vénérable Mère suffirait pour les dissiper. Telle a été l'opinion de tous ceux qui ont lu ce qui est sorti de sa plume. « En parcourant ses écrits, dit M. Ferland, l'historien du Canada, on est étonné d'y trouver une justesse d'idées, une correction de style et une solidité de jugement qui donnent une haute idée de cette femme vraiment supérieure. » M. Emery de Saint-Sulpice écrivait à Mgr Plessis, évêque de Québec, en parlant de la vénérable Mère : « C'est une sainte que je vénère bien sincèrement et que je mets dans mon estime à côté de sainte Thérèse. Dans ma dernière retraite, sa Vie, ses Lettres et ses Méditations ont seules fourni la matière de mon oraison et de mes lectures.

Dom Guéranger, cet homme si capable d'apprécier la vraie

sainteté, n'avait d'abord connu Marie de l'Incarnation que par ses écrits, surtout ses Lettres, dont il était saintement enthousiasmé. Il nous disait en 1873 : « J'ai cherché sa Vie pendant trente ans, et ce n'est qu'après ce long espace de temps que j'ai pu la trouver. C'est alors que j'ai pu comparer son style à celui de Dom Claude Martin, et me convaincre que, même comme écrivain, la mère est bien supérieure au fils. »

Nous sommes donc autorisé à croire que la lecture des deux volumes que nous donnons au public aura pour effet d'accroître l'idée que l'on a déjà des qualités, des talents et surtout de la sainteté de Marie de l'Incarnation. En effet, en lisant ses Lettres, c'est son cœur, son âme, son être intime tout entier que l'on pénètre. On la voit même mieux, en un sens, que ne pouvaient la voir les témoins de ses actes extérieurs. Nous ne craignons donc pas qu'on nous reproche d'avoir embelli notre sujet lorsque nous avons raconté son admirable vie. Il nous semble, au contraire, qu'en lisant ces pages écrites par elle avec tant de rapidité et d'abandon, malgré des dérangements multipliés, ainsi qu'elle-même en fait la remarque, on se croira avec elle, on la regardera avec bonheur et attendrissement, et on lui dira, comme la reine de Saba parlant à Salomon : Vous êtes encore plus admirable et plus sainte que je n'avais cru en lisant votre Vie ; ou bien comme les habitants de Samarie parlant du Sauveur : Ce n'est pas seulement ce qu'on nous a dit de lui qui nous touche, car nous avons entendu ses discours, nous avons connu ses pensées, sa sainteté nous a éblouis : *Audivimus et scimus* (JOAN. IV, 42.).

Il faut pourtant faire attention que ce recueil ressemble à une belle journée d'été, qui s'ouvre par la lumière moins vive de l'aurore, avant de répandre sur la terre l'éclat et les feux du midi. Les premières Lettres nous montrent Marie de l'Incarnation pleine d'amour pour Dieu et de zèle pour sa gloire, mais mettant peut-être un peu trop d'empressement dans son ardeur. N'ayant pas encore acquis dans les voies divines l'expérience

qu'elle aura plus tard, elle semble croire que tout ce qu'elle désire, rêve et combine, soit pour le moment où elle traversera les mers, soit pour les personnes dont elle partagera les travaux, soit pour le mode de son futur apostolat, doit se réaliser comme elle l'imagine. Elle est persuadée que Dom Raymond de Saint-Bernard, son confesseur, sera son guide dans cette mission ; elle ne doute pas que sa compagne et son amie, la Mère Ursule de Sainte-Catherine doive être de la partie, etc. ; mais rien de tout cela n'aura lieu. Marie de l'Incarnation apprendra une chose qu'elle ne sait pas encore : que c'est toujours l'imprévu qui arrive ; comme si Dieu se plaisait à déconcerter notre pauvre intelligence et nous forcer de tenir en suspens nos intentions et nos désirs les plus légitimes.

La vénérable Mère mit si bien à profit les premières déceptions de son zèle précipité, qu'à partir de là, tant qu'elle resta sur la terre, elle ne vécut que dans un aveugle abandon à la volonté et à la conduite de Dieu, ne s'arrêtant à aucun projet et ne formulant aucune prière sans ajouter aussitôt : pourvu que ce soit la volonté et le bon plaisir de Dieu.

En lisant ses Lettres avec suite on verra croître son esprit intérieur, son amour pour Dieu, la sensibilité de son cœur et la douleur de son âme quand la divine Majesté est offensée, ou que quelque événement malheureux vient entraver les progrès de l'Evangile. On peut voir comme en un tableau de quelle manière s'opéra en elle cet accroissement continuel de perfection : car elle l'a décrit elle-même avec une grande clarté et une admirable précision dans la Lettre CXVIII, page 26 du tome II. Les treize états d'oraison qu'elle y expose ne sont autre chose que des états de vie intérieure ascendante par où l'action de la grâce l'a fait passer.

N'oublions pas de faire remarquer que les progrès accomplis d'une manière si étonnante et si continuelle par cette âme privilégiée ont un caractère qui lui est tellement propre, qu'il serait impossible de le signaler dans la vie d'aucun des saints

qui ont honoré l'Eglise avant elle. Ce caractère est une dévotion pratique de tous les jours pendant les quarante dernières années de sa vie, au Sacré-Cœur de Jésus.[1] Cette dévotion lui fut révélée cinquante ans avant de l'être à la bienheureuse Marguerite-Marie, et quinze ou dix-huit ans avant que le Père Eude, plus jeune qu'elle de deux ans, eût rien écrit sur ce sujet. Elle raconte cette révélation dans sa Lettre CLIII, datée du 16 septembre 1661 (tome II, page 195), et elle dit qu'il y avait alors *près de trente ans* que cela lui était arrivé. Elle avait donc reçu cette insigne faveur au commencement de sa vie religieuse, ou même pendant son noviciat, qui avait commencé en 1631 et avait fini par sa profession le 25 janvier 1633. Or, depuis que le Père Eternel lui eût fait connaître son désir qu'elle pratiquât cette dévotion au Cœur de son divin Fils, elle ne manqua pas un seul jour de faire à la même heure, c'est-à-dire vers les huit ou neuf heures du soir, l'exercice de dévotion au Cœur de Jésus qu'elle fait connaître dans cette même Lettre. Cette dévotion était devenue comme l'âme de sa piété, son recours dans les difficultés, sa force pour toucher le Cœur du Père Eternel, son grand moyen de vie intérieure, et comme sa respiration spirituelle. Elle en parle souvent dans ses Lettres, et toujours avec feu et ardeur. On peut le voir en lisant les pages 12, 19, 45, 50, 78, 108, 112, 153, 168, 195, 211, 225, 236, 272, 277, 358, 361, 381, 382, 392, 395, 413, 420, 421, 543 du tome Ier; 6, 12, 13, 54, 186, 197, 198, 199, 318, 383, 399, 428, 431, 457, 474, 523, 539 : du tome II, outre qu'elle a pu en parler plus d'une fois dans ses formes de

(1) Nous ne prétendons pas, bien entendu, que la sainte Vierge, saint Jean l'Evangéliste, et peut-être quelques autres, comme sainte Marie-Magdeleine, n'ont pas égalé ou surpassé en dévotion et en amour pour le Cœur de Jésus la Mère Marie de l'Incarnation; mais nous disons, en mettant toujours la sainte Vierge hors de comparaison, que rien dans ce qui nous a été transmis par écrit, ou autrement, de la vie des Saints avant cette grande servante de Dieu, n'indique une dévotion aussi continuelle, aussi intense et aussi amoureuse au Sacré-Cœur de Jésus. Ajoutons qu'elle joignait le Cœur de Marie à celui de son Fils.

salutations, supprimées par Claude Martin. Deux des Lettres inédites autorisent cette supposition. Que serait-ce si nous avions les milliers de lettres qui ont été perdues, surtout celles qu'elle écrivait à M. de Bernières, lettres qui ne traitaient que de l'oraison ou d'autres objets spirituels, et dont la plupart étaient de quinze ou seize pages, au témoignage de M. de Bernières lui-même ?[1]

Voici comment dans son livre *De l'excellence de la dévotion au Cœur adorable de* JÉSUS-CHRIST, le Père de Galifet, Jésuite, parle à ce sujet de notre vénérable Mère : « C'est cette incomparable religieuse, appelée avec raison la Thérèse de notre France, qui par une vocation toute miraculeuse, remplie de l'esprit apostolique et d'un courage au-dessus de son sexe, passa les mers pour aller travailler en Canada à la conversion et à l'instruction des filles sauvages. Elle fonda pour cette fin, dans ce Nouveau-Monde, un couvent de son Ordre, avec des travaux qui passent les forces d'une femme, et elle persévéra dans cet exercice de zèle jusqu'à sa mort, avec une ferveur qui ne se ralentit jamais.

» Sa vie fut pleine de merveilles, et par les vertus héroïques qu'elle pratiqua, et par les dons surnaturels dont elle fut comblée, et par les faveurs les plus rares du divin Epoux, et par les communications ineffables de la divinité, et par l'intelligence infuse des Ecritures et des Mystères de la foi, et enfin par l'expérience qu'elle eut de tous les états de la vie intérieure, qui la rendit dans cette science divine une maîtresse consommée...

« Pour venir à notre sujet, cette admirable servante de Dieu eut pour le Cœur de Jésus une dévotion extraordinaire, dans un temps où cette dévotion était encore inconnue. Elle n'en

(1) La Mère Marie de l'Incarnation envoyait jusqu'à deux cents lettres par une seule flotte faisant voile pour la France, et elle soutint cette correspondance pendant environ trente ans. Malheureusement son fils ne put en retrouver que deux cent dix-sept, auxquelles nous en ajoutons huit, imprimées aujourd'hui pour la première fois.

pouvait rien avoir appris des hommes. C'est de Dieu même qu'elle l'apprit dans une révélation céleste. »

Le Père Galifet raconte ensuite tout le détail de cette révélation qu'on lira dans la Lettre CLIII, à laquelle nous avons déjà renvoyé.

On ne peut nier que cette faveur accordée par Dieu à notre vénérable Mère n'ait été l'une des plus précieuses et des plus signalées qu'on voie dans l'histoire des Saints : surtout si l'on fait attention qu'elle la reçut et la mit tous les jours en pratique à une époque où le jansénisme communiquait, même à des catholiques d'ailleurs soumis à l'Eglise, la sécheresse de dévotion qui était comme l'essence de cette secte.

A cette occasion nous nous sommes demandé ce qu'avait pensé Claude Martin de la révélation faite à sa mère et de cette dévotion si vive au Cœur de Jésus. Il serait, croyons-nous, difficile de résoudre la question. Dans la Vie de la servante de Dieu il rapporte fidèlement ce qu'elle lui avait écrit; mais, contrairement à sa manière de faire à l'égard des autres faveurs dont cette âme privilégiée fut l'objet, il n'ajoute pas un seul mot d'adhésion ou d'admiration. Il y a plus, comme si les mots *dévotion au Cœur de Jésus* lui déplaisaient, il évite de les écrire quand l'occasion se présente, et il écrit à la place : *Dévotion au Verbe incarné*, et cela avec une intention arrêtée qui est évidente.

Lorsque, quatre ans après, il publie les Lettres, il semble encore plus gêné. Des réclamations qu'on lui avait faites, et dont il parle à la première page de son *Avertissement*, l'avaient intimidé. Il ne pouvait plus retrancher ce qu'il avait fait connaître dans la Vie, outre que son respect pour sa mère eût probablement suffi pour l'empêcher de le faire, mais il paraît s'appliquer à mettre dans l'ombre le plus qu'il peut les nombreux témoignages de dévotion au Cœur de Jésus qu'il est dans la nécessité de reproduire. Lorsque dans les sommaires des Lettres il devrait exprimer la pensée de sa mère en usant des termes

dont elle-même s'est servie, il les change à dessein. Par exemple dans le sommaire de la Lettre XCIV, ayant à indiquer la pensée exprimée par ces mots : *Tous les trésors de la grâce et de la sainteté découlent du* Cœur de Jésus-Christ, il dit : *Tous les trésors de la grâce et de la sainteté découlent du* coté de Jésus-Christ. Il commence ainsi le sommaire de la Lettre CXV : *Après avoir montré que connaître et aimer* Jésus-Christ, etc. ; or, pour être exact, il aurait dû dire : *Après avoir montré que connaître et aimer le* Cœur de Jésus-Christ.

Ce qui paraîtra encore plus étrange, c'est que quand il arrive à l'inappréciable Lettre CLIII, où la vénérable Mère raconte la révélation qui lui fut faite et expose avec une si touchante piété la manière dont elle rendait tous les jours ses devoirs aux Cœurs de Jésus et de Marie, Claude Martin se contente de dire : *Elle parle de sa dévotion au Verbe incarné.*

Marie de l'Incarnation se montra donc plus hardie que son fils, tout théologien qu'il fût. Elle ne craignit pas d'exprimer par un langage nouveau une dévotion qui est d'ailleurs l'essence même du christianisme et la conséquence nécessaire du dogme d'un Dieu fait homme. Ajoutons que sa hardiesse n'avait rien de téméraire, parce qu'elle se tenait toujours dans une humble obéissance à l'égard de ses directeurs, et que ceux-ci étaient des religieux recommandables non moins par leurs lumières que par leurs vertus.

Après ces observations sur les lettres de la Mère de l'Incarnation, nous croyons utile, pour aider à les mieux comprendre et en rendre par là même la lecture plus intéressante, de donner quelques notions historiques et géographiques du Canada.

Cette intéressante contrée, à peu près aussi grande que l'Europe, ne fut connue que par degrés et successivement. La partie qui avoisine l'océan atlantique, découverte à la fin du quinzième siècle par Jean et Sébastien Cabot, père et fils, fut visitée plus tard par Jacques Cartier qui en prit possession

au nom de la France en 1554, et l'appela *la Nouvelle-France*. Il était parti de Saint-Malo avec trois vaisseaux et une centaine de compagnons, auxquels s'étaient joints plusieurs nobles gentilshommes. Tous, Jacques Cartier en tête, avaient communié à la cathédrale le jour de la Pentecôte, trois jours avant leur départ; puis, à l'issue de la grand'messe, en présence d'une foule nombreuse de fidèles, ils s'étaient prosternés devant leur évêque, revêtu de ses habits pontificaux, et lui avaient demandé une solennelle bénédiction comme gage du succès de leur entreprise.

Cartier planta la croix sur les rives du fleuve Saint-Laurent, et revint en France pour aviser aux moyens de rendre sa découverte utile à son pays; mais, dans les desseins de Dieu, sa mission était finie.

La colonisation du Canada ne commença qu'au siècle suivant, après que Champlain, le vrai Père de la Nouvelle-France, non moins chrétien et plus heureux en cela que Cartier, eût pris de nouveau possession de cette contrée en arborant le drapeau blanc sur le promontoire de Québec, le 3 juillet 1608. Sept ans plus tard, on y vit arriver les Récollets, auxquels se joignirent bientôt les Jésuites, qui rivalisèrent de zèle apostolique et de soif du martyre avec les enfants de saint François. Ce n'est pas le lieu de parler de leurs travaux, ni de répéter ce que nous avons dit dans la VIE de notre vénérable Mère touchant le caractère profondément religieux de la colonisation du Canada.

Les progrès matériels furent lents, souvent arrêtés par de terribles épreuves; mais une action visible de la Providence, ainsi que la servante de Dieu en fait souvent la remarque, relevait toujours les affaires au moment où elles paraissaient le plus désespérées. On parlait de tout abandonner, de retourner en France, et en même temps on plantait, on bâtissait, on se mariait, les familles devenaient de plus en plus nombreuses, etc. Après l'expédition de M. de Tracy contre les

Iroquois, qui avaient mis la colonie à deux doigts de sa ruine, au moins douze cents officiers et soldats du régiment de Carignan-Salière se marièrent et s'établirent au Canada; les officiers devinrent seigneurs et les soldats censitaires, cultivant la terre moyennant une redevance. Ce fut une ressource inappréciable pour l'avenir du pays : car, encore aujourd'hui, les descendants de ces officiers forment la plus belle et la plus importante portion de la population canadienne. Les soldats qui avaient marché à l'ennemi comme s'ils avaient cru aller *assiéger le paradis*, dit la Mère de l'Incarnation, laissèrent après eux des familles nombreuses de rudes travailleurs, auxquelles ils transmirent les sentiments chrétiens dont ils étaient eux-mêmes pénétrés.

Ce fut ainsi que s'accrut rapidement la population des villes et des campagnes. Six ans après, c'est-à-dire en 1672, Québec comptait 6700 habitants, et 17,000 en 1683. Elle en possède aujourd'hui plus de 40,000.

Une autre ville, Montréal, dans l'île de ce nom, sur le fleuve Saint-Laurent, à soixante lieues ouest de Québec, eut des commencements plus précaires et plus laborieux encore s'il est possible, et cependant elle était destinée à une prospérité matérielle plus remarquable, car elle possède aujourd'hui cent mille habitants, ce qui en fait la ville la plus populeuse et la plus commerçante de toute la puissance du Canada.

Celle des Trois-Rivières, à moitié chemin de Québec à Montréal est également remarquable par un commerce actif; mais sa population ne dépasse guère quatre à cinq mille âmes.

On sait que les Anglais s'emparèrent de Québec en 1759, et que cette ville leur fut cédée en 1763, avec son territoire, à la condition que la religion catholique y jouirait d'une entière liberté et conserverait toutes ses possessions. On doit dire, à la louange du gouvernement anglais, qu'il a été constamment fidèle à cet engagement. Aussi, les Canadiens, quoique demeurés Français de cœur et affectionnés à leur ancienne patrie, se

félicitèrent avec raison d'avoir été conquis par l'Angleterre, lorsqu'ils virent la révolution de 1789 piller et renverser les églises, mettre à mort une grande partie des prêtres et des personnes consacrées à Dieu, déporter les autres et abolir, autant qu'elle put, toute trace de religion.

Les possessions anglaises de l'Amérique du Nord se composent aujourd'hui du Bas et du Haut-Canada. Le premier s'étend de l'Océan Atlantique au lac Ontario, et le second, s'avançant vers l'ouest, est limité par les Etats-Unis et le territoire de la baie d'Hudson. Divisé avant 1840 en deux gouvernements, le Canada n'en forme plus qu'un seul depuis cette époque, se gouvernant lui-même au moyen d'une assemblée législative. Quoique soumis pour la forme au gouvernement anglais, il est peut-être le pays le plus libre et l'un des plus foncièrement catholiques qu'il y ait au monde. Il est vrai pourtant que dernièrement, dans le diocèse de Montréal, quelques esprits séduits par les idées révolutionnaires de l'Europe, ont voulu porter atteinte à la liberté de l'Eglise. Plaise à Dieu que leur exemple n'ait pas d'imitateurs!

Disons un mot des conditions climatériques du Canada, dont il est souvent question dans les lettres de la Mère de l'Incarnation. Québec est plus près de l'équateur que le centre de la France; malgré cela les hivers y sont bien plus longs et plus rigoureux. Le thermomètre y descend jusqu'à 36 et 40 degrés centigrades au-dessous de zéro. On attribue cette rigueur de température aux grands lacs de ce pays et aux forêts non encore défrichées; mais alors les étés devraient êtres moins chauds qu'en France, et le contraire a lieu. Le froment se sème au mois de mai et se récolte à la fin d'août; tout le pays est riche et fertile.

Il nous reste à donner aux lecteurs, sur cette nouvelle édition des Lettres de la vénérable servante de Dieu, quelques explications auxquelles ils ont droit et sans lesquelles ils ne sauraient pas si notre travail mérite leur confiance.

Disons d'abord que nous n'avons mis la main à cette œuvre qu'après en avoir été pressé par les révérendes Mères Ursulines de Québec, et par feu Mgr Baillargeon, leur archevêque, qui voulut bien nous exprimer son désir de vive voix lorsqu'il repassa par la France en 1870, quittant le Concile du Vatican pour raison de santé et avec la permission du Pape. Mais de même que nous n'aurions pas voulu nous livrer à cette entreprise par notre propre impulsion, de même aussi nous avons compris le besoin de demander conseil, pour le mode d'exécution, aux personnes les plus judicieuses et les plus autorisées. C'est donc en conséquence de ces avis, dont la plupart nous ont été transmis par le digne et zélé M. l'abbé Lemoine, aumônier des Ursulines de Québec, que nous nous sommes tracé les cinq règles suivantes.

Première Règle. — Conserver fidèlement le style de la vénérable Mère tel qu'il a été donné par son fils, qui avait les autographes entre les mains. Laisser, par conséquent, certaines tournures de phrase que l'on regarderait aujourd'hui comme incorrectes au point de vue grammatical, mais qui ne choquaient pas autant au XVIIe siècle.

Deuxième Règle. — Pousser ce respect du texte jusqu'à conserver certaines expressions qui ont tellement vieilli que bien des lecteurs ne les comprendraient pas ; mais alors en donner le sens entre parenthèses. Par exemple, *redonder* (refluer); *devis* (entretien); *agréements aux desseins de Dieu* (soumission amoureuse à ces desseins); *quand une âme est navrée* (blessée); *montrer à lire, écrire et jeter* (enseigne à calculer au moyen de jetons), etc.

Troisième Règle. — Expliquer par des notes plusieurs choses qui étaient claires pour ceux à qui la vénérable Mère écrivait, mais qui ne le sont plus aujourd'hui ; et appuyer par des autorités contemporaines certains faits qu'elle raconte ou quelques assertions qu'elle émet, lorsqu'il y aurait lieu de craindre qu'on ne la soupçonnât d'avoir été trop crédule ou d'avoir parlé au hasard.

Quatrième Règle. — Abandonner entièrement l'orthographe de l'ancienne édition, et cela pour deux raisons. — D'abord on sait parfaitement que l'orthographe d'un ouvrage imprimé n'est pas, à proprement parler, de l'auteur de l'ouvrage, mais du correcteur des épreuves, ou du prote qui dirige le travail de l'imprimerie. Un imprimeur ne voudrait même pas reproduire les fautes d'un manuscrit, parce qu'il saurait qu'on les lui attribuerait à lui-même. — En second lieu, nous comprenons que quand un ouvrage ancien peut être regardé comme monumental, qu'on le réimprime pour les bibliothèques publiques, les archéologues ou les collectionneurs de raretés, il y a un motif légitime de le reproduire avec ses défauts et même ses bizarreries s'il en renferme. Ainsi nous comprenons parfaitement que l'on ait réimprimé les anciennes *Relations* des premiers missionnaires du Canada avec toute la conformité possible aux exemplaires du temps; agir autrement eût même été une faute que des hommes de goût ne pouvaient pas commettre.[1] Mais le cas est tout différent pour ces Lettres, destinées à servir d'aliment spirituel aux personnes pieuses, et particulièrement aux élèves des établissements religieux, qui ne manqueront pas d'y trouver

(1) Les Relations des missionnaires canadiens sont des récits du plus grand intérêt, que ces hommes apostoliques envoyaient en France afin d'intéresser à la conversion des sauvages les âmes pieuses et zélées pour la gloire de Dieu.

Ils donnent des notions détaillées sur les peuplades qu'ils évangélisent. Ils font connaître les conditions physiques, géographiques, météorologiques, etc. du pays, et racontent tantôt les succès, tantôt les épreuves et les revers de leur apostolat.

La collection complète de ces Relations, dites des Jésuites, était devenue extrêmement rare, si toutefois elle existait quelque part dans ces derniers temps. Il en avait été réuni une à la bibliothèque des chambres législatives du Canada, à Québec, où deux Relations seulement faisaient défaut : celles de 1611 et de 1626; mais ce précieux trésor fut anéanti par l'incendie qui dévora tout le palais du Parlement en 1854. Après ce désastre, des hommes animés d'un véritable esprit patriotique se livrèrent aux plus actives recherches, firent appel, tant en France qu'en Amérique, aux possesseurs des exemplaires de l'ancienne édition et des manuscrits qui existaient; et à force de patience et de soins, ils

une lecture non moins substantielle qu'intéressante. Pour ce dernier genre de lecteurs l'ancienne orthographe serait fatigante, ennuyeuse et nuisible.

Cinquième Règle. — Abandonner la méthode purement arbitraire, imaginée par Claude Martin, et qui consistait à diviser les Lettres en deux parties, l'une spirituelle, l'autre historique. Lui-même avait vu l'inconvénient de ce système, ainsi qu'il le prouve, par la remarque suivante : « Cette division n'est pas si juste, que les spirituelles ne soient mêlées de beaucoup de faits historiques, et que les historiques ne soient remplies de tant de piété, qu'en les lisant on croira facilement lire un discours spirituel et qui tend à l'instruction des mœurs. »

Il y a plus : en certains cas il s'est vu dans la nécessité de diviser une même lettre en deux, qu'il sépare par plusieurs centaines de pages, tout en leur donnant une même date. En agissant ainsi, Claude Martin n'est parvenu qu'à introduire une fâcheuse monotonie, à la place d'une agréable variété. En effet, les Lettres présentées dans leur ordre chronologique, qui est le seul naturel, offrent tantôt une lecture de piété sérieuse, quelquefois même de haute spiritualité; tantôt des récits historiques extrêmement intéressants, des traits de mœurs des tribus

parvinrent à former une collection complète ; puis, aidés par leur gouvernement, ils la publièrent en trois forts volumes, grand in-8°, qui furent imprimés à Québec en 1858.

Ils ont tenu, avec raison, à reproduire fidèlement l'ancien texte. Voulant même témoigner leur respect pour le caractère monumental et patriotique d'une œuvre aussi importante, ils ont porté le scrupule jusqu'à reproduire, non-seulement l'orthographe, mais les fautes des anciennes éditions.

Ces Relations sont au nombre de quarante-trois, donnant l'histoire des missions canadiennes des années 1611 et 1626; puis des quarante-et-une années qui s'écoulèrent de 1632 à 1672 inclusivement. Les dernières pages de ces précieuses annales racontent la mort de notre vénérable Mère. En voici les dernières lignes : « Cette âme sainte se sépara sans violence de sa chère Communauté, parce que Dieu l'appelait à soi ; elle n'eut aucun sentiment de leurs regrets ni de leurs larmes, d'autant qu'elle avait les yeux arrêtés sur la volonté de Dieu, qui avait toujours été l'objet de toutes ses délices, et son paradis en cette vie. »

sauvages, des contrastes entre la brutale férocité de ceux qui n'ont pas encore entendu la voix de l'Evangile, et la naïve candeur des nouveaux chrétiens qui, comme le remarque la vénérable servante de Dieu elle-même, n'ont plus rien de l'état sauvage. Or tout cela produit une variété et un charme qui entretiennent l'attention et attachent le lecteur, au lieu de le fatiguer.

Un autre inconvénient de la méthode de Claude Martin est de faire parcourir deux fois au lecteur la vie apostolique de sa mère. Pour voir clairement la justesse de cette remarque, il suffit de jeter un coup d'œil sur les dates. Dans la première partie les lettres commencent aux années 1630 ou 1631 pour continuer jusqu'à l'année 1671. Alors se présente la seconde partie qui fait revenir le lecteur à l'année 1633 et l'oblige à parcourir le même espace jusqu'à cette même année 1671, l'avant-dernière de la vie de la vénérable Mère. Or il est clair que l'on ne peut plus éprouver le même intérêt quand on recommence le même parcours, outre que la matière des Lettres présente beaucoup moins de variété.

Puisse notre humble travail contribuer à faire connaître, admirer, aimer et imiter autant qu'il est possible cette âme éminente, l'honneur de la France et du Canada, la gloire la plus pure et la plus éclatante, après sainte Angèle, de l'Ordre des Ursulines, le modèle de quiconque est appelé à l'exercice de la vie apostolique.

Il ne nous reste plus qu'à soumettre notre œuvre au jugement de la sainte Eglise et de son chef infaillible, ce que nous faisons de grand cœur et avec la soumission la plus humble et la plus entière.

Blois, le 2 avril 1876.

P. F. RICHAUDEAU.

g
c
c
p
e
p
é
i
p
o
la
u
cr
fr

LETTRES

DE LA VÉNÉRABLE

MÈRE MARIE DE L'INCARNATION

LETTRE I.

A SON DIRECTEUR, DOM RAYMOND DE SAINT-BERNARD, FEUILLANT.

Elle lui dit respectueusement que, pour parvenir à un grand détachement, il ne faut pas même tenir à certains dons de Dieu qui ne sont pas lui, comme le don des larmes.

Mon révérend Père,

Je crois que Dieu veut vous conduire par la voie d'un grand dénûment, et je suis extrêmement consolée de la disposition où il vous met touchant le don des larmes : car bien que ce soit un don, la nature néanmoins s'y peut prendre, parce que ces sortes de larmes délectent en quelque façon, en ce qu'elles sortent d'un cœur piqué dans la vue d'un Dieu offensé et aimé. Un esprit épuré de toutes choses ne s'arrête pas aux dons, mais il s'élance en Dieu par un certain transport qui ne lui permet pas de s'attacher à ce qui est moindre que cet objet, pour lequel il a été créé. C'est en cela que consiste la vraie nudité de l'âme. Une fois que j'étais fortement unie à cette divine Majesté, lui offrant, ainsi que je crois, quelques âmes qui s'étaient recommandées à mes froides prières, cette parole intérieure me fut dite :

Apporte-moi des vaisseaux vides. Je reconnus qu'elle voulait parler des âmes vides de toutes choses, qui, comme saint Paul, courent sans relâche et sans empêchement au but, afin d'y arriver. C'est dans ces âmes-là que Dieu fait sa demeure, et qu'il prend plaisir de se familiariser. Et quand il nous dit : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait* (Matth. v, 8.), ne nous instruit-il pas que comme il est un et éloigné de la matière, ainsi il veut que les âmes qu'il a choisies pour une haute perfection, soient unes, c'est-à-dire, simples, pures, dégagées de l'affection de toutes choses, et même de celle de ses dons; afin qu'étant attachées à lui seul, elles soient faites un même esprit avec lui, et qu'elles puissent dire avec le prophète : *J'ai vu la fin de toute la consommation.* (Ps. cxviii, 96.) C'est-à-dire, j'ai vu l'anéantissement de toutes les appropriations, par lesquelles la nature pourrait prendre quelque part aux dons de Dieu, et les souiller par de certaines attaches à ces choses-là, qui enfin amusent l'âme, et s'il faut ainsi parler, appesantissent ses ailes pour l'empêcher de voler si haut. Je bénis notre Bienfaiteur, de ce que son amour vous ouvre cette voie, à laquelle il est bon de consentir, car c'est une aimable liaison, qui rendra l'âme semblable à celui qui l'attire, si elle se rend fidèle. Mais pardon, pour l'amour de notre cher Jésus, si je suis si téméraire que de m'avancer à parler de la sorte à celui que Dieu m'a donné pour Père et pour Maître, et de qui par conséquent je dois être la très-obéissante fille, et la très-humble servante.

De Tours.[1]

(1) Cette lettre n'est pas datée. Claude Martin dit qu'elle a été écrite, ainsi que la suivante, avant que sa mère fût en religion. Il en est probablement de même de la troisième.

LETTRE II.

AU MÊME.

Elle lui rend compte de sa disposition intérieure, qui était un insatiable besoin d'amour, et une souffrance de cœur de ne pas assez aimer.

Mon très-cher et très-révérend Père,

Je prie le doux Amour de nos cœurs de vous transformer en lui.

Je n'ai pas voulu laisser passer votre cher Frère N. sans vous déclarer (faire connaître) mes dispositions intérieures, ou du moins quelques-unes, en attendant le bien (l'avantage) de vous voir, et de mettre entièrement mon âme à découvert entre vos mains. Premièrement, j'ai souffert une peine extrême de ne pas assez aimer, qui est une peine qui martyrise le cœur. Là-dessus Notre-Seigneur me donna un si puissant attrait, qu'il me semblait que je tenais mon cœur en mes mains, lui en faisant un sacrifice. Ne pouvant faire davantage, je voyais en esprit l'amour que tant de Saints et de Saintes ont eu pour lui, et tout cet amour ne me suffisait pas, ne me pouvant souffrir avec un amour limité. Tout cela, pour grand qu'il fût en effet, me paraissait petit et comme rien à l'égard de mon Jésus. Enfin mon âme était insatiable, ne voulant que la plénitude de l'amour. En cet attrait, ces angoisses intérieures me serraient étrangement par la présence

amoureuse de Notre-Seigneur, qui m'était si intimement uni que je ne le puis exprimer. O que ce martyre est doux, dans lequel l'âme se trouve toute transformée en son objet! C'est un goût sans goût; aussi c'est ce que je ne puis expliquer.

Après cette occupation d'esprit, je fus deux ou trois jours que je ne pouvais faire autre chose que de dire à l'Amour : Hé quoi! un chétif cœur est-il digne de Jésus? Des personnes aussi chétives que je suis pourront-elles aimer Jésus? Il m'est demeuré en l'âme une impression qui m'a toujours continué depuis, qui est que je me vois comme immobile et impuissante à rien faire pour le Bien-Aimé. Je me vois comme ceux qui sont anéantis en eux-mêmes, et cela me met dans un extrême abaissement, qui me fait encore davantage aimer : car je vois très-clairement qu'il est tout et que je ne suis rien, qu'il me donne tout et que je ne puis rien lui donner. Ne suis-je donc pas bien riche dans ma pauvreté, puisque j'ai le Tout dans mon néant? Je le dis encore une fois, je suis comme les petits enfants dans mon impuissance; tout ce que je puis faire c'est d'attendre les volontés de l'Amour sur moi, où il fera tout par sa pure bonté. Nous parlerons de cet anéantissement quand Notre-Seigneur vous aura fait revenir à nous, et que son œuvre qui vous en éloigne sera achevée. Cependant pardonnez à mon enfance et à ma folie; si je me voulais croire je vous en dirais bien d'autres, mais la confusion me saisit et m'impose le silence.

De Tours, le 27 juillet.

LETTRE III.

AU MÊME.

Elle se plaint d'une manière respectueuse de ce qu'il semblait vouloir la priver de sa direction : d'où elle prend occasion de lui dire jusqu'à quel point Dieu mortifiait ses inclinations propres, quoique innocentes, pour l'élever à la parfaite pureté de l'âme.

Mon très-révérend Père,

Votre sainte bénédiction.

L'on m'avait fait espérer qu'à la fin de votre Chapitre vous viendriez faire un tour en cette ville.[1] Mais me voyant privée de cette consolation, je me suis résolue de vous dire par écrit ce que je m'étais disposée de vous déclarer de vive voix, si pourtant vous eussiez voulu m'écouter. J'ajoute cette condition, n'osant plus me rien promettre de votre part : car je vous dirai, mon révérend Père, dans la candeur avec laquelle j'ai coutume d'agir envers vous, que j'ai été fort surprise du procédé dont vous avez usé envers celle qui, depuis le premier jour qu'elle a eu l'honneur de votre connaissance et de votre direction, a été très-fidèle à vos avis. Il n'y a que Dieu qui sache l'estime qu'elle en a fait, et s'il est arrivé quelque rencontre où j'aie été obligée de communiquer avec d'autres, ça a été à cause de votre absence et dans

(1) Un Chapitre comme celui dont il est ici question, est une assemblée de religieux qui traitent d'affaires sérieuses, sous la présidence d'un supérieur.

une très-grande nécessité. J'avais donc cru, et je m'y étais disposée, ainsi que quelques autres ont fait, que je vous rendrais compte dans la dernière visite que vous avez faite ici de tout ce qui m'était arrivé depuis votre départ. Mais votre abord si froid envers moi seule me ferma la bouche, outre le commandement que vous me fîtes par deux ou trois fois de me retirer après vous avoir dit deux ou trois mots. Le respect que je vous dois, ne me permit pas de vous résister, mais je vous obéis avec la même soumission que j'ai toujours fait dans les choses qui m'ont été les plus agréables. Il est vrai que je me trouvai comme congédiée, de sorte qu'encore que vous fussiez demeuré ici près de trois mois, je n'eus pas l'assurance (la hardiesse) de vous demander. Je ne sais si c'est le mauvais usage que j'ai fait de vos conseils qui me cause cette privation. Si cela est, j'adore la justice de Dieu, et je plie sous son châtiment, car je ne puis donner un autre nom à cette privation. Peut-être aussi que j'affectionnais trop votre conduite, et qu'il a voulu me l'ôter, ainsi qu'il fait (pour) toutes les choses dans lesquelles je pourrais me satisfaire. Bien que j'agrée toutes ces dispositions, elles me coûtent; d'autant que je vis encore, et une mort si longue et si sensible est dure à la partie inférieure. Je vous le dis avec vérité, j'expérimente généralement la soustraction de tout ce qui peut me donner quelque satisfaction, de sorte que je ne puis me voir que comme une étrangère pour qui l'on n'a que de l'indifférence, ou plutôt comme une personne dégradée à qui l'on ôte tout.

Vous souvenez-vous de cette lumière que Notre-Seigneur me donna au commencement de ma conversion, par laquelle je voyais toutes les choses créées

derrière moi, et que je courais nue (dégagée de tout ce qui est créé) à la divine Majesté? Cela se fait tous les jours aux dépens de mes sentiments (par la souffrance). Je pensais dès ce temps que ce fût fait, parce que je voyais toutes choses sous mes pieds. Mais, hélas! je ne voyais pas encore ce qui était en moi de superflu; et c'est ce que le divin Jésus retranche continuellement. Ce n'est pas tout; il me fit voir une âme nue et vide de tout atome d'imperfection, et m'enseigna que pour aller à lui il fallait ainsi être pure. Or comme je lui étais unie très-fortement, je croyais qu'en vertu de sa divine union, il me rendrait telle qu'il me l'avait fait connaître et qu'il ne m'en coûterait pas davantage. Mais l'amour m'aveuglait et m'empêchait de voir ce que j'avais à souffrir pour arriver à la parfaite nudité. J'étais bien éloignée du terme que je croyais tout proche; car je vous avoue que plus je m'approche de Dieu, plus je vois clair qu'il y a encore en moi quelque chose qui me nuit et qu'il me faut ôter. Quand je considère l'importance de cette admirable vertu, je crie sans cesse à ce divin Epoux, et le conjure d'ôter sans pitié tout ce qui pourrait me nuire. Il le fait; mais comme je vous ai dit, c'est un martyre qui m'est continuel, tant dans l'intérieur que dans l'extérieur. Tout ce que j'aimais le plus m'est matière de croix, c'est de cela même que je souffre davantage. Mais quoique cette disposition soit crucifiante, je ne la changerais pas pour toutes les délices imaginables, parce qu'elle me conduit à mon céleste Epoux que je veux aimer par-dessus toutes choses. Vous plaît-il, mon révérend Père, lui demander pour moi la grâce et la force de supporter ses rigueurs amoureuses? Je vous supplie encore d'user en mon endroit de vos sévérités ordinaires; je les tiens à

faveur, parce que je crois que c'est mon JÉSUS qui vous fait agir, et qui se sert de vous comme d'un instrument de son amour à mon égard. Si ma nature immortifiée m'a fait dire ou penser quelque chose contre le devoir, je vous en demande un très-humble pardon, je vous estime si bon, que j'ose déjà me le promettre.

De Tours.

LETTRE IV.

AU MÊME.

Récit d'une vision dans laquelle Dieu lui fit voir le Canada ; et d'une autre, dans laquelle il lui commanda d'y aller fonder un monastère.

Mon très-révérend Père,

Comme je ne puis rien vous cacher des grâces que Notre-Seigneur a la bonté de me faire, je vous dirai avec ma simplicité ordinaire, qu'il y eut un an aux féries de Noël, cinq ou six jours avant que ma Mère Ursule et moi entrassions au noviciat pour en prendre la direction, je me trouvai fortement unie à Dieu. Là-dessus m'étant endormie, il me sembla qu'une compagne et moi nous tenant par la main cheminions en un lieu très-difficile. Nous ne voyions pas les obstacles qui nous arrêtaient, nous les sentions seulement. Enfin nous eûmes taut de courage, que nous franchîmes toutes ces difficultés, et nous arrivâmes en un lieu qui s'appelait la *Tannerie*, où l'on fait pourrir les peaux durant deux

ans, pour s'en servir après aux usages où elles sont destinées. Il nous fallait passer par là pour arriver à notre demeure. Au bout de notre chemin, nous trouvâmes un homme solitaire, qui nous fit entrer dans une place grande et spacieuse, qui n'avait point de couverture que le ciel. Le pavé était blanc comme de l'albâtre, sans nulle tache, mais tout marqueté de vermeil. Il y avait là un silence admirable. Cet homme nous fit signe de la main, de quel côté nous devions tourner, car il n'était pas moins silencieux que solitaire, ne nous disant que les choses qui étaient nécessaires absolument. Nous aperçûmes à un coin de ce lieu un petit hospice ou maison, fait de marbre blanc, travaillé à l'antique, d'une architecture admirable. Il y avait sur le toit une embrasure faite en forme de siége sur lequel la sainte Vierge était assise tenant le petit Jésus entre ses bras. Je fus la plus agile à m'élancer à elle et à étendre les bras, qui s'étendaient jusqu'aux deux extrémités de la loge où elle était assise. Ma compagne cependant demeura appuyée en un lieu qui était à côté, d'où néanmoins elle pouvait voir facilement la sainte Vierge et son petit Jésus.

La situation de cette maison regardait l'Orient. Elle était bâtie dans un lieu fort éminent, au bas duquel il y avait de grands espaces, et dans ces espaces une église enveloppée de brouillards si épais que l'on n'en pouvait voir que le haut de la couverture, qui était dans un air un peu plus épuré. Du lieu où nous étions il y avait un chemin pour descendre dans ces grands et vastes espaces, lequel était fort hasardeux (dangereux), pour avoir d'un côté des rochers affreux, et de l'autre des précipices effroyables sans appui : avec cela il était si droit et si étroit, qu'il faisait peur, seulement

à le voir. La sainte Vierge jetait les yeux sur ce lieu si affligé, et moi cependant je brûlais du désir de voir la face de cette Mère de la belle dilection, car je ne lui voyais que le dos. Comme j'étais en ces pensées, elle tourna la tête vers moi, et me montrant son visage avec un souris ravissant, elle me donna un baiser. Elle se retourna aussi vers son petit JÉSUS, lui parlant en secret comme si elle eût eu des desseins sur moi. Elle fit le même par trois fois.[1] Ma compagne qui avait déjà fait un pas dans le chemin qui descendait, n'eut point de part aux caresses de la sainte Vierge, elle eut seulement la consolation de la voir du lieu où elle était.

Le plaisir que je ressentais d'une chose si agréable ne se peut expliquer. Je m'éveillai là-dessus, jouissant encore de la douceur que j'avais expérimentée, laquelle me dura encore plusieurs jours. Mais je demeurai ensuite fort pensive de ce que voulait signifier une chose si extraordinaire, et dont l'exécution devait être assurément fort secrète. Car dans l'idée qui me fut représentée, tout se passa tellement dans le secret, qu'il n'y eut que l'homme que vous savez dont j'ai parlé, qui en eut la connaissance et qui dit quelques mots.[2]

Au commencement de cette année, comme j'étais en oraison, tout cela me fut remis en l'esprit avec la pensée que ce lieu si affligé que j'avais vu était la Nouvelle-France. Je ressentis un très-grand attrait intérieur de ce côté-là, avec un ordre d'y aller faire

(1) Cette expression *le même* pour *la même chose*, est une forme de langage propre à la langue latine ; on la retrouvera souvent dans les lettres de la vénérable Mère.

(2) Par cet homme, elle entend ailleurs saint Joseph, patron du Canada. M. de Bernières, dans ses mémoires, l'explique de lui-même. Ce peut être aussi l'Ange du Canada. (Note de Cl. Martin.)

une maison à Jesus et à Marie. Je fus dès lors si vivement pénétrée que je donnai mon consentement à Notre-Seigneur, et lui promis de lui obéir s'il lui plaisait de m'en donner les moyens. Le commandement de Notre-Seigneur, et la promesse que j'ai faite de lui obéir, me sont tellement imprimés dans l'esprit, outre les instincts que je vous ai témoignés, que quand j'aurais un million de vies, je n'ai nulle crainte de les exposer. Et en effet les lumières et la vive foi que je ressens me condamneront au jour du jugement, si je n'agis conformément à ce que la divine Majesté demande de moi. Raisonnez un peu là-dessus, je vous en supplie. Les choses se sont passées dans la naïveté que je viens de les dire, et je me suis sentie obligée de vous les déclarer (faire connaître), pour les abandonner ensuite à la providence de notre divin Epoux.

De Tours, le 3 Mai 1633.

LETTRE V.

AU MÊME.

Désir que Dieu lui inspire d'aller en Canada travailler au salut des âmes. — Estime qu'elle fait d'une si haute vocation.

Mon très-révérend Père,

Votre sainte Bénédiction.

Il me serait impossible de ne pas vous déclarer ce qui me presse. Je n'ai jamais eu de désir d'aucune

chose qui semblât pouvoir m'avancer en l'amour de mon Jésus, que je ne vous l'aie communiqué, et qu'au même temps je ne me sois soumise à votre bon plaisir et à vos salutaires avis. C'est donc, mon Révérend Père, que j'ai un extrême désir d'aller en Canada, et comme ce désir me suit partout, je ne sais à qui je me dois adresser pour le dire et pour demander secours afin de l'exécuter. Mais on m'a appris que vous avez aussi le dessein de vous exposer à une si haute entreprise, et que l'affaire est si avancée que vous y devez aller par cette première flotte qui va partir après Pâques. Bon Dieu! cela est-il vrai? S'il est vrai, de grâce ne me laissez pas, et menez-moi avec vous. J'aime ardemment toutes ces petites sauvages, et il me semble que je les porte dans mon cœur. Que je m'estimerais heureuse de pouvoir leur apprendre à aimer Jésus et Marie! Il faut que je vous confesse qu'il y a plus de dix ans que je me sens pressée de travailler au salut des âmes, et je vois tant de charmes et de bonheur dans l'exercice de cet emploi, que cela le rallume sans cesse. Il n'y a point de pensée si agréable à mon esprit que celle-là, et il me semble qu'il n'y a personne sous le Ciel qui puisse jamais mériter la possession d'un bien si inestimable, que d'être choisie de Dieu pour un si haut dessein. Je pense que pour l'obtenir il faut plus aimer que tous les Séraphins; car cela doit se gagner par amour; et si j'aimais d'un amour tel que je m'imagine qu'il doit être, je me serais déjà saisie du cœur de mon très-aimable Jésus, et je l'aurais forcé de m'exaucer sans retardement, tant je me sens pressée. Vous ne sauriez croire néanmoins, combien je fais de saillies (désirs qui s'élancent vers Dieu), ni combien de fois

le jour mon esprit est transporté pour importuner celui qui seul peut m'ouvrir la porte : et comme sa Majesté a des sujets dont elle se veut servir dans l'exécution de ses saintes volontés, le rapport qu'on m'a fait de votre dessein, m'a fait penser si ce divin Sauveur ne vous avait point choisi pour me faire posséder l'effet de mes désirs, pour comble de tous les autres biens qu'il m'a faits par votre moyen. Voudrait-il bien que vous fussiez le commencement et la fin de mon bonheur, pour me conduire au point où il me veut? Si cela est, qu'il soit béni sans cesse, et que son amour fasse que je ne m'en rende point indigne. Mais quand je regarde mes imperfections, je dis aussitôt qu'il ne voudra point de moi, et que quelque autre plus fidèle et plus aimée lui gagnera le cœur, et qu'il fera tomber cet heureux sort sur elle. Mais je lui rends grâces de ce choix, dans lequel il ne peut se tromper, et de ce qu'il se formera des sujets tels qu'il les veut et qui lui seront de riches vases d'élection. Je vous conjure néanmoins, tout indigne que je suis, de m'aider en mon dessein, et cependant (en attendant) de me donner une favorable réponse.

De Tours, le 20 Mars 1635.

LETTRE VI.

AU MÊME.

Elle lui dit de nouveau quelle est l'ardeur de ses désirs pour aller au Canada. — Elle conserve néanmoins une profonde paix intérieure, désirant par-dessus toutes choses l'accomplissement de la volonté de Dieu.

Mon très-révérend Père,

Je n'ai pu attendre la fin de la semaine pour vous témoigner de nouveau ce que je voudrais faire plusieurs fois le jour. Notre révérende Mère vous confirme par une lettre qui accompagne celle-ci, que ce que je vous ai communiqué touchant mon dessein pour le Canada est véritable. Croyez-vous, mon révérend Père, que je me fusse tant oubliée que de vous mander des choses en l'air et que je ne voulusse pas embrasser? O Dieu, qu'il y a longtemps que j'y pense! Ma conscience m'obligeait de le dire, et l'obéissance que je dois à sa divine Majesté ne me permettait pas de me taire davantage. Les touches que je ressens en cet appel (si je le dois ainsi appeler) sont si vives, que je n'ai point de termes propres pour les exprimer. Je suis toute languissante en attendant l'accomplissement de ce que notre cher Epoux en a ordonné : s'il ne veut que le consentement de ma volonté, je lui ai déjà donné ce qu'il veut dès qu'il m'a si vivement touchée. Je n'ai nulle intention de me précipiter dans la poursuite d'une chose qui me

serait peut-être plus dommageable qu'utile, et qui est, en apparence, contre toute raison humaine : mais je suis dans le dessein de suivre en toutes choses le conseil et les avis des personnes sages. C'est la pensée continuelle que j'ai quand j'envisage cet objet qui m'est toujours présent.

Je ressens dans la force de mon désir une paix si profonde, et une nudité d'esprit si entière, que cela me nourrit dans une nouvelle union d'amour; et ce que je vous dis qui me fait languir, c'est que traitant dans cette union avec Notre-Seigneur, et considérant ce que je lui dois, je vois que je pourrais en quelque façon lui rendre le réciproque par une entreprise aussi sainte qu'est celle qui m'est représentée. Le désir que j'ai de l'accomplir me fait languir, sans pourtant me faire sortir de cette paix et de cette union; puisque je meurs de honte quand je fais réflexion que c'est moi qui désire une si grande chose, moi, dis-je, qui suis si infidèle dans les petites occasions. Je caresse pourtant mon JÉSUS, me confessant en sa présence, indigne de son aimable choix.[1] Je vous laisse à penser ce qui se passe dans ce commerce d'amour; et à l'heure que je vous parle, il semble que nonobstant ma bassesse, je le veuille contraindre de m'accepter, et dans la même poursuite je veux tellement consentir à ses desseins, que je le conjure de ne m'accepter jamais par mes seules persuasions, parce que le plus grand bien que je veux, c'est ce qu'il veut.

(1) Cette expression de caresses faites à Dieu est souvent employée par la vénérable Mère, qui entendait par là des louanges familières, des témoignages d'abandon et de confiance, des épanchements d'amour filial, ressemblant d'une certaine façon aux cajoleries d'un enfant qui veut toucher son père et l'amener à lui accorder ce qu'il demande.

Si vous saviez combien je suis encouragée intérieurement, combien la foi que j'ai est vive et forte pour franchir toutes les difficultés qui se rencontreront dans cette entreprise, vous ne le croiriez peut-être pas. Si donc, mon révérend Père, Notre-Seigneur vous découvre sa volonté, ne m'aiderez-vous pas? Vous m'avez conduite à lui lorsque j'étais dans le siècle; vous m'avez donnée à lui dans la religion; pour l'amour de lui-même conduisez-moi au bien que je vois comme le plus grand de tous les biens. Serait-il bien possible que cela arrivât à votre indigne fille? Ne serait-ce pas le comble des excès du divin JÉSUS sur mon âme? O que ce sort serait heureux pour moi! Je n'en puis comprendre l'avantage, et je ne le puis dire. Ma révérende mère Ursule de sainte Catherine est touchée du même désir, et comme c'est une âme tout innocente, je m'assure (me tiens pour sûre), qu'elle sera la première écoutée. Mais ce qui me console est qu'elle n'ira pas seule, et j'espère que l'union qui est entre elle et moi nous liera de nouveau pour ne nous séparer jamais. Vous désirez savoir à qui j'ai communiqué ce dessein; je vous dirai que je l'ai déclaré à notre révérende Mère, qui pourra vous en dire ses sentiments. J'en ai encore parlé au révérend père Dinet, et le lui ai recommandé quand il est parti d'ici : si donc l'occasion s'en présente, il vous pourra dire mes dispositions. Quand je parle de cette matière, je ne trouverais jamais de fin; mais quoique je vous écrive, si j'ai le bien de vous voir, j'aurai encore bien d'autres choses à vous dire. Pensez donc, s'il vous plaît, à celle qui est toute vôtre en JÉSUS-CHRIST.

De Tours, le 5 avril 1635.

LETTRE VII.

AU MÊME.

Elle lui fait le récit du commencement et du progrès de sa vocation au Canada, ainsi qu'il l'avait désiré.

Mon très-révérend Père,

Vous avez un grand sujet de présumer et tout ensemble de vous défier de mon imbécillité.[1] Et je ne m'étonne pas si vous êtes surpris et dans l'étonnement de me voir aspirer à une chose qui semble inaccessible, et encore plus de voir que c'est moi qui y aspire. Pardonnez-moi, mon très-révérend Père, si l'instinct si violent qui me pousse me fait dire des choses que j'ai honte même d'envisager, à cause de ma bassesse. Je m'en vais donc vous dire ma disposition, puisqu'il vous plaît de me le commander. Votre révérence sait comme Notre-Seigneur m'a tenue depuis longtemps dans une étroite union et liaison intérieure, qui ne me permettait pas d'arrêter la vue sur aucune chose particulière que sur lui seul. Il me tenait contente dans la jouissance

(1) Elle prend ce mot dans le sens du latin *imbecillitas,* qui signifie faiblesse ou incapacité, plutôt qu'absence ou privation des facultés intellectuelles. C'est ainsi que saint Paul dit aux Romains (15, 1) : « Nous qui sommes plus forts nous devons supporter les faiblesses (*imbecillitates*) des infirmes. »

On sait par la vie de cette admirable religieuse que Dieu lui avait donné miraculeusement la science de la langue latine et l'intelligence de la Sainte Écriture.

de son amour, dans lequel je me voyais si avantagée, que la soustraction de toute autre chose me semblait douce; et quelques croix que je pusse souffrir, elles ne pouvaient me faire sortir de cette disposition. Il est arrivé que, depuis ma profession religieuse, il a tenu mon esprit dans une douce contemplation des beautés ravissantes de la loi, et surtout du rapport de la loi ancienne avec la nouvelle. Dans cette vue ma mémoire était continuellement remplie des passages de l'Ecriture Sainte, qui me confirmaient dans toutes les vérités qui y sont rapportées du sacré Verbe incarné, quoique je n'en eusse jamais douté : de sorte que, par la grandeur de ces lumières, je me suis trouvée dans de si grands transports, que toute hors de moi, je disais : O mon grand Dieu! O mon grand Amour! vous me ravissez dans les connaissances dont vous remplissez mon esprit. Cela a mis dans mon âme un extrême désir de la vie apostolique, et sans regarder la faiblesse de mon sexe ni mon imbécillité particulière, il me semblait que ce que Dieu me versait dans le cœur était capable de convertir tous ceux qui ne le connaissent et qui ne l'aiment pas.

Lorsque je fis mes exercices spirituels, je me trouvais toute honteuse quand il me fallait rendre compte de mes sentiments, qui, j'en étais convaincue, ne convenaient ni à mon sexe, ni à ma condition. Je n'avais point encore entendu parler de cette mission, et néanmoins mon esprit passait les mers, et était dans les terres étrangères. Il y a plus de dix ans, comme je vous ai dit en ma dernière lettre, que j'envisage et que je souhaite cette grande chose; mais mon plus grand désir de la posséder est depuis toutes ces nouvelles connaissances, et encore plus particulièrement depuis que j'ai

ouï dire qu'il pourrait se trouver quelque moyen de l'exécuter. De plus, nous avons vu la Relation,[1] qui, bien loin de me décourager, m'a rallumé le désir et le courage. Il me serait impossible de vous dire les communications intérieures que j'ai continuellement avec Notre-Seigneur sur ce sujet. Il me fait voir cette entreprise comme la plus grande, la plus glorieuse, et la plus heureuse de toutes les fonctions de la vie chrétienne : qu'il n'y a aucune créature digne de cet emploi, ni qui le puisse mériter; qu'il faut que son amour en fasse le choix, et que quand il le fait, c'est gratuitement. J'y vois tant de charmes, qu'ils me ravissent le cœur, et il me semble que si j'avais mille vies, je les donnerais toutes à la fois pour la possession d'un si grand bien.

Après ces vues, je me trouve si pauvre, si abjecte, si éloignée des conditions nécessaires pour gagner le cœur de celui qui peut seul m'en ouvrir la porte, que je me sens pressée de lui dire : O mon Jésus, vous connaissez tous mes défauts, je suis la plus digne de mépris qui soit sur la terre, et je ne mérite pas que vous me regardiez. Mais, mon cher Amour, vous êtes tout-puissant pour me donner tout ce que vous me faites désirer. Je vois ensuite mon cœur comblé d'une paix qui ne se peut exprimer, et dans cette paix mon cœur s'occupe à contempler ces âmes qui n'aiment point celui qui est infiniment aimable. J'ai fort présent ce passage de saint Paul : que Jésus-Christ est mort pour tous; et je vois avec une extrême douleur que tous ne vivent pas encore, et que tant d'âmes sont plongées dans le sein de la mort; j'ai tout ensemble de la confusion d'oser aspirer, et même de penser que je puisse con-

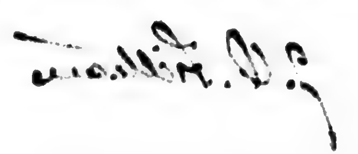
1) Voir ci-dessus, dans l'*Avertissement*, ce que nous disons des Relations publiées par les Jésuites relativement à la mission du Canada.

J. O. Filteau

tribuer à leur faire trouver la vie. Je demande pardon de ma témérité, et avec tout cela je ne puis détourner la vue de dessus elles, ni perdre un désir qui me suit partout.

Comme je crains que mes désirs ne soient plutôt des impétuosités de la nature que des mouvements du Saint-Esprit, et que mon amour propre ne se veuille contenter sous une apparence de piété, je me représente les dangers de la mer, et les travaux du pays; ce que c'est que d'habiter avec des Barbares; le danger qu'il y a de mourir de faim ou de froid; les occasions fréquentes qu'il y a d'être prise par les ennemis de JÉSUS-CHRIST ou de notre nation; enfin tout ce qu'il y a d'affreux dans l'exécution de ce dessein. Après ces réflexions où il n'y a rien qui puisse plaire à la nature, ni contenter l'amour-propre, mais plutôt où il y a beaucoup de choses qui la peuvent effrayer, je ne trouve point de changement dans la disposition de mon esprit; je ressens plutôt un instinct intérieur qui me dit que Notre-Seigneur qui peut tout ce qu'il veut, donnera aux âmes qui s'exposeront la plénitude de son esprit; que ce ne sera point en elles-mêmes, mais en lui qu'elles opéreront et viendront à bout de leurs desseins, et qu'elles ne doivent point perdre courage dans la vue de tant de difficultés qu'elles se représentent. Tout cela me fait poursuivre mes importunités auprès de Dieu, et je tâche de lui gagner le cœur.

Mais ensuite il me vient en la pensée, si je ne suis point comme cette mère qui demandait à Notre-Seigneur les deux premières places de son royaume pour ses enfants, et à laquelle il fut répondu qu'elle ne savait ce qu'elle demandait. Je crains cela, et dans ma crainte j'ai recours à mon refuge ordinaire, que je conjure de



ne me donner jamais ce que je lui demande par mes importunités, mais qu'il m'accorde par son amour ce qu'il a destiné pour moi de toute éternité. O qu'heureuses seront ces âmes, mon révérend Père, sur lesquelles tombera cet heureux sort! Quelles qu'elles soient, je louerai éternellement Dieu de ce choix; et si je m'en trouve rejetée, je ne dirai pas que ce soit manque d'amour que mon cher maître ait pour moi, mais que c'est moi qui me serai rendue indigne de cette grande miséricorde. Depuis le temps que j'ai ce désir, je n'y ai point vu d'altération pour me faire retourner en arrière; au contraire j'y découvre toujours de nouvelles beautés qui l'embrasent davantage. Aidez-moi donc, mon révérend Père, afin que je meure en servant celui qui me fait tant de miséricordes, car je puis bien manifester mon dessein, mais je ne le puis exécuter sans secours. Si vous connaissiez la force de mon désir, vous en auriez de la compassion, et je m'assure que vous ne me refuseriez pas votre assistance. Plût à Dieu que vous pussiez lire dans mon intérieur, car il ne m'est pas possible de dire tout ce que je pense, quoique j'en dise beaucoup; j'ose seulement vous dire que je crois que Dieu veut cela de moi. Mes oraisons vont être continuelles à ce sujet, car je ne veux rien que la volonté de cette divine Majesté, à laquelle je veux que tous mes désirs soient soumis et subordonnés.

De Tours, le 10 avril 1635.

LETTRE VIII.

AU MÊME.

Sur l'avis qu'on lui avait donné qu'il était sur le point de partir pour le Canada, elle le prie d'une manière pressante de l'emmener en sa compagnie.

Mon révérend Père,

Votre sainte bénédiction.

Je ne pouvais attendre qu'une réponse favorable de votre bonté. Je savais bien que le bien-aimé de nos cœurs toucherait le vôtre, et qu'il vous ferait trouver bon de nous aider pour son amour. L'ouverture de votre lettre nous fit tressaillir de joie, ma chère mère Ursule et moi; mais comme il n'y a point de joie en ce monde sans mortification, nous en trouvâmes une qui nous donna bien à penser. Vous parlez, mon très-cher Père, de partir sans nous? Celui qui a donné la ferveur à saint Laurent, nous en donnera autant par sa grande miséricorde, pour vous dire ce qu'il dit à son Père saint Xiste, lorsqu'il allait au martyre (car je vous dirai que je ne vois que martyre en cette entreprise) : Ne laissez pas vos filles; avez-vous peur qu'elles souffrent ce que vous allez souffrir? Je sais bien que vous ne trouverez point de lieu préparé qui vous attende; et c'est ce qui est glorieux, et vous voulez nous priver de cette gloire! Vous dites que vous nous donnerez avis de l'état du pays. Pour moi je fais état qu'en quelque

temps que nous y allions, nous ne trouverons que des méfaits (ce qui met mal à l'aise). Pourquoi donc tarder plus longtemps de se perdre entre les bras de la divine Providence, dont je chéris et estime les abandonnements plus que tout ce qu'il y a de grand dans le monde ? Tout me paraît au-dessous. Si vous nous laissez, qui fera (agira) pour nous? A qui nous faudra-il adresser? Comment aurons-nous des obédiences (permissions nécessaires aux religieuses pour voyager), et par quelle autorité? Vous avez encore un mois pour pourvoir à tout cela; et Messieurs les intéressés étant à Paris, il vous sera aisé de résoudre toute l'affaire en peu de temps.

Je n'ai point encore pénétré le secret de ces affaires, mais selon les lumières que mon esprit me fournit, il me semble que la nôtre se faïsant de concert avec eux, elle en sera plus solide et plus sûre. Je suis consolée de l'entretien que vous désirez avoir avec le révérend père Dinet. Il ne sait pourtant rien de la communication que j'ai avec vous touchant notre grand dessein. Pressez donc l'affaire, au nom de Dieu, car je suis persuadée que si vous l'entreprenez comme il faut, vous en viendrez à bout : et, je vous prie, quel est le messager qui viendra nous dire de vos nouvelles? Quand même en pourrons-nous apprendre? Vous savez que voici le temps le plus favorable : car comme le pays est très-mauvais, ainsi que la Relation nous l'apprend, il serait bon de prendre les habitudes avant l'hiver. Je ne sais pourtant de quel côté il faut aller, ou à Québec ou ailleurs. Mais de quelque côté du monde que ce soit, je regarde cet aimable pays comme le lieu qui doit être mon Paradis terrestre, et où il me semble que la plénitude des grâces du Saint-Esprit nous attend.

Quant à notre révérende Mère, elle a une affection telle que nous la pouvons désirer en cette rencontre. Elle m'a assuré qu'elle donnera à Dieu de tout son cœur ce qu'elle a de plus cher pour une si généreuse entreprise, dans la confiance que vous prendrez avec plaisir le soin de celles qu'elle donnera. Hâtez-vous donc pour l'amour de Jésus, duquel je vais tâcher de gagner le cœur, afin qu'il se saisisse du vôtre, et qu'il le rende favorable à celle qui se tiendra infiniment honorée d'être....

De Tours, le 19 avril 1635.

LETTRE IX.

AU MÊME.

Son zèle extrême pour le salut des âmes, et le désir ardent qu'elle a de souffrir pour leur conversion.

Mon très-cher et très-révérend Père,

Un désir comme le mien ne peut garder longtemps le silence. Il se fortifie sans cesse et fait que j'ai toujours de nouvelles choses à dire. Il n'y a heure dans le jour à laquelle je ne sente de nouveaux attraits qui me portent à aimer ces pauvres sauvages. Si l'oraison a du pouvoir auprès de Dieu, j'ose me promettre leur conversion, et que le cœur de notre divin Epoux se fléchira à leur égard, car je le caresserai tant, qu'il ne pourra me refuser. L'ardeur que je ressens en mon âme me porte à vouloir souffrir des peines extrêmes, que votre révé-

rence ne croirait pas de ma charité, qui lui est assez connue. Mais celui qui attise en mon cœur le feu qui le consume est assez puissant pour tirer sa gloire de la plus faible et plus chétive de toutes les créatures. La grande lumière dont il éclaire et ravit mon esprit cause ces effets, principalement sur ce qui regarde la foi des vérités divines qu'il nous a révélées.

Dans la même union où ces vérités me sont montrées, je vois l'état déplorable de ceux qui les ignorent : il me semble qu'ils sont déjà dans les enfers, et que le sang de mon JÉSUS a été répandu inutilement à leur égard. D'ailleurs, regardant l'intérêt de Dieu, qui par la grandeur de son immensité est partout, je conclus qu'il est donc dans ces créatures-là aussi bien qu'en tout le reste du monde. Cela me blesse le cœur, que son incompréhensible bonté ne soit pas connue, ni aimée, ni adorée, ni glorifiée par des créatures dans lesquelles il est, et qui néanmoins sont capables de lui rendre tous ces devoirs. Cette réflexion me fait souffrir à un point que je ne puis exprimer. Je conjure ce Tout-Puissant, à qui toutes choses sont faciles, et qui a créé de rien tout ce que nous voyons, que s'il veut me condamner à l'enfer jusqu'au jour du jugement, il me fasse cette grande miséricorde, pourvu qu'en vue de sa sentence il convertisse tous ces pauvres abandonnés ; s'ils le connaissaient comme il faut, ils seraient aussitôt embrasés de son amour, qui est la chose que je leur désire.[1]

Mon très-cher Père, je ne fais que bégayer, parce que les lumières qui me sont données et l'embrasement de

1) Il est facile de comprendre que la Mère de l'Incarnation ne demandait pas à subir, comme les réprouvés, le désespoir et la haine de Dieu ; mais à endurer le feu de l'enfer, en aimant Dieu, pourvu qu'à ce prix elle obtînt la conversion des infidèles.

cœur qui les accompagne sont inexplicables. J'ose vous dire que cela ne se fait pas en vain. Dieu fasse de moi tout ce qu'il lui plaira, j'adore ses desseins. Priez-le, s'il vous plaît, qu'il me rende digne qu'ils s'accomplissent en moi. Poursuivez donc, de grâce, et emmenez-nous si cela se peut. Cette affaire a effacé de notre esprit l'idée de toutes les choses aimables. Je veux dire que nous ne voyons rien dans le monde qui ne soit bas et méprisable à l'égard (en comparaison) de la mission de la Nouvelle-France. Notre révérende Mère nous y aiguillonne encore, et elle nous excite comme si elle nous y voulait porter. Si elle-même avait de la force, elle se joindrait à nous, et vous la verriez poursuivre (insister) d'une bien autre manière. Mandez-lui, s'il vous plaît, combien vous voulez de filles, elle pourra vous satisfaire, car il y a ici un bon nombre de sujets capables de l'entreprise dont il s'agit. Travaillez donc pour Dieu et faites que nous employions le reste de nos vies dans une action si glorieuse. Du reste, tout est secret au regard des autres. J'attends de vos lettres, écrivez-nous promptement, *l'espérance différée afflige l'âme.* (PROV. XIII, 12.)

De Tours, le 26 avril 1635.

LETTRE X.

AU MÊME.

Elle presse d'un zèle enflammé et avec des paroles toutes de feu son embarquement pour le Canada.

Mon très-révérend Père,

Vous me martyrisez quand vous me dites qu'il nous faut différer, et que vous avez envie de partir sans nous. Y a-t-il quelque chose à disposer qui ne se puisse faire dans le peu de temps que la flotte doit partir? Je crois que vous voulez nous laisser dans la pure Providence, sans que nous devions faire d'autre recherche; s'il est ainsi, j'agrée votre procédé. Mais je réponds à votre lettre. Je savais bien que nos prières trouveraient quelque lieu en votre affection, et que celui qui nous a poussées à vous les faire, vous ferait prendre à cœur l'affaire dont il nous presse. Pour moi, je me sens obligée de sa part à ne point désister, mais à poursuivre sans cesse. Après la lecture de votre lettre, que ma chère Mère Ursule m'a communiquée, je m'en pris à mon cher Epoux, le conjurant de ne point vous laisser partir sans nous. Peu de temps après, je me sentis surprise d'une grande retraite intérieure, dans laquelle je me trouvai fortement unie à sa divine Majesté, qui me mit dans une grande nudité d'esprit. Je ne pouvais rien vouloir, me voyant toute changée en sa divine volonté,

laquelle me charmait le cœur. Sitôt que je pus respirer, je lui dis : Mon Dieu, faites obstacle à tout ce qui serait contraire à votre sainte volonté.

Mais je reviens à notre point. Je vous parle dans la candeur et sans rechercher mon propre intérêt : après l'invocation du Saint-Esprit et dans mon entretien familier avec Dieu, je me sens portée, sans m'en pouvoir désister, à vous supplier très-instamment de nous attendre, si tant est que par tous les moyens possibles nous ne puissions partir par cette flotte. Et ne craignez point de hasarder votre vocation en attendant un peu pour faire une œuvre de charité, autrement nous n'aurions plus de dom Raymond pour nous aider; et tout autre qui ne serait pas embrasé du même désir, ne prendrait pas l'affaire si à cœur, et en ce cas notre vocation serait en hasard plutôt que la vôtre. Ce n'est donc pas rechercher nos propres intérêts que de recourir à ceux que nous croyons que Dieu a mis en ce monde pour nous aider. Combien pensez-vous que je chéris votre vocation? Je n'en puis assez louer Dieu, qui sait que j'aimerais mieux perdre la vie que d'être cause qu'elle se perdît dans le retardement. Mais je vous le répète, à l'heure que je vous écris je me sens encore poussée de vous prier de hâter l'affaire, et pour vous et pour nous, en sorte que nous ne nous séparions point. Ce n'est pas que nous osions présumer de pouvoir vous apporter du soulagement dans vos travaux, mais bien disposer nos courages à votre imitation. Possible que l'aimable Jésus veuille tirer sa gloire des choses basses, viles, contemptibles (abjectes) et méprisables,[1] je veux

(1) Elle fait allusion à ce texte de saint Paul : « Dieu a choisi ce qui est méprisable et abject selon le monde : *ignobilia mundi et contemptibilia elegit Deus.* » (2 *Cor.* 1, 28.) Dans une foule d'autres circonstances elle emploie le

dire, de nous autres pauvres religieuses. Ne seriez-vous pas bien aise que ces paroles qui sont de saint Paul, fussent accomplies en nous? La divine Majesté en a bien fait d'autres; et pour moi je suis pleine d'espérance, et je crois fermement qu'elle nous versera à cet effet des grâces surabondantes. Nous ne nous voyons que comme de petits moucherons, mais nous nous sentons avoir assez de cœur pour voler avec les aigles du Roi des Saints. Si nous ne pouvons les suivre, ils nous porteront sur leurs ailes, comme les aigles naturels portent les petits oiseaux.

Quant à ce que vous dites que saint Xiste ne laissa pas de passer outre, nonobstant le zèle que saint Laurent avait témoigné de le vouloir accompagner au martyre, et que puisque je me compare à ce saint lévite, vous pouvez bien vous mettre en la place de son évêque et passer sans moi dans la nouvelle France, faites réflexion, mon révérend Père, que saint Xiste ne devança saint Laurent que de trois jours, après lesquels il fut facile au fils de suivre son Père, et le champ lui était ouvert pour satisfaire son désir. Il n'en est pas de même de nous, il nous faut attendre encore une année, et le champ nous est fermé. Il avait des trésors à distribuer; et nous n'en avons point, mais plutôt nous sommes les pauvres de Jésus-Christ, et c'est à nous de recevoir la charité de vous-même, comme de la main que je crois avoir été choisie de Dieu pour nous la faire. J'ose m'avancer de dire (me hasarder à dire) qu'il vous fait connaître qu'il veut

langage non-seulement du Nouveau, mais aussi de l'Ancien Testament, de manière à faire voir que sa mémoire en était remplie. Le mot *contemptible* qui s'échappe ici de sa plume indique clairement qu'elle lisait la Sainte Ecriture dans le texte latin.

vous donner à nous pour sa gloire et pour notre bien, et même qu'il vous fait pencher à cela. Vous n'êtes pas homme à éteindre les lumières divines; c'est ce qui nous fait espérer que vous serez obéissant à notre Père céleste, et flexible à nos vœux.

De Tours, le 3 mai 1635.

LETTRE XI.

AU MÊME.

Elle ne compte que sur la confiance en Dieu et sur la défiance d'elle-même.

Mon très-cher et très-révérend Père,

J'étais fort étonnée que vous ne m'eussiez point encore parlé de saint Pierre, et je n'attendais que l'heure où vous le feriez. Je vous avoue, mon révérend Père, que la défiance que j'ai de moi-même, jointe à l'expérience que j'ai de mes faiblesses continuelles, me fait souvent appréhender ce que vous dites. Quand je me regarde dans ce point de vue, je tâche d'entrer dans les dispositions que vous me proposez, m'abandonnant entre les mains de celui qui peut me donner la solidité de son esprit et apaiser l'impétuosité du mien : j'ose me promettre que sa bonté ne me le déniera pas, et que portée sur ses ailes, il me fera posséder ce qu'il me fait désirer pour l'amour de lui-même, et non par une invention de l'esprit humain. Mais dites-moi, mon révérend

Père, voudriez-vous que je vous célasse ce que je sens dans mon intérieur? N'ai-je pas coutume de traiter avec vous dans toute la candeur possible? L'expérience que vous avez de l'esprit qui me conduit ne vous est-elle pas assez connue, pour souffrir que je n'aie point de réserve à votre égard? Le rebut (refus mortifiant) que vous me fîtes il y a quelque temps me fit pencher à être plus réservée à vous déclarer (faire connaître) mes dispositions; mais je me suis aperçue que Dieu veut peut-être que j'achève mes jours, comme je les ai commencés, sous la conduite d'un si bon Père. Mortifiez-moi donc tant qu'il vous plaira, je ne cesserai point de vous déclarer les sentiments que Dieu me donne, ni de les exposer à votre jugement. Je vous dirai dès à présent que ce que je vous ai pu déclarer de mon dessein est très-véritable, quoique ce que je n'ai pu dire soit encore tout autre chose. Au reste je vous crois si plein de charité, que je m'assure (je me tiens pour sûre) que vous faites plus pour nous que vous ne dites.

Faites donc au plus tôt, mon révérend Père, nos cœurs seront tout brûlés avant que nous soyons en Canada, si vous n'y prenez garde; et ne nous condamnez pas, si nous semblons impétueuses, comme vous dites, hors de l'occasion (à contre-temps); ce n'est pas sans occasion, vous la voyez précise.[1] Et si nous sommes si pressées, vous ne sauriez nous condamner sans condamner celui qui m'apprend qu'il n'y a que les violents qui ravissent le ciel. (MATTH. XI, 12.)

(1) Elle paraît faire allusion à ce texte de saint Paul (Philipp. 1, 18.) : *Quid enim? Dum omni modo, sive per occasionem, sive per veritatem Christus annuntietur*, que l'on traduit communément ainsi : « Mais qu'importe? Pourvu que Jésus-Christ soit annoncé, de quelque manière que ce soit, soit par occasion, soit par un vrai zèle. »

Que ce soit par la poste que nous entendions de vos nouvelles, le messager tarde trop.

De Tours, le 6 mai 1635.

LETTRE XII.

AU MÊME.

Elle demeure ferme et confiante dans son dessein, nonobstant la nouvelle de la tempête qui avait dissipé la flotte, le changement de résolution d'un gentilhomme qui voulait doter le monastère, et les raisons d'un R. Père Jésuite qui voulait la dissuader de penser davantage au Canada.

Mon très-révérend Père,

Il est vrai que nous avons des sujets d'affliction, et je les expérimente sensiblement. Les raisons que vous m'indiquez me paraissent considérables; mais quand je considère les œuvres admirables de notre divin Maître, toutes ces bourasques ne me semblent rien. Il est plus fort que tous les hommes, et c'est lui qui commande aux vents et aux tempêtes. Je ne puis m'imaginer que son Eglise qu'il aime tant, soit délaissée, et que ses serviteurs soient privés de sa protection. Peut-être que son amour veut tous ces accidents pour éprouver nos courages. Mais, mon très-cher Père, j'entre fort dans vos sentiments, qu'il faut espérer contre espérance ; et, sans mentir, quoique j'entende dire, mon cœur n'est point ébranlé, et il me serait impossible de me défier de mon Jésus. Toutes ces nouvelles alarmes, bien loin de

m'effrayer, m'ont été de nouveaux aiguillons pour me faire rentrer dans la ferveur, et il me semble que j'ai maintenant beaucoup d'affaires à traiter avec mon Epoux. Si j'avais beaucoup d'amour, je lui aurais bientôt gagné le cœur; mais, quoiqu'indigente, j'y vais employer tous mes efforts et peut-être ne me rebutera-t-il pas, puisqu'il se plaît à l'importunité. N'avons-nous pas beaucoup de sujet de louer sa bonté de ce que vous n'êtes pas parti par cette dernière flotte? En quelles inquiétudes serions-nous à présent que la tempête a dissipé les vaisseaux? Mais peut-être ne sont-ils qu'écartés çà et là, et il pourra se faire que quelque vent favorable les ralliera. C'est toujours un danger pour la Nouvelle-France, lequel sera capable de donner du refroidissement à ceux qui y ont de l'inclination.

Mais, mon très-cher Père, est-il vrai que cela ait pu en effet refroidir ce bon gentilhomme qui voulait nous doter? Ne pourriez-vous pas lui relever le cœur, et remettre l'affaire en état avant que son inclination se porte ailleurs, et que d'autres, ainsi que vous nous écrivez, n'emportent le prix à notre exclusion? O que cette rencontre nous était avantageuse! car je vois qu'il sera difficile de gagner nos Canadiennes sans quelque temporel, qui sera comme l'amorce qui couvrira l'hameçon de la foi.

Le révérend Père Dinet ne me donne point d'autre avis que ce que je vous ai écrit, avec ces mots que j'avais omis; qu'il estime que Notre-Seigneur ne me veut en Canada que d'affection, et qu'il croit que je ne verrai jamais la Nouvelle-France que du ciel, après que Notre-Seigneur aura accompli ce qu'il veut de moi dans l'état où je suis. Mais cela, non plus que tout ce que je viens de dire, ne m'abat point l'esprit; mais plutôt

je sens de nouvelles forces pour embrasser ce que notre grand JÉSUS ordonnera de moi. Ma Mère Ursule a été extrêmement touchée (affligée) de la réponse de monsieur son père, et elle perd quasi l'espérance ; sa volonté néanmoins est ferme et constante. Pour vous, si vous êtes malade, je crois que c'est d'ennui. Si j'étais proche de vous je vous consolerais, ainsi que je fais cette chère Mère, car je crois que vous n'avez pas beaucoup de personnes à qui décharger votre cœur, à cause du secret de l'affaire. Ayez donc bon courage, mon très-cher Père, Notre-Seigneur nous donnera plus que nous ne pensons. Faites-nous part des nouvelles que vous apprendrez ; nous sommes dans cette attente, comme vous pouvez le penser, et aussi dans l'espérance de vos saintes prières.

De Tours, le 29 Juillet 1635.

LETTRE XIII.

AU MÊME.

La vocation au Canada, quoique accompagnée d'une infinité de difficultés et de souffrances, lui paraît le plus grand et le plus désirable de tous les biens.

Mon très-révérend Père,

Ne vous est-il point venu dans l'esprit que mon silence est un indice de refroidissement? Si vous avez eu cette pensée de moi, j'ai bien plus de sujet de vous faire ce reproche. Vous ne nous dites plus rien de votre grand dessein, cela n'est-il pas capable de donner du

soupçon à des personnes qui voudraient en entendre parler continuellement? N'avez-vous rien appris de la flotte, ni quel a été l'effet de la tempête? J'ai appris d'un Père Jésuite, sans lui rien dire de nos desseins, que nous saurions en trois semaines si elle est arrivée à bon port. Il m'a dit de plus que l'on va commencer à bâtir une ville, qui sera une sûreté pour nous et un affermissement pour le pays. J'ai fait l'ignorante pour savoir de lui le détail du Canada. Mais enfin j'espère plus que jamais, et dans mon espérance notre aimable JÉSUS me traite comme faible, rallumant de temps en temps mes désirs qui se refroidiraient par mon peu de zèle. J'ai beaucoup de confiance en la très-sainte Vierge, et je ne puis m'ôter de l'esprit qu'elle aime la Nouvelle-France et que c'est elle à qui il faut avoir recours. C'est mon unique refuge, mais je suis si imparfaite que les plus petites choses me mortifient; que ne serai-je pas dans les grandes? C'est pour cela que notre révérende Mère dit dans l'affection qu'elle me porte, que je ne vaudrai rien du tout en Canada, et que si Notre-Seigneur exauce mes prières, ce ne sera que pour punir ma témérité. Elle dit la vérité, et je suis encore plus imparfaite qu'elle ne dit, et toutefois je ne désire pas moins la possession de ce grand bien, que je crois être le plus aimable et le plus désirable de tous les biens. Quand je fais réflexion que je désire une chose qui semble être contre la raison humaine, j'ai de la confusion; mais en même temps je ressens dans l'âme un instinct qui me dit qu'il est raisonnable d'acquiescer aux mouvements que Dieu donne dans l'intérieur; surtout quand il n'y a point de recherche de nous-mêmes, mais plutôt qu'on y remarque un dépouillement entier de tout propre intérêt.

Or, dans le dessein dont il s'agit, la nature ne peut se rechercher en quoi que ce soit, mais tout lui doit être matière de croix et de souffrances. Il est vrai qu'une religieuse doit être crucifiée dès qu'elle a quitté le monde, mais ces croix peuvent passer pour des roses en comparaison des succès de la Providence qui se rencontreront dans l'exécution de la vocation au Canada.[1] Voilà mon sentiment, qui trouve fort à son goût les peines que cet instinct intérieur lui fait connaître : de telle sorte qu'il n'y a homme du monde qui me pût persuader le contraire, et quand même je ne posséderais jamais le bonheur où j'aspire, je n'estimerai pas moins que la chose soit la plus désirable de tous les biens, et si j'en perds l'occasion, je croirai que je n'en suis pas digne et que je ne la mérite pas. Quant à ma chère Mère Ursule, pour traversée qu'elle soit, elle n'est pas dans l'indifférence comme vous croyez; mais plutôt sa fervente résolution fait honte à ma lâcheté, et si nous sommes écoutées, je croirai plutôt que ce sera par ses prières que par les miennes. Je salue le révérend Père Dom Claude, secrétaire du révérend Père Provincial, puisqu'il est des nôtres. Il sera peut-être au regard du révérend Père N. qui a perdu sa vocation pour le Canada, ce que fut le Portier de Sebaste, qui s'acquit la couronne du dernier des quarante Martyrs.

De Tours, le 2 octobre 1635.

(1) Aujourd'hui le mot *succès* est toujours pris dans le sens d'heureuse réussite à moins qu'un qualificatif n'indique le contraire, comme *un mauvais succès*. Autrefois cette expression s'entendait d'une manière générale et indéterminée à peu près comme aujourd'hui le mot *résultat*. C'est en ce sens que la Mère de l'Incarnation dit : *les succès de la Providence*. Elle voit en cela des croix et de souffrances.

LETTRE XIV.

AU MÊME.

Théologie profonde des jugements de Dieu et de la science de Jésus-Christ. — Elle se soumet à ces jugements, quoique contraires à ses goûts, sans toutefois perdre courage.

Mon très-révérend Père,

Ce sont des coups du ciel, qui nous disent pu'il faut s'humilier sous la puissante main de Dieu (I Petr. v, 6), dont les desseins sont toujours justes, et d'autant plus adorables que l'exécution en est cachée à nos conceptions. Car nous ignorons ce que veut dire ce commencement de croix qui semble tout perdre. Je ne sais si cette divine Majesté voulait me disposer à quelque événement qui peut-être ne serait guère agréable à mon esprit immortifié : car depuis quelque temps il m'a tenue fort plongée dans la vue de ses desseins et secrets jugements, comme aussi de leurs effets dans le temps de leur ordonnance.[1] Je ne comprenais là-dedans qu'abîmes cachés à tous les esprits célestes, même les plus élevés. Il me vint une pensée du Verbe humanisé (fait homme), savoir si comme homme il savait ces grands secrets dans l'étendue de leur infinité. Je pâtissais (j'étais pas-

(1) Ce mot, que l'on verra assez souvent sous la plume de notre vénérable Mère, signifie, dans sa pensée, la manière dont Dieu règle et dispose les choses, selon l'ordre qu'il choisit pour l'accomplissement de ses desseins.

sive en) ces vues, et il me semblait que pour tout ce qui est au-dessous de la divinité, cet incompréhensible JÉSUS en avait les connaissances dans une plénitude qui lui est particulière. Alors mon esprit ayant perdu fond dans ces connaissances, il se trouva dans une ignorance qui lui faisait adorer ces grands secrets; et comme perdu dans cet abîme, il lui était montré que JÉSUS ayant tous ces dons par le moyen de l'union hypostatique, il avait une science qui nous est incompréhensible; mais que la plénitude de toute science est cachée dans la divinité, qui la communique selon son bon plaisir et à la mesure qu'il lui plaît. Mon esprit demeura si charmé de l'amour des desseins de ce grand Dieu, qu'en cet instant j'acquiesçai de tout mon cœur à leur exécution toute sainte, tels qu'ils pussent être, quoique contraires à mon inclination, à la vie et à la mort, pour le temps et pour l'éternité.

Voici donc, mon très-cher Père, une occasion où il faut que je sois fidèle, puisque notre divin Maître ne permet rien que pour le bien de ses élus. Pour vous, je vous conjure de ne vous point affliger. Attendons un peu; qui sait si de cette affliction il ne naîtra point quelque sujet de joie? Quoi qu'il en soit, je ne veux que ce que cet adorable JÉSUS voudra. Je ne me lasserai point de lui recommander l'affaire, et s'il ne veut point nous faire la faveur que nous désirons dans l'emploi actuel de cette vocation, j'ose me promettre de son amour qu'il ne refusera pas à nos prières la conversion de ces pauvres sauvages : car quand je devrais mourir en priant, je ne cesserai de l'importuner. Je lui demanderai encore qu'il dispose quelques âmes saintes qui, par l'efficace de son esprit, travaillent effectivement à lui gagner ces cœurs qui sont si éloignés de son amour.

Ma Mère Ursule est constante, et elle n'est pas si aisée à abattre que vous croyez. Quoique ce grand coup lui ait donné de l'affliction, et à moi de l'humiliation, nous sommes toujours telles dans le fond que nous l'avons été dans les commencements.

De Tours, le 29 de novembre 1635.

LETTRE XV.

AU MÊME.

Elle confesse qu'on doit abandonner les meilleurs projets, quand des obstacles insurmontables montrent que telle est la volonté de Dieu. — Elle encourage dom Raimond à exécuter son dessein.

Mon très-révérend Père,

Un dessein entrepris pour Dieu se doit aussi laisser pour Dieu, surtout quand on voit de l'impossibilité à l'exécuter. Puisque le nôtre est de cette nature, j'acquiesce, sans perdre pourtant la volonté de l'embrasser s'il arrive que celui qui est tout-puissant rompe les obstacles qui s'y opposent; car ce ne sont que des pailles et des toiles d'araignées qu'il peut détruire en un moment. Ces empêchements paraissent aux hommes comme des montagnes difficiles à renverser, mais je les ai toujours regardés, aussi bien que ceux qui les suscitent, comme de petits moucherons qui se dissipent au moindre vent. Je ne me regarde donc plus dans les prétentions du Canada; je ne pense plus à posséder

à ce coup ce grand, cet aimable, ce souhaitable bien. Je ne laisserai pas d'entrer dans les intérêts de mon Jésus, qui a répandu son sang pour ces âmes abandonnées, et je ne cesserai point de les demander au Père Eternel, afin qu'un jour elles participent au bienfait de notre rédemption. Si ce grand Dieu ne donne des âmes remplies de son Esprit, il n'y a rien à faire; c'est ce que je lui demande plusieurs fois le jour, m'y sentant portée intérieurement, et j'espère qu'il en donnera, dans lesquelles il mettra cette plénitude. O que j'estime heureuses ces âmes ainsi favorisées du Ciel, dont le dessein éternel de Dieu a fait choix pour travailler à une si sainte conquête! Je les aime déjà par avance, puisque la bonté divine leur donne de si grands témoignages de son amour. Pour vous, ce sera à la prochaine flotte que vous cinglerez en mer pour aller prendre possession de cet heureux pays.

Allez, mon très-cher Père; allez, à la bonne heure. Que le Saint-Esprit vous conduise de ses doux et agréables zéphirs; je n'en aurai point de jalousie, parce que je me reconnais entièrement indigne de ce bonheur; et je ne regarde en cela que la volonté de Dieu, que je veux aimer et adorer de toute l'étendue de mon affection. L'on met au jour une Relation qui fait espérer que les Hurons embrasseront notre sainte foi. Je ne puis vous exprimer combien mon âme a été consolée de cette nouvelle. Ces peuples ont tenu un conseil, où il a été permis à qui voudra de se faire chrétien. J'en ai tant de joie que cela me fait passer par-dessus beaucoup de mortifications qui m'arrivent coup sur coup. Je vous supplie d'offrir tout cela à Notre-Seigneur. Quoi que je n'aille pas en Canada avec vous, je vous y suivrai en esprit, et je serai inséparablement

votre très-humble et très-obéissante fille en Notre-Seigneur.

De Tours, le 16 de décembre 1635.

LETTRE XVI.

AU MÊME.

Les Pères Jésuites qui sont chez les Hurons la désirent en Canada ; ce qui rallume sa ferveur et lui donne de nouvelles espérances.

Mon Très-Révérend Père,

A moins de vous être importune, je ne pouvais pas vous écrire davantage, quoique j'en aie eu souvent la pensée, que j'ai rejetée par respect pour Votre Révérence. Mais voici une occasion qui porte avec soi quelque chose de si agréable, que je croirais faire contre le devoir si je gardais le silence, et si je ne vous faisais part de la chose que vous aimez le plus. Voulez-vous venir à ce coup en Canada? Les Pères qui sont allés aux Hurons m'y appellent tant qu'ils peuvent. Il faut que je vous explique l'affaire.

Deux de ceux qui partirent l'année dernière m'ont écrit de la résidence de la Conception, où ils sont arrivés après avoir souffert les travaux de deux mois de chemin. Ils n'ont point cessé de dire tous les jours la Messe, excepté douze ou treize jours que l'agitation était trop violente. Leur arrivée à cet heureux pays fut remplie d'une joie si excessive, qu'ils oublièrent

tout d'un coup les fatigues du voyage. Ils avaient fait un vœu dès la France, qu'il leur fut facile d'accomplir dès l'abord : savoir de donner les saints noms de Marie et de Joseph aux deux premières personnes qu'ils auraient l'honneur de baptiser. Joseph est mort bon Chrétien peu de temps après son baptême : Marie est encore en vie; et sa mère qui est la première qui ait apporté des enfants aux Pères, a promis de la laisser entre leurs mains pour la faire instruire. Le nombre des baptisés de cette année monte bien à une centaine, et c'est tout à bon (tout de bon) que l'on va faire un séminaire à Québec.[1] Quant à ce qui me touche, le révérend Père Paul Le Jeune a dessein de faire passer des religieuses en ce pays-là pour instruire les petites filles, et ces bons Pères qui m'ont écrit, en ayant entendu parler, l'ont prié de ne me pas laisser. Il leur a promis de faire pour moi tout ce qu'il pourra; me voilà à présent dans l'espérance et dans l'attente. Si vous aviez entendu parler ces saints, vous seriez ravi, et vous vous disposeriez à exécuter vos desseins.

Admirez, je vous prie, comme ces âmes favorisées du ciel daignent penser à moi tous les jours, à ce qu'ils disent. C'est par une providence de Dieu toute particulière, car je ne les ai jamais vus, ce qui fait que je tiens cela pour une insigne faveur. Allons donc au nom de Dieu, mon cher Père, goûter les délices du paradis, dans les croix qui se trouvent belles et grandes dans la Nouvelle France; dans ce nouveau monde, dis-je, où l'on gagne des âmes au Roi des saints. Mais allons,

(1) On verra plus loin que, par le mot *séminaire*, il faut entendre une maison pour y instruire les jeunes filles des sauvages. En effet, ce fut le nom que les Ursulines donnèrent au pensionnat de jeunes filles françaises et sauvages, qu'elles établirent à Québec.

de grâce; vous n'y serez pas si infirme qu'en France, car la charité y fait vivre. Et de plus, quand vous y mourriez, ne seriez-vous pas bien heureux de finir une vie chétive dans l'exercice d'un apôtre? Pour moi j'ai tant d'envie d'y aller, que je languirais dans mes désirs, si la vue de mes indignités ne les abattait et ne me faisait baisser la tête devant Dieu, dans la crainte de perdre ce qu'il me donnerait volontiers, si j'avais une bonne provision de vertus. Faites-moi la grâce, mon très-cher Père, de prier Notre-Seigneur pour moi, afin qu'il lui plaise de ne me pas rebuter : s'il m'accepte, je vous verrai en passant, et je vous tirerai si fort, vous et votre compagnon, que j'emporterai la pièce de vos habits si vous ne venez. Je vous en dirai davantage à la première occasion, et non quand j'aurai reçu vos réponses : car on met une pauvre Sœur comme moi derrière la porte; c'est ma place, et je l'agrée fort volontiers, comme d'être toute ma vie et de tout mon cœur, votre....

De Tours, le 26 octobre 1636.

LETTRE XVII.

AU MÊME.

Elle désire conférer avec lui de sa vocation au Canada. — La vie solide de l'esprit est celle qui transforme l'âme en JÉSUS-CHRIST.

Mon très-révérend Père,

Votre manière d'agir en mon endroit me semblait dire un adieu pour toujours, et je l'aurais cru, si ma chère Mère Ursule ne m'avait assuré du contraire. Quand cela serait, vous n'avanceriez rien, car je vous trouverais partout où je trouve JÉSUS-CHRIST, et par revanche de ce que vous ne me dites rien, je lui parlerais de vous. Est-ce que vous gardez le silence jusqu'à ce que nous allions vous voir, ou que nous ayons le bonheur de vous voir ici? Ce dernier étant plus aisé, venez au plus tôt, et faites une bonne provision de temps : il n'y a personne ici qui n'ait quelque chose à vous dire, mais il me faut au moins huit jours pour moi seule. Ne savez-vous pas que nous n'avons pu dire par lettres tout ce qui concerne notre grande affaire? Et de plus, j'ai des nouvelles toutes fraîches qui ne se peuvent écrire, et que je réserve à vous dire à l'oreille.

Notre révérende Mère me menace fort de vous; mais quelques menaces qu'elle fasse, vous savez le respect que j'ai pour elle, et dans nos élections qui approchent, j'ai bien de la crainte de la perdre. Vous me blâmerez

de ce que je ne me perds pas moi-même dans le dessein de Dieu; mais, mon cher Père, vous savez le besoin que nous avons d'une conduite aussi sage que la sienne. Béni soit JÉSUS en ses ordonnances. Je ne sais si je me trompe ou si je me flatte, mais je ne désespère point encore pour le Canada; j'attendrai de Dieu cette miséricorde jusqu'à la fin : si sa justice nous veut punir, je porterai ce fléau, très-rude à la vérité pour une créature aussi faible que je suis. Forcez le ciel et gagnez par vos sacrifices ce que nous ne sommes pas dignes de posséder. Mon cœur se dispose depuis longtemps à ce grand dessein, mais je ne puis vous assurer s'il sera constant comme il se promet, à cause de mes lâchetés. Prenez-le entre vos mains, et quand vous tiendrez le Sang de mon divin JÉSUS, plongez-le dedans, et dites-lui qu'il me mette dans l'état où il me veut, et sous telle conduite qu'il lui plaira. Offrez-lui quelques petites difficultés que je souffre à cause de mes puérilités, et qu'il me donne en échange son esprit : car, en vérité, je ne vois rien qui me soit plus à cœur que la vie solide, qui transforme en JÉSUS. Je vous mets tous les jours en son cœur, et comme une victime j'en fais un sacrifice au Père Eternel. Je crois que vous m'en avouerez (ne me désavouerez pas), et que vous n'oublierez point celle qui osera se dire, partout où elle sera, votre....

De Tours, le 19 mars 1637.

LETTRE XVIII.

AU MÊME.

Elle lui fait part des nouvelles qu'elle a reçues du Canada, particulièrement du zèle des Révérends Pères Jésuites pour le salut des âmes ; et du danger où ils ont été de souffrir le martyre.

Mon très-révérend Père,

Je ne puis rien apprendre que je sache vous pouvoir donner de la consolation, que je ne vous en fasse part. Nous avons reçu des nouvelles du paradis terrestre des Hurons et du Canada. Le révérend Père Le Jeune a écrit à notre Mère et à moi. Je m'imagine qu'il la remercie de ce qu'elle a agi de concert avec lui pour me mortifier. Pour mon regard,[1] il ne me parle en aucune manière du Canada, mais il me fait une grande lettre aussi humiliante que la première. N'est-ce pas là un bon Père? C'est un autre vous-même à mon égard; il m'oblige infiniment; car je vois par là qu'il me veut du bien, et que si j'étais auprès de lui, il me traiterait à votre gré.

Le révérend père Adam me mande que le Manitou[2]

(1) La Mère de l'Incarnation emploie souvent cette tournure, usitée de son temps, et que l'on remplace aujourd'hui par les suivantes : *Pour ce qui me regarde ; pour ce qui me concerne.*

(2) C'est le démon que les sauvages reconnaissent comme une divinité. (Note de Cl. Martin.)

est tellement enragé du progrès de la Foi dans les lieux où il prêche, que le jour de saint Barnabé il fit trembler la terre, en sorte que l'habitation des révérends Pères, eux et leurs gens furent épouvantablement ébranlés. Ce tremblement se fit ressentir l'espace de cinq lieues, la terre bondissant comme si elle eût couru après les sauvages, qui en furent épouvantés au possible. On leur dit que c'était un avertissement et une menace de celui qui a tout fait. C'est une merveille, dit ce Père, d'entendre en plusieurs endroits de leurs bois retentir les noms de JÉSUS, de Marie et de Joseph. En effet quelle consolation que le cher Epoux de nos cœurs soit loué en diverses langues dans une barbarie aussi invétérée qu'est celle-là! Qu'il en soit éternellement béni.

Le révérend père Chastelain ne fait pas moins de fruit dans les Hurons. Il m'écrit que lui et ceux qui l'accompagnent ont été à deux doigts de la mort. Ils ont été sur la sellette en posture de criminels dans un conseil de sauvages. Les feux étaient allumés plus près les uns des autres qu'à l'ordinaire, et ils semblaient ne l'être que pour eux, car on les estimait convaincus de sortilége, et d'avoir empoisonné l'air qui causait la peste par tout le pays. Ce qui mettait les Pères dans le dernier péril, c'est que les sauvages étaient comme persuadés que ces malheurs publics prendraient fin par leur mort. Les Pères néanmoins firent paraître en cette occasion une si ferme constance, que les armes tombèrent des mains de ces barbares, en sorte qu'ils furent dans l'impuissance de leur rien faire. Toute leur colère se tourna contre un de leur parti, qu'ils massacrèrent aux pieds des Pères, dont il avait conspiré la mort.

Le père Garnier m'écrit du même lieu sur une écorce d'arbre aussi blanche et polie que le velin. Il me dit que

les souhaits que je fais pour lui, savoir qu'il soit assommé pour JÉSUS-CHRIST, eussent peut-être été accomplis, si ses malices (ses fautes) ne les eussent empêchés. Si tout le monde avait autant d'envie que j'allasse en ces pays que lui, mes affaires seraient bien avancées; mais mes fautes sont trop grandes devant Dieu, pour mériter un si grand bonheur.

Ils ont baptisé en cette résidence de la Conception cent personnes, du nombre desquelles quarante avancées en âge sont mortes, aussi bien que vingt enfants, qui sont de petits anges qui peuplent aujourd'hui le paradis. Il y a des chrétiens qui mènent une vie si parfaite et si sainte, que ceux qui les voient et qui les entendent ont de puissants motifs de louer la divine bonté. Je crois que le zèle du salut des âmes vous fera redoubler vos vœux pour ces pauvres peuples, aussi bien que pour les révérends Pères dont Dieu se sert pour leur conversion. Vous ne m'oublierez pas puisque j'y suis en désir, étant très-indigne d'y être par effet.

Nota. — Cette lettre n'est pas datée; mais il est facile de voir que c'est ici sa véritable place, à moins qu'elle n'ait été écrite avant la précédente.

LETTRE XIX.

A MADAME DE LA PELTRIE.

Elle la félicite du dessein qu'elle a d'aller en la Nouvelle France : elle s'offre de l'accompagner, et l'invite [illegible] à Tours pour conférer des moyens d'exécution.

Madame,

Béni soit le grand Jésus, de qui les desseins et les aimables providences sont toujours adorables, surtout dans les temps de leur exécution!

Le révérend Père Poncet, extrêmement zélé pour tout ce qui regarde la plus grande gloire de Dieu, me donnant avis de votre généreux dessein, a fait dilater mon cœur par un épanchement tout entier en bénédictions et en louanges à la divine bonté, pour les inventions admirables qu'elle a de se faire des sujets dignes d'être les instruments de sa gloire. Quoi, Madame, notre divin Maître Jésus veut-il vous introduire dans le paradis terrestre de la Nouvelle France? Serez-vous assez heureuse d'y aller brûler de ses flammes saintes et divines? Il est vrai qu'il y a des glaçons, des ronces, des épines; mais le feu du Saint-Esprit a un souverain pouvoir pour consumer tout cela, et même pour fendre les rochers. C'est ce feu divin qui anime et fortifie les âmes saintes, qui les fait passer par les plus grands travaux, qui fait qu'elles se méprisent elles-mêmes,

et qu'elles prodiguent leurs biens et leurs vies pour la conquête des âmes rachetées du sang de Jésus-Christ.

Ah! ma chère Dame, chère épouse de mon divin Maître, en vous trouvant, j'ai trouvé celle qui l'aime en vérité, puisqu'il n'y a point de plus grand ni de plus véritable amour que de se donner soi-même et tout ce qu'on a pour celui qu'on aime. Et puisqu'il a plu à sa miséricorde de me donner les mêmes sentiments, il me semble que mon cœur est dans le vôtre, et que tous deux ensemble ne sont qu'un dans celui de Jésus, au milieu de ces espaces larges et infinis, où nous embrassons les petites sauvages, leur enseignant comme il faut aimer celui qui est infiniment aimable. Voulez-vous donc bien, Madame, me faire cette grâce et à celle de mes compagnes que Dieu voudra choisir, de nous mener avec vous, et de nous lier à votre généreux dessein? Il y a cinq ans que j'attends l'occasion d'obéir aux semonces (instances) pressantes que m'en fait le Saint-Esprit; et, à n'en point mentir, je crois que vous êtes celle de qui sa divine Majesté veut se servir pour me faire jouir de ce bien. Ah! si je pouvais vous posséder ici pour vous ouvrir mon cœur et me conjouir avec vous sur cette haute entreprise, je m'assure, ma chère Dame, que notre bon Jésus l'aurait très-agréable, et qu'il vous récompenserait de la peine que vous prendriez de faire un voyage de soixante lieues. Mais que dis-je? puisque vous en voulez faire plus de mille par des passages dangereux, soixante seront peu, au regard de votre amour. Je vous en ose conjurer par le même amour qui brûle votre cœur; et s'il vous plaît nous donner cette consolation, je puis vous assurer que vous trouverez ici des âmes qui vous aiment tendrement, et qui vous recevront comme leur étant envoyée de la

part de leur céleste Epoux. Et moi qui suis la plus indigne de toutes, j'ose encore vous demander la participation de vos saintes prières, et la grâce de me dire dans la liaison du Saint-Esprit inséparablement votre....

De Tours, le novembre 1638.

LETTRE XX.

AU RÉVÉREND PÈRE DOM RAYMOND DE SAINT BERNARD.

Elle lui apprend le dessein qu'a madame de la Peltrie de fonder un monastère d'Ursulines en Canada ; que cette dame la demande pour l'accompagner. — Difficultés qui se rencontrent touchant le mélange qu'on voulait faire des religieuses de Paris avec celles de Tours.

Mon très-révérend Père,

Nous sommes dans une affaire où notre révérende Mère et moi voudrions acheter bien cher votre présence. Ce que je vous en dirai demeurera, s'il vous plaît, entre vous et moi, parce qu'elle se traite en secret à cause de son importance. Voici ce que c'est : Notre-Seigneur a inspiré à une Dame de qualité et de vertu, de fonder un monastère en Canada pour des religieuses Ursulines, et elle me fait l'honneur de me demander, pour m'emmener avec elle, car elle veut se donner elle-même. Jusqu'à cette heure son dessein a été de prendre chez nous toutes les religieuses de la fondation, mais lorsqu'il a fallu traiter d'affaires, le révérend Père Provincial

des Jésuites, qui, comme je crois, est engagé de parole, ou du moins d'affection à nos révérendes Mères de Paris, nous traverse sans savoir néanmoins que nous le sachions. Il a donc fait proposer à cette Dame qu'il fallait prendre des religieuses de Paris, à quoi elle a répondu qu'elle me voulait absolument et avant toute autre. Sur cela, et sur ce que le révérend Père de la Haye a dit qu'il était d'avis que j'y allasse la première, il a donné les mains; mais il a ajouté qu'il suffisait que je sortisse seule d'ici avec une compagne, et que pour les autres, on les prendrait plus facilement à Paris. Et d'autant que ces révérendes Mères font vœu d'instruire, ce que nous ne faisons pas, ces révérends Pères disent que leur règlement est meilleur que le nôtre, et par conséquent qu'il le faudra prendre quand les religieuses de ces deux monastères viendront à s'unir. C'est à quoi notre révérende Mère et moi avons de la peine, car nous trouvons nos règlements aussi bons que ceux-là. Mais bien consentirons-nous, sauf votre meilleur avis, que les unes et les autres demeurent dans l'état où elles sont, jusqu'à ce que nous soyons sur le lieu, où selon la disposition du pays nous ferons des règlements que nous embrasserons toutes unanimement. Dites-nous, s'il vous plaît, votre sentiment; nous l'attendons par la première poste.

Il se présente encore une autre difficulté. La Dame veut partir cette année, mais elle a toutes les peines du monde de trouver qui veuille acheter son bien secrètement, ainsi qu'elle désire, afin de n'être point traversée. Je lui ai conseillé, le dernier voyage, d'assurer sa fondation sur le tiers de son bien, selon la coutume, afin d'agir plus librement et de ne rien craindre. Je n'ai pas eu encore de réponse. Enfin c'est une affaire qui

demande l'assistance de vos prières. Je vous les demande avec votre sainte bénédiction.

De Tours, le 17 janvier 1639.

LETTRE XXI.

AU MÊME.

Elle lui donne avis que toutes les affaires pour le Canada sont conclues et qu'il faut partir ; ce qu'elle fait avec des sentiments profonds d'humilité et d'action de grâces.

Mon très-révérend Père,

C'est à cette heure que les paroles me manquent pour exprimer les nouvelles miséricordes de la divine Providence sur moi, sa très-indigne créature. L'on me dit tout de bon qu'il faut partir. A ces paroles votre esprit n'est-il point saisi d'étonnement? L'on mande qu'il faut être à Paris en peu de jours, et je suis consolée de ce qu'il me faut prendre cette route, puisque j'aurai l'occasion de vous déployer les sentiments de mon cœur, quoiqu'ils vous soient assez connus par tout ce qui s'est passé dans la communication que j'ai eue avec Votre Révérence touchant cette matière. Pour moi, je vous assure que je suis tellement surprise de voir que Dieu daigne me regarder, que je suis toute perdue à moi-même, et que je demeure sans paroles. Elles ne me manqueront pas quand j'aurai le bonheur de vous voir à Paris, si tant est que j'y aille : car quelque confiance que j'aie en Dieu, je me défie toujours de moi-même.

Vous connaîtrez par mes entretiens, mieux que par mes lettres, comme mon cœur est confirmé dans le dessein du Canada, et dans l'inclination d'être toute ma vie votre....

De Tours, le 13 février 1639.

LETTRE XXII.

A LA SUPÉRIEURE DES URSULINES DE TOURS.

(*La Mère Françoise de Saint-Bernard.*)

Elle lui donne avis de son arrivée à Paris, et du bon accueil que tout le monde lui a fait.

Ma très-chère et très-révérende Mère,

Nous venons d'arriver à Paris, par la grâce de Notre-Seigneur, en fort bonne santé. La maison de M. de Meules, maître d'hôtel de chez le roi, nous a été ouverte de la manière du monde la plus obligeante.[1] M. de Bernières y pourra avoir un appartement; et, tant pour lui que pour nous, on tapisse et on meuble les chambres. Il semble qu'il y ait presse à nous faire du bien. Madame Poncet est venue bien loin au-devant de nous et nous a obligées de faire le reste du chemin dans son carrosse. Le révérend Père de la Haye n'a pas plutôt su notre arrivée, qu'il est venu nous témoigner

(1) M. de Meules avait alors une fille Ursuline à Tours. Peu après, deux autres le furent à Blois, où il avait des parentes faisant également partie de la communauté des Ursulines.

la joie qu'il a de ce que nous sommes sur le point de posséder le bien que nous attendons depuis si longtemps. Dès qu'il eut envisagé la mère Marie de Saint-Joseph, il la jugea propre pour le Canada, et crut que le choix qu'on en a fait est de Dieu. Nous conférerons demain de nos affaires, et je vous donnerai avis de tout. Les révérendes Mères Ursulines de cette ville nous offrent leur maison : mais je crois que nous les remercierons de leur charité, parce que madame de la Peltrie veut être libre, et elle désire que nous ne nous séparions pas d'elle, afin que nous soyons toujours prêtes à répondre quand on traitera de nos affaires. Nous ne laisserons pas de tenir notre arrivée secrète, et de faire en sorte que notre dessein ne soit connu que de ceux qui en peuvent favoriser l'exécution, car je prévois que nous serons accablées de visites, sitôt qu'on en aura la connaissance. Cependant M. de Bernières est tombé malade, ce qui nous recule un peu, car il agissait puissamment pour nous, et je ne puis vous exprimer le soin qu'il prend de nos affaires. C'est un homme ravissant; durant notre voyage, il faisait (observait) nos Règles avec nous, en sorte que nous étions dans le carrosse et dans les hôtelleries comme dans notre monastère, et il me semble que je ne fais que de partir de Tours, tant le temps s'est écoulé doucement et régulièrement. Que dirai-je de madame de la Peltrie? Elle me met dans des confusions continuelles par ses bontés en mon endroit. C'est une mère admirable, qui n'épargne aucune dépense à notre sujet : je crains qu'elle n'y excède, et je vous prie de lui en écrire et de lui en faire des réprimandes. Votre amitié pour elle doit vous donner cette liberté, et la sienne pour vous les lui fera recevoir d'une manière agréable. Permettez-moi, ma

très-chère Mère, dans l'empressement (la multitude d'affaires pressantes) où je suis, de finir et de me dire votre....

De Paris, le 26 février 1639.

LETTRE XXIII.

A LA MÊME.

Elle lui donne avis de son arrivée à Rouen, et des instances qu'elle avait faites pour emmener avec elle une religieuse de Paris. — Projet de l'union générale des Ursulines de France.

Ma très-révérende et très-chère Mère,

Votre sainte bénédiction.

Je ne puis m'empêcher de vous écrire, quelque part que je sois. Nous sommes arrivées à Rouen, ayant été obligées de partir de Paris sans la bonne Mère de Saint-Jérôme, quoique nous ayons fait toutes les diligences (démarches empressées) possibles pour l'avoir, et pour lui témoigner l'intérêt que nous prenions dans son affaire. Monseigneur l'archevêque de Paris l'ayant retenue, il a fallu que la Mère Marie et moi ayons accepté seules le contrat de fondation, en sorte néanmoins que si cette chère Mère vient après nous, l'on fera un acte au pied du contrat (additionnel), pour faire foi qu'elle passe avec nous, et qu'elle entre dans le traité de fondation. Si Dieu permet qu'elle soit exclue de la partie,

qu'il soit béni; il sait de qui il doit se servir pour sa plus grande gloire.

Je viens de vous dire que nous nous sommes intéressées pour l'affaire de la Mère de Saint-Jérôme. Car en effet nous avons écrit en sa faveur à madame la duchesse d'Aiguillon, pour la supplier de nous l'obtenir par le crédit de monseigneur le Cardinal; et de plus, nous nous sommes jetées deux fois aux pieds de la reine, pour la supplier d'obtenir son congé de monseigneur de Paris.

Notre procédé a sans doute extrêmement étonné toutes les Ursulines de la Congrégation de Paris, et elles ont reconnu à nos démarches un dégagement (détachement) qu'elles n'eussent jamais cru. De là vient aussi qu'elles nous font des caresses qui ne se peuvent dire : il semble qu'elles et nous ayons été élevées ensemble, et que nous ayons été informées (formées, façonnées intérieurement) d'un même esprit. Plusieurs d'entre elles ont eu à mon égard des ouvertures de cœur très-engageantes, et elles m'ont témoigné le désir qu'elles ont d'une union générale de toutes les Ursulines de France (car je ne leur en ai point parlé autrement.) La Mère supérieure m'en a fort entretenue, et elle m'a dit que plusieurs prélats, dans la dernière conférence qu'ils ont tenue à Paris, ont fort agité cette affaire, et qu'ils étaient même dans le dessein de l'exécuter, sans je ne sais quelle autre affaire qui interrompit celle-là. Cette bonne Mère aurait le même désir que vous pour cela : en ce qui me regarde elle m'a parlé fort ouvertement, et fait paraître qu'elle me confiait sa fille, sans s'informer si je la contraindrais de se conformer à nous. Mais je l'ai prévenue sur ce point, l'assurant que je me comporterais suivant l'avis du

révérend Père Vimont, et qu'elle devait être persuadée que nous demeurerions dans une telle union qu'elle n'en recevrait que du contentement. Et en effet, si elle vient, comme nous en avons encore quelque espérance, et qu'elles font de leur côté tout leur possible pour cela, nous en userons de la sorte. Je ne sais ce qui nous arrivera, car je vois que le diable est enragé de notre dessein, vu les traverses qu'il nous suscite. Dès que nous serons à Dieppe je vous ferai savoir le succès (résultat) de cette affaire, et ce que monseigneur de Paris aura fait.

Les Ursulines de Pontoise voudraient bien gagner cette place : si elle leur manque, celles de Rouen ont de l'ardeur pour la posséder ; et si celles-ci ne l'emportent, celles de Dieppe ne la laisseront pas échapper. Il y a encore un monastère voisin où les religieuses sont remplies d'un semblable désir. Mais enfin Dieu seul sait s'il veut une troisième, ou s'il veut que nous passions seules. Nous le saurons bientôt, car il est notre refuge, et c'est lui qui nous fait savoir ses volontés.

De Rouen, le 2 avril 1639.

LETTRE XXIV.

A UN DE SES BEAUX-FRÈRES.

Elle lui donne avis de son embarquement pour le Canada, et du désir qu'elle a de souffrir en cette Mission.

Mon très-cher frère,

La vie et l'amour de JÉSUS soient votre partage.

C'est sans remise qu'il nous faut quitter la France pour passer dans le Nouveau-Monde, où Dieu n'est quasi point connu, sinon d'une petite troupe de saints qui travaillent à le faire connaître. Les bontés infinies du Roi du ciel ont bien voulu se répandre sur moi, et lui-même a bien voulu me choisir pour y aller habiter. C'est par sa miséricorde qu'il veut se servir du plus chétif instrument qui soit sous le ciel. Aidez-moi à bénir son aimable Providence, entre les bras de laquelle je m'abandonne pour vivre ou pour mourir, soit sur la mer, soit dans le fort de la barbarie, car tout m'est égal dans son adorable volonté. C'est donc à ce coup que je vous dis adieu pour jamais, puisque les vaisseaux sont prêts et que nous allons nous embarquer la semaine prochaine, si la tourmente ne nous retient. O qu'il me tarde que je n'aie déjà fait le sacrifice de ma vie! Dans le désir que j'en ai il me semble qu'au milieu des dangers je serai plus sûre et plus tranquille sur la mer que sur la terre.

Vous savez les périls que nous allons courir sur cette grande mer Océane, la plus rude à passer de toutes les mers : non qu'il se perde beaucoup de vaisseaux dans la traverse que nous allons faire de douze cents lieues : mais il y a bien des incommodités à souffrir; on tombe en de grandes maladies, on craint la rencontre des Anglais, des Dunkerquois[1] et des Turcs. Mais tout cela n'est rien; la vie et la mort me sont une même chose, et je fais ce sacrifice de moi-même du meilleur cœur qu'aucune chose que j'aie faite en ma vie. Les croix et les souffrances me sont plus agréables que toutes les délices de la terre. Que l'on m'envoie dans le fond de la plus cruelle barbarie, ce seront là mes délices, et je chérirai plus mes petites sauvages, que si c'étaient des princesses. Je m'en vais donc de bon cœur suivre mon cher Jésus et souffrir tout ce qu'il voudra pour son amour. Priez-le qu'il me donne un grand courage, et remerciez-le de la grande grâce qu'il me fait de m'avoir appelée, à l'exclusion de tant d'autres, à une si haute vocation. On nous fait la grâce, à trois Ursulines que nous sommes, de nous donner place dans l'*Amiral*, où même le capitaine nous abandonne sa chambre, qui est belle et spacieuse, et où nous serons séparées du bruit du vaisseau. Nous faisons le voyage en la compagnie des Mères Hospitalières, de madame de la Peltrie notre fondatrice et de deux filles séculières; le révérend Père supérieur des Missions nous accompagne et il nous donnera la consolation de nous dire la sainte Messe tous les jours et de nous administrer les saints

(1) Du port de Dunkerque, alors au pouvoir de l'Espagne, sortaient souvent des vaisseaux armés qui tâchaient de capturer les bâtiments français.

sacrements. Adieu donc, mon très-cher frère, adieu pour jamais.

De Dieppe, le 15 avril 1639.

LETTRE XXV.

A LA SUPÉRIEURE DES URSULINES DE TOURS.

(*La Mère Françoise de Saint-Bernard.*)

Elle lui donne avis de son embarquement et de la joie avec laquelle elle s'expose pour Dieu aux périls de la mer.

Ma très-révérende et très-chère Mère,

Votre sainte Bénédiction.

C'est tout de bon qu'il vous faut dire le dernier adieu, et s'en aller où notre Epoux nous appelle par son infinie miséricorde. Le vaisseau va en rade aujourd'hui, après quoi nous n'avons plus de temps que pour attendre un vent propre qui nous y puisse conduire sans danger dans une chaloupe. Vous pouvez juger si les moments ne semblent pas trop longs à une âme qui est dans le désir et dans l'impatience de donner sa vie pour son bien-aimé. O ma chère Mère, que le maître de nos cœurs est puissant! Si vous saviez ce qu'il opère en notre troupe canadienne, vous en béniriez mille fois sa bonté. Tout est en feu, et pourtant il semble que ce feu se réduise en cendre et en humilité, tant l'on se voit bas dans l'abîme des divines miséricordes. Je ne vous puis dire, ma très-chère Mère, ce que j'en pense.

Toutes nos hardes sont embarquées; on nous en prête d'autres en attendant l'heure heureuse de notre départ.

Enfin nous n'aurons pas la Mère de Saint-Jérôme; c'est une affliction sensible à toute sa maison, mais elle la ressent plus que tout autre. Monseigneur le Cardinal, ainsi que m'écrit madame de la Ville-aux-Clercs, a trouvé fort mauvais le procédé de M. de Paris, auprès duquel madame la duchesse d'Aiguillon a fait tout son possible pour avoir cette chère Mère; vous savez ce que la reine a fait à ce sujet. Après cela il faut nous résoudre de prendre une religieuse de Dieppe, parce qu'on ne veut pas que nous passions seules. J'aurai peut-être encore assez de temps pour vous mander l'issue de cette affaire.

Madame de la Ville-aux-Clercs étrenne notre établissement d'un beau tabernacle, d'un très-beau voile de calice et d'un grand nombre de fleurs de broderie pour charger un parement. C'est notre première bienfaitrice après vous, ma très-chère Mère, qui serez toujours l'incomparable, puisque, sans parler de vos autres bienfaits, vous nous avez donné nous-mêmes. Aussi serez-vous toujours mon unique Mère, et je serai toujours votre très-affectionnée fille en JÉSUS-CHRIST.

De Dieppe, le 18 avril 1639.

LETTRE XXVI.

A LA MÊME.

Elle lui écrit à bord du vaisseau ses dispositions de corps et d'esprit.

Ma très-révérende Mère,

Votre sainte bénédiction.

Je m'assure qu'en recevant cette lettre, vous n'attendiez plus de nouvelles de vos filles que de Québec; aussi ne pensions-nous point avoir de commodité pour vous en faire savoir. Mais heureusement des pêcheurs qui nous ont suivis jusqu'à la Manche ont bien voulu nous faire le plaisir de se charger des lettres que nous avions envie d'écrire à nos amis. Nous avons donc passé les côtes d'Angleterre, et nous sortons de la Manche en très-bonne disposition, grâce à notre bon Jésus; non sans avoir été en danger d'être prises par les Espagnols et par les Dunkerquois. Il y a peu de jours que nous avons découvert une de leurs flottes d'environ vingt vaisseaux, mais notre capitaine a prudemment pris la route d'Angleterre pour éviter la rencontre. Nous en avons vu de loin plusieurs autres, sans pouvoir distinguer les couleurs ni juger d'où ils sont. A présent que nous quittons la Manche nous sommes hors de danger des ennemis; mais il n'y a que Dieu qui sache si nous sommes à couvert de ceux des tempêtes et de la mer.

Depuis notre embarquement nous avons tâché tous les jours de nous disposer à mourir, tant à cause des ennemis que des tourmentes de la mer qui ont été très-grandes. Nos cœurs néanmoins n'ont point été troublés par le trouble des éléments, parce que celui à la providence duquel nous nous sommes abandonnées, nous fait oublier nous-mêmes et toutes choses. On ne peut expliquer ni concevoir le repos qu'on ressent quand l'on s'est donné une bonne fois à Dieu.

Nous avons tous ressenti le mal de la mer; mais cela n'est rien. Nous sommes à cette heure dans une aussi bonne disposition que si nous étions dans notre monastère. Il ne se peut rien voir de mieux réglé que tout l'équipage du vaisseau; je réserve à vous en dire les particularités quand nous serons à Québec. Je n'ai point de paroles pour vous dire les charités et les soins du révérend Père Vimont à notre égard : il n'y a mère, tant soigneuse soit-elle, qui en ait davantage pour ses enfants, tant pour le spirituel que pour le temporel. M. Bontemps, notre capitaine, n'est pas moins rempli de bonté en notre endroit, nous donnant tout ce qu'il a de plus commode, d'une si bonne grâce, qu'il semble qu'il ne fasse le voyage que pour nous; mais je vous cèle à présent ce que mon cœur a de plus secret, aussi n'est-ce pas le temps d'en parler. Nous sommes déjà aussi accoutumées à la mer que si nous y avions été nourries. Une religieuse qui fait partout son devoir est bien partout, puisque l'objet de ses affections est en tout lieu. Je vous supplie de dire de nos nouvelles à tous nos amis. Adieu, adieu, adieu.

De l'amiral de Saint-Joseph, sur mer, le 20 mai 1639.

LETTRE XXVII.

A SON BEAU-FRÈRE.

A qui elle donne avis de son arrivée dans la Nouvelle France.

Mon très-cher frère,

La vie de JÉSUS soit la conduite et la règle de la vôtre. Je m'assure que l'affection que vous avez pour moi vous fait désirer d'apprendre le succès de notre voyage et de mon arrivée en Canada. En vous satisfaisant je veux aussi me satisfaire, et vous assurer que nous sommes au lieu où nous aspirions, dans une santé aussi parfaite que si nous n'étions point sorties de Tours : non que nous n'ayons souffert de grands travaux durant trois mois de navigation parmi les orages et les tempêtes, qui pour treize cents lieues que nous avions à faire, nous en ont fait faire plus de deux mille. Nous nous sommes vues à deux doigts du naufrage; mais celui qui commande aux vents et à la mer nous a préservées par son doigt tout-puissant; qu'il en soit loué et béni éternellement des anges et des hommes.

Ce que nous avons vu en arrivant dans ce nouveau monde nous a fait oublier tous nos travaux : car entendre louer la Majesté divine en quatre langues différentes; voir baptiser quantité de sauvages; entendre les sauvages mêmes prêcher la loi de JÉSUS-CHRIST à

leurs compatriotes, et leur apprendre à bénir et à aimer notre Dieu; les voir rendre grâces au ciel de nous avoir envoyées dans leur pays barbare pour instruire leurs filles, et leur apprendre le chemin du ciel; tout cela, dis-je, n'est-il pas capable de nous faire oublier nos croix et nos fatigues, fussent-elles mille fois plus grandes qu'elles n'ont été? Il en a été baptisé cette année, tant aux Hurons qu'aux Montagnais, plus de cinq cents. Je vous supplie de prier pour la conversion des autres, qui sont en grand nombre, parce qu'il y a des nations presque infinies qui ne connaissent point JÉSUS-CHRIST. Nous sommes venues avec les ouvriers de l'Evangile, qui vont tâcher de les attirer à la connaissance de son nom et de sa sainte loi. Enfin nous sommes tous ici pour un même dessein : Dieu nous veuille remplir de son esprit, afin que nous y puissions réussir pour la plus grande gloire du Maître de la vigne, qui est JÉSUS, dans lequel je serai toute ma vie votre....

De Québec, le 1er septembre 1639.

LETTRE XXVIII.

A UNE DAME DE QUALITÉ.

Elle lui parle des belles dispositions des filles sauvages à la piété, et la prie de procurer des aumônes pour leur éducation.

Madame,

Votre lettre m'a apporté une consolation que je ne puis exprimer ni assez reconnaître. Encore que vos occupations vous empêchent de m'écrire, ou que les accidents de la mer m'eussent privée d'une si précieuse lettre, je n'eusse pas laissé de vous mander des nouvelles de ce cher pays, en attendant que la Relation vous en donne de plus amples. Nous avons donc, Madame, tout sujet de louer le Père des miséricordes de ce qu'il en répand de si grandes sur nos pauvres sauvages : car n'étant pas contents de se faire baptiser, ils commencent à se rendre sédentaires et à défricher la terre pour s'établir. Il semble que la ferveur de la primitive Eglise soit passée dans la Nouvelle France, et qu'elle embrase les cœurs de nos bons néophytes, de sorte que si la France leur donne un peu de secours pour se bâtir de petites loges dans la bourgade qu'on a commencée à Sillery, l'on verra en peu de temps un bien autre progrès.[1] C'est une chose admirable de voir la ferveur

(1) On donna le nom de Sillery à une bourgade bâtie à une lieue au-dessus de Québec, aux frais d'un homme de bien, M. Brulart de Sillery, pour les sauvages qui voudraient embrasser la vie sédentaire et laisser la chasse pour la culture des terres

et le zèle des révérends Pères de la Compagnie de Jésus. Le révérend Père Vimont, supérieur de la mission, pour donner courage à ses pauvres sauvages, les mène lui-même au travail, et travaille à la terre avec eux. Il fait ensuite prier Dieu aux enfants et leur apprend à lire, ne trouvant rien de bas en ce qui concerne la gloire de Dieu et le bien de ce pauvre peuple. Le révérend Père Le Jeune, qui est le principal ouvrier qui a cultivé cette vigne, continue à y faire des merveilles. Il prêche le peuple tous les jours et lui fait faire tout ce qu'il veut : car il est connu de toutes ces nations, et il passe en leur esprit pour un homme miraculeux. Et en effet il est infatigable au delà de ce qui se peut dire, dans l'exercice de son ministère, dans lequel il est secondé par les autres révérends Pères, qui n'épargnent ni vie ni santé pour chercher ces pauvres âmes rachetées du sang de Jésus-Christ.

Il y a eu une grande persécution aux Hurons, où un des Pères a pensé être martyrisé d'un coup de hache. On a rompu un bâton sur lui en détestation de la foi qu'il prêchait. Il y a eu une pareille conspiration contre les autres, qui sont ravis d'aise de souffrir. Avec tout cela l'on y a baptisé bien mille personnes. Le diable a beau faire, Jésus-Christ sera toujours le Maître : qu'il soit béni éternellement.

On parle de nous donner deux filles de cette nation avec deux Algonquines, outre dix-huit dont notre séminaire a été rempli, sans parler des filles externes qui y viennent continuellement. Je vous dirai, Madame, que l'on ne croira que difficilement en France les bénédictions que Dieu verse continuellement sur ce petit séminaire. Je vous en rapporterai quelques particularités, afin de vous faire part de notre consolation. La

première séminariste sauvage qu'on nous donna, appelée Marie Negabamat, était si accoutumée à courir dans les bois, que l'on perdait toute espérance de la retenir dans le séminaire.[1] Le révérend Père Le Jeune qui avait porté son père à nous la donner, envoya avec elle deux grandes filles sauvages chrétiennes, qui demeurèrent quelque temps avec elle pour la fixer; mais ce fut en vain, car elle s'enfuit quatre jours après dans les bois, ayant mis en pièces une robe que nous lui avions donnée. Son père qui est un excellent chrétien et qui vit comme un saint, lui commanda de revenir au séminaire, ce qu'elle fit. Elle n'y fut pas deux jours qu'il y eut un changement admirable; elle ne semblait plus être elle-même, tant elle était portée à la prière et aux pratiques de la piété chrétienne, en sorte qu'aujourd'hui elle est l'exemple des filles de Québec, quoi qu'elles soient toutes très-bien élevées. Si tôt qu'elle a fait une faute, elle en vient demander pardon à genoux, et elle fait les pénitences qu'on lui donne avec une douceur et affabilité incroyable. En un mot, on ne la peut

(1) Le père de cette jeune fille fut le premier qui consentit à se fixer à Sillery; mais il ne le fit pas sans hésitation et sans crainte qu'on ne lui tendît un piége. On en jugera par ce discours qu'il tint au Père Le Jeune avant de se décider : « Père Le Jeune, tu es déjà âgé, et partant il ne t'est plus permis de mentir : donc, prends courage, dis hardiment la vérité. N'est-il pas vrai que tu m'as promis de me loger dans cette maison qu'on bâtit et de nous aider à défricher, moi et une autre famille? Voici Nenaskoumat, avec lequel je me suis associé; c'est un homme paisible, tu le connais bien : nous venons voir si tu persistes en ta parole. Prends garde à ce que tu vas faire. Si tu veux mentir dépêche-toi, avant de nous mettre dans une maison pour nous en faire sortir. Nous jouissons de quelque considération parmi ceux de notre nation; si l'on nous voyait trompés par vous autres, on se moquerait de nous, ce qui nous fâcherait. »

Le Père Le Jeune lui donna de si bonnes raisons que le sauvage répliqua : « Ho, ho, que tu dis de bonnes choses! si tu ne mens point; mais pourquoi mentirais-tu, n'étant plus enfant? »

regarder sans être touché de dévotion, tant son visage marque d'innocence et de grâce intérieure.

En ce même temps, on nous donna une grande fille âgée de dix-sept ans, appelée Marie Amiskouevan. Il ne se peut rien voir de plus souple ni de plus innocent, ni encore de plus candide, car nous ne l'avons pas surprise une seule fois dans le mensonge, ce qui est une grande vertu dans les sauvages. Si ses compagnes l'accusent, elle ne s'excuse jamais. Elle est si ardente à prier Dieu, qu'il ne la faut jamais avertir de le faire; elle y porte même les autres, et il semble qu'elle soit leur mère, tant elle a de charité pour elles. Elle a un grand esprit pour retenir ce qu'on lui enseigne, particulièrement des mystères de notre sainte foi, ce qui nous fait espérer qu'elle fera de grands biens quand elle sera retournée avec les sauvages. Elle est recherchée en mariage par un Français, mais on a dessein de la donner à un de sa nation, à cause de l'exemple qu'on espère qu'elle donnera aux sauvages. O si Dieu donnait la dévotion à quelque personne de France d'aider à lui faire une petite maison! Elle ferait sans doute une œuvre d'un très-grand mérite. Cette fille nous a beaucoup aidées dans l'étude de la langue, parce qu'elle parle bien français. Enfin cette fille gagne les cœurs de tout le monde par sa grande douceur et par ses belles qualités.

Votre filleule, Marie-Magdelaine Abatenau, nous fut donnée toute couverte de petite vérole et n'ayant encore que six ans.[1] A cet âge, elle seule avait servi son père et sa mère dans la maladie dont ils moururent, avec

(1) En ces commencements plusieurs dames françaises se faisaient marraines par procuratrices des filles sauvages, qu'elles entretenaient ensuite par leurs charités. (Note de Cl. Martin.)

tant d'adresse qu'elle tenait en admiration tous ceux qui la voyaient. Il ne se peut rien voir de plus obéissant que cette enfant; elle prévient même l'obéissance, car elle a l'adresse de se placer dans les lieux où elle prévoit qu'on la pourra employer; et elle fait ce qu'on lui commande avec tant de conduite et de si bonne grâce qu'on la prendrait pour une fille de qualité; aussi est-elle votre filleule, je dirais volontiers votre fille en Jésus-Christ. J'ajouterai pour votre consolation qu'elle sait par cœur son catéchisme, avec les prières chrétiennes, qu'elle récite avec une dévotion capable d'en donner à ceux qui la voient.

Marie-Ursule Gamitiens, filleule de mademoiselle de Chevreuse, n'est âgée que de cinq à six ans; toute petite qu'elle est, elle ne nous donne pas de peine à lui faire faire son devoir de chrétienne, car elle n'est pas plus tôt éveillée qu'elle se met d'elle-même en devoir de prier Dieu. Elle dit son chapelet durant la messe, et chante des cantiques en sa langue sauvage.

Agnès Chabdikouechich nous fut donnée en même temps. Le nom d'Agnès lui convient très-bien, car c'est un agneau en douceur et en simplicité. Quelque temps avant que d'entrer au séminaire elle rencontra le révérend Père de Quen dans le bois où elle coupait sa provision; elle ne l'eût pas plutôt aperçu qu'elle jeta sa hache à l'écart et lui dit : Enseigne-moi. Elle fit cette action de si bonne grâce, qu'il en fut sensiblement touché, et pour satisfaire à sa ferveur, il l'amena au séminaire avec une de ses compagnes, où elles se rendirent en peu de temps capables du saint baptême. Elle a fait de très-grands progrès auprès de nous, tant dans la connaissance des mystères, que dans les bonnes mœurs, dans la science des ouvrages, à lire, à jouer

de la viole, et en mille autres petites adresses. Elle n'a que douze ans, et elle fit sa première communion à Pâques, avec trois de ses compagnes.

Nicole Assepanse nous fut donnée le même jour, âgée de sept ans. Ses parents, qui sont des plus considérables entre les sauvages, nous prièrent de la recevoir pour un temps, parce qu'elle ne les pouvait suivre à la chasse. Cette fille a l'esprit si ouvert qu'elle est capable d'instruction comme une fille de vingt ans. Elle n'avait été que cinq mois dans le séminaire, et elle savait rendre compte des principaux points de notre foi, sachant le catéchisme et les exercices du chrétien très-parfaitement. Lorsque sa mère la vint quérir au retour de sa chasse, cette innocente lui faisait faire les prières. J'admirais la simplicité de la mère, qui n'était pas encore baptisée, de recevoir l'instruction de sa fille avec tant d'ardeur et de docilité. Elle, ravie d'aise de l'entendre prier Dieu et répondre au catéchisme, lui disait : Ma fille, tu nous instruiras, ton père et moi; si tu voulais encore demeurer au séminaire où tu es tant aimée, tu deviendrais encore bien plus capable de le faire. Cette fille néanmoins ne put quitter sa mère, qui n'a qu'elle d'enfant; mais elle lui disait : Encore que je m'en veuille aller, ce n'est pas que je manque d'aucune chose, je mange tant que je veux, les vierges me donnent de beaux habits et elles m'aiment beaucoup, mais je ne puis vous quitter. Disant ces paroles, on la retira pour la mener dans les cabanes, où elle est admirée de tous les sauvages.

Je serais trop longue de vous parler séparément de toutes, mais je vous dirai en général que ces jeunes filles nous aiment plus que leurs parents, ne témoignant aucun désir de les suivre, ce qui est fort extraordinaire

dans les sauvages. Elles se forment sur nous autant que leur âge et leur condition le peut permettre. Lorsque nous faisions nos exercices spirituels elles gardaient un continuel silence; elles n'osaient pas même lever les yeux ni nous regarder, pensant que cela nous interrompait. Mais aussi, quand nous les eûmes finis, on ne peut exprimer les caresses qu'elles nous firent, ce qu'elles ne font jamais à leurs mères naturelles. Il y en a quatre qui communièrent à Pâques; elles firent cette action avec tant de pureté, que la moindre ombre de péché leur faisait peur, et avec tant d'ardeur et de désir de s'unir à Notre-Seigneur, que dans l'attente de le recevoir elles s'écriaient : Ah! quand sera-ce que Jésus nous viendra baiser au cœur? Le révérend Père Pijart, qui les avait baptisées et instruites pour la communion, les voyant se comporter dans une modestie tout angélique, ne put retenir ses larmes. Nous en avons eu dix-huit, sans parler des femmes et des filles sauvages qui ont permission d'entrer au lieu destiné à l'instruction des Françaises et des sauvages, où elles ne manquent pas de se trouver.

Après l'instruction et les prières nous leur faisons festin à leur mode. La faim qu'elles ont est l'horloge qui leur fait juger de l'heure du repas, de sorte que disposant (préparant) à manger pour nos séminaristes, il faut aussi pourvoir à celles qui doivent survenir. Cela se fait particulièrement l'hiver, que les vieilles gens ne peuvent suivre les sauvages à la chasse, car si l'on n'avait soin d'eux en ce temps-là, ils mourraient de faim dans les cabanes. Dieu nous a fait la grâce de les pouvoir assister jusqu'au printemps, qu'ils nous ont tenu bonne compagnie, et ce nous sera une singulière consolation de pouvoir continuer à le faire avec le secours

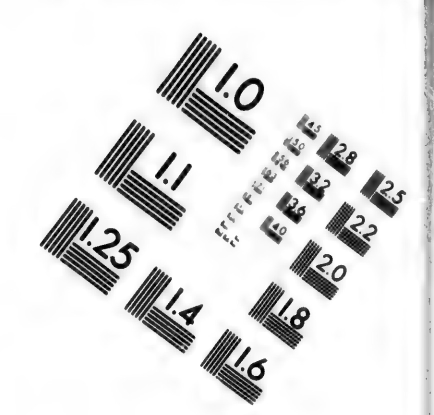
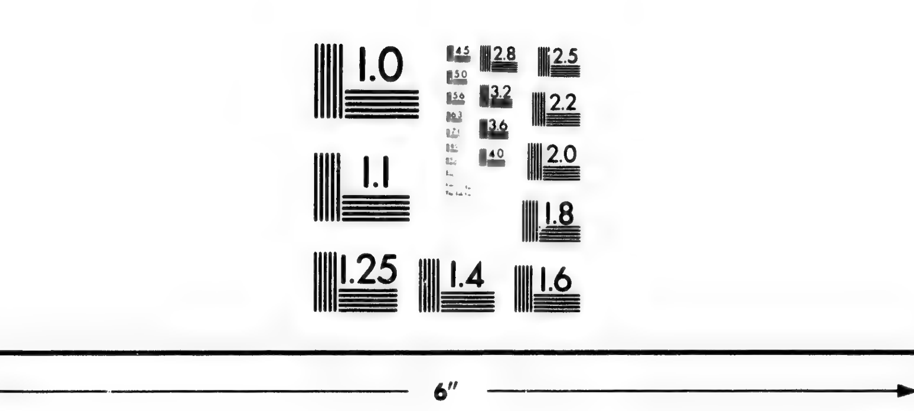
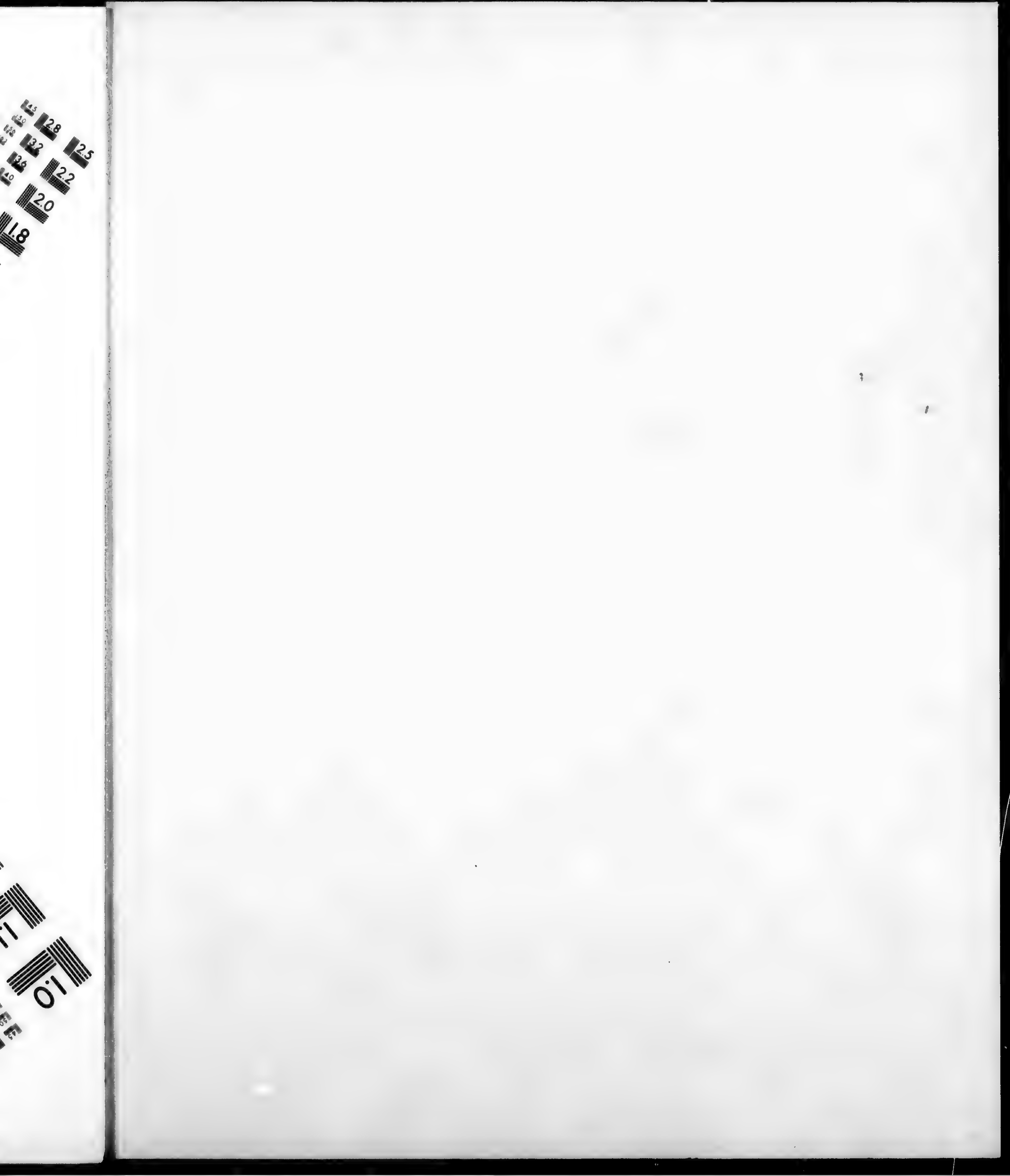


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.0

des personnes charitables de la France, sans lesquelles cela nous sera absolument impossible; notre petit séminaire ne pouvant suffire de lui-même aux grandes dépenses qu'il faut faire pour l'entretien des séminaristes et pour le secours des autres sauvages. Je vous en assure, Madame, cette dépense n'est pas croyable. Nous avions apporté des habits pour deux ans; tout a été employé dès cette année, de sorte même que n'ayant plus de quoi les vêtir, nous avons été obligées de leur donner une partie des nôtres. Tout le linge que Madame notre fondatrice nous avait donné pour nos usages, et partie de celui que nos Mères de France nous avaient envoyé, a pareillement été consumé à les nettoyer et à les couvrir. Ce nous est une singulière consolation de nous priver de tout ce qui est le plus nécessaire, pour gagner des âmes à Jésus-Christ, et nous aimerions mieux manquer de tout, que de laisser nos filles dans la saleté insupportable qu'elles apportent de leurs cabanes. Quand on nous les donne elles sont nues comme un ver, et il les faut laver depuis la tête jusqu'aux pieds, à cause de la graisse dont leurs parents les oignent par tout le corps; et quelque diligence qu'on fasse, et quoiqu'on les change souvent de linge et d'habits, on ne peut de longtemps les épuiser de la vermine causée par l'abondance de leurs graisses. Une Sœur emploie une partie du jour à cela. C'est un office que chacune ambitionne avec empressement : celle qui l'emporte s'estime riche d'un si heureux sort, celles qui en sont privées s'en estiment indignes et demeurent dans l'humilité. Madame notre fondatrice l'a exercé presque toute l'année; aujourd'hui c'est la Mère Marie de Saint-Joseph qui jouit de ce bonheur.

Outre les filles et les femmes sauvages que nous

recevons dans la maison, les hommes nous visitent au parloir, où nous tâchons de leur faire la même charité qu'à leurs femmes, et ce nous est une consolation bien sensible de nous ôter le pain de la bouche pour le donner à ces pauvres gens, afin de leur inspirer l'amour de Notre-Seigneur et de sa sainte foi.

Mais après tout, c'est une providence bien particulière de ce grand Dieu, que nous ayons pu avoir des filles après le grand nombre de celles qui moururent l'année dernière. Cette maladie, qui était la petite vérole, étant universelle parmi les sauvages, se mit dans notre séminaire, qui en peu de jours ressembla à un hôpital. Toutes nos filles eurent cette maladie par trois fois, et quatre en moururent. Nous nous attendions toutes de tomber malades, tant parce que cette maladie était une vraie contagion, qu'à cause que nous étions jour et nuit à les assister, et que le peu de logement que nous avions, nous obligeait d'être continuellement les unes avec les autres. Mais Notre-Seigneur nous assista si puissamment, qu'aucune ne fut incommodée. Les sauvages qui ne sont pas chrétiens sont dans cette erreur, que c'est le baptême, l'instruction, et la demeure parmi les Français qui étaient la cause de cette mortalité; ce qui nous faisait croire qu'on ne nous donnerait plus de filles, et qu'on retirerait celles que nous avions déjà. La providence de Dieu y pourvut avec tant de bonté, que les sauvages mêmes vinrent au devant pour nous prier de prendre leurs filles; de sorte que si nous avions des vivres et des habits, nous en pourrions recevoir un très-grand nombre, quoique nous soyons extrêmement pressées pour les bâtiments. Si Dieu touche le cœur de quelques âmes saintes pour nous aider à nous bâtir proche des sauvages, comme nous en avons

le dessein, nous en aurons une grande quantité. Il nous tarde que cette heure arrive pour pouvoir faire plus parfaitement les choses pour lesquelles Notre-Seigneur nous a envoyées dans ce bienheureux pays. Pour tout logement, nous n'avons que deux petites chambres, qui nous servent de cuisine, de réfectoire, de retraite, de classe, de parloir, de chœur. Nous avons fait bâtir une petite église de bois qui est agréable pour sa pauvreté. Il y a au bout une petite sacristie, où couche un jeune homme qui appartient à madame de la Peltrie. Il nous sert de tourrier et à nous fournir toutes nos nécessités. On ne croirait pas les dépenses qu'il nous a fallu faire dans cette petite maison, quoiqu'elle soit si pauvre que nous voyons par le plancher reluire les étoiles durant la nuit, et qu'à peine y peut-on tenir une chandelle allumée à cause du vent.

Je vous dirai de quelle manière nous pouvons tenir tant de personnes dans un si petit lieu. L'extrémité des chambres est divisée en cabanes faites d'ais de pin : un lit est proche la terre, et l'autre est comme sur le fond (sur le ciel du premier), en sorte qu'il y faut monter avec une échelle. Avec tout cela, nous nous estimons plus heureuses que si nous étions dans le monastère le plus accommodé de la France. Il nous semble que nous sommes trop bien pour le Canada, où pour mon particulier je m'attendais de n'avoir pour tout logement qu'une cabane d'écorce. Mes Sœurs me disent quelquefois : si nous avons quelque peine dans le Canada, c'est de n'en pas avoir et de ne pas assez souffrir; nous nous réjouissons lorsqu'on ne nous donne rien, afin d'être pauvres en toutes choses.

Après cela, Madame, ne sommes-nous pas les plus heureuses et les plus avantagées de la terre? Je ne puis

vous exprimer le ressentiment (contentement) que j'en ai en mon âme. Bénissez pour moi l'Auteur de tant de miséricordes sur une créature si indigne. Il semble que notre bon Maître JÉSUS prend plaisir à nos pauvretés. Nous avions demandé des ouvriers de France pour nous bâtir au lieu que nous avons désigné proche des sauvages : on ne nous en a pas envoyé un seul, nos affaires ne le permettant pas, et même on nous a mandé que nous ne pouvions vivre, entretenir des séminaristes et faire bâtir ; ainsi nous voilà pour longtemps dans nos petites cabanes, si la divine bonté ne nous assiste par des voies quelle seule peut connaître. Madame notre fondatrice est toute pleine de bonne volonté pour nous, et pour nous bâtir,[1] mais ses parents ne lui permettent pas d'agir selon l'étendue de son zèle.

Voilà, Madame, un petit récit de l'état présent de notre séminaire, qui, comme vous voyez, est dans la pure providence de Dieu. Comme vous êtes visitée de plusieurs personnes puissantes, je vous supplie de le leur vouloir recommander, et si la divine Majesté touche le cœur de quelques-unes, M. de Bernières, qui s'est chargé de nos affaires, et qui nous envoie nos nécessités, est celui à qui il faudrait s'adresser. Pour l'amour de JÉSUS-CHRIST que vous aimez, rendez-vous la médiatrice des pauvres filles sauvages. Un grand nombre va se perdre si nous ne les retirons de ce malheur ; et nous ne le pouvons faire à cause de notre impuissance, tant du vivre que du logement. Nous en avons fait baptiser une depuis quelques jours, qui était sur le point de se perdre. Elle était abandonnée de toute

(1) Souvent la vénérable Mère fait du verbe *bâtir* un verbe pronominal, à peu près dans le sens où l'on emploie aujourd'hui le mot *se loger*, quand on veut dire par là se bâtir un logement.

sa nation, l'on n'osait nous la donner dans la crainte qu'elle ne gâtat nos séminaristes. On a vu en elle un changement miraculeux, car tout d'un coup elle est devenue docile et souple comme un enfant, et il ne se peut rien voir de plus ardent pour les exercices de notre sainte foi. Elle a demandé le baptême avec importunité ; et le recevant, elle y a répondu comme si elle eût été toute sa vie catéchumène. Le révérend Père Buteux, qui nous l'avait envoyée des Trois-Rivières et qui l'avait connue dans son déréglement, l'étant venu visiter, avait les larmes aux yeux la voyant dans une si grande modestie et en de si belles dispositions pour le bien. Et il me dit avec un grand ressentiment : Quand vous n'auriez fait que ce bien-là depuis que vous êtes dans ce pays, vous avez beaucoup fait et êtes plus que récompensée de vos peines par la conversion de cette âme. A Dieu seul en soit la gloire, car c'est lui qui fait tout. Je vous fais ce récit, Madame, pour vous donner sujet de louer de nouveau l'Auteur de tant de biens ; car je ne vous saurais exprimer tout ce qu'il fait en ce pays. La Relation vous en dira quelque chose, mais en vérité elle ne saurait dire tout ce qui en est, et quand elle le pourrait dire on ne le croirait pas. Mais enfin si nous sommes dignes de souffrir quelques travaux, soyez persuadée, Madame, que vous y aurez grande part. Faites-moi aussi la grâce de me faire part de vos mérites, et de me tenir, dans le cœur de l'aimable Jésus, votre....

De Québec, le 3 septembre 1640.

LETTRE XXIX.

A UN DE SES BEAUX-FRÈRES.

Elle lui parle du zèle des sauvages pour la Foi, et de la persécution suscitée chez les Hurons contre les Révérends Pères Jésuites.

Mon très-cher Frère,

La paix et l'amour de Jésus.

C'est avec un extrême contentement que j'ai reçu votre lettre en ce bout du monde, où l'on est sauvage toute l'année, sinon lorsque les vaisseaux sont arrivés, que nous reprenons notre langue française. Nous avons passé l'hiver en Canada sans aucune indisposition, contre l'attente de tout le monde, qui croyait qu'après les grandes maladies dont notre séminaire a été rempli, nous succomberions à notre tour. Nous avons passé l'été de même, quoi qu'il soit ici aussi chaud qu'en Italie. C'est pourquoi nous avons eu toute l'année des séminaristes en bon nombre, lesquelles nous donnent des consolations très-sensibles par les vertus que nous leur voyons pratiquer. On ne les prendrait jamais pour des sauvages, tant elles ont de grâce et d'adresse en ce qu'elles font, et elles sont si dévotes et si ferventes, qu'on ne dirait pas qu'elles sont nées dans la barbarie. Depuis qu'elles ont été lavées dans le sang de Jésus-Christ, elles conservent une pureté d'âme qui n'est pas

croyable. Les hommes et les femmes font de même. Ils font encore beaucoup plus, parce que poussés de zèle de communiquer la grâce que Dieu leur a faite, ils vont dans les autres nations porter des présents pour les attirer ici, afin qu'elles entendent la loi de Dieu et qu'elles s'y soumettent. L'on a baptisé plus de douze cents personnes, dont la plupart a plutôt servi à faire une Eglise triomphante qu'une militante, par une grande mortalité survenue entre les sauvages. Ainsi Dieu tire sa gloire de nos petits travaux, nonobstant la persécution que le diable a suscitée aux Hurons contre les serviteurs de Dieu, dont plusieurs ont pensé être martyrisés.

Le révérend Père Ragueneau et plusieurs de sa compagnie ont été outrageusement battus et grièvement blessés. Un sauvage ayant levé le bras pour lui fendre la tête, la hache s'attacha à ses cheveux sans pouvoir passer outre;[1] mais un bâton lui fut rompu sur le bras. Il eût bien voulu qu'on lui eût ôté la vie pour la foi qu'il annonce, mais Dieu, qui veut se servir de lui, le réserve à autre chose. Ceux de nos quartiers ne sont pas tant persécutés, mais ils sont infatigables à cultiver nos bons chrétiens, qui vivent dans la perfection où vivaient ceux de la primitive Eglise. Ils se disposent à aller prêcher aux Nipisiriniens et aux nations de la mer du Nord, trois cents lieues, à ce qu'on dit, au delà des

(1) Voici comment le Père Ragueneau raconte lui-même ce fait : « Un jeune homme que nous avions instruit m'arrache avec effort le crucifix que je portais au cou; il prend une hache, il la lève droit sur le milieu de ma tête, alors découverte, et décharge son coup si raidement, que le Père Chaumonot et moi croyions voir en ce moment ce que nous souhaitions depuis si longtemps. Je ne sais ce qui arrêta le coup, sinon la grandeur de mes péchés ; mais à moins que de sentir une hache fendre une tête en deux, on ne peut se voir plus proche de la mort. » *Relation de 1640.*

Hurons. Il semble que Dieu veut qu'on porte l'Evangile partout, et que l'empire que les démons s'étaient érigé depuis tant de siècles pour combattre celui de JÉSUS-CHRIST, soit entièrement détruit. Ils partent avec une allégresse nonpareille, dans le seul appui de la providence et à l'apostolique.

Cependant nous entendons les sauvages qui sont auprès de nous chanter les louanges de Dieu en leur langue. Leurs filles chantent au chœur avec nous, et nous leur apprenons tout ce que nous voulons, à quoi elles sont si souples, que je n'ai jamais vu dans des filles françaises les dispositions que je remarque en elles-mêmes. C'est le Saint-Esprit qui fait tout cela, car nous sommes trop faibles pour nous en attribuer quelque chose. Béni soit donc l'auteur des merveilles que nous voyons : la Relation en sera toute pleine, encore qu'il ne soit pas possible d'y mettre tout ce qui en est; aussi aurait-on de la peine à le croire. Ceux qui ne viennent en Canada que pour le temporel n'y trouveront jamais leur compte si bien que ceux qui y viennent pour donner leur vie pour JÉSUS-CHRIST. Si ceux-ci y souffrent, c'est de ne pas assez souffrir. Pour moi, j'y suis si inutile que j'ai peur d'en rendre un grand compte devant Dieu.

De Québec, le 4 de septembre 1640.

LETTRE XXX.

A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION DE TOURS.

Obligation qu'elle a à Dieu de l'avoir appelée en Canada. — Docilité des filles sauvages. — Ferveur de ceux qui sont plus avancés en âge. — Désir du martyre chez les missionnaires.

Ma très-révérende et très-chère Mère,

Enfin nous avons reçu vos lettres, un mois et demi après l'arrivée des premiers vaisseaux, parce qu'on les a envoyées par la Rochelle, d'où l'on part plus tard que de Dieppe : ce qui fait qu'à peine avons-nous du loisir pour faire nos réponses. Je réponds pourtant à la vôtre, ma très-chère Mère, dans laquelle vous dites la vérité, qu'il n'y a personne dans le monde qui ait des obligations à notre bon Dieu comme moi. Qui eût jamais pensé qu'il m'eût voulu regarder pour un dessein comme celui auquel il m'occupe? Je me perds quand j'y pense. J'en ai pourtant toujours fait les fonctions depuis que nous sommes en cette bienheureuse terre, tant au regard des filles françaises que des sauvages. Je ne puis vous exprimer le contentement que nous en recevons, particulièrement de la part de nos chères néophytes : car elles se laissent conduire comme de petits agneaux, celles de dix-sept ans, aussi bien que celles de sept ou de six. Cette docilité est commune à tous, aux hommes et aux femmes, aux grands et aux petits : car il est très-

vrai que depuis que nos sauvages sont régénérés par les eaux du saint baptême, ils entrent dans une simplicité d'enfant, en sorte que nous voyons la vérité de ces paroles de Notre-Seigneur : *Ils seront dociles à l'Esprit de Dieu* (S. JEAN, VI, 45). Joignez à cet esprit de simplicité celui de la ferveur, car nous voyons dans notre primitive Eglise le zèle et l'ardeur de la primitive Eglise convertie par les Apôtres. Je ne vous en dirai rien de bien particulier, le temps ne me le permettant pas, mais bien ce qui se présentera à mon esprit en général.

La persécution a été grande aux Hurons, où nos révérends Pères se sont vus à la veille de souffrir le martyre. Le révérend Père Ragueneau étant entré dans une cabane pour baptiser une femme qui le désirait, son mari, qui ne le voulait pas, hurlait comme une bête féroce, et prenant une hache il la déchargea sur le Père afin de lui fendre la tête : mais la hache demeura attachée à ses cheveux sans pouvoir passer outre. Ce bon Père m'a dit lui-même : Je pensais avoir la tête fendue, cependant je n'ai eu aucun mal, et je ne sais comment cela s'est fait. Le barbare en demeura si épouvanté, qu'il sortit de sa cabane, et le lendemain le Père eut le courage d'y rentrer et de donner le baptême à celle qui le désirait avec tant d'ardeur, ensuite duquel (après lequel) elle mourut le même jour.

Cette femme avait été excitée à demander ce sacrement par une fervente chrétienne, qui lui disait avec une grande candeur et simplicité : « Vous ne savez pas ce que c'est que d'être chrétien; on est si bon quand on est baptisé, que sans peine on souffre tout; hier on me dérobait devant moi et à ma vue, et je n'en dis mot. » Voilà un échantillon de la vertu de nos nouveaux chrétiens. Notre bon Joseph a fait l'office d'Apôtre cette

année, après s'y être disposé par les exercices spirituels Vous seriez ravie d'entendre ce qu'il a fait; car il a été hardiment et sans craindre la mort de bourg en bourg prêcher l'Evangile avec une élégance du paradis, n'omettant rien de ce qu'il jugeait nécessaire pour mettre notre foi en crédit. Ses compatriotes qui savaient qu'il ne pouvait avoir cette science naturellement, étaient ravis et comme en extase en l'entendant parler. Il leur disait : « Ah! si vous saviez la charité qui est parmi ceux qui croient en Dieu, vous ne demeureriez jamais comme vous êtes. Encore qu'ils ne se soient jamais vus, ce n'est qu'un cœur et une âme. Je fus ravi l'an passé, étant à Québec, à l'arrivée d'un vaisseau où il y avait de grandes filles vêtues de noir, qui pour l'amour de nous sont venues en ce pays; les unes prirent des filles Montagnaises qu'elles faisaient manger avec elles, et à qui elles donnaient de beaux habits : les autres, qui étaient habillées d'une autre couleur, prirent les malades, qu'elles soulageaient et veillaient jour et nuit avec de grands soins et de grandes fatigues. A leur arrivée on fit tant de fête, que vous eussiez dit que tout le monde de Québec n'était qu'un. O que nous sommes bien éloignés de cela! Nous vivons comme des bêtes et ne savons ce que c'est que parfaite amitié, laquelle ne se trouve qu'avec ceux qui croient en Dieu. » Voilà les sentiments d'un homme sauvage, mais que la grâce a poli au delà de tout ce que je pourrais vous en dire.

Quoique la persécution ait été grande aux Hurons, l'on n'a pas laissé d'y baptiser plus de douze cents personnes; et quant aux sauvages de ces quartiers, ceux qui ne sont pas baptisés ont honte de paraître.

C'est une chose ravissante de voir tous nos révérends

Pères prodiguer leur vie pour attirer tous ces peuples au troupeau de JÉSUS-CHRIST. C'est à qui ira aux lieux les plus éloignés et les plus dangereux, et où il n'y a aucun secours humain. Les souhaits qu'on fait ici les uns pour les autres sont : Allez, nous sommes ravis que vous alliez dans un lieu d'abandonnement : O plaise à Dieu qu'on vous fende la tête d'une hache! Ils répondent : Ce n'est pas assez ; il faut être écorché et brûlé, et souffrir tout ce que la férocité des plus barbares peut inventer de cruel. Nous souffrirons tout cela de bon cœur pour l'amour de Dieu et pour le salut des sauvages. Si cela arrive, leur dit-on, nous en chanterons le *Te Deum*. Je disais au révérend Père Ragueneau, à qui on avait rompu un gros bâton sur les bras. Hé bien, mon Père, cela n'est-il pas bon, et n'êtes-vous pas bien aise d'avoir été si bien traité? Hélas! me dit-il, j'eusse bien voulu qu'on en fût venu plus avant. Voilà ses sentiments, qui sont des sentiments d'apôtre ; et tout le monde envie ici le bonheur qui lui est arrivé.

Il en est quasi de même du révérend Père Chaumonot, qui voyant qu'on levait la hache sur son compagnon, s'écria, disant : Il faut que je sois de la partie. Pour cet effet il entra hardiment, mais Dieu les sauva tous deux pour ce coup. Tous les autres travaillent de même, chacun en sa manière. Mais comme c'est le propre de la conduite amoureuse de notre bon Dieu d'éprouver ses enfants et ses meilleurs amis, il a permis que leur maison et leur église de Québec aient été entièrement brûlées, avec tous leurs meubles, et ceux qui devaient être envoyés dans les autres maisons, en sorte qu'il ne leur est resté que ce qu'ils avaient sur eux, c'est-à-dire des habits d'été fort simples et usés. Ils regardaient ce désastre sans s'émouvoir, disant qu'ils en ressem-

blaient mieux à Jésus-Christ d'être ainsi dépourvus de tout. Ne sont-ce pas là en effet de vrais imitateurs de ce divin Maître? Je ne puis vous exprimer leur charité en notre endroit, tant au spirituel qu'au temporel, non plus qu'au regard de tout le Canada, où il n'y a personne qui ne se ressente de leurs bienfaits.

Il faut finir, ma chère Mère, vous suppliant de remercier pour nous vos révérendes Mères de Paris, qui nous ont fait cette année une grande charité, dont nous leur sommes très-obligées. Je vous remercie encore de votre amitié et de vos prières, dont je vous demande la continuation pour l'amour de Jésus, en qui je suis, ma très-révérende Mère, votre très-humble fille.

De Québec, le 4 de septembre 1640.

LETTRE XXXI.

A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

(*La Mère Marie-Gillette Rolland*).

Elle la salue par une saillie d'amitié en langue sauvage, et lui parle de la foi héroïque d'un nouveau converti, et de la providence de Dieu sur son monastère.

Ma très-chère et très-aimée Mère,

J'ai reçu une singulière consolation à la lecture de votre lettre. *Ni-Misens, eriouek ouasa ouapicha entaien aiega eapitch Khisadkihir arioui Khioua parmir, souuga ouiechimir. Ni-Misens, miouitch Kasasadkihatch Dieu, Kihisadkihir.* Voilà

qui m'est échappé. C'est-à-dire en notre langue : Ma Sœur, encore que vous soyez bien loin, néanmoins je vous aime toujours, plus que si je vous voyais. Je vous embrasse fortement, ma Sœur, et parce que vous aimez Dieu, c'est pour cela que je vous aime. Il me fallait faire cette petite saillie avec ma chère Sœur Gillette, et lui dire à peu près ce que nous disons ordinairement à nos chères néophytes. Il faut que je vous avoue qu'en France je ne me fusse jamais donné la peine de lire une histoire ; et maintenant il faut que je lise et médite toute sorte de choses en sauvage. Nous faisons nos études en cette langue barbare comme font ces jeunes enfants qui vont au collége pour apprendre le latin. Nos révérends Pères, quoique grands docteurs, en viennent là aussi bien que nous, et ils le font avec une affection et docilité incroyable. O ma chère Sœur! quel plaisir de se voir avec une grande troupe de femmes et de filles sauvages, dont les pauvres habits, qui ne sont qu'un bout de peau ou de vieille couverture, n'ont pas si bonne odeur que ceux des dames de France! mais la candeur et simplicité de leur esprit est si ravissante qu'elle ne se peut dire. Celle des hommes n'est pas moindre. Je vois des capitaines généreux et vaillants se mettre à genoux à mes pieds, me priant de les faire prier Dieu avant que de manger. Ils joignent les mains comme des enfants, et je leur fais dire tout ce que je veux. Il en est arrivé plusieurs d'une nation fort éloignée, qui, nous voyant, étaient en peine de notre façon de vie. Ils me demandèrent pourquoi nous avions la tête enveloppée, et pourquoi on ne nous voyait que par des trous, c'est ainsi qu'ils appelaient notre grille. Je leur dis que les vierges de notre pays étaient ainsi, et qu'on ne les voyait point autrement. Ils étaient ravis

de ce que pour l'amour de leur nation nous avions quitté notre pays, et que par une pure charité nous vêtions et nourrissions leurs filles comme si elles nous eussent appartenu. L'un d'eux me dit : « Tu sauras bientôt parler comme nous; pour nous, nous n'avons point encore d'esprit, mais nous en aurons quand nous serons instruits et baptisés. »

Le bon Etienne Pigarouich, qui avant son baptême était un fameux sorcier, est maintenant un homme tout de feu; aussi sa foi a mérité que Dieu fît un miracle en sa faveur. A son retour de la chasse, il dit au révérend Père Le Jeune : « Celui qui a tout fait m'a beaucoup aidé. J'étais tout languissant et prêt à mourir. En cet état je dis à ma femme : Prie celui qui a tout fait, afin qu'il me guérisse. Il est bon; néanmoins s'il veut que je meure je veux bien mourir. Alors ma femme fit cette prière : Toi qui as tout fait, tu me peux aider; guéris mon mari, car nous croyons en toi; et encore bien que tu voulusses qu'il mourût, nous ne cesserons jamais de croire en toi. Au même instant que ma femme eut fait cette prière, je me trouvai guéri.

» Il me fit la grâce entière, car je me trouve encore tout plein de force; et comme nous n'avions point de canot, je fis ma prière disant : Toi qui as tout fait, tu me peux aider, et je t'en prie, car je n'ai jamais fait de canot. Je me mis donc à faire ce canot, et non-seulement j'en vins à bout, mais encore je le fis parfaitement. Hé bien, Père Le Jeune, celui qui a tout fait ne m'a-t-il pas bien aidé? je serais mort sans lui, et me voici en parfaite santé. Mais j'ai une question à te faire : Lorsque nous sommes éloignés et que nous ne pouvons entendre la messe, ne serait-il pas bon que j'eusse une chandelle en priant Dieu? Tu me défends de penser à

autre chose qu'à lui; néanmoins lorsque je le prie, l'envie me vient de regarder si tous mes gens sont en prière : Alors tout doucement et de peur de leur donner mauvais exemple, je tourne les yeux, et aussitôt je les referme de même. Dans la résolution que j'avais faite de châtier les désobéissants, il y en eut un sur la tête duquel je mis de la cendre rouge. Est-ce mal fait que de faire tout cela? » On ne peut voir ce bon chrétien sans avoir de la dévotion. Il y a encore deux capitaines à Sillery, qui vivent saintement, et ces trois tiennent tout dans le devoir.

Quant à ce qui nous touche plus particulièrement, nous ressentons tous les jours les effets de l'amoureuse providence de Dieu en notre endroit. Je pensais que cette année nous manquerions de tout, à cause de notre extrême pauvreté : M. Marchand[1] nous a donné de quoi vêtir nos séminaristes, un ciboire et des outils pour le travail; vos bonnes Mères de Paris nous ont envoyé un présent de valeur de plus de deux cent cinquante livres; nos chères Mères de Tours et de Loches nous ont fait une bonne aumône; nos amis de Tours s'y sont joints; et tout cela nous a ôtées de la nécessité où nous étions d'employer nos tours de lit à faire des habits à nos filles, selon la résolution que nous en avions prise. Voilà donc ce que la divine Providence fait pour ses enfants, et je vous assure qu'elle a pour nous un soin tout particulier. Les habitants de Québec nous donnent des légumes et d'autres semblables rafraîchissements, en sorte que nous sommes trop à notre aise. Nous avons passé cet hiver aussi doucement qu'en

(1) Bourgeois de Tours d'une haute piété et ami intime de la Mère de l'Incarnation. (Note de Cl. Martin.)

France; et quoique nous soyons pressées dans un petit trou où il n'y a point d'air, nous n'y avons point été malades, et jamais je ne me sentis si forte. Si en France on ne mangeait que du lard et du poisson salé comme nous faisons ici, on serait malade et on n'aurait point de voix; nous nous portons fort bien et nous chantons mieux qu'on ne fait en France. L'air est excellent, aussi est-ce un paradis terrestre, où les croix et les épines naissent si amoureusement, que plus on en est piqué, plus le cœur est rempli de douceur. Priez Notre-Seigneur qu'il me fasse la grâce de les aimer toujours. Adieu, ma chère Sœur.

De Québec, le 4 de septembre 1640.

LETTRE XXXII.

A UN DE SES BEAUX-FRÈRES.

Progrès de la religion chrétienne. — Manière dont on traite les sauvages pour les attirer à la Foi.

Mon très-cher Frère,

Béni soit le Roi du ciel et de la terre, qui, par sa bonté, a fait arriver les vaisseaux à notre port, après avoir couru les risques de l'armée navale des ennemis, et s'être sauvés par le moyen d'une escorte de quarante vaisseaux, que Monseigneur le cardinal de Richelieu envoya à la prière de madame la duchesse d'Aiguillon! Nous avons reçu ce qu'on nous envoyait de France et

tout ensemble votre charité, dont je vous suis beaucoup obligée et vous en rends mes très-humbles actions de grâces. Nous avons toujours fait nos fonctions envers les filles, tant sauvages que françaises, depuis que nous sommes en ce bout du monde, outre les femmes externes qui sont souvent parmi nous. A cette fin nous étudions la langue algonquine par préceptes et par méthode, ce qui est très-difficile. Notre-Seigneur néanmoins me fait la grâce d'y trouver de la facilité, ce qui m'est d'une très-grande consolation. L'on nous figurait le Canada comme un lieu d'horreur; on nous disait que c'étaient les faubourgs de l'enfer, et qu'il n'y avait pas au monde un pays plus méprisable. Nous expérimentons le contraire, car nous y trouvons un paradis, que pour mon particulier je suis indigne d'habiter. Il y a des filles sauvages qui n'ont rien de la barbarie. Elles perdent tout ce qu'elles ont de sauvage sitôt qu'elles sont lavées des eaux du saint baptême, en sorte que ceux qui les ont vues auparavant courir dans les bois comme des bêtes, sont ravis et pleurent de joie de les voir, douces comme des brebis, s'approcher de la sainte Table pour y recevoir le véritable Agneau. L'on n'eût jamais cru qu'elles eussent pu demeurer enfermées dans un cloître : elles y demeurent néanmoins sans peine, et n'en sortent point sans congé

Je ne parle point des consolations que nous avons de voir le progrès de nos nouveaux chrétiens qui se sont rendus sédentaires. L'on voit des sorciers devenus apôtres et prêcher hardiment l'Evangile à leurs compatriotes. La Relation vous le dira, car les lettres sont arrivées si tard, que je n'ai pas le loisir de m'étendre. Comme vous êtes jaloux de la gloire du Roi des Nations, votre cœur sera comblé de joie d'apprendre

que douze cents personnes ont été baptisées. Ce sont des effets du bras tout-puissant, qui, par les travaux de sa vie et de sa passion, s'est acquis tous ces peuples; on en a encore découvert de nouveaux, à la conversion desquels on va travailler. Ils soupirent après notre sainte foi, et les révérends Pères de la Compagnie, de leur part, n'épargnent ni vie, ni santé pour les gagner entièrement à Jésus-Christ. De notre côté, nous y contribuons de tout notre possible. Il me semble que lorsque nous faisons festin à nos sauvages, et que, pour en traiter splendidement soixante ou quatre-vingts on n'y emploie qu'environ un boisseau de pruneaux noirs, quatre pains de six livres pièce, quatre mesures de farine de pois ou de blé d'Inde, une douzaine de chandelles de suif fondues, deux ou trois livres de gros lard, afin que tout soit bien gras, car c'est ce qu'ils aiment, il me semble, dis-je, que l'on doit déplorer les grandes superfluités du monde, puisque si peu de chose est capable de contenter et de ravir d'aise ces pauvres gens, parmi lesquels néanmoins il y a des capitaines qui, à leur égard, passent pour des princes et pour des personnes de qualité. Et cependant ce festin que je viens de décrire et qui leur sert tout ensemble de boire et de manger, est un de leurs plus magnifiques repas. Voilà comme on les gagne, et comme à la faveur d'un appât matériel on les attire à la grâce de Jésus-Christ. Priez ce divin Sauveur pour eux et pour moi qui suis votre...

De Québec, le 4 de septembre 1640.

LETTRE XXXIII.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

Elle exprime son désir de lui rendre service.

Ma très-chère et bien-aimée Sœur,

La paix et l'amour de l'aimable JÉSUS.

Il me tardait d'avoir de vos nouvelles, car il est vrai que mon cœur est tout à fait uni au vôtre, et je n'ai point douté que de votre part vous n'ayez beaucoup prié pour moi. Nous avons ici ressenti l'effet de vos prières et de celles de votre sainte Communauté, qui, non contente de ses prières, a encore voulu nous combler de ses bienfaits. Le Dieu du Canada saura bien les récompenser. Je me suis mise en peine de vous faire chercher un pied d'élan; mais vos lettres sont venues si tard que je n'ai encore rien d'assuré.[1] Je ferai mon possible pour en trouver, prenant un singulier plaisir de vous rendre quelque petit service. Vous savez com-

(1) On se demandera peut-être par quelle singulière fantaisie une religieuse désire avoir un pied d'élan, animal gros comme un bœuf, et ressemblant beaucoup au cerf. Voici une explication qui me semble très-vraisemblable. Beaucoup de médecins, au XVIIe siècle, croyaient que la corne des pieds de l'élan était un remède infaillible pour guérir l'épilepsie : en sorte que si la guérison n'avait pas lieu, on supposait que la substance employée n'était pas de vraie corne d'élan. Il est donc probable que quelque médecin ou pharmacien aura prié les Ursulines de Tours de lui procurer le précieux médicament.

bien je puis peu en effet; mais d'affection je ne sais ce que je voudrais faire pour vous, ma chère sœur, qui prenez tant de part à mon bonheur. Priez la divine bonté que mes péchés ne me privent point des biens qu'elle me veut faire, si je lui suis fidèle. Adieu, ma très-chère sœur.

De Québec, le 7 de septembre 1640.

LETTRE XXXIV.

A LA SUPÉRIEURE DES URSULINES DE TOURS.

(*La Mère Ursule.*)

Les Révérends Pères Jésuites sont accusés et persécutés par les Hurons comme magiciens. — Leur zèle pour le salut des âmes, et le désir qu'ils ont du martyre.

Ma révérende et très-chère Mère,

Le retardement du vaisseau qui nous apportait vos lettres m'ôtait l'espérance d'en recevoir aucune de votre part, parce que nous le tenions perdu. Il est de la prudence de ne pas mettre tout ce que l'on a dans une même voiture, parce que si le vaisseau vient à se perdre, l'on perd tout à la fois tous ses rafraîchissements et l'espérance de rien recevoir que l'année suivante. Enfin il est arrivé sur la fin du mois d'août, chargé de vos bienfaits, sans lesquels nous eussions manqué de beaucoup de choses. Le Dieu du Canada, qui vous a inspiré d'aider son Séminaire, vous récompensera de ses biens infinis.

Le récit que je vous ai envoyé par une autre voie, vous apprend ce qui s'est passé dans l'éducation de nos séminaristes; et je m'y suis engagée de vous parler des actions héroïques de nos révérends Pères; c'est ce que je vais faire.

Les démons ont conspiré de détruire, s'ils peuvent, la mission des Hurons, et font en sorte que toutes les calomnies que l'on produit contre les missionnaires paraissent comme des vérités. L'on a fait de grandes assemblées afin de les exterminer, et eux, bien loin de s'effrayer, attendent la mort avec une constance merveilleuse; ils vont même au devant dans les lieux où la conspiration est le plus échauffée. Une femme des plus anciennes et des plus considérables de cette nation harangua dans une assemblée en cette sorte : « Ce sont les Robes noires qui nous font mourir par leurs sorts : Ecoutez-moi, je le prouve par les raisons que vous allez connaître véritables. Ils se sont logés dans un tel village où tout le monde se portait bien; sitôt qu'ils s'y sont établis, tout y est mort à la réserve de trois ou quatre personnes. Ils ont changé de lieu, et il en est arrivé de même. Ils sont allés visiter les cabanes des autres bourgs, et il n'y a que celles où ils n'ont point entré qui aient été exemptes de la mortalité et de la maladie. Ne voyez-vous pas bien que quand ils remuent les lèvres, ce qu'ils appellent prière, ce sont autant de sorts qui sortent de leurs bouches? il en est de même quand ils lisent dans leurs livres. De plus, dans leurs cabanes ils ont de grands bois (ce sont des fusils) par le moyen desquels ils font du bruit et envoient leur magie partout. Si l'on ne les met promptement à mort, ils achèveront de ruiner le pays, en sorte qu'il n'y demeurera ni petit ni grand. » Quand cette femme eut

cessé de parler, tous conclurent que cela était véritable, et qu'il fallait apporter du remède à un si grand mal.

Ce qui a encore aigri les affaires, c'est qu'un sauvage se promenant rencontra une personne inconnue qui lui donna bien de la frayeur. Ce spectre lui dit : « Ecoute-moi, je suis JÉSUS que les robes noires invoquent mal à propos; mais je ne suis point le maître de leur imposture. » Ce démon qui feignait être JÉSUS ajouta mille imprécations contre la prière et contre la doctrine que les Pères prêchaient, ce qui augmenta étrangement la haine qu'on leur portait déjà. On en vient aux effets; les uns sont battus, les autres blessés, les autres chassés des cabanes et des bourgs. Cependant, quoique la mort causât partout des ravages étranges, ils ne laissaient pas de se jeter sans crainte dans les périls, afin de baptiser les enfants et ceux qu'ils trouveraient en état. Le bon Joseph qui les suit partout, faisant l'office d'apôtre, se rend l'opprobre de sa nation pour le nom de JÉSUS-CHRIST. Plus on leur fait de mal, plus ils sont hardis.

Le révérend Père Pijart est descendu cette année à Québec pour les affaires de la mission : on l'a fait ramer tout le long du voyage, avec tant d'inhumanité, que quand il est arrivé, il ne pouvait se soutenir, et à peine put-il dire la messe. Il m'a fait le récit des peines que les Pères souffrent en cette mission; elles sont inconcevables, et néanmoins son cœur était rempli d'une telle ardeur d'y retourner, qu'il oublia tous les travaux du voyage pour aller chercher ses amoureuses croix, qu'il proteste qu'il ne changerait pas, hors la volonté de Dieu, pour le paradis. On ne put jamais gagner sur lui de lui faire prendre quelques petits rafraîchissements pour le chemin. Je ne sais ce qui

arrivera de lui ni des Pères qui l'accompagnent, parce que les accusations que l'on apporte contre eux sont produites dans un certain jour qui les fait paraître véritables. On les regarde effectivement comme des sorciers, d'autant que, partout où ils allaient, Dieu permettait que la mortalité les accompagnât, pour rendre plus pure la foi de ceux qui se convertissaient. Ils furent réduits à cette extrémité que de cacher leurs bréviaires, et de ne plus faire d'oraisons vocales. Je vous conjure, ma très-chère Mère, de renouveler vos prières pour ces grands serviteurs de Dieu. Je vous envoie, comme à ma plus chère amie, les lettres qu'ils m'écrivent, afin que vous les voyiez et que vous les gardiez par respect, comme venant de la part de ces admirables ouvriers de l'Evangile.

L'on renvoie ici le révérend Père Poncet, pour se remettre d'une indisposition qui lui est survenue; nous en sommes en peine, parce qu'on nous a dit que trois canots ont été pris des Iroquois. Si cela se trouve véritable il est pris infailliblement, et peut-être déjà mangé. Nous aurons, possible, un martyr en sa personne, ce qui fera une grande jalousie aux autres, qui soupirent incessamment après cette haute grâce. Nous sommes de promesse avec eux que, si ce bonheur leur arrive, nous en chanterons le *Te Deum,* et qu'en échange ils nous feront part du mérite de leur sacrifice. Je ne crois pas que la terre porte des hommes plus dégagés de la créature que les Pères de cette mission. On n'y remarque aucun sentiment de la nature, ils ne cherchent qu'à souffrir pour JESUS-CHRIST et à lui gagner des âmes. L'hiver dernier, une vieille femme qui nous avait amené une séminariste, demeura dans la rigueur d'un grand froid dans la neige à quatre lieues d'ici.

Le révérend Père Le Jeune le sut, et prenant avec lui un bon Frère et un sauvage, l'alla chercher pour l'aider à bien mourir ou pour l'amener à l'Hôtel-Dieu. Ils passèrent la nuit dehors ensevelis dans la neige, durant un froid si horrible que le serviteur de M. de Piseaux, qui traversait un chemin, en mourut. Ils trouvèrent cette femme avec encore assez de force pour être transportée jusqu'à Québec. Ils la traînèrent sur une écorce avec des peines incroyables. Le lendemain elle mourut, recevant la récompense de sa foi et de sa patience, et le Père conservant le mérite de sa charité. Nous voyons tous les jours de semblables actions de vertu, qui montrent combien ces hommes apostoliques sont ennemis d'eux-mêmes et de leur repos pour le service de leur Maître.

Quant aux sauvages sédentaires, ils sont dans la ferveur des premiers chrétiens de l'Eglise. Il ne se peut voir des âmes plus pures ni plus zélées pour observer la loi de Dieu Je les admire quand je les vois soumis comme des enfants à ceux qui les instruisent. La Mère Marie de Saint-Joseph vous écrit quelque chose de leur ferveur, qui vous donnera un ample sujet de louer l'Auteur de tant de biens, et de le prier pour la conversion des sauvages errants, qui commencent à être touchés et à vouloir s'arrêter (se fixer) à l'exemple de leurs compatriotes, qui sont sédentaires depuis leur conversion. Aimez surtout notre petit séminaire, qui loge des âmes très-innocentes et nouvellement lavées dans le sang de l'Agneau. Elles prient beaucoup pour vous et pour leurs autres bienfaiteurs, et je ne doute point que vous n'en ressentiez les effets, puisque Dieu se plaît d'exaucer les prières des âmes pures.

J'ai commission de M. le Gouverneur et du révérend

Père Le Jeune de vous envoyer une certaine bave qui est comme du coton, afin de faire épreuve en plusieurs façons de ce que l'on en pourrait faire. Je crois qu'il la faudra battre et carder, pour voir si on la pourrait filer. Cela est plus délié que de la soie et du castor. Je vous supplie donc de la faire voir à quelqu'un qui ait de l'industrie, et si on la peut façonner et mettre en œuvre, de nous en faire voir des essais. Nous en pourrons affier (cultiver) ici, si l'on trouve qu'elle puisse être utile à quelque chose. Adieu, ma très-chère Mère, je ne suis pas tant éloignée de vous d'esprit que de corps. Nous aimons un objet immense dans lequel nous vivons, et dans lequel aussi je vous vois et vous embrasse par l'union qui nous lie en lui, et qui nous y liera, comme j'espère, éternellement.

De Québec, le 13 de septembre 1640.

LETTRE XXXV.

A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION DE TOURS.

Elle témoigne sa joie d'être dans un pays et dans des emplois où elle peut devenir sainte. — Zèle apostolique d'un sauvage nouvellement converti. — Quelques coutumes des sauvagés.

Ma révérende et très-honorée Mère,

Je salue votre cœur en celui qui est le lien de nos affections. La distance de tant de mers ne peut refroidir ce que mon cœur conserve pour le vôtre. O ma très-

chère Mère, que les miséricordes de notre aimable Epoux sont grandes en mon endroit! Vous me consolez plus que je ne puis vous dire d'y prendre tant de part. Vous les appelez grandes, mais en vérité vous ne les sauriez exagérer. Savez-vous bien que les cœurs ont ici de tout autres sentiments qu'en France? Non des sentiments sensibles, car il n'y a point d'objets qui puissent flatter les sens; mais des sentiments tout spirituels et tout divins : car Dieu y veut le cœur si dénué de toutes choses, que la moindre occasion lui serait un tourment s'il y voulait d'autres dispositions que celles que la divine Providence fait naître à chaque moment. O mon Dieu, que l'âme serait riche en peu de temps, si elle voulait, et si elle était fidèle! Nous voyons néanmoins ici une espèce de nécessité de devenir sainte; ou il faut mourir, ou y prêter consentement.

Je ne pensais pas faire cette saillie, ma très-aimée Mère, mais mon cœur s'est épanché insensiblement et n'a pu s'empêcher de vous parler par ma plume. Nous habitons un quartier où les Montagnais, les Algonquins, les Abnaquiouois et ceux du Saguenay[1] vont s'arrêter, parce que tous veulent croire et obéir à Dieu; n'est-ce pas là pour mourir de joie? Un homme de leurs côtés, qui a été baptisé depuis peu, a plus fait par ses sermons que cent prédicateurs n'auraient fait en plusieurs années. C'est le bon chrétien Charles, de Tadoussac. Il n'y a que deux jours que je prenais un singulier plaisir à lui faire raconter ses harangues, et de quelle manière il s'est comporté au dernier voyage qu'il a fait à Tadoussac, où il emporta tous les cœurs pour les faire

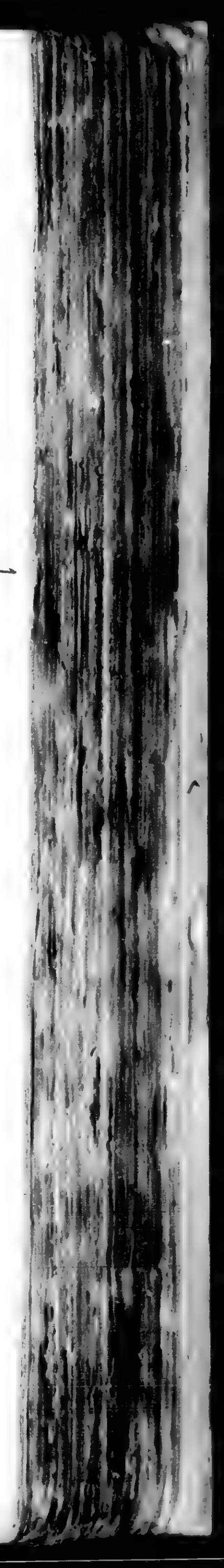
(1) Le Saguenay est une rivière qui se jette dans le Saint-Laurent, près de Tadoussac. On appelait habitants du Saguenay ceux qui demeuraient près de cette rivière.

acquiescer à la doctrine que le Père Le Jeune leur prêchait. Enfin l'on voyait prêcher deux Apôtres en même temps, l'un Jésuite, et l'autre sauvage, chrétien seulement depuis six mois.

Dans l'entretien que j'eus avec ce bon néophyte, je demeurai vivement touchée lorsqu'il me disait si fervemment ce qu'il avait fait pour gagner ses compatriotes. Je lui dis pour l'encourager encore davantage : Je veux te donner de la bougie et des images, afin que tu puisses prier le matin et le soir, lorsque tu seras à la chasse. Cela va bien, me dit-il ; je m'en vais te montrer comme je dresserai mon autel et de quelle manière je prierai Dieu. Il plaça ses images, puis il se mit à genoux, et ayant fait le signe de la croix il pria quelque temps avec tant d'ardeur, et entra dans un si profond recueillement qu'il semblait qu'il fût ravi.

Ce fut lui qui dressa une cabane au Père Le Jeune à Tadoussac, et qui lui fit une petite chapelle. C'était lui encore qui le gardait, de crainte que quelque ennemi de la foi ne l'abordât. Mon Père, lui disait-il, je porte mon pistolet pour te garder, et je ferai autant de pas que toi, car il y a des méchants qui ne te veulent pas de bien. Ce généreux chrétien a une femme païenne des plus méchantes et des plus insupportables, qui lui fait mille peines : il souffre ses malices et ses emportements avec patience, et ne l'a point encore voulu quitter, pour tâcher de la convertir et pour sauver l'âme d'une petite fille qu'elle perdrait : parce que c'est la coutume du pays que quand les personnes mariées se séparent, la femme emmène les enfants.

Nous avons un grand nombre de semblables dévots et de dévotes sauvages, qui s'entendent très-bien à la récollection intérieure ; ils nous visitent fort souvent,



mais avec tant de grâce que cela nous ravit. Les capitaines règlent leurs visites comme les personnes de qualité font en France. Il y a cette différence qu'on ne fait point de festins à nos parloirs de France, mais l'on en fait en celui ci. On leur sert de bons plats de sagamite, de farine d'Inde et de pois qui passent entre eux pour un grand régal : car ce serait une chose honteuse d'envoyer un sauvage sans lui présenter à manger. Nous sommes heureuses d'avoir des écuelles de bois ou d'écorce, même pour les capitaines. Faute de petites cuillères, ils se servent souvent de celle de notre pot, ou bien ils prennent des écuelles à oreilles afin de manger plus à l'aise. Voilà la simplicité de ces bonnes gens. Nos séminaristes sont plus polies, car l'habitude qu'elles ont d'être avec nous les rend tout autres.

Une femme sauvage voulant coucher chez nous, assista aux prières et à l'examen de conscience qu'on fait faire aux séminaristes. Cette femme ayant paru triste, on lui en demanda la cause. Hélas, dit-elle, je n'avais point encore su qu'il fallait faire l'examen à la fin de la journée, voilà pourquoi je suis triste, mais désormais je le ferai toujours. C'est là un point que nous inculquons fort à nos séminaristes et que nous reconnaissons leur être fort utile; car d'elles-mêmes elles disent leurs fautes tout haut, et par cette déclaration nous connaissons la pureté de leurs cœurs.

Nos révérendes Mères de Paris ont marié cette année une de nos filles ; je leur envoie un billet pour une autre. Notre-Seigneur leur rendra abondamment cette charité. Vous m'obligez infiniment de celle que vous voulez nous faire. Il est vrai, ma très-bonne Mère, qu'il nous faut trouver à cette première flotte près de six mille livres,

tant pour payer nos ouvriers et nos matériaux, que pour faire notre provision de vivres; ce qui nous oblige à nous priver cette année de toute sorte de rafraîchissements et de commodités, même nécessaires, pour prier nos amis de nous donner en argent les aumônes qu'ils voudraient nous donner en d'autres manières. C'est ce qui me fait aussi vous supplier de donner à ma révérende Mère Prieure de notre maison de Tours celle qu'il vous plaira de nous faire. Je fais la même prière à tous nos bienfaiteurs de Paris et d'ailleurs. C'est pour nous tirer de l'extrême incommodité où nous sommes; car nous souffrirons toujours jusqu'à ce que nous soyons bâties. L'on jette les fondements de notre monastère proche le fort de Québec, qui est le lieu le plus sûr.

Il faut que je finisse, après vous avoir dit que tous les révérends Pères de la Compagnie se rendent admirables par leurs actions héroïques. Ils ne craignent ni vie ni mort, se jetant par un saint aveuglement dans la barbarie la plus féroce. On les bafoue, on les frappe, on les tient pour sorciers, et ils font gloire de tout cela; aussi Dieu bénit leur travail par le grand nombre de peuple qu'il convertit par leur moyen. Adieu, ma très-chère Mère, je vous embrasse un million de fois. C'est sans feintise (avec sincérité) que je suis toute vôtre en celui qui est notre tout.

De Québec, le 24 août 1641.

LETTRE XXXVI.

A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

(*La Mère Marie-Gillette Roland.*)

Elle lui parle de son indignité dans la mission de Canada ; de sa facilité à apprendre la langue et à instruire les sauvages ; et de la simplicité des nouveaux convertis.

Ma révérende et chère Mère,

La paix et l'amour de notre tout aimable Jésus.

Mon cœur conserve toujours l'amour qu'il a pour ma chère Sœur Gillette, de qui nous parlons souvent, comme d'une personne dont la mémoire nous est très-chère. Vous m'avez beaucoup consolée de me donner des nouvelles de ma très-chère Sœur Louise-Françoise. J'ai béni notre bon Dieu de l'avoir si amoureusement appelée. Je vous prie de l'assurer que je prie et fais prier pour elle, afin que Notre-Seigneur lui donne la persévérance en ses saintes résolutions. Vive Jésus, ma très-chère Sœur; vive Jésus qui fait tant et tant de miséricordes aux pauvres! Il m'en fait tant, et de si grandes, que je ne puis vous les exprimer. Qui suis-je, ma très-aimée Sœur, pour avoir été appelée à un emploi si saint? Je n'eusse jamais osé avoir seulement la pensée de pouvoir parvenir à enseigner nos chers néophytes, et néanmoins notre bon Maître me donne la facilité à le faire en leur langue.

Je vous avoue qu'il y a bien des épines à apprendre

un langage si contraire au nôtre ; et pourtant on se rit de moi quand je dis qu'il y a de la peine : car on me représente que si la peine était si grande, je n'y aurais pas tant de facilité. Mais croyez-moi, le désir de parler fait beaucoup; je voudrais faire sortir mon cœur par ma langue, pour dire à mes chers néophytes ce qu'il sent de l'amour de Dieu et de JÉSUS notre bon Maître. Il n'y a point de danger de dire à nos sauvages ce que l'on pense de Dieu. Je fais quelquefois des colloques à haute voix en leur présence, et ils font de même. O si la simplicité régnait dans tous les cœurs, comme elle règne en ceux de nos nouveaux chrétiens, il ne se verrait rien dans le monde de plus ravissant. Ils disent leurs péchés tout haut avec une candeur nonpareille, et ils en reçoivent le châtiment avec une admirable soumission. Je parlais hier à un qui s'était tant oublié que de suivre des païens à la chasse. M'ayant rendu visite à son retour, je lui dis : Hé bien, feras-tu encore les malices que tu as faites jusqu'à présent? Ne quitteras-tu point la païenne avec laquelle tu as fait alliance? Aimes-tu Dieu? Crois-tu en lui? Veux-tu obéir? Oh! c'en est fait, me dit-il, j'aime Dieu et l'aime tout à bon; la résolution en est prise, je veux désormais lui obéir; je crois en lui, et pour le mieux faire je quitte cette femme et me viens retirer avec les chrétiens sédentaires. Je suis extrêmement triste d'avoir fâché celui qui a tout fait. Après que je lui eus fait la réprimande, je le consolai sur la résolution qu'il avait prise, et qui était sans fiction, car il parlait de ses péchés tout haut et devant un autre sauvage, et il recevait les réprimandes que je lui en faisais avec tant d'humilité, qu'il n'y a personne qui n'en eût été touché. Il faut vous avouer, ma chère Sœur, que ces dispositions sont aimables.

Il y a des temps auxquels les sauvages meurent presque de faim; ils font quelquefois trois ou quatre lieues pour trouver de méchantes meures de halliers, et de méchantes racines que nous aurions de la peine à souffrir dans la bouche. Nous sommes si affligées de les voir ainsi affamés, qu'à peine osons-nous les regarder. Jugez s'il est possible de ne se pas dépouiller de tout en ces rencontres. Ils veulent parfois reconnaître le bien qu'on leur fait, quand ils reviennent de leur chasse, par quelque morceau de boucan (viande fumée) que nous prenons pour les contenter, car nous ne saurions seulement en souffrir l'odeur; eux le mangent tout cru avec un plaisir incroyable.[1]

Offrez tous leurs besoins et tous ceux de ces contrées à notre bon Maître, dont je vous souhaite toutes les bénédictions en reconnaissance du bien que vous faites à notre petit séminaire. Je vous embrasse et suis en lui de tout mon cœur votre....

De Québec, le 30 août 1641.

(1) Voici comment le Père Le Jeune, dans sa Relation de 1634, décrit la préparation du boucan :

« Quand les sauvages ont tué plusieurs élans et passé plusieurs jours en festins, ils pensent à leur provision et à leur sécherie. Ils vous étendront sur des perches les deux côtés d'un grand orignac (élan), en ayant ôté les os. Si la chair est trop épaisse, ils la divisent par tranches, et en outre la tailladent, afin que la fumée la dessèche et la pénètre partout. Lorsqu'elle commence à se sécher ou boucaner, ils la battent avec des pierres, la foulent aux pieds, afin qu'il n'y demeure plus aucun suc qui la puisse corrompre. Enfin quand elle est bien boucanée, ils la plient et la mettent en paquets. Voilà leur provision. Le boucan est un pauvre manger. »

Ceci surtout n'est pas difficile à croire.

LETTRE XXXVII.

A UNE DE SES SŒURS.

Elle la console sur la mort de son mari et lui conseille de demeurer dans l'état de veuvage.

Ma très-chère Sœur,

Je prie JÉSUS crucifié d'être votre tout pour jamais.

Je ne puis vous dissimuler que j'ai été sensiblement touchée, et que j'ai vivement ressenti votre affliction dans la perte de mon bon frère, que j'aimais uniquement. Il est mort sur la terre et devant les hommes, mais je crois qu'il est vivant dans le ciel et devant Dieu. Vous ne pouvez douter que je n'aie fait pour le repos de son âme tout ce que l'amitié jointe à la charité chrétienne m'a pu suggérer, et que je n'aie procuré pour lui le plus de suffrages qu'il m'a été possible des Apôtres de cette mission. Vous me priez que je demande à Dieu qu'il vous laisse dans l'état où vous êtes. Je l'en prie et le souhaite; mais il faut que vous sachiez, ma très-chère Sœur, que si vous demeurez dans l'état de viduité, votre vie doit être une pratique continuelle de vertus. Il vous faut mépriser toutes les vanités du monde : car, comme dit saint Paul, la veuve qui vit dans les délices est morte, quoiqu'elle semble vivre aux yeux du monde. Je connais votre cœur et votre naturel porté à faire le bien; je

vous conjure donc, ma très-aimée Sœur, de vous comporter selon le dessein de Dieu sur vous. J'ai été un peu mortifiée de ce que vous ne m'avez rien mandé de l'état de vos affaires; car il faut que vous sachiez que tout ce qui vous touche me touche, et qu'encore que vous soyez fort éloignée de moi, je ne laisse pas de vous offrir à Dieu avec toute votre famille. Je ne vous saurais dire combien je vous aime ; si j'étais riche en mérites vous y auriez bonne part; mais comme j'en suis fort pauvre, je vous offre tous les jours au Père Eternel sur le cœur de son très-aimable Fils Jesus. C'est là que je suis votre....

De Québec, le 2 de septembre 1641.

LETTRE XXXVIII.

A PLUSIEURS DE SES NEVEUX EN COMMUN.

Elle les exhorte à mener une vie chrétienne et digne d'enfants de Dieu.

Mes chers enfants,

Je vous embrasse tous dans le cœur de notre très-aimable Jesus, dans lequel je vous vois très-souvent. Si vous voyiez mon cœur, il vous dirait qu'il vous aime de la plus sincère affection qu'il puisse avoir pour des âmes qui me sont très-chères. Mais je vous aime pour le ciel, où j'espère vous voir un jour. C'est pourquoi je vous conjure de vivre comme vrais enfants du Père

céleste, régénérés dans les eaux du saint baptême : je dirai mieux, dans le sang de JÉSUS-CHRIST, qui donne toute la vertu à ce sacrement. Ne dégénérez donc point de cette haute vocation, ni des sublimes pensées de ses enfants. Le vrai moyen de vivre dans ce haut état et de demeurer dans les bonnes grâces de ce divin Père, c'est d'observer ses commandements, de fréquenter souvent les sacrements et de régler vos mœurs sur les exemples de JÉSUS-CHRIST, conformément à l'état où il vous appellera. Je vous prie de prier pour moi, à ce qu'il plaise à Dieu me faire miséricorde par le sang de son bien-aimé Fils. Priez aussi pour nos sauvages. Adieu mes chers enfants; je vous écris à tous ensemble, ne le pouvant faire à chacun en particulier, accablée comme je suis d'occupation. Adieu.

4 de septembre 1641.

LETTRE XXXIX.

A SON FILS.

Elle lui témoigne sa joie de ce que Dieu l'avait appelé à l'état religieux, et l'exhorte à la persévérance. — Son zèle pour le martyre. — La fidélité au service de Dieu est un martyre sans effusion de sang.

Mon très-cher et bien-aimé Fils,

L'amour et la vie de JÉSUS soient votre héritage.

Votre lettre m'a apporté une consolation si grande qu'il me serait très-difficile de vous l'exprimer. J'ai été

toute cette année en de grandes croix à votre occasion, mon esprit envisageant les écueils où vous pouviez tomber. Mais enfin, notre bon Dieu lui a donné le calme dans la créance que son amoureuse et paternelle bonté ne perdrait point ce qu'on avait abandonné pour son amour. Votre lettre m'y a confirmée et m'a fait voir ce que j'avais espéré pour vous, et bien par-dessus toutes mes espérances, puisque sa bonté vous a placé dans un Ordre si saint, que j'honore et estime infiniment. J'avais souhaité cette grâce pour vous lorsqu'on réforma les monastères de Tours, mais parce qu'il faut que les vocations viennent de Dieu, je ne vous en dis rien, ne voulant pas mettre du mien en ce qui appartient à Dieu seul.

Vous avez été abandonné de votre mère et de vos parents; cet abandon ne vous a-t-il pas été avantageux? Lorsque je vous quittai n'ayant pas encore douze ans, je ne le fis qu'avec des convulsions étranges, qui n'étaient connues que de Dieu seul. Il fallait obéir à sa divine volonté, qui voulait que les choses se passassent de la sorte. Il me promit qu'il aurait soin de vous, et alors mon cœur s'affermit pour surmonter ce qui avait retardé mon entrée en religion dix ans entiers; encore fallut-il que la nécessité de le faire me fût signifiée par mon directeur, et par des voies que je ne puis confier à ce papier, et que je vous dirais volontiers à l'oreille. Je prévoyais l'abandon de nos parents, ce qui me causait mille croix, et ensuite l'infirmité humaine qui me faisait appréhender votre perte. Lorsque j'ai passé par Paris, il m'était facile de vous placer. La reine, madame la duchesse d'Aiguillon et madame la comtesse de Brienne, qui me firent toujours l'honneur de me regarder de bon œil, et qui m'ont encore honorée cette année

de leurs lettres, ne m'eussent rien refusé de ce que j'eusse désiré pour vous. (Je remercie madame la duchesse d'Aiguillon du bien qu'elle vous a voulu faire.) Mais la pensée qui me vint alors fut que si vous étiez avancé dans le monde, votre âme serait en danger de se perdre. Et de plus, les pensées qui m'avaient autrefois occupé l'esprit pour ne désirer que la pauvreté d'esprit pour héritage pour vous et pour moi, me firent résoudre de vous laisser une seconde fois entre les mains de la Mère de bonté, me confiant que, puisque j'allais exposer ma vie pour le service de son Fils, elle prendrait soin de vous. Ne l'aviez-vous pas aussi prise pour Mère et pour Epouse, lorsque vous entrâtes dans vos études? Vous ne pouviez donc attendre d'elle qu'un bien semblable à celui que vous possédez. Les avantages qui se sont présentés pour vous à Paris étaient quelque chose, mais ils étaient infiniment au-dessous de ceux que vous possédez à présent. Je crois, et votre lettre me le confirme, que vous ne les regrettez pas, et que vous vous mettez peu en peine des disgrâces de votre condition, dont vous me parlez, qui ne sont nullement considérables. Je ne sais qui vous en a donné la connaissance, car de moi, je n'eusse eu garde de vous en parler. Je ne vous ai jamais aimé que dans la pauvreté de JÉSUS-CHRIST, dans laquelle se trouvent tous les trésors. Vous n'étiez pas encore au monde, cela est certain, que je la souhaitais pour vous, et mon cœur en ressentait des mouvements si puissants que je ne les puis exprimer. Vous êtes donc maintenant dans la milice, mon très-cher fils; au nom de Dieu, faites état de la parole de JESUS-CHRIST, et pensez qu'il vous dit : *Que celui qui met la main à la charrue, et qui tourne la vue en arrière, n'est pas propre pour le royaume des cieux.* Ce

qu'il vous promet est bien plus grand que ce qu'on vous faisait espérer, et que vous ne devez estimer que *boue et fange pour vous acquérir* JESUS-CHRIST. Votre glorieux patriarche saint Benoît vous en a donné un grand exemple. Imitez-le, au nom de Dieu, afin que mon cœur reçoive à la première flotte la consolation d'apprendre que mes vœux offerts à la divine Majesté depuis vingt et un ans sans intermission, ont été reçus au ciel. Je vous vois dans de saintes résolutions, c'est ce qui me fait espérer que Dieu qui a commencé cet ouvrage vous donnera la persévérance. Il ne se passe jour que je ne vous sacrifie à son amour sur le cœur de son bien-aimé Fils : Plaise à sa bonté que vous soyez un vrai holocauste tout consumé sur ce divin autel.

Pour moi, mon très-cher fils, ce que vous dites est véritable, que j'ai trouvé en Canada tout autre chose que ce que je pensais; mais c'est dans un autre sens que vous ne le prenez; les travaux m'y sont si doux et si faciles à supporter, que j'expérimente ce que dit Notre-Seigneur : *Mon joug est doux et mon fardeau léger.* Je n'ai pas perdu mes peines dans l'étude épineuse d'une langue étrangère et sauvage; elle m'est maintenant si facile que je n'ai nulle peine à enseigner nos saints mystères à nos néophytes, que nous avons eu cette année en grand nombre; savoir plus de cinquante séminaristes, et plus de sept cents visites de sauvages passagers, que nous avons tous assistés spirituellement et corporellement. La joie que mon cœur reçoit dans ce saint emploi essuie toutes les fatigues que je puis avoir dans les rencontres, je vous en assure; ainsi n'ayez point d'inquiétude à mon occasion pour ce point-là. Je vois que vous n'en avez point, mais au contraire j'ai une consolation très-sensible du bon souhait que

vous faites pour moi, savoir du martyre. Hélas, mon très-cher fils, mes péchés me priveront de ce grand bien; je n'ai rien fait jusqu'ici qui soit capable d'avoir gagné le cœur de Dieu, et de l'obliger à me faire cet honneur. Il faut avoir beaucoup travaillé pour être trouvé digne de répandre son sang pour JÉSUS-CHRIST : Aussi n'osé-je porter mes prétentions si haut, mais je laisse faire sa bonté immense, qui m'a toujours prévenue de tant de faveurs, que si, sans mes mérites, elle me veut encore faire celle où je n'ose prétendre, je la supplie de me la faire. Je me donne à elle, je vous y donne aussi, et la prie que, pour une bénédiction que vous me demandez, elle vous comble de celles qu'elle a départies à tant de valeureux soldats qui lui ont gardé une fidélité inviolable. Si l'on me venait dire, votre fils est martyr, je crois que je mourrais de joie. Laissons faire ce Dieu plein d'amour, il a ses temps, et il fera de vous ce qu'il a déterminé d'en faire de toute éternité. Soyez-lui fidèle, et assurez-vous (tenez-vous pour sûr) qu'il vous trouvera les occasions de vous faire un grand Saint et un grand Martyr, si vous obéissez à ses divins mouvements, si vous vous plaisez à mourir à vous-même, et si vous vous efforcez à suivre l'exemple que tant de grands saints de votre Ordre vous ont donné. Si Notre-Seigneur vous fait la grâce de faire profession, je vous prie de m'en donner avis, et aussi de quelle manière il vous a appelé et quels moyens vous avez pris pour exécuter votre dessein. Enfin faites-moi part de vos biens, qui, comme vous pouvez juger, m'apportent une consolation très-grande. Priez bien Dieu pour moi; je vous visite en lui plusieurs fois le jour, et sans cesse je parle de vous à JÉSUS, à MARIE et à JOSEPH. Adieu, mon très-cher fils, je ne me lasserais point

de vous entretenir, mais enfin il faut finir et vous dire adieu pour cette année.

De Québec, le 4 septembre 1641.

LETTRE XL.

AU MÊME.

Progrès de la Foi dans le Canada. — Zèle des Révérends Pères Jésuites à la dilater. — Assiduité avec laquelle elle et ses religieuses étudient les langues pour enseigner les mystères.

Mon très-cher Fils,

Je prie la révérende Mère Supérieure de notre maison de Tours de vous faire part de la Relation que je lui écris de ce qui s'est passé cette année de plus remarquable en cette nouvelle Eglise, ce qui fait que je vous en parle ici fort légèrement.[1] Les travaux m'y sont si doux que je n'ose les appeler travaux; et si faciles à supporter que j'expérimente ce que dit Notre-Seigneur : *Mon joug est doux et mon fardeau léger*. Je n'ai pas perdu mes peines dans l'étude d'une langue barbare et étrangère, qui m'est à présent si facile, que je n'ai nulle peine à enseigner nos saints mystères à nos néophytes. Nous en avons eu un grand nombre cette année, savoir plus de cinquante séminaristes et plus de sept cents visites de sauvages passagers, que nous

(1) Cette relation, dont elle a déjà parlé dans sa lettre du 13 septembre 1640, et qui était très-détaillée, a été perdue. (Note de Cl. Martin.)

avons tous assistés spirituellement et corporellement. Pour ce qui regarde le christianisme, voilà trois nations qui sont venues se rendre sédentaires à Sillery et dont les filles doivent être envoyées dans notre séminaire. Tous les chrétiens font très-bien. Un Montagnais, nouveau chrétien, a fait l'office d'Apôtre en sa nation, et a ébranlé avec le révérend Père Le Jeune les trois nations dont je vous parle. Lorsque le révérend Père les catéchisait il s'y est trouvé deux de nos séminaristes qui ont donné de l'admiration à tous ces bons catéchumènes, et leur ont fait prendre la résolution de nous donner leurs filles, puisqu'elles peuvent parvenir à ce que font les filles françaises, tant au chemin du salut que dans les sciences, d'où il semblait que leur naissance dans la barbarie les dût exclure.

Tous nos nouveaux chrétiens ont beaucoup souffert de la part des Iroquois, qui leur ont déclaré la guerre, comme aussi à nos français; mais M. notre Gouverneur leur a donné la chasse par un combat qu'il leur a livré. Les révérends Pères de la Compagnie qui sont aux Hurons ont souffert des fatigues étranges dans leurs missions, particulièrement cet hiver, que le froid et les neiges ont été extraordinairement excessives. Ajoutez à cela la barbarie de ces peuples qui les ont étrangement fait souffrir. Le révérend Père Chaumonot a ressenti leurs coups; mais c'est un Apôtre qui est ravi d'être trouvé digne de souffrir pour Jésus-Christ. Il a appris la langue huronne quasi miraculeusement, et a fait des merveilles dans une nation où lui et le révérend Père Brebeuf ont jeté les premières semences de l'Evangile. Les révérends Pères Garnier et Pijart ont pensé être tués, mais Notre-Seigneur les a gardés miraculeusement. Le révérend Père Poncet a échappé

des mains des Iroquois, qui étaient écartés lorsque son canot passait vite, conduit par des Hurons, qui craignaient la mort, que ce grand serviteur de Dieu désirait ardemment. Il demeure aux Trois-Rivières, où il assiste les Algonquins avec le zèle que vous pouvez penser. Il est savant en la langue algonquine, qui est celle aussi que j'étudie, et qui me sert pour instruire les Algonquines et Montagnaises, qui sont des nations adjacentes. La Mère Marie de Saint-Joseph étudie la langue huronne, dans laquelle elle réussit fort bien. Nous avons néanmoins plus besoin de l'algonquin, c'est pourquoi toutes s'y appliquent. L'on a découvert un grand nombre de nations du côté du nord, qui parlent cette langue; elles veulent toutes croire en Dieu et en Jésus-Christ, et on les instruit pour les baptiser. On croit qu'il pourra y avoir quelques martyrs dans les grandes courses qu'il faut faire dans diverses nations, où le diable, enragé de ce que Jésus-Christ lui ravit l'empire qu'il avait osé lui usurper depuis tant de siècles, suscite toujours quelques méchants pour persécuter les ouvriers de l'Evangile. Pour nous, nous sommes ici, grâces à Notre-Seigneur, en assurance pour le présent. La Mère Marie de Saint-Joseph, ma chère compagne, à qui Dieu fait de grandes grâces et donne beaucoup de talents pour lui gagner des âmes, vous salue. Priez pour elle et pour moi qui suis....

De Québec, le 14 de septembre 1641.

LETTRE XLI.

A LA SUPÉRIEURE DES URSULINES DE TOURS.

(*La Mère Ursule de Sainte-Catherine.*)

Sentiments de foi de quelques sauvages convertis. — Bonheur qu'elle éprouve dans l'exercice de sa vocation. — Pour y travailler avec fruit il faut avoir un esprit nouveau. — De quelle manière Dieu purifie les âmes qu'il y appelle.

Ma très-révérende et très-honorée Mère,

Je ne sais ce que je vous dis l'année dernière touchant mes sentiments intérieurs et secrets. Puisque vous voulez que je recommence, j'aurai de la complaisance à vous les dire. Mais avant que de le faire, il vous faut parler, non de la barbarie de nos sauvages, car il n'y en a plus dans notre nouvelle Eglise; mais d'un esprit tout nouveau qui porte je ne sais quoi de divin, qui me ravit le cœur, non par une joie sensible, mais d'une manière que je ne puis vous exprimer. Nous avons ici des dévots et des dévotes sauvages, comme vous en avez de polis en France. Il y a cette différence qu'ils ne sont pas si subtils ni si raffinés que quelques-uns des vôtres; mais ils sont dans une candeur d'enfant, qui fait voir que ce sont des âmes nouvellement régénérées et lavées dans le sang de JESUS-CHRIST. Quand j'entends parler le bon Charles, Montagnais, Pigarouich, Noël Negabamat et Trigalin, je ne quitterais pas la place pour entendre le premier prédicateur de

l'Europe. J'y remarque une confiance en Dieu, une foi, une ardeur qui donnent de l'admiration et de la dévotion tout ensemble. Ils sont toujours prêts à donner leur vie pour Jésus-Christ, quoique les sauvages craignent extrêmement la mort.

Il y a peu de temps que Pigaroouich me disait : Je ne vis pas pour des bêtes, comme je vivais autrefois, ni pour des robes; je vis et je suis pour Dieu. Quand je vais à la chasse je lui dis : Grand capitaine Jesus, détermine de moi; encore que tu arrêtes les bêtes, et qu'elles ne paraissent point devant moi, j'espérerai toujours en toi : Si tu veux que je meure de faim, j'en suis content, détermine de moi, toi qui détermines de tout. Son refuge en ses nécessités étant de s'adresser à nous, si je lui refuse ce qu'il me demande, il me dit avec une grande douceur. Voilà qui va bien, tu as raison, ne me le donne pas. Il disait, il y a quelques jours au révérend Père Le Jeune : Tu m'as dit qu'en ton pays il faut pour la guerre demander des avis aux capitaines de guerre, et pour le salut, aux prêtres qui nous tiennent la place de Dieu. J'ai un cas de conscience qui regarde la guerre que je désire proposer au grand capitaine; c'est M. notre Gouverneur. Le Père l'y mena, et d'abord il proposa son doute, disant : Les commandements de Dieu nous disent qu'il ne faut tuer personne; si donc je rencontrais un homme qui me voulût tuer, serais-je obligé de me laisser tuer sans me défendre? La réponse fut qu'il se pouvait défendre. C'est assez, dit-il, il est pourtant assuré que si je rencontre quelqu'un qui me veuille tuer pour la foi, je me laisserai tuer sans me défendre; cela serait-il bon? M. le Gouverneur le satisfit et admira sa foi. Il avait fait ces questions, parce qu'il avait ouï dire que ceux

de sa nation le voulaient tuer pour la foi, et il ne voulait pas engager sa conscience sans conseil, ne sachant pas s'il lui était permis de se laisser tuer. Ces bons néophytes me font souvent des harangues qui regardent toujours les affaires de la foi et de l'amour qu'ils ont pour Dieu. Charles a ébranlé trois nations et y a mis notre sainte foi en si grand crédit, qu'elles veulent l'embrasser. Quelques-uns ont une si grande foi, que se voyant en danger de mort, ils disent à Dieu d'un cœur tout rempli de confiance : Tu es le Maître de nos vies, tu nous peux tirer de ce péril, mais détermine de nous, toi qui es tout-puissant. Ils sont, dans ces rencontres, délivrés miraculeusement.

Je ne vous puis dire ce que mon cœur ressent dans la véritable connaissance qu'il a de la bonté de Dieu sur des âmes qui sortent de la barbarie. La Relation vous en dira quelque chose; mais, si elle disait tout ce qui en est, on ne le croirait pas. Le petit récit que je vous envoie de notre séminaire vous donnera tout ensemble de la dévotion et du divertissement.

Hé bien, ma très-chère Mère, après ce préliminaire que je viens de faire, que pensez-vous que dise mon cœur de tous ces progrès? Pensez-vous qu'il ne chérisse pas les petits travaux du Canada? Ils me sont si doux, que toutes les douceurs imaginables ne me semblent en comparaison que de l'amertume. Quand j'étudie la langue et que je vois que cette étude est rude à la nature, particulièrement dans les personnes de mon sexe et de ma condition, j'y trouve des douceurs si divines en suite de ces pensées, qu'elle enlève mon esprit plus que ne font les plus sublimes lectures. Enfin, ma très-chère Mère, je trouve tout ce qui regarde l'éducation de nos néophytes et ce qui les peut

faire avancer dans le bien, tout plein de charmes. Si j'ai des croix en Canada, elles n'ont de l'adoucissement que par ce saint exercice. Je n'ai point assez de temps pour l'y employer; car ne croyez pas que la saleté ou la pauvreté de nos néophytes m'en donne du dégoût; au contraire, j'y sens un attrait qui n'est point dans les sens, mais bien dans une certaine région de l'esprit que je ne vous puis bien expliquer.

Pensez-vous, ma très-aimée Mère, qu'il ne faille pas changer d'état pour entrer dans les véritables sentiments de ces fonctions apostoliques de notre nouvelle Église? Il le faut sans doute. Vous m'obligez de vous dire les miens; cela me serait bien difficile; mais puisque vous le désirez, je tâcherai de vous en dire une partie, ne m'étant pas possible de dire tout.

Pour bien goûter la vocation du Canada, il faut de nécessité mourir à tout; et si l'âme ne s'efforce de le faire, Dieu le fait lui-même, et se rend inexorable à la nature, pour la réduire à cette mort qui, par une espèce de nécessité, l'élève à une sainteté éminente. Je ne vous puis dire ce qu'il en coûte pour en venir là. Vous me direz peut-être, l'avez-vous expérimenté? Ah! ma très-honorée Mère, notre divin Sauveur y travaille ici fortement sur moi, mais j'ai assez de malice pour détruire son œuvre, au moins pour le retarder beaucoup. Je le dis sans exagérer, cela me fait souffrir des confusions étranges. Il est vrai que l'amour d'un si bon Père ne veut pas toujours que la nature gémisse sous le poids de ses infidélités : car il agit quelquefois si puissamment, qu'il lui donne tout d'un coup ce qu'il veut d'elle et après quoi elle soupire. Car enfin, il en faut venir là, et il ne faut pas penser de pouvoir vivre dans cette nouvelle terre de bénédiction qu'avec un

esprit nouveau. De là vous pouvez juger combien il y a à travailler dans une créature envieillie dans ses fautes habituelles comme je suis. Il en pourrait passer de France de si pures que leur disposition serait capable des impressions de Dieu. Je les estimerais heureuses d'avoir fait un si grand chemin, dans lequel je vous assure que je n'avais pas fait le premier pas quand je suis sortie de notre maison de Tours. Je vous dirai, dans la confiance, que chaque faute que j'y commets ou que j'y ai commise, souffre ou a souffert son supplice, comme un criminel à qui on prononce la sentence sur chaque crime qu'il a fait. Je me considère en cette manière, et mon esprit en est si puissamment convaincu qu'il a de très-grands sujets de se soumettre au châtiment de cette amoureuse justice, laquelle se trouve si large en son endroit, que son exaction (exigence) se doit plutôt nommer miséricorde que rigueur. Mon âme voit que ses fautes ne méritent rien moins que des châtiments publics et exemplaires, et comme il ne me traite pas dans cette rigueur, voilà pourquoi je donne à bon droit à ce châtiment le nom de miséricorde.

Avec tout cela, ma très-honorée Mère, l'esprit n'est pas si obscurci qu'il ne voie l'excellence de sa vocation, et qu'il ne s'en juge indigne, ce qui lui est une humiliation continuelle. Car bien qu'il expérimente dans l'éducation de nos néophytes un sentiment tout divin, cela ne lui ôte point la vue des choses que je viens de dire : mais il se dénue (se dépouille de tout) pour regarder le tout en Dieu, et ne se rien approprier que la qualité du plus chétif instrument du monde.

Il y a bien des choses que mon impuissance ne vous peut dire; si nous vivons l'année prochaine, j'en aurai peut-être plus de liberté; cependant je vous ouvre mon

cœur le plus qu'il m'est possible. Je ne sais ce que Dieu veut de moi; je suis assurée néanmoins qu'il a voulu notre union, et sa bonté m'en a donné des avant-goûts avant que nous en eussions des nouvelles de France.[1] Mais je me réserve à vous parler d'affaires dans mon autre lettre, celle-ci n'étant que pour vous développer les secrets de mon cœur, comme à ma très-chère et très-intime Mère.

De Québec, le 15 de septembre 1641.

LETTRE XLII.

A LA MÊME.

Les Iroquois attaquent les sauvages des Trois-Rivières. — Ils sont chassés par les Français. — Progrès de la Foi chez les nations sauvages.

Ma très-révérende et très-honorée Mère,

La présente n'est que pour vous réitérer ce que je vous ai déjà écrit en plusieurs lettres par la voie de Dieppe. Si vous voyez les révérends Pères Le Jeune, Adam et Quentin, qui passent en France pour les nécessités de la mission, ils vous diront que les affaires de la foi vont très-bien à Sillery, Québec, Tadoussac, et Saguenay. Mais elles sont traversées aux Trois-Rivières, où les Iroquois font une guerre mortelle

(1) Cette union dont il est ici parlé, est l'alliance des religieuses de Tours et de celles de Paris, qui étaient de deux différentes Congrégations. (Note de Cl. Martin.)

à nos bons sauvages, comme aussi à ceux qui sont au delà jusqu'aux Hurons. S'ils osaient, ils viendraient jusqu'ici, mais il n'y ferait pas bon pour eux, c'est pourquoi ils s'en éloignent. Dans un combat qu'ils ont livré proche des Trois-Rivières, M. notre Gouverneur et nos Français ont donné dessus, les ont défaits et chassés. Dans cette déroute néanmoins, ils ont pris quantité de Hurons, d'Algonquins et d'Algonquines. Ces derniers voulant se venger, sont allés furtivement en leur pays, sont entrés dans leurs cabanes, ont tué plusieurs femmes et enfants, et ont pris la fuite. Mais les autres s'en étant aperçus, les ont poursuivis et en ont pris cinq qui sont peut-être déjà mangés, car on ne sait ce qu'ils sont devenus. Enfin tous les sauvages des Trois-Rivières ont quitté; plusieurs sont allés en leurs pays, et les autres se sont réfugiés ici. C'est ainsi que le diable fait paraître sa rage, tant il a de dépit de ce qu'on le dépouille sans cesse de ses sujets pour augmenter le royaume de JÉSUS-CHRIST.

L'on a découvert quantité de peuples du côté du nord, lesquels parlent algonquin et montagnais. Tous se font instruire avec une telle bénédiction que les révérends Pères Pijart et Rimbault, qui y sont employés, n'y peuvent suffire et demandent du secours. Les Pères qui travaillent aux Hurons y ont souffert cette année de grands travaux. Les révérends Pères de Brebeuf et Chaumonot ont jeté les premières semences de l'Evangile dans la nation neutre, où ils ont pâti presque jusqu'à mourir. Le révérend Père Chaumonot a pensé avoir la tête fendue d'un coup de caillou. Comme ces peuples s'imaginent que la prière est une espèce de sortilége, ils n'osent presque remuer les lèvres pour réciter leur office. Cela n'a pas empêché qu'un des plus

grands et des plus fameux sorciers des Hurons n'ait été baptisé à Sillery, où notre séminariste Thérèse le prêcha deux heures et demie la veille de son baptême.

Nos séminaristes font un grand progrès dans la foi et dans la piété. Toutes sont baptisées, et nous en avons eu cette année jusqu'à quarante-huit; sans parler de plus de huit cents visites de sauvages que nous avons assistés selon notre possible. Nous nous établissons à Québec comme au lieu le plus sûr pour nos personnes, et le plus avantageux pour l'instruction. Les Mères Hospitalières y font aussi achever une maison. Et même, MM. de Mont-Réal y font faire une maison et un magasin, car il est nécessaire qu'ils aient ici un lieu de retraite, Mont-Réal n'étant pas encore en assurance à cause des incursions et des guerres continuelles des Hiroquois.

Nous avons reçu vos libéralités et celles de nos amis; nous en avons fait des robes à nos sauvages, qui en ont été ravies, n'étant pas accoutumées de se voir si braves.[1] Nous leur avons fait un festin général, où nos révérends Pères se sont trouvés et ont pris occasion de nos largesses, de leur faire voir l'affection qu'on leur porte en France. Nous avons encore reçu tous les articles d'union qu'on nous a envoyés, je vous fais un million de remercîments de les avoir agréés et approuvés. Adieu, ma chère Mère, mais sans adieu, car cette lettre doit être suivie de quelques autres, mon cœur ne pouvant laisser passer d'occasions sans vous donner des marques de son amour, et se sentant obligé de vous

(1) Encore aujourd'hui, dans certaines campagnes du centre de la France, ce mot signifie *vêtu avec élégance et recherche*. C'est en ce sens, je crois, que Salomon a dit, au sujet de la Femme forte : NOBILIS *vir ejus quando sederit cum senatoribus terræ*. (Prov. 31, 23.)

faire savoir ce qui se passera ici jusqu'au départ des derniers vaisseaux. Cependant je vous vois tous les jours devant la divine Majesté, que je supplie de vouloir être la récompense de vos bienfaits.

De Québec, le 16 de septembre 1641.

LETTRE XLIII.

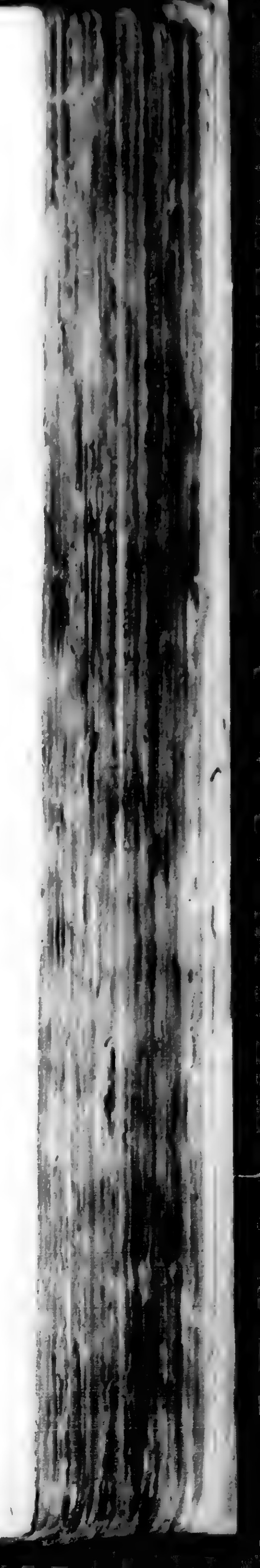
A UNE DE SES SŒURS.

Elle l'exhorte à mener une vie parfaite, et se réjouit avec elle de ce que son fils a fait profession dans l'Ordre de Saint-Benoît. — Progrès de la Foi dans le Canada. — Ferveur des nouveaux convertis.

Ma très-chère et bien-aimée Sœur,

La paix et l'amour de Jésus soient votre partage pour l'éternité.

J'ai reçu vos deux lettres par les mains du révérend Père Le Jeune qui m'a assurée vous avoir rendu visite, ce qui m'a beaucoup consolée d'apprendre de vive voix des nouvelles de ceux que je chéris le plus. Je me réjouis des grâces et des faveurs que Dieu vous départ si libéralement, et encore plus des bonnes résolutions que sa bonté vous fait prendre de le servir le plus parfaitement qu'il vous sera possible le reste de vos jours. Je m'assure que vous vous trouverez bien de vous assujettir à un si bon Maître, auquel servir c'est régner. Vous avez à présent un grand avantage pour exécuter un si généreux dessein, car votre cœur n'étant



plus partagé, comme il était durant les liens de votre mariage, vous êtes dans la liberté des enfants de Dieu, qui n'ont plus d'amour que pour leur Père. Portez vos enfants à vous imiter; aimez-les plus pour le ciel que pour la terre, et faites en sorte qu'ils ne connaissent le monde que par nécessité. Je sais bien, ma chère sœur, que vous faites beaucoup mieux que je ne vous conseille, mais mon cœur ne se peut empêcher de vous dire ce que je voudrais faire si j'étais en votre place.

Ce m'a été un surcroît de joie d'apprendre que mon fils a fait profession dans l'Ordre de Saint-Benoît. C'est une grâce que j'attendais depuis longtemps de la divine bonté, laquelle enfin a exaucé mes vœux par l'excès de ses grandes miséricordes. Qu'elle en soit éternellement bénie des anges et des saints! Il m'a écrit la manière dont elle s'est servie pour l'attirer à son service, elle est tout extraordinaire; et maintenant il est en état de reconnaître devant Dieu, les bontés que vous avez eues pour lui.

C'est assez parler de votre France; il faut parler de la nôtre, où la bonté divine veut être servie plus que jamais par de nouveaux cœurs qu'elle se gagne tous les jours. Ce sont nos chers néophytes qui, sans mentir, font honte aux chrétiens de l'ancienne France, nés et nourris dans le christianisme. Le diable est si jaloux qu'il fait tout son possible pour les détourner de leurs bonnes résolutions, mais en vain : car tant s'en faut qu'ils retournent en arrière, qu'au contraire ils sont si affermis dans notre sainte foi, et remplis d'un si grand zèle, qu'ils prêchent publiquement aux autres ce qu'ils ont appris de nos mystères et des maximes de l'Evangile. La consolation que nous en avons nous ôte

le sentiment de nos petits travaux, et nous les fait chérir plus que je ne vous le saurais dire.

Pour mes dispositions particulières, je suis dans une parfaite santé, grâces à notre bon Dieu qui me la donne. Les croix du Canada sont fréquentes, mais elles sont toutes aimables, et quoiqu'il n'y ait ici aucune satisfaction pour les sens, l'esprit néanmoins y vit plus content que s'il possédait tous les trésors de l'Europe. Ne laissez (cessez) pas de prier toujours pour moi, et de communier quelquefois à mon intention, afin que je sois bien fidèle à Dieu dans les travaux que sa bonté permet de m'arriver dans sa nouvelle Eglise. Adieu, ma chère sœur, je vous aime plus que moi-même, et serai éternellement votre....

De Québec, le 28 août 1642.

LETTRE XLIV.

A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

(*La Mère Gillette Roland.*)

Elle lui parle du progrès de la Foi dans le Canada et la remercie de ses présents.

Ma très-chère et très-aimée Sœur,

Je ne reçois point de vos lettres qu'avec des sentiments de joie très-intimes. Je ne suis point en doute que votre cœur ne soit souvent ici, car serait-il possible que ma chère Sœur ne vînt point participer à nos satisfactions et à nos joies, lorsque nous voyons nos

chers sauvages lavés dans le bain de la régénération des enfants de Dieu? Elle aime trop ce divin Maître, pour ne fondre pas avec nous en des larmes de dévotion, voyant l'amplification de son royaume. Il est beaucoup accru cette année, et il y a espérance d'un progrès encore beaucoup plus grand. C'est merveille de voir la ferveur de ces nouveaux convertis, entre lesquels j'en vis baptiser un il n'y a pas longtemps, qui sortant du saint lavoir s'en alla à la chasse. L'on eut crainte que cette nouvelle plante qui était encore tendre, étant en la compagnie de plusieurs païens avec qui il devait hiverner, ne reprît leurs maximes et leur façon de vie. A son retour, je l'interrogeai fort sur tout ce qu'il avait fait durant le temps de son absence; il me rendit compte de tout avec une simplicité admirable. Je lui demandai entre autres choses s'il n'avait point été tenté. Je l'ai été beaucoup, me dit-il, mais tout aussitôt je prenais en main le chapelet que tu m'as donné, je faisais le signe de la croix et je disais : Aie pitié de moi, Jésus, j'espère en toi, en toi qui détermines de tout; chasse le diable et aie pitié de moi. J'étais ravie d'entendre ce bon néophyte, et je voyais bien à ses dispositions qu'il était sorti plus fervent des dangers qu'il n'y était entré. Je ne vous dis rien qui approche de ce que nous voyons; mais, ma chère Sœur, que Jésus vous apprenne lui-même ce qu'il fait dans les cœurs de ses enfants, où il écrit la loi de simplicité et d'amour. Je vous rends grâces de l'amour que vous avez pour le Canada; je vous rends grâces de vos bienfaits. Vous m'avez infiniment obligée de me dire de si bonnes nouvelles de vos révérendes Mères et de vos chères Sœurs; je les conjure de m'obtenir du ciel une grande et fidèle correspondance à toutes les grâces que

je reçois de Notre-Seigneur. La précieuse mort de ma révérende Mère de Chantal a été le fruit de sa sainte vie.[1] Dieu soit éternellement béni en ses saints. Je vous salue et suis en lui votre....

De Québec, le 30 août 1642.

LETTRE XLV.

A UNE SUPÉRIEURE DE SON ORDRE.

Elle l'exhorte à faire et à procurer des aumônes aux jeunes filles sauvages.

Ma révérende Mère,

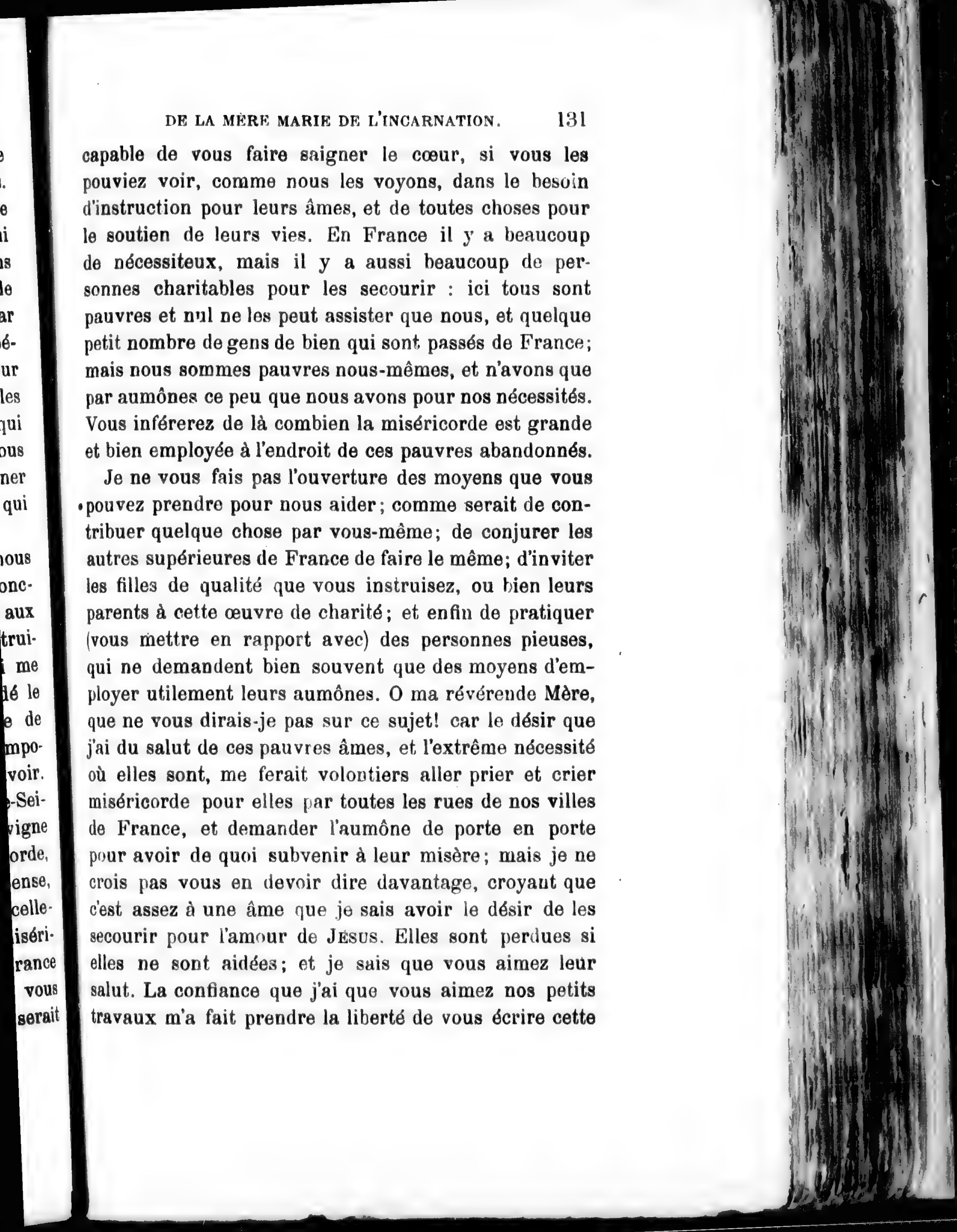
Très-humble salut dans les plaies sacrées que Notre-Seigneur a voulu souffrir pour le salut des âmes.

Vous savez qu'enfin la divine Providence a disposé les choses en sorte que ces années dernières notre saint Ordre est passé dans ces contrées de Canada, afin que, selon la petite capacité de notre sexe, nous y puissions travailler à appliquer le sang de JÉSUS-CHRIST aux âmes que la barbarie et l'ignorance semblaient devoir exclure de leur salut. Nous savons, ma révérende Mère, que nos Mères et nos Sœurs de France nous portent plus d'envie que de compassion, au sujet du choix qu'il a plu à Dieu de faire de nos personnes pour une entreprise si glorieuse et si sublime; et nous connaissons

(1) Elle parle de sainte Jeanne de Chantal, morte le 13 décembre de l'année précédente.

bien aussi que nous étions indignes de cette grâce et qu'elles la méritaient beaucoup mieux que nous. Mais enfin sa puissance et sa bonté se font paraître où il lui plaît, et elles opèrent ses merveilles par qui et en qui il veut. Vous pouvez voir par les Relations que l'on imprime chaque année, les grands sujets de consolation qui adoucissent nos petits travaux par la bénédiction que Dieu leur donne, et par les espérances qui deviennent plus grandes de jour en jour de voir établir et accroître le royaume de Dieu dans les âmes rachetées du sang de JÉSUS-CHRIST. C'est ce qui nous augmente le courage, et nous fait prendre tous les jours de nouvelles résolutions de ne point épargner ni nos travaux ni nos vies pour la gloire de Celui qui a employé pour nous ses sueurs et son sang.

Mais, ma révérende Mère, puisqu'en ce qui nous regarde, il nous est nécessaire, pour exercer les fonctions de notre institut, de subvenir non-seulement aux âmes, mais encore aux corps des filles que nous instruisons, leur donnant le vivre et le vêtir, c'est ce qui me fait prendre la liberté, après vous avoir demandé le secours de vos prières, de vous supplier encore de vouloir nous procurer quelques commodités temporelles, selon les occasions que vous en pourrez avoir. Vous exercerez en cela le grand zèle que Notre-Seigneur vous donne de nous aider à cultiver sa vigne en cette terre étrangère. S'il y a charité et miséricorde, soit spirituelle soit corporelle, qui mérite récompense, j'ose bien vous assurer que c'est particulièrement celle-ci, parce que où la misère est plus grande, la miséricorde est aussi plus méritoire. Si les pauvres de France tirent quelquefois les larmes des yeux, je puis vous assurer que la vue de nos pauvres sauvages serait



capable de vous faire saigner le cœur, si vous les pouviez voir, comme nous les voyons, dans le besoin d'instruction pour leurs âmes, et de toutes choses pour le soutien de leurs vies. En France il y a beaucoup de nécessiteux, mais il y a aussi beaucoup de personnes charitables pour les secourir : ici tous sont pauvres et nul ne les peut assister que nous, et quelque petit nombre de gens de bien qui sont passés de France; mais nous sommes pauvres nous-mêmes, et n'avons que par aumônes ce peu que nous avons pour nos nécessités. Vous inférerez de là combien la miséricorde est grande et bien employée à l'endroit de ces pauvres abandonnés.

Je ne vous fais pas l'ouverture des moyens que vous pouvez prendre pour nous aider; comme serait de contribuer quelque chose par vous-même; de conjurer les autres supérieures de France de faire le même; d'inviter les filles de qualité que vous instruisez, ou bien leurs parents à cette œuvre de charité; et enfin de pratiquer (vous mettre en rapport avec) des personnes pieuses, qui ne demandent bien souvent que des moyens d'employer utilement leurs aumônes. O ma révérende Mère, que ne vous dirais-je pas sur ce sujet! car le désir que j'ai du salut de ces pauvres âmes, et l'extrême nécessité où elles sont, me ferait volontiers aller prier et crier miséricorde pour elles par toutes les rues de nos villes de France, et demander l'aumône de porte en porte pour avoir de quoi subvenir à leur misère; mais je ne crois pas vous en devoir dire davantage, croyant que c'est assez à une âme que je sais avoir le désir de les secourir pour l'amour de JÉSUS. Elles sont perdues si elles ne sont aidées; et je sais que vous aimez leur salut. La confiance que j'ai que vous aimez nos petits travaux m'a fait prendre la liberté de vous écrire cette

lettre et m'en donne encore une autre, qui est que si votre charité s'exerce en notre endroit, et si vous faites quelque petite cueillette de celles des personnes affectionnées à la gloire de Dieu, vous ayez la bonté d'en faire l'adresse à un très-pieux gentilhomme de Caen, nommé monsieur de Bernières, qui s'employe charitablement à l'établissement de cette Maison. C'est de quoi nous lui aurons des obligations éternelles, comme aussi à toutes les personnes de France qui feront le même, du nombre desquelles j'espère que vous serez, ma révérende Mère, et plusieurs autres personnes de piété par votre moyen, lesquelles auront autant de part au salut de nos pauvres sauvages qu'elles leur auront fait part de leurs commodités. Et pour mon particulier, j'aurai un nouveau motif de me dire de toute votre communauté, et de vous plus particulièrement, la très-obéissante fille et servante.

De Québec, le 16 de septembre 1642.

LETTRE XLVI.

A UNE SUPÉRIEURE DE TOURS.

(*La Mère Ursule.*)

Elle lui parle du zèle des sauvages, tant à recevoir la Foi qu'à la prêcher. — Les Iroquois attaquent les Hurons, qui succombent. — Les Français poursuivent les Iroquois et les défont.

Ma révérende, très-chère et très-honorée Mère,

Si j'ai cherché de la joie à l'arrivée des vaisseaux, ç'a été en ce qui me pouvait donner de vos nouvelles et de toutes mes chères Mères. J'en ai reçu à ma grande consolation, tant par la lettre dont il vous a plu de m'honorer, que de vive voix par le révérend Père Le Jeune, qui a eu la consolation de vous voir, et que Notre-Seigneur nous a rendu, au grand contentement de tout le pays. Il ne peut se lasser de parler de votre chère Communauté, ni de l'estime qu'il fait de votre vertu en particulier. Mais ce n'est pas ici le lieu de parler des nouvelles de France, il faut vous entretenir de celles de Canada.

Tous les sujets du séminaire vous sont acquis en la façon que Dieu le connaît. Nos cœurs, nos prières et nos vœux sont à vous, sans excepter nos petits travaux. Nos petites séminaristes ne vous aiment pas moins que nous; ce sont vos créatures que vous aimez; pourquoi n'auraient-elles pas pour vous un retour d'affection

et de reconnaissance? Nous en avons eu cette année au-dessus de nos forces, mais notre bon maître nous a fait la grâce de subsister, sans parler du secours que nous avons donné aux sauvages sédentaires, qui ont passé l'hiver proche de nous, et qui faisaient leurs traînées (transports au moyen de traîneaux), en une hauteur suffisante de la neige. Nous avons eu encore un grand nombre de passagers qui étaient presque continuellement à notre grille pour demander, tant la nourriture spirituelle que celle du corps. La providence du Père céleste a pourvu à tout, en sorte que la chaudière était toujours sur le feu, pendant que l'une se vidait, l'autre s'apprêtait.

Les vaisseaux ne furent pas plus tôt partis l'année dernière, que l'on nous amena un grand nombre de filles sauvages pour les disposer au saint baptême dans le séminaire, où ayant demeuré quelque temps, on en baptisa cinq à la fois en notre petite chapelle. Comme elles étaient assez grandes, et capables de comprendre le grand bien que Dieu leur faisait par la grâce de la régénération, elles faisaient paraître à leurs visages et encore plus à leurs paroles, que le Saint-Esprit avait pris possession de leurs cœurs, qui jusques alors avaient été la retraite des démons. Nous y avons encore vu baptiser un grand nombre d'hommes, de femmes et de filles qui faisaient paraître des sentiments si chrétiens, que nos cœurs fondaient de tendresse et de dévotion. Une jeune femme fut tellement transportée dans cette action, qu'aussitôt qu'on lui eut versé sur la tête les eaux sacrées, elle se tourna vers les assistants en s'écriant : « Ah! c'en est fait, je suis lavée. » Il y avait plus de dix-huit mois qu'elle pressait pour être admise au nombre des enfants de Dieu, c'est ce

qui la fit crier si haut avec des tressaillements de joie non-pareils.

Un jeune homme de ceux que nous vîmes baptiser ne voulut jamais partir, quoique tous ses gens le quittassent, qu'il ne fût lavé des eaux du saint baptême. Je l'interrogeai assez longtemps sur les mystères de notre sainte religion, et j'étais ravie de l'entendre, et de voir qu'il en avait plus de connaissance que des milliers de chrétiens qui font les savants. Ce fut pour cela qu'on le nomma Augustin. Durant son séjour à la chasse, il fut contraint de demeurer avec des païens de sa nation, qui est des plus libertines. Ils lui donnèrent de grands sujets d'exercer sa foi et sa patience; mais quoi qu'ils lui pussent dire, ils ne l'ébranlèrent jamais, et il ne quitta point sa prière, qui est le point sur lequel on le combattait. Etant de retour pour la fête de Pâques, je lui demandai comment il s'était comporté. « Ah! me dit-il, le diable m'a grandement tenté. — Et que faisais-tu pour le chasser? — Je tenais, répondait-il, en la main, le chapelet que tu m'as donné, et faisais le signe de JÉSUS (c'est le signe de la croix), puis je disais : Aie pitié de moi, JÉSUS, car j'espère en toi; c'est toi qui me détermines, chasse le diable afin qu'il ne me trompe point. » Ainsi ce bon néophyte demeura victorieux de ses ennemis visibles et invisibles.

Comme le grand fleuve de Saint-Laurent a été cette année tout plein de glace, il a servi de pont à nos sauvages, et ils y marchaient comme sur une belle plaine. Nous eûmes toute la satisfaction possible, la veille et le matin du saint jour de Pâques, de les voir accourir à perte d'haleine pour se confesser et communier. Comme nous sommes logées sur le bord de l'eau, ils aperçurent quelques-unes de nous et s'écrièrent : « Dites-

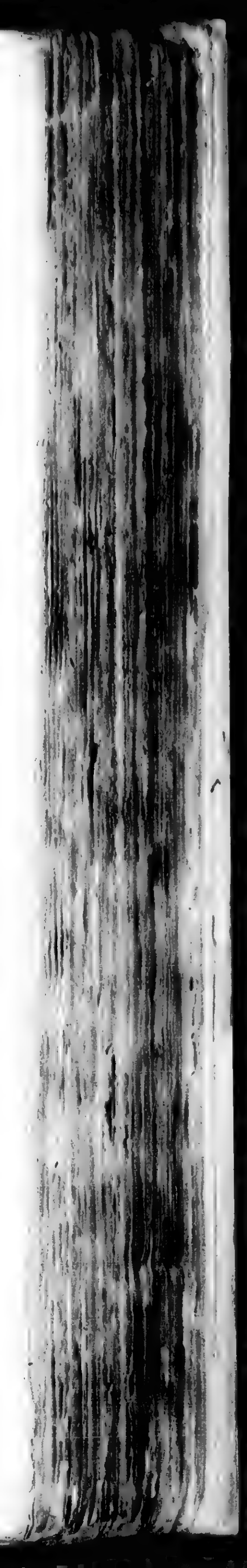
nous si c'est aujourd'hui le jour de Pâques, auquel Jésus est ressuscité? Avons-nous bien compris notre Massinahigan? » C'est un papier où on leur marque les jours et les lunes. « Oui, dîmes-nous, mais il est tard et vous êtes en danger de ne point entendre la messe. » A ces mots, ils commencèrent à courir au haut de la montagne et arrivèrent à l'église, où ils eurent encore le temps de faire leurs dévotions. Ils étaient altérés comme des cerfs du désir d'entendre la messe et de recevoir le saint Sacrement, après en avoir été privés près de quatre mois. On les voyait venir par troupes en notre église pour faire leurs prières et rendre leur première visite au saint Sacrement, et nous prier de les aider à rendre grâces à Dieu de ce qu'il les avait gardés durant leur chasse, qu'il leur avait donnée très-bonne.

Un excellent chrétien nommé Charles, dont les Relations parlent avantageusement, fut un des premiers qui arriva la veille de Pâques avec une grande troupe de femmes et de filles pour se disposer à la fête. Après son action de grâce, je lui demandai : « Que veux-tu faire de toutes ces femmes et filles? — *Ho, Ningue,* me dit-il, c'est-à-dire, ma Mère, je les ai toujours gardées durant la chasse, et je n'avais garde de les laisser seules de crainte qu'il ne leur arrivât accident ; nous avons toujours prié ensemble, et elles n'ont point eu d'autre cabane que la mienne. Ce bon homme qui mène une vie de saint n'avait quasi rien rapporté de sa chasse, parce qu'il lui avait toujours fallu nourrir ses hôtesses durant les trois mois de son absence, par un pur zèle de rendre service à Dieu, et pour la conservation de leur pureté. Il eut un zèle apostolique pour aller au Saguenay, afin d'inviter de nouveau sa nation à croire en Dieu. A cet effet il vint me trouver et me dit : « Je

te prie de me prêter un crucifix assez grand, je te le rapporterai, je ferai un coffre exprès pour le conserver. Je lui demandai, qu'en veux-tu faire? — Je veux, dit-il, aller aider le Père de Quen à convertir ma nation. D'ailleurs, il y a des lieux très-dangereux où il ne saurait aller, ce sont des sauts en l'eau où il faut toujours aller à genoux, moi j'y irai pour convertir mes gens, et je ferai ce voyage que le Père ne saurait faire sans mourir.[1] » Je le louai de son dessein et lui donnai mon crucifix, qu'il baisa et caressa avec une très-grande dévotion, puis il sortit aussitôt pour aller trouver sa compagnie, qui était venue ici pour se faire instruire et baptiser. Ce sauvage devenu apôtre a enseigné tous ceux de sa nation, en sorte qu'ils sont capables d'être mis au nombre des enfants de Dieu. Le Père de Quen, qui l'avait attendu à Tadoussac, n'ayant pu passer outre, fut ravi du zèle apostolique de ce bon sauvage, et de voir un si heureux succès de sa prédication, de sorte qu'en peu de temps il en baptisa un grand nombre, réservant à une autre occasion les autres qui ne sont pas sédentaires, pour ne point hasarder le saint baptême qu'après les avoir bien éprouvés.

Le bon Victor, qui est un de nos meilleurs chrétiens, ayant peu de mémoire, oublie facilement ses prières; il n'en est pas de même de son intérieur, car il est dans une attention continuelle à Dieu et dans un entretien familier et très-intime avec sa divine Majesté; mais il croit ne rien faire s'il ne fait comme les autres chrétiens. Il s'en vient donc à la grille, et à la première

(1) On appelle *sauts* les endroits où, pour continuer un voyage, l'on est obligé de transporter un canot par terre, soit parce qu'il faut changer de rivière, soit parce que le courant que l'on rencontre étant trop rapide, il faut aller reprendre la navigation plus loin.



de nous qu'il rencontre, il dit : Hélas ! je n'ai point d'esprit; fais-moi prier Dieu. Il a la patience de se faire répéter dix ou douze fois une prière, et la croyant bien savoir il s'en retourne à sa cabane, où il n'est pas plus tôt arrivé qu'il l'oublie. Il revient à mains jointes, il confesse comme un enfant qu'il n'a point d'esprit, et prie qu'on recommence à l'instruire. Combien pensez-vous que cette ferveur est agréable à des âmes qui désirent la gloire de Dieu et le salut des âmes ! Le bon Charles, dont j'ai parlé ci-dessus, s'accorde des mieux avec celui-ci, car quand il le visite, il lui dit : Prions Dieu, mon frère. Ils se mettent à genoux et récitent trois ou quatre fois le chapelet sans se lever. Je n'avais dessein que de vous parler de nos séminaristes, mais comme ceux-ci sont passagers et la plupart du temps à notre grille, il ne m'est pas facile de m'empêcher de parler de leur ferveur, la charité me liant à nos néophytes d'une étrange manière.

Nous avons eu trois grandes séminaristes, qui ont été cet hiver à la chasse avec leurs parents pour les aider dans le ménage et à appréter leur pelleterie. Elles s'appellent Anne-Marie Uthirdchich, Agnès Chabvekveche, Louise Aretevir. Elles eurent bien de la peine à se résoudre à ce voyage, parce qu'elles devaient être trois mois privées de la sainte messe et de l'usage des sacrements; mais leurs parents étant de nos principaux chrétiens, on ne les put refuser. Nous les garnîmes autant que la pauvreté du Canada nous le put permettre, après quoi elles nous quittèrent avec bien des larmes. Leur principal office était de régler les prières et les exercices de chrétien, ce qui passe pour un grand honneur parmi les sauvages. L'une réglait les prières et les faisait faire avec une singulière dévotion; la seconde déterminait

les cantiques spirituels sur les mystères de notre foi, et la troisième présidait à l'examen de conscience et faisait concevoir à l'assemblée l'importance de cet exercice. Mais quoiqu'elles passassent ainsi le temps dans des pratiques de dévotion, elles ne laissèrent pas d'écrire deux fois au révérend Père supérieur de la Mission et à moi en des termes si religieux et si judicieux, que tout le monde admirait leur esprit. Surtout monsieur notre Gouverneur m'en parla avec une consolation toute particulière de voir en des filles sauvages, nourries dans les bois et dans les neiges, des sentiments de dévotion et une politesse d'esprit qui ne se trouvent pas, bien souvent, dans des filles bien élevées de la France. Le sujet de leurs lettres était que, se voyant si longtemps privées des sacrements, elles demandaient qu'on leur envoyât du secours pour les retirer de cet ennui. A leur retour, la première visite qu'elles firent fut au très-saint Sacrement, et la seconde à l'image de la très-sainte Vierge, à laquelle, comme aussi au petit Jésus, Anne-Marie avait cherché les premières fleurs du printemps pour faire des couronnes. Ensuite elles nous rendirent compte de tous leurs comportements. Ah! disaient-elles, que la privation de la sainte messe et des sacrements nous a été pénible! Noël Tekvermatch à qui les deux premières appartiennent, ayant dessein de les retirer auprès de soi, parce qu'elles étaient suffisamment instruites, elles en apprirent les nouvelles, et pour rompre ce dessein, elles prirent la résolution de lui écrire. Elles me vinrent déclarer leur sentiment, et me demandèrent permission d'envoyer leurs lettres dont la première était conçue en ces termes :

« Mon frère, je suis résolue de ne m'en pas aller,

c'est une conclusion prise que je veux être vierge, et que je désire aimer et servir en cette maison où je suis Celui qui a tout fait. Je désire, dis-je, y demeurer toute ma vie, pour instruire des filles de ma nation. Si je puis une fois savoir lire et écrire je les enseignerai plus efficacement à aimer Dieu. Apaise-toi, mon frère, apaise ma sœur, car je ne veux plus aller chez toi : adieu donc, mon frère, je te serai servante tant que je vivrai, et je prierai Dieu pour toi dans la maison des prières. »

Voici la seconde lettre :

« Mon frère, agréerais-tu que je demeurasse pour toujours avec les filles vierges en cette maison? car de tout mon cœur je souhaite d'être vierge comme elles, et c'est une affaire d'importance pour moi que je sois toujours vierge. Quand je serai plus grande, j'instruirai les filles de ma nation, et leur enseignerai le droit chemin du ciel, afin qu'elles puissent un jour, après leur mort, voir Celui qui a tout fait. Voilà pourquoi j'ai résolu de ne m'en pas retourner chez toi, si tu l'agrées, et de demeurer pour toujours dans la maison des prières. Prie pour moi, je prierai pour toi tant que je vivrai et je te serai servante, moi qui suis ta fille Anne-Marie. »

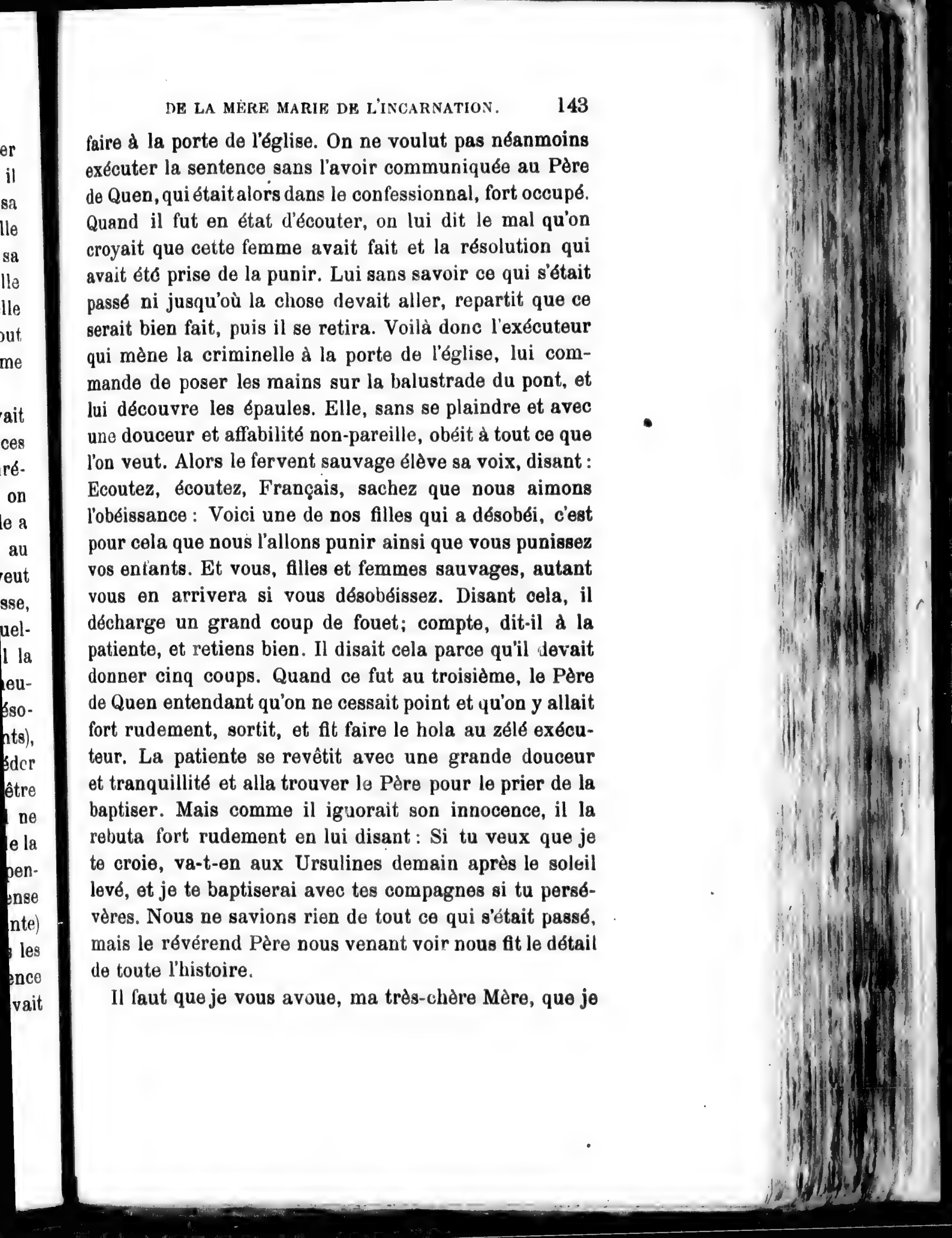
Voilà le style dans lequel elles expriment leurs sentiments. Le révérend Père de Quen voyant ces lettres, fut surpris d'une si grande ferveur, les loua et leur donna de belles instructions : il leur conseilla néanmoins de suivre leurs parents, ce qui n'empêcherait pas leurs bons desseins, si Dieu en voulait l'exécution.

Nous avons dans notre séminaire des personnes grandes et petites, des filles et des femmes, qu'on nous

donne pour plusieurs causes déterminées dans le conseil des sauvages. Nous en avons eu deux cet hiver, dont l'une fut ôtée à un païen qui l'avait prise pour femme à l'insu de ses parents qui sont chrétiens, quoiqu'elle fût aussi païenne. Ces bons néophytes qui voulaient qu'elle fût instruite dans la foi, afin de la donner à un chrétien, ne pouvant souffrir cette injure, signifièrent à cet homme qu'il eût à quitter une autre femme qu'il avait, s'il voulait épouser leur parente, et de plus qu'il se fît chrétien. Il promit de le faire, mais comme il n'y a pas de foi (fidélité aux engagements) dans les infidèles, il manqua à sa parole, ce qui obligea ses parents de lui ôter cette femme et de nous la donner. Le révérend Père de Quen nous dit qu'elle nous ferait bien de la peine, et qu'il croyait qu'en peu de temps elle romprait la clôture, et qu'elle ferait son possible pour retourner avec ce païen qu'elle aimait. Nous la reçûmes néanmoins avec affection. Elle fût triste deux ou trois jours, puis tout d'un coup elle devint douce comme un enfant; elle désirait ardemment d'être instruite et de recevoir le saint baptême. Ses parents ne pouvaient croire un si grand et si subit changement, car elle ne voulait plus voir son mari qu'en cas qu'il se fît chrétien et que ses parents l'agréassent. Néanmoins comme les sauvages sont changeants, et qu'ils ne se fient pas volontiers les uns aux autres qu'après une longue épreuve de fidélité, ils la retirèrent dans leur cabane. Quelque temps après, cette pauvre femme étant allée en quelque lieu, elle fit rencontre de son mari : elle commence à fuir; il court après, elle entre dans la maison d'un Français; il y entre avec elle, elle se cache de crainte de lui parler; il proteste qu'il ne sortira point s'il ne lui parle. Il lui parle enfin et n'oublie

aucune sorte de flatterie pour lui persuader de retourner avec lui, mais en vain. Il se met en colère, il crie, il menace de tuer tout le monde si l'on ne lui rend sa femme; mais pendant qu'il s'emporte de la sorte, elle fit un petit détour sans qu'il s'en aperçut, et prit sa course vers la cabane de ses parents, et de la sorte elle se délivra des mains de cet importun. Pendant qu'elle était ainsi sollicitée, elle disait en son cœur : c'est tout de bon que je veux croire, je veux être baptisée, j'aime l'obéissance.

Elle dit qu'elle aime l'obéissance, parce qu'on lui avait défendu de parler à ce païen; et ne pas obéir en ces rencontres, c'est un crime parmi nos nouveaux chrétiens. Elle raconte tout ce qui lui est arrivé, mais on ne la veut pas croire, et on dit constamment qu'elle a volontairement suivi ce païen, et qu'elle a désobéi au commandement qui lui a été fait. Elle dit qu'elle veut être baptisée, mais quelque protestation qu'elle fasse, on tient conseil comment on punirait cette faute. Quelques-uns disent que pour un exemple perpétuel, il la fallait condamner à la mort; et que si cette faute demeurait impunie, les femmes et les filles imiteraient sa désobéissance. D'autres qui n'étaient pas si fervents (ardents), repartirent que pour la première fois il y fallait procéder plus doucement, et qu'il suffisait de la condamner à être fustigée en public. La conclusion en fut prise et il ne restait plus qu'à trouver un exécuteur. Le plus zélé de la compagnie se leva disant : C'est moi qui le ferai. Cependant la pauvre innocente ne dit mot, mais elle pense en son cœur que cette peine confusible (humiliante) sera une disposition pour son baptême. Voilà toutes les femmes et les filles bien honteuses, car par la sentence elles devaient toutes assister à l'exécution qui se devait



faire à la porte de l'église. On ne voulut pas néanmoins exécuter la sentence sans l'avoir communiquée au Père de Quen, qui était alors dans le confessionnal, fort occupé. Quand il fut en état d'écouter, on lui dit le mal qu'on croyait que cette femme avait fait et la résolution qui avait été prise de la punir. Lui sans savoir ce qui s'était passé ni jusqu'où la chose devait aller, repartit que ce serait bien fait, puis il se retira. Voilà donc l'exécuteur qui mène la criminelle à la porte de l'église, lui commande de poser les mains sur la balustrade du pont, et lui découvre les épaules. Elle, sans se plaindre et avec une douceur et affabilité non-pareille, obéit à tout ce que l'on veut. Alors le fervent sauvage élève sa voix, disant : Ecoutez, écoutez, Français, sachez que nous aimons l'obéissance : Voici une de nos filles qui a désobéi, c'est pour cela que nous l'allons punir ainsi que vous punissez vos enfants. Et vous, filles et femmes sauvages, autant vous en arrivera si vous désobéissez. Disant cela, il décharge un grand coup de fouet; compte, dit-il à la patiente, et retiens bien. Il disait cela parce qu'il devait donner cinq coups. Quand ce fut au troisième, le Père de Quen entendant qu'on ne cessait point et qu'on y allait fort rudement, sortit, et fit faire le hola au zélé exécuteur. La patiente se revêtit avec une grande douceur et tranquillité et alla trouver le Père pour le prier de la baptiser. Mais comme il iguorait son innocence, il la rebuta fort rudement en lui disant : Si tu veux que je te croie, va-t-en aux Ursulines demain après le soleil levé, et je te baptiserai avec tes compagnes si tu persévères. Nous ne savions rien de tout ce qui s'était passé, mais le révérend Père nous venant voir nous fit le détail de toute l'histoire.

Il faut que je vous avoue, ma très-chère Mère, que je

pensai me fâcher contre lui, d'avoir laissé fustiger cette pauvre innocente sans arrêter la ferveur inconsidérée des sauvages, mais enfin comme le tout s'était passé innocemment de part et d'autre, il fallut se rire de la simplicité des sauvages, et demeurer édifiés de la patience de la femme. Elle devança le temps et vint me trouver dès la pointe du jour avec une troupe de filles, me disant qu'elle venait attendre le Père pour être baptisée. Je lui demandai si tout de bon elle voulait être au nombre des enfants de Dieu; elle me répond qu'elle n'est venue que pour cela. Mais, lui dis-je, que dis-tu de ce que l'on t'a fustigée? En es-tu bien contente? Oui, repart-elle, j'ai voulu souffrir cet affront pour me disposer au baptême, et j'ai enduré en paix, puisque JÉSUS a enduré et payé pour moi. Je vous confesse, ma très-bonne Mère, que j'étais ravie de l'entendre et de voir de si belles dispositions à la grâce. Je l'instruis, j'envoie quérir le Père, il la baptise, et durant la cérémonie elle fit paraître une modestie qui témoignait assez que c'était sans feintise qu'elle poursuivait si courageusement. Je lui fis donner le nom de notre première Mère sainte Angèle, estimant que cela lui était dû, puisque Dieu l'avait convertie dans une maison de ses filles. Je lui demandai ensuite ses pensées sur la grande grâce qu'elle venait de recevoir. Je pensais, dit-elle, au commencement : bientôt je serai lavée; mon âme sera embellie, et Celui qui a tout fait m'aura pour fille. Lorsque je fus lavée, je dis en moi-même : Ah ! c'en est fait, je suis fille de Dieu : et durant tout le temps de la cérémonie j'avais dans le cœur un plaisir extrême.

Jugez de là, ma chère Mère, du contentement que nous avons de voir tous ces miracles de la bonté de

Dieu? Comme l'on baptise souvent des hommes et des femmes dans notre chapelle, nous voyons des sentiments si chrétiens dans nos bons néophytes, que notre extérieur fait connaître la joie de nos cœurs; ce sont des biens du paradis qui adoucissent les épines du Canada, et les rendent plus aimables que tous les plaisirs de la terre.

Je vous disais l'an passé combien nos séminaristes sont ponctuelles à faire leur examen de conscience et à s'accuser charitablement les unes les autres, sans qu'aucune s'offense. Elles continuent ce saint exercice, par le moyen duquel elles vivent dans une pureté de cœur qui n'est pas croyable. Elles ont encore une inclination très-grande à fréquenter les sacrements de Pénitence et de Communion, s'y disposant avec jeûnes et pénitences. Il y a peu de jours qu'une veille de Communion, je fus contrainte de quitter l'office pour leur faire cesser une rude discipline, qui dura si longtemps que j'en avais horreur. Quand on leur accorde cette sorte de pénitence, ce qu'on ne fait pas aussi souvent qu'elles voudraient, elles tressaillent de joie, croyant que c'est une grâce singulière qu'on leur fait, alors elles se disciplinent tout à bon. J'admire entre les autres la petite Marie-Magdeleine Abatenau, qui, âgée seulement de neuf ans, est aussi ardente à ces exercices de pénitence que les plus âgées et les plus robustes.

Notre bonne Huronne pour laquelle nous souffrons maintenant de très-sensibles croix, ainsi que je vous dirai, est celle qui a le plus aidé cette année ses compagnes huronnes, tant par son exemple que par sa grande ferveur. Il ne se peut voir un plus grand zèle pour le salut des âmes que le sien.

Deux Hurons ayant demeuré cet hiver en ces quar-

tiers pour se faire instruire et baptiser, étaient souvent chez nous pour être enseignés et pour entendre les bons discours, tant de notre néophyte que de la Mère Marie de Saint-Joseph, qui sait la langue huronne. Ils étaient ravis d'entendre l'une et l'autre, ne pouvant comprendre comment une personne qui n'a jamais été en leur pays pût parler leur langue, et comment leur parente pût avoir tant d'esprit, et dire des choses si grandes de Dieu et de notre religion. Ils écoutaient cette jeune fille avec une attention non-pareille, et un jour, comme l'un d'eux était sur le point d'être baptisé, il feignit de ne plus croire en Dieu, et par conséquent qu'il ne lui fallait plus parler de la foi ni du baptême. Alors notre fervente Thérèse (c'est ainsi qu'elle se nomme), commença à s'émouvoir et à lui dire : Comment parles-tu? je vois bien que le diable a renversé et troublé toutes tes pensées pour te perdre. Sais-tu bien si tu ne mourras point aujourd'hui, et qu'à l'heure même tu irais en enfer où tu brûlerais avec les démons, qui te feraient souffrir d'horribles tourments! Ce bonhomme riait de tout ce qu'elle disait, ce qui lui faisait croire que c'était par un esprit de mépris qu'il parlait. Cela lui fit redoubler son exhortation pour le combattre; mais n'en pouvant plus, elle nous vint raconter sa peine avec larmes : Ah! disait-elle, il est perdu; il a quitté la foi; il ne sera pas baptisé. Il m'a fait tant de peine de le voir parler contre Dieu, que s'il n'y eût eu une grille entre lui et moi, je me serais jetée sur lui pour le battre. Nous fûmes aussitôt pour savoir la vérité, et si c'était tout de bon qu'il parlait; mais nous reconnûmes sa feinte, et il nous témoigna que ce qu'il avait fait n'était que pour éprouver la foi et le zèle de notre bonne néophyte.

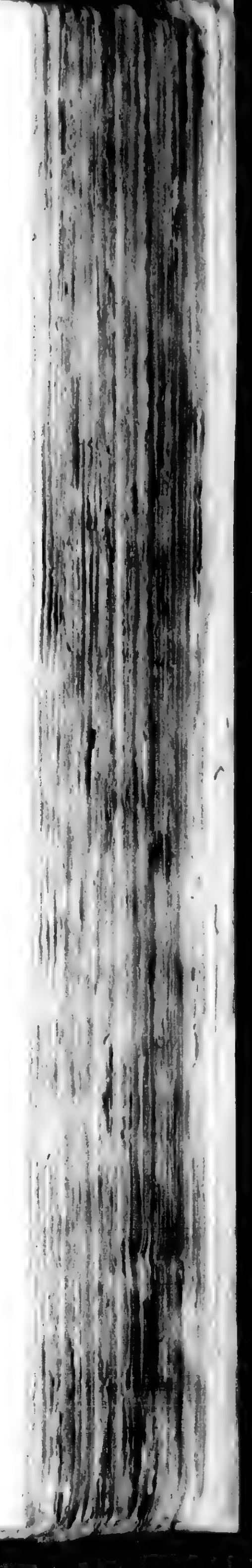
Nous fîmes nos exercices spirituels après la fête de Pâques ; quand nous les eûmes finis, notre Thérèse eut aussi désir de les faire. A cet effet, elle se retira sur une montagne qui borne notre clôture; et en partant elle dit à une de ses compagnes : Je m'en vais me cacher comme les filles vierges, et là je prierai Dieu pour tous les sauvages et les Français et pour vous toutes, afin qu'il vous fasse miséricorde, et pendant tout ce temps je ne parlerai à aucune créature, mais seulement à Dieu. L'autre, bien étonnée de cette entreprise, et tout ensemble bien édifiée, en vint donner avis à ses compagnes, qui toutes ensemble furent trouver notre ermite, et lui dirent qu'elles voulaient être de la partie. Elles la ramenèrent au logis, où elles se firent chacune une petite cellule où elles s'enfermèrent et gardèrent un silence très-exact. Elles firent des prières et des oraisons continuelles durant tout le temps de leur retraite, ce qui nous donna bien de la consolation, étant une chose rare que des filles sauvages, nées dans une liberté étrange, se captivent de la sorte et gardent une solitude volontaire ; cependant elles passèrent tout ce temps dans une si grande douceur qu'il les en fallut retirer de force, y allant (vu qu'elles y allaient) avec trop de zèle et de sévérité.

Nous avons eu cette année les vaisseaux plutôt qu'à l'ordinaire, n'ayant été que deux mois à leur voyage. A leur arrivée, nous avons trouvé du rafraîchissement pour nous et pour nos séminaristes, qui en sont si reconnaissantes, qu'elles chantent tous les jours des cantiques de louanges à Dieu, et de reconnaissance envers vous devant le très-saint Sacrement. Et cela n'est-il pas bien raisonnable, ma très-chère Mère, puisqu'elles ne sont à Dieu que par le secours de leurs

bienfaiteurs? Les sauvages sont naturellement ingrats, comme nous l'expérimentons en ceux qui ne sont pas encore baptisés; mais pour ceux qui le sont, la grâce dont leurs âmes sont embellies les rend très-reconnaissants, et presque toutes leurs prières et leurs communions se font pour la conservation des personnes de France qui leur font du bien, et qui par leur charité les ont retirées de l'infidélité.

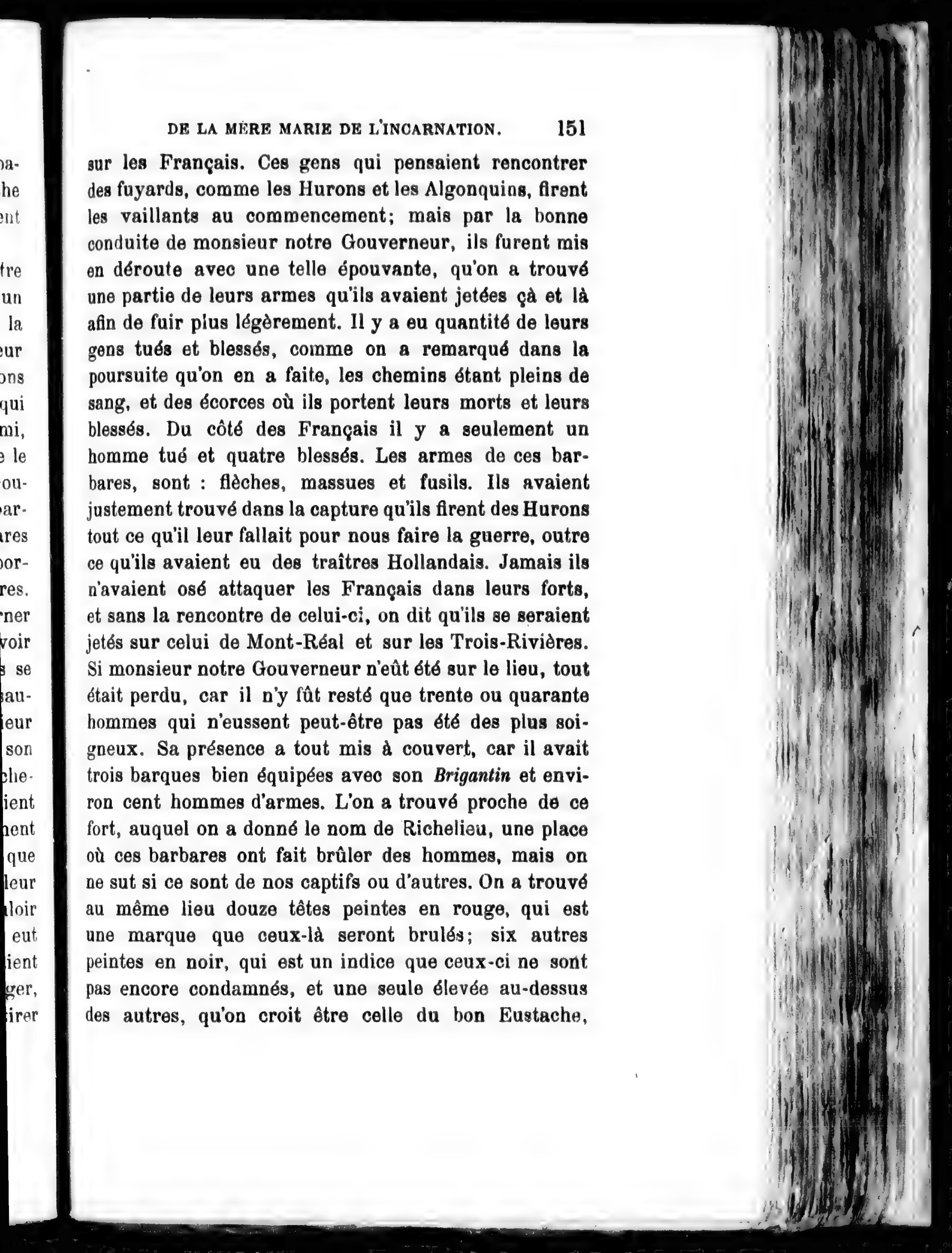
Les vaisseaux étant arrivés, les Hurons se rendirent aux Trois-Rivières sans avoir fait aucune rencontre des Iroquois. Le révérend Père Isaac Jogues, qui avait fait le voyage avec eux, vint jusqu'à Québec avec cinq Hurons, tant chrétiens que catéchumènes, trois desquels, qui étaient les plus considérables, étaient parents de notre Thérèse, et venaient à dessein de la retirer afin de la pourvoir. Durant tout leur séjour à Québec ils étaient presque toujours ou dans notre chapelle ou à notre grille; l'on eût dit à voir la grande modestie de de ces bons néophytes, qu'ils eussent été élevés dès leur enfance parmi des religieux. Ils nous firent des harangues si chrétiennes que nous étions ravies de les entendre parler; il ne se peut voir des remerciements plus humbles que ceux qu'ils nous faisaient pour les soins que nous avions eus de leur parente, depuis deux ans qu'elle demeurait au séminaire. Ils tenaient pour miracle de la voir lire et écrire, ce qu'ils n'avaient encore jamais vu parmi eux; ils la voyaient adroite comme une Française, ils l'entendaient parler deux ou trois sortes de langues, et ils croyaient déjà qu'elle serait l'exemple de leur nation et la maîtresse des filles et des femmes huronnes. Nous la pourvûmes de tout ce qui était nécessaire à son mariage, par le moyen de nos amis, ensuite de quoi il fallut la rendre. Je ne sais en

qui il y a eu le plus de répugnance et de douleur, en elle de nous quitter, ou en nous de la perdre. Mais enfin l'exhortation que lui fit le Père Jogues touchant l'obéissance qu'elle devait à ses parents la fit résoudre. La peine que nous avions à la laisser aller était fondée sur la crainte de ce qui lui est arrivé. Mais enfin il fallut se vaincre de part et d'autre; on l'embarqua, et le révérend Père Jogues qui accompagnait la flotte des Hurons, la mit pour une plus grande sûreté, dans un de ses canots où il y avait trois de ses domestiques. Ils ne furent pas quinze lieues avant dans le fleuve qu'ils firent rencontre des Iroquois qui les attendaient au passage, très-bien armés. Ces barbares attaquent nos pauvres Hurons qui s'accordent de se battre à terre. Les voilà aux mains, mais enfin les Iroquois mettent les Hurons en fuite. Le révérend Père Jogues fut pris avec deux braves Français et quatre de nos principaux chrétiens, parents de notre Thérèse, qui fut liée avec un sien cousin âgé seulement de quinze ans. Ils furent emmenés avec plusieurs, tant catéchumènes que païens, jusqu'au nombre de vingt-huit, qui expérimenteront, s'ils ne l'ont déjà fait, la tyrannie de ces barbares, si la bonté de Dieu ne les retient. Jugez de grâce, ma très-chère Mère, quelle douleur nous a causé cette triste nouvelle. Le Canada n'avait point encore vu un pareil accident depuis qu'on y prêche le saint Evangile. L'on dit pourtant qu'ils ne tueront pas notre captive, mais qu'ils la marieront à quelqu'un des leurs. Si Dieu conservait le révérend Père et nos chrétiens, on croit que ce serait une ouverture à la lumière de l'Evangile dans ce pays infidèle, mais, selon les apparences humaines, ils sont à présent tous massacrés, et nous avons prié pour les chrétiens comme s'ils étaient morts. Au



même temps un autre parti iroquois prit une compagnie de Hurons, qui venaient faire leur traite proche de Mont-Real, tellement que ces barbares commandent la rivière de toutes parts.

Lorsque les Hurons furent défaits, monsieur notre Gouverneur était aux Trois-Rivières, attendant un vent favorable pour aller construire un fort sur la rivière des Iroquois, par la libéralité de monseigneur le Cardinal. Il avait voulu faire attendre les Hurons afin de leur faire escorte; mais ces bonnes gens, qui ne craignent les dangers que quand ils voient l'ennemi, le remercièrent; et justement ils furent pris proche le lieu destiné à la construction du fort. Monsieur le Gouverneur apprit ces tristes nouvelles lorsqu'il allait partir, mais le mal était sans remède, car ces barbares s'enfuirent, et furent quérir de nouvelles forces, emportant leur butin, qui était de valeur de huit mille livres. Ces barbares ne sachant point que l'on voulait borner leur rivière, firent un fort à une lieue de là, afin d'avoir le chemin libre. Une troupe de trois cents hommes se débanda pour fondre sur les Français et sur les sauvages qu'ils pourraient rencontrer. Cependant monsieur le Gouverneur faisait puissamment travailler à son fort, de sorte que les Iroquois trouvant dans leur chemin ce qu'ils n'attendaient pas, et ce qu'ils n'y avaient pas vu quelques jours auparavant, furent extrêmement surpris. Néanmoins comme ils sont vaillants, et que la mémoire de leur victoire encore toute récente leur enflait le cœur, ils attaquèrent le fort jusqu'à vouloir mettre le pied dedans. La mêlée fut grande, et il y eut bien des coups de part et d'autre. Les ennemis étaient dans leurs barques d'où ils voulaient tout ravager, prenant la commodité des meurtrières du fort pour tirer



sur les Français. Ces gens qui pensaient rencontrer des fuyards, comme les Hurons et les Algonquins, firent les vaillants au commencement; mais par la bonne conduite de monsieur notre Gouverneur, ils furent mis en déroute avec une telle épouvante, qu'on a trouvé une partie de leurs armes qu'ils avaient jetées çà et là afin de fuir plus légèrement. Il y a eu quantité de leurs gens tués et blessés, comme on a remarqué dans la poursuite qu'on en a faite, les chemins étant pleins de sang, et des écorces où ils portent leurs morts et leurs blessés. Du côté des Français il y a seulement un homme tué et quatre blessés. Les armes de ces barbares, sont : flèches, massues et fusils. Ils avaient justement trouvé dans la capture qu'ils firent des Hurons tout ce qu'il leur fallait pour nous faire la guerre, outre ce qu'ils avaient eu des traîtres Hollandais. Jamais ils n'avaient osé attaquer les Français dans leurs forts, et sans la rencontre de celui-ci, on dit qu'ils se seraient jetés sur celui de Mont-Réal et sur les Trois-Rivières. Si monsieur notre Gouverneur n'eût été sur le lieu, tout était perdu, car il n'y fût resté que trente ou quarante hommes qui n'eussent peut-être pas été des plus soigneux. Sa présence a tout mis à couvert, car il avait trois barques bien équipées avec son *Brigantin* et environ cent hommes d'armes. L'on a trouvé proche de ce fort, auquel on a donné le nom de Richelieu, une place où ces barbares ont fait brûler des hommes, mais on ne sut si ce sont de nos captifs ou d'autres. On a trouvé au même lieu douze têtes peintes en rouge, qui est une marque que ceux-là seront brulés; six autres peintes en noir, qui est un indice que ceux-ci ne sont pas encore condamnés, et une seule élevée au-dessus des autres, qu'on croit être celle du bon Eustache,

grand capitaine huron, qui avait été baptisé depuis peu de temps, et qui avait fait merveille pour soutenir notre sainte foi. C'était le plus grand ennemi des Iroquois, et qui remportait souvent des victoires sur eux. Lorsqu'il fut pris, ils firent un cri de joie épouvantable : quoiqu'il se laissât prendre volontairement afin de mourir avec le révérend Père Jogues et avec les Français qui l'accompagnaient; car comme on lui disait : Tu te peux sauver. Non, dit-il, je n'ai garde, je veux mourir avec les Français. La haine de ces barbares est trop grande contre lui pour l'épargner, et il ne faut pas douter qu'ils ne le fassent mourir d'une mort horrible.

Notre Thérèse, non plus que son cousin, n'était point peinte comme les autres; c'est une marque qu'ils ne sont plus liés, et qu'ils la garderont libre parmi eux. Pour le reste des vingt-sept, on croit qu'ils ont été brûlés. L'on n'en recevra des nouvelles certaines que par quelques fugitifs : car tout ce que je viens de dire nous a été rapporté par quatre femmes qui se sont sauvées, d'un grand nombre d'Algonquins qui furent pris l'hiver dernier par les Iroquois. Ils tuèrent tous les hommes, et réservèrent environ vingt femmes pour remplacer un pareil nombre des leurs, que les Algonquins avaient fait mourir peu de temps auparavant. Celles-ci s'étant sauvées, celles qui restent peuvent bien trembler, car on croit qu'ils les feront brûler, comme ils firent brûler leurs maris et leurs enfants en leur présence.

Vous verrez par la Relation combien les diables sont enragés de voir le progrès du christianisme ici et aux Hurons. C'est pour cela qu'ils font révolter ceux qui ne sont pas chrétiens contre ceux qui le sont. Ces bons néophytes présentent généreusement leurs têtes et celles

de leurs enfants sous la hache pour le soutien de la foi. Dieu leur donne tant de courage qu'ils ne font point d'état de la vie quand il faut soutenir le parti de JÉSUS-CHRIST, pour lequel ils sont outrageusement persécutés. Il y a peu de temps que les démons déclaraient leur rage tout haut par la bouche des païens qu'ils possèdent; et ils avaient en quelque façon prédit le massacre qu'ils viennent de faire des Hurons par les mains des Iroquois. Mais quoi qu'ils fassent, ils sont contraints de céder la place au Roi légitime des nations, dont le royaume croît d'une telle manière que nous en sommes consolées. Remerciez-le des grâces qu'il nous fait. Priez-le pour nos bons néophytes, et particulièrement pour nos captifs et pour moi qui vous suis en lui une servante tout acquise.

De Québec, le 29 de septembre 1642.

LETTRE XLVII.

A UNE DEMOISELLE DE QUALITÉ.

(*Mademoiselle de Chevreuse.*)

Elle lui donne quelques avis pour sa conduite spirituelle, la remercie de quelques charités qu'elle a faites au séminaire, et lui découvre quelque peine qu'elle a de la part de madame de la Peltrie.

Mademoiselle,

Je salue votre cœur dans le cœur très-aimable de notre divin JÉSUS.

Je ne puis douter que ce divin Sauveur ne vous possède, puisque vous voulez être cachée en lui : c'est pourquoi je vous y cherche, je vous y trouve, je vous y vois, je vous y aime et vous y chéris. Que vous dirai-je davantage? je voudrais pouvoir enfermer mon cœur en cette lettre pour vous confirmer l'amour qu'il a pour vous. Cette protestation est encore trop faible pour dire ce qui en est; il faut que notre cher Sauveur le dise lui-même, puisqu'il n'y a que lui seul qui le puisse faire. Je lui ai rendu et lui rends tous les jours mes humbles actions de grâces pour les biens qu'il vous fait : votre lettre me les fait savoir; le révérend Père de la Haye, qui en est vivement touché, me les confirme, et le doux sentiment que Dieu me donne lorsque je lui parle de vous, me les dit si vivement, que je ne puis douter de l'amour qu'il vous porte.

C'est ici la lettre du cœur; car mon autre, qui vous parle de ce qui est arrivé en cette nouvelle Eglise du Fils de Dieu, peut être commune et communiquée. Je ne vous puis exprimer, Mademoiselle, la consolation que j'ai reçue lisant celle dont il a plu à votre bonté de m'honorer. La générosité de votre esprit fait honte à ma lâcheté; mais en même temps elle me donne un puissant motif pour supporter les croix et les travaux qui se présentent ici à tout moment. Comme vous me dites les secrets de votre cœur, je vous dirai aussi les secrets du mien, qui a une facilité entière à s'ouvrir à votre égard. Non, mon affection ne vous peut rien céler, et je croirais offenser la sincérité de la vôtre, si j'usais de réserve quand je communique avec vous, quoique je sois la créature du monde la plus indigne de la bienveillance dont il vous plaît de m'honorer. Mais que la gloire soit à notre Maître, de qui dérivent

tous les biens, de ce qu'il lui a plu incliner votre cœur à l'endroit d'un si pauvre sujet.

J'ai été étonnée d'apprendre que vous étiez encore aux Ursulines de Saint-Denis ; mais votre lettre m'en apprend la cause, et je vois que c'est la gloire de notre bon Dieu qui vous y retient. Le révérend Père Le Jeune, qui a eu l'honneur de vous y voir, en a été extrêmement édifié, et m'a chargée de vous dire que le mouvement qu'il a pour vous, et qui le touche vivement pour votre satisfaction, est que vous devez présenter votre cœur à Dieu comme une table vide de tout, afin que sa bonté y écrive ses saintes et divines volontés, et que, le laissant faire, il est assuré qu'il vous enseignera et fera connaître ce qu'il veut de vous. Voilà ma commission que je fais par obéissance de la part de mon Père : quoique je ne doute point de la soumission que vous rendez à celui qui meut votre cœur, j'ai cru que vous ne désagréeriez pas ce que son serviteur me fait vous dire.

Nous avons reçu votre aumône par le moyen de M. de Bernières, je vous en rends mes très-humbles remercîments. Sans ce secours je crois qu'il nous eût fallu renvoyer nos séminaristes dès cette année, comme je crois qu'il faudra faire à l'avenir, ainsi que M. de Bernières nous le signifie pour les causes que je vous dirai, ce qui nous serait une privation très-sensible, à laquelle néanmoins il nous faut résigner, si notre bon Jᴇsᴜs le veut; nous sommes ses servantes qui devons baisser le col à ses jugements.

Vous savez la grande affection qu'a eue pour nous notre bonne fondatrice, qui nous a amenées en Canada avec une générosité, comme tout le monde sait, des plus héroïques. Elle a demeuré un an avec nous dans

ce même sentiment et dans un cœur tout maternel, tant à notre égard qu'envers nos séminaristes. Elle commença ensuite à vouloir visiter les sauvages de temps en temps, ce qui était très-louable. Peu de temps après elle nous quitta tout à fait ne nous venant visiter que peu souvent. On jugeait de là qu'elle avait de l'aversion de la clôture, et que n'étant pas religieuse, il était raisonnable de la laisser à sa liberté. De notre part nous estimions que pourvu qu'elle nous aidât de son bien, ainsi qu'elle s'était engagée de parole, à laquelle nos amis et nous nous étions confiés, cette retraite ne ferait point de tort au séminaire. Cependant le temps se passait et son affection à nous établir diminuait de jour en jour. Ce qui retarda encore beaucoup nos affaires, c'est que les personnes qui vinrent l'an passé pour établir l'habitation de Mont-Réal, qui sont un gentilhomme et une demoiselle de France, ne furent pas plus tôt arrivés qu'elle se retira avec eux. Elle reprit ensuite ses meubles et plusieurs autres choses qui servaient à l'église et au séminaire, et qu'elle nous avait donnés. Nous laissâmes tout enlever sans aucune répugnance, mais plutôt, à vous dire mon cœur, en les rendant je sentais une grande joie en moi-même, m'imaginant que notre bon Dieu me traitait comme saint François, que son père abandonna, et à qui il rendit jusqu'à ses propres habits. Je me dépouillai donc de bon cœur de tout, laissant le séminaire dans une très-grande pauvreté. Car comme cette bonne dame s'était jointe à nous, et que tout ce qu'elle avait servait en commun, nous nous passions de ce qu'elle avait (nous subsistions au moyen de ce qui était à elle), avec les meubles que nos Mères de France nous avaient donnés pour notre usage, sa fondation étant si petite, qu'elle n'eût pas

suffi à nous meubler pour nous et pour nos séminaristes[1]. Par cette retraite elle ne nous a pas laissé pour coucher plus de trois séminaristes, et cependant nous en avons quelquefois plus de quatorze. Nous les laissons coucher sur des planches, mettant sous elles ce que nous pouvons pour en adoucir la dureté, et nous empruntons au magasin des peaux pour les couvrir, notre pauvreté ne nous permettant pas de faire autrement. De vous dire que notre bonne fondatrice a tort, je ne le puis selon Dieu, car d'un côté, je vois qu'elle n'a pas le moyen de nous assister étant séparée de nous, et son bien n'étant pas suffisant pour l'entretenir dans les voyages qu'elle fait. D'ailleurs, comme elle retourne dans le siècle, il est juste qu'elle soit accommodée selon sa qualité, et ainsi nous n'avons nul sujet de nous plaindre si elle retire ses meubles; et enfin elle a tant de piété et de crainte de Dieu, que je ne puis douter que ses intentions ne soient bonnes et saintes. Mais ce qui m'afflige sensiblement, c'est son établissement à Mont-Réal, où elle est dans un danger évident de sa vie à cause des courses des Iroquois, et qu'il n'y a point de sauvages sur le lieu. Et ce qui est le plus touchant (affligeant), elle y reste contre le conseil des révérends Pères et de monsieur le Gouverneur, qui ont fait tout leur possible pour la faire revenir. Ils font

(1) Bien des fois, dans notre enfance, nous avons vu des personnes âgées de la campagne employer la tournure de phrase dont se sert ici la Mère Marie de l'Incarnation : dire, par exemple : *Nous nous sommes passés tout l'hiver de ce que nous avions récolté dans telle pièce de terre.* C'est, dans la pensée, comme si l'on disait : Nous nous sommes passés ou faufilés d'un bout à l'autre de l'hiver en vivant de ce que, etc.

Cette remarque s'applique à un grand nombre d'autres formes de langage et d'expressions de la vénérable Mère. Pour les expliquer il nous suffit de rappeler nos souvenirs.

encore une tentative pour lui persuader son retour; nous en attendons la réponse, qu'on n'espère pas nous devoir contenter. Ce grand changement a mis nos affaires dans un très-mauvais état : car M. de Bernières, qui en a la conduite, me mande qu'il ne les peut faire avec le peu de fondation que nous avons, qui n'est que de neuf cents livres. Les Mères Hospitalières en ont trois mille et madame la duchesse d'Aiguillon leur fondatrice les aide puissamment; avec tout cela elles ont de la peine à subsister. C'est pourquoi M. de Bernières me mande qu'il nous faut résoudre, si Dieu ne nous assiste d'ailleurs, de congédier nos séminaristes et nos ouvriers, ne pouvant suffire à leur entretien, puisque pour payer le fret des choses qu'il nous envoie, il lui faut trouver neuf cents livres, qui est tout le revenu de notre fondation. Et de plus, dit-il, si Madame votre fondatrice vous quitte, comme j'y vois de grandes apparences, il vous faudra revenir en France, à moins que Dieu ne suscite une autre personne qui vous soutienne.

A ces paroles ne direz-vous pas, mademoiselle, que tout est perdu? En effet, on le croirait s'il n'y avait une Providence amoureuse qui a soin des plus petits vermisseaux de la terre. Cette nouvelle a beaucoup affligé nos amis qui en savent l'importance; et néanmoins mon cœur est en paix par la miséricorde de notre bon Jésus, pour lequel nous travaillons. Dans la confiance que j'ai en son amour, j'ai résolu de retenir nos séminaristes et d'aider nos pauvres sauvages jusqu'à la fin. J'ai encore retenu nos ouvriers pour bâtir le séminaire, espérant qu'il ne nous a pas amenées ici pour nous détruire et nous faire retourner sur nos pas. Si pourtant sa bonté, ou son aimable justice le voulait pour châtier mes

péchés, me voilà prête d'en recevoir la confusion à la vue de toute la terre. Il ne m'importe ce qui m'arrive, pourvu qu'il en tire sa gloire; et à l'heure que je vous écris, mon cœur possède une paix si accomplie, que je ne vous la puis exprimer. J'ai une singulière satisfaction de vous le dire comme à celle que j'aime et que j'honore le plus en ce monde. Oui, Mademoiselle, puisque votre humilité se porte jusqu'à me vouloir honorer de votre affection et bienveillance, vous avez si fort gagné mon cœur, qu'il ne se peut empêcher de vous dire les biens et les maux qui lui arrivent.

Après ce que M. de Bernières m'a écrit, il sera sans doute épouvanté, voyant que je lui demande des vivres comme à l'ordinaire, et de plus, que je lui envoie des parties pour six mille livres qui ont été employées à payer les gages de nos ouvriers, et à l'achat des matériaux de notre bâtiment, sans parler du frêt du vaisseau : car en tout cela nous n'avons que la providence de notre bon Dieu. On dit que tout cela est perdu, et cependant je me suis sentie portée intérieurement à poursuivre ce que Notre-Seigneur nous a fait la grâce de commencer en sa nouvelle église. L'arrivée des vaisseaux nous donnera une nouvelle instruction, et peut-être un nouveau courage pour travailler plus que jamais au service de notre Maître.

Après les afflictions communes dont je vous parle en mon autre lettre, et que nous souffrons à l'occasion de cette nouvelle église, persécutée des démons et des Iroquois, vous voyez ici mes croix particulières. Vous en avez aussi, Mademoiselle; joignons les vôtres et les nôtres ensemble pour n'en faire qu'un composé qui puisse être offert à Notre-Seigneur. Pour moi, j'offre très-volontiers les miennes pour vous, et avec la plus

grande affection que je puisse avoir en cette vie; je pense que vous me croyez et que vous ne doutez point qu'il n'y ait dans votre servante une sincérité entière. Cela n'empêche pas que je n'aie une consolation sensible des grandes bénédictions que Dieu donne à vos affaires; je l'en bénis de tout mon cœur, et c'est une marque que la justice est de votre côté. J'ose vous le répéter, Dieu attend de grandes choses de vous si vous lui laissez manier votre cœur et si votre âme suit son mouvement de quelque côté qu'il la tourne.

Vous vous plaignez que je ne vous demande rien. Vous nous faites tant de biens que je n'oserais m'avancer, de crainte de faire tort à votre affection qui nous prévient sans cesse. De plus, nous avons besoin de tout, comme vous voyez, surtout de commodités pour nous bâtir, c'est ce qui me fit vous taire l'an passé le besoin que nous avions d'étoffes, en quoi je fis tort à l'affection que vous avez pour nos chères séminaristes. Néanmoins, comme je ne pensais qu'à les loger, Dieu inspira un honnête homme de France de m'envoyer deux pièces de serge forte et des chaussures toutes faites pour les vêtir, sans quoi elles eussent été obligées de souffrir les rigueurs de l'hiver. Ne fait-il pas bon de s'attendre à la Providence d'un si bon Père? Oui assurément; et c'est encore un autre effet de cette aimable Providence de vous avoir inspiré de me commander de vous dire ce qui nsus serait le plus utile. C'est donc pour vous obéir que je prends la hardiesse de vous dire que c'est de l'étoffe forte rouge et grise, avec des toiles d'un commun usage, lesquelles sont très-rares et pourtant très-nécessaires en ce pays. C'est pour vous obéir que je m'ouvre de la sorte, mais si notre divin Maître vous tourne le cœur d'un autre côté, faites, s'il vous plaît,

tout ce qu'il vous dira, car c'est tout ce que j'aimerai et chérirai. Ah! Mademoiselle, que Dieu veut un grand dénûment dans les âmes qu'il a appelées en sa nouvelle église! Il veut, dis-je, d'elles une si grande dépendance de sa pure Providence, que pour jouir d'une parfaite paix, elles doivent être disposées d'agréer de moment en moment les dispositions de ses desseins sur elles. Faites donc tout ce que ce même moteur des cœurs voudra que vous fassiez, et non plus, et ce sera là notre plaisir.

Ce que vous avez envoyé à votre filleule a été volé depuis Paris jusqu'à Dieppe : je lui ai dit la perte qu'elle a faite et l'amour que vous lui portez. Cela l'a fort touchée, mais après une petite tristesse, elle a fait selon l'humeur des sauvages, qui est d'oublier facilement ce qui les fâche : ce qui a contribué à sa consolation, c'est la lettre qu'il vous a plu de lui écrire; elle n'a jamais été tant honorée, et elle est toute ravie d'avoir un Massinahigan, c'est-à-dire, une lettre de sa bonne marraine. On ne peut rien voir de plus innocent que cette fille, et je tâcherai de ne rien oublier pour la mettre dans la voie de son salut. Bénissons Dieu, Mademoiselle, de ce qu'il touche aussi bien nos barbares que ceux qui naissent dans les lieux les plus cultivés de France. Vous fondriez en larmes de voir leur dévotion et leur humilité quand ils assistent aux processions et aux assemblées publiques. Madame notre fondatrice avait coutume d'y conduire nos séminaristes, et de marcher à la tête des femmes et des filles sauvages, après quoi nous leur préparions un festin; aujourd'hui qu'elle est éloignée, elle est privée de cette consolation, mais nous avons toujours la nôtre qui est de les régaler selon nos petits moyens.

Comme j'étais sur le point de finir cette lettre, il est arrivé une barque de Mont-Réal qui nous apprend que cette bonne dame est résolue d'y passer l'hiver parmi les dangers. Je vous avais bien dit que ses intentions sont bonnes et saintes, car elle m'écrit avec une grande cordialité, et me mande que le sujet qui la retient à Mont-Réal, est qu'elle cherche le moyen d'y faire un second établissement de notre Ordre, au cas qu'elle rentre dans la jouissance de son bien. Mais je n'y vois nulle apparence, et le danger où elle est de sa personne me touche plus que toutes les promesses qu'elle me fait.

Voilà le vaisseau prêt à lever l'ancre, ainsi il faut que je finisse et que tout de nouveau je vous rende mes très-humbles remercîments de tous vos bienfaits. Et à l'égard de l'affection que mon cœur a pour vous, la parole est trop faible pour l'exprimer. Que l'amour infini de notre aimable Jésus vous le dise donc, puisque lui seul sait que je suis toute vôtre. Oui, sans réserve je suis votre très-humble....

De Tours, le 29 de septembre 1642.

LETTRE XLVIII.

A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

(*La Mère Gilette Roland.*)

Après lui avoir témoigné des sentiments de tendresse et d'affection, elle lui fait le récit du zèle héroïque d'un homme et d'une femme sauvages.

Ma très-chère Mère et très-aimée Sœur,

Mon cœur sent tant d'affection pour le vôtre, que, lorsque je dois vous écrire, je suis en peine de trouver des paroles pour vous exprimer mes sentiments. Mais comme l'amour que j'ai pour vous est enfermé en celui de notre divin Maître, demeurons en cette sainte union, où la vraie amitié se trouve et s'exerce avec autant de pureté que de vérité. Sans en sortir, sortons néanmoins pour dire ses miséricordes, car elles sont grandes et infiniment grandes dans notre Amérique, dans laquelle les âmes cédant aux froidures qui y dominent presque continuellement, avaient été toutes gelées, depuis qu'elle est habitée, jusqu'à nos jours que Notre-Seigneur témoigne par sa bonté en vouloir faire fondre les glaces. Car nous voyons que son esprit se veut tout gagner, et mettre l'embrasement partout comme il l'a promis dans l'Evangile. Nous le voyons particulièrement dans les sauvages du Saguenay, de Tadoussac et des Attikamek, qui vivent comme des saints. Une femme fort âgée, qui se nomme Angélique, a fait cette année l'office

d'apôtre aux Attikamek, pour les fortifier en la foi, pour apprendre les prières à ceux qui ne les savaient pas et empêcher que ceux qui les savaient ne les oubliassent. Je vous laisse à penser quelle peine cette femme âgée de près de soixante ans a eue d'aller en un pays si éloigné, au fort du froid et des neiges du mois de février, traversant des bois immenses, et rampant par des rochers affreux. Ne faut-il pas avoir pour cela un excellent amour de Dieu dans le cœur, et un désir bien embrasé du salut de son prochain? Elle n'est pas encore de retour; Dieu sait de quelle affection je l'embrasserai quand je la verrai.

Un autre excellent chrétien, nommé Charles, ayant été choisi pour ramener un sauvage en son pays, afin d'obliger nos Français qui l'avaient retiré de la main des Algonquins, qui le voulaient faire mourir parce qu'il était allié aux Iroquois, a prêché notre sainte Foi par tous les villages qui se sont rencontrés sur sa route. Sitôt qu'il fut de retour il me vint voir, et en s'écriant il me dit : Sais-tu ce que j'ai fait? j'ai enseigné les grands et les petits, les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux partout où j'ai passé. Je leur ai dit : Quittez vos folies : cela serait tolérable si vous vous étiez faits vous-mêmes; cela serait bon si vous deviez toujours vivre sur la terre : mais il y a un Dieu, un bon Esprit qui a fait le ciel et la terre, et tout ce que l'un et l'autre contient. Or choisissez : Voilà deux chemins; l'un conduit dans le feu avec les diables, l'autre conduit au ciel où est celui qui a tout fait : Si vous croyez en lui, vous irez à lui après la mort; si vous n'y croyez pas, vous irez dans le feu d'où vous ne sortirez jamais. Pour moi, disait-il, ce ne sont pas les richesses de cette vie que j'aime; ce sont là de

belles choses pour être aimées! Il ne m'importe que je sois pauvre ou riche, que j'aie faim ou que je sois rassasié, que je vive ou que je meure : cela serait bon si c'était pour longtemps; hé! nous mourrons incontinent et tout cela sera dissipé. Puis se tournant vers moi il me dit : J'ai coupé toute la bougie que tu m'as donnée par morceaux, et je m'en servais comme on fait à la messe, ainsi je déterminais des prières, je faisais faire le signe de la croix, et je disais à chacun ce qu'il devait faire. Mais il faut que tu saches que ceux que j'ai enseignés n'ont point encore d'esprit, mais attends un peu, ils vont croire et ils en auront.

Cet excellent chrétien est ravissant en tout ce qu'il fait et ce qu'il dit. C'est lui qui a le premier enseigné ses compatriotes de Tadoussac et qui y a jeté ce feu de ferveur que l'on y voit maintenant si allumé.

Je reviens à mes premières paroles. En effet, ma bonne et chère Mère, je suis sortie de moi-même pour vous parler des miséricordes de notre divin Epoux sur cette Amérique, où vous voyez que son royaume s'étend malgré l'opposition des démons. N'oubliez point en sa présence notre petit séminaire, sur lequel le Maître de la mission verse à l'ordinaire ses bénédictions. Adieu.

De Québec, le 24 août 1643.

LETTRE XLIX.

A SON FILS.

Elle lui témoigne sa joie de la grâce que Dieu lui a faite de faire profession dans l'Ordre de saint Benoît, et lui donne plusieurs instructions remarquables pour la vie spirituelle.

Mon très-cher fils,

La paix et l'amour de JÉSUS.

Vous vous plaignez que vous n'avez pas reçu les amples lettres que je vous écrivais l'an passé. Mille lieues de mer et plus sont sujettes aux hazards, et tous les ans ce qu'on nous apporte et ce qui repasse en France court le même risque. Je faisais réponse à tous les points de la vôtre, et puisque vous le voulez, et qu'il ne m'est pas possible de vous rien refuser, j'en ferai une petite récapitulation. Mais afin que vous ne perdiez pas tout, je vous en ai déjà écrit une partie par le premier vaisseau qui doit arriver en France un mois devant les autres, s'il arrive à bon port[1].

Vous pouvez croire qu'apprenant que vous êtes tout à Dieu par les saints vœux de la religion, mon cœur a reçu la plus grande consolation que d'aucune nouvelle que j'ai apprise en ma vie. La miséricorde infinie de Dieu m'a fait cette grâce en vous la faisant. Je vous avais donné à lui avant que vous fussiez né. Etant au

(1) Cette lettre a été perdue. (Note de Cl. Martin.)

monde (depuis que vous êtes au monde), mon cœur soupirait sans cesse après lui, afin qu'il plût à sa bonté de vous accepter. A peine aviez-vous atteint l'âge de treize ans, qu'il me promit qu'il aurait soin de vous, ce qui donna à mon cœur un repos que je ne vous puis dire. Lorsque vous fûtes un peu plus grand et qu'on me disait que votre vie était un peu trop libre, j'entrai à votre sujet dans des croix qui me faisaient recourir sans cesse à Dieu, que je savais pourtant bien ne vous devoir pas manquer; mais vous pouviez par vos manquements renverser ses desseins, ou plutôt moi en être la cause. Ce fut alors que je lui donnai pour garant de votre âme la sainte Vierge et saint Joseph, par lesquels je vous offrais chaque jour à sa divine Majesté. Pensez-vous, mon très-cher fils, que je ne visse pas bien que lorsque je vous parlais de Dieu, des biens de la religion, et du bonheur de ceux qui la servent, votre cœur était fermé à mes paroles? Je le voyais, et c'était là le plus grand sujet de mes croix; car il me semblait qu'à chaque pas vous alliez tomber dans le précipice. Mais j'avais toujours dans le cœur un instinct qui me disait que Dieu avait une grâce à vous faire pour vous appeler au temps et en la manière qu'il m'avait appelée, pour le servir d'une manière toute particulière. Et en effet, je la vois à peu près décrite en ce que vous me mandez qui vous arriva. Remarquez bien cela, mon très-cher fils; si vous me survivez, vous en saurez davantage, puisque vous voulez que je vous donne mes papiers. Si l'obéissance le permet, en ce temps-là, je le veux, afin que vous connaissiez les excès de la bonté divine sur moi, aussi bien que sur vous[1].

(1) Ces papiers sont les mémoires qui ont servi à composer sa vie. Dans les alinéas suivants, elle répond à des questions que son fils lui avait faites. (Note de Cl. Martin.)

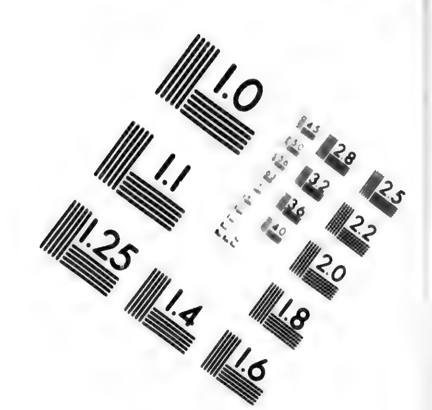
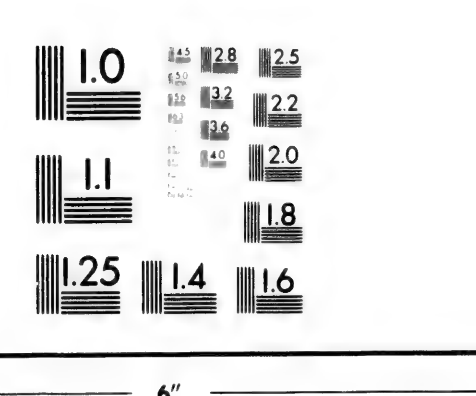


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



C'est un excès de l'amour de notre divin Maître de brûler nos cœurs sans les consumer. C'est néanmoins un effet de notre misère si son opération n'a pas tout son effet. L'agent ne manque pas de son côté, mais notre froideur s'oppose aux touches divines, et empêche l'âme d'arriver à ce parfait anéantissement qui surpasse toute purification imaginable. Je n'ai pas cessé, mon très-cher fils, de prier pour vous, et je ne manque point de vous offrir sur l'autel sacré du cœur très-aimable de Jésus à son Père éternel. Mais quoi! me dites-vous, je suis sacrifié sur le cœur qui met l'incendie partout, et je ne brûle pas? Pensez-vous que nous sentions toujours le feu qui nous brûle? je parle de ce feu divin; nous ne serions jamais humbles, si nous ne sentions nos faiblesses, et il est bon que l'amour nous rende son feu insensible afin que nous brûlions plus purement.

C'est encore un excès de notre misère d'avoir en nous le Saint des saints, et n'être pas saint dès la première fois qu'on le touche, ou qu'on le reçoit. O mon très-cher fils! qu'il y a loin de lui à nous, quoiqu'il soit en nous et uni à nous, l'ayant reçu au très-saint Sacrement! Si nous voulions une bonne fois suivre et imiter notre vie et voie exemplaire, nous deviendrions saints dès la première communion. Mais quoi! bien que nous ayons des moments de bonnes dispositions que ce céleste Epoux agrée, qui sont celles que l'Eglise ordonne pour communier dignement, et qui produisent en nous des effets de sanctification; nous sommes si faibles et si chétifs, que nous reprenons ce que nous lui avions donné, notre misérable amour-propre ne pouvant souffrir un anéantissement aussi entier que le veut celui qui ne veut que des âmes qui lui ressemblent. Remarquez bien ce point, no tre propre amour nous rend

esclaves et nous réduit à rien; car est-ce être quelque chose que de sortir du tout pour être à nous-mêmes, qui ne sommes qu'un pur rien? Ne cherchez donc point d'autre cause de ce que nous ne sommes pas saints dès la première communion que nous faisons. La méditation de ce grand silence où Dieu vous a appelé, vous fera voir plus clair que moi dans cette matière. Et de plus, vous avez parmi vous tant de saints consommés au service du grand Maître, qu'avec leurs avis et leurs exemples, vous deviendrez saint si vous voulez.

Vous dites que vous désireriez dire un jour la Messe dans les terres des infidèles. Si Dieu vous faisait cet honneur, j'en aurais la joie que vous pouvez juger. Oh! que je serais heureuse si un jour on me venait dire que mon fils fût une victime immolée à Dieu! Jamais sainte Simphorose ne fut si contente que je le serais. Voilà jusqu'où je vous aime, que vous soyez digne de répandre votre sang pour JÉSUS-CHRIST. Je bénis sa bonté des désirs qu'il vous donne; mais prenez garde de ne vous pas trop embarrasser l'esprit dans des raisonnements superflus, qui vous pourraient causer une continuelle perte de temps : et il arriverait que vous ne vous en déferiez pas facilement; parce que la passion étant émue par des désirs trop impétueux, offusque la lumière de l'esprit, en sorte qu'il est difficile de bien juger d'une vocation, laquelle se fait connaître plus parfaitement par une confiance douce et amoureuse, et par une longue persévérance qui n'ôte point la paix du cœur, que par un bouillon ardent, et par une agitation continuelle qui n'est que dans les sens. Il me paraît que, dès mon enfance, Dieu me disposait à la grâce que je possède à présent; car j'avais plus l'esprit dans les terres étrangères pour y considérer en esprit les

généreuses actions de ceux qui y travaillaient et enduraient pour JESUS-CHRIST, qu'au lieu où j'habitais. Mon cœur se sentait uni aux âmes apostoliques d'une manière tout extraordinaire. Il me prenait quelquefois des saillies si fortes, que si les respects humains ne m'eussent retenue, j'aurais couru après ceux que je voyais portés avec zèle au salut des âmes. Je ne savais pas alors pourquoi j'avais tous ces mouvements, car je n'avais ni l'expérience, ni l'esprit pour les reconnaître, aussi n'était-il pas temps : car celui qui dispose les choses suavement, voulait que je passasse par divers états avant que de manifester sa volonté à la plus indigne de ses créatures. Il s'est passé bien des choses dans les distances des temps; vous les saurez un jour, mon très-cher fils, je vous ai seulement dit ici en passant, pour votre consolation et pour votre instruction, ce qui se passait en moi dans mon enfance.

Quant aux pensées que vous me proposez, croyez-moi, ne vous portez à rien qu'à suivre Dieu; je veux dire que vous vous abandonniez à sa conduite avec une douce confiance, et que vous attendiez dans la paix du cœur ce que ces desseins auront projeté pour vous. Après cela ne vous mettez point en peine, il vous conduira par la main, car c'est ainsi qu'il se comporte envers les âmes qui cherchent à le contenter, et non pas à se satisfaire elles-mêmes. O qu'il est doux de suivre Dieu! Je ne vous dis pas ceci afin que vous étouffiez son esprit, mais afin que vous le serviez dans une plus grande pureté, et que vous ne respiriez que dans l'accomplissement des desseins qu'il a sur vous pour la gloire et pour la sanctification de votre âme. L'obéissance exacte à vos supérieurs sera la pierre de touche qui vous fera connaître si vous êtes dans cette disposition.

Ah! mon cher fils, que cette dépendance des desseins de Dieu sur vous est importante! C'est le secret pour devenir grand saint et se rendre capable de profiter aux autres. Je suis ravie de voir ici des saints (c'est ainsi que j'appelle les ouvriers de l'Evangile) dans un dénûment épouvantable; et vraiment cette parole de l'Apôtre leur peut bien être appliquée : *Vous êtes morts et votre vie est cachée avec* JÉSUS-CHRIST *en Dieu*. Je n'ai point de termes pour dire ce que j'en connais. Méditez cette sentence et pensez qu'il y a bien loin avant que d'être semblable à notre divin Maître. Ce que la créature ne peut elle-même, Dieu le fait ici d'une façon qu'on n'aurait jamais pensé. Ne croyez pas que quand vous me demandez ce que j'endure et que je n'en omette rien, je vous parle de la disette des choses temporelles, de la pauvreté du vivre, de la privation de toutes les choses qui peuvent consoler les sens, des peines qui les peuvent affliger, des contradictions, des adversités et de choses semblables; non, tout cela est doux et l'on n'y pense pas, quoiqu'il soit sans fin : ce sont des roses où l'on se trouve trop bien, et je vous assure que la joie que j'y ressens m'a souvent mise en scrupule.

Voilà que l'on vient de me dire que le vaisseau qui apportait la plus grande partie de nos vivres, et toutes les nécessités tant de notre communauté que de nos séminaristes, est perdu; ce qui appartient aux révérends Pères et aux Mères de l'Hôpital y était aussi; avec tout cela nous sommes dans un aussi grand repos que si tout cela ne nous touchait point, quoique cette perte nous jette dans une extrême disette. Mais béni soit notre divin Maître, qu'à jamais il soit infiniment béni. Il nourrit les oiseaux du ciel, et les animaux de la terre, nous laisserait-il mourir? Ce ne sont donc pas

ces choses-là qui font souffrir, mais c'est une certaine conduite de Dieu sur l'âme qui est plus pénible à la nature que les tortures et les gênes. Et lorsque je vous dis que les ouvriers de l'Evangile sont morts et que leur vie est cachée en Dieu, ils ont passé par cette conduite, se joignant même à l'ouvrier, et se rendant avec lui inexorables à eux-mêmes pour faire mourir toute vive cette nature, qui est si nuisible aux parfaits imitateurs de JÉSUS-CHRIST.

Il me semble que je vous vois dans l'impatience de savoir si j'ai tant souffert. Oui, mon cœur ne vous peut rien céler, et je ne suis pas encore au bout, aussi ne suis-je pas encore arrivée à la perfection de ceux dont je vous parle : mais obtenez-moi la grâce d'y pouvoir arriver, ce sera une récompense de ce que j'ai enduré pour vous. Car la crainte que j'avais que vous ne tombassiez dans les précipices où vous couriez dans le monde me fit faire un accord avec Dieu, que je portasse en cette vie la peine due à vos péchés, et qu'il ne vous châtiat pas par la privation du bien qu'il m'avait fait espérer pour vous. En suite de cette convention, vous ne sauriez croire combien grandes sont les croix que j'ai souffertes à ce sujet. Et même sur le point que vous alliez faire votre Profession, je fus une fois contrainte de sortir de table et de me retirer pour vous offrir à Dieu. Ce fut alors que les croix que je souffrais pour vous prirent fin, ainsi que je l'ai remarqué, comparant vos lettres avec ce qui m'était arrivé. Je vous dis ceci pour vous faire voir combien Dieu vous a aimé, vous tirant à soi par des voies toutes pleines de sa bonté, et afin que toute votre vie se consume à lui en rendre de continuelles actions de grâces. Pour moi c'est mon occupation, quoique je le fasse très-imparfaitement.

Cette sorte de croix, dont je vous parle, est suivie des traverses que nous souffrons pour le royaume de Jésus-Christ, auquel les démons s'opposent furieusement. Il est vrai, et je vous le dis dans mes autres lettres, que nous avons de grandes consolations par les conversions qui se font, mais la persécution de nos nouveaux chrétiens, et les révolutions continuelles qui arrivent à ce sujet, nous font souffrir et ressentir ce que c'est que d'avoir épousé les intérêts du Fils de Dieu. Je m'étends beaucoup, mais il faut que je le fasse puisque vous le voulez.

Vous me parlez de votre solitude; il est vrai que la retraite est douce et qu'on ne traite jamais mieux avec Dieu que dans le silence. C'est ce qui me console de ce que sa bonté vous a appelé à un Ordre saint, où cette vertu règne en sa perfection, et où vous pouvez faire pour vous et pour autrui plus que vous ne feriez par des paroles. La vie mixte a son tracas, mais elle est animée de l'esprit de Celui qui l'ordonne. Je ne me trouve jamais mieux en Dieu que lorsque je quitte mon repos pour son amour, afin de parler à quelque bon sauvage et de lui apprendre à faire quelque acte de chrétien. Je prends plaisir d'en faire devant lui, car nos sauvages sont si simples, que je leur dirais tout ce que j'ai dans le cœur. Je vous dis cela pour vous faire voir que la vie mixte de cette qualité me donne une vigueur plus grande que je ne vous puis dire. Aussi est-ce ma vocation que je dois aimer par-dessus toute autre : et si je puis avoir le bien de n'être plus Supérieure, et de me voir délivrée de l'inspection que je suis obligée d'avoir sur un monastère que nous faisons bâtir, je serai ravie de n'être plus que pour nos néophytes. C'est peut-être mon amour-propre qui me

fait parler; mais, sans avoir égard à mes inclinations, je désire que la volonté de Dieu soit faite.

Pour vous, votre office est de recevoir les hôtes, et d'être en lieu de faire la charité. Quand on aime trop sa cellule, il est bon d'en être un peu privé pour un temps.

Vous me ferez plaisir de me mander le progrès de votre saint Ordre, que j'aime et honore uniquement : je sais les grands services qu'il a autrefois rendus à l'Eglise, et j'espère qu'il reviendra à sa première splendeur. Les grands progrès que nous voyons de son rétablissement en sont de grands présages : de notre bout du monde je l'offre à Dieu, quoique je sois très-pauvre et indigne d'être écoutée, mais mon cœur s'y sent porté et je ne le puis retenir.

Je me réjouis de ce que votre Supérieur vous exerce à la mortification, c'est une marque qu'il vous aime et qu'il vous veut du bien. Laissez faire Dieu et vos Supérieurs, et croyez que sa bonté vous mettra où il vous veut pour sa gloire et pour votre sanctification. Vous m'obligeriez de m'envoyer un de vos sermons par écrit. N'ai-je pas droit d'exiger cela de vous, puisque vous pouvez juger que j'aurai une sensible consolation de voir au moins ce que je ne puis entendre? Si Dieu vous veut dans le ministère de la prédication, il vous donnera les talents nécessaires. Quoiqu'il en soit, vous êtes à lui, je suis contente, vivons et mourons dans son saint service, mon très-cher fils.

Vous me demandez si nous nous verrons encore en ce monde? je ne le sais pas; mais Dieu est si bon que si son nom en doit être glorifié, que ce soit pour le bien de votre âme et de la mienne, il fera que cela soit; laissons-le faire, je ne le voudrais pas moins que

vous, mais je ne veux rien vouloir qu'en lui et pour lui; perdons nos volontés pour son amour. Je vous vois tous les jours en lui, et lorsque je suis à Matines le soir, je pense que vous y êtes aussi, car nous sommes au chœur jusqu'à huit heures et demie, ou environ, et comme vous avez le jour cinq heures plutôt que nous, il semble que nous nous trouvons ensemble à chanter les louanges de Dieu. Vous me réjouissez de ce que vous aimez l'humilité : en effet, vous en aviez bien besoin aussi bien que moi, car le monde nous en avait bien fait accroire; conservez toujours l'amour de cette précieuse vertu, qui est le fondement solide, sans lequel tout l'édifice de la perfection que vous voulez élever en votre âme serait ruineux et de peu de durée. Enfin demeurez dans la consolation que vous avez d'être serviteur de Dieu et que je suis sa servante, qui sont les plus nobles de toutes les qualités, et celles que nous devons le plus aimer. Demeurons en Jésus, et voyons-nous en lui.

De Québec, le 1er de septembre 1643.

LETTRE L.

A SES NEVEUX EN COMMUN.

Elle les exhorte à la piété et à être obéissants à leurs parents. — Elle leur met devant les yeux la grâce de leur vocation à la Foi.

Mes très-chers enfants,

Je vous souhaite toutes les bénédictions du ciel.

J'ai reçu toutes vos lettres, avec une très-sensible consolation d'apprendre de vos nouvelles. Continuez de le faire; vous ne me sauriez davantage obliger que de me dire vos dispositions et vos desseins, car vos intérêts sont les miens, puisque je vous aime au delà de ce que je vous puis dire. Dieu vous bénira si vous continuez à le servir comme vous me dites que vous le faites. Rendez l'obéissance à votre père et à votre mère, qui ont plus de plaisir de vous voir riches des biens du ciel, qui sont la grâce de Dieu et les vertus chrétiennes, que de ceux de la terre qui ne sont qu'une fumée passagère. Je vous présente tous les jours à Dieu comme autant de victimes que je désire être consacrées à sa divine Majesté. Faites de même à mon égard, mes très-chers enfants, que j'aime et embrasse de la plus tendre affection de mon cœur. Priez aussi pour les sauvages afin qu'ils se convertissent tous, et qu'ils croyent en ce grand Dieu auquel vous croyez. Vous êtes heureux mes enfants, d'être nés de parents chré-

tiens; c'est de quoi vous devez rendre grâces à Dieu tous les jours de votre vie; car vous n'avez pas mérité cette grâce non plus que ces pauvres barbares : il vous l'a faite par sa pure miséricorde. Remerciez-le aussi de la grâce et de l'honneur qu'il me fait de le servir en ce bout du monde, et d'aider à instruire quelques âmes pour le ciel. Adieu, mes chers enfants, je suis toute à vous et toute vôtre.

De Québec, le 11 de septembre 1643.

LETTRE LI.

A SA NIÈCE.

Elle la console sur la mort de sa mère. — Elle prend de là occasion de l'exhorter à vivre chrétiennement, et lui donne à cet effet des conseils salutaires.

Ma très-chère et bien-aimée fille,

La paix et l'amour de JÉSUS soient l'unique joie de votre cœur.

Je veux croire que la grande affliction que vous avez de la perte de votre bonne mère, arrivée par un accident si funeste, est la cause que j'ai été privée cette année de vos lettres. Je ne laisse pas de vous écrire pour vous témoigner que je compatis beaucoup à votre perte et aux angoisses que vous avez souffertes, et que vous souffrez encore par suite de ce coup terrible. Voilà, ma chère fille, comme vont les affaires du monde. Considérez bien cette vérité; votre bonne mère, après en avoir

bien souffert, enfin la voilà morte, et morte d'une déplorable façon[1]. Vous en avez de la douleur, c'est un juste devoir, puisque vous lui devez plus qu'à aucune autre créature. Je l'ai quasi vue mourir en vous mettant au monde. Depuis ce temps-là, il semblait qu'après Dieu son plus tendre amour était pour vous; vous en avez vu l'expérience et ressenti les effets. Tout cela était bien capable de gagner votre amour, mais aussi tout cela étant passé il est bien juste que votre amour se tourne en douleur. Mais enfin tout ce qui vous est arrivé et à elle n'est point arrivé par hasard; Dieu l'a permis pour votre sanctification, et afin de vous sauver par des voies extraordinaires que vous ne recherchiez pas. Il importe beaucoup d'ouvrir les yeux à cette providence; la vanité aveugle beaucoup de filles de votre âge, lesquelles, pour s'y laisser trop emporter, se privent elles-mêmes par leur faute des grâces que la divine bonté leur voulait faire, et qu'elle fait ensuite à d'autres à leur exclusion. Plusieurs personnes de qualité m'ont écrit de France à votre sujet, et m'ont appris le soin que la divine Providence a pris de vous, inspirant à Monsieur N. de prendre la conduite de vos affaires, et à Madame sa femme de vous faire l'honneur de vous tenir auprès d'elle comme l'une de ses filles. Sans mentir, ma chère fille, vous êtes bien obligée à Dieu de vous avoir donné un si puissant appui; je me donne l'honneur de leur écrire pour les remercier de cette faveur, dont je me sens aussi obligée que s'ils me l'avaient faite, puisque je vous regarde et que je vous aime plus que moi-même.

(1) Il nous a été impossible de rien découvrir sur l'accident dont elle parle et qui coûta la vie à sa sœur.

Au reste j'ai fait dire beaucoup de messes et fait faire beaucoup de communions pour le repos de l'âme de votre bonne mère; encore à présent je ne cesse point de l'offrir à Dieu; et je voudrais avoir assez de mérites pour accroître sa gloire dans le ciel. Retenez ce que vous avez remarqué de vertus en elle durant sa vie, afin de l'imiter. Elle a tant fait dire de messes, elle a tant paré d'autels, elle a tant fait d'aumônes et tant délivré de prisonniers, elle a tant revêtu de misérables réduits à la nudité; et enfin elle a tant fait d'œuvres de miséricorde et de charité, que cela est admirable : j'en suis témoin, car elle se servait de moi, afin que tout cela se fît plus secrètement. J'estime que toutes ces bonnes œuvres ont plaidé pour elle au jugement de Dieu, et qu'à votre égard ses vertus vous serviront d'exemple toute votre vie, si vous demeurez dans le siècle. Mais si vous choisissez le meilleur parti, qui est Dieu, vous donnerez tout tout à la fois, puisque le présent qu'on fait de soi-même est préférable à tout. Suivez en cela l'inspiration de Dieu, et les conseils d'un sage directeur. Si vous étiez proche de moi, ma chère fille, en vous consolant je me consolerais aussi, mais puisque cela ne se peut, consolez-vous avec mes amis, mettez-vous en ma place, et visitez souvent comme je ferais moi-même la révérende Mère Françoise de Saint-Bernard, supérieure de notre maison de Tours, qui est ma plus chère et plus parfaite amie. Enfin je vous donne tous les avis que je crois vous être utiles comme à ma très-chère fille, que je présente sans cesse à Notre-Seigneur, afin qu'il vous possède parfaitement, et qu'il vous donne la lumière nécessaire pour connaître l'état où il veut que vous le serviez, et que vous fassiez votre salut. Remerciez-le de la grâce qu'il me fait de le

servir en cette Eglise naissante, où il se gagne un grand nombre d'âmes pour remplir la place des anges apostats, qui ne l'ont pas voulu aimer et servir. Je vous embrasse en JÉSUS et suis....

De Québec, le 14 de septembre 1643.

LETTRE LII.

A UNE SUPÉRIEURE DES URSULINES DE DIJON.

Elle la remercie d'une aumône qu'elle avait faite au séminaire.

Ma très-révérende et très-honorée Mère,

Salut très-humble dans les sacrées plaies de notre cher Sauveur.

Vous êtes trop bonne de vouloir jeter les yeux sur notre petit séminaire et d'y envoyer vos libéralités. Nous les avons reçues par le moyen de nos révérendes Mères de Paris. Je vous en rends mes très-humbles remerciements, ma très-honorée Mère, vous assurant que nous n'en demeurerons pas ingrates ni méconnaissantes, non plus que nos néophytes, desquelles vous avez tant de compassion, puisque leurs vœux et les nôtres sont continuellement à Dieu pour nos bienfaiteurs. Ces bonnes filles continuent à bien faire et à se rendre flexibles à la grâce. Leurs bons sentiments nous touchent si fort, que quand nous ne verrions que cela en cette terre de bénédiction, nous nous tiendrions plus que très-récompensées de nos petits travaux. Mais

de plus nous voyons des grâces surabondantes sur ceux qui sont continuellement à notre grille, et en général sur tout le pays, où Dieu amène des sauvages de tous côtés, pour les faire enrôler au nombre de ses enfants. La Relation qui vous en fera le détail vous fera verser des larmes de joie, et redoubler vos ferveurs pour l'Eglise de Jésus-Christ. Je vous supplie d'y particulariser (de donner une part particulière de ces ferveurs à) notre petit séminaire, qui vous en sera très-obligé. Mes sœurs vous supplient d'agréer leur humble salut que je présente avec le mien à votre sainte communauté. Comme je suis la plus pauvre du monde, je vous demande l'aumône en particulier devant notre bon Jésus, dans le sein duquel je suis...

De Québec, le 22 de septembre 1643.

LETTRE LIII.

A SON FILS.

Premiers fondements de l'Eglise de Miscou. Progrès de celles de Tadoussac et des Hurons. — Conversion notable d'un capitaine, sorcier. — Les Iroquois persécutent l'Eglise ; ils tourmentent le révérend Père Jogues et font mourir quelques Français.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

L'amour et la vie du Roi des nations consume votre cœur de l'ardeur avec laquelle il ravit les cœurs de nos néophytes.

Vous devez à présent avoir reçu les lettres que je vous ai écrites du mois de juillet dernier, par lesquelles je vous faisais un petit récit de ce qui s'est passé cette année dans notre nouvelle France, et dans la nouvelle Eglise de Jésus-Christ.[1] Je n'avais point encore reçu de vos lettres, mais ma Mère de Saint-Bernard m'avait envoyé celle par laquelle vous lui faisiez des plaintes de ce que vous n'en avez reçu aucune de moi l'année dernière. Je vous avais écrit amplement, mais ce que l'on confie à la mer est sujet au hasard. C'est pourquoi il se faut attendre à cela, mon très-cher fils; mais pour y apporter quelque remède, j'ai pris la résolution de vous écrire, tant que je vivrai, par deux vaisseaux différents; afin que si l'un se perd ou est pris par les pirates, l'autre vous porte de mes nouvelles. Faites le même de votre part, si l'obéissance vous le permet, car vous pouvez juger que nos contentements seront en cela réciproques.

Mais il ne faut point perdre de temps; commençons à parler de nos néophytes. Les premiers fondements de l'église ont été jetés cette année à Miscou, qui est une habitation de Français, seulement pour la traite de pelleterie.[2] A dix lieues au delà, on a bâti une chapelle et établi une grande mission pour les sauvages du côté du nord, qui ont été attirés à la foi par la conversation de nos sauvages Montagnais de Tadoussac. Cette mission promet de grands fruits, car la matière est disposée. Ce lieu est à cent cinquante lieues d'ici, approchant de vous (en allant d'ici vers la France).

Cent lieues en deçà est la mission de Tadoussac, où

(1) Cette lettre a été perdue sur mer. (Note de Cl. Martin.)

(2) C'est une île du golfe Saint-Laurent, près l'embouchure du fleuve de ce nom.

l'on a vu cette année des merveilles, un grand nombre de sauvages, avancés de plus de vingt journées dans les terres, y étant venus pour se faire instruire, et ensuite pour se faire baptiser. Ils ont des sentiments si religieux et font des actions si chrétiennes, qu'ils nous font honte et nous surpassent en piété. Ce sont les fruits du zèle de nos bons chrétiens sédentaires, car ils vont exprès de côté et d'autre pour gagner des âmes à Jésus-Christ. Toutes ces nations-là sont du côté du nord, et Tadoussac où ils s'assemblent, est à quarante lieues d'ici ou environ, tirant vers Miscou.

Sillery est à une lieue au-dessus de Québec, et nous tenons le milieu. Nos sauvages sédentaires sont là en partie, et en partie à Québec, où se fait la traite (le commerce).

L'an passé, la nation des Attikamek vint se rendre ici pour se faire instruire; et plus de la moitié fut baptisée. Le premier baptême fut en notre église, comme aussi le premier mariage, car quand l'homme et la femme sont baptisés, on les unit au même temps en face d'Eglise. Plusieurs ensuite furent baptisés et mariés. Il faut que je vous avoue que la joie que mon cœur ressent quand je vois une âme lavée du sang de Jésus-Christ est inexplicable. Ces bonnes gens étaient tous les jours instruits dans notre chapelle : après la messe nous leur faisions festin de pois ou de sagamite, de blé d'Inde avec des pruneaux, après quoi ils étaient quasi tout le jour à notre grille pour recevoir quelque instruction, ou apprendre quelque prière. C'était un prodige de voir avec combien de promptitude et de facilité ils apprenaient tout ce qu'on leur enseignait. Une pauvre femme qui avait l'esprit un peu plus dur que les autres, se fâchant contre elle-même, dit en se

prosternant : je ne me lèverai d'aujourd'hui que je ne sache mes prières. Elle eut tout le jour la bouche contre terre, et Dieu bénit tellement sa ferveur qu'en se levant elle sut tout ce qu'elle voulait apprendre. La ferveur est universelle, et nous sommes ravies de voir de grands hommes nous venir trouver avec empressement, afin que nous leur apprenions à faire des actes intérieurs et des oraisons jaculatoires, dont ils se servent dans les rencontres.

Le capitaine de cette nation était un grand sorcier, et l'homme du monde le plus superstitieux. Je l'écoutais soutenir la vertu de ses sorts et de ses superstitions, et peu après, il vint trouver le Père contre qui il avait disputé, lui apporta ses sorts et le tambour dont il se servait dans ses enchantements, et protesta de ne s'en vouloir jamais servir. Je vous envoie ce tambour, afin que vous voyiez comme le diable amuse et séduit ce pauvre peuple avec un instrument d'enfant; car vous saurez que cela sert à guérir les maladies, à deviner les choses à venir, et à faire de semblables choses extraordinaires. Ensuite de ce changement nous eûmes la consolation de voir faire en un jour un sacrifice à Dieu de tous les tambours de cette nation. Ils s'en retournèrent tous en leur pays en chassant, afin d'y arriver au printemps. Et parce qu'ils étaient nouvellement instruits, une de nos nouvelles chrétiennes de Sillery s'en alla avec eux, par un froid de neige des plus horribles, pour leur faire répéter tous les jours leurs prières, de crainte qu'ils ne les oubliassent. Nous avons appris qu'ils mènent une vie admirable.

C'est une merveille de voir la ferveur de nos bons néophytes, ils ne se contentent pas de croire en Jésus-Christ, mais le zèle les emporte d'une telle manière

qu'ils ne sont pas contents, et pensent ne croire qu'à demi, si tous ne croient comme eux. Le capitaine des Abnakiouois a quitté son pays et ses gens pour venir se rendre ici sédentaire, afin de se faire instruire, et de pouvoir ensuite attirer ses gens à la foi de Jésus-Christ. Il fut hier baptisé et marié à une de nos séminaristes nommée Angèle, dont la Relation parlait l'an passé avec éloge.[1] Son zèle le portera bien plus avant, car il est résolu de porter l'Evangile en beaucoup d'autres nations. Je ne me contenterai pas, me dit-il, de porter mes gens et ma jeunesse à la foi et à la prière; mais comme j'ai été dans plusieurs nations dont je sais la langue, je me servirai de cet avantage pour les aller visiter, et les porter à croire en Dieu.

Les hommes ne sont pas seuls embrasés de ce zèle: une femme chrétienne a passé exprès dans une nation fort éloignée pour y catéchiser ceux qui y habitent, en quoi elle a si bien réussi, qu'elle les a tous amenés ici où ils ont été baptisés. Il lui a fallu un courage apostolique pour courir les dangers où elle s'est exposée, afin de rendre ce service à Notre-Seigneur. Nous voyons souvent de semblables ferveurs dans nos bons néophytes, qui, sans mentir, font honte à ceux qui sont nés de parents chrétiens.

Il n'y a personne de considérable dans les Hurons qui ne veuille être chrétien. L'on y a bâti cette année quatre chapelles, et ci-devant on avait peine d'y en souffrir une. Les Iroquois néanmoins persécutent étrangement cette pauvre nation. Ils en ont pris et tué un grand nombre depuis deux ans, et depuis quinze jours

(1) La vénérable Mère en a parlé elle-même dans la Lettre XLVI, ci-dessus page 144.

ils ont encore défait leur flotte. Vous savez qu'ils prirent l'an passé le révérend Père Jogues, des Français et des Hurons avec une de nos séminaristes. Ils tuèrent les anciens et emmenèrent les autres captifs. Le révérend Père fut moulu de coups et mis à nu, arrivant en leur pays ; on lui coupa le pouce, et il eut l'index mordu jusqu'à la jointure, les bouts des autres doigts furent brûlés, et ensuite on lui fit souffrir mille ignominies. On en fit autant à un Français son domestique, et un autre, qui lui appartenait aussi, eut la tête fendue d'un coup de hache. Le pauvre Père, croyant qu'on lui en allait faire autant, se mit à genoux pour recevoir le coup et offrir son sacrifice, mais on ne lui fit rien davantage. On fit à la plupart des captifs comme on lui avait fait, puis on leur donna à tous la vie. On ne fit rien à notre séminariste Thérèse, laquelle a toujours généreusement professé le saint Evangile et fait les prières publiquement. Le révérend Père y prêche présentement l'Evangile ; c'est le premier qui a eu cet honneur, et Dieu bénit tellement son travail, qu'il a déjà baptisé plus de soixante personnes dans sa captivité.

Il faut un peu parler de nos séminaristes sédentaires, qui nous donnent tous les contentements possibles. Une me disait il y a quelque temps : Je parle souvent à Dieu dans mon cœur, je prends grand plaisir à nommer Jésus et Marie : Ah ! que ce sont de beaux noms ! On les entend quelquefois s'entretenir de Dieu, et faire des colloques spirituels. Un jour entre autres elles se demandaient les unes aux autres de quoi elles pensaient avoir plus d'obligation à Dieu. L'une dit : C'est de ce qu'il s'est fait homme pour moi, et qu'il a enduré la mort pour me délivrer de l'enfer ; l'autre repartit : C'est de ce qu'il m'a faite chrétienne, et de ce qu'il m'a

mise, par le baptême, au nombre de ses enfants. Une petite qui n'a pas plus de neuf ans, et qui communie depuis un an et demi, haussa sa voix et dit : C'est de ce que JÉSUS se donne à nous en viande au saint Sacrement de l'autel. Cela n'est-il pas ravissant en des filles nées dans la barbarie?

Elles ne manquent point à leurs examens de conscience, ni à s'entre accuser les unes les autres, ce qu'elles font avec une ingénuité non-pareille. Elles demandent quelquefois qu'on les châtie, afin de payer à Dieu dès ce monde la peine de leurs péchés. Une ayant été corrigée, on lui demanda ce qu'elle avait pensé de son châtiment. J'ai pensé, dit-elle, que l'on m'aime, puisque l'on me châtie pour me faire venir l'esprit, car je n'en ai point; moi, qui ai été instruite, je suis beaucoup plus coupable que ma compagne qui a failli, et qui ne l'a point été.

Vous voyez nos emplois, je vous prie de prendre un grand soin du royaume de JÉSUS-CHRIST. Obtenez par vos prières la conversion des Iroquois qui lui nuisent beaucoup, et qui ferment les passages, de crainte que les nations plus éloignées ne viennent se faire instruire. La nation d'Hyroquet n'a pas laissé de traverser les terres de ces barbares, qui ont fait sur eux une décharge de plus de cent coups de fusils, mais Dieu les a si bien protégés, qu'il n'y en a pas eu un seul de blessé. Je vous écris la nuit, pour (à cause de) la presse des lettres, et des vaisseaux qui vont partir. J'ai la main si lasse qu'à peine la puis-je conduire, c'est ce qui me fait finir en vous priant d'excuser si je ne relis pas ma lettre.

De Québec, le 30 de septembre 1643.



LETTRE LIV.

A SON FILS.

Elle lui témoigne encore sa joie de ce que Dieu l'a appelé dans l'Ordre de Saint-Benoît, et de ce que Dieu appelle encore à l'état religieux la plupart de ses parents.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

Béni soit notre bon Jésus de nous avoir rendu heureusement les vaisseaux, nos révérends Pères, nos deux chères Sœurs, et enfin tout ce qui nous était envoyé de secours de l'ancienne France. J'ai aussi reçu vos lettres, et ce que vous m'avez envoyé. Surtout vous m'avez extrêmement obligée de satisfaire à mon désir, qui n'était que pour avoir les connaissances des grandes obligations que j'ai à Dieu de vous avoir si hautement partagé dans la voie des saints. Qu'il en soit éternellement béni des anges et des bienheureux! Pour moi ce sera un de mes plus continuels exercices aux pieds de sa divine Majesté, de chanter et de louer ses miséricordes.

Ce n'est ici qu'un petit mot par le premier vaisseau; je réserve à vous écrire amplement par l'amiral, comme étant la voie la plus sûre. Cependant que rendrons-nous à notre Epoux, mon très-cher fils, de ce qu'il nous veut tout pour lui? Il a aussi appelé ma

nièce par une voie tout extraordinaire.[1] Nos sœurs qui sont venues de France cette année, m'ont dit des choses admirables de la générosité de cette enfant pour se tirer des mains de son ravisseur. Plusieurs personnes de qualité m'écrivent la même chose. Mais elle en a encore besoin d'une plus grande pour se surmonter elle-même. Sa nature souffre des convulsions étranges pour embrasser la vie de la communauté; elle le veut, ou du moins elle le désire; elle fait des vœux, et elle en fait faire de continuels pour gagner le cœur de Dieu. Joignons-nous à elle et demandons sa persévérance; car si une fois elle embrasse la solide vertu, elle est pour faire quelque chose de bon, ses qualités étant excellentes du côté de la nature. Elle voudrait être avec moi : c'est ce que je ne désire point pour son bien. Il faut une autre vocation que celle de l'inclination de la nature et du sang, et il est nécessaire qu'elle se mortifie cinq ou six ans, avant que l'on puisse porter un bon jugement sur son désir, à moins que ses supérieurs, comme plus éclairés de la lumière du Ciel, n'en fassent un autre. J'espère vous entretenir plus au long sur cette matière.

Un de nos proches parents a encore été touché de Dieu, et s'est converti à son service. C'est le fils de mon cousin N. C'était un déterminé, coureur de nuit, adonné à tout mal, et qui donnait la mort au cœur de ses parents. Ils le méritaient en quelque façon, car comme il était unique, ils lui avaient tout souffert en sa jeunesse. Remarquez néanmoins qu'ils l'avaient voué à

(1) On peut voir dans notre *Vie de la Mère Marie de l'Incarnation* la manière véritablement providentielle, et pour ainsi dire miraculeuse, dont cette jeune fille fut amenée à embrasser l'état religieux, malgré sa vanité et ses vives inclinations pour le monde.

Dieu avant qu'il vînt au monde, parce que ne pouvant avoir d'enfants, ils l'avaient obtenu de Dieu par les mérites de saint François de Paule. Etant venu à l'âge de vingt ans, après des débauches jusqu'à oublier Dieu, l'Eglise et les Sacrements, desquels il n'approchait point, la divine bonté l'a tellement touché qu'elle lui a emporté le cœur malgré toutes ses résistances; et sans savoir qu'il eût été voué à saint François de Paule, il s'est allé rendre Minime, où l'on me mande qu'il est fervent à merveille. Ainsi Dieu appelle la plupart de nos parents et alliés; qu'il en soit loué éternellement, et ne manquons pas de lui en rendre nos actions de grâces.

Quant à ce qui vous regarde, à cette heure que je sais les temps de vos exercices réguliers, je vous accomgnerai partout pour glorifier notre divin Maître avec vous. Vous ne manquez pas d'occupation de corps ni d'esprit; tout cela étant animé d'un esprit intérieur, c'est assez pour devenir saint. O mon fils, soyez un digne imitateur de ceux qui vous ont devancé, et ne craignez point de consumer ni d'user votre vie au service de celui qui a prodigué la sienne pour vous. Et de plus vous avez tant de grands hommes qui vous aident au chemin du ciel par leurs exemples et par leurs conseils, que je ne puis dire la joie que j'en ai dans le cœur; non plus que celle que je ressens quand je pense à la miséricorde que Dieu me fait, de participer à tous les biens qui se font dans un si saint Ordre, puisque les pères et les mères de vos religieux ont par statut les mêmes grâces, que s'ils avaient des lettres d'association. C'est un remède que la bonté divine a apporté à mes grandes nécessités; et pour vous dire tout, j'en ressens les effets. Aimons et servons notre Maître, notre exemplaire et notre tout. Je vous vois

en lui, cherchez-y-moi, et nous nous y trouverons ensemble pour lui rendre nos obéissances, en attendant que nous le voyons à découvert pour en jouir d'une façon plus épurée que n'est celle de cette vie.

J'ai dessein de vous écrire bien au long de l'état de notre nouvelle France; mais puisqu'il me reste encore un moment de loisir, je vous en dirai un mot par avance. Les Iroquois persécutent toujours cette nouvelle Eglise, et commettent d'étranges excès contre les chrétiens, tant Français que sauvages. Leur dessein principal est de tuer et de brigander, afin de se rendre les maîtres du pays et de s'enrichir des dépouilles des autres nations. Quand néanmoins ils prennent des chrétiens, ils les martyrisent à cause de la prière, qu'ils prennent pour une magie et pour un sort qui leur causerait, à leur avis, toute sorte de malheurs, s'ils n'ôtaient du monde tous ceux qui s'en servent. Pour cette cause le révérend Père Jogues a souffert mille martyres l'un après l'autre, mais Dieu l'en a retiré pour nous le rendre vivant, orné des marques et des livrées de son Fils. Depuis Pâques dernier ces barbares ont pris le révérend Père Briffani, romain de nation et homme vraiment apostolique, à qui l'on avait prédit dès la France ce qui lui devait arriver ici. On ne sait encore ce qu'ils en ont fait, non plus que d'un jeune homme français qu'il emmenait aux Hurons avec lui. On a pris trois Iroquois en vie, qu'on trouve en diverses paroles sur ce point, ce qui fait craindre qu'ils ne l'aient traité comme ceux de la suite qu'ils ont fait brûler tout vifs à petits feux, et à qui par une férocité inouïe ils ont fait manger leur propre chair. Ce qui nous donne cette appréhension, est le ressentiment qu'on croit qu'ils ont de la fuite du révérend Père

Jogues, qu'ils tenaient pour un homme de marque, quoiqu'ils le dussent faire brûler quelques jours après. Ce bon Père soupirait avec passion après ce bonheur, afin d'achever le martyre qu'il avait commencé de souffrir; mais les Hollandais à qui il avait été recommandé du côté de la France, le prirent dans une traite qu'ils firent avec ces barbares et l'embarquèrent secrètement avec leurs marchandises : non qu'ils eussent de l'affection pour le Père, car ils sont hérétiques; mais la reine de France ayant voulu cela d'eux, ils ne voulurent pas lui déplaire. Aujourd'hui ces barbares occupent toutes les avenues de la rivière, commençant à quatre lieues au-dessus de Québec jusqu'à soixante au-delà. Dans tout cet espace ils attendent de pied ferme les sauvages et les Français, qui se cantonnent comme ils peuvent pour se mettre à couvert de leur rage. Trois cents sauvages se sont retirés cet hiver près de notre monastère, n'osant retourner en leur pays, d'où ils avaient fui, de crainte de tomber entre leurs mains. Une troupe de ceux-ci fut près de trente jours sans manger que du bois pendant leur fuite. Arrivant ici ils étaient affamés au point que vous le pouvez juger. Ces pauvres gens meurent ou de misère, ou par la main de leurs ennemis dont ils sont voisins. Ce sont des Nipissriniens.

Nonobstant les persécutions, le christianisme augmente fort, la foi en est plus en crédit, et l'on voit faire à nos néophytes des actions de piété si héroïques, que les Français qui arrivent de France en pleurent de consolation. Entre ceux qui sont arrivés cette année, il y a un jeune homme de grande qualité, âgé de vingt-deux ans, que Dieu a touché pour le servir en ce pays au salut des sauvages. Vous seriez ravi de l'entendre

parler sur ce sujet, et de voir un jeune homme qui a commandé dans les armées de France, dans un mépris de lui-même tout extraordinaire. Il va commander les soldats qui sont destinés pour aller hiverner aux Hurons, où il doit accompagner trois des révérends Pères, qui ont assez de zèle pour s'exposer, nonobstant les embuscades des Iroquois qui occupent les passages; ce jeune homme voudrait courir partout pour gagner des âmes à JESUS-CHRIST dans les nations qu'on a nouvellement découvertes, et où nul de nos Pères n'a encore été : à cet effet il étudie la langue de ces peuples éloignés.

Dieu nous a à toutes conservé la santé; mais il est mort une de nos séminaristes dans les bois. C'était une fille qui réglait les points de notre Foi que l'on devait chanter. Nous l'avons pensé faire religieuse, car elle en était très-digne; mais enfin elle est morte son livre à la main, et en priant Dieu. Nous avons encore quantité d'autres filles très-sages. Priez Notre-Seigneur pour elles et pour moi qui suis votre....

De Québec, le 2 août 1644.

LETTRE LV.

A UNE SUPÉRIEURE DES URSULINES DE DIJON.

Elles forment une association de biens spirituels entre leurs communautés. — Progrès de la Foi nonobstant la persécution des Iroquois.

Ma révérende et très-honorée Mère,

La paix et l'amour de Jésus pour mon très-humble et très-affectionné salut.

Ce nous sera trop de consolation d'entrer avec vous dans une sainte association des biens spirituels. Oui, ma révérende Mère, ne soyons qu'une dans l'amour de Dieu pour travailler ensemble à l'amplification du royaume de Jésus-Christ, lequel est plus traversé que jamais par les Iroquois, nation féroce et barbare. Ils ont encore pris un de nos révérends Pères, qu'ils ont brûlé à petit feu, à ce qu'on nous a dit, et à qui ils ont coupé toute la chair; ils en ont fait autant à deux autres Français, sans parler de trois autres qu'ils ont tués sur la place avec plusieurs sauvages chrétiens et non chrétiens de l'un et de l'autre sexe. Nous ne sommes pourtant pas encore bien assurés de cette nouvelle. Mais quoi qu'il en soit, nonobstant cette persécution, la foi ne prend que de plus profondes racines dans les cœurs de nos néophytes, qui se soucient peu de la vie, pourvu qu'ils possèdent Jésus-Christ. Nos séminaristes sont très-bien, et elles chantent conti-

nuellement des saluts pour leurs bienfaiteurs. Vous êtes du nombre, ma très-honorée Mère, et je vous rends grâces de tout mon cœur de tout ce qu'il vous a plu nous envoyer pour elles et pour ceux qui sont presque continuellement à notre grille. Il y a fallu faire cet hiver une instruction continuelle, et accompagner cette nourriture de l'âme d'un aliment corporel. L'on a découvert de grandes nations, où trois de nos Pères vont prêcher notre sainte Foi. Je vous supplie de prier pour eux, ma chère Mère; puisque nous sommes associés, tout cela vous regarde comme nous. Avec votre permission je salue toutes mes Mères vos saintes filles, que j'embrasse un million de fois dans le cœur de notre bon JÉSUS.

De Québec, le 7 août 1644.

LETTRE LVI.

A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

(La Mère Marie Gillette Roland.)

Elle lui parle de la pureté de la foi des sauvages convertis, et du zèle qu'ils ont à punir les coupables.

Ma très-chère et bien-aimée Mère,

JÉSUS, notre très-doux et très aimable Epoux, soit à jamais la consolation de votre cœur.

Vous êtes toujours ma chère Sœur, et en cette qualité vous m'êtes toujours présente auprès de notre

très-bon Maître. Je suis consolée de ce que vous avez vu le révérend Père Le Jeune, et nous ne l'avons pas moins été de le revoir en notre Canada, avec nos deux chères Sœurs qui sont arrivées heureusement avec lui, ayant fait une traversée fort courte.[1] Elles nous ont apporté de vos nouvelles de vive voix, ce qui nous a donné une particulière consolation.

Vous désirez, ma chère Sœur, savoir des nouvelles de nos bons néophytes. Ils sont dans la ferveur, plus que jamais inexorables à ceux qui s'éloignent de leur devoir et qui dégénèrent de la pureté de la foi. L'un d'entr'eux ayant commis une faute considérable contre les bonnes mœurs, les chefs le voulaient tout à fait chasser de leur bourgade, et firent leur possible auprès de M. le Gouverneur et des révérends Pères pour empêcher qu'il n'y demeurât, quoiqu'il eût fait une confession publique de sa faute. Car, disaient-ils, il attirera le diable parmi nous; il est cause, avec sa jeunesse, que Dieu nous quitte, et qu'il nous punit par nos ennemis. D'autres qui avaient été excités à boire par des Français, et qui avaient traité avec eux pour des boissons enivrantes, en sorte que quelques jeunes gens en furent pris, furent privés trois jours entiers de l'entrée de l'église à la sollicitation des anciens. Les innocents ont aidé les coupables à faire cette pénitence. Ils allaient deux fois le jour de compagnie à la porte de la chapelle faire leurs prières avec une grande humilité, mais ils n'y entraient pas. Les anciens, non contents de cela, condamnèrent les coupables à

(1) Elle parle de deux Ursulines de Tours, la Mère Anne Compain de Sainte-Cécile et la Mère Anne Le Boue de Notre-Dame, qui étaient venues prendre part à la mission du Canada. La première ne put se faire à la rigueur du climat et elle revint en France après onze ans de séjour à Québec.

l'amende, qui était d'un certain nombre de peaux de castor destinées à acheter de quoi parer l'autel de Celui qui a tout fait, afin de l'apaiser. Cette pénitence est ordinaire et sert beaucoup à retenir dans le devoir ceux qui n'ont pas des intentions tout à fait pures. Ils donnent à Dieu les prémices de leurs champs au temps de leur récolte. Enfin quoiqu'ils soient continuellement persécutés de leurs ennemis, leur foi n'en est que plus forte : vous le verrez dans le récit que j'en fais à nos Mères, où je leur parle, tant de la disposition de notre séminaire, que des particularités de toute cette nouvelle Eglise, pour laquelle je vous supplie de continuer vos prières et de porter votre sainte communauté à y joindre les siennes.

De Québec, le 12 août 1644.

LETTRE LVII.

A UN DE SES PARENTS.

Qui lui avait donné avis de la retraite de sa nièce dans la religion. — Elle l'exhorte d'embrasser le même parti.

Monsieur,

La paix et l'amour de Jésus pour mon très-humble et très-affectionné salut.

J'ai reçu vos trois lettres, que je n'ai pu lire sans répandre des larmes de joie, y voyant de si puissants effets de la miséricorde de Dieu sur ma chère nièce.

Je ne puis cesser d'admirer cette Providence, ni les admirables inventions dont elle se sert pour attirer les âmes, et leur faire faire un entier divorce avec le monde. Elle m'a écrit quatre lettres toutes pleines de reconnaissance pour les secours qu'elle a reçus de vous; elle m'a fait aussi le récit d'une partie de ses aventures : mais surtout elle s'étend sur les grands désirs qu'elle a d'être bonne religieuse. Elle a de bonnes qualités pour cela, mais il lui en coûtera de bonnes mortifications, à cause de la grande habitude qu'elle a de faire sa propre volonté. Car encore que ce ne soit qu'en des choses indifférentes, ces choses néanmoins étant du monde, où la nature se porte facilement, cette inclination se tourne bientôt en nature, c'est-à-dire, en une habitude qui ne se perd pas en un jour, à moins d'une grâce fort extraordinaire. Elle a pour maîtresse des novices ma révérende Mère Françoise de Saint-Bernard, ce qui me donne une joie toute particulière, à cause de sa grande expérience et de sa singulière vertu. C'est elle aussi qui m'a reçue en religion, et elle m'a tant fait de bien, que je puis bien la reconnaître pour ma véritable Mère. On m'a dit que, pour m'obliger, elle avait accepté cette charge, afin d'avoir elle-même le soin de cette enfant, laquelle certes doit appartenir à Dieu par beaucoup de titres. Elle n'est venue au monde qu'après un grand nombre de vœux, de prières et de bonnes œuvres pratiquées pour la demander à Dieu. Elle a aussi été offerte à la sainte Vierge, qui, peut-être, la veut donner pour épouse à son Fils, après l'avoir retirée des tromperies du monde qui la lui voulait ravir. Pour vous, si vous étiez tel que je vous souhaite, vous posséderiez le vrai dégagement que vous désirez, et

par ce moyen vous seriez plus particulièrement à Dieu. C'est ce que je lui demande pour vous avec d'autant plus d'instance, que je vous vois en des dispositions toutes propres à ce dessein.[1] Puisque vous vous êtes retiré de toutes les affaires du monde, qui ne sont que des épines propres à étouffer l'esprit de Dieu dans les âmes qui s'y portent avec empressement, quelle douceur ne serait-ce pas pour vous, après tant d'afflictions que sa Providence a permis vous arriver? Car ce ne sont pas des choses arrivées par hasard, ce sont des moyens qu'elle vous a envoyés par une douce sévérité, afin de vous détacher de tout, et de vous attacher à lui seul. En quelque état que vous soyez, je vous supplie de vous souvenir de moi devant Dieu, puisque je n'ai point de plus grand contentement que d'être, et de me dire en lui, votre....

De Québec, le 16 août 1644.

(1) Claude Martin dit que ces vœux furent exaucés.

LETTRE LVIII.

A SON FILS.

Délivrance du révérend Père Isaac Jogues des mains des Iroquois, et son retour à Québec. — Forme des habits et des maisons tant des sauvages que des Français. — Foi et piété des nouveaux convertis.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

Votre lettre m'a apporté une consolation que je ne vous puis exprimer. Je l'ai reçue dès le mois de juillet, les vaisseaux étant arrivés plus tôt qu'à l'ordinaire; et ce qui a mis le comble à notre joie, c'est que nous avons reçu au même temps les révérends Pères Le Jeune, Quentin et Jogues. Ce dernier, par une providence de Dieu bien particulière, a été enlevé des mains des Iroquois par les Hollandais qui habitent leurs côtes. De là ils l'emmenèrent en France, d'où il est revenu ici comme un vrai martyr vivant, qui porte en son corps les livrées de JÉSUS-CHRIST. Il devait être brûlé à son retour dans le village des Iroquois, si les Hollandais qui en furent avertis ne l'eussent enlevé secrètement. Il m'a raconté les conduites de Dieu sur lui pendant sa captivité. Il y a des milliers de martyrs qui sont morts à moindres frais. Imaginez-vous les choses les plus ignominieuses qu'on puisse faire souffrir à une personne chaste, il les a souffertes. Après une salve de coups de bâtons épouvantables, qui le firent ressembler à un monstre, en sorte qu'on le laissa

pour mort, étant néanmoins revenu à soi, on lui coupa deux doigts, et l'on brûla et mordit les autres. On le promena ensuite tout nu de village en village, et de théâtre en théâtre; après quoi on le suspendit en l'air par le gros des deux bras à deux grands pieux fort élevés avec des cordes d'osier si serrées qu'il ne se peut davantage. On le laissa fort longtemps en ce tourment, qu'il m'a dit être le plus grand et le plus sensible qu'il eût enduré, à cause du poids de son corps qui rendait ses liens extrêmement douloureux. Ses bourreaux s'apercevant que ce supplice lui était sensible, le lièrent et serrèrent de nouveau, afin de le faire souffrir encore davantage. Mais vous allez voir un coup admirable de la providence de Dieu.

Un sauvage d'un autre village fort éloigné ne pouvant souffrir un spectacle si inhumain, le délia par une compassion naturelle, lorsqu'il était sur le point de rendre l'esprit, et le mit en liberté. Les Iroquois le voyant en liberté le donnèrent à une famille qui en eut soin et le prit en affection, c'est-à-dire qu'ils ne lui faisaient point de mal, et ils souffraient qu'il fît ses prières, ce qu'ils appellent magie. Ces gens-là menaient le Père partout où ils allaient, et par ce moyen il baptisait tous les enfants moribonds et les adultes malades, dont il envoya un grand nombre dans le ciel. Dans ces voyages il passa par le village de cet homme qui l'avait délié, et sans penser à lui, il entra dans sa cabane pour voir à son ordinaire s'il n'y avait point quelque bien à faire. Lorsqu'il en sortait, ce pauvre homme qui était dans un coin où il ne l'avait pu voir, l'appelle et lui dit : Hé! quoi, mon frère, n'auras-tu point pitié de moi? Ne sais-tu pas que c'est moi qui t'ai sauvé la vie, te retirant de ton tourment?

Voilà que je m'en vais mourir, aide-moi, je te prie. Le Père fut également joyeux et étonné. Il instruit ce pauvre homme, il le baptise, et aussitôt il le voit mourir dans l'assurance de son salut, que Dieu lui avait préparé pour récompense, comme je le crois, de la bonne action qu'il avait faite envers le Père.

Cet homme apostolique a trouvé quantité d'occasions imprévues de cette nature, où il a envoyé un grand nombre d'âmes dans le ciel. A présent qu'il est de retour, on voit bien qu'après son martyre c'est un homme de l'autre monde; on voit en lui une humilité si admirable qu'il ne faut point d'autre marque de sa sainteté. Lors même qu'il était parmi les Iroquois, sa grande modestie tenait ces barbares dans l'admiration, et ils le croyaient plus qu'homme.

Pour réponse à ce que vous désirez savoir touchant le pays, je vous dirai qu'il y a des maisons de pierres, de bois et d'écorce. La nôtre qui est toute de pierres, a quatre-vingt-douze pieds de longueur et vingt-huit de largeur. C'est la plus belle et la plus grande qui soit en Canada, pour la façon d'y bâtir. En cela est comprise l'église, qui a sa longueur dans la largeur de la maison, et dix-sept pieds de largeur. Vous penserez que cela est petit, mais le trop grand froid ne permet pas qu'on fasse des lieux plus vastes. Il y a des temps auxquels les prêtres sont en danger d'avoir les doigts et les oreilles gelés. Le fort est de pierres comme les maisons qui en dépendent. Celles des révérends Pères, de madame la fondatrice, des Mères Hospitalières et des sauvages sédentaires sont aussi de pierres. Celles des habitants, excepté deux ou trois, sont de colombage pierrotté. Une partie des sauvages ont des maisons portatives d'écorce de bouleau, qu'ils dressent bien

proprement avec des perches. Nous en avions une semblable au commencement pour nous servir de classe. Quand je dis que nos maisons sont de pierres, je ne veux pas dire qu'elles soient de pierres de taille, non, il n'y a que les encoignures, qui sont d'une espèce de marbre presque noir, qui se tire par coupeaux assez bien faits. Les encoignures étant de cette sorte de pierre, sont très-belles, mais elles coûtent à tailler à cause de la dureté. Un homme coûte trente sols par jour, encore le faut-il nourrir les fêtes et les dimanches, et dans les mauvais temps. Nous faisons venir de France nos artisans qu'on loue pour trois ans ou plus. Nous en avons dix qui font toutes nos affaires, excepté que les habitants nous fournissent la chaux, le sable et la brique. Notre bâtiment a trois étages, dans le milieu desquels nous avons nos cellules faites comme celles de France. Notre cheminée est au bout pour échauffer le dortoir et les cellules, dont les séparations ne sont que de bois de pin, car autrement on ne pourrait pas y échauffer : encore ne croyez pas qu'on y puisse demeurer longtemps en hiver sans s'approcher du feu; ce serait un excès d'y demeurer une heure, encore faut-il avoir les mains cachées et être bien couvert.[1] Hors les observances, le lieu ordinaire pour lire, écrire et étudier est de nécessité auprès du feu, ce qui est un assujettissement fort incommode, particulièrement à moi qui ne me chauffais jamais en France. Nos couches sont de bois qui se ferment comme des armoires, et quoiqu'elles soient doublées de couvertes ou de serge, à peine y peut-on échauffer. L'hiver nos sauvages quittent leurs maisons de pierres

1) A Québec un froid de 36 degrés au-dessous de zéro n'est pas regardé comme excessif.

et vont cabaner dans les bois où il ne fait pas si froid. A quatre cheminées que nous avons, nous brûlons par an cent soixante-quinze cordes de gros bois; et après tout, quoique le froid soit si grand, nous tenons le chœur tout l'hiver, mais l'on y souffre un peu. Notre clôture n'est que de gros pieux d'arbres entiers de dix pieds de haut et accommodés avec de la charpente. Les couvertures des maisons sont de planches doubles ou de bardeau, contregarni de planches par le dessous.

Les sauvages sont habillés l'été et l'hiver. L'été ils ont une peau d'orignal grande comme celle d'un bœuf, carrée comme une couverture, qu'ils mettent sur leurs épaules. Ils l'attachent avec une petite courroie, en sorte que leurs bras sortent tout nus : ils n'ont que cela et un brayer (vêtement autour des hanches), ayant les pieds et la tête nus. Chez eux, à la campagne, et quand ils se battent avec leurs ennemis, ils sont nus comme la main, excepté le brayer qui les couvre assez modestement. Ils ont la peau comme minime à cause du soleil et des graisses dont ils s'oignent par tout le corps. Ils ont pour la plupart le visage matachié (rendu mat çà et là) avec des raies rouges et bleues. L'hiver ils ont pour robes des couvertes de lits accommodées comme celles dont je viens de parler, excepté qu'elles ont des manches de même. Ils ont des chausses de cuir ou de couvertes usées qui leur vont jusqu'à la ceinture. Ils ont par là-dessus une veste de castor avec son poil, en guise de manteau. Ceux qui se couvrent la tête traitent pour des bonnets de nuit rouges au magasin : ils ont aussi quelquefois des capots ou des tapaborts.[1]

(1) Le tapabort, ou tapebort, était un bonnet que l'on portait en France, à la campagne, au XVII[e] siècle, et dont on rabattait les bords pour se préserver du froid ou de la pluie.

Voilà pour ceux qui sont bien habillés, mais il y en a qui sont presque nus en tout temps, par pauvreté. Les femmes sont fort modestement accommodées, ayant toujours des ceintures qui les serrent (car les hommes n'en ont quasi jamais, leurs robes allant au gré du vent); leurs robes vont en bas jusqu'à mi-jambes, et en haut jusqu'au haut du col, ayant presque toujours les bras couverts. Elles se couvrent aussi la tête d'un bonnet de nuit d'homme, ou d'un castor, ou d'un tapabor. Leurs cheveux sont abattus sur le visage et liés par le derrière; et communément elles sont fort modestes et pudiques. Nous faisons de petites simarres à nos séminaristes et les coiffons à la française. On aurait de la peine à distinguer un homme d'une femme sans cette différence d'ajustement dont je viens de parler, car leurs visages sont tous semblables. Leurs souliers sont de peau d'orignac préparée comme celle de buffle, ils en froncent un morceau par le bout, mettent une pièce carrée au talon, passent une petite courroie comme à une bourse, et voilà leurs souliers faits. Les Français n'en portent point d'autres l'hiver, parce qu'on ne peut sortir pour marcher sur la neige qu'avec des raquettes, et pour cela on ne peut se servir de souliers français. Voilà ce que vous désirez savoir touchant la façon des maisons et des habits de notre Canada.

Nous voyons dans les campagnes des lis sauvages et des martagons (lis à petites fleurs). On y voit aussi quantité de cèdres, dont les branches nous servent à faire des balais. Il y a encore beaucoup de pins, de sapins et d'épinettes[1] qui demeurent verts tout l'hiver nonobstant les froidures.

(1) Espèce de sapin d'où découle le baume dit *du Canada*.

Vous demandez de plus si nos sauvages sont aussi parfaits comme je le dis dans mes lettres. Je vous dirai qu'en matière de mœurs, je veux dire en leurs façons d'agir et de faire un compliment, on n'y a pas la politesse française. On ne s'est pas étudié à leur apprendre cela, mais bien à leur enseigner solidement les commandements de Dieu et de l'Eglise, les points et les mystères de notre foi, les prières et les pratiques de notre religion, comme sont le signe de la croix, l'examen de conscience, et autres semblables actions de piété. Un sauvage se confesse aussi bien qu'un religieux; il est naïf au possible, et il fait état des plus petites choses. Lorsqu'ils sont tombés, ils font des pénitences publiques avec une admirable humilité. En voici un exemple. Les sauvages n'ont point d'autre boisson que le bouillon de leur chaudière à sagamité, soit de chair ou de blé d'Inde, ou d'os bouillis, ou d'eau pure. Les Français leur ayant fait goûter du vin et de l'eau-de-vie, ils ont trouvé cela tellement à leur goût, qu'ils le préfèrent à toute autre chose; mais le mal est que quand ils en peuvent avoir, il ne leur en faut boire qu'une seule fois pour devenir comme fous et furieux. On en attribue la cause à ce qu'ils ne mangent que des choses douces, n'ayant aucun usage ni connaissance du sel. Cette boisson les tue d'ordinaire, ce qui a porté M. le Gouverneur à faire défense sur peine de grosses amendes de leur en donner ou traiter (vendre par échange). A l'arrivée néanmoins des vaisseaux, il n'est pas possible d'empêcher les matelots de leur en traiter en cachette. Les anciens sauvages chrétiens ni leurs familles ne tombent point dans ces excès, ce sont les infidèles avec quelque jeunesse libertine. Il est néanmoins arrivé cette année que quelques-uns sont tombés dans cette faute, et pour la punir, les

anciens avec le Père supérieur de cette mission les ont condamnés à payer un grand nombre de peaux pour la décoration de la chapelle; et de plus à demeurer trois jours sans entrer dans l'église, et d'aller seulement deux fois le jour faire leurs prières à la porte, accompagnés des innocents, afin de les aider à obtenir miséricorde, et d'apaiser Celui qui a tout fait; d'autres font une déclaration publique de leurs péchés dans l'église des Français; d'autres jeûnent trois jours au pain et à l'eau. Comme ils ne commettent pas souvent ces sortes d'excès, ces pénitences sont rares. Au reste, il en est des sauvages comme des Français; il y en a de plus et de moins dévôts; mais, parlant généralement, les sauvages le sont plus que les Français, et c'est pour cela qu'on ne les mêle pas, et qu'on les met dans une bourgade séparée, de peur qu'ils n'imitent les mœurs de quelques-uns. Ce n'est pas que ceux-ci ne soient assez sages en ce pays; mais les sauvages ne sont pas capables de la liberté française, quoiqu'honnêtes.

Je ne vous saurais dire tout ce que je sais de la ferveur de ces nouvelles plantes : quoique nous en soyons sensiblement touchées, nous commençons à ne nous en plus étonner, parce que nous sommes déjà accoutumées à les voir; mais les Français qui arrivent ici, et qui n'ont rien vu de semblable en France, pleurent de joie, voyant les loups devenus agneaux, et des bêtes changées en enfants de Dieu. Le capitaine des sauvages de Sillery, avant que de partir pour aller en guerre contre les Iroquois, vint me trouver et me dit : Ma Mère, voilà ce que je pense; je te viens voir pour te dire que nous allons chercher nos ennemis; s'ils nous tuent, il n'importe, aussi bien il y a longtemps qu'ils commencent; et même de prendre et de tuer les

Français nos amis, avec ceux qui nous instruisent. Ce que nous allons en guerre n'est pas parce qu'ils nous tuent, mais parce qu'ils tuent nos amis. Prie pour nous, car nous avons offensé Dieu, et c'est pour cela qu'il nous châtie. Surtout la jeunesse n'est pas sage. Je leur dis, vous fâchez Dieu, et il nous punit : corrigez-vous, et il s'apaisera. Un tel, qu'il me nomma, a encore fait une lourde faute, pour laquelle je l'ai voulu chasser d'avec nous, mais le Père Supérieur m'a dit, attends jusqu'au printemps, et il se corrigera. Le Père est trop bon d'avoir tant attendu, le printemps est passé, et il ne s'est pas corrigé. Il attire le diable parmi nous, et c'est de là que viennent nos malheurs. Priez donc toutes pour nous, car nous ne savons ce que nous deviendrons à cause de nos offenses.

Cet excellent chrétien est le second baptisé du Canada, aussi est-il irrépréhensible dans sa vie et dans ses mœurs. Dans une harangue publique qu'il fit dans l'église où le révérend Père de Quen avait fait une correction à la jeunesse, il éleva sa voix et fit une confession publique et générale de toutes les fautes qu'il avait commises depuis sept ou huit ans qu'il était chrétien, ajoutant : C'est moi, mes frères, qui attire tous les malheurs qui nous arrivent, car vous voyez, par ce que je viens de dire, mes infidélités aux grâces de Dieu depuis que je suis son enfant ; mais il est bon, prenez courage, ne vous désespérez pas ; si nous le servons, il nous fera miséricorde.

Voici ce que disait une femme sauvage à notre grille : Dieu me fait beaucoup de grâces : autrefois la mort de mes enfants m'affligeait de telle sorte que rien du monde ne me pouvait consoler : maintenant mon esprit est si convaincu de la sagesse et de la bonté de Dieu,

que quand il me les ôterait tous, je n'en serais pas triste : car je pense en moi-même, si une plus longue vie était nécessaire à mon enfant pour mieux faire son salut, celui qui a tout fait ne la lui refuserait pas, puisqu'il est si bon et que rien ne lui est impossible. Aujourd'hui qu'il l'appelle à soi, il faut bien dire, puisqu'il sait tout, qu'il voit qu'il cesserait peut-être de croire en lui, et commettrait des péchés qui le précipiteraient dans l'enfer. Dans cette pensée je lui dis : Détermine de moi, toi qui as tout fait, et de tous mes enfants aussi. Quand tu m'éprouverais en toutes les manières possibles, je ne cesserai jamais de croire en toi, ni de t'aimer, ni de t'obéir; car je veux tout ce que tu veux. Puis je dis à mes enfants que je vois mourir : Va, mon enfant, va voir au ciel celui qui a tout fait; quand tu y seras prie-le pour moi, afin que j'y aille aussi ; après ta mort je ferai des prières pour ton âme, afin que tu sortesbientôt du purgatoire.

Cette même femme, qui se nomme Louise, me vint un jour faire le récit d'une longue oraison qu'elle avait composée pour les guerriers. Elle était conçue en des termes si touchants que mon cœur en était attendri. Il semble que Dieu se plaise à éprouver sa foi, lui ôtant tous ses enfants l'un après l'autre depuis son baptême.

Vous voyez par ce peu que je vous viens de dire les sentiments de nos bons chrétiens. Ils ont de si grandes tendresses de conscience, qu'un jeune homme et une jeune femme ayant porté cet hiver leur fils à la chasse, et l'ayant vu mourir dans les bois entre leurs bras, ils eurent si grande peur de mécontenter Dieu, s'ils l'eussent enterré dans une terre qui ne fût pas bénite, que, durant l'espace de trois ou quatre mois, sa mère le porta toujours au cou par des précipices, des rochers,





des bois, des neiges, des glaces, avec des peines incroyables. Ils furent ici pour la fête de Pâques, où ils firent enterrer leur fils, qu'ils présentèrent empaqueté dans une peau.

Je vous ai mandé dans ma précédente, que la foi prend de profondes racines dans les nations du nord, surtout aux Hurons, d'où je viens de recevoir une lettre du révérend Père Chaumonnot. Voici ce qu'il mande. On a bâti de nouvelles chapelles dans cinq principaux bourgs des Hurons, où il y a toujours de nos Pères. Si, ces deux hivers prochains, les conversions continuent comme aux deux précédents, nous espérons que les chrétiens deviendront les plus forts dans ces cinq bourgs, et qu'en peu de temps ils attireront après eux, non-seulement leurs concitoyens, mais encore le reste du pays, et même toute la nation des Hurons.

Ce grand progrès n'a pas empêché que les Iroquois n'aient encore pris un de nos Pères de la compagnie avec six Français, dont trois ont été tués, deux desquels ont été brûlés tout vifs et hachés en pièces; et ces barbares, non contents de manger leur chair à mesure qu'elle brûlait, en prenaient des morceaux et contraignaient les patients d'en manger comme eux. Ils ont encore pris et tué plusieurs chrétiens, tant Hurons qu'Algonquins. On a aussi pris trois de leurs gens, par le moyen desquels on tache de retirer le Père, au cas qu'il soit encore en vie, car on dit qu'il était destiné au feu. C'est peu de chose que la vie, mais la cruauté que ces barbares exercent sur les patients est horrible. C'est pour cela que je vous demande vos prières, car comme l'esprit s'affaiblit quelquefois dans les tourments, on craint pour nos pauvres chrétiens quelque espèce de désespoir. Ne vous lassez donc point de vous tenir

aux pieds du Roi des nations; il est mort pour tous, et tous ne vivent pas encore. Ah! si j'étais digne de courir partout pour tâcher de lui gagner quelque âme, mon cœur serait satisfait. N'est-ce pas une chose sensible de voir les démons tenir un empire si absolu sur tant de peuples? Allons, allons ensemble en esprit par toutes ces contrées infidèles, pour tâcher d'en rendre quelqu'une à notre bon Maître. Vous pouvez autant faire dans votre solitude que si vous y étiez actuellement employé par l'exercice du ministère. Le Père Eternel a fait voir à une personne, que si elle lui demandait quelque chose par le cœur de son Fils, il la lui accorderait. Demandons-lui donc des âmes par ce divin cœur, pour l'amplification de son royaume. Soyons jaloux de ce que son ennemi les possède si injustement; car c'est lui qui anime les Iroquois, qui pour le présent sont les plus grands ennemis de sa gloire en ce pays, après mes malices; et pour ce point, trouvez-moi des amis, je vous en supplie, auprès de Dieu. Pour moi je ne vous quitte point auprès de sa divine Majesté; demeurons en ce vaste océan, et vivons-y en attendant l'éternité, où nous nous verrons réellement.

De Québec, le 26 août 1644.

LETTRE LIX.

AU MÊME.

Elle lui donne des avis importants pour s'avancer dans la voie de la perfection. — Eloge de l'Ordre et de la Règle de Saint-Benoît — Elle parle encore de son établissement en Canada, et de l'union des religieuses des deux Congrégations.

Mon très-cher fils,

La vie et l'amour de JÉSUS soient à jamais votre force et votre tout.

Si vous avez eu de la joie en recevant mes lettres, ne doutez pas que je n'en aie eu une semblable à la lecture des vôtres. J'y ai vu les providences, les amours et les miséricordes de Dieu sur vous, pour lesquelles je le louerai éternellement. Oui, mon fils, Dieu veut que vous l'aimiez; commencez donc à l'aimer, et croyez aujourd'hui qu'hier vous ne l'aimiez pas véritablement; puisque les degrés du saint amour sont de cette qualité, qu'on ne voit de parfait que ce qui est devant soi, et que l'on estime défectueux tout ce qui est passé. Prenez-y bien garde, et vous remarquerez que cela est vrai, et en même temps que c'est une des plus importantes vérités de la vie spirituelle. Vous marchez sur les vestiges des saints qui vous ont devancé, et habitez les cellules qu'ils ont sanctifiées par leurs vertus; courez sans relâche après eux, jusqu'à ce que vous soyez

arrivé au Roi des saints, qui vous veut plus pour lui que vous ne le voulez pour vous. Les saints ne sont saints que par cette inclination, et, s'il faut ainsi parler, par cette sainte opiniâtreté qui leur a fait oublier toutes choses par un mépris volontaire, afin de s'attacher à ce divin prototype (premier modèle) et vraie cause exemplaire (exemple efficace) de ses enfants. J'ai eu quelquefois le désir de savoir si votre cœur est touché de cette douce émotion, et en quel degré Dieu vous met. Car il faut quitter tout autre mouvement volontaire et suivre uniquement les pentes de la grâce, pour arriver à ce commerce avec notre souverain bien. Je demeure pourtant volontiers dans mon ignorance, et me contente de lui demander pour vous cette faveur, comme celle que je trouve d'un très-grand poids pour la perfection.

Vous me demandez comment il est possible d'avoir le corps si près de Dieu, et l'esprit si éloigné de lui. Cette misère est grande en effet, et c'est pour l'ordinaire un effet de nos infidélités. Le vrai moyen de nous en retirer, est cette douce et volontaire servitude de cœur, avec une attache sans remise aux volontés de notre Maître. Cette servitude attire après soi tout l'esprit par une douce et amoureuse violence, qui captive bien les sens, mais qui ne les tue pas, et qui même les nourrit quelquefois de ses biens. Vous ajoutez : Comment se peut-il faire que l'esprit étant une fois uni à Dieu, qui le remplit de tant de douceurs, s'en retire si facilement? Cela n'est que trop facile à ce misérable amour que nous avons pour nous-mêmes. On dit que depuis qu'un cœur est navré (blessé), il aime partout : cela est vrai quand il conserve ses plaies, et qu'il demeure sensible aux coups des inspirations divines;

mais quand il les referme par ses misérables médicaments, c'est ainsi que j'appelle les raisons de l'amour-propre, il change de vie et n'a plus de mouvement que pour lui-même. C'est cette misérable vie de nous-mêmes, c'est-à-dire de notre propre amour, qui emporte après soi tout l'esprit, et qui le retire de l'union avec Dieu. Et enfin, de là naissent les violences qu'il nous faut faire lorsque, par la syndérèse (remords de conscience) qui nous pique, nous sommes pressés de retourner à celui d'où nous nous sommes séparés; car comme nous avons repris la vie de la nature, il faut encore une fois remourir à la nature pour y arriver.

Vous voulez que je demande pour vous à Notre-Seigneur le don d'oraison. Je lui demande pour vous celui de l'humilité et de la vraie abnégation de vous-même, sans laquelle il n'y a point de vraie oraison, ni de vrai esprit intérieur. L'oraison et l'humble abnégation doivent aller de même pas, autrement toutes nos dévotions sont suspectes. Et c'est la leçon que nous enseigne notre divin Maître et cause exemplaire (celui qui nous forme par ses exemples), pour posséder entièrement son esprit, comme nous disions tantôt. Outre cet esprit syndicant (faisant des reproches) qui nous suit partout, et qui nous dicte mille fois plus que nous n'en faisons, vous avez d'excellents maîtres avec vous, capables d'éclaircir tous vos doutes, en sorte que ce me serait une présomption de vous en dire davantage.

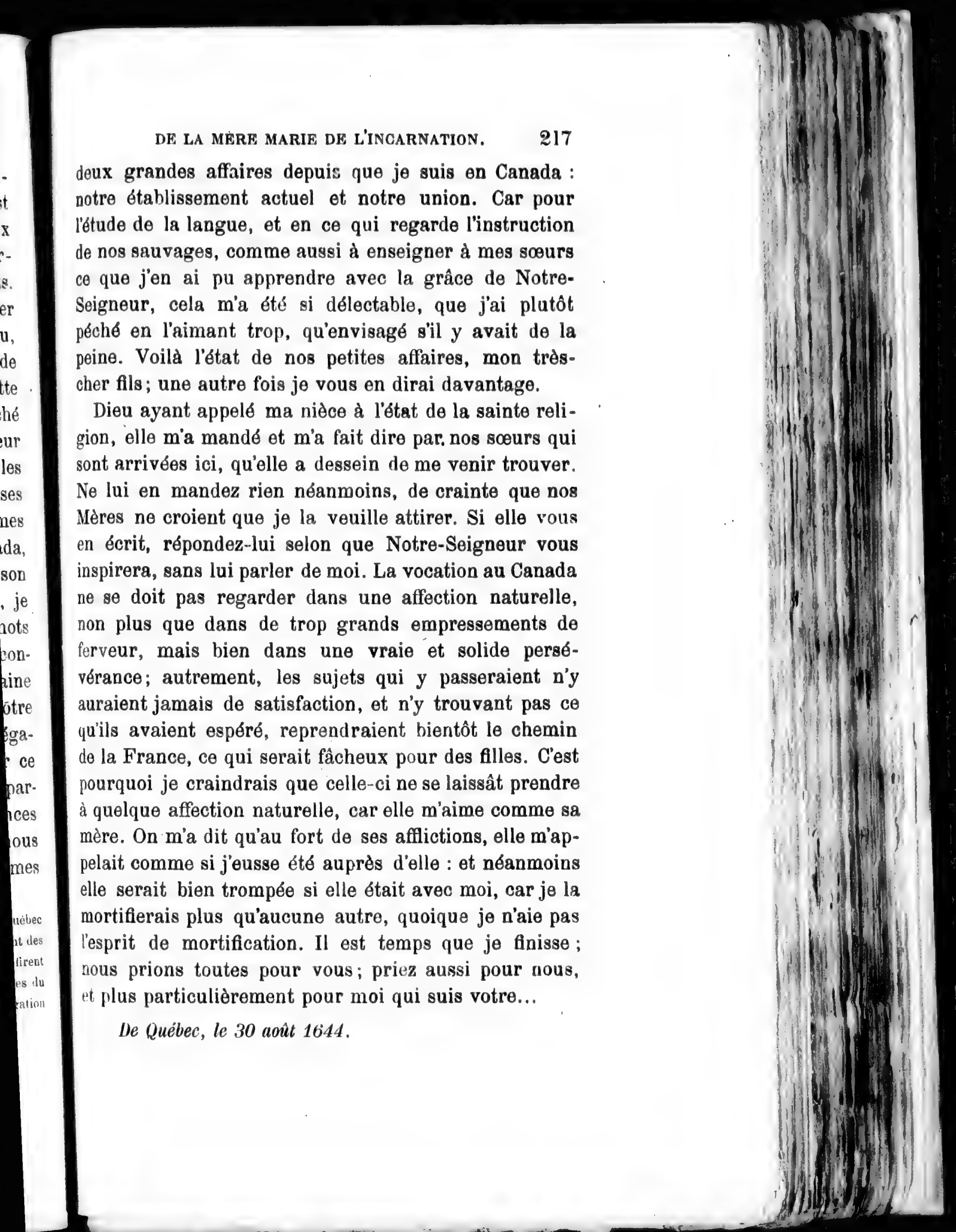
J'ai lu et relu ce qui parle de votre saint Ordre, et je ne vous puis dire la consolation que je ressens en mon âme de ce que Dieu vous y a appelé. Vous m'en demandez mon sentiment. Je vous dis que tout le précis de la perfection y est enclos, et qu'il n'y a aucun Ordre en l'Eglise qui n'ait emprunté de saint Benoît et de ses

enfants, ce qu'il a de plus saint et de plus parfait. Je remarque même que cette nouvelle réforme où Dieu vous a appelé à renfermé tout le suc de ce premier esprit. Vous ne serez donc pas excusable, après la grâce que Dieu vous a faite, si vous avez du cœur pour autre chose que pour lui. Donnez-vous donc tout à lui, et rendez-vous capable par vos soumissions de recevoir son esprit principal, qui est assurément celui de votre Ordre et de votre Congrégation; si elle passe par le creuset des afflictions et des persécutions, elle n'en sera que plus éclatante. Donnez-moi toujours la consolation de me dire ce qui lui sera arrivé de nouveau, tant dans son progrès que dans ses combats; car je prends tant de part à ses intérêts qu'il me semble que je lui suis incorporée. Je fais à présent mes lectures spirituelles dans vos règles, et dans le livre de vos exercices spirituels, où je vois bien que ceux qui ont fait nos constitutions et réglements en ont beaucoup tiré. Bénissons Dieu de tout, et servons-nous des trésors qu'il nous départ par ses Saints, afin de devenir saints.

J'offre à Notre-Seigneur votre infirmité, afin qu'elle ne vous empêche point de lui rendre les services qu'il demande de vous; car quant à la souffrance, c'est un présent que sa Majesté vous fait, et qui vous doit être précieux. Pour moi, je n'ai aucune infirmité corporelle, sinon que je sens de fois à autre un petit mal de tête, qui est un reste de la grande assiduité que j'ai eue autrefois aux ouvrages, mais cela n'est pas considérable. En échange il me faut souvent passer par des épines bien piquantes dans les affaires dont la Providence m'a chargée, et qui regardent l'exécution de ma vocation au Canada; mais enfin j'y trouve mon repos. Vous désirez savoir si notre communauté est grande.

Non, elle est petite, n'étant encore que de huit religieuses de chœur et d'une converse. Mais pourtant c'est beaucoup; car il est question d'y unir des sujets de deux Congrégations différentes, où la multitude des personnes ne ferait que causer des diversités de sentiments. C'est pourquoi, avant que de multiplier, il faut tâcher d'affermir cette union qui est faite, et grâce à Dieu, signée de nos deux Congrégations de France, et de nous, par une voie de grâce tout extraordinaire. Cette grande paix et union où nous vivons a déjà touché plusieurs personnes de grande piété en France, et leur a donné sujet d'espérer l'union générale de toutes les Ursulines du royaume, où elles sont divisées en diverses Congrégations, sous une même règle, et dans les mêmes fonctions. C'est une petite semence jetée dans le Canada, et qui pourra porter du fruit dans la France en son temps. Comme l'on m'en écrit ici de toutes parts, je tâche dans mes réponses de glisser quelques petits mots de ce grand bien, à ceux que je crois y pouvoir contribuer en quelque chose. Nous attendons à la prochaine flotte la bulle de Rome pour la confirmation de nótre union. Nous avons déjà celles de nos deux Congrégations, mais il nous en faut une particulière pour ce pays, à cause que nous y avons des réglements particuliers, le climat, le vivre, et les autres circonstances ne pouvant pas s'accommoder avec ceux que nous gardions en France.[1] Voilà, mon très-cher fils, mes

(1) On voit par ces paroles de la vénérable Mère que les Ursulines de Québec n'adoptèrent ni les constitutions de Paris ni celles de Bordeaux; mais usant des droits que donnent à toutes les Ursulines les Bulles pontificales, elles se firent pour elles-mêmes des constitutions spéciales en rapport avec les exigences du climat et de la nature de leur œuvre, qui imposaient la nécessité d'une dérogation aux réglements suivis en France.



deux grandes affaires depuis que je suis en Canada : notre établissement actuel et notre union. Car pour l'étude de la langue, et en ce qui regarde l'instruction de nos sauvages, comme aussi à enseigner à mes sœurs ce que j'en ai pu apprendre avec la grâce de Notre-Seigneur, cela m'a été si délectable, que j'ai plutôt péché en l'aimant trop, qu'envisagé s'il y avait de la peine. Voilà l'état de nos petites affaires, mon très-cher fils ; une autre fois je vous en dirai davantage.

Dieu ayant appelé ma nièce à l'état de la sainte religion, elle m'a mandé et m'a fait dire par nos sœurs qui sont arrivées ici, qu'elle a dessein de me venir trouver. Ne lui en mandez rien néanmoins, de crainte que nos Mères ne croient que je la veuille attirer. Si elle vous en écrit, répondez-lui selon que Notre-Seigneur vous inspirera, sans lui parler de moi. La vocation au Canada ne se doit pas regarder dans une affection naturelle, non plus que dans de trop grands empressements de ferveur, mais bien dans une vraie et solide persévérance ; autrement, les sujets qui y passeraient n'y auraient jamais de satisfaction, et n'y trouvant pas ce qu'ils avaient espéré, reprendraient bientôt le chemin de la France, ce qui serait fâcheux pour des filles. C'est pourquoi je craindrais que celle-ci ne se laissât prendre à quelque affection naturelle, car elle m'aime comme sa mère. On m'a dit qu'au fort de ses afflictions, elle m'appelait comme si j'eusse été auprès d'elle : et néanmoins elle serait bien trompée si elle était avec moi, car je la mortifierais plus qu'aucune autre, quoique je n'aie pas l'esprit de mortification. Il est temps que je finisse ; nous prions toutes pour vous ; priez aussi pour nous, et plus particulièrement pour moi qui suis votre...

De Québec, le 30 août 1644.

Remarques sur la Lettre LIX.

On sait que la Mère Marie de l'Incarnation et la Mère Marie de Saint-Joseph, sorties du monastère de Tours, appartenaient à la Congrégation des Ursulines de Bordeaux. Pendant leur séjour à Dieppe, la Mère Cécile de Sainte-Croix, appartenant à la Congrégation de Paris, se joignit à elles. Un an après, le 7 juillet 1640, deux autres Ursulines de Paris, la Mère de Saint-Athanase et la Mère de Sainte-Claire, arrivaient à Québec pour s'associer également à la généreuse entreprise. Ces religieuses n'avaient ni le même habit ni le même réglement pour les actions de la journée, ni les mêmes pratiques de détail. Cependant elles devaient travailler ensemble à une même œuvre et mener une vie commune depuis le matin jusqu'au soir. Comment faire? Il se présentait trois moyens.

1° Obliger les trois religieuses de Paris qui étaient venues se joindre aux deux premières, dont l'une était supérieure, à adopter leur costume, leurs règles et leurs usages. La Mère de l'Incarnation avait trop d'humilité et d'esprit de condescendance pour exiger cela, et même pour en faire la proposition.

2° Faire le contraire en adoptant le costume, les usages et les constitutions de Paris. La vénérable Mère l'eût sans doute fait très-volontiers s'il n'eût été question que d'elle-même; mais il lui semblait qu'en agissant ainsi elle eût manqué aux égards dûs à sa Congrégation de Bordeaux, ainsi qu'à son ancienne supérieure et à ses sœurs de Tours, qui n'auraient peut-être pas consenti à son départ si cette condition eût été proposée ou prévue.

3° Il ne restait donc qu'à ménager une transaction où l'on ferait des concessions de part et d'autre, et pour laquelle on tâcherait d'avoir préalablement l'assentiment des deux maisons de Paris et de Tours. Tel fut le parti auquel on s'arrêta, sans même se demander si, cette transaction décidée et réalisée, la communauté de Québec serait de la Congrégation de Bordeaux ou de celle de Paris. Voici le texte du compromis qui fut arrêté et signé par les cinq religieuses, après qu'on eût reçu l'agrément des maisons de Paris et de Tours.

On ne dit pas si l'on communiqua l'accord à la maison de Dieppe, à laquelle appartenait la Mère Cécile de Sainte-Croix.

Il fut convenu :

1° Que les religieuses professes de la Congrégation de Paris qui passeront de France en Canada, prendront l'habit des Mères Ursulines de la Congrégation de Bordeaux.

2° Que les professes de la Congrégation de Bordeaux qui viendront en Canada, feront le quatrième vœu d'instruire les petites filles, pour le temps qu'elles y seront.

3° Que les novices feront le quatrième vœu absolu en la forme usitée en la Congrégation des religieuses Ursulines de Paris. Qu'elles prendront aussi l'habit des Mères Ursulines de la Congrégation de Bordeaux, et selon la forme usitée en cette Congrégation.

4° Qu'en cas de retour en France, les professes des deux Congrégations de Paris et de Bordeaux auront la liberté de retourner en leurs maisons de profession, le vœu n'étant que conditionnel, ainsi que l'habit, pour le pays. Et en ce cas aussi de retour en France, il leur sera libre, tant aux religeuses venues de France qu'à celles qui auront été professes sur le pays, au dit monastère du Canada, de s'établir toutes ensemble en quelque ville de France, sous le bon plaisir de Sa Majesté et de l'Evêque du lieu, pour y vivre en la même observance régulière qu'elles faisaient en Canada, attendant l'occasion de retourner au pays de la Nouvelle-France, pour y secourir de rechef les sauvages, s'il plait à la divine Majesté leur en faire la grâce; et elles se serviront pour le dit établissement, tant du revenu de la fondation que du fonds qu'elles pourraient avoir en France de la dot des novices reçues à profession.

5° Pour le regard des constitutions, elles se feront dans le pays selon qu'on le jugera à propos, et même par l'avis des religieuses.

6° Que l'on enverra un supérieur, prêtre ou commissaire apostolique, qui dépendra immédiatement du Pape; et pour obtenir l'union stable et permanente, l'on aura une bulle du Pape.

7° Que l'on gardera l'égalité entre les deux congrégations : lorsque l'on fera passer des religieuses de la Congrégation de Bordeaux, l'on fera passer aussi des religieuses de la Congrégation de Paris.

8° Cas advenant que les novices seraient jugées incapables d'embrasser l'état religieux, et pour cela renvoyées, les frais de leur retour en France seraient pris sur leurs pensions courantes.

9° Il ne sera pas envoyé de religieuses d'aucun lieu de l'ancienne France, qu'au préalable elles n'aient été demandées du supérieur des religieuses Ursulines qui résidera actuellement à Québec.

Nous soussignées, supérieure et religieuses du couvent de Sainte-Ursule établi à Québec en la Nouvelle-France, étant assemblées au nom de JÉSUS-CHRIST, avons reçu les articles sus-nommés, envoyés de France par ceux qui ont traité de nos affaires et avons résolu de les observer et faire observer à l'avenir ; et a convenu ensuite que les religieuses qui sont venues ou qui viendront de la Congrégation de Paris, prendront l'habit des Mères de la Congrégation de Bordeaux, sitôt et quand la supérieure l'ordonnera, et les novices qui seront reçues prendront aussi le saint habit et feront le quatrième vœu d'instruire les petites filles comme il se fait en la Congrégation de Paris ; et pour ce qui est des religieuses qui sont venues et viendront de la Congrégation de Bordeaux, il leur sera libre de faire le quatrième vœu absolu, etc.

En foi de quoi, nous avons signé le présent acte, etc., le 8 de septembre 1641.

Sœur Marie GUYARD, de l'Incarnation, *supérieure.*
Sœur Anne LE BUGLE, de Sainte-Claire.
Sœur Cécile RICHER, de Sainte-Croix.
Sœur Marguerite DE FLÉCELLES, de Saint-Athanase.
Sœur Marie DE SAVONNIÈRES, de Saint-Joseph.

Tout ce qui précède est extrait de l'histoire des Ursulines de Québec, tome I, page 68. L'annaliste ajoute :

« Cet arrangement, préparé par la Mère de l'Incarnation, avait préalablement été envoyé en France aux Ursulines de Paris et de Tours, pour être approuvé et signé par les religieuses de ces deux monastères. »

Ce ne fut qu'en 1682, dix ans après la mort de la Mère de l'Incarnation, que la communauté de Québec s'agrégea à la Congrégation de Paris, par l'adoption de l'habit, de la ceinture de cuir, des constitutions, réglements, etc., qui lui étaient propres. Voici l'acte authentique de cet arrangement :

« Nous soussignées, supérieure et religieuses du monastère de Sainte-Ursule de Québec en la Nouvelle-France, avons accepté et

acceptons de grande affection, toutes unanimement et d'un commun consentement, les constitutions, réglements, directions et cérémoniaux, l'habit et autres coutumes de la Congrégation des révérendes Mères Ursulines de Paris, situées au faubourg Saint-Jacques de la dite ville, pour les garder le plus exactement et religieusement qu'il nous sera possible, moyennant la grâce de Dieu, suivant l'ordre que nous en avons reçu de Mgr l'Illustrissime et Révérendissime F. de Laval, évêque de Québec, en la visite qu'il a faite en ce monastère le 18 mars, l'an 1681. En foi de quoi nous avons signé le présent acte le 11 novembre 1682. »

Suivent les signatures au nombre de dix-sept.

L'annaliste du monastère ajoute ce qui suit :

« A l'époque où nous écrivons (1863), les Ursulines de Québec observent encore à peu près intactes les règles et constitutions des Ursulines de Paris : De temps en temps, de loin en loin, il y a eu certaines modifications apportées à quelques points, surtout depuis 1830, suivant les besoins du pays et les devoirs nouveaux que semblait demander la société. »

LETTRE LX.

A UNE DE SES PARENTES, URSULINE DE TOURS.

Elle se plaint de ce qu'elle n'a pas passé en Canada, l'occasion s'en étant présentée, et lui dit qu'elle peut gagner autant d'âmes dans sa cellule par ses prières, que dans la Mission par son travail. — L'avantage des croix et des afflictions intérieures.

Ma très-chère Mère et bien-aimée cousine,

L'amour et la vie de Jésus pour mon très-affectionné salut.

Votre lettre m'a d'autant plus consolée qu'elle m'a appris des nouvelles qui sont toutes à la gloire de Dieu. J'ai béni sa divine miséricorde d'avoir appelé votre neveu à son service quasi au même temps qu'il y a appelé ma nièce. Je ne vous puis exprimer la joie que mon cœur en a reçue après les hasards que l'un et l'autre ont courus. S'ils retournent dans le siècle c'en est fait : mais je vois qu'ils ont tant de secours et tant de bons conseils, que j'ai sujet d'espérer que Dieu leur donnera la persévérance.

Pour vous, vous êtes toujours Canadienne (c'est-à-dire dans sa pensée, zélée pour l'œuvre du Canada) : pourquoi donc n'avez-vous pas pris une des places qui se présentaient? Car comme nous n'avions demandé aucune en particulier, je crois que toutes celles qui avaient du désir de venir, se sont offertes, et qu'ensuite on a fait

le choix de celles qui avaient des dispositions plus présentes à cette mission, cependant je ne vois point qu'on ait parlé de vous. Je me persuade facilement que vous êtes tombée dans quelque infirmité, et si cela est, vous ne perdrez pas le fruit ni le mérite de votre vocation, puisque ce n'est pas la volonté qui vous manque. Mais puisque Dieu a permis que les choses soient allées de la sorte, de votre cellule gagnez des âmes à Dieu par vos prières : vous en pouvez plus convertir par ce moyen, que nous par nos travaux, et de la sorte vous nous surpasserez de beaucoup.

Pour ce qui est de vos dispositions particulières, les croix et les dérélictions intérieures (délaissements de la grâce sensible) ne sont pas désavantageuses ; au contraire elles nous font ressembler à Jésus-Christ. Il ne faut attendre en cette vie que des changements et des vicissitudes continuelles. Lorsque nous serons avec le Dieu de la paix, dégagées des misères de la vie présente, la nôtre ne sera plus troublée, et jusque là il faut se résoudre à tous les événements de sa providence. Courrons donc à cette divine patrie, et ne nous donnons point de trêve que nous n'y soyons arrivées : or nous avancerons beaucoup si nous ne nous écartons point des dispositions de ses divines volontés sur nous. Voilà mes pensées et mes sentiments à votre égard, ma très-chère Mère. Aimons-nous en ce divin objet, dans lequel je serai toujours avec plaisir votre...

De Québec, le 3 septembre 1644.

LETTRE LXI.

A UNE SUPÉRIEURE DES URSULINES DE TOURS.

Elle lui donne avis de l'arrivée de deux de ses religieuses à Québec ; et lui recommande sa nièce, religieuse en son monastère.

Ma très-chère Mère,

La paix et l'amour de JÉSUS.

Ce m'a été une singulière joie d'apprendre que la divine bonté continue de vous faire ses faveurs. Je l'en ai remerciée de tout mon cœur, et la prie de vous faire toujours de nouvelles grâces pour les employer à son service partout où elle vous voudra, soit en Canada, soit en France. Nous avons reçu avec une joie que je ne vous puis exprimer, vos deux filles, nos deux chères sœurs. Les choses qu'on a longtemps désirées sont d'une admirable suavité quand on les possède, ainsi je vous laisse à juger combien leur arrivée nous a été douce après les avoir tant attendues. De leur part elles sont contentes au dernier point de se voir au port désiré, où elles ont été reçues de tous avec des applaudissements de joie tout extraordinaires. Dieu en soit éternellement béni, c'est pour sa gloire qu'elles sont venues en cette extrémité du monde.[1]

L'entrée de ma chère nièce en la maison de Dieu,

(1) Voir la note de la Lettre LVI, ci-dessus page 196.

m'a tellement consolée que je ne vous le puis exprimer. Votre sainte communauté m'a infiniment obligée de l'honneur qu'elle lui a fait de la recevoir. Vous y avez contribué, ma chère Mère, je vous en remercie de tout mon cœur, et vous supplie de me continuer en elle votre charitable affection. Je vous supplie d'être assurée de la mienne aux pieds de Notre-Seigneur dans lequel je tiendrai toujours à bénédiction d'être et de me dire votre...

De Québec, le 3 de septembre 1644.

LETTRE LXII.

A UNE SUPÉRIEURE D'URSULINES DE SAINT-DENIS, EN FRANCE.

(*La Mère Marie de l'Incarnation.*)

Priée par elle d'être sa médiatrice auprès de Dieu, elle prend la qualité de servante. — Abondance de grâces que Dieu verse dans le Canada. — Qualités que doivent avoir celles qui y sont appelées.

Ma très-révérende et très-honorée Mère,

Salut très-humble dans le sacré cœur de notre bon Jesus.

C'est Lui qui me procure des amis qui le puissent prier pour moi qui en ai des besoins extrêmes. Vous êtes trop humble, ma chère Mère, de vouloir chercher en moi une médiatrice auprès de Dieu, puisque je n'ai ni force, ni vertu pour cela, mais bien pour être votre petite servante aux pieds de Jésus-Christ. Pour ce titre

je le chérirai, et je vous assure que je tâcherai de vous y rendre le plus fidèle service qu'il me sera possible, et que vos intérêts y seront les miens. Pour le pacte dont vous me parlez, il est fait; mais sachez, ma toute chère Mère, que si vous en ressentez les effets, il les faudra attribuer à votre sainte intention, et non à mes demandes.[1] Pour moi, j'ai besoin d'une plus grande force d'esprit et d'une vertu plus pure, que je n'ai pas, pour être une digne missionnaire de Jésus-Christ. Il est peut-être vrai que les grâces de Dieu se communiquent plus abondamment en Canada qu'en France, parce qu'il y a moins d'objets et de sujets capables de prendre le cœur. Mais hélas! ma très-bonne Mère, je suis tout l'objet et tout le mal de moi-même. Il n'en est pas ainsi de tous les autres; j'y vois des âmes si épurées de tout, qu'il semble qu'elles ne soient plus de la terre, Dieu les conduisant dans un dénûment si grand, qu'il semble qu'elles ne tiennent plus qu'à Dieu. Il opère en elles ce dégagement d'une manière si admirable, qu'elles ne connaissent plus rien que leur néant dans cet unique Tout. Le bon Père Le Jeune, que vous avez vu, est de ceux-là, et je ne m'étonne pas que vous en ayez eu la satisfaction que vous dites, puisque selon la parole de notre Maître, la langue rend témoignage des sentiments du cœur. Il m'a parlé de vous et de votre sainte famille, de laquelle il est très-satisfait : surtout il m'a parlé de votre bonne religieuse de laquelle aussi vous m'écrivez. Nous vous avons une très-grande obligation de nous aimer jusqu'à ce point de nous la vouloir donner; mais pour le présent nous avons quelques raisons pour

(1) Ce pacte est une communication de prières et de mérites. (Note de Cl. Martin.)

lesquelles nous ne pouvons faire passer des filles cette année. Nos Mères d'Angers nous ont fait la même demande, je leur fais aussi la même réponse. Permettez, s'il vous plaît, que je vous dise en amie et en confiance, que les vocations de cette importance méritent d'être bien éprouvées : faites donc en sorte que ce délai lui soit utile, et servez-vous-en à cet effet, quoique ce ne soit pas le sujet pourquoi on la retarde, car nous la recevrions de votre main dans la confiance que nous avons en votre prudence, laquelle ne voudrait pas exposer une de ses filles, si elle n'avait les qualités requises, tant de corps que d'esprit. Pour le corps, il est nécessaire qu'elle soit jeune, pour pouvoir facilement apprendre les langues; qu'elle soit forte, pour supporter les fatigues de la mission; qu'elle soit saine et nullement délicate, afin de s'accommoder au vivre qui est fort grossier en ce pays. Et quant à l'esprit, pourvu qu'elle soit docile, soumise, et de bonne volonté pour s'accommoder à notre union, cela suffit. J'ai eu un mouvement secret de vous dire tout cela, ma très-chère Mère, car vous m'ouvrez si fort votre cœur que je ne vous puis cacher le mien. Je vous supplie donc d'exhorter cette bonne fille à la patience et à la persévérance; et c'est en cela même que l'on connaîtra sa vocation. Cependant je la salue et l'embrasse de tout mon cœur. Mais, à ce que j'apprends, vous êtes aussi canadienne : demeurons dans cette union de cœurs; et puisque vous ne savez pas ce que Dieu fera de vous, gagnez-lui des âmes, en attendant l'accomplissement de ses divines volontés, et pendant que je fais ici mille fautes à son saint service. Je salue votre sainte Communauté que j'honore beaucoup, et j'ose me recommander à ses saintes prières. Toutes mes sœurs font de même, et

vous saluent très-particulièrement. Pour moi, ce m'est une singulière joie de me pouvoir dire...

De Québec, le 9 de septembre 1644.

LETTRE LXIII.

A SON FILS.

Elle lui fait l'éloge d'un gentilhomme, qui sous l'apparence d'un courtisan menait une vie fort intérieure. — Le grand nombre de lettres qu'elle écrivait.

Mon très-cher fils,

Il ne m'est pas possible de laisser passer aucune occasion sans me donner la satisfaction de vous écrire. En voici une d'un honnête gentilhomme, lieutenant de M. le Gouverneur de la Nouvelle-France, et qui est l'un de nos meilleurs amis. Il m'a promis de vous voir, car il tâche de m'obliger en tout ce qu'il peut. Vous le prendrez pour un courtisan, mais sachez que c'est un homme d'une grande oraison, et d'une vertu bien épurée. Sa maison, qui est proche de la nôtre, est réglée comme une maison religieuse. Ses deux filles sont nos pensionnaires : ce sont de jeunes damoiselles qui ont sucé la vertu avec le lait de leur bonne mère, qui est une âme des plus pures que j'aie jamais connues. Je vous dis tout ceci, mon très-cher fils, afin que vous honoriez M. de Repantigny, c'est ainsi qu'il se nomme, et pour vous faire voir qu'il y a de bonnes âmes en Canada. Il passe en France pour les affaires du pays

et de la colonie française. Comme c'est de lui que nous prenons conseil en la plupart de nos affaires, il a eu en une certaine rencontre la permission d'entrer en notre maison : il vous dira ce qu'il en a vu, si vous le désirez; comme aussi des nouvelles de tout ce pays.

Mon très-bon et très-cher fils, voilà qu'on va lever l'ancre, ce qui fait que je ne vous puis dilater mon cœur selon mon souhait, outre que je suis extrêmement fatiguée du grand nombre de lettres que j'ai écrites, qui montent comme je crois au nombre de plus de deux cents : et il faut faire tout cela sans préjudice de nos observances régulières. Je vous ai déjà écrit quatre autres lettres : celle-ci n'est que pour vous renouveler mon affection, et les grands désirs que j'ai de votre sainteté. Je lis avec bien de l'attention la Règle de votre saint Patriarche. Je ne vous puis dire les consolations que j'en reçois, ni la joie que j'ai de vous voir appelé dans une voie si sainte. Ne vous lassez point de prier pour moi, ni de me recommander aux prières de vos révérends Pères; je les tiens pour miens, puisque ce sont les vôtres.

De Québec, le 15 de septembre 1644.

LETTRE LXIV.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS, QUI AVAIT ÉTÉ SA PREMIÈRE SUPÉRIEURE.

(*La Mère Françoise de Saint-Bernard.*)

Ce que c'est que la parfaite pureté de l'âme, et de quelle manière Dieu l'y a élevée.

Ma très-révérende, très-honorée, et très-aimée Mère,

Mon cœur ressent tant de tendresse pour celle que je reconnais pour ma véritable Mère, que je ne les puis exprimer. Oui, je vous ai si présente à mon esprit, qu'il me semble que je suis encore à Tours, et que vous me venez surprendre dans notre petite cellule, où votre affection pour moi vous faisait me donner la satisfaction que je chérissais le plus. Vous me dites que vos visites à Québec sont fréquentes; les miennes ne le sont pas moins à Tours. Ce sont nos bons anges qui font cela; parlons-nous donc par leurs intelligences, ou plutôt par notre tout aimable Epoux, qui sait que notre amour est en lui, de lui, et pour lui. Ma plus que très-bonne Mère, il traite si amoureusement mon âme, que je ne puis m'empêcher de vous le dire dès l'abord. Son amour tient à mon égard des voies semblables à celles que vous avez vues et sues, car mon cœur ne vous pouvait rien céler. Aujourd'hui je connais bien plus clairement que je ne faisais en ce temps-là, pourquoi il me faisait passer par tant de différentes voies. O ma

chère Mère, qu'il y a loin de nous à la pureté de Dieu, et que la purgation d'une âme qu'il veut toute pour lui et qu'il veut élever à une haute pureté est une grande affaire! Je vois ma vie intérieure passée dans des impuretés presque infinies;[1] la présente (vie intérieure) est comme perdue, et je ne la connais pas : elle ressent néanmoins des effets et des avant-goûts de cette haute pureté où elle tend, et où elle ne peut atteindre. Ce ne sont pas des désirs ni des élans, ni de certains actes qui font quasi croire que l'on possède son bien : non, c'est un vide de toutes choses, qui fait que Dieu demeure seul en l'âme, et l'âme dans un dénûment qui ne se peut exprimer. Cette opération augmentant, ce qui est passé, pour saint qu'il paraisse, n'est qu'une disposition à ce qui est présent.[2] Si vous saviez, ma très-honorée Mère, l'état où j'ai été près de trois ans de suite depuis que je vous ai quittée, votre esprit en frémirait. Imaginez-vous les pauvres les plus misérables, les plus ignorants, les plus abandonnés, les plus méprisés de tout le monde, et qui ont d'eux-mêmes ce même sentiment; j'étais comme cela, et je me voyais vraiment et actuellement si ignorante, que le peu de raison que je pensais avoir ne me servait que pour

(1) Il est bon d'avertir les personnes peu versées dans le langage ascétique que les maîtres de la vie spirituelle entendent par impureté, tout ce qui empêche que l'âme ne soit purement à Dieu : comme les attaches, même les plus légères, à une créature ou à un objet quelconque, à une satisfaction de vanité, d'amour-propre, de sensualité; ou même encore l'attache naturelle de la propre volonté aux consolations sensibles de la grâce, à la communion, etc.

(2) Elle veut dire que l'opération par laquelle la grâce ôte de l'âme tout ce qui n'est pas Dieu venant à augmenter, l'âme n'est point tentée de se croire avancée dans la perfection. Bien loin de là, toutes ses actions passées, même les plus saintes en apparence, sont à ses yeux, non un trésor de vertus acquis, mais une simple préparation à profiter, si elle veut, des grâces qu'elle reçoit au moment présent.

me faire taire. Lors que mes Sœurs parlaient, je les écoutais en silence et avec admiration, et je me confessais moi-même sans esprit. Je ne laissais pas de faire toutes mes affaires, comme si cela n'eût point été, quoique dans tout ce temps j'en eusse de très-épineuses. Dieu me faisait la grâce de venir à bout de tout, et je ne sais comment, car tout ce que je faisais m'était désagréable et insipide, et me paraissait de la qualité de mon esprit. Quelquefois je me trouvais comme ces pauvres orgueilleux, lesquels, bien qu'ils aient l'expérience qu'ils sont pauvres, ne laissent pas de penser qu'ils sont quelque chose, et de vouloir que les autres le pensent comme eux. Tout ce qu'on leur dit leur déplaît, et ils font toujours mauvaise mine. Enfin, ma chère Mère, il n'y a misère que je n'aie expérimentée, et je n'avais aucune facilité qu'à l'étude et à l'instruction de nos néophytes; encore Dieu ne voulait pas que j'y eusse de la satisfaction, car j'y ai eu mille et mille mortifications, non du côté de Dieu, parce qu'il m'y aidait extraordinairement, mais de la part des créatures à qui il donnait le mouvement, et dont il se servait pour m'affliger. Ce n'est pas que de temps en temps sa bonté ne me fit expérimenter de grands effets de son amour, mais cela n'empêchait pas que je ne retournasse à mon état de pauvreté et de misère.

Tout cela ne m'a pas peu servi pour connaître le néant de la créature, qui se voit bien mieux dans l'expérience de ses propres misères, que dans les vues spéculatives de l'oraison, pour élevée qu'elle soit. A présent Dieu m'assiste puissamment en diverses rencontres qui auraient été capables d'étonner un esprit. Il m'a donné un si grand courage que je ne me connais plus. Vous voyez, ma très-bonne Mère, comme je vous

parle avec simplicité comme à ma véritable mère; si votre cœur m'a devancé, le mien vous va trouver pour s'ouvrir à vous, et vous faire voir ce qu'il y a de plus caché. Voulez-vous bien, ma très-chère Mère, que je vous dise que j'ai été extrêmement consolée d'apprendre la manière avec laquelle Dieu vous traite. Je connais quelqu'un qu'il traite de même; peut-être le verrez-vous, car il est passé en France. Cette conduite l'a entièrement métamorphosé : car il est devenu tout simple, tout dénué, tout cordial; en un mot il ne tient à rien dans le monde. C'est là, selon mon petit jugement, une récompense que notre cher Epoux veut donner aux âmes qui l'ont servi au regard du prochain; service qui tire après soi de grandes fatigues, et où l'on est presque toujours hors de soi, en sorte que l'on y goûte plus de croix et d'amertumes que l'on n'y ressent de consolations. Je n'en ai pas une longue expérience, ma très-bonne Mère, c'est vous qui en pouvez parler comme savante, et qui goûtez maintenant les fruits de vos travaux, en attendant ceux qui ne finiront jamais, et qui ne se trouvent que dans le sein de notre très-aimable Epoux. Vous m'obligez infiniment de m'honorer d'une si grande familiarité. Cela montre que vous êtes toujours la même pour moi, et m'oblige d'être aussi toujours la même pour vous.

De Québec, le 27 de septembre 1644.

LETTRE LXV.

A UNE DE SES SŒURS.

A qui elle donne des avis pour vivre saintement dans son état de veuvage.

Ma très-chère et très-bonne sœur,

Notre bon Jésus soit à jamais l'objet de votre amour.

C'est avec la plus tendre affection de mon cœur que je chéris le vôtre, et plus étroitement que jamais, puisque vous voulez être toute à Dieu. Vous me demandez des avis spirituels pour mener une vie parfaite dans l'état d'une véritable veuve qui ne veut plus avoir d'amour que pour Jésus-Christ : et surtout vous me demandez comme j'ai fait quand Dieu a permis que je l'aie été. O mon Dieu ! je serais bien empêchée de vous le dire, car ma vie a été un tissu d'imperfections et d'infidélités. Mais du côté de la grâce, je vous avouerai que Dieu me faisait riche et qu'il me donnait tout, en sorte que si j'eusse été bien obéissante à ses mouvements, je serais à présent une grande sainte. Puisque vous le voulez savoir, ce que je tâchais de faire, c'était de vider mon cœur de l'amour des choses vaines de ce monde : je ne m'y arrêtais jamais volontairement, et ainsi mon cœur se vidait de tout et n'avait point de peine de se donner tout à Dieu, ni de mépriser tout le reste pour son amour.

Ne faites-vous point quelque peu d'oraison mentale?

Cela vous servirait beaucoup, même pour la conduite de votre famille et de vos affaires domestiques; car plus on s'approche de Dieu, plus on voit clair dans les affaires temporelles, et à la faveur de ce flambeau on les fait beaucoup plus parfaitement. On apprend à faire ses actions en la présence de Dieu et pour son amour; on n'a garde de l'offenser quand on le voit présent; on s'accoutume à faire des oraisons jaculatoires qui enflamment le cœur et attirent Dieu dans l'âme; ainsi de terrestre on devient spirituel, en sorte qu'au milieu du tracas des affaires du monde, on est dans un petit paradis où Dieu prend ses plaisirs avec l'âme, et l'âme avec Dieu.

Dans les occupations néanmoins que je sais que cause votre négoce, Dieu ne demande pas de vous que vous fassiez de longues oraisons, mais de courtes, et qui soient ferventes. Je me souviens que notre défunte mère, lorsqu'elle était seule dans son trafic, prenait avantage de ce loisir pour faire des oraisons jaculatoires très-affectives. Je l'entendais dans ces moments parler à Notre-Seigneur de ses enfants et de toutes ses petites nécessités.[1] Vous n'y avez peut-être pas pris garde comme moi, mais vous ne croiriez pas

(1) La conduite de cette pieuse dame est admirable. On voit, sans doute, aujourd'hui, un bon nombre de mères qui méritent d'être appelées chrétiennes, qui font des aumônes, se livrent aux bonnes œuvres, s'approchent fréquemment et avec piété de la sainte communion; mais il en est peu qui aient cet esprit de prière, se montrant ainsi toujours pleines de sollicitude pour le salut de leurs enfants et des autres membres de leur famille. C'est de cette manière néanmoins que l'on fait descendre par torrents les bénédictions du ciel, et que l'on arrive soi-même à une haute piété.

Saint Paul se montre le vrai modèle d'une mère chrétienne, quand il dit au sujet des églises qu'il avait fondées et des âmes qu'il avait enfantées à la foi : « Je vous aime d'un amour de jalousie. » Il explique ensuite ce que lui fait faire

combien cela a fait d'impression dans mon esprit. Je vous dis ceci, ma chère sœur, afin que vous l'imitiez, car c'est un exemple domestique dont nous devons faire plus d'état que de tout autre, et j'estime que c'est ce que notre bon Dieu demande de vous.

J'ai une singulière joie de ce que vous êtes dans le dessein de demeurer comme vous êtes le reste de vos jours : je m'assure que vous y possédez la parfaite paix du cœur, puisqu'il n'est plus partagé, et que Dieu seul en est le maître et le possesseur. Mais dans cet état, il est surtout nécessaire que vous ayez un directeur à qui vous déclariez les mouvements et les dispositions de votre âme. Choisissez-en un qui soit sage et prudent; et quand vous en aurez un qui ait ces qualités, ne lui célant rien, il vous conduira dans la voie du ciel, si vous suivez ses avis.

Je m'en vais quitter la charge de supérieure, et en même temps beaucoup de tracas où cet emploi m'engage; après quoi je tâcherai de pratiquer les avis que je vous donne, surtout de m'offrir en continuelle hostie au Père éternel sur le cœur de son bien-aimé Fils. Je veux que ce soit là ma principale affaire intérieure, car pour l'extérieur je suis toute à l'obéissance. Donnons-nous donc tout de bon à celui qui se donne tout à nous. Ah! qu'il fait bon de n'être plus à soi, mais à Celui qui est toute chose et en toutes choses! Je ne sais ce qui m'emporte aujourd'hui, mais insensiblement

cet amour : « Outre les souffrances et les travaux extérieurs, ma sollitude pour toutes les églises me fait insister tous les jours auprès de Dieu. Qui est faible sans que je m'affaiblisse avec lui? qui est scandalisé sans que je brûle? » (II. Cor. 29.)

Ainsi devraient faire toutes les mères chrétiennes : insister chaque jour, et souvent dans la journée, pour obtenir de la miséricorde divine qu'elle répande une pluie de grâces sur leur famille. C'est ce que fit madame Guyard, et nous voyons par les lettres de sa fille qu'elle ne le fit pas en vain.

je sors de moi-même et vous dis tout ce que j'ai dans le cœur.

Faites autant de lecture spirituelle que le temps vous le pourra permettre, et priez votre Père directeur de vous indiquer les livres qui vous seront propres. Je crois que la très-sainte Mère de Dieu et son très-aimable époux saint Joseph sont vos Patrons : ce sont aussi les miens. Aimons-les, honorons-les, servons-les de tout notre cœur, et ils nous conduiront dans le ciel.

De Québec, le 3 de septembre 1645.

LETTRE LXVI.

A SON FILS.

La paix entre les Français, les Iroquois et les autres nations du Canada. — Façons d'agir des sauvages en leurs traités de paix. — Vision remarquable d'un sauvage, par suite de laquelle plusieurs ont été convertis à la foi.

Mon très-cher fils,

Comme je sais que vous ne verrez pas si tôt la Relation, j'ai cru devoir vous faire part des faveurs signalées que Notre-Seigneur nous a faites cette année en ce qui touche sa nouvelle Eglise, à laquelle enfin il a donné la paix universelle.

Au mois d'avril dernier quelques Algonquins des Trois-Rivières se lièrent pour aller de compagnie à la chasse, mais plutôt à celle des Iroquois qu'à celle des bêtes sauvages. Un nommé Pieskaret, sauvage, mais

aussi chrétien, qui était celui qui l'an passé amena les deux prisonniers Iroquois dont il a été parlé dans la relation, commandait cette petite troupe qui n'était que de six ou sept. Ils ne furent guère avant dans leur chasse sans faire rencontre des Iroquois. Ils en trouvèrent quatorze, contre lesquels ils se battirent avec tant de générosité, qu'ils en tuèrent neuf sur la place; un autre qui était blessé voulant fuir à la nage se noya; deux se sauvèrent à la fuite; ainsi il n'en resta que deux qui continuaient à se battre avec plus de témérité que de valeur. Parmi les Algonquins il y avait un excellent chrétien, nommé Bernard, qui désirait surtout d'avoir quelque prisonnier en vie. Dans ce désir, il dit à ses ennemis : Mes frères, que faites-vous? ne voyez-vous pas bien qu'il nous est facile de vous ôter la vie? ne vous faites pas tuer; rendez-vous et ne craignez pas qu'on vous fasse mourir; prenez courage, nous vous mettrons entre les mains de personnes qui ne vous feront point de mal. A ces paroles, ces deux hommes, qui se croyaient à deux doigts de la mort, commencèrent à respirer, et se rendirent sur la bonne foi de celui qui leur parlait avec tant d'affection. Nos Algonquins enlevèrent ensuite la chevelure des neuf autres qui étaient étendus morts sur la place, puis, selon leur forme (manière d'agir) ordinaire, ils voulurent servir leurs deux prisonniers de guerre de coups de bâton, qui ne sont que des caresses, disent-ils, et la bienvenue de leurs captifs. Une oreille coupée, des doigts rompus, la peau du corps brûlée, les ongles arrachés sont des divertissements; ils se rient de cela quand on s'en plaint, et il faut qu'un prisonnier chante en endurant, autrement on le tient pour un lâche et pour un homme indigne de vivre.

Ces deux prisonniers, néanmoins, appréhendaient beaucoup ces choses, et Pieskaret, comme ennemi mortel des Iroquois, n'en avait point de pitié. Mais le bon Bernard, qui était plus éclairé des lumières de notre sainte Foi, lui dit : Je suis chrétien, et par tant je ne veux point faire de mal à ces hommes qui se sont rendus; ce sont mes frères, et il me semble que c'est un trait d'une trop grande lâcheté de vouloir maltraiter des personnes qui, sous notre parole, se sont mises entre nos mains et sous notre protection. Nous aurons bien plus d'honneur de présenter aux Français ces prisonniers sains et entiers, que si nous les leur donnions estropiés. Pieskaret goûta ces raisons et se résolut de ne pas permettre qu'on leur fit aucun mal. Cela fut fait, car ils furent reçus avec affabilité des sauvages, tant des Trois-Rivières que de Sillery, qui leur firent chère comme à leurs frères. Ils furent amenés à la résidence de Saint-Joseph, où Pieskaret en voulait faire présent à M. le Gouverneur de la Nouvelle-France. A leur arrivée, nos chrétiens leur firent une belle salve d'arquebusades, et Pieskaret, ayant mis pied à terre, déclara son intention, qui était de parler à M. le Gouverneur, lequel, en ayant eu avis, s'y transporta quelques jours après, pour savoir ses intentions. L'assemblée se fit dans la maison des révérends Pères, où M. le Gouverneur leur fit un grand festin, car c'est par là que se commencent et se terminent toutes les bonnes affaires parmi les sauvages.

Tous étant assemblés, on demeura assez longtemps en silence, puis Pieskaret harangua fort éloquemment, faisant entendre à M. le Gouverneur qu'il n'avait été à la guerre que pour lui amener des prisonniers, selon la promesse qu'il lui en avait faite depuis long-

temps; qu'il lui présentait ces deux-là, espérant que par leur moyen on pourrait traiter de paix, et faire que toutes les nations de ces contrées ne fussent plus qu'un peuple; qu'au reste c'était tout son souhait, quoique les Iroquois ne pensassent pas cela de lui ni des autres Algonquins, et néanmoins qu'il était très-vrai qu'ils la désiraient sincèrement. M. le Gouverneur accepta les deux prisonniers, et loua le procédé de Pieskaret et de Bernard. Ce dernier, qui sait la langue iroquoise pour avoir autrefois été prisonnier en ce pays là, adressa la parole aux deux prisonniers, qui n'attendaient que la mort à cause du mal qu'ils avaient fait par le passé aux Français, Algonquins et Hurons, et surtout aux révérends Pères, leur dit qu'ils n'avaient nul sujet de craindre, mais plutôt de se réjouir, puisqu'ils n'étaient plus captifs, mais libres; qu'ils étaient à un grand capitaine qui ne souffrirait pas qu'on leur fît aucun mal. L'un des deux ayant ouï ce discours, témoigna une joie qui ne se peut dire, et prenant une arquebuse, il la jeta par-dessus son épaule, disant que la paix était faite et qu'il ne fallait plus parler de guerre; et il ajouta que si l'on voulait renvoyer en leur pays le prisonnier iroquois que l'on gardait aux Trois-Rivières depuis l'an passé, et qui passait parmi ceux de sa nation pour un homme de marque et de considération, il ne doutait point qu'il ne rapportât des nouvelles capables de faire quitter les armes. Ce captif avait été acheté bien cher par M. le Gouverneur, des Algonquins d'en haut, qui le traitaient si tyranniquement qu'il en était presque mort, en sorte qu'on eut bien de la peine à guérir ses plaies. Il était libre parmi les Français, de qui il dit tant de bien à ces deux nouveaux venus, qu'ils s'estimaient heureux d'être

tombés en de si bonnes mains, et d'être sortis de celles de Pieskaret et des autres Algonquins.

M. le Gouverneur en tomba d'accord et donna ordre qu'on renvoyât le prisonnier en son pays, chargé de présents, et qu'on lui donnât tout ce qui était nécessaire pour son voyage. Il partit seul dans un canot, parce qu'on n'osa pas hasarder de lui donner des Français pour l'accompagner, dans l'expérience que l'on a de la barbarie des Iroquois. M. le Gouverneur renvoya les deux autres aux Trois-Rivières, et témoigna à Pieskaret qu'il faisait état de sa valeur, qu'il l'estimait plus que jamais son ami, et que comme il s'était comporté honnêtement en son endroit, il lui voulait aussi témoigner par les effets combien sa conduite lui avait été agréable. Il lui fit quantité de beaux présents, comme d'arquebuses, poudre, plomb, chaudières, haches, couvertures, capots et de choses semblables que les sauvages estiment plus que les Français ne font l'or, les perles et les pierres précieuses. Ces vainqueurs, de leur part, furent très-contents de M. le Gouverneur, qui fait tout cela pour le bien de la Foi et du pays.

Ce fut le 21 de mai que l'ancien prisonnier partit pour retourner en son pays, promettant d'être de retour dans deux mois, et qu'il dirait tant de bien des Français qu'assurément ses gens les rechercheraient d'amitié. Il fut fidèle à sa parole, parce qu'il ne fut que quarante jours à son voyage. Au commencement de juillet on vit paraître auprès du fort de Richelieu trois Iroquois et un Français vêtu en sauvage, qu'on reconnut aussitôt être le sieur Couture qui avait été pris avec le révérend Père Jogues, et que les Iroquois tenaient parmi eux en estime et réputation comme un des premiers de leur

nation. Aussi tranchait-il parmi eux du capitaine, s'étant acquis ce crédit par sa prudence et par sa sagesse, tant la vertu est aimable, même parmi les plus barbares. Sitôt que cet Iroquois dont j'ai parlé fut arrivé en son pays, il fut trouver Couture et lui donna des lettres dont on l'avait chargé, et tous deux ensemble furent trouver les principaux de la nation, et leur firent le rapport des commissions qu'ils avaient, tant de bouche que par écrit. L'on fit aussitôt assembler les plus considérables des villages, pour délibérer sur les propositions de la paix, tant avec les Français qu'avec les nations qui leur sont alliées. Tous conclurent à cela, et d'envoyer deux de leurs principaux capitaines avec Couture et le messager iroquois. Tout le pays eut bien de la peine à laisser aller leurs principaux chefs, mais ils dirent qu'ils ne craignaient point de hasarder leurs têtes pour tâcher d'être amis des Français et des nations qui leur sont alliées. Surtout ils faisaient fonds sur Couture qui ayant assisté à tous leurs conseils, et étant Français, pourrait, plus facilement que tout autre, traiter de la paix avec ceux de sa nation.

Ces quatre députés étant donc arrivés à Richelieu, on reconnut que c'était Couture accompagné de trois Iroquois. On fut ravi de le voir, on le baise, on l'embrasse, surtout quand il eut déclaré que les Iroquois demandaient la paix sans feintise. Cette nouvelle donna de la joie à tout le pays, car on ne pouvait sortir, non plus que d'une prison, de tous les forts qui sont au-dessus de nous, sans être à la merci des Iroquois. Sitôt qu'ils furent descendus, M. de Sauterre qui commande au fort de Richelieu, les fit embarquer dans une chaloupe pour les conduire aux Trois-Rivières, leur donnant des Français pour escorte.

Le cinq de juillet, le sieur Guillaume Couture parut dans un canot aux Trois-Rivières. Sitôt qu'il fut reconnu chacun l'embrasse, et le regarde comme un homme ressuscité, qui donne de la joie à ceux qui le pensaient mort, ou en danger de passer le reste de ses jours dans une captivité toute pleine de barbarie. Après cet accueil, il montre une chaloupe qui amenait trois Iroquois délégués de tout le pays, pour venir traiter de la paix avec les Français, et par leur entremise, avec les nations qui nous sont confédérées. L'un des trois Iroquois était ce prisonnier que M. le Gouverneur avait renvoyé en son pays, pour dire à ses compatriotes qu'il le renvoyait à sa nation pour leur témoigner combien il se sentait obligé de la courtoisie qu'ils lui avaient faite, lui renvoyant deux prisonniers Français; et que n'en demeurant pas là il avait encore deux autres prisonniers Iroquois qu'il avait dessein de leur rendre, quand il aurait appris leur volonté sur les propositions de paix. Les deux autres étaient députés à cet effet. Le premier et le plus intelligent se nommait Kiotsaton, c'est-à-dire le crochet, et l'autre Aniougan.

La chaloupe qui les portait, et qu'ils avaient prise à Richelieu, étant proche du bord, et les Français et sauvages approchant pour les recevoir, Kiotsaton fit signe de la main qu'on l'écoutât, et pour cet effet il se mit sur le devant de la chaloupe, où il était tout couvert de porcelaines :[1] Mes frères, dit-il, j'ai quitté mon pays pour vous venir voir, et enfin me voilà dans vos terres. On m'a dit à mon départ que je venais chercher la mort, et que je ne reverrais plus ma patrie, mais je me suis volontairement exposé pour le bien

(1) Espèce de coquillage d'un très-bel éclat.

de la paix, voyant de si belles dispositions à rendre la terre égale, et faire que toutes les nations n'en soient plus qu'une. Je viens donc pour entrer dans le dessein des Français, des Hurons et des Algonquins, et pour vous communiquer les pensées de tout mon pays. Cela dit, la chaloupe tire un coup de pierrier (petit canon de marine), et le fort répond d'un coup de canon pour marque de réjouissance.

Cet ambassadeur sauvage ayant mis pied à terre, fut conduit au logis de M. de Champflour commandant des Trois-Rivières, qui lui fit un fort bon accueil. Après avoir petuné (aspiré la fumée du tabac, appelé alors petun) à la façon des sauvages et mangé quelques pruneaux, il dit : Je trouve bien de la douceur dans les maisons des Français; depuis que j'y ai mis le pied je n'y vois que de la réjouissance. Je vois bien que Celui qui est au ciel veut conclure une affaire bien favorable. Les hommes ont des pensées et des esprits trop différents pour tomber d'accord; c'est le Ciel qui réunira tout. Dès le même jour on dépêcha un canot à M. le Gouverneur pour lui donner avis de l'arrivée de ces ambassadeurs; et cependant eux et les prisonniers avaient toute liberté, et c'était à qui leur ferait festin. Un des Pères s'étant trouvé dans une cabane où il avait été invité, l'Iroquois dit à Couture qui l'accompagnait : Ces gens ici me semblent paisibles et d'une humeur assez douce, fais-leur dire par ce Père que je les vois volontiers, et que bientôt nous nous entrevisiterons sans crainte, et que nous changerons de maison, c'est-à-dire que leurs maisons seront nôtres, et que les nôtres seront à eux. Noel Negabamat, notre excellent chrétien, répondit : Ce discours est bien agréable; vous savez bien que nous ne coupons point

la gorge à ceux qui sont délégués pour porter de si bonnes nouvelles; vous n'êtes point des enfants, parlez-nous à cœur ouvert, et ne nous cachez point les sentiments que vous avez de nous. Pour les nôtres, ils sont tels que sont ceux d'Ononthio, c'est le nom qu'ils donnent à M. le Gouverneur; tout ce que vous ferez avec lui nous le tiendrons pour fait, car nous ne sommes qu'un avec lui.

Une autre fois M. de Champflour, après les avoir bien régalés, leur fit dire qu'ils étaient parmi nous comme en leur pays, qu'il n'y avait rien à craindre pour eux, et qu'ils pouvaient croire qu'ils étaient dans leurs maisons, étant dans les nôtres. Kiotsaton se tourna vers l'interprête et lui dit : Que ce capitaine est un grand menteur! puis s'étant arrêté quelque temps, il ajouta : Il dit que je suis ici comme dans ma maison, et comme dans mon pays; c'est une menterie, car je suis mal traité en ma maison, et je fais ici grande chère; je mourrais de faim en mon pays, et je suis ici tous les jours dans les festins. Ce sauvage fit d'autres reparties semblables dans les rencontres, qui témoignaient qu'il avait de l'esprit.

Enfin, M. le Gouverneur étant arrivé de Québec aux Trois-Rivières, donna audience aux ambassadeurs le mercredi 12 de juillet. Cela se fit dans la cour du fort, où l'on fit étendre de grandes voiles contre l'ardeur du soleil, qui était fort grande. Voici comme le lieu était disposé. D'un côté était M. le Gouverneur accompagné de ses gens, et du révérend Père Vimont, Supérieur de la mission, assez proche de lui. A ses pieds étaient assis sur une longue écorce les cinq Iroquois, qui voulurent avoir cette place pour témoigner l'amour et le respect qu'ils avaient pour M. le Gouverneur.

A l'opposite étaient les Algonquins, les Montagnais et les Attikamek. Les deux côtés étaient formés de Français et de quelques Hurons. Au milieu, il y avait une grande place où les Iroquois avaient fait planter deux perches et tendre une corde de l'une à l'autre, pour y pendre et attacher, ainsi qu'ils disaient, les paroles qu'ils nous devaient porter, c'est-à-dire les présents qu'ils nous devaient faire ; car tout parle parmi eux, et leurs actions sont significatives, aussi bien que leurs paroles.

Ces présents consistaient en trente mille grains de porcelaine qu'ils avaient réduits à dix-sept colliers, qu'ils portaient, partie sur eux et partie dans un petit sac placé tout auprès d'eux. Tous étant assemblés et chacun ayant pris sa place, le grand Iroquois (je le nomme ainsi parce qu'il était d'une grande et haute taille) se leva, et regarda premièrement le soleil, puis ayant jeté les yeux sur toute la compagnie, il prit un collier de porcelaine en sa main, et commença sa harangue d'une voix forte en ces termes : Onontio,[1] prête l'oreille à mes paroles, je suis la bouche de tout mon pays. Tu entends tous les Iroquois quand tu m'entends parler. Mon cœur n'a rien de mauvais, je n'ai que de bonnes intentions. Nous avons en notre pays des chansons de guerre en grand nombre, mais nous les avons

(1) *Onontio* signifie en langue iroquoise : *Grande montagne*. Ces sauvages avaient ainsi traduit le nom de M. de Montmagny (*Mons magnus*), alors gouverneur du Canada. Ils donnèrent ce même nom non-seulement à tous ses successeurs, mais encore au roi de France, qu'ils appelaient *le Grand-Onontio*.

Les sauvages traduisaient presque tous les noms propres dans leur langue, mais il paraît qu'ils ne le faisaient pas toujours d'une manière aussi heureuse. Voici ce que dit à ce propos le Père Lallemant dans sa Relation de 1639 :

« La raison de ces surnoms vient de ce que les sauvages ne pouvant ordinairement prononcer nos noms, parce qu'ils manquent en leur langue de plusieurs

toutes jetées par terre, et nous n'avons plus aujourd'hui que des chants de réjouissance. Là-dessus il se mit à chanter, et ses compatriotes lui répondaient. Il se promenait en cette grande place, comme un acteur sur un théâtre, en faisant mille gestes. Il regardait le ciel, il envisageait le soleil, et il se frottait les bras comme s'il en eut voulu faire sortir la vigueur qui les anime dans les combats.

Après qu'il eut bien chanté, il dit que le présent qu'il tenait en la main remerciait M. le Gouverneur de ce qu'il avait sauvé la vie à Tokhiahenchiaron, le retirant l'automne dernier de la mort et de la dent des Algonquins. Mais il se plaignait adroitement de ce qu'on l'avait renvoyé tout seul; car, disait-il, si son canot se fût renversé, si les vents et la tempête l'eussent submergé, en un mot s'il fût mort, vous eussiez longtemps attendu le retour de ce pauvre homme, aussi bien que les nouvelles de la paix, et vous nous auriez ensuite accusé d'une faute que vous-mêmes auriez faite. Cela dit, il attacha son collier au lieu destiné.

Il en tira un autre qu'il attacha au bras du sieur Couture en disant tout haut : C'est ce collier qui vous amène ce prisonnier. Je ne lui ai pas voulu dire lorsque nous étions encore en notre pays : Va-t'en, mon neveu, prends un canot et t'en retourne à Québec; mon esprit

consonnes qui s'y rencontrent, ils font leur possible pour en approcher. S'ils ne peuvent en venir à bout, ils cherchent à la place des mots usités parmi eux, qu'ils puissent facilement prononcer, et qui aient quelque rapport avec nos noms ou avec leur signification. Mais il arrive quelquefois qu'ils rencontrent assez mal à propos. »

La Mère de l'Incarnation dit, que les consonnes labiales leur manquaient : souvent alors ils les remplaçaient par *ou*. Pour eux, Marie se prononçait Ouarie, Le Moine, Ouane.

n'aurait pas été en repos, j'aurais toujours pensé et repensé à part moi : Ne s'est-il point perdu? En vérité, je n'aurais point eu d'esprit si j'eusse procédé de cette sorte. Celui que vous nous avez renvoyé a eu toutes les peines du monde en son voyage. Alors il commença à exprimer ces peines, mais d'une manière si naturelle, qu'il n'y a point de comédien en France qui exprime si naïvement les choses, que ce sauvage faisait celles qu'il voulait dire. Il avait un bâton à la main qu'il mettait sur sa tête pour représenter comme ce prisonnier portait son paquet. Il le portait ensuite d'un bout de la place à l'autre, pour exprimer ce qu'il avait fait dans les sauts et dans les courants d'eaux, où étant arrivé, il lui avait fallu transporter son bagage pièce à pièce. Il allait et venait, représentant les tours et retours de cet homme. Il feignait heurter contre une pierre, puis il chancelait comme dans un chemin boueux et glissant. Comme s'il eût été seul dans un canot, il ramait d'un côté, et comme si son petit bateau eût voulu tourner, il ramait de l'autre pour le redresser. Prenant un peu de repos il reculait autant qu'il avait avancé; il perdait courage, puis il reprenait ses forces. En un mot, il ne se peut rien voir de mieux exprimé que cette action, dont les mouvements étaient accompagnés de paroles qui disaient ce qu'il représentait. Encore, disait-il, si vous l'eussiez aidé à passer les sauts et les mauvais chemins, le reste aurait été supportable. Si au moins, en vous arrêtant et pétunant, vous l'eussiez regardé de loin et conduit de la vue, cela nous aurait consolé : mais je ne sais où étaient vos pensées de renvoyer ainsi un homme seul parmi tant de dangers. Je n'en ai pas fait de même au regard de Couture, je lui ai dit : Allons, mon neveu, suis-moi, je te veux rendre

en ton pays au péril de ma vie. Voilà ce que signifiait le second collier.[1]

Le troisième témoignait que les présents que M. le Gouverneur avait donnés à l'Iroquois qu'il avait renvoyé, avaient été distribués aux nations qui leur sont alliées, pour arrêter leur colère, et qu'ils y avaient ajouté quelque chose du leur pour les obliger d'envoyer des présents partout, de mettre bas les haches et de retirer les avirons des mains de ceux qui s'embarquaient pour venir en guerre. Il nommait toutes ces nations, et même les Hollandais, à qui ils en firent part comme à leurs alliés, quoiqu'ils ne répondissent rien, à ce qu'il disait.

Le quatrième collier était pour nous assurer que la pensée de leurs gens tués en guerre ne les touchait plus, et qu'ils mettaient leurs armes sous les pieds. J'ai passé, disait-il, auprès du lieu où les Algonquins nous ont maltraités et massacrés au printemps dernier, dans le combat où ces deux prisonniers ont été pris. J'ai, dis-je, passé vite, ne voulant pas voir le sang répandu de mes gens, ni leurs corps qui sont encore sur la place, mais j'ai détourné ma vue de peur d'irriter ma colère. Puis, frappant la terre et prêtant l'oreille, il poursuivit disant : J'ai ouï la voix de mes ancêtres massacrés par les Algonquins, lesquels voyant que mon cœur était encore capable de se venger m'ont crié d'une voix amoureuse : Mon petit-fils, asseyez-vous et n'entrez point en fureur; ne pensez plus à nous, puisqu'il n'y a plus de moyen de nous retirer de la mort; pensez seulement aux vivants, cela est d'importance, et retirez-

(1) Il serait difficile d'imaginer une satire plus spirituelle et plus mordante de la conduite des Français, qui avaient renvoyé seul le prisonnier iroquois quelques mois auparavant.

les du glaive et du feu qui les peuvent faire venir où nous sommes. Un homme vivant vaut mieux que plusieurs morts. Ayant entendu cette voix, j'ai passé outre et m'en suis venu jusques à vous pour délivrer ceux que vous tenez encore.

Le cinquième présent fut donné pour nettoyer la rivière et en ôter les canots ennemis qui la pourraient troubler et empêcher la navigation. Il faisait mille gestes, comme s'il eût voulu arrêter les vagues, et donner un calme à la rivière depuis Québec jusques aux Iroquois.

Le sixième pour applanir les sauts et chutes d'eau, et retenir les grands courants qui se rencontrent dans les rivières où il faut naviguer pour aller en leur pays. J'ai vu périr, dit-il, dans les bouillons d'eau, voilà pour les apaiser; et avec ses mains et ses bras, il arrêtait ces torrents et les mettait à l'uni.

Prenant le septième : Voilà pour donner la bonace au grand lac de Saint-Louis, pour le rendre uni comme une glace, et pour apaiser la colère des vents, des tempêtes et des eaux. Et rendant par ses mouvements le chemin favorable, il attacha ce présent au bras d'un Français, le tirant tout droit au milieu de la place, pour marque que nos canots iraient sans peine dans leurs ports.

Le huitième frayait tout le chemin qu'il faut faire par terre. Vous eussiez dit qu'il abattait les arbres, qu'il coupait les branches, qu'il repoussait les forêts, qu'il remplissait de terre les lieux profonds. Voilà, disait-il, tout le chemin net et poli. Il se baissait contre terre pour niveler les campagnes de sa vue, et voir s'il n'y avait plus de pierre, ni de bois où l'on pût heurter en marchant : c'en est fait, on verra la fumée de nos bourgades depuis Québec, tous les obstacles sont ôtés.

Le neuvième était pour témoigner que nous trouverions du feu tout prêt dans leurs maisons; que ce feu ne s'éteindrait ni jour ni nuit et que nous en verrions la clarté de nos foyers.

Le dixième fut donné pour nous lier tous ensemble très-étroitement. Il prit un Français d'un côté, enlaçant son bras dans le sien, et un Algonquin de l'autre. S'étant ainsi lié et montrant ce collier qui était extraordinairement beau, il s'écria : Voilà le nœud qui nous attache inséparablement, rien ne nous pourra désunir, quand la foudre tomberait du ciel : car si elle coupe ce bras qui nous attache à vous, nous vous saisirons incontinent de l'autre.

Le onzième nous invitait à manger avec eux, en disant : notre pays est rempli de poisson et de venaison; on ne voit que cerfs, qu'élans, que castors; quittez ces puants pourceaux qui courent ici parmi vos habitants, et qui ne mangent que des saletés, et venez manger de bonnes viandes avec nous; le chemin est frayé, il n'y a plus de danger.

Le douzième, dit-il en élevant sa voix, est pour dissiper tous les nuages de l'air, afin qu'on puisse voir à découvert que nos cœurs et les vôtres ne sont point cachés, et que le soleil et la vérité donnent du jour partout.

Le treizième faisait ressouvenir les Hurons de leurs bonnes volontés. Il y a trois jours, disait-il, c'est-à-dire trois ans, que vous aviez un sac plein de porcelaine avec d'autres présents tout prêts pour venir chercher la paix, qui vous a détournés de cette pensée?

Le quatorzième était pour presser les Hurons qu'ils se hâtassent de parler, qu'ils ne fussent point honteux comme des femmes, et que prenant résolution d'aller

aux Iroquois, ils passassent par le pays des Algonquins et des Français.

Le quinzième, pour témoigner qu'ils avaient toujours eu dessein de ramener le Père Jogues et le Père Brissani, mais que le premier leur avait été dérobé, et qu'ils avaient volontairement donné le second aux Hollandais qui le leur avaient demandé.

Le seizième, pour les recevoir quand ils reviendraient, afin de les mettre à couvert et d'arrêter les haches des Algonquins et les canons des Français. Il y a six ans, disait-il, que nous ramenions vos prisonniers et que nous venions vous dire que nous voulions être de vos amis, mais nous entendîmes des arquebuses et des canons siffler de tous côtés. Cela nous fit retirer, et comme nous avons du courage pour la guerre, nous fîmes résolution de vous en donner des preuves dès le printemps suivant. En effet, nous parûmes en vos terres et prîmes d'abord le Père Jogues avec les Hurons.

Le dix-septième collier était celui qui était propre à Houatkeniate et qu'il portait ordinairement en son pays. Ce jeune homme était l'un des deux prisonniers, et sa mère qui était tante du Père Jogues au pays des Iroquois, envoya ce collier, qui était très-beau, afin qu'il fut donné à celui qui avait sauvé la vie à son fils.

Après que ce grand Iroquois eût expliqué tout ce que ses présents voulaient signifier, il ajouta : Je m'en vais passer le reste de l'été dans mon pays, en jeux, en danses et en réjouissances pour le bien de la paix ; mais j'ai peur que pendant que nous danserons, les Hurons ne nous viennent pincer.[1]

(1) Il est facile de comprendre qu'un témoin occulaire, aidé par Couture, ou Couture lui-même, avait mis par écrit tous les détails de cette scène, et que la Mère de l'Incarnation reproduit ce récit.

Voilà ce qui se passa en cette assemblée, où l'on n'a pu recueillir que quelques pièces détachées de la harangue de l'Iroquois, par la bouche de l'interprète qui n'avait que par intervalles la liberté de parler; mais tous conviennent que ce sauvage était fort éloquent et très-bon acteur, pour un homme qui n'a d'autre étude que ce que la nature lui a appris sans règles et sans préceptes. La conclusion fut que les Iroquois, les Algonquins, les Montagnais, les Hurons et les Français danseraient tous ensemble, et qu'ils passeraient la journée dans l'allégresse.

Le 13 de juillet, M. le Gouverneur traita toutes les nations sauvages que je viens de nommer, qui se trouvèrent aux Trois-Rivières, afin de les réunir toutes et de bannir toute la défiance qui pourrait être entre elles. L'ambassadeur iroquois en témoigna bien de la satisfaction. Il chanta et dansa selon la coutume de son pays et recommanda fort aux Algonquins et aux Hurons d'obéir à Onontio et de suivre les intentions des Français.

Le jour suivant, M. le Gouverneur répondit aux présents des Iroquois par quatorze présents qu'il leur fit et qui furent acceptés avec des marques de satisfaction qu'ils faisaient paraître à chaque présent qui leur était offert. Ainsi après que le truchement eût donné à entendre les intentions de M. le Gouverneur, la paix fut conclue, à condition que les Iroquois ne feraient aucun acte d'hostilité envers les Hurons, et qu'ils mettraient la hache bas jusqu'à ce que les anciens Hurons, qui n'étaient pas présents aux Trois-Rivières, eussent parlé. Voici l'ordre qui fut gardé dans les présents de M. le Gouverneur présentés par Couture, qui harangua en Iroquois, et qui fit de sa part les gestes

et les façons de cette nation, pour correspondre à celles de l'ambassadeur.

Le premier présent. Voilà pour remercier celui qui a fait le ciel et la terre, de ce qu'il est partout, et de ce qu'il nous voit jusque dans nos cœurs; et de ce qu'à présent il unit les esprits de tous les peuples.

Le deuxième. Voilà pour reconduire vos trois prisonniers, et pour les revêtir à leur retour afin qu'ils n'aient pas de froid par le chemin, et qu'ils ne soient pas honteux de rentrer nus dans leur village.

Le troisième. Voilà pour remercier le pays de ce qu'il a donné la vie à Couture, de ce qu'ils l'ont bien traité, et de ce qu'ils l'ont ramené.

Le quatrième. Ce présent efface la pensée des morts, et la mémoire de tous les maux passés.

Le cinquième. Pour rendre la rivière facile, pour affermir le lac, et pour faire un chemin aisé, afin qu'on puisse voir la fumée des feux des Français et des Algonquins.

Le sixième. Pour attirer les canots des Iroquois Agnirognons à nous venir voir, pour manger avec nous, pour pêcher en nos rivières des barbues, esturgeons et castors, et chasser dans nos forêts des orignaux.

Le septième. Pour témoigner que quand ils viendront ici, nous leur ferons du feu pour leurs chaudières, et que ce feu sera toujours prêt, et qu'il durera toujours.

Le huitième. Pour marque du contentement que nous recevons de leur alliance, tant avec nous qu'avec les Algonquins, et que nous mangerons ensemble en paix.

Le neuvième. Afin qu'ils attendent que les Hurons et ceux d'Iroquet parlent, comme aussi nos Algonquins supérieurs.

Le dixième. Pour les assurer que les Français pro-

cureront que les Hurons viennent au plus tôt, afin qu'ils mettent les armes bas comme les Agnirognons, pour témoigner que nous voulons être amis d'Ognoté et qu'ils seront les enfants d'Onontbio. Cet Ognoté est une petite nation que les Iroquois ont peuplée et qu'ils appellent pour ce sujet leurs enfants.

Le onzième. Pour les remercier de ce que nous voyons le Père Jogues, et que nous espérons revoir le Père Bressani.

Le douzième. Voilà pour servir de collier à Onatkemater de Totranchoron.

Le treizième. C'est pour demander la petite Thérèse Hurone, et un jeune Français captifs aux Iroquois.

Le quatorzième. Pour les assurer que nous regardons les Santoneronons (ce sont des nations iroquoises) et les autres nations qui leur sont alliées, comme leurs parents et les nôtres.

Après que l'interprète de M. le Gouverneur eut cessé de parler, Pieskaret se leva, et fit un présent, en disant à haute voix que c'était une pierre qu'il mettait sur la fosse des trépassés, afin qu'on ne remuât plus leurs os, c'est-à-dire, afin qu'on en perdit la mémoire, et qu'on n'en tirât point vengeance.

Noël Negabamat se leva ensuite, et dit qu'il présentait quelques peaux d'orignal, pour faire des souliers aux ambassadeurs, afin qu'ils ne se blessassent point dans leur retour. Il présenta trois peaux d'orignal, puis il continua son discours, disant qu'il désirait ensevelir et couvrir les morts, et les retirer du cœur et de la pensée de leurs parents, afin de leur en ôter la douleur. Il conclut, disant que son cœur n'étant qu'un avec celui de son frère aîné Onontbio, il ne faisait aussi qu'un présent avec le sien. Pour conclusion, on tira trois

coups de canon pour chasser le mauvais air de la guerre et pour se réjouir du bonheur de la paix.

Après cette cérémonie, un Huron d'un esprit mal tourné, abordant l'ambassadeur Iroquois, lui voulut jeter quelque défiance des Français; mais il lui repartit : J'ai le visage peint et barbouillé d'un côté, mais de l'autre il est net. Je ne vois pas bien clair du côté que je suis barbouillé; de l'autre j'ai bonne vue. Le côté barbouillé est le côté des Hurons, je n'y vois goutte; le côté net est le côté des Français, j'y vois bien clair. Ayant dit ces paroles, il se tut, et imposa silence à cet esprit mal fait.

Le soir, avant le départ des Iroquois, le révérend Père Supérieur des Jésuites les fit venir en leur maison, où il leur fit des présents conformes à leur inclination, savoir chacun un chalumet avec du petun (tabac). Le grand Iroquois ayant reçu le sien, parla en ces termes : Quand je suis parti de mon pays, j'ai abandonné ma vie, et me suis volontairement exposé à la mort, si bien que je vous suis redevable de ce que je suis encore en vie. Je vous remercie de ce que je vois encore le soleil; je vous remercie de ce que vous nous avez si bien traités; je vous remercie de vos bons discours; je vous remercie de ce que vous nous avez couverts depuis les pieds jusqu'à la tête; je vous remercie enfin de vos beaux présents. Il ne nous restait plus de vide que la bouche, voilà que vous la remplissez d'une chose que nous aimons fort. Je vous dis donc adieu; quand nous mourrions en chemin, et que nous serions noyés dans le lac, les arbres porteraient de vos nouvelles en notre pays, et quelque élément donnerait avis du bon traitement que vous nous avez fait. Je crois même que quelque génie nous a déjà devancés, et que

l'on ressent déjà de la joie dans le pays des Iroquois pour le bon accueil que vous nous avez fait.

Le lendemain, qui était le 15 de juillet, sur les dix heures du matin, le grand Iroquois voyant tous ses gens embarqués, et les sauvages aussi bien que les Français sur le bord de l'eau, il s'écria : Adieu, mes frères, je suis de vos parents, je vais porter de bonnes nouvelles en mon pays; puis s'adressant à M. le Gouverneur, il lui dit : Ononthio, ton nom est grand par toute la terre; je ne pensais pas remporter ma tête, que j'avais hasardée, ni qu'elle dût sortir de vos portes : mais bien loin de l'avoir perdue, je m'en retourne chargé d'honneur et de bienveillance. Mes frères, dit-il aux sauvages, obéissez bien à Ononthio, et aux Français; leurs intentions sont bonnes, et vous ne sauriez mieux faire que de suivre leurs avis. Au reste, vous aurez bientôt de nos nouvelles, attendez-moi. Là-dessus les sauvages firent une salve d'arquebusades, et le fort tira le canon, et ainsi se termina l'ambassade. Dieu veuille par sa bonté en tirer sa gloire.

Je me remets à écrire ce 27 de septembre, pour vous dire la suite de cette affaire. Les Iroquois partant d'ici furent accompagnés de deux Français qu'on leur donna, pour marque qu'on ne se défiait pas d'eux. Avec cette escorte, ils furent reçus dans leur pays, où la paix fut ratifiée de tous avec une satisfaction nonpareille. Ils ont été de retour, selon leur promesse, vers le 18 de septembre, et ont fait un nouvel accord avec les Hurons et Algonquins de l'île, et ce qui nous a été plus agréable que toute autre chose, ils ont demandé des Pères pour les instruire en leur pays. Il se pourra faire que ceux qui y ont déjà répandu leur sang, seront chargés de cette mission; mais cela n'est pas encore bien assuré.

La paix avec ces barbares peut passer pour un miracle du Ciel; car humainement parlant, on ne la pouvait espérer, pour les grands obstacles qui se rencontrent en leurs façons d'agir.[1] Nous en avons donc toute l'obligation à Dieu, qui par ce moyen ouvre la porte à l'Evangile dans toutes ces nations. Vous pouvez juger de là si nous n'avons pas des joies indicibles de cette haute grâce, et de ce que nous sommes à la veille de voir le royaume de Dieu s'étendre sur tous les peuples infidèles de notre Amérique. Nous qui avons vu et expérimenté les persécutions des infidèles, ressentons doublement la douceur qu'il y a de se voir délivré d'un joug aussi pesant et aussi contraire à la gloire de Dieu qu'était celui-là. Demandez à Dieu la solidité de cette paix, car le diable, qui va être chassé de son empire, jouera de son reste pour la troubler, ce qui serait pire qu'auparavant.

Au reste, nos néophytes ressentent vivement cette faveur du ciel, d'où Notre-Seigneur fait découler sur eux des grâces si extraordinaires, qu'on en voit déjà des effets continuels de vertu. L'un d'eux, en suite d'une vision que Notre-Seigneur lui a donnée, a causé de grandes conversions, jusqu'à faire des pénitences publiques, que les sauvages faisaient d'eux-mêmes pour l'horreur qu'ils avaient de leurs péchés passés. Cela continue encore à présent, et celui qui a eu la vision, ne se peut empêcher de prêcher à ses compatriotes ce qu'il a vu Cette vision est de Notre-Seigneur qui lui a apparu, et qui, après lui avoir montré ses plaies sacrées, lui a fait voir la gloire des bienheureux,

(1) Cette paix paraissait sincère; peut-être l'était-elle; mais on verra plus loin, dans la Lettre LXXXI, avec quelle perfidie et quelle férocité les Iroquois brisèrent leurs engagements.

et les peines des damnés, avec la juste raison qu'il a de châtier les hommes, qui ne font pas un bon usage du bienfait de la Rédemption. Il lui a encore révélé plusieurs secrets touchant l'état des sauvages décédés, et la disposition de quelques-uns, qui étaient encore en vie. Or cet homme parle de tout cela avec un zèle merveilleux; il reprend les sauvages, et leur dit ce qu'il a vu écrit d'eux dans un livre que Notre-Seigneur lui a fait voir; et comme ils ne peuvent démentir leur conscience, ils se condamnent eux-mêmes à la pénitence. Tout ceci arriva dans un lieu où plusieurs nations étaient assemblées, lesquelles apprenant ce qui s'était passé, en demeurèrent si épouvantées et si touchées, que plusieurs se convertirent et pleuraient sans relâche.

Les révérends Pères Poncet et Brissani (qui sont deux excellents missionnaires) sont allés aux Hurons. Ce dernier, qui a tant souffert des Iroquois, a mendié de l'étoffe pour faire des robes à ses tyrans, nous les avons faites, et il les leur a envoyées. Il les aime ardemment et soupire que le sort tombe sur lui pour leur aller porter la parole de la vie éternelle, pour la temporelle qu'ils lui ont voulu ôter, car il a souffert mille morts en douleurs et en angoisses tant intérieures qu'extérieures. Ah! qu'il fait bon appartenir à Jésus-Christ, et imiter les exemples de ce divin Prototype (premier modèle)! on sait rendre le bien pour le mal, et quand on en a le pouvoir, on le rend au centuple. Nous espérons avoir des filles Iroquoises avec notre captive qu'on nous doit rendre. Si ce bon Père nous amène ces petites harpies, qui ont aidé à le tyranniser, nous les chérirons beaucoup, puisqu'elles ont aidé à ce grand serviteur de Dieu à gagner de si précieuses couronnes : car nous voulons entrer dans ses senti-

ments, et faire voir à nos ennemis que nous ne savons nous venger qu'en rendant des biens pour des maux.

De Québec, le 14 de septembre 1645.

LETTRE LXVII.

A UNE SUPÉRIEURE DES URSULINES DE DIJON.

Elle lui parle du bonheur de la paix avec les Iroquois. — De la concorde qui régnait en la communauté de Québec, et de l'union qu'elle désirait être entre les monastères des Ursulines de France.

Ma révérende et très-honorée Mère,

Salut très-humble dans le cœur de notre divin Maître, qui par sa bonté nous a donné la paix que nous souhaitions avec les Iroquois pour le bien de son Eglise.[1] L'on peut maintenant porter sans crainte la lumière de l'Evangile dans toutes les nations de notre Amérique, ce qui est un bien infini, tant pour le spirituel que pour le temporel : car avant cela nos Pères, aussi bien que nos Français et nos sauvages, étaient si resserrés qu'à peine pouvaient-ils sortir cent pas des habitations sans être en danger d'être pris. Comme vous aimez la gloire de Dieu, j'estime que vous lui rendrez grâces d'un si grand bienfait.

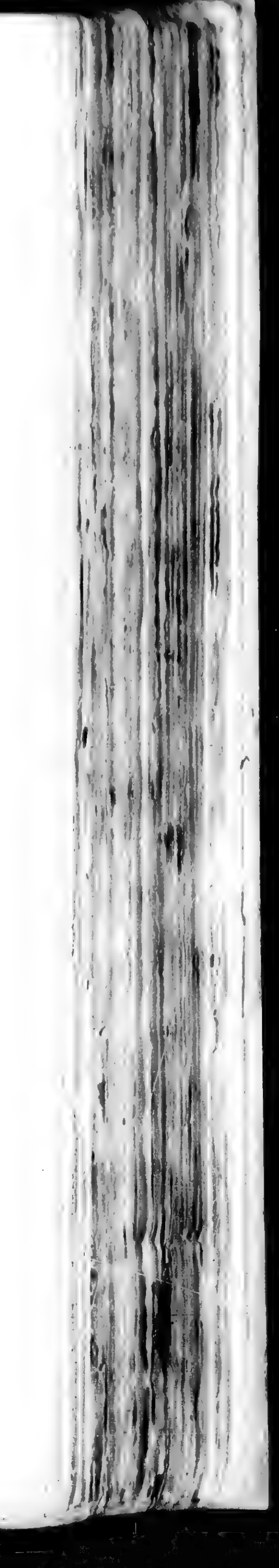
Je souhaiterais que l'union fût aussi forte dans toutes les maisons de notre Ordre, qu'elle l'est dans notre

(1) Cette paix ne fut malheureusement que de peu de durée, ainsi que nous l'avons dit dans une note à la lettre précédente.

petite maison de Québec. Cela s'est encore remarqué par la miséricorde de Dieu, dans l'élection que nous venons de faire d'une supérieure. Nous sommes neuf religieuses de quatre maisons différentes, et néanmoins nous avons été si unies dans nos pensées, que ceux qui ont assisté et présidé à notre élection, ont dit hautement que Dieu régnait parmi nous. Nous avons élu ma révérende Mère de Saint-Athanase, qui est du grand couvent des Ursulines de Paris. C'est une très-digne et vertueuse religieuse, qui passa en Canada la seconde année de notre établissement : remerciez s'il vous plaît Notre-Seigneur de nous l'avoir donnée. Elle se donne l'honneur de vous écrire pour vous remercier de vos charitables soins, et moi je vous en rends grâces de tout mon cœur.

Je suis de votre avis, ma très-honorée Mère, que l'union de nos maisons serait bien nécessaire pour le progrès spirituel et temporel de notre Ordre; mais cette affaire est entre les mains de Dieu : les hommes ont de la peine à y travailler, car ils n'y voient goutte; ils pensent que les filles sont trop attachées à leurs maximes pour les vouloir quitter, afin d'en prendre d'autres. C'est là le point qu'on appréhende le plus. Unissons-nous à notre souverain et unique Maître, qui fera ce miracle quand il lui plaira, comme il a fait celui que nous voyons, de rendre les Iroquois des agneaux, de loups ravissants qu'ils étaient auparavant. Ainsi ne désespérons pas, ma très-chère Mère; nous lui appartenons, et nos affaires sont les siennes. Je vous supplie de nous conserver votre sainte et charitable affection, et soyez persuadée que je prie tous les jours pour vous, m'y sentant portée par une inclination particulière, et par l'affection sincère avec laquelle je suis....

De Québec, le 14 de septembre 1645.



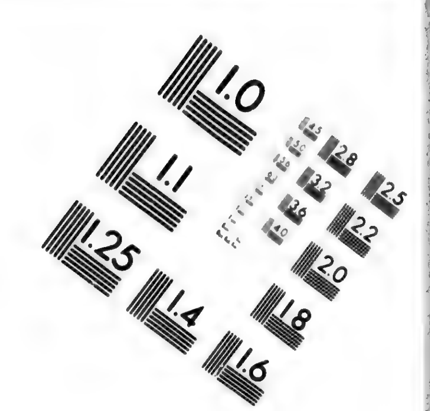
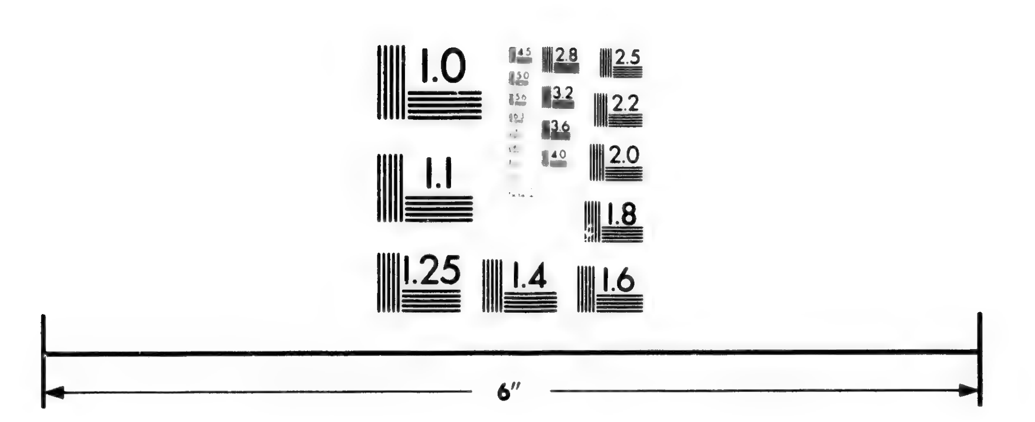


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



LETTRE LXVIII.

A SA PREMIÈRE SUPÉRIEURE DES URSULINES DE TOURS

(*La Mère Françoise de Saint-Bernard.*)

Elle lui témoigne sa joie de la vocation de sa nièce à la religion, puis elle lui parle de ses souffrances et de ses humiliations, qui sont telles qu'elle semble être toute convertie en croix. Elle sort de sa charge de supérieure.

Ma très-révérende et très-honorée Mère,

Votre sainte bénédiction.

Votre souhait a été accompli. Nous avons reçu votre lettre des premières, et la première chose que j'y ai vue en l'ouvrant, est que la divine bonté a jeté les yeux sur ma chère nièce, mais plutôt sur ma chère fille, puisque je l'ai toujours portée dans mon cœur. Je ressentis une si grande joie, que je fis une grande pose sans pouvoir passer outre. Oh! que j'ai béni de bon cœur cette infinie miséricorde sur cette âme, surtout lorsque j'ai considéré cette sage conduite, les moyens et les inventions dont elle s'est servie pour se gagner un cœur qui lui semblait être si contraire! Je ne vous puis dire ce que j'en pense, ma très-bonne et très-chère Mère; tout ce que vous m'en dites me ravit. J'ai vu ses écrits, que je chéris beaucoup et que je garde comme les prémices de l'esprit de grâce qui est dans cette âme; si elle est fidèle, j'attends bien d'autres choses d'un si bon fondement. Oh! qu'il est important de bien commencer et de

ne pas bâtir l'édifice de la vie spirituelle sur le sable! Je connais une personne qui, ne s'étant amusée qu'à de hautes pensées, et n'ayant point travaillé à la mortification des passions et de l'amour-propre, est aussi éloignée du terme, qu'elle pensait en être proche; cela m'épouvante. Vous m'obligerez donc infiniment d'exercer ma chère fille dans la mortification, et de l'aider à profiter du trait où Dieu l'appelle (de la voie où Dieu l'attire.) Ne craignez point, au nom de Dieu, de faire mourir ce qui a trop de vie en elle, puisque cette mort fera vivre doublement son âme.

Je viens de quitter ma lettre, pour aller chanter le *Te Deum*, pour l'heureuse arrivée du révérend P. Lallemant, supérieur des missions : recommençons donc, ma très-bonne et très-chère Mère, à parler de votre novice. Je m'attendais toujours à la grâce de cette conversion; mais comme je ne m'arrête pas beaucoup à mes sentiments, ceux que j'avais n'étaient pas capables de m'ôter la défiance que j'ai de la nature, qui tire avantage de tout pour entretenir sa corruption. J'ai une consolation, que je ne puis exprimer, de ce qu'elle s'assujettit si généreusement aux observances de la règle; c'est à cette heure mon affaire de demander à Dieu sa persévérance dans le chemin où il l'a mise.

Quant à vous, ma très-honorée Mère, béni soit notre bon JÉSUS de vous faire fille de la croix, mais dans un brisement volontaire et généreux. Quand je pense à vos souffrances, je ressens une double tendresse pour votre chère personne, parce que j'y vois votre vraie et assurée sanctification. Celles que vous ne me dites pas sont encore plus grandes que celles que vous me dites, mon intime Mère, et vous n'êtes pas encore au bout. Permettez que je vous ouvre mon cœur de même que vous

m'ouvrez le vôtre. Je suis la compagne de vos croix, ma vie en est toute tissue; mais je le dis à ma confusion, je ne les porte ni si bien, ni si courageusement que vous. Toutefois notre très-aimable Epoux me les fait aimer, en sorte que sans elles je ne pourrais vivre, parce que j'y trouve une manne secrète plus délicieuse que celle du désert de Sinaï, laquelle m'est une très-solide vie, qui me semble émanée de la croix et des travaux de JÉSUS-CHRIST. Oui, j'ai des humiliations, des mépris, et enfin des faisceaux de croix qui me font semblables aux croix mêmes, en sorte que je ne vois point d'autres qualités en moi que celles de la croix. Si j'étais si pure que je pusse dire : JÉSUS-CHRIST est ma vie, et ma vie est JÉSUS-CHRIST, et que lui étant conforme en sa vie, je pusse en dire de même de sa mort, il me semble que je dirais hardiment : mon JÉSUS est crucifié, et je le suis avec lui; tant les croix me sont familières. Ce n'est pas peu entreprendre que de faire un établissement dans un bout du monde, quoique de notre affaire Dieu en fasse la sienne, et que dans mes croix je voie les choses faites (les desseins de Dieu réussis.) Cela néanmoins se fait d'une certaine manière, qu'il est évident que c'est un fruit de la croix, qui n'est point du goût des autres succès, mais on goûte les fruits de la croix sans sortir de la croix (on jouit en souffrant.) Enfin l'on n'est que croix : parce que la substance que fait ce fruit de la croix, fait une nature de croix quant au corps et quant à l'âme.[1] Il ne faut point être malade pour cela : mon corps engraisse, et mon âme y trouve son embonpoint. Mais je me jette dans un labyrinthe d'où je ne me

(1) Cette phrase et la suivante me semblent difficiles à comprendre. La vénérable Mère s'en est aperçue elle-même, puisqu'elle dit aussitôt : « Je me jette dans un labyrinthe dont je ne me tirerai pas. »

tirerai pas ; c'est assez en dire à ma bonne Mère, pour lui faire voir qu'elle a une fille de croix comme sa Mère l'est.

Nous avons fait notre élection, après laquelle je soupirais il y avait longtemps. Notre-Seigneur nous a fait de grandes grâces en cette action, comme il fait en toutes celles d'importance que nous avons, car il semble que Dieu prenne nos cœurs pour n'en faire qu'un, afin de les mettre où il veut ; cela est ravissant et nos Pères en sont consolés jusqu'à verser des larmes. Cela est d'autant plus à remarquer que nous sommes de diverses Congrégations, mais quelques différentes que nous ayons été dans notre origine, nous ne pouvons plus voir ni vouloir qu'une même chose. Nous avons élu ma révérende Mère de Saint-Athanase qui est une excellente fille de la Congrégation de Paris : elle s'est toujours parfaitement bien comportée, et c'est un esprit d'union qui mourrait plutôt que de rien faire qui la puisse troubler. Encore que je ne sois plus supérieure, je n'en ai pas moins le soin de nos affaires ; il me semble que la voix de Dieu me poursuit et qu'elle me dit : Dieu veut que tu lui fasses une maison. Cette voix est capable de me faire franchir tout obstacle, et de me faire oublier moi-même et mon propre repos.

La Mère Marie de Saint-Joseph est toujours elle-même, et elle croît visiblement en vertu. Elle a le soin des enfants où elle exerce son zèle d'une manière très-édifiante. Savez-vous que si l'on pouvait briguer une charge, ce serait celle-là ? car il n'y a rien de si honorable en Canada que d'avoir des néophytes à instruire. Si cette chère Mère eût été élue supérieure, comme on l'en avait menacée, je crois qu'elle fût morte de déplaisir de se voir privée d'un troupeau de sauvagesses,

qu'elle aime beaucoup mieux conduire que des religieuses. Je vous remercie de votre beau dais : il pare merveilleusement notre chapelle, et ce sera un monument perpétuel qui parlera pour vous à Celui à qui vous en avez fait présent, car en me le donnant, je sais que votre intention a été de le donner à Celui que nous adorons sur le saint autel.

De Québec, le 3 d'octobre 1645.[1]

LETTRE LXIX.

A SON FILS.

Elle témoigne son désir que toutes les Congrégations d'Ursulines de France s'unissent en une, comme celles de Tours et de Paris se sont unies en Canada. — De quelle manière il se faut comporter dans les vocations de Dieu, et comment il se faut perdre en Dieu quand on ne peut imiter sa perfection.

Mon très-cher et très-aimé fils,

L'amour et la vie de Jésus soient votre sanctification et votre salut.

J'ai reçu vos deux lettres avec votre charitable présent que j'agrée avec affection et dévotion, comme ont fait ceux à qui j'en ai fait part. Lorsque je veux donner

(1) Dans l'édition publiée par D. Cl. Martin en 1681, cette lettre est datée du 3 octobre 1643, et classée en conséquence ; mais c'est une erreur manifeste : car la Mère de l'Incarnation y dit qu'elle a été remplacée comme supérieure par la Mère Saint-Athanase ; or il est certain que cette élection dont elle parle eut lieu le 12 juin 1645, elle-même le dit dans la lettre qui précède celle-ci.

un peu de relâche à mon esprit, je me récrée à voir le triomphe de la sainte Vierge et les saints qui l'ont chanté. Mais voici pour répondre à votre première.

Vous m'avez beaucoup obligé de l'éclaircissement que vous m'avez donné touchant les affaires de votre Ordre, et surtout de la séparation de votre Congrégation de Saint-Maur d'avec celle de Cluny. J'aurais eu de la peine à ce sujet, parce qu'on m'en avait écrit de France à demi-mot. Je comprends à présent l'affaire et son importance, et je suis bien consolée de la résolution que vous avez prise de demeurer dans la Congrégation de Saint-Maur, puisque c'est dans celle-là que Dieu vous a appelé pour être tout à lui, et pour vous conduire au ciel.

Vous avez raison en ce que vous me dites, touchant l'union de nos Congrégations de France. Si elle se fait, il faut que ce soit par le consentement et par le moyen de tous les évêques dans les diocèses desquels il y a des monastères; car nous leur sommes sujettes. Et ce qui est fâcheux, comme il leur est libre de faire des constitutions et des coutumiers, ils le font de telle sorte que même dans une seule Congrégation plusieurs diffèrent en coutumes. Ajoutez à cela que chaque Congrégation a ses constitutions premières et fondamentales, et par tous les changements que font les évêques, tout cela s'altère et se bouleverse. Aujourd'hui les choses sont tellement dissipées, que pour y mettre l'unité, il faudrait cette union de prélats avec le consentement du Saint-Siége, et une constitution approuvée de Sa Sainteté. J'ai reçu une lettre de France, par laquelle on me dit qu'en l'assemblée générale des prélats qui se devait faire à Paris au mois de mai dernier, on devait parler de cette affaire. Je ne sais ce qui en a été, je la mets

entre les mains de Dieu. La Congrégation de Paris et la nôtre sont les plus considérables, et aussi les plus semblables. Je ne doute pas néanmoins qu'elles n'eussent bien des difficultés à résoudre, à cause du grand nombre de maisons dont elles sont composées, et des différents diocèses où elles sont situées.

Pour l'union que nous avons faite en Canada, il n'en est pas de même; ce sont nos prélats et nos supérieurs qui, nous y envoyant, savaient bien qu'encore que nous n'eussions été que d'une seule maison, il nous fallait beaucoup changer de nos coutumes, qu'il ne nous eût pas été possible de garder dans un pays tout différent du nôtre, et avec des gens tout contraires en mœurs, en naturel, en coutumes, à ceux avec lesquels nous avons été élevées. Ainsi il est plus doux de quitter ses premières façons d'agir par nécessité, que si on le faisait par force ou par un amiable accommodement. Il est vrai qu'il s'y est trouvé une difficulté importante, qu'il a fallu accommoder par un commun accord. Les Mères de la Congrégation de Paris font un quatrième vœu solennel, qui est d'instruire les filles. Nous ne le faisons pas dans notre Congrégation de Tours, mais seulement le Pape nous y oblige par notre Bulle après dix ans de religion, ou bien à l'âge de vingt-cinq ans.[1] Pour accom-

(1) Ces mots : *le Pape nous y oblige*, signifient dans la pensée de la vénérable Mère, non que le Pape prescrit le quatrième vœu dans le cas spécifié, mais que, par sa suprême autorité, il oblige les religieuses âgées de vingt-cinq ans ou en ayant dix de profession, à instruire les personnes de leur sexe. Telle est en effet, la teneur de la bulle de Paul V, érigeant en Ordre religieux la Congrégation des Ursulines de Bordeaux.

Cette disposition de la bulle indique clairement que l'omission du quatrième vœu dans les constitutions de Bordeaux, n'est due ni à un défaut de réflexion, ni à l'indifférence en ce qui concerne l'objet du vœu; mais, tout considéré, le Pape aima mieux imposer lui-même aux religieuses arrivées à l'âge convenable l'obli-

moder tout ceci, nous prenons ce vœu, sans néanmoins nous obliger à le faire solennel, si nous ne voulons, et pour le temps seulement que nous serons en Canada. Car qui peut pénétrer dans les événements de la Providence? Il peut arriver des renversements qui nous obligeront à retourner en France, quoique, grâces à Notre-Seigneur, je n'y vois aucune disposition (rien qui l'annonce ou le fasse prévoir). Et afin de faire quelque compensation d'accommodement, les Mères de la Congrégation de Paris ont pris notre habit, qui différait assez du leur, aux mêmes conditions que nous avons pris le vœu. Voilà les difficultés les plus considérables de notre union, lesquelles néanmoins se sont terminées avec beaucoup de paix.

Mais qui peut vous avoir dit que j'ai eu de la peine en notre établissement? Oui, j'y en ai eu, et sans l'avoir expérimenté, il serait difficile de croire combien il se

gation d'instruire, que d'en faire faire le vœu à l'époque de la profession, alors que les jeunes filles prononçaient assez souvent leurs vœux à seize ou dix-sept ans, et que, par cette même bulle, Paul V, après avoir défendu de faire faire profession avant seize ans, enjoint de ne pas différer au delà de cet âge si les deux années de noviciat sont terminées.

Il est bien vrai que, six ans auparavant, le même Pontife avait approuvé les constitutions de Paris, qui prescrivent le quatrième vœu ; mais quelle qu'ait été la raison de cette nouvelle manière d'agir du Pape, il est clair que les deux bulles ont une égale autorité et qu'elles méritent le même respect. Au fond elles diffèrent à peine, puisqu'elles prescrivent la même chose sous une forme un peu différente.

En effet, les Ursulines de Bordeaux, de Lyon, etc., faisant leurs vœux selon la bulle, s'obligent par là même, c'est-à-dire par ces vœux, à enseigner immédiatement si elles ont vingt-cinq ans, ou un peu plus tard, si elles ne les ont pas. Celles qui seraient entrées au noviciat à douze, treize ou quatorze ans, ce qui n'était pas rare au XVIIe siècle, seraient *vouées* à l'enseignement dès l'âge de vingt-deux, vingt-trois ou vingt-quatre ans, ayant alors dix ans de religion, aux termes de la bulle. D'un autre côté, les Ursulines de Paris qui auraient fait profession à seize ou dix-huit ans ne seraient pas obligés d'enseigner immédiatement, malgré leur quatrième vœu, si les supérieurs les trouvaient trop jeunes pour remplir cette

rencontre de difficultés dans un établissement qui se fait en un pays nouveau et tout barbare, éloigné de la France et de tout secours, et dans un abandonnement si pur à la divine Providence qu'il ne le peut être davantage. Avec cela on dépend si absolument de la France, que sans son secours on ne saurait rien faire. Ajoutez à cela que, quelque pressées et importantes que soient les affaires, il faut attendre un an pour en avoir la résolution; et si on ne les peut faire dans le temps que les vaisseaux sont en France, il en faut attendre deux. Les navires sont-ils repartis, ceux à qui l'on commet les affaires pensent à celles qui leur sont propres; ainsi on ne peut presque jamais avoir de résolution nette d'aucune affaire. De plus, on ne conçoit pas (on saisit mal) la plupart de nos intentions; ce qui fait que souvent les choses réussissent (tournent) tout autrement que nous ne le voulons. C'est ce qui oblige nos

fonction. Donc, sous ce rapport, la différence entre les diverses congrégations est à peu près nulle.

Nul doute que toutes les filles de sainte Angèle ne nous sachent gré d'avoir mis dans son vrai jour cette importante question. Celles mêmes qui, trompées par certaines apparences, auraient cru à quelque supériorité de leur congrégation sur les autres, seront heureuses de voir qu'il n'en est rien, puisqu'il résulte de là que nulle congrégation n'est à la plus petite distance d'une autre : que toutes se touchent, sont étroitement unies, et doivent se tenir embrassées dans une parfaite charité et une non moins parfaite humilité. C'est ce que nous avons toujours désiré et à quoi nous avons souvent travaillé, depuis que des circonstances qui nous semblent providentielles nous ont mis en relation avec toutes les Ursulines du monde.

Disons-leur encore que toutes sont sœurs dans la plus étroite et la plus vraie acception de ce mot; toutes ont une même mère, sainte Angèle; une même patronne, sainte Ursule; un même créateur après Dieu, ou plutôt avec Dieu, le Vicaire de Jésus-Christ, qui leur a donné une même règle, celle de saint Augustin, et les a liées par leurs vœux à la sublime fonction qui les distingue de tous les autres Ordres reconnus jusqu'ici par l'Eglise, l'éducation et l'instruction des jeunes filles.

révérends Pères d'envoyer quelquefois un des leurs pour leurs propres affaires, comme il y va des députés pour les affaires du pays. Je ne parle point d'un nombre innombrable de difficultés très-épineuses, tant générales que particulières, que le pays nous fait naître presque continuellement. Pour vous dire tout en un mot : la nature n'a nulle prise sur quoi elle se puisse appuyer, ni aucunes prétentions qui la puissent flatter ou satisfaire. Il faut que je vous avoue que j'ai tant souffert de croix, qu'à moins d'une grâce de Dieu fort extraordinaire, j'eusse succombé sous leur pesanteur. Mais après tout, la divine bonté a toujours fait réussir nos petites affaires, soit spirituelles, soit temporelles, celles-là même qui selon les apparences humaines devaient demeurer imparfaites.

Nous sommes pourtant en peine de notre bulle d'union que nous ne saurions avoir de Rome, le Pape ne la voulant point donner qu'il n'y ait ici un évêque pour la recevoir. Nous tentons encore un autre expédient dans la pensée que le Pape d'aujourd'hui pourra être plus doux que son prédécesseur. J'écris à ce dessein à des personnes puissantes pour les prier de travailler à cette expédition comme nous étant nécessaire : car si vous eussiez eu une bulle de Rome confirmative de l'union de votre Congrégation de Saint-Maur avec celle de Cluny, les Pères de celle-ci ne l'eussent pas si facilement rompue. Je ne vois pas néanmoins ce qui pourrait troubler la nôtre en ce bout du monde, sinon mes péchés. Nous y expérimentons une forte grâce qui nous lie puissamment à Notre-Seigneur, et entre nous, en voici une marque. Nous avons fait cette année l'élection d'une supérieure, car il y avait six ans que j'étais dans la charge, et nos règles ne nous permettent pas d'y être

davantage sans une interruption. Or nous avons élu une des Mères de Paris, qui est une sage et vertueuse fille, pour témoigner que nous ne faisons plus de distinction des Congrégations : et d'ailleurs, nous avons estimé, qu'en usant (agissant) ainsi, notre union en serait plus forte et mieux cimentée. Néanmoins votre union ayant été rompue faute de bulle, cela me donne toujours à penser, et m'oblige à faire de puissants efforts pour obtenir de Rome ce qui nous manque pour assurer la nôtre. J'espère cette grâce de Notre-Seigneur : car il y a eu tant de circonstances extraordinaires dans nos vocations et dans notre mission au Canada, que j'aurais toutes les peines possibles avant que de me pouvoir persuader que sa divine Majesté laissât l'ouvrage imparfait. Toutes nos peines et nos croix ne me font point perdre cœur : j'attends encore plus que je ne dis, quand même je verrais un entier renversement, dans la grande expérience que j'ai des divines miséricordes sur moi. Si vous le saviez, mon très-cher fils, votre cœur fondrait d'amour auprès de mon bienfaiteur. Mais c'est assez sur cette matière, il faut répondre à votre autre lettre,

Si ce que je vous écris (dans cette autre lettre) vous touche, c'est que notre bon Dieu couvre le défaut de mes paroles. Il est pourtant vrai que c'est mon cœur qui vous parle. Si mes petits travaux plaisent à Dieu, ils sont à vous comme à moi ; et si vous m'accompagnez dans mes petites fonctions, je vous accompagne dans les vôtres. Le cœur sacré de mon Jesus tient le milieu entre (unit) le vôtre et le mien, et son divin esprit est le lien de notre petit commerce. Car c'est avec lui que je traite de tout ce qui vous touche, et de tout ce qui me regarde. Je ne fais qu'une seule affaire des vôtres

et des miennes, ou pour mieux dire, je n'en fais qu'une seule hostie, pour être consumée dans le feu qui brûle sur ce divin autel.

Non, je n'ai point de peine à croire que Dieu vous donne du zèle et de l'affection pour le salut des âmes. Quoique cette vocation soit générale, néanmoins, si je suis capable de vous dire mes pensées, je ne vous conseille pas de la rebuter. Je ne connaissais point le Canada, et quand j'entendais proférer ce mot, je croyais qu'il n'était inventé que pour faire peur aux enfants. C'est pourquoi ce n'est pas le lieu seulement qui rend meilleure une vocation. Dieu commence souvent par la (vocation) générale, puis il arrête le cœur dans le lieu où il l'appelle, soit pour y être actuellement, soit pour se faire prier pour les âmes de ce lieu-là, ou pour leur faire du bien en d'autres manières. Ma vocation a été de la sorte, et il y en a beaucoup d'autres de même. J'ai été plusieurs années sans savoir où arrêter mon esprit; voilà la vocation générale : puis, très-évidemment Dieu me fit connaître que c'était en Canada qu'il voulait se servir de moi : et enfin il en a fait l'exécution d'une façon toute merveilleuse, sans que j'y aie rien fait de ma part que d'acquiescer à ses divines volontés. Souvent je rejetais les mouvements que Dieu me donnait, à cause de la grande disproportion que je voyais de ma condition à celle qui m'était proposée intérieurement; mais une répréhension, aussi intérieure, me redressait aussitôt pour me faire suivre Dieu dans le temps de son ordonnance,[1] que j'attendais avec tranquillité, m'abandonnant à ses divines volontés.

Le révérend P. Poncet est parti pour aller catéchiser

(1) Voir la note de la lettre XIV, ci-dessus, page 37.

les Népisiriniens, qui sont à trois cents lieues d'ici, et peut-être ira-t-il plus loin. Nous n'avons pas plus souvent de ses lettres que des vôtres, en sorte que vous n'en pourrez recevoir de lui que dans deux ans. C'est un excellent missionnaire, aussi bien que le révérend P. Brissani, qui est avec lui. Ce bon Père a jeté une bonne semence dans votre âme, vous inspirant l'amour du martyre. O mon cher fils, que je serais consolée si on me venait dire que vous eussiez perdu la vie pour Jésus-Christ ! Si je me trouvais dans l'occasion où l'on vous fît cette insigne faveur, notre divin Epoux me donne assez de courage pour vous repousser dans le feu ou sous la hache, au cas que vous voulussiez esquiver par la faiblesse humaine, car je sais bien que je vous obligerais infiniment de vous rendre ce bon office.

Mais que ferez-vous dans l'impuissance où vous êtes de suivre Dieu et d'imiter sa perfection? Pour moi, quand je me vois dans cette impuissance, je tâche de me perdre en lui; je fais mon possible pour m'oublier moi-même afin de ne voir que lui, et si mon cœur en a le pouvoir, il traite avec lui familièrement. Pour vous parler ingénument, ma vie est d'entretenir continuellement ce commerce. J'aime tant l'union du cœur et de la volonté avec Dieu dans l'amour du même Dieu, que c'est la cause des demandes que je vous fais. Car je ne puis comprendre comment une lumière peut demeurer un moment dans l'esprit sans que la volonté soit captivée. N'est-il pas vrai que Dieu est un objet si aimable, si doux et si ravissant qu'il faut lui céder sans remise au moment qu'il paraît? Il en est de même de ses vertus et de ses œuvres divines. C'est par un excès de sa bonté qu'il se manifeste à nous, et il semble qu'il se sente

obligé quand nous nous jetons entre ses bras pour le caresser amoureusement. C'est pour ce sujet qu'encore qu'il soit tout et que nous ne soyons rien, nous en serons plus aisément perdus. Mon bon fils, rencontrons-nous en cette perte; je veux dire dans cet abîme infini, où toutes nos misères seront anéanties, car la charité couvre tout. Je suis beaucoup plus imparfaite que vous, mais pourquoi tant hésiter à nous perdre en celui qui nous veut nettoyer, et qui le fera si nous nous perdons en lui par une amoureuse et hardie confiance? Les petits font de petits présents; mais un Dieu divinise ses enfants, et leur donne des qualités conformes à cette haute dignité. C'est pour cela que je me plais plus à l'aimer et à le caresser, qu'à me tant arrêter à considérer mes bassesses et mes indignités.

Je me sens infiniment obligée à tous mes révérends Pères qui me font l'honneur et la charité de se ressouvenir de moi. Assurez-les que je prie pour eux de très-bon cœur, et que je leur donne part à mes petits travaux. Je les regarde tous comme mes bons Pères, et ils le sont en effet, puisqu'ils sont les vôtres. J'ai un tel amour pour votre sainte Congrégation, qu'il me semble que je suis un de ses membres. Il me serait inutile de vous dire que vous priiez pour moi, car je sais que vous le faites.

De Québec, le 3 octobre 1645.

LETTRE LXX.

A UNE DE SES PARENTES, URSULINE DE TOURS.

Comment il se faut comporter quand on perd son directeur. — La manière de connaître et de surmonter les inclinations de l'amour-propre.

Ma très-chère Mère,

La paix et l'amour de Jésus.

J'ai reçu votre lettre, qui m'a donné un grand sujet de bénir Dieu pour les grâces et les faveurs qu'il vous fait. Je trouve bon que le révérend Père recteur des Jésuites vous ait dit ce que je crois que Dieu veut de vous. Votre directeur ordinaire néanmoins étant de retour, je ne doute point que vous n'ayez repris sa direction, et que vous n'en ayez reçu de grandes assistances, aussi bien que tout le reste de la Communauté; car c'est un homme rempli de l'esprit de Dieu, et qui tâche de l'inspirer à tous ceux qui le communiquent (qui sont en communication avec lui). Mais je viens d'apprendre qu'il vous a quittées une seconde fois, pour aller à Paris : c'est dans ces rencontres que l'on pratique un haut dénûment, parce que l'on perd extérieurement et en apparence un grand secours spirituel. Je dis extérieurement, car pour la conduite intérieure, si une âme religieuse sait se connaître, elle avouera par sa propre expérience, pourvu qu'elle soit fidèle à la grâce et aux douces et fréquentes semonces de Notre-Seigneur.

qu'elle peut se passer de beaucoup d'appuis, et que ce ne sont pas les créatures qui lui donnent la vigueur intérieure. Il est vrai qu'elles soutiennent quelquefois les sens par quelque paix que l'on en reçoit; mais cette paix n'est pas de la qualité de celle que Dieu donne dans le fond de l'âme : celle-là passe bientôt par l'absence de la créature qui la cause; mais celle qui vient de Dieu demeure solidement dans l'âme, comme Dieu même. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelquefois des nécessités qui obligent à chercher du secours auprès des personnes sages et éclairées; et dans ces rencontres Dieu veut qu'on en cherche et qu'on le trouve par la créature. Je crois, mon intime Mère, que vous en usez de la sorte, car il me semble que je vous connais assez pour n'avoir point d'autres sentiments.

Prenez donc bon courage et suivez Dieu en vous quittant vous-même : car nous avons un certain nous-même dans nous-même, lequel est plus préjudiciable à la perfection que toute autre chose. Vous le connaîtrez en étudiant tous les mouvements, tant de votre intérieur que de votre extérieur ; c'est là le vrai secret, car quand une âme a acquis cette connaissance, et que son esprit en est convaincu, elle quitte bientôt ce soi-même pour mettre Dieu en sa place. Alors la pureté de cœur l'emporte par-dessus toutes les souillures qui la tenaient auparavant embarrassée en mille choses de néant. Voilà mes pensées à votre égard; ce que je pourrais vous dire davantage serait superflu; mais ce ne me sera pas une chose inutile de me recommander à vos prières. Je suis toute à vous dans le cœur de JÉSUS; oui, sans réserve, je suis votre....

De Québec, le 14 d'octobre 1645.

LETTRE LXXI.

A SON FILS.

Progrès de la Foi dans le Canada. — Confirmation du traité de paix. — La précieuse mort des révérends Pères de Noüe et Massé, jésuites. — Vertus de quelques sauvages particuliers.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

Je prie le Roi des saints d'être l'unique objet de votre amour pour le temps et pour l'éternité.

Le désir que j'ai que vous priiez, et que vous excitiez les gens de bien à prier pour cette nouvelle église, me porte à vous faire un petit récit des bénédictions que Dieu continue de verser sur nos sauvages. Cela vous excitera sans doute de nouveau à louer leur bienfaiteur, et à lui demander pour les uns la persévérance, et pour les autres la grâce d'une parfaite conversion. Il y a apparence que cela n'est pas bien éloigné, puisque nous voyons ici tous les jours, à notre grande consolation, de nouvelles nations attirées par les nouvelles de la paix, qui leur rend les passages libres. Le désir qu'ils ont de se faire instruire et de se sauver fait qu'ils demandent des Pères, pour les emmener en leur pays, afin qu'ils y portent les riches trésors de la Foi et de l'Evangile, et qu'ils les mettent au nombre des enfants de Dieu par le moyen du Baptême.

Ceux qui paraissent les plus zélés sont les sauvages

du côté du nord, dont la mission est à Tadoussac. Je vous en parlai l'an passé; et comme les nations de cette côte, qui résident avant dans les terres, entre des montagnes affreuses et des rochers inaccessibles, viennent se rendre chaque année au printemps en ce lieu-là, les Pères sont aussi exacts à s'y trouver pour les instruire l'espace de trois ou quatre mois, que le temps est plus tempéré; car le reste de l'année il y fait un froid nonpareil, y ayant encore des neiges et des glaces au mois de juin. Il y a quelques jours que j'en demandais des nouvelles au Père qui a le soin de cette mission, ayant une association spirituelle avec lui pour la conversion de ces peuples : car encore que nous embrassions toutes les nations en Celui qui les a créées, nous en tirons néanmoins tous les ans chacune une au sort, afin d'exciter plus particulièrement nos dévotions pour leur conversion. Or, comme cette mission m'est tombée en partage, j'ai voulu savoir du Père les bénédictions que Dieu y verse, afin de lui en rendre grâces. Voici la réponse qu'il m'a faite. « Je ne puis rien mander de ces quartiers de meilleur que l'amplification du royaume de Jésus-Christ. En un jour j'ai baptisé trente Betsamites, et confessé soixante chrétiens. Je suis sur le point de faire six mariages en face d'église. Je pris avant-hier tous les diables des sorciers, leurs pierres, leurs tambours et semblables badineries (objets frivoles et ridicules), que j'ai fait bouillir, pour leur faire voir combien c'est peu de chose, et afin que ce malin esprit ne paraisse plus dans le pays de ces pauvres gens.

» Les sauvages de Tadoussac font des harangues qui n'ont point de prix, tant à leurs gens qu'aux nations étrangères, pour les encourager à croire et à embrasser la Foi. Vous les concevriez mieux par les oreilles que

par les yeux. Remerciez le grand Maître de ce qu'il illumine toutes les nations du nord, car il y en a ici de plus de dix sortes, qui sont de plus de douze journées de Tadoussac, Je ne sais si la fin du monde est proche, mais la Foi s'étend beaucoup. Je n'ai qu'un regret, de voir un si mauvais instrument que moi entre les mains de Dieu, mais priez sa bonté, je vous en supplie, de me rendre plus digne en me faisant miséricorde. Les dévotions de nos paroissiens sont fort réglées. Il y en a environ soixante qui se sont confessés deux ou trois fois, et comme ils se disposent à communier, ils jeûnent le samedi à ce dessein. Il y en a trente qui ont communié pour la première fois, le reste communiera en son temps. Ce m'a été une consolation bien sensible de les voir recevoir ce saint Sacrement avec tant de dévotion et de ferveur, que les Français des deux barques qui sont arrivés, ayant assisté à la messe, à l'eau bénite, et à l'instruction qu'on leur a faite, les ont admirés. Leur police continue dans une obéissance exacte. Ils ont première, seconde et troisième table. Les personnes de considération mangent à la première; les officiers qui ont servi mangent à la seconde; et les femmes et les enfants à la dernière. Ils ont fait une allée pour se promener après le repas, pour traiter de leurs affaires et pour prier en se promenant.

» Ils souhaitent passionnément une petite maison à la française pour y loger l'été et serrer leurs hardes l'hiver, pendant qu'ils sont à la chasse. » Jusqu'ici sont les paroles de la lettre du Père.

C'est une chose ravissante de voir nos bons sauvages de Sillery, et le grand soin qu'ils apportent à ce que Dieu soit servi comme il faut dans leur bourgade, que les lois de l'Eglise soient gardées inviolablement, et que

les fautes y soient châtiées pour apaiser Dieu. L'une des principales attentions des capitaines est d'éloigner tout ce qui peut être occasion de péché, ou en général, ou en particulier. L'on ne va point à la chapelle que l'on n'y trouve quelque sauvage en prière, avec tant de dévotion que c'est une chose ravissante. S'il s'en trouve quelqu'un qui se démente de la foi ou des mœurs de chrétien, il s'éloigne et se bannit de lui-même, sachant bien que, bon gré mal gré, il lui faudrait faire pénitence ou être honteusement chassé de la bourgade. Il y a quelques jours qu'un jeune homme eut différent avec sa femme. Ils furent menés devant les capitaines, qui condamnèrent l'homme à être mis à la chaîne dans une cave du fort, et là jeûner trois jours au pain et à l'eau; et la femme fut condamnée à la même peine, qui fut exécutée en notre monastère. Ces pauvres gens firent leur pénitence avec tant de dévotion, que je crois que leur faute leur fut remise dès le moment que la sentence leur fut prononcée. La femme ne voulut pas seulement une poignée de paille sous elle; car, disait-elle, je veux payer Dieu que j'ai fâché.

Les Attikamek, qui sont aussi du côté du nord, sont convertis et vivent d'une vie extraordinairement innocente. Il y a quatre ans qu'une trentaine descendit ici, où ils furent instruits et baptisés; après quoi ils s'en retournèrent en leur pays, annonçant avec une ferveur apostolique à ceux de leur nation le bien qu'ils avaient rencontré. Ils leur expliquèrent les points de la Foi comme ils les avaient appris, en sorte qu'ils en convertirent un grand nombre, qu'ils amenèrent aux Trois-Rivières pour y être baptisés, ce qui leur fut accordé. Depuis ce temps-là ils sont réglés comme s'ils avaient toujours des Pères parmi eux : aussi viennent-ils de

temps en temps, quoique fort éloignés, pour rendre compte de leur foi et recevoir de nouvelles lumières. On ne peut rien voir de plus zélé, même jusqu'aux enfants.

La paix qui fut faite l'an passé a ouvert la porte aux nations éloignées, qui, sans crainte, viennent en ces quartiers, ravies d'avoir la liberté du commerce et de se faire instruire. Elles demandent toutes des Pères pour les mener en leurs pays. Et déjà en voilà qui partent pour aller aux Abnakiouois, qui étaient ci-devant inaccessibles. D'autres vont aux Iroquois, et c'est la chère mission du révérend Père Jogues, laquelle a commencé par l'effusion de son sang, dont il a arrosé cette terre; mais il l'a bien plus sanctifiée par ses vertus héroïques, qui ne seront bien connues qu'au jour du jugement, car ce grand serviteur de Dieu les cache dans son humble silence. Ce peu néanmoins qui en a paru a ravi en admiration ceux mêmes qui l'ont tyrannisé, qui le revoyant de retour de France, et aller en leur pays, l'ont reçu comme un ange du ciel et le regardent comme leur Père.

Mais il faut vous dire quelque chose de ces ambassadeurs qui avaient promis, lorsqu'ils s'en allèrent, de revenir au printemps. Dès qu'ils furent arrivés en leur pays, ils firent leur légation à leurs capitaines de la part de M. de Montmagny, notre Gouverneur, des Français, des Hurons, des Algonquins et des autres nations, qui étaient jointes en ce traité de paix. Voici comme la chose se passa.

Trois jours après leur arrivée dans le premier village, le peuple s'assembla pour écouter la voix d'Onon-thio, qui est M. le Gouverneur, par la bouche du sieur Couture; mais avant qu'ils parlassent, on leur fit un présent pour leur graisser le gosier, et ôter la poussière

qu'ils avaient contractée dans le voyage, afin de donner une plus libre sortie à leurs paroles. Après que le sieur Couture et les autres eurent fait leurs harangues, et offert leurs présents, les Iroquois firent les leurs au nombre de six.

Le premier était pour guérir les pieds des ambassadeurs, que les ronces, les épines et les autres difficultés des chemins avaient ensanglantés.

Le deuxième, pour dire que les haches autrefois levées contre les Français, Algonquins, Hurons et alliés étaient jetées bien loin, afin qu'elles ne fissent plus de mal.

Le troisième témoignait la douleur qu'on avait eue de la mauvaise fille qui n'avait pas été obéissante à sa Mère qui l'exhortait d'écouter la voix de son Père Onontbio, et de considérer sa bonté. Cette effrontée avait bien eu la hardiesse de venir encore cet automne vers Mont-Réal pour lever la hache. C'est-à-dire que sept hommes de guerre de la nation des Oniontcheronons, qui est une petite nation dépendante des Iroquois, se mirent en campagne à leur insu, contre leur volonté, et tuèrent quelques Algonquins, n'ayant pas voulu consentir à la paix.

Le quatrième, pour faire voir la réjouissance de tout le pays, de ce qu'Onontbio avait uni tous les peuples et aplani toute la terre.

Le cinquième, en action de grâces au Père commun, Onontbio l'incomparable, qui avait donné de l'esprit aux Algonquins, ce que nul n'avait pu faire avant lui.

Le sixième, était pour avoir place dans ses maisons et y allumer du feu, c'est-à-dire, pour y être bien venus et y pouvoir converser en assurance avec les Français.

Les présents étant faits et toutes choses conclues, le

sieur Couture s'en retourna avec les Hurons, dix jours après leur arrivée. Etant déjà fort avancés dans le chemin, ils furent contraints de retourner sur leurs pas, parce qu'ils ne trouvèrent pas leurs canots au lieu où ils les avaient laissés pour cheminer à pied, Dieu l'ayant ainsi permis pour donner assurance de la sincérité des Iroquois. Car quelque temps après leur retour au village d'où ils étaient partis, ceux que je viens de dire, qui avaient été en guerre proche de Mont-Réal et qui avaient tué des Algonquins, arrivèrent et demandèrent audience dans le bourg principal, ce qui leur fut accordé. Ils exposèrent le sujet de leur ambassade, qui était de rompre avec les Algonquins. L'un d'eux prit la parole en montrant les chevelures de ceux qu'ils avaient tués. Voilà, dit-il, un de ceux que vous haïssez. Je vous ai entendu dire autrefois que vous aviez si peu de volonté de vous réconcilier avec eux, que si vos âmes se rencontraient en l'autre monde dans un même lieu, vous les persécuteriez encore. J'en dis de même, et afin de vous encourager à tenir ferme, voilà leurs têtes et des cordes pour les lier (c'était un grand collier de porcelaine de cinquante palmes. Ces têtes étaient de plusieurs de nos bons chrétiens de Silleri qui étant cabanés (établis) proche de Mont-Réal, furent tués en trahison par ces misérables.

A ce discours les Iroquois répondirent qu'ils s'étonnaient comment ils avaient eu la hardiesse de leur apporter ces têtes, et que sans doute c'était leur jeter la honte sur le front. Hé quoi! disaient-ils, Onontio est-il un enfant? Que dira-t-il entendant cette nouvelle? Ne dira-t-il pas : Voilà un trait d'Iroquois! Ils n'ont pas fait le coup, mais ils ont donné la hache à ceux-là pour la faire tomber sur la tête de nos amis. Mais ce n'est pas

tout, il n'y va pas seulement de notre honneur, mais encore de nos vies. Nos parents sont avec les Algonquins comme en leur propre terre, ne seront-ils pas en danger d'y perdre la vie? Ne les accusera-t-on pas comme auteurs de ces meurtres quand on en apprendra les nouvelles? Allez, retirez-vous avec vos chevelures et vos présents, nul de nous ne les touchera.

Ce procédé nous a fait voir que les Iroquois, quoique barbares, ont recherché la paix avec sincérité. Et de plus, pendant tout l'hiver, à ce qu'a rapporté le sieur Couture, nul n'a parlé de guerre, au contraire, chacun était bien aise de se voir en liberté, et de pouvoir chasser en assurance. Ils ont fait un tel massacre de cerfs, qu'ils en ont tué plus de deux mille. Ils ont donné charge au sieur Couture de dire aux Algonquins et aux Hurons, qu'ils allassent quérir leurs filles et leurs parentes qui étaient captives parmi eux depuis longtemps.

Couture étant de retour au printemps avec les ambassadeurs iroquois, apporta quantité de présents pour diverses raisons, mais qui se terminaient toutes à une seule qui était la confirmation de la paix. M. le Gouverneur leur en fit aussi de son côté, pour leur témoigner qu'il agréerait leurs propositions, et que de sa part il la maintiendrait de tout son pouvoir ; que ci-après (désormais) il les aimerait et protégerait comme ses enfants, qu'ils seraient les très-bien venus dans les maisons françaises, qu'ils y trouveraient toujours le feu et la chaudière prête pour leur témoigner le contentement qu'on a de les voir en notre alliance, et que pour leur donner une preuve irréprochable de tout cela, comme aussi de son affection, il désirait non-seulement leur faire entendre cette vérité par lui-même dans le présent conseil, mais de plus qu'il voulait envoyer un

des Pères et un Français des plus considérables pour porter sa parole à tout le pays, et confirmer tous les Iroquois dans les assurances qu'il leur avait données de sa bienveillance. Qu'à cet effet, il avait choisi le Père Jogues qu'il aimait comme lui-même, et honorait comme son Père ; et que toutes les assistances et le bon accueil qu'ils lui feraient, il s'en tiendrait obligé comme s'ils l'avaient fait à lui-même. Les Iroquois furent fort contents de ces offres, et témoignèrent à M. le Gouverneur toute sorte de satisfaction et de reconnaissance.

Le révérend Père Jogues partit donc avec les Iroquois le 16 de mai dernier, et M. Bourdon, un de nos principaux habitants, partit avec lui, selon la promesse de M. le Gouverneur. Ils souffrirent de grandes fatigues en ce voyage, à cause des sauts d'eau qui obligent de décharger les canots et de les porter sur le dos avec tout leur bagage, car en ces rencontres nul n'est exempt de porter ses paquets. Ils arrivèrent en un lieu où plusieurs Iroquois étaient à la pêche, et dans la compagnie desquels se trouva notre Thérèse, Huronne. Le Père lui parla en particulier, l'interrogea, l'instruisit et l'exhorta à prendre courage, le temps de sa délivrance étant venu, parce qu'il portait sa rançon que nous envoyions à cet effet, non précisément en forme de prix, parce qu'on était obligé de nous la rendre par le traité de paix, mais pour payer sa dépense à ceux qui l'ont nourrie. Elle l'assura qu'elle ne chancelait point en la Foi, qu'elle priait Dieu tous les jours, et qu'elle serait ravie de retourner avec nous pour reprendre de nouvelles impressions des choses de Dieu et de piété. Elle n'avait que treize ou quatorze ans quand elle fut enlevée, et cependant elle a tenu ferme en la Foi, au milieu de cette barbarie, pleine de superstitions diaboliques.

Le Père étant arrivé au pays des Iroquois, fut reçu comme j'ai remarqué plus haut. Il fit ses harangues et ses présents de la part de M. le Gouverneur, dans toutes les circonstances et coutumes du pays. Les Iroquois répondirent à tout avec applaudissement, et il s'y passa beaucoup de particularités que je serais trop longue de rapporter. Le révérend Père n'avait point ordre de parler de la Foi, mais seulement de s'introduire et de leur faire voir qu'il n'avait rien de mauvais dans le cœur pour tous les mauvais traitements qu'ils lui avaient faits, mais au contraire qu'il les aimait comme ses frères et ses neveux, avec qui il voulait bien demeurer, après qu'il aurait fait entendre à Onontio qu'ils consentaient à ce qu'il désirait d'eux, et que ci-après (désormais) ils ne seraient plus qu'un avec lui et avec ses alliés.

Il faut que je vous parle à présent de la précieuse mort des révérends Pères de Nouë et Massé de la compagnie de Jésus. Le premier mourut, selon toutes les apparences, le jour de la Purification de la sainte Vierge, étant actuellement dans l'exercice de l'obéissance et de la charité. Il s'exposa au hasard pour aller depuis les Trois-Rivières jusqu'à Richelieu sur le grand fleuve gelé et glacé, pour confesser les soldats de la garnison, qui étaient demeurés sans prêtre. Il partit des Trois-Rivières le 30 de janvier, accompagné d'un Huron et de deux Français. Le premier gîte fut à six lieues des Trois-Rivières, dans le lac de Saint-Pierre, du côté du nord. Après qu'il eut pris un peu de repos, il partit sur les deux heures après minuit, à dessein de prendre le devant et de donner avis à ceux de l'habitation de venir quérir ce qu'on leur envoyait, et que ceux de la compagnie du Père avaient traîné sur la glace depuis les

Trois-Rivières. La charité de ce bon Père et l'ardeur de son courage le firent plus penser aux autres qu'à lui-même. Il refusa ce qu'on lui voulait donner, savoir : un peu de vin et de lard cuit. Il laissa son fusil à faire du feu, et sa couverture, dont les missionnaires se servent en guise de manteau quand ils vont en mission l'hiver dans les bois et dans les neiges. Il se contenta pour toute provision d'un morceau de pain et de cinq ou six pruneaux, et pour tout habit d'une simple camisole sous une simple soutane, dans la rigueur d'un froid extrême, sur un fleuve glacé. Il marchait à la faveur de la lune, tirant du côté du nord de cap en cap, lorsque le ciel commença à se couvrir, et la neige à tomber en telle abondance, qu'elle lui ôta la vue de l'île. Les deux soldats qu'il avait laissés derrière ne partirent que trois heures après lui, et cheminèrent encore plus de deux heures de nuit avec autant de crainte que de difficulté, parce qu'ils étaient nouveaux dans le pays, et qu'ils ne pouvaient marcher avec des raquettes sur la neige, où de plus ils ne voyaient point les vestiges du Père. L'un d'eux, qui avait déjà fait le chemin de Richelieu, s'avisa de se servir d'une boussole pour gagner le milieu du lac, et tirer droit aux îles avec son compagnon et le Huron. La nuit les surprenant avec la lassitude, ils couchèrent dans la neige au bout de l'île de Saint-Ignace, qui est à l'opposite de l'habitation de Richelieu. Le Huron, plus fort et plus accoutumé à la fatigue, donne jusqu'au fort, et demande le Père, lequel n'ayant point paru, mit le capitaine et tous ses gens en grande peine tout le reste de la nuit. Le lendemain, on va au-devant des deux soldats, qu'on trouve avoir passé la nuit sans feu, et comme à demi-morts. On les conduit au fort, où ils furent bien surpris de ne point

trouver le Père. Ils crurent qu'il avait passé le lac, pour être plus en assurance du côté du sud. Dans cette pensée on dépêche plusieurs personnes qui passèrent tout le jour et une bonne partie de la nuit à le chercher. On crie, on l'appelle, on tire pour se faire entendre, mais en vain. Le jour d'après la fête de la Purification, un soldat prit la résolution d'aller jusqu'au lieu où le Père avait couché la première fois, et là, reconnaître ses pas afin de les suivre. Il prit avec lui deux Hurons qui le suivirent courageusement et heureusement, car ils reconnurent les vestiges des raquettes huronnes, dont le Père se servait, et suivirent cette piste vers le nord, toujours dans le lac et dans les îles. Ils rencontrèrent entre une île et la terre ferme plusieurs chemins que le Père avait tracés comme une personne égarée qui tâche de se reconnaître. Après avoir battu les mêmes pistes, ils trouvèrent le même lieu où il avait couché, qui était un peu de sapin sur la terre, d'où il avait ôté la neige. Ils continuèrent et passèrent à la vue du fort de Richelieu sur les vestiges du Père jusqu'au lieu appelé le Cap de Massacre, une lieue au-dessus de Richelieu. Il est à croire que la neige et la brune lui avaient ôté la vue de l'habitation, ou que sa grande faiblesse, causée par les travaux du voyage qu'il avait fait sur des raquettes, ne lui avait pas permis de reconnaître le lieu où il était.

Quoi qu'il en soit, on trouva encore vers le Cap de Massacre une place où il avait reposé; et à trois lieues de là, tirant au haut de la rivière, son corps fut trouvé mort à genoux sur la terre, dans une fosse entourée de neige, sur laquelle il était appuyé. Il est probable que s'étant mis à genoux avant que de rendre l'esprit, le poids de son corps, ayant expiré (après qu'il eut

expiré), l'avait mis en cette posture. Ses raquettes et son chapeau étaient proche de lui, et il avait encore en sa poche le pain qu'il avait pris pour son viatique. Le bon soldat, après avoir prié Dieu, et fait une croix à l'arbre, proche lequel était le corps, l'enveloppa dans une couverture, et le mit sur un traîneau en la même posture qu'il l'avait trouvé. Il le mena aux Trois-Rivières, où tout le monde fut comblé de tristesse, et de consolation tout ensemble : de tristesse, voyant ce bon Père qui n'avait point de plus grand soin, jour et nuit, que d'obliger tout le monde, être ainsi mort, abandonné de tout secours humain et de consolation; regardant ce corps en la posture où l'on dépeint ordinairement saint François Xavier, les bras croisés sur la poitrine, les yeux ouverts et fixés vers le ciel, qui seul avait été le témoin de son agonie, et l'attendait pour le couronner de ses travaux. Sa face ressemblait à un homme, qui est en contemplation, plutôt qu'à un mort. Tous fondaient en larmes, voyant un spectacle si dévot. Nous avons ouï dire à des Pères qui étaient alors aux Trois-Rivières, qu'ayant approché son corps du feu pour le faire dégeler, afin de le mettre dans le cercueil, il devint aussi vermeil que s'il eût été en vie, et si beau qu'ils ne se pouvaient lasser de l'embrasser.

Le bon Père était âgé de plus de soixante-cinq ans. Il était dès sa jeunesse en ce pays, où il a souffert de grands travaux, en jetant les premiers fondements de cette Eglise avec le bon Père Massé, qui est aussi mort en cette même année, âgé de plus de soixante-dix ans. Outre les famines qu'il leur a fallu endurer, les naufrages qu'ils ont soufferts sur la mer, la prise des Anglais qui les ont rançonnés, ils ont jeté les fondements d'une Eglise, où il se rencontre des croix au-delà

de ce qui se peut imaginer. Et néanmoins ni les peines, ni les travaux, ni les persécutions n'ont jamais pu donner d'atteinte, ni d'altération à leur courage.

Un seigneur de haute qualité de France, voulant attirer proche de soi le Père de Nouë par les instances qu'il en faisait auprès de ses supérieurs, et lui en ayant même écrit l'année dernière d'une manière si pressante, qu'il croyait le gagner tout d'un coup, il lui fit une réponse très-sèche pour le dégoûter de ses poursuites, et il demandait tous les jours à Dieu qu'il le retirât plutôt du monde, que de permettre qu'il fût ôté de sa chère mission; et pour gagner le cœur de Dieu et le fléchir à lui accorder cette grâce, il faisait continuellement des actions héroïques, qui tenaient tout le monde en admiration. On croit que Dieu a exaucé ses vœux par cette précieuse mort. Mourir seul et délaissé dans l'exercice de la charité et de l'obéissance, n'est-ce pas être semblable à JÉSUS-CHRIST? Pour le Père Massé, il est mort de sa mort naturelle, mais en priant Dieu. Sa vie a été toute sainte, et même accompagnée de miracles. Comme je connaissais très-particulièrement ces grands serviteurs de Dieu, leur mort m'a beaucoup occupé l'esprit, mais d'une occupation si douce, qu'il me semblait que je ressentais quelque chose de leur gloire, comme j'ai ressenti l'odeur de leurs vertus, lorsqu'ils étaient parmi nous en cette vie.[1]

Je viens de dire adieu à un de nos révérends Pères, qui s'en va commencer la mission de saint Ignace aux Abnakiouois, accompagné seulement des sauvages de de cette nation, qui sont venus demander qu'on l'envoyât

(1) En 1869, Messieurs les abbés Laverdière et Casgrain ont cru avoir trouvé, dans l'emplacement de la première chapelle du village de Sillery, construite en 1640, les restes du Révérend Père Massé. On y a élevé un monument convenable.

en leur pays pour leur enseigner le chemin du ciel. C'est un grand pays, où l'on n'avait pu encore avoir entrée. Ils sont venus par un mouvement de Dieu tout particulier. Un ou deux de nos bons chrétiens les allèrent voir ces années dernières pour leur parler de Dieu, mais ils ne les écoutaient pas seulement. Cette semence néanmoins a été bénie pour le temps du dessein de Dieu, car nous espérons qu'elle va produire son fruit. Il y a proche d'eux un nombre d'Anglais, qui occupent en diverses habitations plus de deux cents lieues de pays sur la côte de la mer, et qui font ce que les Français font ici pour la traite des peaux. Quand ils ont su que les sauvages venaient ici demander des Pères, ils les ont encouragés, disant qu'ils ne pouvaient mieux faire. C'est qu'il y a parmi eux (à ce qu'on dit) un grand nombre de catholiques secrets, ce qui donne espérance d'y faire un double fruit.

Les lettres que nous avons reçues des Hurons, nous ont appris qu'on a découvert un nouveau pays, et que l'on en a trouvé l'entrée. C'est la nation des gens de mer appelés en sauvage Ouinpegouek ikimouek. Ce sera une grande mission, où l'on espère s'étendre avec avantage, parce que ces peuples sont nombreux et sédentaires, par le moyen desquels on en découvrira encore d'autres pour les donner à JÉSUS-CHRIST, car on y va travailler fortement. Et même l'on va risquer de courir sur une grande mer qui est au-delà des Hurons, par laquelle on prétend trouver le chemin de la Chine. Par le moyen de cette même mer, qui est douce, on espère encore découvrir plusieurs pays sur les côtes et dans les terres. Si Dieu fait réussir cette entreprise cette année, et que Dieu me conserve la vie, je vous ferai part de ma joie; car mon unique souhait

est le progrés et la consommation du royaume de Jésus-Christ, et ensuite de vous dire ce que j'en sais, afin que vous vous joigniez à moi pour le dessein de la plus grande gloire de Dieu, qui est dans le salut des âmes rachetées du sang de son Fils unique. Je vous conjure d'en poursuivre (solliciter) sans trève la conversion. Ah! que je serais contente si l'on me disait que vous eussiez donné votre vie pour une si bonne cause! Et moi, que je serais heureuse si j'étais trouvée digne d'être mise en pièces à ce sujet! Priez pour votre très-indigne Mère, afin qu'elle ne mette point d'obstacle aux desseins de Dieu.

Mais il faut descendre au particulier, et vous dire quelque chose de nos fonctions tant à nos parloirs que dans le séminaire. Les Hurons qui descendent ici sont presque continuellement à notre parloir, qui est le lieu destiné à leur instruction. C'est là la mission de la Mère Marie de Saint-Joseph, qui sait la langue. Aussi ces bons néophytes et catéchumènes la tiennent pour leur mère. L'an passé, un capitaine nommé Jean-Baptiste, descendit avec toute sa famille, pour assister au traité de paix avec les Iroquois. Tout l'hiver il nous a donné le moyen d'exercer les œuvres de miséricorde tant corporelles que spirituelles; car bien qu'il fût capitaine et homme de considération parmi les sauvages, étant néanmoins hors de son pays, il avait besoin de tout: car ces gens-là ne se chargent de rien que de leur traite (provision de ce qu'ils ont à vendre), pour la grande difficulté des chemins. Je ne vous saurais dire le zèle qu'ils ont pour la foi et pour la pratique des actions de piété. Mais ce que nous avons le plus admiré en eux, c'est la tendresse de leur conscience, et le soin qu'ils ont d'éviter jusques aux moindres fautes, ou de s'en confesser au plus tôt

quand ils les ont commises. Une fois la simplicité du bon Jean-Baptiste nous donna de la consolation, et nous fut tout ensemble un petit sujet de divertissement. Etant sur le point d'aller à la chasse, quelques personnes qui lui avaient promis de lui donner ce qui lui serait nécessaire pour son voyage, qui devait être de plusieurs jours, lui manquèrent de parole justement sur le point qu'il devait partir, ce qui lui fit bien de la peine, jusqu'à lâcher quelques paroles d'impatience. Etant revenu à soi, il en eut tant de douleur, qu'il s'en voulut confesser sur l'heure. Mais son confesseur étant absent, et n'y en ayant point d'autre pour l'entendre, il vint trouver celle qui avait coutume de l'instruire, pour lui dire son péché, et la prier de le dire à son confesseur, quand il serait de retour, l'assurant que de sa part il était extrêmement triste d'avoir péché, qu'il avait beaucoup demandé pardon à Dieu, et qu'il tâcherait d'être mieux sur ses gardes à l'avenir. La Mère de Saint-Joseph le consola, et lui fit faire encore des actes de contrition, puis il partit en paix. Quand il eut fait deux lieues de chemin, il apprit que son confesseur était de retour; il quitte la compagnie et revient à grands pas se confesser, disant qu'il n'aurait pas fait son voyage en repos si, sachant que son confesseur était à la maison, il ne se fut pas confessé de ses impatiences.

Un autre Huron, qui n'avait point encore été instruit, mais qui avait un extrême désir de l'être, fut donné à la Mère de Saint-Joseph, qu'il regarda dès lors comme sa mère, à qui il rendait une obéissance si ponctuelle, qu'il n'y avait rien qu'il ne fît de ce qu'elle lui ordonnait; et personne n'avait assez de crédit sur son esprit pour lui faire entreprendre quelque chose qui dût inter-

rompre le temps et l'heure de ses instructions, si elle ne l'agréait. Quelques raisons particulières l'obligèrent un jour d'aller à la chasse avec des Algonquins, mais il ne voulut point s'y engager sans la licence de sa mère. Attendez, leur dit-il, Marie ne m'a pas donné congé, je m'en vais le lui demander. Elle lui donna la permission, et il partit aussitôt. Il ne passa pas un jour, durant son absence, sans dire son chapelet et faire ses prières. Il repassait continuellement dans son esprit ce qu'on lui avait appris des mystères de notre sainte Foi, dans la crainte qu'il avait de les oublier, et que cela ne retardât son baptême. A son retour, il n'eut pas plus tôt mis le pied hors du canot, qu'il vint à notre grille avec des joies nonpareilles, demander celles qui le désiraient enfant de Dieu. Ah! ma mère, dit-il à sa maîtresse, j'ai beaucoup péché depuis que je ne vous ai vue, car dans les désirs que j'avais de vous voir, et d'être instruit pour être baptisé, j'ai souvent demandé de m'en revenir, et cela m'étant refusé, j'étais triste, et je ne souffrais pas assez en paix de voir l'effet de mes désirs retardé. D'autres Hurons le voulant une autre fois mener à la chasse aux castors, l'en priaient avec instance, lui promettant qu'il ferait un grand gain en ce voyage. Il vint à son ordinaire demander congé à sa mère, qui lui dit que s'il ne désirait pas être sitôt baptisé, elle n'y voyait pas grand inconvénient; mais que si ses désirs pour le baptême étaient tels qu'il lui avait fait entendre, elle ne croyait pas que ce fût une bonne disposition à cette grande grâce, d'aller ainsi se promener sous prétexte d'un gain temporel. Alors il lui répondit d'un courage ferme et résolu : Il est conclu que je n'y irai pas; je n'ai point d'affaires plus pressées que celle de mon salut et de mon

baptême; je ne désire point emporter en mon pays d'autres richesses que celles de la Foi, et l'honneur d'être du nombre des enfants de Dieu. Depuis ce temps-là, il ne manqua pas un jour de venir à l'instruction, et Notre-Seigneur, bénissant sa bonne volonté, lui donna une mémoire si heureuse pour retenir tous nos mystères, qu'il était rare qu'on lui dît deux fois une chose, la retenant dès la première. Enfin, le jour de son baptême, qu'il avait tant désiré, étant venu, qui fut le lendemain de la Pentecôte, il ne se peut dire avec combien de joie il reçut cette insigne faveur : ses paroles, ses actions, tout son extérieur rendait témoignage du contentement de son cœur. Depuis ce temps-là, il s'est confessé deux fois la semaine, et aujourd'hui on l'instruit pour la communion, qu'on se réserve à lui faire faire pour la première fois en son pays avec solennité.

Notre petit séminaire a eu cette année de l'emploi aussi bien que les précédentes. Notre plus grande moisson c'est l'hiver, que les sauvages, allant à leurs chasses de six mois, nous laissent leurs filles pour les instruire. Ce temps nous est précieux, car comme l'été les enfants ne peuvent quitter leurs mères, ni les mères leurs enfants, et qu'elles se servent d'eux dans leurs champs de blé d'Inde et à passer leurs peaux de castors, nous n'en avons pas un si grand nombre. Nous en avons néanmoins toujours assez pour nous occuper.

La doyenne, et comme la capitainesse de cette troupe de jeunes néophytes, était une petite fille du premier chrétien de cette nouvelle Eglise, que son père et sa mère vouèrent dès sa naissance. Elle nous fut donnée dès l'âge de deux ans, à cause de la mort de sa mère, et nous l'avons élevée environ trois ans, dans le dessein de la faire religieuse, à cause du vœu de ses parents,

au cas qu'elle en eût la volonté. C'était le meilleur et le plus joli esprit que nous eussions encore vu depuis que nous sommes en Canada. A peine savait-elle parler quelle disait toute seule les prières sauvages par cœur, et même celles que nous faisons faire aux filles françaises. Ce qu'elle entendait chanter en notre chœur, elle le savait quasi au même temps, et elle le chantait avec nous sans hésiter. Les personnes de dehors la demandaient pour la faire chanter, et elles étaient ravies de lui entendre chanter des psaumes entiers. Elle répondait parfaitement au catéchisme, en quoi elle était la maîtresse de ses compagnes; et quoiqu'elle ne fût âgée que de cinq ans et demi, sa maîtresse l'avait établie pour déterminer des prières, et pour les commencer toute seule à haute voix, ce qu'elle faisait avec une grâce merveilleuse, et avec tant de ferveur qu'il y avait de la consolation à l'entendre. Mais notre joie a été bien courte, car une fluxion qui lui est tombée sur le poumon, lui a bientôt fait perdre la voix et la vie. Cette innocente a été six ou sept mois malade, durant lesquels elle a été si patiente, si obéissante et si raisonnable, que cela ne serait pas croyable à ceux qui ne l'auraient pas vue. Ayant demandé un Père pour se confesser, on lui en fit venir un, qui fut tout surpris de voir l'attention, la dévotion, et la maturité, avec laquelle elle faisait cette action. Quelque pressée et abattue qu'elle fût du mal, elle n'a jamais refusé de prier Dieu qu'une heure ou deux devant sa mort, qu'elle eut une oppression fort inquiétante; mais quand on lui eut dit que c'était le diable qui la tentait, afin qu'elle n'obéit pas, au même temps elle joignit les mains, et fit tout ce qu'on voulut. Lorsque nous la visitions, pour nous témoigner l'amour qu'elle nous portait, elle nous disait

ce qu'elle demanderait à Dieu pour nous quand elle serait dans le ciel, où elle était bien aise d'aller. Etant sur le point d'expirer, on lui demanda si elle aimait Dieu, et elle répondit avec une aussi grande présence d'esprit qu'une personne âgée : Oui, je l'aime de tout mon cœur, et ce furent là ses dernières paroles. Son père ayant été blessé en trahison par quelque étranger, mourut un peu avant elle avec de grands indices de sainteté. Depuis la mort de son père, quand on lui parlait de ses parents, elle disait : Je n'ai plus d'autres parents que les filles vierges habillées de noir; ce sont mes mères, mon père me l'a dit avant sa mort, et m'a commandé que je leur obéisse, et qu'il me donnait à elles, afin qu'elles fussent mes mères. Elle tirait un si grand avantage de la créance qu'elle avait que son père était au ciel, que quand elle avait quelque petit différend avec ses compagnes, elle leur disait par reproche : Mon père est dans le ciel, mais le vôtre n'y est pas. C'étaient là ses vengeances enfantines. Il faut vous avouer que la mort de cette innocente, quoique nous la croyions au ciel, nous a touchées, comme aussi tous nos amis; car elle était connue et aimée des Français et des sauvages, qui ne la regardaient que comme une petite Ursuline, puisqu'elle en faisait déjà les fonctions dans un corps d'enfant.

Enfin Notre-Seigneur nous fait cette grâce, que notre séminaire est le refuge des affligés et des oppressés; car s'il y a quelque fille qui soit en danger de perdre ou la vie, ou l'honneur, ou les bonnes grâces de ses parents, ou enfin qui soit en quelque peine que ce soit, les capitaines, qui ont l'œil à ce que leurs gens vivent en vrais chrétiens, nous les amènent, afin de les garder et de les instruire. Bénissez cette bonté souveraine

de tous ses bienfaits, et intéressez-vous avec moi dans la cause de Jésus-Christ, et dans l'amplification de son royaume. Vivons et mourons pour ce sujet.

De Québec, le 10 de septembre 1646.

LETTRE LXXII.

A UNE DAME DE SES AMIES.

L'importance qu'il y a d'être fidèle aux mouvements de la grâce. — Qu'il faut méditer sur les mystères de la vie et de la mort de Notre-Seigneur, et comment il se faut comporter dans les douceurs et dans les aridités qui arrivent dans l'oraison. — Puissance de l'esprit du christianisme.

Ma très-intime et très-affectionnée sœur,

La paix de notre tout aimable Jésus pour mon très-affectionné salut.

Bénie soit cette bonté immense qui a si bien su gagner votre cœur pour en faire le réceptacle de son divin amour! Vos lettres que j'ai reçues avec consolation me le font paraître évidemment, outre que je sens dans mon cœur quelque chose qui me signifie (me fait connaître) cette vérité. Soyez fidèle, ma très-aimée sœur, aux divins mouvements de la grâce, et tenez pour précieux tous les moments auxquels ils vous feront ressouvenir de celui que vous voulez éternellement aimer. A proportion que vous lui aurez rendu vos fidélités et vos obéissances, il fera en vous des retours

qui vous attacheront inviolablement à lui, et vous conduiront à une perfection toute particulière.

Vous faites bien de méditer sur les mystères de la vie et de la mort de Notre-Seigneur; car il n'y a pas moyen de s'approcher du Père sans passer par la porte qui y conduit, qui est son très-adorable Fils. Surtout, ma très-chère sœur, préparez toujours votre esprit pour l'oraison, par un sujet que vous prendrez pour méditer. Mais remarquez aussi que quand votre cœur sera touché et qu'il se sentira porté à parler à Dieu, à l'aimer, et à traiter avec lui, envisagez doucement, et avec un amoureux respect, ce que sa divine Majesté voudra de vous; et au lieu de méditer ne pensez plus qu'à lui obéir. Surtout, quelque aridité ou tentation que vous ayez, ne quittez jamais l'oraison et n'en abrégez point le temps qui vous est prescrit. Vous vous trouverez, et peut-être assez souvent, en cet état, Dieu le permettant ainsi pour éprouver votre fidélité. Soyez-lui donc fidèle, et soyez persuadée que sa divine Majesté se laisse trouver à ceux qui persévèrent.

Je vous remercie de votre présent: je l'ai reçu avec la même affection et le même cœur que vous me l'avez envoyé. Vos toiles seront employées selon votre intention, et vos livres serviront à faire comprendre les mystères de la foi à nos sauvages. A cette occasion je vous dirai quelque chose de notre nouvelle Eglise. L'on a découvert de nouvelles terres et de nouveaux peuples, où l'on va porter la lumière de l'Evangile. Ces nouvelles découvertes donnent de grandes espérances pour le progrès du christianisme. Il y a de nos Pères qui se sont hasardés d'y passer seuls, quoiqu'aucun Français n'y ait encore été. L'un d'eux vint ces jours passés me témoigner la joie qu'il avait de s'exposer seul dans un

lieu où il serait abandonné de tous les secours humains, et ensuite il partit avec autant d'allégresse que s'il fût allé dans le paradis.

Nos nouveaux convertis nous ont donné cette année toute la satisfaction possible. Il faut avouer que l'esprit du christianisme est autant admirable qu'adorable, et il est aisé de voir qu'il est émané du sang de Jésus-Christ, puisqu'il produit en des peuples barbares des effets tels que nous en voyons en d'aucuns, qui étant touchés de cet esprit, sont changés en d'autres hommes tout nouveaux. Il y en a qui ne peuvent vivre que dans la prière, leurs cœurs parlent continuellement à Dieu, et dans la conversation ils sont simples comme des enfants. Si vous aviez vu la différence qu'il y a entre ceux qui ne veulent pas croire, et ceux qui croient, vous fondriez en larmes de douleur et de compassion pour ceux qui sont si misérablement retenus dans l'esclavage du diable; et de joie et consolation pour ceux que vous jugeriez, à les voir seulement, qu'ils sont tout possédés de Dieu. Non que tous soient touchés de la sorte, car nous en voyons ici, comme vous en voyez en France, de fervents et de tièdes. Le cœur humain est une forte pièce; Dieu le prend quand on le lui offre de bon cœur, mais il ne force personne.

Pour ce qui me regarde, ma chère sœur, ceux qui vous ont dit que je vous aime ne se sont pas trompés : car vous êtes si proche de mon cœur, qu'il me semble que vous et moi ne soyons qu'une même personne. En effet soyons toutes deux une même chose en Jésus.

De Québec, le 7 octobre 1646.

LETTRE LXXIII.

A SON FILS.

Elle lui parle de quelques changements notables arrivés dans la Congrégation de Saint-Maur. — Nécessité d'une Bulle de Rome pour confirmer l'union des Ursulines faite en Canada. — De quelle manière il faut entretenir une humble familiarité avec Dieu.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

Je vous ai écrit les nouvelles de ce que Dieu opère en ce pays, avant que j'eusse reçu aucune de vos lettres; car les vaisseaux sont arrivés tard, lorsqu'on les croyait perdus, et qu'on commençait déjà à ressentir la famine. J'ai donc enfin reçu vos lettres avec une consolation singulière, et j'y ai trouvé un grand sujet de bénir Dieu, pour le zèle qu'il vous donne pour le salut des âmes infidèles. Cela me fait croire que vous vous souvenez d'elles auprès de sa bonté, source vive du secours que nous attendons pour la réduction de tous ces peuples. Continuez à les offrir à sa divine Majesté, et vous lui en gagnerez peut-être plus dans votre oratoire, que si vous étiez actuellement employé à les convertir.

Vous m'avez fort obligée de me dire le succès des affaires de votre Congrégation. Dieu soit éternellement béni de vous avoir donné la paix. Je crois que ces pauvres Pères qui ont causé un si grand remuement voudraient être à recommencer, mais ils ont ce qui arrive

ordinairement à ceux qui voulant entreprendre au-dessus de leurs forces, tombent dans les filets où ils voulaient prendre les autres. Je vous estime heureux d'être comme vous êtes : mais quand sera-ce que les puissances du siècle ne se mêleront que de ce qui les concerne, et qu'elles laisseront les serviteurs de Dieu en paix? C'est ce qui a fortifié ce parti pour le rendre la faiblesse même, et le mettre dans la confusion où il se trouve. Il me tardait d'en apprendre l'issue, laquelle, à présent que je la sais, me comble de joie de ce que votre Congrégation fleurit après cette persécution. Ce sont les fruits de la croix, qui sans doute a été grande.

Quant à nos affaires, nous ne nous hâtons pas pour nos Constitutions; mais il y a de certaines circonstances nécessaires à notre union que nous avons envoyées à Rome pour être insérées dans la bulle que nous demandons à Sa Sainteté. Sans les troubles de l'Italie et de la France, nous avons sujet de croire que nous l'eussions eue cette année, la reine ayant regardé de bon œil la lettre que nous lui écrivîmes l'année dernière à ce sujet. Car sa Majesté nous a fait réponse par madame la comtesse de Brienne, qu'elle prendrait un soin particulier de ce qui nous touche dans le temps de la paix, mais que l'on ne peut pour le présent parler à Rome d'aucune affaire particulière. Pour ce qui regarde l'affermissement de nos constitutions, il nous est difficile; car comme nous sommes soumises à la direction des évêques, ils changent quand et comme il leur plaît, à moins qu'elles ne soient affermies par l'autorité du Saint-Siége, sans quoi ils font des coutumiers qui mettent toute une autre face dans les communautés. L'on parle de nous donner un évêque en Canada; je ne sais si vous savez de quelle manière cela

s'est passé en France. L'année dernière, M. Gauffre, personnage d'une éminente piété, donna par aumône une sommes de trente mille livres pour fonder l'évêché. Ceux entre les mains de qui il mit cette somme, crurent qu'il n'y avait personne plus capable de cette dignité que lui. Ils en firent la proposition au conseil ecclésiastique du Roi, où M. le cardinal Mazarin qui en était le chef, dit qu'il ne fallait rien conclure sur ce point, sans savoir si les révérends Pères jésuites l'auraient agréable. Le révérend Père George de La Haye, et deux autres de la compagnie furent appellés, et témoignèrent que M. Gauffre leur serait très-agréable. Ce grand serviteur de Dieu ne se doutait de rien, car c'était un homme extraordinairement humble, aussi ne voulut-il jamais consentir à la proposition qui lui en fut faite, qu'après une retraite pour se préparer à connaître la volonté de Dieu, et pour demander l'avis de son directeur. Dans le temps de cette préparation, il fut saisi d'une apoplexie qui l'emporta en trois jours; ainsi la volonté de Dieu fut connue et le dessein rompu. Pour moi, mon sentiment est que Dieu ne veut pas encore d'évêque en Canada; le pays n'étant pas encore assez fait; et nos révérends Pères y ayant planté le christianisme, il semble qu'il y a de la nécessité qu'ils le cultivent encore quelque temps, sans qu'il y ait personne qui puisse être contraire à leurs desseins.

Mais dites-vous vrai, mon très-cher fils? Il me semble que vous ne me dites pas tout ce que vous avez dans le cœur. Hé! pourquoi ne vous familiarisez-vous pas avec un Dieu si bon et si amoureux?[1] Je vous avouerai

(1) Elle fait allusion à des scrupules où Dom. Cl. Martin était tombé à la suite de violentes tentations, dont il avait été tourmenté pendant deux ans. (*Vie de D. Cl. Martin*, par D. Martène.)

que le regardant comme Juge redoutable, il nous faut cacher au fond des abîmes, et même jusque sous les pieds de Lucifer; si on le considère comme Père, il demande nos respects et nos obéissances; mais il est notre Epoux, et en cette qualité, comme dit saint Bernard, il demande de nous un retour réciproque, un retour d'amour. Et de plus, notre cœur nous dicte cette leçon d'amour, qu'il nous faut tout convertir (il faut nous changer entièrement) en Celui qui n'est qu'amour. Oh! que cette leçon est aimable! Elle tient ses disciples en un colloque perpétuel. Si par la faiblesse humaine, ou par la nécessité des affaires, ils tombent dans quelque égarement, le cœur attend avec une douce tranquillité la vue de son objet, pour recommencer avec plus de fermeté ses entretiens avec son bien-aimé. Car le moyen de pouvoir vivre si longtemps en ce monde sans la vue et la jouissance parfaite de notre unique bien? Si sa bonté ne se laissait posséder par l'âme, et si elle ne lui permettait un amoureux accès auprès d'elle, je vous dirais dans mon sentiment, que la vie serait une mort. Prenons donc courage pour nous approcher avec confiance de Celui qui est le plus beau de tous les enfants des hommes. C'est là un passage du Prophète bien capable de me toucher le cœur, et de me beaucoup occuper l'esprit pour les grands secrets que je comprends dans la double beauté du sacré Verbe incarné, mon très-cher et tout unique bien. Si j'avais votre oreille, je vous en dirais davantage comme à mon très-cher fils, à qui je ne voudrais rien cacher des dispositions de mon cœur, non plus que des grâces de Dieu sur moi, ni de mes infidélités en son endroit.[1]

1) Voir dans notre *Vie* de cette vénérable Mère, chapitre XIII, les lumières admirables qu'elle reçut touchant la double beauté du Verbe Incarné.

J'ai eu l'année dernière une grande maladie qui a pensé m'emporter, car comme, grâce à Notre-Seigneur, je ne suis point infirme, je n'ai pas grande expérience des maladies. Je me dispose néanmoins pour mourir, parce que mon mal, qui était une colique néphrétique accompagnée d'une grosse fièvre, était très-violent et dangereux. Pour le présent, je me porte mieux que jamais, et je suis prête d'aller en tous les endroits du monde où l'obéissance me voudra envoyer.

Je suis extrêmement consolée de vous voir si pauvre. Hé! ne sommes-nous pas assez riches de posséder Jésus? Je ne veux donc pas que vous vous mettiez en peine de me rien envoyer. Si vous êtes un homme de désirs, comme Daniel, ouvrez la bouche de votre cœur, et notre très-aimable Jésus la remplira. Je ne vous prie point de prier pour moi; vous y avez trop d'affection: faites donc en sorte auprès de Dieu que je sois fidèle à ses inspirations, et qu'il anéantisse en moi tout ce qui lui est désagréable.

De Québec, le 11 octobre 1646.

LETTRE LXXIV.

A SA NIÈCE RELIGIEUSE.[1]

Elle lui donne des avis pour se perfectionner dans la vie spirituelle. — De quelle manière il faut se comporter à l'élection d'une Supérieure.

Ma très-chère et bien-aimée fille,

La paix et l'amour de JÉSUS soient votre part et votre héritage éternel.

Béni soit cet objet suraimable de nos cœurs, qui veut purifier votre âme avec tant de miséricorde. Pensez-vous que je dise vrai, ma chère fille? Oui, assurément, les souffrances par lesquelles vous avez passé, sont les marques du bien qu'il vous veut. Il me semble que ci-devant je vous avais parlé comme si vous eussiez dû entrer en cet état. Sachez donc encore une fois, que toutes les âmes à qui Dieu veut faire de grands biens sont conduites par ce chemin. Premièrement, il vous a appelée par un grand attrait intérieur, et il vous a donné ensuite de fortes impressions et des désirs ardents d'entrer dans la parfaite imitation de son Fils, vous

(1) Qu'il nous soit permis de recommander tout particulièrement cette lettre à l'attention des personnes qui désirent sérieusement marcher dans les voies d'une solide piété. On trouverait difficilement ailleurs, il nous semble, des règles de conduite plus sages, plus claires et plus pratiques, ainsi qu'une intelligence plus remarquable de la vraie vie spirituelle et des illusions qui en arrêtent quelquefois les progrès.

donnant l'expérience de ce que ce même Fils a dit autrefois : *Nul ne vient à moi si mon Père ne le tire*. Il vous a donc *tirée dans la solitude où il vous a parlé au cœur* par les saints mouvements qu'il vous a donnés dans votre enfance spirituelle, où néanmoins, quelque vertu qu'on ait, l'on commet beaucoup d'imperfections, comme de présomption, d'amour de propre excellence, d'immortification et d'avarice spirituelle (trop grand désir des grâces sensibles).

On boit tous ces défauts comme de l'eau et sans qu'on s'en aperçoive, parce que l'enivrement intérieur offusque de telle sorte qu'on ne voit rien de mauvais. Un certain mélange des opérations de Dieu et des sentiments de la nature éblouit et fait tout voir le plus parfait du monde, au jugement de la raison imparfaite; et au fond, quoique tout cela ne soit pas coupable, n'étant pas voulu ni recherché, ce sont néanmoins de très-grandes impuretés en matière de choses spirituelles, et des imperfections qui rendent l'âme faible quand il faut opérer de grands actes intérieurs dans la pureté de la Foi, puisqu'elle est embarrassée dans les sens. Si l'âme demeurait toujours en cet état, elle ne ferait pas un grand chemin dans la voie de l'esprit; mais Dieu, qui vous veut plus parfaite que vous n'êtes, vous a prévenue par un excès de sa bonté pour vous y faire avancer. Vous eussiez été trop faible, pour souffrir une si grande soustraction de sa grâce sensible, s'il ne vous eût donné ce qu'il vous donna lorsque vous étiez devant le saint Sacrement. C'était pour vous fortifier dans le combat qui est un commencement de purgation de la partie sensitive de l'âme, pour laquelle il ne vous faut point décourager : car ne pensez pas que pour être rentrée dans votre paix ordinaire, tout

l'orage soit passé; non, attendez-vous à davantage si Dieu vous aime, comme je le crois de sa bonté.

Or, vous connaîtrez si vous faites du progrés et si la purgation a son effet par degrés, si vous êtes bien fidèle, patiente, douce et paisible; si vous êtes obéissante à l'opération de Celui qui vous purifie; si vous êtes exacte à l'observance de vos règles; surtout si vous êtes bien humble dans le temps de la souffrance et du délaissement. J'ajouterai encore, si vous évitez les amitiés particulières, et les intrigues où les personnes du cloître, surtout celles de notre sexe, sont sujettes; enfin, si vous fortifiez votre âme contre une certaine humeur plaintive, et contre de certaines tendresses sur soi-même que l'on a dans les peines que l'on ressent. Car dans ce temps-là, le diable ne dort pas; il tâche, lorsque l'âme est dans l'impuissance d'agir, de donner à la partie inférieure mille adresses qu'il lui représente comme des choses bonnes, justes et permises, et surtout qu'il faut s'intriguer pour passer pour personne de mise et d'esprit. Les âmes faibles se perdent quelquefois là-dedans, et souvent elles s'écartent du chemin que la grâce leur traçait; et c'est de là que plusieurs reculent ou ne font aucun progrès dans la vie spirituelle, après plusieurs années de conversion; et ainsi ils perdent la grande et avantageuse part que Dieu leur voulait donner dans ses bonnes grâces et dans son amour. Si donc vous êtes courageuse dans les temps de purgation semblables à celui que vous me marquez, vous ferez ce que Dieu veut de vous, car son dessein en ces rencontres n'est que de vous rendre plus capable de ses faveurs, et des impressions saintes qui conduisent l'âme à grands pas à la perfection à laquelle les âmes lâches ne pourront jamais arriver. Voilà pour le temps de l'affliction.

Quant à celui de la bonace, ce que vous avez à faire est de ne vous appuyer jamais, non pas même un seul moment, sur vos propres forces; au contraire, défiez-vous continuellement de vous-même : car il y a des démons qui travaillent puissamment en ce temps, auquel on croit être plus en assurance, à gagner quelque chose sur l'âme, quand ce ne serait qu'un soupir ou coup d'œil en sa faveur (en faveur de soi-même) c'est-à-dire, par amour-propre, ou par un motif humain. Une âme qui aime JÉSUS doit toujours avoir un œil pointé sur lui, et un autre sur elle-même et sur sa propre bassesse. C'est-à-dire, que notre union avec Dieu, si elle est véritable, bien loin de nous fermer les yeux à nos bassesses, nous les ouvre au contraire à mesure que nous approchons de cette incompréhensible pureté, pour nous faire voir clair dans nos faiblesses et infirmités : et c'est par ce moyen que nous devenons abjectes à nous-mêmes, et humbles (petits) à nos yeux.

Tout ce que je viens de dire regarde vos dispositions présentes, après quoi ne pensez pas que tout soit fait. Si Dieu vous aime, vous passerez par des changements d'états spirituels dans lesquels vous croirez que tout est perdu pour vous; mais en quelque état que vous soyez, souvenez-vous toujours que l'intention de Dieu est de vous y sanctifier. Je ne doute point que le révérend Père Salin et votre supérieure, ne vous aient donné dans les rencontres les avis nécessaires pour vous y fortifier, car les instructions que l'on reçoit dans les commencements doivent tendre à deux fins : la première, à nous instruire et former en la vie spirituelle; et l'autre, à nous y affermir par de bons principes et par des maximes saintes, fondées sur la vie

et sur les exemples de Jésus-Christ, notre adorable Maître et divine cause exemplaire. Et vous remarquerez que quand ces maximes sont conformes à notre condition, elles ne doivent pas être variables, mais constantes et fermes jusqu'au dernier soupir, n'y ayant aucun moment en notre vie où nous puissions nous exempter d'obéir à notre Dieu et de l'imiter. Si donc l'on vous a établie sur ces principes, comme je le présume de la bonne conduite (direction) des révérends Pères de la compagnie, et de celle de ma révérende Mère Françoise de Saint-Bernard, et aussi comme je l'ai remarqué dans vos lettres et dans vos écrits, roulez continuellement sur ces maximes; faites-y vos examens particuliers, pour découvrir les imperfections que vous y commettez, pour voir aussi si vous y faites quelques progrès.

Prenez garde surtout à une chose qui est d'une très-grande importance pour l'avancement spirituel d'une âme: savoir, qu'il ne faut pas entreprendre, tout à la fois, la pratique de toutes les vertus et de toutes les maximes que l'on a en vue; ce serait une entreprise inutile, dont la faiblesse humaine ne vous permettrait pas de venir à bout. Vous en auriez la spéculation, mais vous n'en auriez pas la pratique parfaite. Ce n'est pas qu'il ne se rencontre des occasions où il faille ramasser toutes ses forces et mettre en pratique cette généralité de vertus et de maximes, mais cela n'est pas ordinaire. Faites donc le choix des imperfections qui vous nuisent le plus et où vous tombez le plus souvent, et prenez ensuite les maximes contraires et propres pour les combattre. Mettez un mois à l'une, huit jours à l'autre, selon votre nécessité. Quand vous vous serez bien affermie dans une maxime, passez à la pratique

des autres sans résister, et sans avoir pitié de la nature corrompue, qui ne laissera pas de se plaindre et de crier quelquefois, pour vous jeter en des tendresses sur vous-même ; mais n'écoutez point ses plaintes ni ses cris, si ce n'est que ceux qui vous gouvernent y remarquent de l'indiscrétion ou de l'excès. Si vous faites ainsi, ma chère fille, vous arriverez au degré de perfection où Dieu vous veut, et où votre condition de religieuse vous oblige de tendre.

Votre Directeur vous a mise dans un bon train, ne vous mettez donc point en peine d'en chercher un autre ; profitez de ce qu'il vous a appris, et suivez la conduite de celle que Dieu vous donnera pour Supérieure, conformément à ce que la règle ordonne. Je me suis toujours bien trouvée de regarder mes Supérieurs comme me tenant la place de Dieu. Mais il y a un certain orgueil secret qui s'insinue dans les filles si elles n'y prennent garde, qui les porte à un dégoût de l'ordre que Dieu a établi pour leur conduite. Elles s'imaginent que la conduite du dedans (du confesseur ordinaire et de la Supérieure) n'est pas solide, et qu'il en faut chercher une autre, et ainsi ce vice secret les porte insensiblement dans le mépris de ceux de qui elles doivent attendre les ordres de Dieu sur elles, et qui les mèneraient bientôt dans l'esprit de leur Ordre et de leurs règles, d'où elles s'éloignent par cet égarement, qui est un malheur qu'on ne peut assez déplorer. Cela n'empêche pas que de temps en temps, et en de certaines nécessités inévitables selon que la règle le permet, on ne puisse demander quelques bons avis et l'éclaircissement de quelques doutes aux confesseurs que l'on aura élus extraordinairement, ou à quelque autre personne de mérite ; en sorte pourtant que la fidélité à

votre Supérieure, et à votre Directeur ordinaire l'emporte par dessus tout autre.

Pour ce qui est des grâces particulières dont vous me parlez, appuyez-vous sur le plus essentiel et le plus solide, et vous verrez qu'elles ne vous sont données que pour votre sanctification et pour la pratique des vertus, que vous ne devez jamais regarder comme éloignée, car ce ne serait qu'un amusement;[1] mais il vous en faut pratiquer les actes selon les occasions présentes. Par exemple, s'il s'agit de votre vocation au Canada, faites en France ce que vous feriez ici : si vous êtes en classe, faites aux filles françaises ce que vous feriez aux filles sauvages du Canada, offrant à Dieu vos actions dans cette intention. Vous ferez le même des autres vertus, et par ce moyen tout vous profitera, et les vertus que vous n'auriez qu'en spéculation, seront réduites en actes. Vous remarquerez ici qu'il y a une certaine anxiété de désirs qui trouble l'âme; il s'en faut garder autant qu'il se pourra, pour conserver la paix du cœur,

(1) La vénérable Mère prémunit ici sa nièce contre une illusion assez commune, très-subtile et très-dangereuse, qui consiste à faire des projets de vertu et de perfection pour l'avenir, ou moyennant des conditions éventuelles. Une novice dira : « Dès que j'aurai fait mes vœux, je travaillerai tout de bon à être une sainte. » Une religieuse : « Après l'élection, dès que nous aurons une autre supérieure, ou un autre confesseur, etc., je me donnerai à la pratique de toutes les vertus, je combattrai toutes mes faiblesses. » On trouve cela très-beau et l'on s'imagine que ces désirs viennent de la grâce, puisque ce sont des désirs de sainteté. Eh bien! ils viennent infailliblement de la nature ou du démon. La preuve évidente, la voici : Si Dieu vous inspire cet ardent désir de travailler dans un an ou deux, ou dans six mois, à votre perfection, il consent donc à attendre cette époque, il vous permet de rester, en attendant, avec vos défauts, vos négligences et vos imperfections : or, cela est contraire à sa sainteté, impossible par conséquent. La pieuse Mère a donc raison de dire que ces âmes s'amusent et sont amusées par le démon. La perspective et les désirs d'une sainteté future font qu'on ne travaille pas ou qu'on s'applique peu à la sainteté présente : or, cela entre parfaitement dans les vues du démon ; mais nullement dans celles de Dieu.

qui est la demeure du Saint-Esprit. Ne vous inquiétez donc pas pour votre vocation au Canada. Si elle est de Dieu, elle se perfectionnera, et sa bonté la conduira à son exécution dans le temps de son ordonnance pour sa gloire, pour votre bien et pour notre consolation.[1] Cependant je suis tous les jours avec vous en esprit, et je tâche de faire pour vous ce que demande sa divine Majesté, et ce que vous désirez de moi.

Les deux imperfections que vous me témoignez être en vous, et que vous dites être votre faible, ne seront jamais corrigées en perfection qu'à mesure que vous deviendrez spirituelle. L'une et l'autre étant fondées dans votre naturel, vous en aurez plus de peine, et aussi plus de vertu en travaillant à la mortification. On vous a dit la vérité, que vous avez en cela quelque chose de moi : car j'ai été la plus complaisante du monde (d'une complaisance trop naturelle) en ma jeunesse, et j'ai eu et j'ai encore cette vivacité naturelle en mes actions; tout cela se tourne en bien lorsqu'on s'accoutume à faire ses actions avec présence d'esprit, c'est-à-dire si vous veillez en sorte que, si vous êtes complaisante, vos complaisances soient à JÉSUS par des colloques amoureux, selon l'esprit de grâce qu'il vous donne. Et pour le regard des créatures, n'ayez jamais de la complaisance que dans l'ordre de la charité; car quand il est question d'amusements ou d'imperfections, n'en ayez jamais pour personne. Il faut en ces occasions passer par-dessus tous les respects humains; vous n'en serez pas tant aimée de quelques-unes, mais vous en serez plus chérie de Dieu, et plus estimée des plus sages et des plus saintes. Ce n'est pas qu'il faille rechercher l'estime, mais

(1) Voyez ce que nous avons dit ci-dessus, page 37, sur le mot *ordonnance*.

elle suit naturellement la grâce et la vertu. Vous me dites que l'amour de cette vaine estime se veut nourrir en vous : hélas! ma chère fille, une bonne réflexion sur vous-même vous convaincra tout aussitôt l'esprit que l'estime qu'on a de soi-même et le désir qu'on a d'être estimé des autres est la plus grande sottise du monde : les misères que chacun expérimente en soi-même en sont des preuves convaincantes.

Je n'ai point reçu cette lettre dont vous et ma chère Mère Claire me parlez, je n'aurais pas manqué d'y répondre. On m'a donné de si bonnes preuves de la vertu de cette chère fille, que je suis d'avis que vous continuiez votre conversation avec elle, puisqu'elle vous porte à la vertu et qu'elle ne tend qu'à Dieu. L'amitié qui tend à ces fins est toujours bonne; toutes les autres sont mauvaises, et il les faut éviter. Elle me prie de répondre à quelques propositions qu'elle me fait; je le fais avec la sincérité et le mouvement intérieur qui m'y portent. Je ne sais pourtant de quelle manière elle prendra ma réponse. Mais il faut que je vous avoue que je ne puis trahir ni flatter personne en matière de vertu, et qu'alors la sincérité est mon guide. Tâchez donc de courir à qui mieux mieux dans la carrière de la vertu, où la couronne est donnée aux vainqueurs.

J'ai encore un avis à vous donner touchant vos élections, dont je sais que le temps approche. Car comme vous devez y avoir voix, et que c'est une affaire dont vous n'avez point encore d'expérience, je suis bien aise de vous dire de quelle manière vous devez vous y comporter pour éviter les engagements de conscience et les scrupules qui arrivent ensuite, lorsqu'on n'y prend pas Notre-Seigneur pour guide. Voici donc ce que vous ferez, ma chère fille. Préparez-vous trois mois aupara-

vant, et, durant ce temps-là, videz-vous de tous désirs et de toutes inclinations naturelles envers qui que ce soit; ne prenez les sentiments d'aucune autre; ne vous intriguez avec qui que ce soit pour parler de l'élection; n'en dites pas non plus vos sentiments ni vos pensées à personne. Tous les jours, présentez à Notre-Seigneur celle qu'il a en son dessein pour tenir sa place en la Communauté, pour y gouverner ses épouses. Demandez-lui son Saint-Esprit afin qu'il vous donne la lumière pour la connaître, et que vous en fassiez le choix. Ne prenez vos conclusions que le matin à la messe qui se dit du Saint-Esprit. Si vous faites de la sorte, je vous assure que vous élirez celle que Dieu veut.

Vous voyez, ma chère fille, par tout ce que je viens de vous dire, que je vous veux dans la pratique d'une vraie et solide vertu. Car si vous y travaillez, les bénédictions du Ciel viendront en abondance dans votre âme. Il est question de devenir sainte, et partant il faut marcher d'un bon pas dans la voie de la sainteté. Et ne vous excusez pas sur votre jeunesse, car si vous êtes jeune d'âge, il faut être ancienne de sens.

Prenez patience dans les occasions qui vous tirent de la solitude par obéissance ou par nécessité. Si vous étiez en Canada vous auriez peut-être encore moins de retraite. C'est pourquoi faites en votre âme, comme sainte Catherine de Sienne, une solitude intérieure, que vous puissiez garder partout, et tâchez d'y vivre de la vie de Dieu. On le trouve là pour l'ordinaire plus parfaitement et plus purement que dans la solitude corporelle: car sa bonté bénit l'âme obéissante, et ajoute à la grâce de l'obéissance celle de l'union.

De Québec, octobre 1646.

LETTRE LXXV.

A UNE DAME DE SES AMIES.

L'importance qu'il y a de faire choix d'un bon Directeur et de suivre sa direction avec simplicité. — Dieu veut être quelquefois importuné pour accorder ce qu'on lui demande. — Les grands biens qui accompagnent la paix du cœur.

Ma très-chère et bien aimée sœur,

La paix et l'amour de JÉSUS pour mon très-affectionné salut.

J'ai reçu toutes vos lettres, qui m'ont donné un ample sujet de bénir la bonté divine des grâces et faveurs qu'elle répand dans votre âme. Oui, ma très-intime sœur, je suis fort satisfaite du procédé que vous avez tenu dans le choix que vous avez fait d'un directeur. C'est agir dans le dessein de Dieu de recourir à sa bonté, et d'implorer ses lumières en toutes choses; mais principalement dans une affaire aussi importante qu'est celle-là, et où il s'agit de notre salut, qui est notre principale affaire. Ce que j'ai maintenant à vous conseiller, c'est que vous lui soyez parfaitement obéissante, puisqu'il vous tient la place de Dieu, et qu'il ne vous commandera rien que pour votre salut et pour votre perfection, car hors ces deux motifs nous ne devons obéissance à personne. Ouvrez-lui votre cœur avec une simplicité et une candeur d'enfant: et puisque vous prenez de lui vos sujets d'oraison pour chaque semaine,

recevez ses paroles en votre cœur, comme une semence du ciel, qui y doit produire des fruits de grâce et de sainteté. Vous laissant conduire avec cette candeur, vous éviterez mille tromperies du diable, qui est sans cesse au guet pour surprendre les âmes simples, leur faisant prendre le faux pour le vrai, et leur faisant croire que ce qui est vrai, est faux. Sur toutes choses prenez garde de devenir scrupuleuse : vous éviterez ce piége en faisant ce que je viens de vous dire, savoir, ayant toujours une âme bien ouverte à votre directeur. Je suis bien aise que lui et moi soyons tombés dans un même sentiment touchant la façon (conduite) que vous devez tenir dans vos méditations. Mais pour les mouvements intérieurs que Dieu vous donnera, n'en faites aucun discernement ; faites-en seulement l'examen avec simplicité pour en rendre raison à votre directeur, sans autre dessein que d'apprendre de lui ce que vous devez faire ou éviter pour suivre la volonté de Dieu. Priez-le aussi de vous enseigner comme vous lui devez exprimer vos mouvements intérieurs, afin que vous ne vous trompiez point dans les pensées qui pourraient vous les faire croire autres qu'ils ne sont.

Ne vous étonnez point si Dieu ne vous donne pas ce que vous lui demandez pour votre fille, sitôt que vous l'en avez prié. Quand il ne vous le donnerait de dix ans, vous devrez être satisfaite. Il veut quelquefois être importuné, et il prend son plaisir à cela. Je ne laisserai pas de demander à sa bonté qu'il nous donne cette âme pour les desseins qu'elle a de sa sanctification. Prenez donc courage, ma chère fille, et que les faiblesses d'un enfant ne vous fassent point perdre la paix du cœur, qui est un trésor inestimable. Dieu chérit infiniment les âmes tranquilles et pacifiques, et il se plaît de

parler à leur cœur, ce qui est en cette vie une béatitude anticipée : car on y traite avec une sainte liberté avec son souverain bien, par de saintes aspirations et par de doux colloques. Vous en ferez l'expérience si vous conservez cette paix du cœur, avec la grâce néanmoins de ce divin Sauveur, qui vous attire si amoureusement à le suivre dans une vie sublime et dans un état particulier, où votre cœur étant dégagé du tracas du monde ne peut plus être partagé. Souvenez-vous de moi en vos communions et dans vos entretiens avec ce très-adorable Seigneur et Maître, auquel je vous prie de demander que je sois parfaitement à lui, comme je suis parfaitement en lui votre...

De Québec, le 27 août 1647.

LETTRE LXXVI.

A LA MÊME.

Elle l'exhorte de travailler à sa perfection, et lui donne quelques moyens pour y parvenir.

Ma très-chère et très-aimée sœur,

La paix et l'amour de JÉSUS soient votre force et votre appui.

Pour satisfaire à l'affection que j'ai pour votre avancement spirituel, je me donne la consolation d'écrire à votre bon et charitable Père. Je vous recommande à lui de tout mon possible et le remercie des assistances

qu'il rend à votre âme. Je crois que de votre part vous lui rendez les soumissions convenables à une personne de son rang et qui vous tient la place de Dieu sur la terre. Je vous en conjure, ma chère sœur et ma très-intime fille, que je porte dans mon cœur pour le grand amour que je porte à votre âme, et le grand désir que j'ai de vous voir courir à la sainteté, d'un bon et solide pas. Je vous estime la plus heureuse du monde d'être dans un état de liberté qui vous donne tous les moyens de vaquer à Dieu. Marchez donc avec courage dans la voie de la vertu que sa bonté vous a fait trouver; car vous n'y seriez pas sans sa vocation, et vous n'y persévéreriez pas sans sa grâce. La lumière vous est encore nécessaire pour vous conduire sans erreur dans un chemin si difficile. Vous la devez encore attendre du Père des lumières, mais c'est par votre directeur qu'il vous la donnera. Je vous exhorte donc encore une fois de lui obéir entièrement comme à Dieu, puisque c'est lui qui vous parle de sa part. Offrez-moi à Jésus, à qui je vous offre aussi de tout mon cœur, et dans lequel je suis votre....

De Québec, le 12 octobre 1647.

LETTRE LXXVII.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

(*La Mère Marie de Saint-Joseph.*)

Elle la console dans son affliction, et lui apprend que la pratique des vertus est inutile sans la persévérance finale.

Ma très-chère et très-aimée Mère,

La paix de notre tout aimable JÉSUS.

C'est une de mes plus chères consolations d'apprendre que sa divine bonté vous continue la grâce de sa protection. C'est lui qui humilie et qui vivifie, qui abat et qui relève quand il lui plaît, les âmes les plus affligées. N'est-ce pas un grand bonheur d'appartenir à un Epoux si bon et si puissant? Mais, ma très-aimable Mère, je m'assure que vos fidélités en son endroit sont sincères, après tant de faveurs reçues de sa bonté. Je l'en remercie de tout mon cœur, et lui demande pour vous la persévérance finale, sans laquelle les plus belles vertus seront comptées pour rien au jour de la rétribution. Je me réjouis de celle de votre bonne tante dans le noviciat. Je vous supplie de lui présenter mon très-humble salut, comme aussi à ma chère sœur de Vangaudet, dont j'ai oublié le nom de religion. Joignez-vous toutes ensemble, je vous en prie, pour m'offrir à notre commun Epoux, dans lequel je suis de tout mon cœur votre...

De Québec, le 13 de septembre 1647.

LETTRE LXXVIII.

A UNE DE SES PARENTES, URSULINE A TOURS.

Utilité des croix spirituelles et des délaissements intérieurs. — Avantages qu'il y a à découvrir son cœur avec confiance à ses supérieurs.

Ma très-chère Mère,

La paix et l'amour de JÉSUS pour mon très-intime salut.

Les croix et les délaissements nous font des biens nonpareils, surtout quand nous y expérimentons nos faiblesses : car elles nous font devenir humbles ; et si nous sommes délaissés des créatures, même de celles en qui nous trouvions notre plus ferme et plus ordinaire appui, ce délaissement nous oblige, par une heureuse nécessité, de ne nous plus appuyer que sur Dieu seul. Mais vous dites qu'il vous semble que Dieu vous ait délaissée aussi bien que les créatures. Ne vous trompez pas en cela, car encore que vous n'ayez nul sentiment de sa présence, ni de paix intérieure, ni d'acquiescement à vos peines, il ne laisse pas d'être avec vous, de vous assister et de vous soutenir, autrement vous ne subsisteriez jamais. Il est vrai que nous devons prendre garde à une chose qui est très-importante aux personnes spirituelles, savoir que bien souvent nous nous causons nous-mêmes nos croix et nos délaissements, ce qui arrive lorsque l'imagination se représentant quelque

chose qui lui déplaît, l'entendement raisonne ensuite là-dessus, et enfin ces deux puissances s'excitent quelquefois si fortement, à cause que l'on s'est trop arrêté à cette première opération imparfaite, qu'on ne s'en peut tirer que par un effort de la grâce et avec une forte coopération de notre part. Car ce n'est pas peu d'avoir les passions émues, et quand elles le sont une fois, il n'est pas facile de les calmer. Au reste, c'est par l'oraison persévérante, jointe à la mortification intérieure, que l'on acquiert cette paix tant souhaitable qui fait porter avec égalité d'esprit toutes sortes d'évènements, qui nous fait vivre au-dessus de nous-mêmes, et qui fait que nous nous trouvons en Dieu, comme des enfants dans le sein de leur Père bien-aimé.

Je suis fort consolée de l'élection que vous avez faite; vous avez toutes les assurances possibles que Dieu y a présidé, et par conséquent que sa divine majesté en bénira le succès. Je connais ma très-chère Mère de la Nativité que vous avez élue; je sais qu'elle est très-sage et très-vertueuse, et qu'elle a des talents très-particuliers pour la conduite d'une maison comme la vôtre. Mais ce qui me console pour votre particulier, c'est ce que vous me dites que vous avez de la confiance en elle, car il ne se peut faire que cette ouverture de cœur, sincère et filiale, n'attire les bénédictions de Dieu dans votre âme; comme au contraire, je ne ferai jamais d'état d'une religieuse qui se ferme à sa supérieure, et qui ne garde pas les ordres que la divine majesté a établis pour sa conduite. Conservez donc ces ouvertures de cœur, si nécessaires aux âmes qui veulent vaincre leurs ennemis et faire du progrès dans la voie de la sainteté. J'ai vu que vous aviez de la facilité à cela, je crois que vous l'avez encore. J'en rends

grâces pour vous à la divine bonté, comme d'une faveur singulière qu'elle vous fait.

Mais enfin vous me dites que votre directeur vous a quittée. Puisqu'il est ainsi, il faut demander secours avec humilité, et je ne doute point que votre révérende Mère ne vous fasse voir volontiers quelqu'un des Pères de la Compagnie, à qui je vous conseille de vous adresser comme à des personnes à qui Dieu donne des talents particuliers pour la conduite des âmes. Ma très-chère Mère, obligez-moi de m'assister de vos prières, et obtenez que je sois selon le cœur de Dieu ; c'est aussi ce que je lui demande pour vous.

De Québec, le 14 de septembre 1647.

LETTRE LXXIX.

A UNE SUPÉRIEURE DES URSULINES DE DIJON.

Elle lui mande le progrès de la Foi, nonobstant l'hostilité des Iroquois, et la remercie d'une aumône envoyée par sa Communauté.

Ma révérende Mère,

Ce m'est chaque année une nouvelle consolation d'apprendre la sainte ferveur qui se nourrit en votre communauté pour cette Eglise. C'est ce qui la soutient et la fortifie contre ses ennemis. Quoique les perfides Iroquois aient rompu le traité de paix qu'ils avaient fait avec les peuples de ces contrées, et qu'ensuite ils aient fait mourir le révérend Père Jogues, son compa-

gnon et quatre-vingts tant chrétiens que catéchumènes d'une mort très-cruelle, néanmoins trois autres nations se sont rangées sous le sacré joug de JÉSUS-CHRIST, et d'autres encore sont disposées de s'y rendre. L'on a baptisé bien six cents personnes; c'est de quoi consoler les âmes saintes qui se joignent avec nous dans la cause du Fils de Dieu. Notre révérende Mère vous en écrit plus au long. Nous prions Dieu pour la guérison de votre bonne Sœur, à laquelle je souhaite une bonne santé, si c'est pour la gloire de sa divine Majesté. Nous ne savons pas pourquoi elle a permis ce vœu, elle le fera connaître en son temps. J'admire les ferveurs de toutes nos chères Mères; je crois que Dieu a sur elles des desseins particuliers qu'il saura faire réussir en leur temps; je les offre avec vous à sa bonté. Je vous remercie aussi, ma très-honorée Mère, de vos grandes charités en notre endroit; nous tâcherons avec nos chères séminaristes de les reconnaître par nos petites prières. Je vous demande le secours des vôtres en particulier, et suis aux pieds de JÉSUS, en toute humilité, votre...

De Québec, le 14 de septembre 1647.

LETTRE LXXX.

A SON FILS.

Elle répond aux plaintes qu'il lui avait faites de ce qu'après l'avoir abandonné si jeune, elle lui refusait ses papiers qui contenaient les mémoires de sa vie. Elle lui promet de ne lui rien céler désormais de ses dispositions intérieures, ce qu'elle commence à faire en disant comment Dieu la conduit par la voie d'une privauté intérieure avec sa divine Majesté.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

La paix de notre très-aimable et très-adorable Jésus.

J'ai reçu votre lettre et tout ce qui était dans votre paquet lorsque je ne l'attendais plus. Il me restait néanmoins quelque peu d'espérance, dans la pensée que vous auriez pris la voie de nos révérendes Mères de Paris, comme la plus sûre; et je ne me suis pas trompée, puisqu'en recevant leurs lettres, j'ai reçu tout ce que vous m'avez envoyé. Mais j'ai à m'entretenir d'autres choses avec vous, mon très-cher fils. Quoi! vous me faites des reproches d'affection que je ne puis souffrir sans une repartie qui y corresponde. Car je suis encore en vie, puisque Dieu le veut. En effet, vous avez sujet en quelque façon de vous plaindre de moi de ce que je vous ai quitté. Et moi je me plaindrais volontiers, s'il m'était permis, de celui qui est venu apporter un glaive sur la terre, qui y fait de si étranges divisions. Il est vrai qu'encore que vous fussiez la seule chose qui me

restait au monde où mon cœur fût attaché, il voulait néanmoins nous séparer lorsque vous étiez encore à la mamelle; et, pour vous retenir, j'ai combattu près de douze ans, encore en a-t-il fallu partager quasi la moitié. Enfin il a fallu céder à la force de l'amour divin et souffrir ce coup de division plus sensible que je ne puis vous le dire; mais cela n'a pas empêché que je ne me sois estimée une infinité de fois la plus cruelle de toutes les mères. Je vous en demande pardon, mon très-cher fils, car je suis cause que vous avez souffert beaucoup d'afflictions. Mais consolons-nous en ce que la vie est courte, et que nous aurons, par la miséricorde de celui qui nous a ainsi séparés en ce monde, une éternité entière pour nous voir et pour nous conjouir en lui.

Quant à mes papiers, que sont-ils? Je n'en ai que peu, mon très-cher fils : car je ne m'arrête pas à écrire des matières que vous pensez. Il est vrai qu'étant malade à l'extrémité, j'avais donné le peu que j'en avais à la Mère Marie de Saint-Joseph pour les faire brûler, mais elle m'a dit qu'elle vous les enverrait; ainsi ils fussent toujours tombés entre vos mains quand vous n'eussiez pas témoigné les désirer. Mais puisqu'ainsi est que mes écrits vous consolent, et que vous les voulez, quand je n'aurais qu'un cahier, j'écrirai dessus qu'il vous doit être envoyé, si je meurs sans parler et sans avoir connaissance de ma mort.

Vous désirez savoir la conduite de Dieu sur moi. J'aurais de la satisfaction à vous la dire, afin de vous donner sujet de bénir cette bonté ineffable qui nous a si amoureusement appelés à son service. Mais vous savez qu'il y a tant de danger que les lettres ne tombent en d'autres mains, que la crainte que cela n'arrive me retient. Je vous assure néanmoins que ci-après (désor-

mais) je ne vous cèlerai rien de mon état présent : au moins vous en parlerai-je si clairement que vous le pourrez connaître. A dire vrai, il me semble que je dois cela à un fils qui s'est consacré au service de mon divin Maître, et avec lequel je me sens avoir un même esprit. Voici un papier qui vous fera voir la disposition où j'étais quand je relevai de maladie il y a près de deux ans. Ce n'est pas que je m'arrête à écrire mes dispositions, s'il n'y a de la nécessité : mais, en cette occasion, une sentence de l'Ecriture sainte m'attira si fort l'esprit, que ma faiblesse ne pouvant supporter cet excès, je fus contrainte de me soulager par ma plume en écrivant ce peu de mots, qui vous feront connaître la voie par où cette infinie bonté me conduit. Cette voie n'est autre que son amoureuse familiarité et une privauté intime, avec une lumière intellectuelle qui m'emporte dans cette privauté, sans pouvoir appliquer mon esprit à d'autre occupation intérieure qu'à celle où cette lumière me porte. Les sujets les plus ordinaires de cette privauté sont les attributs divins, les vérités de l'Ecriture sainte, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, particulièrement celles qui regardent les maximes du Fils de Dieu, son souverain domaine, et l'amplification de son royaume par la conversion des âmes ; de telle sorte que cet attrait m'emporte partout, tant dans mes actions intérieures que dans les extérieures. Quand je dis que je ne me puis appliquer à d'autre occupation, j'entends pour m'y arrêt[illegible]ar, ôté (excepté dans) les occupations qui [illegible]nt tout mon esprit, c'est-à-dire, où ma liberté m'e[illegible]e par la liaison où la tient cette suradorable bonté de mon divin Epoux, je lui dis tout ce que je veux, selon les occurrences, même dans mes exercices corporels, et dans le tracas

des affaires temporelles; car il m'honore de sa présence continuelle et familière.[1] Vous n'aviez qu'un an, ce me semble, quand il commença de m'attirer à cette façon d'oraison, laquelle néanmoins a eu divers états, où il m'est arrivé des choses différentes et particulières, selon les desseins que sa bonté a eus sur moi, tous pleins d'amour et de miséricorde, eu égard à mes très-grandes misères, bassesses, indélicatesses et infidélités, insupportables à tout autre qu'à une bonté infinie, de laquelle j'ai arrêté le cours un nombre innombrable de fois; ce qui a beaucoup empêché mon avancement dans la sainteté, de laquelle, sans mentir, je n'ai pas un vestige. C'est ce que je vous conjure de recommander à Notre-Seigneur, car, sans ce point, je serai comme la cymbale qui tinte, mais qui n'a qu'un son passager : et je crains beaucoup de détruire les desseins que Dieu a sur moi et de dissiper les grâces qu'il me donne pour les accomplir.

Depuis ma maladie, ma disposition intérieure a été dans un dégagement très-particulier de toutes choses, en sorte que tout ce qui est extérieur m'est matière de croix. Elles ne me donnent néanmoins aucune inquiétude, mais je les souffre par acquiescement aux ordres de Dieu, qui m'a mise sous l'obéissance dans laquelle rien ne me peut arriver que de sa part. Je sens quelque chose en moi qui me donne une pente continuelle pour suivre et embrasser ce que je connaîtrai être le plus à la gloire de Dieu, et ce qui me paraîtra le plus parfait

(1) Cette présence de Dieu continuelle et familière est extrêmement rare, même chez les plus grands saints ; mais la Mère de l'Incarnation y était tellement habituée depuis plus de vingt-cinq ans, qu'elle en parle comme d'une chose presque ordinaire. Cependant on peut voir dans sa Vie, chap. IV et XV, que son état devint de bonne heure une extase continuelle, qui ne l'empêchait pas toutefois de vaquer à ses occupations et de remplir admirablement tous ses devoirs.

dans les maximes de l'Evangile qui sont conformes à mon état, le tout sous la direction de mon Supérieur. J'y fais des fautes sans fin, ce qui m'humilie à un point que je ne puis dire.

Il y a près de trois ans que je pense continuellement à la mort, et cependant je ne veux et ne puis vouloir ni vie ni mort, mais seulement celui qui est le Maître de la vie et de la mort, au jugement adorable duquel je me soumets pour faire tout ce qu'il a ordonné de moi de toute éternité. Ces sentiments donnent à mon âme et à mon cœur une paix substantielle et une nourriture spirituelle, qui me fait subsister et porter avec égalité d'esprit les événements des choses tant générales que particulières qui arrivent, soit aux autres, soit à moi, dans ce bout du monde, où l'on trouve abondamment des occasions de pratiquer la patience et d'autres vertus que je ne connais pas.

Au reste ne vous réjouissez pas, ainsi que vous dites, d'avoir une mère qui sert Dieu avec pureté et fidélité; mais après avoir rendu grâces à cette bonté ineffable des faveurs dont elle me comble, demandez-lui pardon de mes infidélités et impuretés spirituelles : et je vous prie de n'y pas manquer, non plus que de lui demander pour moi les vertus contraires. Voici donc ce papier dont j'ai parlé; je le copie, parce qu'il n'est qu'en un brouillon écrit sans dessein et seulement pour soulager une tête faible. Sur ces paroles du Prophète : *Speciosus forma pro filiis hominum*, une lumière me remplissant l'esprit de la double beauté du Fils de Dieu, il fallut que mon cœur se soulageât par ma plume, mais sans réflexion, car l'esprit ne me le permettait pas. Comme c'était à la seconde personne de la sainte Trinité que mon âme avait accès, aussi était-ce à elle que s'adressaient mes

aspirations suivant les vues de l'esprit. Tout est ineffable dans son fond, mais voici ce qui s'en peut exprimer. Vous êtes le plus beau de tous les enfants des hommes, ô mon bien-aimé! vous êtes beau, mon cher amour, et en votre double beauté divine et humaine, etc.[1]

C'est assez de ces matières, mon très-cher fils, pour cette année. Je suis si enfoncée dans le tracas des affaires extérieures, que je ne vous écris qu'à de petits moments que je dérobe. Avec tout cela, je dois réponse comme je crois à plus de six vingts lettres, outre les expéditions des écritures de la Communauté pour la France. Voilà comme il faut passer cette vie en attendant l'Eternité qui ne passe point. Vous m'avez consolée de me faire savoir l'état de votre sainte Congrégation et l'heureux succès de ses affaires. Pour vous, à la bonne heure, ne soyez connu que de Dieu seul; demeurez écarté de toute conversation, sinon de celles où vous verrez que Dieu sera glorifié : hors de là, demeurez caché dans notre très-adorable JÉSUS, notre unique bien, notre vie et notre tout..

De Québec, *1647.*

(1) A l'exemple de Claude Martin, nous avons donné le texte entier de ces aspirations dans la Vie de la vénérable Mère, au chap. XIII.

LETTRE LXXXI.

AU MÊME.

Rupture de la paix par les Iroquois. — Précieuse mort du Révérend Père Isaac Jogues. — Progrès de l'Evangile. — Exemples de vertu de quelques particuliers.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

Puisque je vous mande tous les ans les grâces et les bénédictions que Dieu verse sur cette nouvelle Eglise, il est bien juste aussi que je vous fasse part des afflictions qu'il permet lui arriver. Il nous console quelquefois comme un père amoureux, et quelquefois il nous châtie comme un juge sévère, et moi plus particulièrement, qui irrite sa colère plus que tout autre par mes infidélités continuelles. Il nous a fait ressentir cette année la pesanteur de sa main par une affliction bien sensible à ceux qui ont du zèle pour le salut des âmes. C'est la rupture de la paix par les perfides Iroquois, d'où s'est ensuivie la mort d'un grand nombre de Français et de sauvages chrétiens, et surtout du révérend Père Jogues.

Ce qui a porté ces barbares à rompre une paix que nous croyions si bien établie, c'est l'aversion que quelques Hurons captifs leur ont donnée de notre foi et de la prière, disant que c'était ce qui avait attiré toutes sortes de malheurs sur leur nation, qui l'avait infectée

de maladies contagieuses, et qui avait rendu leurs chasses et leurs pêches plus stériles que lorsqu'ils vivaient selon leurs anciennes coutumes. Quasi au même temps la mortalité s'est attachée à leur nation et répandue dans leurs villages, où elle a moissonné beaucoup de leurs gens en peu de temps; et le mauvais air y a engendré une espèce de vers dans leurs blés, qui les a presque tous rongés. Ces fâcheux accidents leur ont facilement persuadé que ce que les Hurons captifs leur avaient dit était véritable. Le révérend Père Jogues étant allé les visiter pour leur confirmer la paix de la part de M. le Gouverneur et de tous les chrétiens, tant Français que sauvages, avait laissé à son hôte pour gage de son retour une cassette, dans laquelle il y avait quelques livres et quelques meubles d'église; ils crurent que c'étaient des démons, qu'il avait laissés parmi eux, et qui étaient la cause de leurs malheurs. Toutes ces rencontres jointes à leur infidélité, qui ne sait ce que c'est que de tenir la foi, et à la perte des profits qu'ils avaient coutume de faire par les victoires qu'ils remportaient sur leurs ennemis, leur ont fait oublier toutes les promesses qu'ils nous avaient faites, et conjurer la perte de leurs anciens adversaires. Au même temps ils ont envoyé des présents aux nations iroquoises supérieures, savoir aux Onondageronons, Souontouaronons, et autres, afin de les attirer dans leur conjuration, où ils sont facilement entrés.

Cependant M. le Gouverneur, qui ne savait rien de ce changement, disposa des Français pour les aller visiter avec quelques Hurons. Le révérend Père Jogues, qui avait déjà commencé à arroser cette terre ingrate de son sang, se joint aux uns et aux autres pour leur donner conseil et leur rendre les assistances néces-

saires dans le voyage. Ils partirent des Trois-Rivières le 24 de septembre 1646, et arrivèrent aux Iroquois Agneronons avec beaucoup de fatigue, le 17 d'octobre de la même année. A leur arrivée ils furent traités d'une manière qu'ils n'attendaient pas. L'on n'attendit pas seulement qu'ils fussent entrés dans des cabanes pour les maltraiter, mais d'abord on les dépouilla tout nus, puis on les salua de coups de poings et de bâtons, disant : Ne vous étonnez pas du traitement qu'on vous fait, car vous mourrez demain, mais consolez-vous, on ne vous brûlera pas ; vous serez frappés de la hache, et vos têtes seront mises sur les palissades qui ferment notre village, afin que vos frères vous voient encore, quand nous les aurons pris. Ils virent bien à la réception qu'on leur faisait, que les esprits étaient aigris à un tel point qu'il n'y avait plus de grâce à espérer. C'est pourquoi ils se disposèrent à la mort dans le peu de temps qui leur restait. Le jour suivant néanmoins se passa doucement, ce qui fit croire que ces barbares étaient un peu adoucis. Mais sur le soir un sauvage de la nation de l'Ours menant le Père Jogues dans sa cabane pour le faire souper, il y en avait un autre derrière la porte, qui l'attendait, et qui lui déchargea un coup de hache dont il tomba mort sur la place. Il en fit autant à un jeune Français nommé Jean de la Lande, natif de Dieppe, lequel s'était donné au Père pour le servir ; et au même temps ce barbare leur coupa la tête qu'il érigea en trophée sur la palissade, et jeta les corps dans la rivière. C'est ainsi que ce grand serviteur de Dieu a consommé son sacrifice. Nous l'honorons comme un martyr ; et il l'est en effet, puisqu'il a été massacré en détestation de notre sainte foi, et de la prière que ces perfides prennent pour des sortiléges

et enchantements. Nous pouvons même dire qu'il est trois fois martyr, c'est-à-dire autant de fois qu'il est allé dans les nations iroquoises. La première fois il n'y est pas mort, mais il y a assez souffert pour mourir. La seconde fois il n'y a souffert et n'y est mort qu'en désir, son cœur brûlant continuellement du désir du martyre. Mais la troisième fois Dieu lui a accordé ce que son cœur avait si longtemps désiré. Il semblait que Dieu lui eût promis cette grande faveur, car il avait écrit à un de ses amis, par un esprit prophétique : J'irai et n'en reviendrai pas ; et de là vient qu'il attendait ce bienheureux moment avec une sainte impatience. Oh ! qu'il est doux de mourir pour Jésus-Christ ! C'est pour cela que ses serviteurs désirent de souffrir avec tant d'ardeur. Comme les saints sont toujours prêts à faire du bien à leurs ennemis, nous ne doutons point que celui-ci, étant dans le ciel, n'ait demandé à Dieu le salut de celui qui lui avait donné le coup de la mort, car ce barbare ayant été pris quelque temps après par les Français, il s'est converti à la foi, et après avoir reçu le saint baptême, il a été mis à mort avec les sentiments d'un véritable chrétien.

Après ce carnage et la mort de tous ceux qui avaient accompagné ce révérend Père, ces barbares se mirent aussitôt en campagne pour surprendre les Français, les Algonquins et les Hurons avant qu'ils en eussent appris la nouvelle, et qu'ils eussent le loisir de se mettre en défense. Ils vinrent jusques à Montréal, où ils prirent trois Hurons et deux Français. Ils pillèrent quelques maisons françaises qui étaient un peu à l'écart, et enlevèrent tout ce qu'ils y trouvèrent, tandis que les personnes étaient allées à l'église faire leurs dévotions. Deux Algonquins des Trois-Rivières étant allés avec

leurs femmes à deux lieues de là, quérir un élan tué par un Huron, tombèrent entre leurs mains. De cette capture a suivi la désolation de tout le pays : car ces barbares ayant appris de leurs captifs que les Algonquins étaient partis pour leur grande chasse, et qu'ils s'étaient divisés en deux bandes, dont l'une était allée du côté du nord et l'autre vers le sud, ils se divisèrent pareillement en deux bandes. Il ne leur fut pas difficile de trouver ce qu'ils cherchaient, parce que les vestiges de tant de personnes les menèrent droit aux cabanes où ils étaient. Ils n'y trouvèrent néanmoins que les femmes, les enfants et le bagage. Ils se saisirent de tout et continuèrent leur chemin pour aller chercher les hommes. Ils rencontrèrent le fameux Pieskaret, qui s'en retournait seul à la négligence, mais bien armé. Et parce qu'ils savaient bien que c'était un homme qui vendrait sa vie bien cher, et qui était capable, quoiqu'il fût seul, de leur faire de la peine, ils feignirent de venir en amis lui rendre visite. Il les crut facilement, ne les voyant que dix, et dans cette créance il commença à chanter sa chanson de paix. Mais comme il se défiait le moins, l'un d'eux le prit par derrière et le perça d'un coup d'épée, dont il tomba mort sur la place. Ils enlevèrent sa chevelure, comme d'un capitaine considérable, et allèrent chercher les autres, qu'ils trouvèrent et prirent sans peine, n'attendant rien moins qu'un accident si funeste. Ils les menèrent au lieu où étaient leurs femmes et leurs enfants. Il ne se peut dire combien les uns et les autres furent saisis de douleur, se voyant tous captifs, lorsqu'ils croyaient la paix bien établie, et leur liberté très-assurée.

Ceux qui étaient allés du côté du Sud, firent une pareille capture. Ils trouvèrent nos bons chrétiens et

néophytes, lorsqu'ils venaient de décabaner (plier et emporter leurs tentes ou cabanes) pour enfoncer davantage dans les bois, et qu'ils étaient chargés de femmes, d'enfants et de bagages; ce qui ne leur donna pas le loisir de se mettre en défense. Marie néanmoins, femme de Jean-Baptiste, qui marchait des dernières avec son fils, les ayant aperçus comme ils se jetaient sur un Huron qui faisait l'arrière-garde, cria à son mari de hâter le pas pour avertir ceux qui marchaient les premiers de se mettre en état de se défendre : mais lui qui était vaillant, et qui ne savait ce que c'était que de fuir, prit ses armes, et tua le premier Iroquois qui marchait en tête, mais il fut aussitôt renversé par ceux qui le suivaient. Ces barbares enveloppèrent tous les autres, afin qu'aucun n'échappât. Mais le bon Bernard, homme vaillant et généreux, tua le premier qu'il eut à la rencontre; mais comme il ne fut pas secondé, il fut massacré sur le lieu, et tous les autres pris et menés au lieu où les Iroquois s'étaient donné le rendez-vous avant que de se séparer.

Le lendemain, ceux de l'autre bande arrivèrent au même lieu avec leur proie, faisant les cris et les huées qu'ils ont coutume de faire quand ils mènent leurs prisonniers en triomphe. Tous nos bons chrétiens se voyant réunis dans un même malheur, liés, meurtris, couverts de plaies, ne se purent parler que par des regards d'une mutuelle compassion, puis ils baissèrent la vue, ayant le cœur plongé dans la douleur et dans l'amertume. Jean Taouichkaron, qui était un excellent chrétien, ne perdit point cœur dans une désolation si universelle. Il se leva du milieu de ses frères captifs, et d'un maintien assuré, d'un regard constant, d'une voix ferme, il leur dit ces paroles : Courage, mes frères,

ne quittons point la foi ni la prière; l'orgueil de nos ennemis passera bientôt; nos tourments, pour grands qu'ils puissent être, ne seront pas de durée, et après les avoir endurés avec patience, nous aurons un repos éternel dans le ciel. Que personne donc ne branle dans sa créance; pour être misérables, nous ne sommes pas délaissés de Dieu. Jetons-nous à genoux et le prions de nous donner courage et patience dans nos travaux. A ces paroles, non-seulement les chrétiens et les catéchumènes, mais encore leurs parents se jetèrent à terre, et l'un d'eux disant les prières à haute voix, les autres le suivaient à leur ordinaire. Ils chantèrent ensuite des cantiques spirituels pour se consoler avec Dieu dans l'affliction profonde où sa Providence les avait réduits. Les Iroquois même, tout fiers qu'ils étaient, les regardaient avec étonnement. L'un d'eux néanmoins s'étant mis à rire, Marie, femme de Jean-Baptiste, dit avec une gravité chrétienne à un renégat qu'elle reconnut : Dis à tes gens qu'ils ne se moquent point d'une chose si sainte : c'est notre coutume de prier Celui qui a tout fait, dans les afflictions qu'il nous envoie; il châtiera ceux qui le méprisent, et toi particulièrement qui as été si lâche que de lui tourner le dos. Les autres se moquèrent de ce qu'elle disait, mais celui-ci reçut un reproche secret de sa conscience, qui lui fit baisser la tête sans dire mot, et respecter les prières qu'il avait autrefois proférées.

Les autres chrétiennes ne furent pas moins constantes parmi les railleries et les brocards de ces infidèles; elles faisaient faire le signe de la croix à leurs enfants à la face de leurs ennemis, et leur faisaient dire leur chapelet avec les doigts, ces barbares leur ayant pris toutes les marques et tous les instruments de leur dévotion. Avant

que de passer plus avant ils brûlèrent tout vif un chrétien qui avait été blessé d'un coup dangereux, de crainte qu'il ne mourût en chemin d'une mort trop douce. Nous avons appris que ces barbares, plus cruels que les bêtes féroces, crucifièrent avant que de partir de ce lieu un petit enfant âgé seulement de trois ans, qui avait été baptisé. Ils lui étendirent le corps sur une grosse écorce, et lui percèrent les pieds et les mains avec des bâtons pointus en forme de clous. Oh! que cet enfant est heureux d'avoir mérité en son état d'innocence l'honneur de mourir d'une mort semblable à celle de Jésus-Christ! Qui ne porterait envie à ce saint innocent, plus heureux, à mon avis, que ceux dont la mort honora la naissance de notre divin Sauveur?

Cette troupe affligée fut conduite au pays des Iroquois, où elle fut reçue à la manière des prisonniers de guerre, c'est-à-dire avec une salve de coups de bâton et des tisons ardents dont on leur perçait les côtés. On éleva deux grands échafauds, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, où les uns et les autres furent exposés tout nus à la risée et aux brocards de tout le monde. Ils demandèrent le Père Jogues, les chrétiens pour se confesser, et les catéchumènes pour se faire baptiser. On ne répondit à leurs prières qu'avec des railleries; mais quelques anciennes captives Algonquines s'approchant doucement de ces théâtres d'ignominie, leur dirent qu'on l'avait tué d'un coup de hache, et que sa tête était sur les palissades. A ces paroles ils virent bien qu'ils ne pouvaient attendre un plus doux traitement, et que n'ayant aucun prêtre pour se confesser, c'était de Dieu seul qu'ils devaient attendre du secours et de la consolation dans leurs souffrances.

En effet, après qu'ils eurent été le jouet des grands

et des petits, on les fit descendre pour les mener dans les trois bourgs des Iroquois Agneronons. Dans l'un on leur arrache les ongles, dans l'autre on leur coupe les doigts, dans l'autre on les brûle, et partout on les charge de coups de bâton, ajoutant toujours de nouvelles plaies aux premières. On donna la vie aux femmes, aux filles et aux enfants, mais les hommes et les jeunes gens qui étaient capables de porter les armes furent distribués en tous les villages pour y être brûlés, bouillis et rôtis. Le chrétien dont j'ai parlé, qui faisait les prières publiques, fut grillé et tourmenté avec une cruauté des plus barbares. On commença à le tyranniser avant le coucher du soleil, et on le brûla toute la nuit depuis les pieds jusqu'à la ceinture : le lendemain on le brûla depuis la ceinture jusqu'au col : on réservait à lui brûler la tête la nuit suivante; mais ces tyrans voyant que les forces lui manquaient, jetèrent son corps dans le feu, où il fut consumé. Jamais on ne lui entendit proférer une parole de plainte, ni donner aucune marque d'un cœur abattu. La foi lui donnait de la force intérieurement, et lui faisait faire au dehors des actes de résignation à la volonté de Dieu. Il levait sans cesse les yeux au ciel, comme au lieu où son âme aspirait, et où elle devait bientôt aller. Vous l'appellerez martyr, ou de quel autre nom il vous plaira; mais il est certain que la prière est la cause de ses souffrances, et que la raison pour laquelle il a été plus cruellement tourmenté que les autres, est qu'il la faisait tout haut à la tête de tous les captifs.

Nous avons appris toutes les particularités que je viens de rapporter de quelques femmes qui se sont sauvées, et particulièrement de la bonne Marie, femme de Jean-Baptiste, dont j'ai déjà parlé. L'histoire de sa

fuite est assez considérable pour vous être écrite. Elle avait déjà été une fois prisonnière aux Iroquois Onondagneronons, en sorte qu'elle fut reconnue par quelques-uns de ceux d'Onondagné, qui la prièrent de sortir de la bourgade où elle était, feignant lui vouloir dire quelque bonne parole. Etant sortie, ils l'enlevèrent partie de force, partie de gré, lui faisant voir qu'étant sortie de leur village, elle y devait retourner. Après qu'elle eut consenti à leur volonté, ils la cachèrent dans le bois avec promesse de venir la prendre le lendemain, comme ils firent. Ils devaient passer par Ononioté, d'où était celui qui l'avait prise prisonnière, et à qui elle appartenait par le droit de la guerre. Ceux qui l'avaient enlevée, craignant qu'elle n'y fût reconnue et arrêtée, la cachèrent dans le bois, la couvrant d'un sac pour la déguiser, et lui donnant quelques vivres pour manger durant la nuit. Après s'être un peu reposée, elle s'approcha du village à la faveur des ténèbres. Elle entendit les huées et les clameurs des Iroquois, qui faisaient brûler un homme de sa nation. Il lui vint dans l'esprit, qu'on lui en ferait autant dans la bourgade où on la menait et d'où elle s'était sauvée, parce que les sauvages pardonnent rarement aux fugitifs. Sa pensée lui semblait d'autant mieux fondée, que quelques jeunes gens l'ayant bien considérée, s'étaient demandé l'un à l'autre quelle partie de son corps serait le plus à leur goût. L'un d'eux avait répondu que ses pieds cuits sous la cendre seraient fort bons. Comme elle entendait la langue, ayant été captive en leur pays, elle fut tellement effrayée, sans pourtant le faire paraître, qu'elle crut qu'il n'y avait que la fuite qui la pût garantir de la mort. Elle prend donc la résolution de fuir, et à l'heure même elle prit sa course vers son pays tirant du côté

d'Onondagrié, et prenant le chemin frayé, de crainte de donner connaissance de sa route par ses vestiges si elle eût pris des chemins écartés. Elle se cacha dans le bois tout proche du village dans une tanière fort épaisse, où elle demeura dix jours et dix nuits, n'osant passer outre, car elle voyait souvent les Iroquois passer tout proche d'elle; elle vit même ceux qui l'avaient enlevée. Elle en sortait néanmoins la nuit pour aller chercher dans les champs voisins quelques épis de blé d'Inde, qui étaient restés de la moisson, afin de faire une provision de vivres. Quelque recherche qu'elle pût faire, elle n'en put ramasser plus de deux petits plats, qui lui devaient servir pour plus de deux mois que devait durer son voyage. Cette grande nécessité lui fit perdre cœur, et ce qui mit le comble à ses ennuis fut qu'un grand Iroquois s'en vint un jour droit à elle la hache sur l'épaule; alors croyant qu'il n'y avait plus de vie pour elle, elle se disposa à la mort par la prière, mais Dieu permit que cet homme étant proche d'elle, se détourna tout court pour entrer dans le bois. Cette protection de Dieu ne lui releva pas néanmoins le cœur, car elle voyait que si elle s'en fût retournée en son pays, elle fût morte de faim dans les forêts et dans les neiges. De retourner à Agnié, d'où on l'avait enlevée, elle ne pouvait éviter le feu, comme une fugitive à qui on venait de donner la vie. Si elle eût pris le chemin d'Onondagné, où on la voulait mener, elle avait déjà entendu prononcer sa sentence. Si enfin elle fut restée en sa tanière, ou elle y fût morte de faim, ou elle n'eût pas tardé d'être découverte.

Voyant donc que la mort lui était inévitable, elle crut par une erreur de sauvage qu'elle ferait une bonne action de se la donner elle-même, et de s'en procurer

une plus douce. Après donc avoir fait sa prière, et s'être recommandée à Dieu, elle prit sa ceinture, et se l'étant mise au col avec un lacet coulant, elle se pendit à un arbre. Mais Dieu, qui excuse facilement les erreurs des innocents, permit que celle-ci, qui pensait continuellement en lui, ne reçût aucun mal, le poids du corps ayant rompu la corde. Elle ne laissa pas de remonter dans l'arbre, et de se pendre une seconde fois, mais la corde rompit comme à la première. Alors elle ouvrit les yeux pour voir la protection de Dieu sur elle. Assurément, dit-elle, Dieu ne veut pas que je meure, il me veut sauver la vie; il faut donc que je me sauve à la fuite; il est vrai que je n'ai pas de vivres, mais n'est-il pas assez puissant pour m'en donner? C'est lui qui nourrit les oiseaux de l'air, c'est lui qui donne à manger aux bêtes des forêts, sa bonté n'est-elle pas assez grande pour s'étendre jusqu'à moi, qui crois et espère en lui. Là-dessus elle fait sa prière, suppliant Notre-Seigneur de la conduire; et sans tarder plus longtemps, elle s'enfonce dans ces grandes forêts, sans autre provision que le peu de blé qu'elle avait glané. Elle se conduisait à la vue du soleil, qui lui servait de boussole dans ces solitudes, où il n'y avait point de routes ni de chemins. Après qu'elle eut mangé sa provision, elle gratta la terre pour trouver quelques racines tendres : quand la terre était trop dure par la gelée, elle mordait les arbres pour en sucer l'humeur (la sève), et en manger la seconde écorce, qui est plus tendre que la première. Il ne se peut dire combien elle souffrit de froid et de faim. Dieu néanmoins, qui n'abandonne jamais dans la nécessité ceux qui ont confiance en lui, permit qu'elle trouvât une hache dans un lieu où les Iroquois avaient cabané. Cet instrument lui sauva la vie. Premièrement elle

trouva l'invention de faire un fusil de bois, avec lequel elle faisait du feu pendant la nuit, et l'éteignait à la pointe du jour, de crainte que la fumée ne la découvrît. Elle trouva ensuite de petites tortues, dont elle fit provision. Avec ce petit ravitaillement elle subsista quelques jours : car le soir ayant fait ses prières, elle passait la nuit à manger, à se chauffer et à dormir, et elle passait tout le jour à cheminer et à prier Dieu. Elle rencontra des Iroquois qui allaient à la chasse; mais ils ne la virent pas. Ils avaient laissé un canot sur le bord de la rivière à dessein de le reprendre à leur retour; elle se jette dedans et l'emmène, et depuis ce temps-là elle n'eut plus que du divertissement (des incidents heureux), ôté (excepté) l'inquiétude d'être rencontrée de ses ennemis et l'incertitude du lieu où elle était. Elle se trouva enfin dans le grand fleuve de Saint-Laurent dont elle suivit le cours pour se rendre au pays des Français. Elle allait d'île en île, où elle trouvait quantité d'œufs d'oiseaux, dont elle mangeait dans la nécessité. Elle fit une longue épée de bois dont elle brûla le bout, afin de la durcir, et se servait de cet instrument pour prendre des esturgeons de cinq ou six pieds de long. Elle tua quantité de cerfs et de castors : Elle les faisait lancer dans l'eau, puis elle entrait dans son canot pour les poursuivre : les ayant atteints, elle les tuait avec sa hache, et quand ils étaient aux abois, elle les tirait à bord et prenait des chairs autant qu'elle en avait besoin; en sorte qu'arrivant à Mont-Réal, elle en avait encore une assez bonne provision. Lorsqu'elle approcha de l'habitation, l'on fut au-devant pour reconnaître qui c'était. On reconnut aussitôt que c'était Marie Kamakateouingouetch femme du bon Jean-Baptiste Manitounagouch. On ne savait si l'on devait se

réjouir ou pleurer en la voyant, et elle-même ne savait lequel prendre de ces deux partis; car elle était si interdite qu'elle ne pouvait ni rien faire ni rien dire. On la mena à madame d'Ailleboust, Gouvernante, à qui les sauvages ont donné le nom de Chaouerindamaguetch, et qui l'avait toujours beaucoup aimée. Cette dame lui fit beaucoup de caresses, et elle et ses demoiselles firent ce qu'elles purent pour la consoler, lui disant qu'elle pouvait bien essuyer ses larmes, puisqu'elle était avec ses parents et ses amis. Et c'est, dit-elle, ce qui me fait pleurer, de me voir avec les personnes et dans les lieux où mon mari, mon enfant et moi avons été tant aimés. Mes larmes étaient taries il y avait longtemps, mais le souvenir de notre amitié m'a ouvert les yeux pour les faire sortir en abondance. Après qu'elle se fut un peu reposée, et qu'elle eut payé à la nature les premiers sentiments de son affection, elle raconta la prise de nos bons néophytes, et tout ce qui leur est arrivé depuis, en la manière que je viens de l'écrire. Plusieurs femmes à qui les Iroquois avaient donné la liberté se sont encore sauvées de leurs mains et nous ont confirmé les mêmes choses, et dans les mêmes circonstances.

Depuis ce temps-là les Algonquins se sont toujours tenus sur leurs gardes, et il y a toujours quelque acte d'hostilité entre eux et les Iroquois. Un Algonquin de la petite nation s'étant embarqué avec sa femme dans un canot, pour aller dire à ses compatriotes qu'ils se tiennent sur leurs gardes, et que les Iroquois avaient pris et massacré leurs parents proche des Trois-Rivières, il ne fut pas bien avant dans le fleuve qu'il découvrit un canot, où il y avait sept ou huit Iroquois. Il dit à sa femme qu'il avait envie de l'attaquer pourvu qu'elle

voulût bien le seconder, à quoi la femme repartit qu'elle le suivrait volontiers, et qu'elle voulait vivre et mourir avec lui. A ces paroles, ils s'animent l'un et l'autre, et à force de bras avancent le plus qu'ils peuvent vers le canot des ennemis. Mais avant que d'être découverts, ils remarquèrent que ce canot était accompagné de quatre autres remplis d'hommes, qui faisaient des acclamations comme des gens victorieux. Cette rencontre lui fit changer de résolution, il prend terre de l'autre côté du fleuve, d'où, comme s'il fût venu du côté des Iroquois, il tira un coup de fusil, comme pour donner avis de son arrivée et s'informer de l'état de leur chasse. Ceux-ci croyant que c'était quelque troupe de leurs gens, s'écrièrent quarante fois avec effort : Héé! tirant à chaque fois un coup de fusil. Il connut par là qu'ils avaient quarante prisonniers de sa nation, et sans perdre temps, il alla prendre sa femme qu'il avait laissée à l'autre bord, et tous deux vont en diligence donner avis de ce qu'ils avaient vu à quelques personnes qu'ils avaient quittées il n'y avait pas longtemps, les exhortant de ne pas perdre l'occasion de se venger de leurs ennemis, et de délivrer leurs frères captifs. Sept jeunes hommes de la compagnie s'offrent de l'accompagner, et sans différer ils voguent après les canots Iroquois. Afin de ne rien faire témérairement, ils se glissent à la brune pour découvrir l'état des ennemis. Ils remarquèrent qu'ils avaient cinq canots, dans chacun desquels il y avait plus d'hommes capables de se défendre, qu'ils n'étaient pour les attaquer. C'est pourquoi ils crurent qu'il les fallait prendre pendant la nuit, lorsqu'ils seraient dans leur premier sommeil. L'ordre qu'ils résolurent entr'eux de tenir dans leur attaque fut que deux se jetteraient dans chacun des trois vaisseaux qui étaient

les plus grands et les plus remplis, et deux dans les deux autres. Les choses étant ainsi conclues, les chrétiens firent leurs prières, et tous sur la minuit se jetèrent sur les Iroquois, tuant et frappant tous ceux qui se rencontraient. Les ennemis s'éveillant aux coups, et n'entendant et ne voyant rien, s'écriaient : Qui êtes-vous? Mais les autres ne répondaient qu'à coups de haches et d'épées. Un grand Iroquois se sentant percé d'un coup d'épée, court sur celui qui l'avait frappé, et le colletant rompt son épée; l'autre se débarrasse de ses mains, et le voyant sans armes, a recours aux pierres. L'Iroquois le poursuit encore et l'allait prendre, si son second qui vint au secours ne lui eût donné un coup dont il mourut sur la place. Le carnage fut grand, et l'obscurité de la nuit le rendait encore plus horrible. Il y eut dix Iroquois morts sur le lieu, un grand nombre de blessés, les captifs délivrés, et tout le bagage pris. Ceux qui avaient été mis en liberté dirent à leurs libérateurs : Fuyez, mes frères; car il y a ici proche un grand nombre d'Iroquois cachés, et si le jour vous trouve ici, ils vous traiteront pour le moins aussi mal que vous avez fait à leurs frères. A ces paroles ils enlevèrent la chevelure aux morts, et jetèrent dans le fleuve toutes les peaux et marchandises, qui étaient en grande quantité, parce qu'ils avaient pillé plusieurs nations qui s'étaient jointes aux Hurons pour venir en traite chez les Français.

Les Iroquois qui étaient cachés avaient encore d'autres prisonniers, entre lesquels il y avait une femme qui fit un coup bien hardi. Il y avait plusieurs jours que ces barbares la traînaient après eux avec leur inhumanité ordinaire. Durant la nuit ils l'attachaient à quatre pieux fichés en terre en forme de croix de saint André,

de crainte qu'elle ne leur échappât. Une certaine nuit elle sentit que le lien d'un de ses bras se relâchait; elle remua tant qu'elle se dégagea. Ce bras étant libre délia l'autre, et tous deux détachèrent les pieds. Tous les Iroquois dormaient d'un profond sommeil, et la femme qui avait envie de se sauver marchait par-dessus sans qu'aucun s'éveillât. Etant prête de sortir, elle trouva une hache à la porte de la cabane; elle la prend, et transportée d'une fureur de sauvage, elle en décharge un grand coup sur la tête de l'Iroquois qui était proche. Cet homme qui ne mourut pas sur l'heure, remua et fit du bruit qui éveilla les autres. On allume un flambeau pour voir ce que c'était. Trouvant cet homme noyé dans son sang on cherche l'auteur de ce meurtre, mais quand on eut vu que la femme s'était échappée, on crut qu'il n'en fallait pas chercher un autre. Les jeunes gens courent après, mais en vain, car elle s'était cachée dans une souche creuse qu'elle avait remarquée le jour d'auparavant, comme étant proche de la cabane. Elle entendait de là tout le bruit que faisaient ces barbares sur la mort de leur camarade. Mais le tumulte étant apaisé, et les gens qui la cherchaient étant allés d'un côté, elle s'encourut de l'autre. Le jour étant venu, ils allèrent tous de côté et d'autre pour tâcher de découvrir ses vestiges; ils les trouvèrent, et quelques-uns d'eux la poursuivirent deux jours entiers avec tant de diligence, qu'ils vinrent jusqu'au lieu où elle était. Elle se croyait déjà morte, ne sachant plus où se cacher. Elle rencontre un étang où les castors faisaient leur fort. Ne sachant plus où aller, elle se jette dedans, y demeurant presque toujours plongée et ne levant la tête que de fois à autre pour respirer, en sorte que ne paraissant point, les Iroquois désespérèrent de la

trouver, et s'en retournèrent au lieu d'où ils étaient partis. Se voyant en liberté, elle marcha trente-cinq jours dans les bois, sans autre habit qu'un morceau d'écorce dont elle se servait pour se cacher à elle-même, et sans autre nourriture que quelques racines avec des groseilles et fruits sauvages, qu'elle trouvait de temps en temps. Elle passait les petites rivières à la nage, mais pour traverser le grand fleuve, elle assembla des bois qu'elle arracha, et les lia ensemble avec des écorces dont les sauvages se servent pour faire des cordes. Etant plus en assurance de l'autre côté du fleuve, elle marcha sur ses bords sans savoir où elle allait, jusqu'à ce qu'ayant trouvé une vieille hache, elle se fit un canot d'écorce pour suivre le fil de l'eau. Elle rencontra des Hurons qui allaient à la pêche, mais ne sachant s'ils étaient amis ou ennemis, elle se jeta aussitôt dans le bois, outre qu'étant toute nue, elle avait honte de paraître à la vue des hommes; car il faut remarquer que les femmes de cette Amérique, quoique sauvages, sont fort pudiques et honnêtes. Voyant qu'elle approchait des habitations, elle ne marcha plus que la nuit, afin de ne pas paraître nue. Sur les dix heures du soir, elle découvrit l'habitation française des Trois-Rivières, et au même temps elle fut aperçue de quelques Hurons qui coururent après elle pour savoir qui elle était. Elle s'enfuit dans le bois; ils la suivent; elle crie qu'ils n'approchent pas, parce qu'elle était nue, et qu'elle s'était ainsi sauvée des mains des Iroquois. Un Huron lui jette son capot avec une espèce de robe dont elle se couvrit, et ensuite elle se fit connaître et leur raconta toutes ses aventures. Ils la menèrent aux Trois-Rivières, où les Français lui firent mille bons traitements, dont elle était si surprise, qu'elle ne pouvait quasi croire que les

biens qu'on lui faisait fussent véritables, n'ayant jamais vu dans les nations sauvages qu'on traitât de la sorte une personne inconnue. Elle n'avait jamais vu de Français, elle avait seulement ouï dire qu'ils ne faisaient de mal à personne, et qu'ils faisaient du bien à tout le monde.

Voilà la confusion que les perfides Iroquois jettent dans toutes les nations, en sorte qu'elles sont contraintes, ou de demeurer captives dans leurs pays sans en pouvoir sortir, ou de s'exposer à la rage de ces barbares si elles en sortent pour venir se faire instruire, ou pour aller en traite avec leurs alliés. Mais au même temps que Dieu afflige son Eglise d'un côté, il la console de l'autre. Les révérends Pères qui demeurent aux Hurons ont écrit ici, que les sauvages d'Anastohé, qui sont des peuples voisins de la Virginie et amis des Hurons, leur ont fait savoir qu'ils avaient appris les mauvais traitements qu'ils reçoivent de la part des Iroquois, et que s'ils avaient besoin d'eux, ils n'avaient qu'à leur faire savoir, et qu'ils aiguiseraient leurs haches pour venir à leurs secours. Les Hurons, bien joyeux d'une offre si avantageuse, leur ont envoyé des députés pour renouveler l'alliance et les confirmer dans leur bonne volonté. Le chef de cette légation est un excellent chrétien, qui est accompagné de huit personnes, entre lesquelles il y en a quatre de chrétiens, les quatre autres ne l'étant pas encore. Cette rencontre est favorable, non-seulement aux Hurons pour leur donner moyen de se défendre de leurs ennemis, mais encore à notre sainte foi, pour la grande moisson qu'il y aura à faire si les ouvriers de l'Evangile y peuvent avoir entrée. Mais il faut du temps pour une si grande entreprise, et il est nécessaire que les chemins soient plus libres qu'ils ne sont.

Un autre sujet de consolation est la ferveur de nos néophytes, qui en vérité surpasse tout ce qui s'en peut dire. Ils sont quelquefois si transportés de zèle qu'ils éclatent pendant la prédication, interrompant le Père qui la fait, afin de dire publiquement les sentiments dont leurs cœurs sont intérieurement pressés. Un jour le Père qui a soin de la mission de Sillery invectivant fortement contre l'ivrognerie où tombent souvent les sauvages quand ils boivent du vin ou de l'eau-de-vie, un sauvage touché de ce qu'il avait dit, l'interrompit disant : Arrête-là, mon Père, ce que tu dis est vrai, je me suis enivré, et par là je montre que je n'ai point d'esprit; prie Dieu qu'il me fasse miséricorde, souffre que je dise trois mots; je ne parlerai qu'à ceux de mon pays, car étant étranger, ce n'est point à moi à haranguer en cette bourgade. Sus donc, jeunesse, c'est à vous que j'adresse mon discours : prenez exemple, non sur mon péché, mais sur ma douleur, et souvenez-vous que si moi qui suis âgé, je reconnais et confesse mon crime, vous qui êtes jeunes ne devez point dissimuler les vôtres. Je condamne l'action que j'ai faite; c'est un précipice où je me suis jeté, donnez-vous de garde d'y tomber. Ce pauvre homme avait un complice qui entendant ce discours, l'interrompit : Non, c'est moi qui n'ai point d'esprit, c'est moi qui suis un méchant; j'ai fâché celui qui a tout fait. Jeunesse, soyez plus sage, et ne suivez pas le chemin où je me suis égaré; marchez tout droit, et priez le Père de prier celui qui a tout fait d'avoir de bonnes pensées pour moi.

Le jour de la Purification de la très-sainte Vierge, le même Père ayant distribué des cierges et donné l'explication de la cérémonie que l'Eglise pratique en ce jour, un capitaine l'interrompit et fit sa petite pré-

dication, ou plutôt sa petite harangue en ces termes : Ah ! mes frères, que nous avons d'obligation au Père de nous enseigner de si belles vérités. Concevez-vous bien ce que veut dire ce feu que vous portez en vos mains? Il nous apprend que Jésus-Christ est notre jour et notre lumière ; que c'est lui qui nous a donné de l'esprit en nous donnant la foi et la connaissance des vérités du ciel ; que c'est lui qui nous découvre par sa lumière le chemin de la félicité. Que ces flambeaux nous enseignent que Jésus-Christ s'est consumé sur la terre pour notre salut : que ces mêmes flambeaux se consument dans notre main pour nous apprendre que nous devons aussi brûler pour son amour, et nous consumer pour son service. Il y a parmi nous des jeunes gens, il y a aussi des vieillards, tous se consument, tous tendent à la mort. Mais pourquoi se consument-ils? pour satisfaire à leur chair. Oh ! que nous serions bien plus heureux si nous nous consumions pour Jésus !

Ce même capitaine assistant une autre fois à un sermon où le Père prêchait de sainte Catherine et de sa foi et constance dans les tourments, il s'écria inopinément : Voilà ce que c'est que d'être chrétien, c'est faire état de la foi et non pas de sa vie. Faut-il qu'une fille nous couvre le visage de confusion? L'on n'en voit que trop parmi nous qui deviennent sourds et aveugles ; ils ferment les oreilles aux instructions qu'on leur donne, et les yeux aux choses saintes qu'on leur présente. Prenons courage, mes frères ; demeurons fermes et constants dans la foi. Que la faim, la soif, la maladie, et la mort même n'ébranlent point la résolution que nous avons faite de croire en Dieu et de lui obéir jusqu'au dernier soupir de notre vie. Je vous laisse

à penser si cette ferveur n'est pas capable de gagner le cœur de ceux qui ont du zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes.

Un capitaine allant avec ses gens à la découverte des Iroquois, afin de leur faire la guerre, passa par Mont-Réal, où on lui fit un grand festin. Après avoir été bien traité, il fit ce compliment à ses hôtes : « Autrefois, quand on nous avait fait faire grande chère, nous disions à ceux qui nous avaient donné à manger : Ce festin va porter votre nom par toute la terre, et toutes les nations vous regarderont comme des gens libéraux, qui savez conserver la vie aux hommes; mais j'ai quitté ces anciennes coutumes, c'est maintenant à Dieu que je m'adresse quand on me fait du bien, et je lui dis : O toi qui as tout fait, tu es bon; secours ceux qui nous assistent, fais qu'ils t'aiment toujours, empêche le démon de leur nuire, et donne-leur place avec nous dans ton paradis. » Voilà les actions de grâces que cet excellent chrétien rendait après le repas, bien différentes de celles qu'il rendait lorsqu'il était dans le paganisme.

Nous voyons continuellement faire à notre grille de semblables actes de vertu. Un Huron instruit par la Mère Marie de Saint-Joseph étant pressé par d'autres sauvages de sa nation d'aller à la chasse, leur dit qu'il ne pouvait se résoudre d'y aller qu'il n'en eût le congé de sa bonne Mère et directrice. Les autres lui repartirent avec quelque sorte d'indignation et de mépris : Ah! tu n'es pas un homme, mais une femme. A ces paroles, ce pauvre homme baissa la vue sans dire mot, mais son cœur en fut vivement touché. Il alla déclarer sa peine à sa bonne maîtresse, qui le consola, et l'exhorta de supporter cette injure en chrétien, qui doit faire profession de patience et d'aimer ses ennemis. Il lui

répondit en soupirant : Ah ! Marie, que c'est une chose difficile à un homme d'être tenu pour une femme ! Néanmoins puisque je veux être chrétien, il faut que j'imite Jesus-Christ. Le voyant dans cette disposition, elle lui conseilla d'aller avec les autres. Il y alla et en revint heureusement. Mais s'il avait pardonné à son ennemi, Dieu en tira le châtiment, car il permit qu'il fût pris par les Iroquois.

Les Attikamek, autrement les poissons blancs, continuent dans leur ferveur, et ceux qui ne sont pas chrétiens témoignent un grand désir de l'être. Ces peuples sont bons, doux, traitables, et ils ne savent ce que c'est que de faire la guerre, sinon aux animaux. Cette bonté naturelle les porte jusqu'à la superstition ; ils ont des espèces de prophètes ou devins qui se mêlent de dire les choses à venir. Mais en effet, ce sont des sorciers et magiciens qui apparemment ont du commerce avec les démons. Ils se servent de petits tambours, de chansons, de sifflements, pour guérir les maladies. Ils se servent de petits tabernacles pour consulter les génies de l'air, et usent de pyromancie pour savoir l'issue des maladies, les lieux où il fera bon à la chasse, s'il n'y a point quelque ennemi caché dans leurs terres, et pour d'autres semblables occasions. Mais le fond de ces peuples étant docile et candide, ils reviennent facilement de ces folles superstitions quand on leur en fait voir la vanité et qu'on les instruit des vérités de notre sainte religion, qui portant avec elles l'onction dans le cœur, leur donnent un goût bien plus doux et plus innocent que ne font tous ces vains enchantements.

Je vous ai déjà parlé plusieurs fois de la bonne Marie, femme de ce Bernard qui a été tué par les Iroquois ; cinq jours après son arrivée, une jeune femme Attika-

mèque arriva et se présenta à elle. La première chose que fit Marie, qui ne la connaissait pas, fut de lui inspirer ses sentiments, ainsi que les sauvages chrétiens ont coutume de faire aux infidèles. J'ai été captive aux Iroquois, lui dit-elle, où j'ai souffert toutes les misères qu'on peut souffrir, mais tout cela n'est rien en comparaison de ce que tu souffriras en enfer si tu n'es chrétienne. L'autre lui répondit : Je le suis, mais j'ai un mari païen qui a une autre femme que moi, et je voudrais bien le quitter, car il a une aversion extrême de la foi et de la prière. A ces paroles, Marie l'embrassa et lui dit : Ah! si tu savais la valeur de la foi, tu la préférerais à toutes choses et à la vie même. La foi est une chose si admirable qu'on ne la peut assez estimer. Elle ramasse les nations et de plusieurs n'en fait qu'une. C'est elle qui fait que les chrétiens sont mes parents, et qu'ils me traitent comme si j'étais leur sœur. C'est la foi qui fait que je t'aime : car quel sujet ai-je de t'aimer? tu n'es point de ma nation, je ne te connais point, il m'importe fort peu que tu vives ou que tu meures, que tu demeures ou que tu t'en ailles; cependant je ne sais comment cela se fait, mais je sens bien que je t'aime, parce que je crois en Dieu et que tu crois en lui. C'est pour cela que je ne me puis empêcher de te donner un bon conseil, qui est de laisser ton mari avec sa femme, et de ne plus retourner avec lui : car il te ferait perdre la foi, ce qui est le plus grand mal qui te saurait arriver. De plus, tu seras peut-être prise par les Iroquois, qui te feront souffrir toutes sortes de tourments. Ah! si tu savais la pesanteur du joug de la captivité, et combien il est sensible à un chrétien d'être éloigné de la maison de prière! L'on porte envie aux petits oiseaux. Souvent je leur disais : Ah! que ne

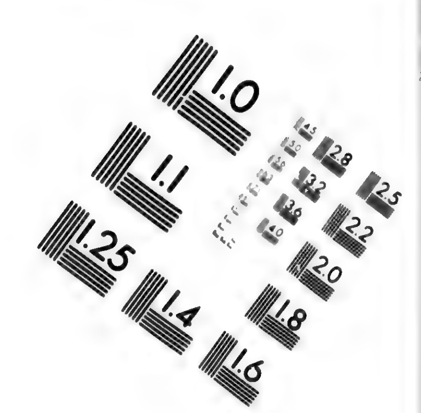
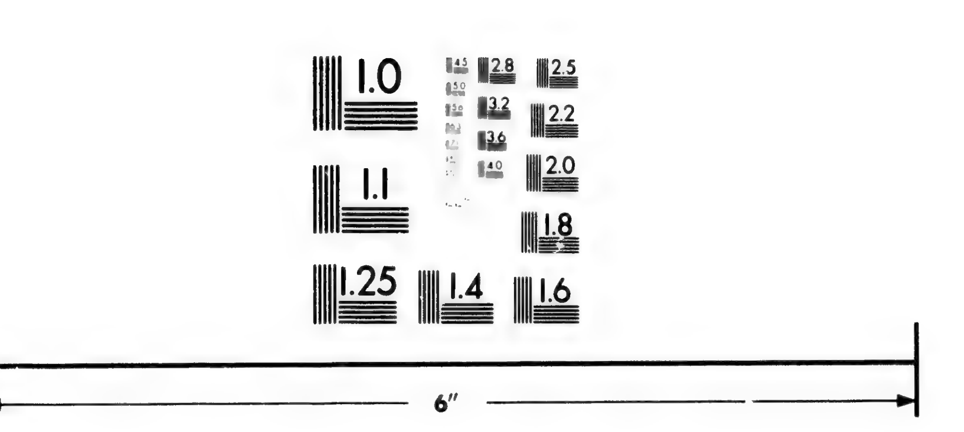


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.0

puis-je voler pour aller prier Dieu avec les chrétiens! Si je voyais de loin une montagne, je lui disais : Que ne suis-je au plus haut de ta cime pour me voir délivrée de ma captivité! En un mot, la mort est plus douce que la vie à un captif. Si ton mari te fait quitter la foi, ce sera bien encore pis, car sortant de la main des Iroquois tu tomberas en celles des démons qui te tourmenteront en des feux qui n'auront jamais de fin; et d'un esclavage passager, tu tomberas dans une captivité éternelle. Cette exhortation si touchante fit prendre résolution à cette jeune femme de ne retourner plus avec celui qu'elle appelait son mari, et qui en effet ne l'était pas. Voilà une petite partie des fruits que cette nouvelle Eglise a produits cette année. Offrez-la à Notre-Seigneur, afin qu'il lui plaise de la faire fructifier de plus en plus pour sa gloire.

De Québec, *1647.*

LETTRE LXXXII.

AU MÊME.

Elle lui témoigne que Dieu veut le conduire, et elle aussi, par la voie de la privation et par les maximes de l'Evangile.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

Ce mot que je vous écris par un vaisseau qui va partir et qui devance les autres de quelque temps, vous assurera que j'ai reçu votre paquet et toutes vos lettres

avec la consolation que vous pouvez croire. Par mes autres lettres je vous donne toute la satisfaction que vous désirez de moi, afin que vous ne me fassiez plus des plaintes d'affection, que la tendresse que j'ai pour vous ne peut souffrir.[1] Il y a longtemps, mon très-cher fils, que je me suis résolue aux desseins que la divine bonté a sur vous et sur moi, lesquels sont dans des privations de ne nous voir et familiariser (avoir des rapports familiers en cette vie) qu'en la manière que notre divin Sauveur l'ordonne dans l'Evangile, savoir en nous perdant nous-mêmes; car si nous perdons notre âme comme il faut, nous la retrouverons un jour dans les délices de Celui qui nous a fait entrer si amoureusement dans l'exercice de ses maximes. Nous aurons alors l'éternité pour nous voir et nous entretenir. C'est à quoi mon âme soupire; et je vois incessamment cette dernière heure qui me dégagera de tout ce qui me sépare de notre souverain bien, dont on ne peut jouir parfaitement et à son aise en cette vie.

Pour ce qui est de ma santé, elle est assez bonne, grâces à Notre-Seigneur, et je souhaiterais que vous eussiez la voix aussi forte et aussi libre que moi, pour pouvoir exprimer au dehors les lumières que Dieu vous donne. J'ai été consolée d'apprendre qu'il a béni vos études et qu'il y a joint la piété. Je n'oserais plus vous

(1) On voit par la Lettre LXXX et par celle-ci que Dom Martin avait rappelé à sa mère l'abandon où elle l'avait laissé pour entrer en religion. Nous avions craint d'abord que le bon religieux n'eût cédé en cela à un moment de faiblesse ; mais non. Outre que, dans la vie de sa mère, il regarde sa conduite sous ce rapport comme la preuve d'une sainteté héroïque, il suffit de lire la lettre CXX, ci-après, pour se convaincre que Martin désespérant presque de décider cette humble religieuse à lui envoyer le récit détaillé des grâces que Dieu lui avait faites, évoqua le souvenir de son abandon, comme moyen oratoire pour faire impression sur le cœur de sa mère et l'amener à lui accorder sa demande.

demander si Dieu vous a honoré de l'ordre du sacerdoce, ce sera vous qui me l'annoncerez. Cependant vivons dans le dénûment propre à notre condition, et ne désirons rien que dans les divines volontés de notre tout aimable Sauveur ; c'est le plus parfait pour nous. Ce petit mot n'est que pour vous donner par avance un peu de consolation, si tant est que nos lettres vous consolent. Mais plutôt consolons-nous en Celui qui est *le Père des miséricordes, et le Dieu de toute consolation*.

De Québec, le 18 de septembre 1647.

LETTRE LXXXIII.

A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Elle lui fait le récit du martyre du révérend Père Isaac Jogues, et de la conversion de son persécuteur.

Ma révérende Mère et très-aimée sœur,

Les sacrées et amoureuses influences du Cœur de Jésus soient le lien indissoluble des nôtres.

C'est à cette heure et à juste titre que vous pouvez dire que le révérend Père Jogues est un double martyr de l'amour sacré. C'est, ma très-chère sœur, une victime et un holocauste qui a enfin répandu tout son sang et donné sa vie pour Dieu. Il est mort par la perfidie des Iroquois, qui lui ont fendu la tête d'un coup de hache, après l'avoir dépouillé et moulu de coups de bâtons et de massues. Après sa mort, ils ont jeté son corps

dans une rivière, et mis sa tête au bout d'un bâton pour l'exposer en un lieu d'où elle puisse être vue de tout le monde. Voilà un martyr, ma chère sœur, que j'estime bien puissant auprès de Dieu. Dans uné rencontre que nos Français ont faite de ces barbares, ils en ont tué plusieurs, et en ont pris un tout vif, qui, par ordonnance, a été livré aux sauvages leurs ennemis pour le faire mourir, car on ne veut plus de paix avec ces perfides. Il s'est trouvé par une providence de Dieu bien particulière, que c'est celui-là même qui a donné le coup de la mort à notre saint martyr. Avant que d'être (avant qu'il fût) conduit au supplice, le révérend Père Le Jeune l'instruisit par le moyen d'un interprète, et tout d'un coup il s'est converti et a cru en Dieu. On attribue cette conversion aux prières et aux mérites du saint, ce qui a fait qu'au baptême on l'a nommé Isaac Jogues. On l'a fait mourir par le feu, qu'il a enduré avec une patience héroïque. Il invoquait le saint nom de JÉSUS dans les flammes, et rendait grâces à celui qui a tout fait, d'avoir permis qu'il fût pris et livré aux Algonquins ses ennemis, puisque ce malheur était cause de son salut et de son bonheur éternel. Il disait au Père Le Jeune : Ah! si j'eusse connu celui que tu me dis être mort pour moi, je me fusse bien donné de garde de faire tout le mal que j'ai fait. Ah! je crois en lui : tu me dis que tous ceux qui y croient vont au ciel après leur mort; puisqu'ainsi est, tu iras et tu verras comme j'ai cru en lui, et que je ne mens pas, maintenant que je te dis que je crois et que je veux lui obéir: j'ai un extrême regret de l'avoir offensé. Avec ces sentiments, et après avoir reçu le baptême, il mourut, nous donnant lieu de croire qu'il est à présent au nombre des habitants du ciel.

Vous me parlez des troubles de l'Europe : je prie Dieu qu'il convertisse l'Angleterre, et qu'il console ce pauvre roi et toute sa maison royale. Les calamités que vous m'en mandez sont grandes, et ce sont peut-être des punitions de leur infidélité.

Je porte compassion à vos bons neveux de leurs disgrâces et de leurs pertes; ils ont certes trouvé en vous une seconde Mère. Voilà comme vont les affaires du monde, ma chère Mère. Oh ! que nous sommes heureuses d'appartenir à Jésus, et d'être hors des gains, des pertes et des travaux du monde! Qu'il soit donc l'unique objet de nos soins et de nos inquiétudes; je dirai mieux, l'unique objet de notre repos. Vivons et mourons en lui : car c'est en lui que je suis votre....

J'ai reçu votre charitable présent dont je vous rends mille actions de grâces.

De Québec, le 7 octobre 1647.

LETTRE LXXXIV.

A SON FILS.

Deux points principaux de la vie de l'esprit. — Quelques maximes qu'elle s'est obligée par vœu de pratiquer pour vaincre certains restes d'imperfection. — Que la perfection ne consiste point dans la spéculation des vertus, mais dans la pratique. — Elle lui promet d'écrire les dispositions de son intérieur, etc.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

Je vous salue dans le cœur de notre très-adorable et très-aimable Jésus.

J'ai reçu votre lettre avec une entière joie, y apprenant que la divine Bonté a commencé de vous donner entrée dans les ordres sacrés, par le moyen desquels vous lui pourrez rendre de plus agréables services. Je vous remercie de la part que vous m'y faites espérer, lorsque vous serez si heureux que d'être admis au dernier et plus sacro-saint de tous les ordres. Bénissons cependant cette douce et aimable Providence, qui, par des voies si secrètes (cachées) à nos conceptions, nous a choisis pour son service et pour y cousumer tous les moments de notre vie. Ah! qu'il est bon de ne souhaiter que cette sainte consommation, et de n'avoir de la pente qu'à la gloire de Celui qui seul est digne d'être! Mon fils, lorsqu'on a cette inclination, on ne tient à guère de choses en cette vie. Il y a seulement deux choses où l'âme trouve son compte, en attendant

qu'elle ait le bonheur de se voir détachée de cette vie mortelle. La première est la pratique des maximes de l'Evangile, ou du moins un effort continuel pour les pratiquer. L'autre est la douce familiarité avec Dieu, qui par ses divines touches permet à l'âme de l'entretenir, et s'il faut ainsi parler, de s'égayer avec lui, quoiqu'elle ne se voie que poudre et cendre en la présence de sa divine Majesté. Sans ces deux secours, je ne puis comprendre comme l'on peut vivre en ce monde parmi les épines et les tracas qui ne tendent qu'à étouffer l'esprit intérieur : car enfin la nature y trouve bien souvent son intérêt et ne s'y attache que trop. C'est de là que plusieurs retournent en arrière, et que si peu persévèrent dans la première ferveur de leur vocation; car pour y demeurer il est besoin d'une continuelle mort de soi-même, qui est cet anéantissement et consommation dont je vous parle, pour lesquels il faut avoir un grand courage et une générosité sans relâche. Mais aussi, agissant de la sorte avec le secours de notre divin Jésus, l'âme se trouve enfin dégagée de ses liens, ensuite de quoi elle court et vole au-dessus des sens et de l'amour-propre. Ce n'est pas qu'elle ne ressente encore quelquefois des attaques de la nature corrompue, mais la force que Dieu lui donne surmonte tout; elle opère avec facilité et même avec plaisir, en sorte qu'elle expérimente la vérité des paroles de notre très-adorable Seigneur : *Mon joug est doux et mon fardeau est léger*. Cette force même s'augmente dans l'exercice des deux points que je viens de vous marquer. Mais ne pensez pas qu'il faille regarder les maximes de l'Evangile, et ce qui est de plus grande perfection, dans une spéculation de vertus qui ne sont pas conformes à notre condition ni à notre vocation intérieure, mais en de

certains points où il faut s'attacher fortement selon notre état présent. De ce que je vous écrivis l'année dernière vous pouvez juger pourquoi je vous fais ce discours. Or voici les maximes où je m'exerce à présent, même par obligation de vœu.

I. Etant accusée d'avoir fait quelque faute, ne s'en point excuser, encore qu'on soit innocente; et n'accuser point ceux qui les auraient faites, pour se décharger, si ce n'est qu'il y aille de la gloire de Dieu, au jugement de qui il appartient. (Ce mot est à l'impersonnel.)

II. Veiller sur son esprit et sur son cœur pour ne se point laisser surprendre à dire des paroles plaintives et exagérantes, lorsqu'on pense être, ou qu'on est en effet offensé, choqué, rebuté et humilié, soit de paroles, soit par des actions.

III. Ne rien dire à sa louange; ni ravaler autrui tacitement ou apparemment (par des indices extérieurs), lorsqu'il est loué de quelqu'un, ou qu'il est question. (que l'occasion se présente) selon l'ordre de la charité, de le louer et d'en dire du bien.

IV. Fuir l'émulation et la jalousie des biens et des satisfactions d'autrui, soit intérieures soit extérieures; mais plutôt s'en réjouir, et s'estimer indigne d'en posséder autant.

V. S'exercer à une pieuse et charitable affection envers ceux pour qui l'on a de l'antipathie naturelle; prendre innocemment leurs actions (les interpréter dans un bon sens) et juger de leurs intentions selon l'ordre de la charité.

VI. S'exercer à un esprit de patience envers le prochain, selon les maximes prescrites dans l'Evangile.

VII. Travailler au retranchement des tendresses sur soi-même, et des réflexions superflues sur ce qui pourrait donner de la peine.

VIII. Travailler tout de bon à la douceur intérieure et extérieure, et à la mansuétude et humilité de cœur, conformément à l'Evangile.

IX. Ne prendre pas de l'ombrage volontairement, ni de la défiance pour de petites apparences, et ne point s'en laisser aller à l'inquiétude.

X. Souffrir avec amour et douceur les douleurs du corps et les afflictions de l'esprit; les humiliations et les mortifications de la part de Dieu et du prochain.

XI. Mortifier certains petits appétits, inclinations et pentes naturelles en tout ce qui se pourra, sans faire tort au spirituel et corporel.

XII. Obéir avec fidélité aux mouvements et inspirations de Dieu; et en tout ce que dessus suivre l'obéissance et la direction du Père spirituel.[1]

Quand je vous dis qu'il ne se faut pas attacher à une suite de vertus spéculatives, c'est que, comme il y a divers degrés et états dans la vie spirituelle, il y en a un entre les autres où l'entendement a plus de part que la volonté; et si l'âme n'est fidèle et généreuse, elle ne se peine guère à (ne se donne guère de peine pour) faire des réflexions sur la pratique des vertus solides; ce qui fait qu'elle bronche souvent et qu'elle donne sujet de croire qu'elle n'a pas de mortification. Au lieu que dans l'état où l'entendement et la volonté agissent de concert, l'âme travaille et avance beaucoup, sans se peiner (se fatiguer) toutefois, dans la pureté de cœur, dans la pratique des vertus, et dans la droiture sur ses actions.

Mais ensuite il y a encore un autre état qui la met

(1) Une communauté ou une famille, dont tous les membres mettraient parfaitement ces douze règles en pratique, serait un ciel sur la terre. L'Eglise catholique seule possède un pareil enseignement, avec le secret de le faire accepter. Voilà pourquoi, seule, elle peut avoir de vraies communautés religieuses.

dans une espèce de nécessité de la fidèle pratique de l'imitation de JÉSUS-CHRIST, et cette nécessité est dans une paix intérieure qui ne se peut exprimer. Car il n'est plus ici question d'un certain bandement (effort) de tête qu'on a lorsqu'on commence, ni d'une certaine ferveur qu'on expérimente dans les sens, et qui fait qu'on s'examine avec tâche (travail pénible) et par certains actes. Mais l'âme dans sa paix voit tout d'un coup en son JÉSUS les vertus divines qu'il a pratiquées; elle les voit, dis-je, dans un attrait très-doux, qui la porte à suivre dans ses actes son divin prototype (modèle par excellence); et enfin elle ne peut et ne veut être qu'un continuel holocauste à la gloire de Dieu, en l'honneur de celui de JÉSUS depuis le moment de son incarnation jusqu'à la mort de la croix.

Elle a donc deux choses en cette imitation, savoir la pratique extérieure des maximes de l'Evangile et la familiarité intérieure par rapport à la vie intérieure de JÉSUS. Je n'aurais jamais cru, mon très-cher fils, que la vie la plus sublime consiste en cela, si je n'en étais assurée par une voie que je ne puis écrire sur ce papier : car dans l'apparence il y a des temps d'extase et de ravissement qui sembleraient être quelque chose de plus sublime; mais non, notre JÉSUS, sa sainte Mère, et les saints Apôtres nous sont des témoins fidèles du contraire. Quoique toutes ces choses soient bonnes et saintes quand elles proviennent de l'esprit de Dieu, ce n'est rien en comparaison des susdites vertus ni des dispositions intérieures de grâce dont j'ai parlé, et qui sont toute ma vie, ma force et mon soutien.

Je vous écrirai ce que vous me demandez.[1] Mais

(1) Ce sont ses dispositions intérieures. (Note de Cl. Martin.)

pourquoi ne m'avez-vous pas dit quelle est cette autre chose que vous désirez de moi? Si elle m'eût été possible, je ne vous l'eusse pas refusée. De vous envoyer à présent celle que vous me marquez, j'y aurais un peu de peine : outre qu'il ne me serait pas possible de le faire avant le départ des vaisseaux, qui ne sont pas encore tous arrivés, et ceux qui le sont se disposant à leur retour, parce qu'ils pensèrent périr l'année dernière, étant partis trop tard. Enfin si Dieu le veut, je vous enverrai quelque jour ce que vous me demandez, ou d'autres le feront pour moi, et j'écrirai, après la presse de mes affaires d'obligation, ce que vous désirez, afin que la chose soit en état de vous être envoyée quand la divine Providence l'ordonnera.

Tout ce que je vous ai dit ci-dessus est une suite de ce que j'écrivis l'année dernière. Je suis consolée à un point que je ne puis vous dire, de vous voir en des dispositions si religieuses, et je suis de votre sentiment, que nos entretiens doivent tendre à la fin où nous aspirons. Je vous avoue que je n'ai de consolation solide en cette vie que dans la pente qui me fait soupirer après cette bienheureuse fin. Obtenez-moi de Dieu que je prenne les vrais moyens qui y conduisent, que je ne m'y égare point, et que je ne me cherche point moi-même au lieu de chercher Celui dont l'imitation est notre véritable moyen. Il n'y a rien que nous devions tant appréhender que les dévotions écartées (éloignées de la voie ordinaire), et qui ne sont pas fondées sur les maximes et sur la vie de Jesus-Christ : pour l'ordinaire la fin en est funeste. L'on m'en écrit de France des exemples épouvantables, arrivés à quelques personnes religieuses qui ne sont pas loin de vous ; vous le pouvez savoir mieux que moi.

Je ne doute point que vous ne me vouliez assez de bien pour me désirer une mort aussi heureuse que celle du Père Jogues. Mais, hélas! je suis bien éloignée de la mériter. Il me semble que ce me serait la plus grande consolation qu'on se puisse imaginer; mais j'ai tout sujet de me défier de moi-même, et de craindre que je ne tournasse le dos aux souffrances, au lieu que ce saint martyr les a embrassées en vrai disciple de Jesus-Christ.

Vous m'avez beaucoup obligée de me mander le progrès de votre Congrégation, car outre la part que je prends à ses biens et à ses maux, à cause de ce que je lui suis et de ce qu'elle m'est en votre considération, cela me sert d'instruction pour nos propres affaires. Il faut que vous sachiez que quelque faveur que nous ayons pu avoir du côté de la cour, on ne nous a point voulu donner nos bulles à Rome, qu'il n'y ait ici un évêque. Ce refus nous a obligées à prendre d'autres mesures et à consulter les docteurs sur les bulles de nos Congrégations. Ils les ont trouvées bonnes, et ont jugé qu'elles pouvaient légitimement s'étendre jusques ici avec les assurances et les approbations des prélats qui nous y ont envoyées. Ainsi, sans autres nouvelles bulles de Rome, nous pouvons recevoir des novices, faire des professes et accomplir toutes les fonctions de notre institut de la même manière que si nous étions en France. Nous sommes déjà dans l'exercice de cette résolution : car nous aurons, avec le secours de la grâce, deux professes le jour de la Présentation de la sainte Vierge.

Quant aux doctrines qui font aujourd'hui tant de bruit en France, je n'ai garde de me mêler d'en parler, et encore moins d'écrire en aucune manière ni mes sentiments ni ceux de qui que ce soit touchant l'affaire de

M. Arnauld. Une personne de France qui y est fort engagée m'en ayant écrit, je ne lui ai point répondu, afin de ne lui point donner sujet de m'en écrire à l'avenir. Vous m'avez obligée de l'avis que vous m'avez donné sur ce sujet; je m'en servirai pour mon particulier.

Je me réjouis de ce que vous êtes à la fin de vos études. Il est vrai que le grand temps qu'on y emploie et les diverses matières qu'il y faut traiter sont capables de soustraire la douceur de l'esprit intérieur. Ces dernières néanmoins qui vous occupent n'étant que de choses saintes, elles ne peuvent vous remplir que de bons sentiments.

Je m'assure que cette solitude que vous souhaitez vous sera douce après tant de spéculations (travaux de l'esprit). Quand vous y serez, joignons-nous ensemble pour chanter intérieurement les miséricordes et les bontés divines. Vous espérez d'y trouver ce double esprit intérieur où vous aspirez : je m'assure (me tiens pour sûre) que, si vous ne l'avez déjà, Notre-Seigneur vous en fera un présent. C'est ce que je lui demanderai chaque jour pour sa plus grande gloire, et pour la sanctification de votre âme. Ne laissez point abattre votre cœur, mais par une amoureuse confiance, attendez cette grâce de sa bonté : et plutôt, unissons-nous d'esprit pour la demander à Dieu l'un pour l'autre, encore que je sois la plus indigne et la plus abjecte créature du monde, je l'attends de Celui qui ne refuse rien à ceux qui s'abandonnent à sa conduite.

Je suis bien consolée de la résignation où je vous vois pour votre mal de gorge. Les voies de Dieu sont secrètes, il sait celles par où il veut conduire notre vie. Peut-être vous veut-il sanctifier dans la solitude; ce n'est pas la prédication qui sanctifie le prédicateur :

un bon acte de vertu, comme d'humilité, de charité, de patience, est quelquefois plus agréable à Dieu. L'un et l'autre néanmoins peuvent compatir (exister ensemble); et s'il vous les donne, je l'en bénirai avec vous et lui demanderai qu'il vous fasse la grâce d'en faire un bon usage, afin qu'un jour vous puissiez comparaître en sa présence avec des œuvres pleines. Demandez-lui aussi pour moi la grâce de correspondance et de fidélité. Je finis ; vivons en Jésus.

De Québec, le 7 de septembre 1648.

LETTRE LXXXV.

A UNE DAME DE SES AMIES.

Un grand nombre d'infidèles baptisés. — Victoire des Hurons sur les Iroquois.

Ma très-chère et bien-aimée sœur,

La paix et l'amour de Jésus pour mon très-humble salut.

J'ai reçu vos lettres avec une satisfaction sensible, y apprenant comme Dieu conserve votre chère personne. La part que vous prenez au progrès de cette Eglise me porte à vous dire que Dieu y donne sa bénédiction, et qu'il y a encore eu cette année un martyr, en la personne d'un jeune homme que les ennemis de Dieu ont massacré en détestation de notre sainte foi.[1]

(1) Elle parle d'un jeune homme appelé Jacques Douard, assassiné par des Hurons ennemis de la foi, et dont la mort fut un événement qui remua les sau-

Vous en verrez l'histoire dans la Relation des Hurons, car c'est là que ce meurtre est arrivé. On n'a pas laissé d'y prêcher la parole de Dieu et d'y baptiser huit à neuf cents personnes, tous fervents chrétiens, sans parler de ceux qui ont été régénérés à la grâce dans les missions de ces quartiers. L'on attribue cette fécondité aux mérites et aux prières du révérend Père Jogues, dont le sang répandu a été comme la semence de tant de généreux néophytes. On le croit encore l'auteur ou le médiateur de la victoire que les Hurons ont remportée sur les Iroquois. Ces perfides avaient simulé vouloir faire un nouveau traité de paix. Pour cet effet, ils avaient dessein de se rendre les maîtres des Trois-Rivières, venant à la file pour surprendre le fort par le moyen de quelques Iroquois qui y étaient prisonniers. Outre ce défilé, ils avaient un grand nombre d'hommes en embuscade, tant dans le bois que de l'autre côté de l'eau, lesquels devaient fondre sur les Français quand il serait temps. Les choses étant en cet état, il arriva que notre bon Dieu envoya deux cents Hurons conduits par le révérend Père Brissani, lequel, avec un courage animé de l'esprit de Dieu, s'arrêta sans savoir ce qui se passait et commanda à ses gens de se mettre en ordre pour combattre. Il hausse sa voix et les exhorte à tenir bon. A ce bruit, les Iroquois qui étaient cachés paraissent et firent d'abord une décharge sur les Hurons. Mais ce bon Père monte sans crainte sur une souche, d'où il crie et anime ses gens, pendant qu'une grêle de balles sifflent autour de lui, sans qu'il

vages aussi bien que les Français. Toutes les peuplades de la contrée, dont quelques-unes encore païennes, se réunirent par délégués en assemblée générale, pour découvrir les meurtriers et en tirer vengeance, en même temps qu'ils firent une réparation solennelle aux missionnaires.

soit blessé d'aucune, ce que l'on impute à miracle. Enfin il met les Iroquois en fuite, et presse les Hurons de les poursuivre, ce qu'ils firent avec tant de bonheur qu'ils eurent tout le bagage, qui consistait en armes, vivres, pelleteries, sans parler de plus de trois cents trente prisonniers, qu'ils emmenèrent. Ainsi ils se rendirent victoreux de ceux qui s'étaient mis au guet pour les surprendre et pour fondre sur les Français. Un Huron qu'ils tenaient prisonnier se sauva, et dit qu'ils avaient comploté de faire leur coup pendant la sainte messe.

Voilà un petit discours par avance, en attendant celui de la Relation, que vous trouverez toute pleine des bontés et des miséricordes de Dieu, qui ne cesse de répandre ses grâces sur cette nouvelle Eglise, laquelle par ce moyen multiplie tous les jours. Priez pour la conversion de tous ces peuples, qui ont tant coûté au Fils de Dieu. Le peu de temps que j'ai me presse de finir, pour vous assurer que je vous porte dans mon cœur.

De Québec, le 10 de septembre 1648.

LETTRE LXXXVI.

A UNE RELIGIEUSE BÉNÉDICTINE DU CALVAIRE, SŒUR DE LA MÈRE MARIE DE SAINT-JOSEPH.

Elle lui parle du progrès de la foi, et de la Mère Marie de Saint-Joseph, que ses parents voulaient faire repasser en France.

Ma révérende et très-chère Mère,

Ce m'est une singulière joie de me voir honorée de votre souvenir, et encore plus de votre affection. Cela me fait croire que j'ai en votre chère personne une avocate auprès de Notre-Seigneur, à qui elle représente mes grandes nécessités. C'est de quoi je me sens infiniment obligée, ma très-honorée Mère, et de ce que vous continuez d'aimer la nouvelle Eglise du Fils de Dieu. Ma chère Mère Marie de Saint-Joseph, notre assistante et votre bonne sœur, est encore en état de vous en mander des nouvelles, qui sont toujours de plus en plus à la gloire de Dieu, y ayant eu neuf cents personnes baptisées cette année, avec espérance d'un plus grand accroissement. Les Iroquois ont massacré un bon dogique (catéchiste) en détestation de la foi. C'est un second martyr dont la Relation vous racontera l'histoire, avec toutes les affaires de cette Eglise.

Quant à la maladie de votre chère sœur, elle a été plus longue cette année que les années dernières, ayant été quatre mois entiers à l'infirmerie, ce qui l'a entiè-

rement abattue. Ce qui la fait souffrir est un mal de poitrine avec un asthme, sans parler du poumon qui s'attache aux côtes de temps en temps. Je mande à madame sa mère ce que l'on pense ici de son mal; et, sur le désir qu'elle a de la faire retourner en France, je l'assure que cela ne se pourrait pas faire, à cause de la mer. Mais quand cela se pourrait, ni elle ni notre communauté n'y consentiraient jamais. Quand il n'y aurait que moi, je m'y opposerai toujours, non que je ne voulusse donner tous les contentements possibles à madame votre mère, mais je sais qu'elle a trop de piété pour ne pas laisser achever le sacrifice entier à une si chère fille, qui n'est ni à charge ni inutile, ainsi qu'elle croit, à ce petit séminaire; mais plutôt elle lui sert beaucoup par sa vertu, et par ses exemples; outre qu'elle a de bons intervalles de santé, durant lesquels elle garde la règle et s'acquitte louablement de ses fonctions. Pour mon particulier, je suis bien résolue de lui rendre le plus fidèle service qui me sera possible. Le bon Dieu nous a unies dès le commencement, j'espère qu'il n'y aura que la mort qui nous séparera, pour perfectionner notre union dans l'Eternité. Je vous remercie de tout mon cœur des bonnes lancettes que vous m'avez envoyées; j'en avais un extrême besoin. C'est pour la charité que vous me les avez envoyées, je les emploierai aussi pour la charité, après laquelle je demande encore qu'il vous plaise vous ressouvenir de mes nécessités spirituelles auprès de Notre-Seigneur, aux pieds duquel je me souviens aussi de vous, et y suis, en toute humilité et sincérité, votre...

De Québec, le 8 d'octobre 1648.

LETTRE LXXXVII.

A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

(*La Mère Marie Gillette Roland.*)

Victoire gagnée sur les Iroquois par le secours du révérend Père Jogues. — Conduite extraordinaire de Dieu sur tout le Canada.

Ma très-chère Mère,

La vie de JÉSUS soit la sanctification de la vôtre pour l'éternité.

C'est avec amour et avec une entière affection que j'ai reçu votre lettre et votre charitable présent, pour lequel je vous prie d'agréer mes très-humbles remercîments. Vous me dites que ma révérende Mère, votre digne Supérieure, m'a écrit : je n'ai pas reçu sa lettre, non plus que beaucoup d'autres; je ne laisse pas de lui écrire un mot pour lui témoigner ma reconnaissance.

N'est-il pas vrai que nous avons un martyr dans le ciel et un puissant avocat auprès de Dieu? Nous avons déjà ressenti les effets de sa protection en diverses occasions, surtout cette année que la flotte des Hurons, conduite par le révérend Père Brissani, étant arrivée devant une de nos habitations de Français proche de laquelle un grand nombre d'Iroquois s'étaient cachés à dessein de surprendre les Français et les Hurons, et de les envelopper dans un même carnage, l'on a vu un secours du Ciel d'autant plus admirable qu'il a été

imprévu et inopiné. Car le Père, qui ne savait rien des embûches des ennemis, fit descendre à terre tous les Hurons, et par un mouvement secret, les fit ranger en bataille comme pour se battre. Quand ils furent en état, quoiqu'il ne vît personne, il se mit à crier et commanda à ses gens de crier comme lui, selon la coutume des guerriers de ces nations; au même temps cette armée iroquoise parut, et sans dire mot fit sa décharge sur eux. Mais étant animés par les exhortations de ce brave Père, ils se ruèrent si vigoureusement sur les ennemis, qu'ils les mirent en fuite, en tuèrent un grand nombre, emmenèrent dix-sept prisonniers et enlevèrent tout leur butin. Sans ce bon instinct que Dieu donna au bon Père, les Hurons étaient détruits, et la traite de cette année perdue. L'on attribue cette grâce, ainsi que beaucoup d'autres, aux prières et aux mérites de notre saint martyr. Mais venons à ce que vous me proposez.

Vous me parlez d'une vie cachée ; qu'en dirai-je, ma très-chère et bien-aimée Sœur, puisqu'elle est cachée, et qu'il est très-difficile de parler de ce qui ne parait pas? Dans ce pays et dans l'air de cette nouvelle Eglise, on voit régner un esprit qui ne dit rien qu'obscurité. Tous les événements qui nous arrivent sont des secrets cachés dans la divine Providence, laquelle se plaît d'y aveugler tout le monde, de quelque condition et qualité qu'il soit. J'ai vu et consulté là-dessus plusieurs personnes, qui toutes m'ont dit : Je ne vois goutte en toutes mes affaires, et néanmoins, nonobstant mon aveuglement, elles se font sans que je puisse dire comment. Cela s'entend de l'établissement du pays en général, et de l'état des familles en particulier. Il en est de même du spirituel. Car je vois que ceux et celles

que l'on croyait avoir quelques perfections lorsqu'ils étaient en France, sont à leurs yeux et à ceux d'autrui très-imparfaits, ce qui leur cause une espèce de martyre. Plus ils travaillent, plus ils découvrent d'imperfections en eux-mêmes.[1] Et la raison est que l'esprit de la nouvelle Eglise a une si grande pureté, que l'imperfection, pour petite qu'elle soit, lui est incompatible; ensuite de quoi il faut se laisser purifier en mourant sans cesse à soi-même.

Je me représente ce christianisme primitif comme un purgatoire dans lequel, à mesure que ces âmes chéries de Dieu se purifient, elles participent aux communications de sa divine Majesté. Il en est, dis-je, ici de même. Cet esprit secret, qui n'est autre que l'esprit de JÉSUS-CHRIST et de l'Evangile, donne à l'âme purifiée une certaine participation de soi-même (de cet esprit de JÉSUS-CHRIST), qui l'établit dans une vie intérieure qui l'approche de sa ressemblance (de la ressemblance avec JÉSUS-CHRIST). Demandez-moi ce que c'est que cette vie, je ne le puis dire, sinon que l'âme n'aime et ne peut goûter que l'imitation de JÉSUS-CHRIST en sa vie intérieure et cachée. Elle se trouve toujours petite à ses yeux et défectueuse en ses actions, se comparant à la pureté et à la sainteté de notre divine cause exemplaire. La distance des lieux et le danger que les lettres ne soient interceptées, ne me permet pas d'en dire davantage à ma très-chère Sœur; et même ce que je viens de dire est seulement pour lui obéir, ne m'étant pas possible de lui rien refuser. En attendant que nous nous voyions en l'autre vie, qui vous fera voir clair dans mes pauvretés, je vous prie de vous contenter de cela,

(1) Elle parle de ses propres dispositions. (Note de Cl. Martin.)

et cependant de prier pour moi qui suis toute en JÉSUS votre....

De Québec, le 10 d'octobre 1648.

LETTRE LXXXVIII.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE DE TOURS.

(*La Mère Ursule.*)

Elle lui témoigne sa joie de ce que plusieurs personnes, tant religieuses que séculières, s'intéressent pour la conversion des âmes du Canada. — Zèle de la Mère Marie de Saint-Joseph pour la perfection. — Le sien pour le salut des âmes.

Ma révérende et très-chère Mère,

Vous avez appris par ma première lettre, de quel air nous vivons dans notre petit séminaire de Québec. Je vous en ai écrit amplement, c'est pourquoi je n'userai point de redites. J'ai écrit les noms des nations pour lesquelles vous voulez consacrer vos vœux, vos prières et vos bonnes œuvres. Vous êtes ravissante en ce point, et méritez sans doute d'être la médiatrice de l'amplification de la gloire du Fils de Dieu. Procurez-la donc en ce point plus que jamais, mon intime Mère; notre JÉSUS ne le mérite-t-il pas? Je me donne l'honneur d'écrire à M. le Théologal, qui est animé d'un semblable zèle, et je le prie de chérir l'Eglise de ce divin Sauveur. Je suis consolée à un point que je ne vous puis dire, de voir que tant de saintes âmes s'unissent pour un

sujet si glorieux et si légitime. Pour vous, ma chère Mère, puisque vous êtes Ursuline, vous ferez une chose qui est attachée à votre vocation. Il y a aussi une bonne Mère Carmélite qui a assemblé un grand nombre de personnes pour le même dessein que vous entreprenez. J'espère que nous verrons un jour dans le Ciel une grande troupe d'âmes gagnées à Dieu par vos prières, et qui le béniront éternellement. Faisons donc à qui mieux mieux, ma très-chère Mère; je crois que vous me devancez déjà beaucoup; je n'en ai point de jalousie : il n'importe, pourvu que Dieu soit glorifié.

La Mère Marie de Saint-Joseph est plus infirme que jamais. Si Dieu ne fait un miracle en sa personne, elle ne peut vivre longtemps; et il lui faut garder l'infirmerie qu'elle abhorre comme une chose affreuse et comme un lieu contraire à la mortification de l'état religieux. En quelque état qu'elle soit, je lui rendrai tous les services possibles. Si elle meurt, nous ferons une perte irréparable pour la bonté du sujet; mais elle est si humble qu'elle se croit la plus inutile et la plus misérable du monde. Mon sentiment est que c'est un fruit mûr, et que Dieu la dispose à la mort, car elle fait des progrès en la perfection qui ne sont pas ordinaires. La volonté de Dieu soit éternellement faite sur elle et sur moi.

Je ne sais pourquoi vous avez eu tant de frayeur des Iroquois à notre occasion. S'ils venaient jusqu'à nous, il faudrait que tout le pays fût perdu; mais il se fait merveilleusement, et se met en état de se défendre. Que serait-ce si nous n'avions une entière confiance en notre JÉSUS? Nous aurions toujours le cœur abattu. Nous avons au ciel notre saint martyr (le révérend Père Jogues) qui prie pour nous, et nous en ressentons

les effets par tant de périls surmontés, et par tant de conversions que nous voyons depuis son martyre.[1] Pour moi, je vous le dis franchement, je n'ai peur de rien, et quoique je sois la plus misérable du monde, je suis prête, et me sens dans la disposition d'aller aux extrémités de la terre, quelque barbares qu'elles soient, si l'on m'y veut envoyer; mais je ne suis pas digne de si grandes choses. Je vous écris la nuit, enfermée dans notre chambre comme dans un coffre, à cause du froid, qui néanmoins ne me peut nuire à votre égard, mon cœur ayant toujours de l'ardeur pour le vôtre, dans lequel je sais que JÉSUS habite : soyez-moi donc aussi toujours ce que vous m'êtes en celui de ce divin Sauveur.

De Québec, le 18 octobre 1648.

LETTRE LXXXIX.

A UNE DAME DE SES AMIES.

Elle lui conseille de s'affectionner à l'oraison du cœur plus qu'à celle de l'esprit. — De quelle manière elle doit faire ses actions, rendre hommage à JÉSUS-CHRIST, et offrir au Père Eternel des sacrifices mystiques.

Voici un mot qui n'est que pour vous, puisque vous le désirez de moi. Parlons donc, ma très-chère fille, de notre très-aimable JÉSUS, et des moyens de nous unir inséparablement à Celui à qui vous voulez être

(1) Le révérend Père Martin, jésuite, a publié en 1872 la Vie de ce saint missionnaire.

sans réserve; car je sais que vous lui avez voué votre cœur et vos affections. Arrière donc tout autre amour que celui du très-aimable Jésus.

Je suis très-aise que vous vous adonniez à l'oraison mentale, mais plus cordiale qu'autrement; car je pense que c'est là la disposition de votre âme, et celle que Dieu demande de vous. Je veux dire que vous n'employiez pas de si longs espaces de temps à discourir et à méditer, mais qu'y ayant employé un espace raisonnable, vous entriez en votre cœur, et que vous parliez amoureusement à notre bon Jésus sur les choses que vous avez considérées, ou sur celles qu'il vous fera affectionner pour lors. Je vous dis ceci, afin que vous vous accoutumiez à parler à Dieu et à imiter les anges et les saints, qui, transportés des beautés de cette divine Majesté et de ses infinis bienfaits, lui chantent un cantique qui n'a point de fin. Or, vous les imiterez en parlant et chantant en votre cœur. Je vous avoue, ma chère fille, que j'ai trouvé un grand trésor en faisant comme je vous dis. Car au commencement que Dieu me fit l'honneur de m'appeler et de me toucher le cœur de son amour, je lui parlais sans cesse; et c'est ce qui me fit vous conseiller, l'an passé, de vous accoutumer à faire des oraisons jaculatoires; et je vous le dis encore, il faut que cette pratique soit la vie de votre âme, et que vous fassiez ici-bas ce que par la miséricorde de Dieu vous ferez dans l'éternité si vous êtes fidèle.

Afin de vous rendre digne de cette pratique, il faut que vous ayez une grande pureté de cœur, laquelle consiste à ne vous point arrêter à aucune pensée oisive, à n'avoir point de convoitise des choses de la terre, à mortifier vos passions, à étouffer les sentiments

de l'amour-propre, comme sont le point d'honneur, les petites vanités, les jactances, et autres semblables défauts qui sont les ennemis de la vraie pureté et de la demeure de Dieu. Cela ne vous empêchera pas de penser aux petites affaires de votre maison; mais il les faut faire sans empressement. Représentez-vous que JÉSUS vous voit, et qu'il faisait les actions de sa vie terrestre d'une bien autre façon que vous faites les vôtres. Cependant il veut que vous l'imitiez. Dites-lui donc amoureusement : Mon cher JÉSUS, je fais cela pour votre amour, ô que je suis éloignée de votre pureté! Vous êtes ma vie exemplaire (l'exemple de ma vie), et cependant je ne vous imite pas en la pureté ni en la perfection que vous voulez de moi. Je m'en accuse, mon cher JÉSUS. D'autres fois dites-lui : Mon bon JÉSUS, par la sainteté de vos actions, sanctifiez les miennes : je veux absolument qu'elles dépendent de vous et qu'elles soient pour vous, ô mon JÉSUS.

Accoutumez-vous aussi à aimer la beauté du Fils de Dieu, et à lui faire un hommage perpétuel : car puisque vous lui avez voué votre cœur, il faut qu'il ait été touché de sa beauté divine. Dites-lui donc souvent ce verset du psaume *Eructavit* : SPECIOSUS FORMA PRÆ FILIIS HOMINUM (*le plus beau des enfants des hommes*), etc. Je vous exhorte d'avoir un psautier français et latin; vous y trouverez des repas spirituels qui rassasieront votre âme, mais d'une satiété sans dégoût et qui rend continuellement les âmes pleines de bons sentiments de Dieu.

Il faut aussi que vous aimiez les sacrifices. Mais sur quel autel les immolerez-vous? Prenez avec un très-grand respect le cœur du Fils de Dieu, et après que vous l'aurez présenté à son Père, offrez sur ce divin

et très-sacré Cœur, comme sur un autel, toutes vos victimes, qui sont vos intentions, vos affections, vos désirs, vos actions, vos amis : offrez-y-moi avec tout le reste, ma chère fille, car je vous y offre aussi chaque jour. En voilà assez pour cette année; je voudrais vous pouvoir loger dans le cœur de Dieu. Vous y logerez par l'humilité, car il est le Père des petits et des humbles, et il porte ses enfants dans son cœur.

LETTRE XC.

A UNE DAME DE SES AMIES.

Elle lui conseille de se rendre souple et obéissante à l'esprit de Dieu dans l'oraison, moyennant l'approbation de son directeur. — La pratique des vertus solides, l'imitation de Notre-Seigneur, et l'usage de la présence de Dieu sont des marques d'une bonne oraison.

Les tendresses et les affections que je ressens pour vous sont si grandes, que je ne les puis exprimer. J'ai rendu un million de louanges à notre adorable Seigneur de tant de grâces et de faveurs qu'il verse dans votre âme. N'avouerez-vous pas maintenant que les approches d'un si bon Dieu sont des mets très-délicieux, qui remplissent et contentent le cœur? Car j'ai vu, par vos lettres et par vos écrits, votre manière de traiter avec sa divine Majesté, et combien elle vous aime de souffrir (puisqu'elle souffre), que vous agissiez avec elle avec tant de familiarité. Je vous dirai donc mes pensées sur ce sujet, puisque vous le désirez, sans prétendre néan-

moins que vous y ayez aucune déférence, au préjudice de ce que vous devez à votre directeur, dont j'honore singulièrement la vertu et la capacité, et à la conduite duquel je voudrais me soumettre moi-même.

Je suis très-satisfaite de cette façon d'oraison, et je vous conseille d'en continuer la pratique tandis que Notre-Seigneur vous conduira par ce chemin, quand même se serait toute votre vie. D'autant que les âmes qui se donnent tout de bon à Dieu par la vie intérieure, lui doivent rendre une entière et parfaite obéissance dans un esprit de foi, c'est-à-dire sans avoir de l'attache aux goûts et aux sentiments, ni à ceux que leur raison pourrait faire estimer les meilleurs. Elles se doivent laisser conduire par un abandon total d'elles-mêmes à ce souverain esprit, qui seul fait les saints selon sa très-adorable volonté. Je ne veux pas dire qu'il vous faille attendre qu'il vous enseigne par lui-même ce que vous aurez à faire; mais que sur le récit fidèle que vous ferez à votre Directeur de l'attrait de cet esprit saint, vous fassiez tout ce qu'il vous dira, soit pour l'oraison, soit pour la pratique de la vertu : car vous devez l'écouter et lui obéir, comme si Dieu, dont il vous tient la place, vous parlait immédiatement.

J'ai remarqué dans vos méditations que Dieu vous donne des mouvements, pour la pratique des vertus, conformes aux sujets que vous méditez, qui sont les vertus de l'Evangile qui tendent à l'imitation de notre très-adorable Seigneur. C'est ce qui me fait dire que votre oraison est bonne, puisqu'elle vous donne une pente à une vie sainte et parfaite. Elle est, dis-je, bonne en tant qu'oraison spéculative et affective; mais elle ne sera qu'une dévotion en l'air et dans l'imagination, si elle ne se termine à l'actuelle pratique des vertus

que vous avez vues et goûtées dans votre oraison. Sachez donc, ma très-aimée fille, que vous avez une grande tâche à faire, et par conséquent que vous n'avez ni temps ni moment à perdre, puisqu'il est question d'imiter Jésus, et Jésus crucifié.

Je suppose que vous vous exercez à la pratique de la présence de Dieu hors le temps de vos oraisons: c'est de quoi vous ne me parlez point. Si donc vous vous y exercez, je crois que ce n'est qu'une suite de vos oraisons; car cela se suit d'ordinaire. Or, s'il est ainsi, il vous est aisé de diriger vos actions et vos pratiques conformément aux bons sentiments et aux saintes résolutions de votre oraison, et ce sera là une vraie dévotion.

Votre Père spirituel a sagement fait de régler vos oraisons vocales : la trop grande quantité étouffe l'esprit de la dévotion; mais aussi de n'en point dire, ou d'en dire fort peu, cela le ralentit. J'estime que vous en avez suffisamment pour vous soutenir. Vous avez ensuite les lectures saintes, les prédications, les entretiens particuliers avec les personnes dévotes; tout cela est saint et entretient dans le cœur l'ardeur de la dévotion.

Soyez-donc courageuse, et ne vous laissez point abattre aux difficultés qui pourront se présenter. La couronne ne se donne pas à ceux qui commencent, mais à ceux qui persévèrent. Vous êtes encore dans l'enfance, ou dans l'adolescence de la vie spirituelle, en laquelle Dieu vous nourrit de consolations et de goûts sensibles. Le temps de probation viendra, je veux dire le temps de combat, auquel il vous faudra donner des preuves de votre fidélité à Celui qui vous fait tant de miséricordes. Soyez donc fidèle, ma chère fille, et

affermissez-vous par la confiance en Celui qui ne vous abandonnera jamais, si vous ne l'abandonnez la première. J'attends autre chose de votre bon cœur, osant me promettre que l'année prochaine je verrai l'effet de mon espérance, qui attend que vous aurez fait une grande course dans les voies de Dieu. Cependant je suis toute à vous en Celui qui est tout nôtre. N'est-ce pas une chose bien aimable, que nous vivions et soyons en Celui pour lequel nous nous aimons? Continuons ce saint commerce et regardons-nous en Lui.

LETTRE XCI.

A LA COMMUNAUTÉ DES URSURLINES DE TOURS.

Relation du martyre des révérends Pères Antoine Daniel, Jean de Brébeuf, et Gabriel Lallemant mis à mort par les Iroquois.

Mes révérendes Mères, et très-chères sœurs,

Je vous mandai l'an passé que nous avions appris la nouvelle que les Iroquois avaient martyrisé le révérend Père de Brébeuf. Il est vrai que la cruauté de ces barbares avait fait un martyr, mais le temps de celui-ci n'était pas encore arrivé, comme il est arrivé depuis. Celui donc qui fut si richement partagé l'année dernière fut le révérend Père Antoine Daniel; étant en mission au mois de juillet, le bourg où il était fut attaqué par les Iroquois. Il était encore dans ses habits sacerdotaux lorsqu'il entendit le tumulte des ennemis,

et sans se donner le loisir de quitter son aube, il court de cabane en cabane et cherche les malades, les vieillards, les enfants, et ceux qui n'avaient pas encore reçu le baptême; il les dispose à ce sacrement avec un zèle apostolique, et les ayant tous assemblés dans l'église, il les baptisa par aspersion. Lorsqu'il vit approcher l'ennemi, il dit à son troupeau : Sauvez-vous, mes frères, et laissez-moi seul dans la mêlée. Alors ce saint homme, avec un port tout plein de majesté, aborda l'ennemi, qui en fut tout effrayé : il leur parla de Dieu, leur prêcha hautement la foi, et leur reprocha leur trahison. Mais enfin ces barbares perdirent peu à peu le sentiment de frayeur qu'ils avaient conçu à son abord. Ils le couvrirent de flèches, et voyant qu'il ne tombait point, une troupe de fusiliers fit sur lui une décharge dont il tomba mort sur la place. Ils portèrent son corps dans son église, à laquelle ils mirent le feu; et ainsi comme une victime de bonne odeur, il fut consumé au pied de l'autel avec l'autel même. Ils mirent tout à feu et à sang, sans épargner ni enfants, ni femmes, ni qui que ce fût. Ceux qui purent se sauver en d'autres nations échappèrent à leur cruauté, sans cela tout eût été détruit. Ce saint martyr apparut peu de temps après sa mort à un Père de la Compagnie et de la mission. Celui-ci l'ayant reconnu, lui dit : Ah! mon cher Père, comment Dieu a-t-il permis que votre corps ait été si indignement traité après votre mort, que nous n'ayons pu recueillir vos cendres? Le saint martyr lui répondit : Mon très-cher Père, Dieu est grand et admirable; il a regardé mon opprobre, et a récompensé en grand Dieu les travaux de son serviteur; il m'a donné après ma mort un grand nombre d'âmes du purgatoire, pour les emmener avec moi, et accompa-

gner mon triomphe dans le ciel. Il est encore apparu dans un conseil, comme y présidant, et inspirant les résolutions qu'on y devait prendre pour la gloire de Dieu.

Le martyre des révérends Pères Jean de Brébeuf et Gabriel Lallemant arriva la veille de Saint-Joseph de cette année 1649, lorsqu'ils étaient ensemble en mission. Ce premier avait blanchi dans les missions Apostoliques, et à la conquête des âmes des sauvages, dont il a eu la consolation de voir jusques à sept ou huit mille de baptisés. Le second était neveu du révérend Père supérieur des missions, qui a devancé celui-ci. C'était l'homme le plus faible et le plus délicat qu'on eût pu voir : cependant Dieu, par un miracle de sa grâce, a voulu faire voir en sa personne ce que peut un instrument, pour chétif qu'il soit, quand il le choisit pour sa gloire et pour son service. Il fut quinze heures entières en des tourments horribles. Le révérend Père de Brébeuf n'y fut que trois. Mais remarquez que depuis qu'il était en ces contrées, où il a prêché l'Evangile depuis l'an 1628, excepté un espace de temps qu'il fut en France, les Anglais s'étant rendus les maîtres du pays, sa vie avait été un martyre continuel. Or voici comment le martyre de ces saints Pères arriva.

La bourgade où ils étaient ayant été prise par les Iroquois, ils ne voulurent point se sauver, ni abandonner leur troupeau, ce qu'ils eussent pu faire aussi facilement que plusieurs, tant chrétiens que païens, qui les priaient de les suivre. Etant donc restés pour disposer ces victimes au sacrifice, ils commencèrent à baptiser ceux qui ne l'étaient pas, et à confesser ceux qui l'étaient. L'on vit en cette rencontre un miracle de la toute-puissante main de Dieu, car plusieurs qui ne

pouvaient entendre parler du baptême, par l'attachement qu'ils avaient à leurs superstitions, étaient les plus empressés à le demander ou à le recevoir. Nos bons Pères continuèrent ces saints exercices jusqu'à ce que ces barbares, comme des loups enragés, se jetèrent sur eux; et, après les avoir mis à nu, les chargèrent de coups de bâton d'une manière très-cruelle, étant poussés à cela par quelques Hurons renégats, en détestation de la foi. On les mena au lieu de leur supplice, où ils ne furent pas plus tôt arrivés qu'ils se prosternèrent à terre, la baisant avec une dévotion sensible, et rendant grâces à Notre-Seigneur de l'honneur qu'il leur faisait de les rendre dignes de souffrir pour son amour. On les attache à des pieux, afin de les faire souffrir plus à l'aise. Alors chacun eut le pouvoir de faire le pis qu'il pourrait. On commença par le plus ancien, à qui les renégats portaient une haine mortelle. Les uns leur coupent les pieds et les mains, les autres enlèvent les chairs des bras, des jambes, des cuisses qu'ils font bouillir en partie, et en partie rôtir pour la manger en leur présence. Eux encore vivants, ils buvaient leur sang. Après cette brutale cruauté, ils enfonçaient des tisons ardents dans leurs plaies. Ils firent rougir les fers de leurs haches, et en firent des colliers qu'ils leur pendirent au cou et sous les aisselles. Ensuite, en dérision de notre sainte Foi, ces barbares leur versèrent de l'eau bouillante sur la tête, leur disant : Nous vous obligeons beaucoup, nous vous faisons un grand plaisir, nous vous baptisons, et serons cause que vous serez bienheureux dans le ciel, car c'est ce que vous enseignez. Après ces blasphèmes, et mille semblables brocards, ils leur enlèvent la chevelure, qui est un genre de

supplice assez commun parmi les sauvages, et qu'ils font souffrir à leurs captifs.

Jusqu'ici les tourments ont été communs à ces deux saints; mais, de plus, on déchargea un coup de hache sur la tête du Père Lallemant, qui lui ouvrit le crâne, en sorte qu'on lui voyait la substance du cerveau. Cependant il avait les yeux élevés au ciel, souffrant tous ces outrages sans faire aucune plainte et sans dire mot. Il n'en était pas de même du révérend Père de Brébeuf, il prêchait continuellement les grandeurs de Dieu, ce qui faisait tant de dépit à ses bourreaux qu'ils lui enlevèrent de rage toute la bouche, et lui percèrent la langue. Le révérend Père Lallemant fut quinze heures en ces supplices, et le révérend Père de Brébeuf n'y fut que trois; et ainsi il devança son compagnon dans la gloire, comme il l'avait devancé dans les travaux de la mission. Voilà comment se termina le martyre de nos saints Pères, dont j'ai bien voulu vous faire le récit en abrégé, en attendant que vous le voyiez plus au long dans la Relation, où vous verrez encore les grandes calamités de cette Eglise, et les grands risques que courent les ouvriers de l'Evangile.

Ceux des Hurons ont été contraints de quitter leur maison de Sainte-Marie, et de se réfugier dans une île avec le reste des chrétiens, dans le dessein d'y bâtir un fort. Je vous demande le suffrage de vos prières pour le soutien du christianisme dans ces nouvelles terres. Faites-y mention de moi en particulier, je vous en prie, et excusez-moi, s'il vous plaît, si je ne vous écris pas à toutes en particulier; j'en ai le désir, mais les grandes affaires dont je suis chargée et le peu de temps que j'ai m'en ôtent le pouvoir. Soyez néanmoins persuadées que je suis pour le temps et pour

l'éternité à chacune en particulier, aussi bien qu'à toutes en général, votre, etc.[1]

De Québec, 1649.

LETTRE XCII.

A UNE DE SES SŒURS.

Dans les peines spirituelles il faut recourir au Père spirituel pour conserver la paix de l'âme. — Il faut faire les mortifications extérieures avec la même dépendance ; mais il est permis de pratiquer en tout temps celles de l'intérieur.

Ma très-chère et bien-aimée sœur,

La paix et l'amour de JÉSUS soient notre éternelle sanctification.

J'ai reçu vos lettres avec consolation, et je crois que vous avez déjà reçu mes premières réponses : mais voici celle qui répondra à vos petites affaires spirituelles. Je bénis Dieu de tout mon cœur de vous avoir donné un directeur si saint, et si capable de vous conduire dans les voies de Dieu. Je lui ai des obligations infinies pour les grandes assistances que j'ai reçues de lui. Il m'a élevée dans la vie spirituelle, il m'a mise en la sainte religion, il a pris le soin de mon fils dans ses

(1) A l'Hôtel-Dieu de Québec on possède un buste du Père de Brébeuf, en argent massif, qui passe pour très-ressemblant. Le piédestal renferme le crâne de ce pieux martyr. On conserve également dans cet établissement une grande partie des ossements du Père Gabriel Lallemant. Les Ursulines possèdent une de ses côtes, et une du Père de Brébeuf, ainsi qu'un gros os du Père Garnier.

plus grandes nécessités, enfin c'est la personne du monde à qui j'ai le plus d'obligation; et maintenant je mets encore au nombre de ses grâces celle qu'il vous fait. Mais l'on m'apprend qu'il est destiné à un emploi qui vous le ravira bientôt. Ne laissez pas d'estimer beaucoup ce peu de temps que vous avez été sous sa conduite, car si vous savez conserver les bons avis qu'il vous a donnés, ce vous sera une leçon pour toute votre vie. Je suis bien consolée que votre esprit ait pris le calme, et qu'il se soit débrouillé des choses qui l'embarrassaient. Vous devez bien retenir les remèdes qu'il vous a donnés, afin de vous en servir en semblables rencontres; car le diable, ennemi de la paix, pêche, comme l'on dit, en eau trouble, et jamais il ne dort, afin de faire perdre à l'âme ce riche trésor de la paix, parce qu'il sait que c'est là que Dieu fait sa demeure. C'est pourquoi, ma très-aimée sœur, soit en vos scrupules, soit en vos troubles, soit en vos abandonnements intérieurs, recourez promptement à votre directeur avec une ferme résolution de croire et de faire tout ce qu'il vous dira : *Les obéissants chantent les victoires*, et Dieu bénira votre obéissance par de signalées faveurs.

Je suis très-aise que le révérend Père Dom Raymond ait approuvé la manière avec laquelle vous vous entretenez avec Dieu, et la dépendance que vous voulez avoir de sa grâce dans l'état de vie qu'il demandera de vous. Continuez donc à vous perfectionner dans le chemin de la vertu et de la sainteté; et ne vous relâchez jamais dans vos oraisons, surtout dans l'oraison mentale, dans les oraisons jaculatoires et dans les aspirations de votre cœur à Dieu. Sa bonté vous conduit par là, il faut suivre ce chemin, dans lequel, si vous êtes fidèle, il

demeurera en votre âme et y prendra ses complaisances pour jamais ; car il ne quitte jamais ceux qui le traitent en ami, et qui le préfèrent à toutes choses et à eux-mêmes.

Vous faites sagement de n'entreprendre aucune mortification extérieure sans conseil : car pour les intérieures qui tendent à la sanctification de l'âme par la mort des passions et des appétits sensuels, autant qu'ils peuvent mourir, non-seulement elles vous sont permises en tout temps, mais si vous voulez entièrement plaire à notre divin JÉSUS, vous y êtes obligée en revanche (retour) des faveurs qu'il vous fait. Je dis en revanche, parce que ces sortes de fidélités sont des retours d'amour et de correspondance à sa grâce et à son amour. Les personnes qui craignent Dieu dans le monde, se gardent du péché mortel et observent les commandements de Dieu et de l'Eglise, mais celles qui font état de vivre religieusement ne demeurent pas dans les bornes de cette obligation; elles s'efforcent avec sa grâce d'éviter le péché véniel et l'imperfection, et elles courent à grands pas à ce qui est le plus parfait et à la plus grande gloire de Celui qu'elles ont choisi pour leur Epoux et pour leur tout. Je vous dis tout cela, ma très-chère sœur, pour le désir que j'ai de votre perfection, et parce que vous m'êtes chère comme moi-même; pour cette raison je voudrais vous pouvoir placer dans le Cœur de notre très-aimable JÉSUS. C'est dans ce sacré Sanctuaire que je vous visite et que je vous vois chaque jour; visitez-y-moi de votre part, je vous en conjure, afin que nous puissions nous conjouir (nous réjouir ensemble) de ce qu'il est si plein d'amour que de souffrir que nous en approchions. Je vous suis toute en lui plus que jamais; plus, dis-je, dans cette liaison d'esprit,

que dans celle de la nature, votre très-affectionnée sœur.

De Québec, le 11 octobre 1649.

LETTRE XCIII.

A SON FILS.

Elle répond à quelques difficultés qu'il avait sur ces lettres précédentes, et à quelques questions qu'il lui avait faites sur des matières spirituelles.

Mon très-cher fils,

Lorsque j'ai reçu votre lettre, deux vaisseaux étaient déjà partis, et ceux qui restaient étaient sur le point de faire voile. J'étais pourtant prête de vous écrire pour me consoler moi-même, n'ayant reçu aucune consolation de votre part. Mais votre lettre me donne matière de le faire bien plus amplement que je ne me l'étais proposé. Si je ne puis vous répondre en tout ce que vous désirez de moi, à cause du prompt départ des vaisseaux, je le ferai par avance à mon loisir pour l'année prochaine. Commençons donc, mon très-cher fils.

Ne vous étonnez pas s'il se trouve des âmes telles que vous me les décrivez, retenues et stupides lorsqu'on les veut jeter sur quelques discours de Dieu. Je ne sais pas ce que vous en avez pu expérimenter, mais il est vrai qu'il y a des dispositions durant lesquelles il n'est pas possible de dire ce que l'on ressent dans l'intérieur, non pas même en termes généraux. En voici deux raisons

dont je vous puis parler affirmativement (d'une manière ferme et sans hésiter). La première est que la disposition ou état spirituel où l'on est, n'est plus dans le sensible ni dans cette chaleur qui échauffe le cœur et le rend prompt à déclarer (exposer clairement) ce qu'il ressent : ce qui fait que ceux qui ont déjà fait quelque progrès dans la vie spirituelle, et qui ont de nouvelles et fréquentes lumières, se trouvent heureux de rencontrer quelqu'un en qui ils puissent répandre ce qu'ils estiment ne pouvoir contenir en eux-mêmes. Leur sens peine, parce qu'il n'est pas encore spiritualisé, et quelquefois leur abondance est si grande, que s'ils n'évaporaient par la parole ou par des soupirs la ferveur de leur esprit, ils mourraient sur-le-champ, la nature n'en pouvant supporter la violence. Je connais une personne que vous connaissez bien aussi, qui a autrefois été contrainte de chercher des lieux écartés pour crier à son aise, de crainte d'étouffer.[1] Cela se fait sans réflexion et sans dessein, par un transport d'esprit dont la nature n'est pas capable. Hors ce transport, ces personnes-là sont éloquentes à parler de Dieu dans les rencontres; mais dans le transport, si elles parlaient à quelqu'un de la chose qui les occupe, cela serait capable de leur aliéner le sens.

La seconde raison est qu'il se trouve des dispositions intérieures si simples et spirituelles, que l'on n'en peut parler, et on ne peut trouver des termes assez significatifs pour se faire entendre. L'onction intérieure que l'on possède ou dont l'on est possédé, est si sublime que tout ce que l'on voudrait dire de Celui (Dieu) de qui on veut parler, paraît bas et indigne de lui. De là vient

(1) C'est elle-même. (Note de Cl. Martin.)

qu'on se sent impuissant d'en parler. On se plaît à entendre ceux qui en parlent, et cependant, sans dire mot, on jouit dans l'intérieur de ses embrassements et de sa conversation familière. C'est encore une troisième raison qui me vient de cette impuissance, parce que l'occupation intérieure retenant l'esprit, ne lui permet pas de s'entretenir extérieurement. Il y a bien d'autres raisons; mais outre mon incapacité, je suis dans un tracas d'affaires qui ne me permet pas de m'étendre. Je suis en danger de passer la nuit à vous répondre en paix ce peu que j'ai à vous dire. Mais que ne voudrais-je pas faire pour vous? Non que je voulusse entreprendre de vous donner des instructions; mon sexe et mon ignorance, eu égard à votre condition, ne me le permettent pas; mais je me sens dans l'impuissance de vous rien refuser. Je suis simplement cette pente, entrant dans votre inclination pour l'amour de Dieu, qui me lie à vous, outre ce qu'il y a mis par la nature, d'une façon qu'il me serait difficile de vous exprimer.

Faites que ce commerce spirituel prévale sur ce qui lui est inférieur; vivons unanimement dans le Sacré Cœur de Jésus, pour y concevoir ce que produit dans une âme la fidèle pratique des maximes que vous savez. Sachez qu'elles portent suavement dans l'état (vers l'état de faveurs divines) que vous dites vous être inconnu. Je vous y répondrai en son lieu.

Il est vrai que les ferveurs immodérées font l'effet que vous dites, mais lorsque Notre-Seigneur donne un talent pour cela, ce qu'il fait d'ordinaire pour un temps, l'esprit emporte le dessus et fait suivre la nature après soi : je veux dire qu'il ne se passe rien qui ne soit dans la conduite du Saint-Esprit. Cette conduite ôte toute impétuosité pour se régler au gré de Celui qui

donne le mouvement, et l'âme qui se laisse ainsi conduire à un si puissant Maître, demeure par état dans une paix et tranquillité que l'on peut bien sentir et expérimenter, mais qu'il est difficile d'exprimer. Il y a des âmes que Dieu appelle doucement sans des attraits aussi puissants que ceux-là, mais les unes et les autres sont menées par un même esprit : elles n'affectent (n'effectuent) en cet état aucune imperfection volontaire, et si elles en commettent, ce sont des surprises et des effets de la fragilité humaine dont on ne se peut faire quitte qu'avec la vie. Car comme on ne demeure pas toujours dans un même état, chacun a ses faiblesses qu'il ne découvre qu'à mesure que Dieu lui communique sa lumière; et il ne la communique que par degrés, si ce n'est que par une voie extraordinaire, et par un don de sapience tout particulier, il ne découvre ses secrets à l'âme en un instant, pour la mettre dans un amour actuel et dans un état de lumière et de chaleur tout ensemble. Mais, après tout, c'est une vérité, qu'encore qu'en cet état extraordinaire de lumière on découvre les plus petits atomes d'imperfection tout d'un coup et sans réfléchir, on voit néanmoins qu'il y a toujours à détruire en nous un certain nous-même qui est né avec nous, et sans lequel nous serions déjà bienheureux en cette vie. On tombe, on se relève : c'est comme si vous disiez qu'il s'élève de petites nuées sur le soleil qui font des demi-ombres, qui passent et repassent vite. En tombant on se relève, et lors même que l'on tombe, on parle et on traite avec Dieu de ce misérable nous-même, qui nous fait faire ce que nous ne voulons pas, en la manière, comme je crois que dit saint Paul : *Je fais le mal que je ne veux pas faire*. Mais suivons l'ordre de votre lettre.

Il est vrai que l'âme trouve en ce monde les habitations que vous dites. Vous décrivez la première : Ce nous-même dont nous avons parlé, répond à la seconde; mais pourvu que nous ne l'aimions point et que nous ne suivions point volontairement son inclination, il ne peut nous nuire. Si même nous sommes fidèles à Dieu, il nous en fera voir peu à peu les difformités et les laideurs, qui nous en donneront de l'aversion. Il est vrai que la nature cache en soi des ressorts inconcevables; mais on les découvre à mesure que l'on avance dans les voies de Dieu et que l'on passe par les différents états de la vie spirituelle, comme nous disions ci-dessus. C'est un effet de la bonté de Dieu de nous les cacher de la sorte; car si nous les voyions tout à la fois, notre faiblesse ne les pourrait supporter sans un abattement de cœur pour la pratique de la vertu; au lieu que les voyant peu à peu et successivement, la nature en est moins effrayée. Il faut tâcher de faire le bien quand on le connaît, et d'étouffer les inclinations de ce misérable nous-même quand on les découvre; et persévérant avec fidélité dans cet exercice, on arrivera au royaume de la paix et à la véritable tranquillité intérieure, où l'on goûte et savoure Dieu, où l'on meurt vraiment au monde et à soi-même, et où la nature après avoir été mortifiée, ne ressuscite plus à sa première vie. Là l'intention pure et droite servira de rempart à la corruption et aux attachements où la nature se pourrait porter; on y trouve (découvre) toutes les finesses de l'amour-propre, et l'on y distingue facilement le vrai d'avec le faux.

Oui, mon très-cher fils, j'aime les maximes que vous savez, parce qu'elles portent à la pureté de l'esprit, à Jésus-Christ. Il ne me serait pas possible, quoique je

sois une faible et imbécile créature[1], de goûter une dévotion en l'air, et qui n'aurait de fondement que dans l'imagination. Notre divin Sauveur et Maître s'est fait notre cause exemplaire, et afin que nous le puissions plus facilement imiter, il a pris un corps et une nature comme les nôtres. Ainsi, en quelque état que nous soyons, nous pouvons le suivre avec sa grâce, qui nous découvre suavement ce que nous devons retrancher : car la pureté de son esprit nous fait voir l'impureté du nôtre, et tout ensemble les difformités de nos opérations intérieures et extérieures. L'on trouve donc toujours à pratiquer ces maximes saintes, non avec effort ou contention d'esprit, mais par une douce attention à Celui qui occupe l'âme, et qui donne vocation et regard à ces aimables lois.

Voilà la dévotion qui me soutient, sans laquelle je croirais bâtir sur le sable mouvant. Dieu est pureté et il veut des âmes qui lui ressemblent, en tâchant d'imiter son adorable Fils par la pratique de ses divines maximes. Et, comme je viens de dire, tout se fait doucement, car si le naturel n'est turbulent et inquiet, elles ne sont pas pénibles; parce que dès qu'une âme veut une chose, si elle est courageuse c'est demi-fait. Dieu y donne son concours, puis la vocation savoureuse, et enfin la paix et le repos de l'esprit. Quand il est question d'y travailler par des actes prévus, résolus et réfléchis, pour prendre un chemin bien court, il me semble que le retranchement des réflexions sur les choses qui sont capables de donner de la peine, est absolument nécessaire, d'autant que l'imagination étant frappée, l'esprit, si l'on n'y prend garde, est aussitôt

(1) Voir ci-dessus Lettre VII, page 17, ce que nous avons dit sur le sens de ce mot.

ému ; après quoi il n'y a plus de paix ni de tranquillité. Pour vous dire vrai, depuis trente ans que Dieu m'a fait la grâce de m'attirer à une vie plus intérieure, je n'ai point trouvé de moyen plus puissant pour y faire de grands progrès, que ce retranchement universel de réflexion sur les difficultés qui se rencontrent, et sur tout ce qui ne tend point à Dieu, ou à la pratique de la vertu.

Il ne faut pas vous étonner de cette grande activité d'entendement. Je crois que les personnes d'étude y sont sujettes, à cause des matières qu'elles ont à traiter, si ce n'est qu'elles aient la volonté entièrement gagnée à Dieu; car alors la volonté est la maîtresse, et quand elle veut elle attire par sa force l'entendement après elle. Je me suis autrefois trouvée en cette peine, lors qu'ayant à enseigner les mystères de la foi à des personnes déjà avancées dans la vie spirituelle, je jetais seulement la vue sur ce qu'en dit le petit catéchisme du concile, et tout aussitôt mon esprit en possédait les vérités. Je me trouvais ensuite dans une telle activité d'entendement et dans un discours si suivi, qu'il ne se peut rien davantage. Mais comme ce n'était pas là mon centre ordinaire, la volonté, par un seul acte, imposait silence à l'entendement pour le faire jouir avec elle par une contemplation simple et amoureuse des fruits qui sont cachés dans les mystères. De la sorte, les trois puissances de l'âme demeuraient dans leur centre, où sans distinction d'opération, et comme si elles n'eussent été qu'une seule puissance, elles connaissaient, aimaient et étaient à leur Dieu, Être pur et simple. Quand, dis-je, la volonté est gagnée à Dieu, et qu'elle ne se détourne point volontairement de l'attrait où la divine Majesté l'appelle, qui est pour l'ordinaire l'amour actuel et

l'entretien familier, l'entendement ne peut lui nuire; car elle est la maîtresse, et elle lui commande comme elle veut par une certaine force intérieure qui vient d'une puissance secrète qui la meut. Et remarquez que cette puissance tend toujours à ce que Dieu seul soit le maître partout.

Vous observerez encore que, dans le cours ordinaire, il y a des personnes qui ont l'entendement si volage et naturellement si facile à courir çà et là, que l'oraison se passe sans qu'ils donnent rien à la volonté. C'est un vice de nature, où il n'y a que l'humilité et la patience à pratiquer, parce que s'en affliger, ce serait jeter le trouble dans l'imagination, qui ferait un double ravage. Par la pratique de la vertu, l'on gagne ce que l'on croit avoir perdu; une bonne et persévérante volonté gagne le cœur de Dieu, qui donne ensuite ce qu'on n'a pu acquérir par son travail.

Vous dites vrai qu'il y a des états d'union d'entendement et de volonté, et que ces états sont passagers. Ce sont, ce me semble, des essais ou des épreuves que Dieu veut faire d'une âme pour l'amorcer et la gagner à lui. Si elle lui est fidèle en ces rencontres, elle avancera plus avant dans la voie de Dieu. Il semble que les promesses qu'on lui fait en cet état dans l'oraison, sont comme des contrats qui doivent être gardés inviolablement, autant que la faiblesse humaine le peut permettre avec le secours de la grâce. Encore qu'on ne s'en aperçoive pas, on ne laisse pas d'avancer. Mais Dieu, qui sait que l'âme est encore faible, lui cache son progrès et la grâce même qu'il lui donne, parce que n'ayant pas encore l'esprit assez convaincu de son néant et de son impuissance au bien, elle s'attribuerait ce qui est dû à son bienfaiteur.

Ce que j'appelle union d'entendement, c'est lorsque cette puissance est immédiatement occupée de Dieu par une notion spéciale ou générale. Cette notion est pourtant amoureuse, et elle emporte avec soi toute l'âme; mais c'est l'entendement qui arrête la volonté pour aimer, sans même qu'elle connaisse qu'elle fait des actes. C'est une infusion de grâces qui ne se peut exprimer. Tout ce que je puis en dire, c'est que l'âme ne veut rien pour elle-même, mais tout pour Dieu, de qui elle reçoit des effets d'une bonté immense.

L'union d'entendement et de volonté est un attrait de Dieu, qui produit tout ensemble un effet de lumière et d'amour, ce qui met l'âme en des privautés avec Dieu qui sont inexplicables; ce qui opère en l'âme des effets très-précieux, surtout une facilité continuelle à traiter familièrement avec sa divine Majesté en quelques affaires qui se puissent rencontrer; et un état de paix actuelle qui est à l'âme une réfection savoureuse où les sens n'ont point de part. Le cœur n'est jamais dans l'abattement; il est toujours vigoureux quand il faut traiter avec Dieu : et lorsque, dans la conversation qu'il est obligé d'avoir avec les créatures, il est interrompu, son inaction est un repos et une simple attention à Celui de qui il se sent possédé, sans que cette attention empêche le commerce du dehors, pourvu qu'il soit dans l'ordre de l'obéissance ou de la charité.

Mais, mon très-cher fils, en vérité je vous admire des remarques que vous faites sur ce que je vous écris. Soyez persuadé que je ne m'arrête jamais à faire toutes ces distinctions. Voici pourtant quelques mots pour répondre à ce troisième degré que vous dites.

C'est que, par suite de cette privauté dont je viens de parler, l'âme ne pourrait pas s'assujettir, non pas

même dans un temps libre, à réfléchir sur diverses matières, tant spirituelles puissent-elles être. Elle n'y peut penser que par un simple regard. La volonté est toujours dans l'amour actuel avec une liberté entière de parler, quoique ce parler ne se fasse point par un long discours, mais par une aspiration simple et continue. L'âme a un langage court, mais qui la nourrit merveilleusement, comme si elle disait : Mon Dieu, soyez béni. Ce mot, Dieu, dit plus en l'âme qu'on ne peut exprimer. O ma vie, ô mon tout, ô mon amour! à mesure que la respiration naturelle se fait, cette aspiration surnaturelle continue. Et lorsque, par l'ordre de la charité ou par l'obligation de quelque emploi, il faut interrompre ce langage, le cœur ne cesse point d'être attentif à son objet.

Mais le présent le plus précieux en tout, est l'esprit du sacré Verbe Incarné, quand il le donne d'une façon sublime, comme il le donne à quelques âmes que je connais de cette nouvelle Eglise, et comme il l'a donné à nos saints martyrs, les révérends Pères de Brébeuf, Daniel, Jogues et Lallemant, qui ont fait paraître par leur généreux courage combien leur cœur était rempli de cet esprit et de l'amour de la croix de leur bon Maître. C'est cet esprit qui fait courir par mer et par terre les ouvriers de l'Evangile, et qui les fait des martyrs vivants avant que le fer et le feu les consume. Les travaux inconcevables qu'il leur faut endurer sont des miracles plus grands que de ressusciter les morts.

Pour venir au particulier, je vous dis que c'est un présent, parce qu'il ne s'acquiert pas dans une méditation. Il peut néanmoins arriver que Dieu le donne à une âme qui aura été fidèle en quelque occasion de conséquence pour sa gloire, et même en une petite,

faite avec un parfait amour de Dieu et une entière haine de soi-même. Mais, pour l'ordinaire, il le donne après beaucoup de sueurs dans son service, et de fidélités à sa grâce. Ce don est une intelligence de l'esprit de l'Evangile et de ce qu'a dit, fait et souffert notre adorable Seigneur et Maître, avec un amour dans la volonté conforme à cette intelligence. Concevez un point de la vie cachée du Fils de Dieu, cela contient une sainteté que les plus hauts Séraphins adorent, et ils reconnaissent qu'ils ne sont que des atomes et des néants en comparaison des sublimes occupations intérieures de ce divin Sauveur. Considérez encore les trois années de sa conversation avec les hommes, ses entretiens particuliers, ses prédications, ses souffrances, sa passion, sa mort; vous direz que ces trois années ont porté ce qu'il y a de plus divin : il nous a donné ou acquis tous les biens de la grâce et de la gloire. Par la distinction des états de cet adorable Maître, nous connaissons la différence des nôtres avec quelque proportion, car à Dieu ne plaise que nous fassions de la comparaison entre Lui et nous. Dans cet aveu, la compagnie familière que l'on a avec Dieu surpasse ce que j'en ai dit ci-dessus, et donne une générosité d'une bien autre trempe que la première. Cet excellent sermon de la montagne : *Bienheureux sont les pauvres d'esprit, etc.*, et celui de la Cène sont la force et le bastion des âmes à qui Dieu fait ce présent. Ne vous imaginez pas qu'en cette occupation il se passe rien dans l'imagination ou dans le corps; non, le tout est dans la substance de l'esprit par une infusion de grâce purement spirituelle. En cet état, on ne pratique pas seulement les maximes que vous savez, on se sent encore poussé à la pratique de toutes celles de l'Evangile, qui sont conformes à l'état où nous

sommes appelés, et aux emplois où l'obéissance nous engage. L'âme fait plus de chemin en un jour dans cette disposition, qu'elle ne ferait en toute autre dans un mois. Cette approche amoureuse du sacré Verbe Incarné porte dans l'âme une onction qui ne se peut exprimer, et dans les actions une sincérité, droiture, franchise, simplicité, fuite de toutes obliquités (de manque de droiture); elle imprime dans le cœur l'amour de la croix et de ceux de qui l'on est persécuté; elle fait sentir et expérimenter l'effet des huit béatitudes d'une manière que Dieu sait et que je ne puis dire.

Tous ces heureux effets et beaucoup d'autres que je ne dis pas, viennent de l'onction et de l'attrait continuel avec lequel l'esprit de JÉSUS emporte l'âme. Cet esprit persuade, convainc et attire si doucement, qu'il n'est pas possible de lui rien refuser; et de plus, il agit dans l'âme comme dans une maison qui lui appartient entièrement. Cette douce persuasion est son langage, et la réponse de l'âme est de se laisser emporter en cédant amoureusement. Ce sont de mutuels regards et des intelligences si pures, que nos paroles sont trop basses pour les énoncer. L'âme, sans faire peine à la nature, qu'elle attire facilement après soi, se voit tranquille dans les choses les plus pénibles et difficiles. Quand même la nature, par faiblesse et infirmité, serait surprise par quelque tort ou injure qu'on lui fait, l'âme s'en aperçoit aussitôt, et la nature n'a plus de force; la paix et l'onction intérieure fait même qu'on aime ceux qui ont fait l'injure. Il en est de même de tout le reste. L'âme est humblement courageuse et sans respect humain dans les occasions où il y va de la justice et de l'équité, néanmoins avec une soumission entière de jugement à ceux qui la dirigent.

Dans cet état l'âme ne commet plus d'indiscrétions, parce qu'elle est unie à Dieu d'une façon qui la rend libre; elle voit clair en toutes ses opérations, n'étant plus dans des transports de désir et d'amour comme elle a été autrefois. C'est ici la liberté des enfants de Dieu, qui les introduit dans sa familiarité sainte par la confiance et par le libre accès qu'il leur donne. Dans les états passés elle était dans un enivrement et transport qui la faisaient s'oublier elle-même; mais ici elle est à son bien-aimé et son bien-aimé est à elle avec une communauté d'intérêts et de biens, si j'ose ainsi parler. Cela fait qu'elle s'expose à tout pour sa gloire, et que nonobstant toutes les croix qui se rencontrent, elle pratique suavement la loi du parfait anéantissement pour n'être plus, et afin qu'il soit tout et l'unique glorifié. Ce n'est pas qu'il ne se trouve des occasions où les croix se rendent plus sensibles, et qu'il ne s'y commette même des imperfections; mais cela passe vite; l'âme s'humilie et fait facilement sa paix par l'agrément de (en faisant agréer) son humiliation. Car remarquez que plus l'âme s'approche de Dieu, plus elle connaît son néant, et quoiqu'elle soit élevée à un très-haut degré d'amour, elle ne laisse pas de s'abaisser à un très-profond degré d'humilité; ces deux dispositions s'accordent parfaitement ensemble, ce qui me fait connaître la vérité de cette parole de Notre-Seigneur, que *celui qui s'humilie sera élevé*.

Il me semble que tout ce que je viens de dire répond suffisamment à vos questions, quoique j'écrive avec une grande précipitation et que le tout soit mal arrangé. Suppléez, je vous prie, à mon défaut, car je suis une pauvre créature chargée d'affaires, tant pour la France que pour cette maison. Trois mois durant, ceux qui ont

des expéditions à faire pour la France n'ont point de repos, et comme je suis chargée de tout le temporel de cette famille, qu'il me faut faire venir de France toutes nos nécessités (choses nécessaires), qu'il m'en faut faire le paiement par billets, n'y ayant pas d'argent en ce pays, qu'il me faut traiter avec des matelots pour retirer nos denrées, et enfin qu'il me faut prendre mille soins et faire mille choses qu'il serait inutile de vous dire, il ne se peut faire que tous les moments de mon temps ne soient remplis de quelque occupation, en sorte que je ne puis vous répondre avec tout le loisir que je désire. Ne laissez pas pourtant de m'écrire à l'ordinaire, mais envoyez vos lettres de bonne heure, afin que je puisse prendre mon temps pour y satisfaire.

Vous m'avez beaucoup consolée de me dire vos dispositions. Prenez bon courage; ayez une sainte opiniâtreté à vous tenir proche de Dieu en la façon qu'il vous attire; liez-vous à sa bonté dans cet état de tranquillité et de repos; gardez vos règles avec humilité; soyez soumis en simplicité à vos supérieurs. Que la science ne vous enfle point le cœur. Ne sachez rien pour vous, mais pour Dieu. En prêchant les autres, prêchez-vous vous-même par une sainte intention de faire ce que vous enseignez. Si vous faites cela, vous verrez ce que Dieu opèrera en votre âme. Vous me demandez si je vous présente à sa divine Majesté en mes oraisons. Oui, je le fais et de bon cœur, car je voudrais vous voir à lui en la façon qu'il désire. Vous m'êtes trop cher en son adorable présence pour vous y oublier, je crois aussi que vous ne m'y oubliez pas de votre part : c'est pourquoi je vous prie de lui demander que je lui sois plus fidèle que je ne l'ai été jusqu'à présent, de crainte que mes infidélités n'empêchent

l'effet de ses desseins sur moi, à qui sa bonté a déjà fait tant de miséricordes.

Pour nos affaires, vous m'obligerez beaucoup de m'en parler comme vous faites. Nous n'avons point encore d'évêque, à cause, comme je crois, des troubles de France. On ne laisse pas néanmoins de travailler encore à Rome pour notre bulle. Cependant le révérend Père supérieur de la Mission fait ici toutes les fonctions ecclésiastiques, comme les mariages, les baptêmes et autres semblables. Il a des priviléges particuliers à notre égard, afin que tout ce qu'il fait en matière de supériorité soit valable, comme donner le voile, recevoir à profession, faire les visites, en attendant qu'il y ait ici un évêque qui fasse tout cela. Nous avons pris ici ces précautions depuis que le révérend Père Dom Raymond m'a donné les mêmes avis que vous me donnez. Car encore que les révérends Pères qui travaillent dans les Indes, et dans les terres éloignées pour y établir la foi et l'évangile de Jésus-Christ aient de semblables priviléges, ceux néanmoins qui sont ici en mission ne voulaient pas s'en servir.

Voilà où nous sommes pour le présent. L'an prochain, si nous sommes en vie, je vous manderai ce que nous aurons fait à Rome. Mais pourquoi n'avez-vous pu obtenir des bulles pour l'union de votre congrégation à celle de Cluni? je vous prie de m'en dire un mot, car l'exemple de ce qui vous est arrivé m'a bien fait penser à nos affaires. M. de la Rochelle, oncle de la Mère de Saint-Joseph, lui a mandé qu'il est notre évêque, parce que selon le droit, les terres nouvellement converties appartiennent à l'évêque le plus proche. On nous a dit qu'on l'a voulu charger à Rome de cette Église naissante dans l'érection de son nouvel évêché,

mais qu'il ne l'a pas voulu accepter, de crainte qu'on ne l'obligeât à la visite : le temps nous apprendra ce que Dieu en a ordonné dans son éternité.

Par un premier vaisseau, que je crois avec la grâce de Notre-Seigneur être à présent arrivé en France, j'ai prié nos Mères de Tours de vous envoyer une copie de la lettre que je leur ai écrite touchant le martyre et la glorieuse mort de trois révérends Pères de la Compagnie. Je leur mandais le baptême de dix-huit cents personnes, mais j'ai manqué en ce point, il y en a deux mille sept cents de baptisés depuis leur mort, leur sang répandu ayant été comme une semence de bénédiction, qui a produit cette grande moisson à Notre-Seigneur. Je n'ai pu avoir le temps de vous écrire en particulier les nouvelles du pays, mais j'espère que vous m'excuserez bien, puisque j'y supplée par une autre voie. Vous verrez par la lettre dont je vous parle, que l'Église est extrêmement persécutée, les bourgs, les villages saccagés, les églises et les autels renversés, et l'élite de nos chrétiens mis à mort. Madame notre fondatrice vous envoie des reliques de nos saints martyrs, mais elle le fait en cachette, les révérends Pères n'ayant pas voulu nous en donner, de crainte que nous n'en envoyassions en France ; mais comme elle est libre, et que les personnes mêmes qui furent recueillir le reste de leurs corps lui en ont donné en secret, je l'ai priée de vous en envoyer, ce qu'elle fait avec beaucoup d'affection, pour le respect qu'elle a pour vous.

Le révérend Père Poncet, votre bon ami, a été dans des risques évidents d'être partagé comme les autres Pères de sa Compagnie. C'était son désir, mais Dieu a voulu disposer de lui d'une autre manière. Il a été

lui seul trois mois entiers dans la mission des Cheveux-Relevés, où pas un Français n'avait encore mis le pied. Il y a jeté les premières semences de l'Evangile, et ensuite baptisé plusieurs enfants. Il y va retourner pour continuer son travail, avec tant de zèle et de ferveur, qu'il ne s'est pas même donné le loisir d'écrire à Madame sa mère, qui s'est rendue religieuse carmélite avec son aïeule, ou grand'mère.

Ce que vous apprendrez par la Relation vous fera voir que ce que je vous écrivis l'an passé était un indice de ce qui est arrivé. Le révérend Père de Brébeuf, premier apôtre des Hurons, avait eu plusieurs visions touchant ce qui lui est arrivé à sa mort et à celle de ses compagnons, et de ce qui devait arriver à l'église. On a trouvé tout cela dans ses écrits. Notre-Seigneur lui avait fait voir sa face toute défigurée, comme elle l'a été depuis, au rapport de plus de cent témoins. Il avait encore vu ses mains impassibles dans la même vision; et il est arrivé que son corps ayant été mutilé de toutes parts, ses os décharnés, sa chair mangée, lui encore vivant, il ne s'est pas trouvé la moindre fracture à ses mains, contre l'ordinaire de ces barbares, qui voulant tourmenter un homme, commençent à couper les doigts et à arracher les ongles, ce qu'ils font, disent-ils, pour caresser les patients; en sorte qu'on ne le put reconnaître qu'à ses précieuses mains. Notre-Seigneur lui ayant révélé le temps de son martyre trois jours avant qu'il arrivât, il alla tout joyeux trouver les autres Pères, qui le voyant dans une gaîté extraordinaire, le firent saigner, par un mouvement de Dieu. Ensuite de quoi le chirurgien fit sécher son sang, par un pressentiment de ce qui devait arriver; et de crainte qu'on ne lui fit comme au révérend Père Daniel, qui,

huit mois auparavant, avait été tellement réduit en cendre, qu'on n'avait trouvé aucun reste de son corps.

Il y a bien d'autres merveilles que nous avons apprises de ceux qui en ont été les témoins oculaires. Depuis deux jours quelques captifs, qui se sont sauvés des mains de l'ennemi, nous ont rapporté que ces barbares coupèrent la bouche du révérend Père de Brébeuf, de rage qu'ils avaient qu'il ne cessait de prêcher et de prier Dieu, encore qu'ils l'eussent tout décharné et mangé, et, comme ils sont adroits à écorcher les hommes aussi bien que les bêtes, qu'ils lui eussent laissé les veines et les artères entières sur les os afin d'allonger ses tourments et qu'il ne mourût pas si tôt. C'est vraiment pour Dieu et en haine de la foi, que ces hommes apostoliques ont souffert de si horribles tourments. Ce sont les effets du présent de l'esprit de Jésus-Christ dont je vous ai parlé au commencement de ma lettre. La Relation vous les fera voir comme des miracles de patience. Pour moi, je ne suis qu'une poussière indigne d'une si sainte mort; priez Dieu qu'il me fasse miséricorde.

De Québec, le 22 octobre 1649.

LETTRE XCIV.

AU MÊME.

Qu'il se glisse quelquefois des abus parmi les personnes spirituelles. — Combien le don de persévérance est précieux. — Que tous les trésors de la grâce et de la sainteté découlent du Cœur de JÉSUS-CHRIST.

Mon très-cher fils,

Voici un petit moment qui me reste. Je m'en vais vous le donner, pour l'occasion d'un honnête jeune homme qui s'en va en France, et qui est frère d'un de nos domestiques, qui s'en retourne aussi avec lui. Vous me dites que vous n'avez vu personne qui m'ait parlé depuis que je suis en ce pays. J'ai fait venir celui-ci, et j'ai levé mon voile devant lui, afin qu'il puisse vous dire qu'il m'a vue et qu'il m'a parlé. Il est de trois lieues de Séez, où il m'a promis d'aller vous voir et de vous dire de mes nouvelles de vive voix.[1] Il peut vous dire les dispositions de notre monastère et comme tout ce pays est fait. Si mes autres lettres n'étaient pas parties, je l'en aurais chargé, parce que la voie est sûre.

Par ma grande lettre je réponds grossièrement (en gros) à la vôtre, ne l'ayant pu faire autrement à cause

(1) On voit dans la Vie de Cl. Martin, par dom Martène, qu'il était alors à Saint-Martin de Séez.

du grand empressement de nos affaires (de notre grande multitude d'affaires pressantes) et que les vaisseaux étant arrivés trop tard, ils pressent leur retour.

Vous m'avez obligée de me dire des nouvelles des religieuses de Louviers,[1] surtout de la petite Mère Françoise. Nous avons céans une de nos sœurs converses qui a été novice dans une maison qu'elle a fondée; et d'où elle est sortie à cause de la vocation qu'elle avait pour le Canada. Elle nous a fait une si grande estime de cette Mère, qu'ayant appris qu'elle avait été accusée de magie et de sortilége, nous en avons été toutes effrayées; et c'est ce qui me donna sujet de vous en demander des nouvelles. Je prie Dieu de mettre au jour la vérité. Car c'est une chose horrible de voir les abus qui se sont glissés depuis quelques années parmi plusieurs personnes spirituelles. Non que je voulusse avoir du soupçon de celle-ci; mais qu'il y donne son jour, s'il lui plaît, afin que si elle est innocente, son saint nom en soit glorifié et sa servante consolée. Si vous en apprenez quelque chose vous m'en ferez part, car nous devons tirer de l'instruction de tout.

Deux de nos Mères Hospitalières de la maison de Dieppe s'en retournent en France. L'une n'est ici que de l'année dernière, l'autre y est depuis six ans. La première a une grande infirmité dont elle ne peut être soulagée en ce pays, et l'autre ne s'y peut accommoder sans y devenir infirme. Oh ! que la persévérance est une chose précieuse ! priez Dieu qu'il me la donne et à mes chères sœurs, et qu'il nous envoie plutôt la mort

(1) Il y a là une erreur évidente, due à l'imprimeur : car, outre qu'il n'y a jamais eu d'Ursulines à Louviers, ce que dit la vénérable Mère se rapporte clairement aux Ursulines de Loudun.

qu'après avoir mis la main à la charrue, nous soyons si lâches que de regarder en arrière : c'est-à-dire qu'après nous être consacrées à son service dans cette nouvelle Eglise, arrosée du sang de ses fidèles serviteurs, nous allions chercher une vie plus douce et plus commode à la nature. La Mère Marie de Saint-Joseph est toujours infirme, mais elle est toujours courageuse. Madame sa mère et messieurs ses parents ont fait tout leur possible pour la faire retourner en France; nos Mères de Tours n'y ont rien épargné de leur part; mais elle a fait réponse à tous qu'elle aimerait mieux vivre de la sagamité des sauvages,[1] et ensuite mourir mille fois, s'il était possible, que de faire un coup si lâche contre sa vocation et contre la fidélité qu'elle doit à Dieu, pour conserver une vie si faible et si fragile. Il est vrai qu'il pourrait arriver tels accidents, que non-seulement nous, mais encore tous les Français seraient obligés de quitter le pays; en ce cas il faudrait baisser la tête pour nous soumettre aux ordres de la divine Majesté. Mais nous espérons qu'elle n'a pas fait cette nouvelle Eglise pour la détruire; nos ennemis nous menacent, ils sont puissants, mais notre Dieu l'est plus qu'eux.

Vivons en notre JÉSUS, mon très-cher fils; que les approches de son sacré Cœur fassent découler dans les nôtres la vraie sainteté; car c'est de ce Cœur sacré que découlent tous les trésors de grâce et d'amour qui nous font vivre de sa vie et nous animent de son esprit. C'est par Lui que nous persévérons dans l'ordre des enfants de Dieu. Sans Lui nous demeurons toujours en nous-

(1) La sagamité était un mets composé de blé d'Inde, de graisses d'animaux, de poisson, etc.

mêmes dans nos lâchetés, et dans des inconstances qui font que notre vie est une maladie continuelle, et que nous ne touchons pas seulement du bout du doigt la solide vertu. Je vous conjure de demander à ce divin Sauveur une grande fidélité en tout ce qu'il veut de moi, car je veux, ce me semble, être tout à Lui sans réserve : Je lui demande la même grâce pour vous. Adieu, mais sans adieu ; visitons-nous en JÉSUS.

De Québec, le 23 d'octobre 1649.

LETTRE XCV.

A UNE RELIGIEUSE BÉNÉDICTINE DU CALVAIRE.

Elle lui parle du martyre des révérends Pères Jésuites et du désir qu'elle a d'une semblable mort

Ma révérende et très-honorée Mère,

Je suis extrêmement consolée de pouvoir vous dire que la disposition (de santé) de votre chère sœur, ma Mère de Saint-Joseph, est beaucoup meilleure que l'année dernière ; encore (de plus), qu'elle en a rendu témoignage elle-même par les lettres qu'elle a écrites à ses amis. Nous n'osions espérer de la voir jamais dans un si bon état. Mais enfin Dieu nous l'a rendue et l'a mise par sa bonté dans une assez bonne disposition pour servir nos pauvres sauvages. Elle a plusieurs Hurons à instruire, et elle est leur bonne Mère, à qui ils ont recours dans leurs nécessités.

Je crois que vous avez déjà appris que les calamités de ces contrées sont grandes, aussi bien que celles de l'ancienne France, qui nous ont fait horreur[1]. La nouvelle que nous en avons apprise nous fait estimer plus que jamais notre profession, encore qu'il nous dût arriver un semblable sort que celui qui est échu à trois de nos révérends Pères, qui ont répandu cette année leur sang pour la foi. Pour moi, je m'en connais très-indigne à cause de mes péchés et du peu de fidélité que j'ai à ma vocation. Ma chère Mère notre assistante, vous décrit cette précieuse mort et les merveilles qui l'ont suivie par le baptême de deux mille sept cents personnes. Vous connaîtrez par là combien cette Église a besoin de secours. Car, si nous ne mettions nos espérances en Dieu seul, nous dirions qu'elle est à deux doigts de sa perte. L'on n'a encore rien vu de semblable depuis qu'il en a jeté les fondements; mais nous avons affaire à un Dieu qui vivifie et mortifie ses enfants comme il lui plaît.

Il nous faut encore passer une année pour voir ce qui arrivera des restes de nos pauvres Hurons, qui sont çà et là fugitifs dans les frayeurs de leur ruine. L'ennemi nous menace fort de venir ici nous attaquer; nous avons de la peine à croire qu'il le fasse. Ce lui serait une chose difficile, car il craint extrêmement les canons des Français. Ah! ma chère Mère, ne serions-nous pas trop heureuses si nous étions trouvées dignes de souffrir? Nous avons déjà passé les dangers de l'eau, nous y avons couru risque de nos vies, pourquoi craindre à présent le fer et le feu? Recommandez-nous à Celui qui

(1) Elle veut sans doute parler des désordres de la Fronde, qui en effet, étaient horribles.

en est le Maître, car nous n'en voulons jouir que dans la dépendance de sa volonté. De bon cœur nous lui en offrons en holocauste tous les moments. Surtout présentez-lui, s'il vous plaît, en particulier mes propres nécessités, tandis que je le prierai de vous mettre dans la parfaite sanctification des saints.

De Québec, 1649.

LETTRE XCVI.

A SON FILS.

Nouvelles hostilités des Iroquois. — Les Hurons se retirent à Québec. — Elle étudie la langue huronne pour les instruire. — Désirs de son cœur pour l'éternité.

Mon très-cher fils,

La rencontre de la frégate de Québec qui va à la pêcherie de l'Ile-Percée, où il se trouve des vaisseaux pêcheurs qui sont plus tôt de retour en France que ceux d'ici ne sont prêts de partir, me donne sujet de vous écrire ce petit mot. En me donnant cette consolation il me semble que je vous la donne, puisque vous et moi ne sommes qu'un en Notre-Seigneur.

Je vous dirai donc que, depuis les lettres que je vous écrivis au mois d'octobre dernier, tout a été en paix en ce pays. Nous ne savons pas encore ce qui s'est passé parmi les Hurons, sinon que nos révérends Pères ont achevé leur fort, qui est de bonnes murailles, dès le mois de novembre, comme nous l'avons appris d'un

Huron, qui a traversé trois cents lieues par des broussailles et des chemins non frayés, de crainte d'être arrêté. Ce fort est pour réfugier les Hurons poursuivis de leurs ennemis, aussi bien que les révérends Pères de la Mission. Pour ceux qui demeurent dans les campagnes, il n'y a que Dieu qui puisse les protéger. Pour nous, comme j'ai dit, nous avons été en paix. Mais depuis quinze jours les Iroquois ont paru ; on en a pris quelques-uns et donné la chasse aux autres. Une partie néanmoins a fait ce qu'ils n'avaient encore osé faire jusqu'à présent. Ils n'étaient point encore approchés de nous de plus de quarante lieues ; mais à ce coup ils sont venus jusqu'à trois lieues d'ici, où ils ont attaqué l'habitation d'un de nos habitants, tué deux de ses domestiques, mis en déroute toute sa famille, et pillé sa maison et ses biens. De là ils ont été brûler la maison d'un honnête gentilhomme, qui était un peu plus éloignée. Ces courses ont jeté l'épouvante chez tous les habitants, qui sont écartés çà et là pour mieux faire leurs affaires. On dit qu'ils s'arment en grand nombre pour venir nous attaquer, mais n'ayez point peur pour nous, notre maison, outre qu'elle est très-bonne, est à couvert sous le canon du fort. Mais ce n'est pas là où est notre confiance et notre force, notre bon JÉSUS l'est tout entière.

Le révérend Père Brissani, qui était parti au mois de septembre pour aller en mission, est revenu sur ses pas, n'ayant pas encore fait cinquante lieues de chemin. Il a passé ici l'hiver avec une troupe de Hurons qu'il instruisait. Nos trois maisons religieuses, avec quelques personnes charitables, se sont cotisées pour nourrir ces pauvres exilés, qui viennent pourtant de partir pour aller quérir en leur pays le reste de leurs familles, afin de s'établir proche de nous. Ces nouveaux habitants

nous obligent d'étudier la langue huronne, à laquelle je ne m'étais point encore appliquée, m'étant contentée de savoir seulement celle des Algonquins et Montagnais qui sont toujours avec nous. Vous rirez peut-être de ce qu'à l'âge de cinquante ans je commence à étudier une nouvelle langue; mais il faut tout entreprendre pour le service de Dieu et le salut du prochain. J'ai commencé cette étude huit jours après l'octave de la Toussaint, en laquelle le révérend Père Brissani a été mon maître jusqu'à présent avec une entière charité. Comme nous ne pouvons étudier les langues que l'hiver, j'espère que quelque autre descendra cet automne, qui nous rendra la même assistance. Priez Notre-Seigneur qu'il veuille m'ouvrir l'esprit pour sa gloire, et pour lui pouvoir rendre quelque petit service. .

Mais disons mieux, mon très-cher fils, étudions l'action et le langage des saints, mais plutôt du Saint des saints. Je crois que vous le faites tout de bon. Pour moi j'en ai bien le désir, mais je vous assure que je n'y vais pas si vite que je crois que Dieu le demande de moi. Je vous prie de lui recommander cette affaire; il est temps que je pense sérieusement à l'éternité; car, encore que je sois d'une bonne constitution et que j'aie la santé bonne, il me semble néanmoins que depuis après qu'on est arrivé à l'âge de cinquante ans, il faut croire que la vie ne sera plus guère longue. C'est ce qui me donne de la joie, encore que dans le fond je ne souhaite ni vie ni mort. Je pense que comme notre âme tend naturellement à sa dernière fin, la mienne s'en sentant approcher, naturellement parlant, s'en réjouit. C'est dans cet aimable séjour de l'éternité que nous nous verrons par la miséricorde de Dieu, après avoir fini notre course. Quel bonheur! Qui ne se réjouirait dans

l'attente de la posséder? Ce sont là les douces pensées qui comblent mon âme d'une paix que je ne puis exprimer. Quand je parle de l'éternité, je veux dire la jouissance du Dieu éternel, dont la bonté ne s'étant point lassée de nous combler de ses faveurs en cette vie mortelle, prendra plaisir de nous en faire surabonder par lui-même dans son éternité.

Je ne me hasarde pas de vous écrire plus amplement. Je mets seulement cette lettre à l'aventure, n'ayant pas encore expérimenté cette voie. Si vous la recevez, donnez-nous-en avis, afin que nous ne négligions aucune commodité de vous faire savoir de nos nouvelles. Nous attendons les vôtres et celles de tous nos amis; Dieu nous les donne bonnes par sa grâce. Finissant cette lettre, j'apprends que l'on amasse actuellement la jeunesse pour aller sur les Iroquois, qui sont tout proche d'ici. L'on en est tout effrayé, parce qu'ils se cachent dans les broussailles et se jettent sur le monde lorsqu'on ne pense pas à eux. Ce sont de vrais assassins, qu'on ne peut atteindre, et qui se rient des plus habiles gens.

De Québec; le 17 mars 1650.

LETTRE XCVII.

A UNE DE SES SŒURS.

Il faut suivre l'attrait de Dieu dans la vie spirituelle. — Il n'y a rien dans le monde qui puisse être comparé aux délices de la grâce.

Ma très-chère et bien-aimée sœur,

Salut très-humble dans le cœur amoureux de notre très-aimable Jésus, sanctuaire de tous les trésors de la grâce et de la gloire. Que son infinie bonté soit éternellement bénie de ce qu'il lui plaît vous continuer les largesses de son intime charité. Ne craignez point de suivre les mouvements qui vous poussent à lui parler familièrement et amoureusement. Ne serait-ce pas une grande incivilité à une personne qui serait appelée par une plus grande et plus qualifiée qu'elle, de ne pas lui répondre? Oui, ces mouvements sont la voix de Dieu qui vous appelle; il faut donc lui répondre et lui parler. Cela lui gagne le cœur et captive sa bonté infiniment portée à se communiquer à ses amis; et si vous ne lui répondiez pas selon ce qu'il vous dit intérieurement, vous en seriez responsable à son amour, qui n'aime que pour être aimé, et qui veut de notre part un retour de correspondance et de fidélité.

Je vous veux et vous souhaite, ma très-chère sœur, en cet abîme d'amour, le suraimable et suradorable Cœur de Jesus. A la mienne volonté (plût à Dieu qu'il

dépendît de ma volonté) que vous fussiez toute perdue et consumée dans ses saintes flammes! Qui a-t-il de beau, de bon et de délectable dans le monde, qui mérite seulement une œillade au préjudice de cet objet divin qui ravit et qui ravira éternellement tous les saints? Jugez vous-même si une des douceurs qu'il vous donne en l'oraison, qui n'est qu'un petit écoulement de sa bonté, ne vous dit pas cette vérité. Je vous donne à Lui avec toute la part que j'ai en vous et que vous m'y donnez, et s'il y a encore quelque chose après cela, je le lui donne et je m'y donne avec vous pour l'éternité. Demeurons donc là, ma chère sœur. Ce divin Sauveur est notre Epoux et notre vie, pourquoi courir après les ombres de la mort? Il nous en préservera éternellement si nous lui sommes fidèles.

Il faut que je finisse pour poursuivre mes autres réponses qui sont en très-grand nombre. Je ne puis vous dire combien j'ai d'interruptions. Cette lettre est courte, et cependant il m'a fallu faire tantôt une ligne, tantôt une autre. Lorsque nous serons dans l'éternité, abîmés en notre souverain bien, nous n'en aurons plus. Adieu pour cette année : Je suis en Lui....

De Québec, le 13 août 1650.

LETTRE XCVIII.

A SON FILS.

Progrès des Iroquois sur les Français et sur les sauvages confédérés. — Que la véritable paix du cœur est fondée sur le parfait dégagement des créatures. — Que c'est l'humilité qui fait les saints, ce que prouve l'exemple des révérends Pères Jésuites martyrisés par les Iroquois.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

La vie et l'amour de JÉSUS soient votre vie et votre amour pour l'éternité.

C'est un grand témoignage de votre affection pour moi, de me souhaiter le même partage qu'à nos révérends Pères. Mais, hélas ! je suis indigne d'un tel honneur et d'une si haute grâce, quoiqu'elle paraisse fort proche de nous. Car depuis que je vous ai dit quelque chose de la grande et extraordinaire persécution des Iroquois, il y a eu encore un grand choc entre les Français et ces barbares, dans une rencontre qui s'est faite proche les Trois-Rivières, lorsqu'on allait chercher les neuf Français que les autres avaient pris et emmenés. Aujourd'hui ils sont en dessein d'enlever les Trois-Rivières, et vous remarquerez qu'ils ont avec eux plusieurs Hollandais qui les aident; on en a reconnu un dans le combat, et un Huron qui s'est sauvé nous en a encore assuré.

Quand ils auront pris les Trois-Rivières, ils sont

résolus, à ce qu'on nous a dit, de venir nous attaquer. Or, bien qu'en apparence il n'y ait pas tant de sujet de craindre dans nos maisons qui sont fortes, ce qui est néanmoins arrivé dans tous les bourgs des Hurons, qui ont été ruinés par le feu et par les armes (car certes ils sont puissants), doit faire appréhender aux Français un semblable accident, s'il ne nous vient un prompt secours. C'est le sentiment des plus sages et expérimentés, comme le sont les révérends Pères, qui sont descendus des Hurons et qui ont porté le poids de la tyrannie de ces barbares. Ce secours ne nous peut venir que de la France, parce qu'il n'y a pas assez de forces en tout le pays pour leur résister. Si donc la France nous manque, il faudra en bref (en peu de temps), ou quitter ou mourir. Mais parce que tous les Français, qui sont ici au nombre de plus de deux mille, ne pourront pas trouver des voies pour se retirer, ils seront contraints de périr ou de misère ou par la cruauté de leurs ennemis; et de plus, quitter des biens qu'ils ont acquis en ce pays, pour se voir dépouillés de toutes commodités en France. Cela leur fera plutôt choisir la mort en ce pays que la misère dans un autre. Pour nous autres, nous avons d'autres motifs, par la miséricorde de Notre-Seigneur. Ce ne sont point les biens qui nous y retiennent; mais bien le résidu de nos bons chrétiens, avec lesquels nous nous estimerions heureuses de mourir un million de fois, s'il était possible. Ce sont là nos trésors, nos frères, nos enfants spirituels, que nous chérissons plus que nos vies et que tous les biens qui sont sous le ciel. Réjouissez-vous donc si nous mourons et si l'on vous porte la nouvelle que notre sang et nos cendres sont mêlées avec les leurs. Il y a de l'apparence que cela arrivera si les mille Iroquois qui se sont détachés pour

aller à la nation neutre, viennent rejoindre ceux qui sont à nos portes.

Le révérend Père Daran, que j'ai chargé de la présente, est un de ceux qui sont venus des Hurons. Il y a souffert, tout ce qui se peut souffrir sans mourir, ainsi il pourra vous entretenir à loisir de tout ce qui est arrivé ces dernières années en cette nouvelle Eglise, et je me promets que vous serez extrêmement édifié de l'entendre. Il va faire un tour en France en attendant qu'on le rappelle, au cas que les affaires du pays se raccommodent, car il y est extrêmement regretté. Je le regrette comme les autres, mais soulagez mes regrets en le recevant comme il le mérite. D'autres, comme les révérends Pères Ragueneau et Pijart, vont aussi en France pour demander du secours à Sa Majesté. Le premier y prend plus d'intérêt, parce qu'il est le supérieur de la mission des Hurons. C'est un des grands personnages et des plus zélés missionnaires de la Nouvelle-France; mais je l'estime plus pour sa grande sainteté que pour tous ses grands talents naturels et pour toutes ses grâces gratuites. Nous espérons de le revoir l'année prochaine.

Lorsque j'achevais de vous parler du révérend Père Ragueneau, on est venu m'avertir qu'il me demandait pour me dire adieu. Il m'a promis de vous voir et, à cet effet, il a pris votre nom par écrit. C'est un des meilleurs amis de notre séminaire, et qui a une grande connaissance des grâces que la divine bonté y répand. Il m'a encore assurée, dans l'expérience qu'il a de la fureur et de la force des Iroquois, que si nous n'avons un prompt secours du côté de la France, ou qu'il ne plaise à Dieu de secourir le pays extraordinairement, tout est perdu. Ce n'est point une exagération, je vous dis le même selon mes petites connaissances.

Vous voyez par là, qu'en attendant le secours, nous sommes en la pure providence de Dieu. Pour mon particulier, mon très-cher fils, je m'y trouve si bien, et mon esprit et mon cœur y sont si contents, qu'ils ne le peuvent être davantage. S'il arrive qu'on vous porte l'année prochaine les nouvelles de ma mort, bénissez-en Dieu, et offrez-lui pour moi le saint sacrifice de la messe. Procurez-moi encore les suffrages de votre sainte Congrégation, qui m'a toujours été très-chère. Si Dieu m'appelle à lui et qu'il lui plaise me faire miséricorde, elle me le sera encore davantage, et moi plus en état de supplier la divine Majesté d'augmenter sur elle ses saintes bénédictions.

Je suis extrêmement consolée de ce que Dieu vous détache des créatures, et de l'amour ou prétention de l'amour que vous pourriez attendre d'elles. Ah! mon Fils, le royaume de la paix est dans un cœur ainsi dénué de toutes choses, et qui, par une sainte haine de soi-même, se plaît à détruire les restes de la nature corrompue, dont les plus saints ont jusqu'à la mort des attaques qui sont le vrai motif de leur humiliation. Dès qu'une âme entre en cette vérité, et qu'elle en est convaincue par sa propre expérience, elle s'humilie, non-seulement devant Dieu en ses opérations intérieures et extérieures, où elle découvre toujours de nouvelles fautes; mais encore devant les créatures, prenant plaisir de s'accuser en public de ses défauts, d'en subir la pénitence et d'en porter toute la confusion. Elle ne rejette point la faute sur le tiers et sur le quart, bien que quelqu'un y ait pu concourir; elle s'attribue le tout, et après cela elle est convaincue qu'elle est encore plus remplie de malice qu'elle n'en dit et qu'elle n'en connaît, et que les autres n'en découvrent. D'où elle est persuadée

qu'elle est seule digne du châtiment, tant de la part de Dieu, par la privation de ses plus grandes faveurs, que du côté des créatures, qui prenant les intérêts du Créateur, nous corrigent chacune à sa manière.[1] Il y a bien d'autres dépendances de l'humilité, dont les actes tirent leur source de leurs contraires. Le glorieux Père saint Benoît en parle aussi éminemment, comme je crois, qu'il l'a pratiquée. C'est votre Patron et votre Père, qui attirera sur vous l'influence de cet esprit, qui se goûte mieux dans l'intérieur qu'on n'en peut parler extérieurement. Demandez-lui qu'il obtienne cette haute vertu pour moi, car c'est elle qui fait les saints, comme on l'a encore remarqué dans les cinq serviteurs de Dieu qui ont été martyrisés en ces quartiers : car ils étaient si humbles avant leur martyre, qu'ils donnaient de l'étonnement à ceux qui avaient le bonheur de vivre en leur compagnie. Il me faudrait écrire une trop grande lettre si j'en voulais dire toutes les particularités, mais le temps ne me permet pas de m'étendre.

J'ai répondu par une autre lettre aux moyens que vous me proposez d'élever quelques sauvages, afin qu'ils puissent gagner leurs compatriotes à la foi. Outre ce que je vous en écris, entretenez-en le révérend Père Daran, il vous dira qu'encore que le pays se rétablisse, il faudra toujours dépendre de l'Europe pour avoir des ouvriers de l'Evangile, le naturel des sauvages Américains, même des plus saints et spirituels, n'étant nullement propre aux fonctions ecclésiastiques, mais seulement à être enseignés et conduits doucement dans la voie du ciel; ce qui fait soupçonner dans ce renver-

(1) Elle parle en tout cela d'elle-même (Note de Cl. Martin).

sement d'affaires que peut-être Dieu ne veut ici qu'une Eglise passagère.[1]

Il est vrai que le révérend Père de Brébeuf avait reçu le sacré présent dont je vous ai parlé. Le révérend Père Garnier, l'un de ceux qui ont remporté la couronne cette année, l'avait éminemment. Jamais, mon très-cher fils, vous ne connaîtrez cela par l'étude ni par la force de la spéculation, mais dans l'humble oraison et dans la soumission de l'âme aux pieds du crucifix. Cet adorable Verbe incarné et crucifié est la source vive de cet esprit; c'est lui qui le donne en partage aux âmes choisies et qui lui sont les plus chères, afin qu'elles suivent et qu'elles enseignent ses divines maximes, et que par cette pratique elles se consomment jusqu'au bout dans son imitation. Cet esprit saint, cette union, dis-je, dont je vous parle, n'est pas celle de la gloire, elle en est seulement un avant-goût. Et ne pensez pas qu'elle rende toujours les travaux faciles, puisqu'elle ne redonde pas (ne reflue pas) toujours dans les sens. Mais elle donne dans le fond de l'âme une force invincible pour les supporter, quelque pesants et pénibles qu'ils soient. Il faudrait un gros livre pour décrire la vie de ce révérend Père, animé de cet esprit saint. Il était éminemment humble, doux, obéissant et rempli de vertus, acquises par un grand travail. On avait du plaisir à voir la suite de ses vertus dans la pratique. Il était dans un continuel colloque et devis (entretien) familier avec Dieu. Etant percé de coups,

(1) Ce qui montre avec quelle perspicacité la Mère de l'Incarnation se rendait compte du caractère des sauvages, c'est que, jusqu'ici, un seul a pu être élevé au sacerdoce. C'est M. l'abbé Prosper Vincent, du village huron de Lorette. Il a été ordonné en 1870. Il est le premier prêtre de race indigène dans l'Amérique du nord.

on le vit encore dans l'exercice de la charité, faisant un effort pour se traîner vers une pauvre femme qui ayant reçu plusieurs coups de hache, était aux abois et avait besoin de secours pour bien mourir.

Le révérend Père Chabanel, un de ceux qui ont été massacrés cette année, avait naturellement une si grande aversion de vivre dans les cabanes des sauvages, qu'elle ne le pouvait être davantage : pour ce sujet, on avait voulu souvent l'en exempter, afin de l'envoyer aux autres missions où il n'eût pas été engagé à cette sorte de vie. Mais, par une générosité extraordinaire, et porté de l'esprit dont nous parlons, il fit vœu d'y persévérer et d'y mourir, s'il plaisait à Dieu de lui faire cette miséricorde. Son supérieur néanmoins ayant su qu'il était extrêmement fatigué des travaux de sa mission, le rappella, et ce fut en ce voyage qu'il fut pris et massacré, sans qu'on ait pu savoir par quels ennemis, ni ce qu'ils ont fait de son corps. Quoi qu'il en soit, il est mort dans l'acte de son obéissance.

Les autres révérends Pères qui se sont retirés ici des missions éloignées ont si épouvantablement souffert, qu'il n'y a point de langue humaine qui le puisse exprimer. Je n'exagère point, et si la grande humilité du révérend Père Daran ne le cache point, demandez-lui quelques particularités de ses souffrances, car son expérience l'a rendu savant. Je vous donne ces exemples pour vous convaincre que notre union n'est jamais plus éminente que dans les travaux soufferts à l'imitation et pour l'amour de Jésus-Christ, qui était dans le temps de ses souffrances et surtout au point de sa mort, dans le plus haut degré d'union et d'amour pour les hommes avec Dieu son Père. L'union douce et amoureuse est déjà la béatitude commencée dans une chair mortelle,

et son mérite est dans les actes de la charité envers Dieu et le prochain, et des autres vertus théologales. Mais dans l'union dont je parle, qui est pourtant une suite de celle-là, il s'agit de donner sa vie dans une consommation de travaux qui portent à la ressemblance de JÉSUS-CHRIST. Ah! certes, il faut donner le prix à celle-ci, et attendre à l'autre vie à connaître son mérite et son excellence, car à présent nos discours sont trop bas pour en pouvoir parler comme il faut.

Je bénis Dieu du désir qu'il vous donne de souffrir le martyre. Vous êtes encore jeune, mon bon fils, et si vous voulez être fidèle à la grâce, vous en souffrirez un bien long, encore que vous demeuriez enfermé dans votre solitude. Ce désir vous doit être un puissant aiguillon pour mener une vie pénitente, mortifiée, régulière. C'est le martyre que vous avez à souffrir et que Dieu demande de vous, en attendant peut-être quelque occasion que sa divine Majesté vous garde et que vous n'attendez ni ne prévoyez pas. Cependant il faut que vous vous munissez des vertus nécessaires à une si haute grâce, et encore après toutes vos bonnes dispositions, vous devrez vous en estimer indigne.

Je suis de votre sentiment, que le défaut d'argent pourra bien empêcher l'expédition de notre bulle à Rome. Je vois d'ailleurs que les affaires du pays tiendront bien les choses en suspens. Car il y a trois choses que l'on doit fort considérer dans la conjoncture des affaires. La première, que ni nous ni tout le Canada ne pourrons subsister encore deux ans sans secours. La deuxième, que si ce secours manque, il nous faut ou mourir ou retourner en France, selon le sentiment des mieux sensés. Je crois néanmoins que si l'ennemi a la guerre avec la nation neutre et à Andastoué, ce sera une

diversion d'armes qui nous fera subsister un peu davantage. Mais s'il poursuit ses conquêtes et ses victoires, il n'y a plus rien à faire ici pour les Français. Le commerce ne pourra pas s'y exercer; le commerce ne s'y exerçant plus, il n'y viendra plus de navires; les navires n'y venant plus, toutes les choses nécessaires à la vie nous manqueront, comme les étoffes, le linge; la plus grande partie des vivres, comme les lards et les farines dont la garnison et les maisons religieuses ne peuvent se passer. Ce n'est pas qu'on ne travaille beaucoup et qu'on ne fasse des nourritures; mais le pays ne donne pas encore ce qu'il faut pour s'entretenir. La troisième chose qui retarde nos affaires, est que si le commerce manque par la continuation de la guerre, les sauvages qui ne s'arrêtent ici que pour trafiquer, se dissiperont dans les bois; ainsi nous n'aurons plus que faire de bulle, n'y ayant plus rien à faire pour nous qui ne sommes ici que pour les attirer à la foi, et pour les gagner à Dieu. Vous pouvez juger de là qu'un évêque ne viendra point ici dans un temps si plein de calamité; outre que l'Eglise n'y ayant été que passagère, il n'y a que faire de pasteur: je parle dans la supposition que Dieu permît l'extrémité que l'on appréhende.

Cette nouvelle Eglise étant dans un péril si manifeste, faites-moi la charité de faire quelque dévotion devant l'image de la très-sainte Vierge, afin qu'il lui plaise de la prendre en sa protection. Priez-la aussi pour moi et pour notre élection, que nous allons faire la semaine de la Pentecôte. Ce péril et ces craintes ne diminuent pourtant rien du culte que les chrétiens tant Français que sauvages ont coutume de rendre à Dieu. Vous eussiez eu une dévotion sensible de voir la procession qui se fit à Québec le jour de l'Assomption

de cette Mère de bonté. Deux Pères de la compagnie portèrent son image de relief, sur un brancart bien orné, aux trois maisons religieuses qui étaient destinées pour les stations. Comme les lieux sont assez éloignés les uns des autres, deux autres Pères étaient préparés pour leur succéder et les soulager en cette sainte charge. Outre le gros des Français, il y avait environ six cents sauvages qui marchaient en ordre. La dévotion de ces bons néophytes était si grande, qu'elle tirait les larmes des yeux de ceux qui les regardaient. J'eus la curiosité de les regarder d'un lieu où je ne pouvais être vue, et je vous assure que je n'ai point vu en France de procession où il y eût tant d'ordre et en apparence tant de dévotion. Pour ce qui est des sauvages, cela m'est toujours nouveau, car la pensée de ce qu'ils ont été avant que de connaître Dieu, et de ce qu'ils sont à présent qu'ils le connaissent, me touche à un point que je ne puis dire. De là vous pouvez juger combien je souffre de voir la tyrannie que les barbares Iroquois exercent en leur endroit. Ah ! mon très-cher fils, que je serais heureuse, que je serais contente si toute cette persécution se terminait en moi ! Présentez encore ce mien désir à la sainte Vierge, à laquelle de bon cœur je présente le vôtre.

J'ai déjà écrit cette lettre à diverses reprises, et dans ces intervalles il vient toujours quelques nouvelles. Le captif qui s'est sauvé des Iroquois rapporte que les guerriers des Andoouestéronons et ceux de la nation neutre ont pris deux cents Iroquois prisonniers. Si cela est vrai, on les traitera d'une terrible façon, et ce sera autant de charge pour nous. Ce captif sera bien encore quinze jours avant que d'avoir dit tout ce qu'il sait. Car c'est la coutume des sauvages de ne

dire ce qu'ils savent que peu à peu et à divers jours; ce qui fait impatienter nos Français, qui ont l'esprit vif et voudraient savoir les choses tout d'un coup, surtout quand il s'agit d'affaires de conséquence et rapportées par un seul messager.

Depuis ce que dessus, il s'est encore sauvé deux Hurons de la captivité des Iroquois. Ils sont tous deux bons chrétiens en leur cœur, et catéchumènes en effet. Le désir du saint baptême leur a fait faire des efforts très-violents, par de grandes courses dans les bois, et sans aucune provision. Ils ont rapporté que nos dix Algonquins de Sillery qui furent pris au mois de juin dernier ont été brûlés tout vifs avec de très-grands sentiments de foi et de religion. L'un d'eux, pour l'amour duquel je vous écris cet article, s'est particulièrement signalé par son zèle et par sa ferveur. Il était âgé de vingt-deux ans ou environ, et c'était mon fils spirituel, qui m'aimait autant ou plus que sa mère. Il a été trois jours et trois nuits dans des tourments très-horribles, en dérision de la foi, qu'il a confessée hautement jusques au dernier soupir. Ces barbares lui disaient en se moquant : Où est ton Dieu? il ne t'aide point. Puis ils recommençaient à le tourmenter, et aussi à se moquer, disant : Prie ton Dieu pour voir s'il t'aidera. Cependant ce courageux serviteur de Dieu redoublait ses prières et ses louanges à Celui pour l'amour duquel il souffrait, car naturellement il chantait fort bien, et cela faisait enrager ces barbares. Il se nommait Joseph et avait été élevé en la foi par le révérend Père Le Jeune, quasi dès son enfance. A votre avis, n'ai-je pas là un bon fils? C'est plutôt mon père et mon avocat auprès de Dieu. Je suis ravie, pour l'amour que je lui portais, de la haute grâce qu'il a reçue en persévérant avec tant de géné-

rosité. C'était un jeune homme parfaitement bien fait et extrêmement modeste, mais je ne le loue que de sa fidélité. Si l'on venait m'en dire autant de vous, mon très-cher fils, ah! qui pourrait dire la joie que j'en recevrais? Mais ces signalées faveurs ne sont pas du ressort de notre élection, elles sont dans les trésors de Dieu qui les communique aux âmes choisies. Il me fallait clore cette lettre par ce dernier souhait, qui est un des plus grands témoignages de mon affection pour la personne du monde qui m'est la plus chère.

De Québec, le 30 août 1650.

LETTRE XCIX.

AU MÊME.

Retour des révérends Pères Jésuites en France, après la déroute des Hurons. Elle fait l'éloge des révérends Pères de Lionnes, et Jérôme Lallemant.

Mon très-cher fils,

Je n'ai pas voulu laisser partir le révérend Père de Lionnes sans le supplier de vous donner une visite en passant par Rouen. Il m'a promis de le faire et de vous dire de nos nouvelles. Vous ne le verrez pas seul; mais tous ceux de la mission qui repassent en France m'ont promis cette même grâce. Recevez, s'il vous plaît, ces saints personnages comme autant de martyrs vivants qui ont entrepris des travaux et souffert des croix incroyables à ceux qui n'ont pas l'expérience des missions

huronnes. Entrez en entretien avec eux sur ce sujet, et je m'assure que vous en aurez une particulière consolation, et que vous bénirez Dieu avec ses serviteurs. Ils retournent en France en attendant le rétablissement des affaires. Celui-ci néanmoins y repasse pour la mission de Miscou. Il a été un an mon confesseur, ce qui m'a obligée d'avoir avec lui des communications spirituelles. Ainsi il pourra vous parler en particulier de mes dispositions, comme je l'ai prié de le faire.

Mais les affaires de l'Eglise sont ici en un tel état, que nous croyons que le révérend Père supérieur des missions sera obligé de passer lui-même en France par le dernier vaisseau; c'est mon directeur et mon supérieur depuis plus de cinq ans. Si cela arrive, comme je le tiens pour certain, vous aurez la consolation de le voir, car il passera par Rouen, si ce n'est qu'il aille droit du Hâvre à Paris. C'est celui qui me connaît plus qu'aucun autre, et qui sait tout ce qui s'est passé en moi depuis que je suis au monde, tant bien que mal. Je vous prie de le recevoir avec le respect que mérite sa grande sainteté. Il a demeuré six ans aux Hurons, et presque autant ici. Nous lui avons des obligations plus qu'à personne du monde. Il a fait nos constitutions et mis le bon ordre qui est dans notre communauté; en un mot, c'est notre Père. C'est lui aussi qui a mis le bel ordre qui se voit dans l'Eglise de Québec, avec autant de majesté qu'au milieu de la France. Ainsi pour l'Eglise et pour les affaires du pays, et pour les nôtres en particulier, s'il ne retourne pas (ne revient pas), nous ferons une perte irréparable. C'est le frère du révérend Père Lallemant, et l'oncle du saint martyr, le révérend Père Gabriel Lallemant.

Au reste, pour délabrées que soient les affaires, n'ayez

point d'inquiétude à mon égard, je ne dis pas pour le martyre, car votre affection pour moi vous porte à me le désirer, mais j'entends des autres outrages qu'on pourrait appréhender de la part des Iroquois. Je ne vois aucun sujet d'appréhender ; et, si je ne suis bien trompée, j'espère que les croix que l'Eglise souffre maintenant seront son exaltation. Tout ce que j'entends dire, ne m'abat point le cœur; et pour vous en donner une preuve, c'est qu'à l'âge que j'ai, j'étudie la langue huronne; et en toutes sortes d'affaires nous agissons comme si rien ne devait arriver. En un mot, nous faisons à l'ordinaire. Priez bien Notre-Seigneur pour ma perfection, et qu'il me fasse la miséricorde que ses desseins adorables s'accomplissent en moi : car je crains de les empêcher par mes infidélités. De ma part je continue de lui demander qu'il vous fasse saint, ce qui est l'unique chose que je désire pour vous.

De Québec, le 17 de septembre 1650.

LETTRE C.

AU MÊME.

Eloge du révérend Père Bonnin de la Compagnie de Jésus.

Mon très-cher fils,

C'est par le révérend Père Bonnin, fidèle témoin des souffrances de nos saints martyrs, que je vous envoie de leurs reliques. Recevez-les d'aussi bon cœur que je

vous les présente. Vous aurez de la consolation dans la conversation de ces braves ouvriers de l'Evangile, qui me promettent tous de vous voir; aussi je me promets que vous les recevrez avec amour et bienveillance. Le révérend Père Bonnin, qui a voulu se charger de celle-ci, est un des plus fervents missionnaires qui se puissent rencontrer; c'est pour cela qu'on a bien eu de la peine à le laisser partir. Mais comme il est très-capable pour les emplois de la prédication, qu'il avait quittés pour obéir à l'attrait de Dieu qui l'appelait à la conversion des Hurons, on le renvoie dans l'exercice de ses premières fonctions, en attendant que les affaires de cette Eglise se rétablissent. Vous connaîtrez aussitôt que ce n'est pas un homme du commun; mais je l'honore plus de ce qu'il est un grand serviteur de Dieu que pour tous ses autres grands talents. Il me fallait encore vous écrire ce petit mot par cette voie, et vous assurer que mon affection pour vous est telle que notre bon Jésus la connaît. J'ai trouvé un billet de recommandation d'un de vos révérends Pères dans votre lettre : je le salue en toute humilité, sans avoir l'honneur de le connaître; je me recommande à ses saints sacrifices et l'offre de bon cœur à Notre-Seigneur.

De Québec, le 19 de septembre 1650.

LETTRE CI.

AU MÊME.

Eloges des révérends Pères Bressani et Lallemant, Jésuites.

Mon très-cher fils,

Je crois que vous avez déjà reçu quatre de mes lettres, et que vous avez eu la consolation de voir les révérends Pères, que j'avais suppliés de vous visiter. Je ne puis néanmoins laisser partir ce dernier vaisseau sans me donner encore la satisfaction de vous dire ce petit mot, que le révérend Père Bressani m'a promis de vous donner. Vous verrez un martyr vivant, des souffrances duquel vous avez ci-devant entendu parler, surtout de sa captivité au pays des Iroquois. Sans faire semblant de rien, regardez ses mains; vous les verrez mutilées, et presque sans aucun doigt qui soit entier. Il a eu encore cette année trois coups de flèche à la tête, qui ont pensé faire sa couronne et la fin de ses travaux. Il a un œil dont il ne voit presque point, à cause de ces coups. Son courage l'a fait exposer à des dangers si éminents, que c'est ce qui lui fait porter ces marques honorables de la croix du Fils de Dieu. Il est Romain de nation, homme éminemment docte, et surtout très-vertueux. Il m'a promis de vous visiter, et moi je l'ai supplié de vous faire donner celle-ci, sitôt qu'il sera arrivé, afin que vous alliez saluer le révérend Père supé-

rieur des missions qui passe lui-même en France pour l'extrémité (l'état extrêmement critique) des affaires de l'Eglise (du Canada). Il m'a promis de vous rendre visite, mais je serais bien aise que vous le voulussiez prévenir, à cause du mérite de la personne.

Je vous dirai encore que c'est l'homme du monde à qui j'ai le plus d'obligation, tant pour l'établissement de notre maison, que pour les maximes spirituelles et saintes qu'il nous a données, selon l'esprit de nos vocations. Il y a près de six ans qu'il est notre supérieur et directeur, et le mien très-particulièrement. On nous menace de ne le pas faire repasser en ce pays; si cela arrive, nous ferons tous une perte considérable. C'est le père des pauvres, tant français que sauvages. C'est le zélateur de l'Eglise, qui semble avoir été élevé dans toutes les cérémonies, ce qui n'est pas ordinaire à un Jésuite. Enfin c'est le plus saint homme que j'aie connu depuis que je suis au monde. Je vous prie donc de le recevoir avec toute la bienveillance qui vous sera possible, et de le remercier de toutes les charités qu'il a faites à notre communauté, et à moi en particulier, car c'est mon père par préciput. Et n'estimez pas que ce soit l'affection que j'ai pour ces révérends Pères qui me fasse vous en dire des louanges; non, je n'exagère rien, mais plutôt je vous assure que je ne dis encore rien qui approche de l'excellence de leurs vertus et de leurs mérites.

De Québec, le 30 d'octobre 1650.

LETTRE CII.

AU MÊMF.

Elle lui fait le récit de l'embrasement de son monastère, et de la pauvreté extrême où cet accident a réduit la Communauté. — Elle est conseillée de rebâtir le monastère, à quoi elle travaille généreusement.

Mon très-cher fils,

Voici la troisième voie par laquelle nous faisons savoir en France les nouvelles de l'affliction dont il a plu à Notre-Seigneur de nous visiter. La première a été par la nouvelle Angleterre, et la seconde par les pêcheurs. J'estime ces deux voies incertaines, parce qu'il faut se servir de quelques particuliers, qui venant ici avec des canots détachés de leurs grands navires, sont obligés de passer par des périls évidents, et avec eux les paquets dont ils sont les porteurs. Je n'ai pas laissé de les tenter, afin de ne laisser passer aucune occasion de vous donner des témoignages de ce que je vous suis. Je me sers donc encore de cette troisième, pour vous dire de quelle manière la puissante main de Dieu nous a touchées.

Le trentième de décembre dernier, en l'octave de la naissance de Notre-Seigneur, il voulut nous faire part des souffrances et des pauvretés de sa crèche en la manière que je vous vais dire. Une bonne Sœur ayant à boulanger le lendemain, disposa ses levains, et à

cause du grand froid, elle fit du feu de charbon qu'elle enferma dans le pétrin, afin de les échauffer : son dessein était d'ôter le feu avant que de se coucher, mais comme elle n'avait coutume d'user de feu en cette occasion, elle s'en oublia facilement. Le pétrin était si bien étoupé de tous côtés, qu'une Sœur étant allée en ce lieu sur les huit heures du soir, ne vit aucune marque qu'il y eût du feu. Or, le charbon ayant séché le pétrin qui était de bois de pin naturellement onctueux, y mit le feu, qui prit ensuite aux cloisons et lambris, puis aux planchers et à l'escalier, qui était justement sous le séminaire, où la Mère des Séraphins était couchée pour garder ses filles. Elle s'éveilla en sursaut au bruit et au pétillement du feu, et se leva tout d'un coup, s'imaginant qu'on lui disait : Levez-vous promptement, sauvez vos filles, elles vont brûler toutes vives. En effet le feu avait déjà percé les planchers, et les flammes entraient dans la chambre, où elles faisaient un grand jour. Alors tout effrayée, elle crie à ses filles : Sauvez-vous, sauvez-vous! De là elle monte au dortoir pour éveiller la communauté, ce qu'elle fit d'une voix si lamentable, qu'au même moment chacune saute en place : l'une va à la cloche pour appeler le secours, les autres se mettent en devoir d'éteindre le feu. Moi, au lieu d'y travailler, je courus dire aux Sœurs qu'il fallait tout abandonner, et que le mal était sans remède. Je voulus monter au lieu où j'avais mis des étoffes et d'autres provisions en réserve pour la Communauté; mais Dieu me fit perdre cette pensée, pour suivre celle qu'il me donna pour sauver les papiers d'affaires de notre communauté. Je les jette par la fenêtre de notre chambre, et ce qui se trouva sous ma main.

J'étais demeurée seule, dans le dessein d'exécuter ma

première pensée, ayant dans l'esprit que les Sœurs s'étant sauvées à demi nues, il fallait de quoi les couvrir. Je voulus donc aller à notre petit magasin; mais je trouvai que le feu était déjà au dortoir, et non-seulement au lieu où je voulais aller, et où je fusse demeurée, mais encore au long du toit de la maison et dans les offices d'en bas. Enfin j'étais entre deux feux, et un troisième me suivait comme un torrent. Je ne fus point incommodée des flammes, mais peu s'en fallut que je ne fusse étouffée de la fumée. Pour me sauver, il me fallut passer sous la cloche, et me mettre en danger d'être ensevelie sous la fonte. La Mère assistante avec notre Sœur de Saint-Laurent avait rompu la grille, qui n'était que de bois, afin de se sauver avec une partie des enfants qui étaient montées au dortoir. Il n'y eut pourtant que les plus grandes qui se sauvèrent. Les petites étant encore dans le danger, la Sœur de Saint-Ignace fit une réflexion, savoir si elle pourrait en conscience donner sa vie pour sauver ces petites innocentes, car le feu était déjà aux cloisons. Elle entre généreusement dans la chambre, elle les sauve, et au même temps les planchers croulèrent. J'étais encore dans les dortoirs, où voyant qu'il n'y avait plus rien à faire pour moi, et que j'allais périr, je fis une inclination à mon crucifix; acquiesçant aux ordres de la divine Providence, et lui faisant un abandon de tout, je me sauvai par le parloir qui était au bout du dortoir.

En descendant je rencontrai le secours que le révérend Père supérieur avait amené; mais apprenant qu'il n'y avait rien à faire plus haut, ils descendirent dans la chapelle, où l'on sauva avec peine le très-saint Sacrement, avec les ornements qui se trouvaient dans la sacristie. Notre révérende Mère, qui était sortie la

première pour ouvrir les portes, et qui ensuite s'était rangée à l'écart, ne voyant aucune de nous proche d'elle, souffrait en son âme des convulsions de mort, dans l'appréhension que quelques-unes de nous ne fussent enveloppées dans les flammes. Elle nous appelait avec des cris lamentables; mais ne nous voyant, et ne nous entendant point, elle se jeta aux pieds de la sainte Vierge, et fit un vœu en l'honneur de son immaculée Conception. Je ne puis dire absolument quel a été l'effet de ce vœu auprès de Dieu; mais j'attribue à un vrai miracle qu'aucune de nous ni de nos filles n'ait été consumée dans un feu si prompt et si violent. Une femme huronne, très-bonne chrétienne, ne s'étant pas éveillée si tôt que les autres, ne trouva point de moyen de se sauver, qu'en se jetant par une fenêtre sur un chemin de neige battue et glacée, dont elle fut si étourdie que nous la croyions morte; mais enfin elle revint à elle, et Dieu a voulu nous la conserver.

Les Sœurs furent enfin trouver notre Mère, qui commença à respirer, mais elle avait encore de la peine de ne pas me voir. Nos pensionnaires et nos séminaristes sauvages se rangèrent aussi proche d'elle, où elles pensèrent mourir de froid, car elles n'avaient que leurs chemises, toutes leurs robes et leur petit équipage ayant été brûlés. Ce qui me touchait le plus, c'était de voir l'incommodité que notre pauvre malade allait souffrir. Si elle eût eu autant de force que de courage, nous eussions sauvé, elle et moi, une partie de ce qui était au dortoir; mais elle était si faible, qu'en voulant remuer son matelas les bras lui manquaient; il n'y eut que le mien de sauvé avec ce qui me couvrait, qui fut tout propre pour elle. J'avais jeté mes habits par notre fenêtre, mais ils demeurèrent accrochés aux grilles

du réfectoire, où ils furent brûlés comme tout le reste; ainsi je demeurai nue comme les autres, que je fus trouver sur la neige, où elles priaient Dieu en regardant cette effroyable fournaise. Il paraissait à leurs visages que Dieu s'était emparé de leurs cœurs, tant elles étaient tranquilles et soumises à Dieu dans le grand dénûment où sa providence nous avait réduites, nous privant de tous nos biens et nous mettant dans la nudité d'un Job, non sur un fumier, mais sur la neige, à la rigueur d'un froid extrême. Nous étions à la vérité réduites à la pauvreté de Job; mais il y avait cette différence entre lui et nous, que nos amis tant français que sauvages, étaient touchés d'une extrême compassion, faveur dont ce saint homme était privé. Tous ceux qui nous voyaient fondaient en larmes, voyant d'un côté notre misère, et de l'autre notre tranquillité. Un honnête homme ne pouvant comprendre comment on pouvait supporter un tel coup sans en faire paraître de la douleur par quelque démonstration extérieure, dit tout haut : Il faut que ces filles-là soient folles, ou qu'elles aient un grand amour de Dieu. Celui qui nous a touchées de sa main sait ce qui en est, et ce que sa bonté opéra pour lors dans nos cœurs. Ce sera dans un cahier particulier que je vous le dirai, car je ne parle ici que de l'extérieur et du sensible.

Le révérend Père supérieur avec nos révérends Pères, car toute sa famille était venue au secours, nous voyant toutes ralliées, fit porter nos enfants, partie dans la cabane de nos domestiques, et partie dans la maison d'un de nos voisins, car n'ayant que leurs chemises, elles étaient transies de froid, en sorte que quelques-unes en ont été fort malades. Pour nous, il nous mena en l'équipage où nous étions dans sa

maison, et nous mit dans la salle où l'on parle aux séculiers. On nous donna en chemin, par aumône, deux ou trois paires de chaussures pour quelques-unes de celles qui étaient nu-pieds. Madame notre fondatrice était du nombre, car elle s'était sauvée avec une simple tunique fort vieille et tout usée; et pour le reste, elle a perdu aussi bien que nous tout ce qu'elle avait en Canada. Le révérend Père donna des chaussures à toutes les autres qui n'en avaient point. Car de nous toutes il n'y en avait que trois qui en avaient, parce qu'elles s'étaient ainsi couchées le soir pour mieux résister au froid.

Les révérendes Mères de l'hôpital ayant appris que nous étions chez les révérends Pères et que l'on voulait nous mener au fort, nous envoyèrent quérir pour nous loger en leur maison, et le révérend Père supérieur jugeant que cette retraite serait plus convenable aux personnes de notre condition, nous y mena lui-même. Ces bonnes Mères, avec qui nous avons toujours été unies très-étroitement, étaient plus sensiblement touchées de l'état où nous étions que nous-mêmes. Elles nous revêtirent de leurs habits gris, et nous fournirent de linge, et de toutes nos autres nécessités, à quinze que nous étions, avec une cordialité admirable, car n'ayant rien, nous avions besoin de tout. Comme nous vivions comme elles et mangions à la même table, nous gardions les mêmes exercices; et en un mot, nous étions dans leur maison comme si nous eussions été leurs sœurs.

Le lendemain de notre incendie le révérend Père supérieur, accompagné de M. le Gouverneur, nous mena voir cette pitoyable masure, ou plutôt cette effroyable fournaise, de laquelle on n'osait encore appro-

cher. Toutes les cheminées étaient tombées, les murs de refend abattus, et les principales murailles toutes crevassées et calcinées jusques dans les fondements. De rebâtir sur ces ruines, il n'y avait nulle apparence. D'ailleurs tout le fond de notre fondation n'y aurait pas suffi, et enfin nous étions bien éloignées de penser à réparer nos édifices, puisque nous n'avions pas même de quoi subsister jusqu'à l'arrivée des vaisseaux. Tout cela faisait croire que nous ne penserions plus qu'à retourner en France. Mais chacune de nous se sentait si fortifiée dans sa vocation, avec un si grand concours de grâces qui nous faisaient acquiescer avec amour à toutes les volontés de Dieu sur nous, qu'aucune ne témoigna de l'inclination à retourner à son ancienne patrie. Le pays d'ailleurs qui nous donne abondamment de l'emploi pour l'instruction des filles françaises et sauvages, nous voyant dans la résolution de demeurer, témoigna puissamment l'agréer.

Après donc trois semaines de séjour chez nos bonnes et charitables hôtesses, on nous conduisit dans un petit bâtiment que madame notre fondatrice fit faire il y a quelque temps, mais qu'elle nous avait donné depuis. Ce nous fut une consolation sensible, dans ce petit appartement, de voir l'amour et l'affection des habitants en notre endroit. Nos chères hôtesses, outre la dépense que nous avons faite chez elles, nous ont encore prêté pour plus de cinq cents livres de toutes sortes de commodités, tant pour nous que pour nos domestiques. Je ne dis rien de nos révérends Pères, qui nous ont secourues de toute l'étendue de leur pouvoir, jusqu'à nous envoyer les étoffes qu'ils avaient en réserve pour se faire des habits, afin de nous revêtir. Ils nous ont encore donné des vivres, du linge, des

couvertures, des journées de leurs frères et de leurs domestiques; enfin sans leur extrême charité, nous serions mortes de faim et de misère. M. le Gouverneur d'Ailleboust et madame sa femme nous ont aussi beaucoup assistées. Enfin nous avons été l'objet de la compassion et de la charité de tous nos amis. La compassion est passée même jusqu'aux pauvres. L'un nous offrait une serviette, l'autre une chemise, l'autre un manteau. Un autre nous donnait une poule, un autre quelques œufs, et un autre d'autres choses. Parmi tant de témoignages de compassion, nos cœurs étaient attendris au dernier point. Vous savez la pauvreté du pays, mais la charité y est encore plus grande. Cependant il n'y a que la divine Providence qui nous puisse relever de la perte de nos biens, qui se monte à plus de cinquante mille livres, que valaient notre monastère et nos meubles.

Nous étions donc toutes dans notre petite maison, souffrant les incommodités de la disette et de la petitesse du lieu. Et cependant rien n'avançait. M. le Gouverneur avec le révérend Père supérieur, et quelques-uns de nos amis, consultèrent ensemble ce que nous aurions à faire. La résolution fut que, sans différer davantage, il fallait nous rebâtir sur les premiers fondements, puisque nos courages n'étaient point abattus du poids de cette disgrâce, que nos vocations étaient autant ou plus fortes qu'auparavant, et que les filles du pays, tant françaises que sauvages, avaient besoin de notre secours. Cette conclusion nous fut proposée, et nous l'embrassâmes avec d'autant plus de joie, qu'on nous promettait de nous prêter de l'argent pour subvenir aux frais.

Nous entreprîmes donc un second édifice, et pour

commencer, nos révérends Pères nous ont prêté huit mille livres, mais à l'heure que j'écris nous en devons bien quinze, et avant que notre bâtiment soit achevé nous en devrons plus de vingt, sans parler des accommodements du dedans et des meubles. C'est de la divine Providence que nous attendons l'acquit de nos dettes et de toutes nos autres nécessités. C'était elle qui nous avait mises en l'état où nous étions : ce sera elle aussi qui nous y remettra par le moyen de la très-sainte Vierge, du secours de laquelle nous sommes tellement assurées, que nous vivons en paix de ce côté-là. Ce qu'elle ne fera pas par elle-même, elle nous suscitera des amis qui le feront, et de la sorte elle fera tout. Elle y a déjà mis la main si puissamment que le bâtiment est élevé jusqu'au carré, en sorte que nous y pourrons loger en quelque temps. Tous ceux qui voient cela en sont dans l'admiration, et disent qu'il semble que ce logis se fasse de lui-même, et que le doigt de Dieu y travaille. Tout le pays est dans la joie de nous voir à la veille de faire comme auparavant les fonctions de l'instruction que nous ne faisions que petitement dans une cabane d'écorce.

Vous saurez que le temps de la supériorité de ma Mère de Saint-Athanase étant expiré, Notre-Seigneur m'a chargée de cette petite communauté, qui est une grande charge pour ma faiblesse en l'état où sont nos affaires. J'étais déjà chargée du soin de nos bâtiments, pour lesquels j'ai souffert de grandes fatigues tout l'hiver, et jusqu'à présent. Cette nouvelle charge ne me soulage pas; mais je suis destinée à la croix. Priez notre bon JÉSUS qu'il me la fasse porter pour sa gloire, et qu'il me fasse la grâce d'y mourir attachée comme lui.

Les Iroquois continuent leurs courses. Ils ont emmené

une femme française de l'habitation de Montréal, après avoir tué son mari. Cette habitation a fort à souffrir, aussi bien que celle des Trois-Rivières. La nation neutre est défaite par ces barbares, ce qui les rend fiers et insolents à notre égard. Tout est néanmoins en paix à Québec. Adieu, mon très-cher fils.

De Québec, le 3 de septembre 1651.

LETTRE CIII.

AU MÊME.

Elle parle de la ruine et du rétablissement de son monastère.[1]

Mon très-cher fils,

Jésus soit notre tout pour l'éternité.

Un petit navire arrivé en ces quartiers nous a apporté des lettres de nos Mères de Tours, par le moyen desquelles j'ai appris de vos nouvelles. Il s'en retourne sans qu'aucun autre ait paru, et cependant nous voilà au treizième de septembre. Je ne veux pas le laisser partir sans vous rendre des témoignages de ma sincère affection, et pour vous prévenir touchant ce que vous pourriez apprendre à notre égard, aimant mieux que vous le sachiez de moi que d'aucun autre.

(1) Il ne faut pas être étonné si elle répète en d'autres termes à son fils, ce qu'elle lui a dit dans la lettre précédente. Comme souvent les lettres étaient perdues, on prenait la précaution d'écrire les mêmes choses par différentes voies, afin que si une lettre n'arrivait pas, on eût la chance de l'arrivée d'une autre.

Nous ne sommes pas mortes de la main des Iroquois, mais nous avons passé par le feu dans un accident inopiné qui arriva à notre monastère le trentième de décembre dernier, et qui l'a réduit en cendres avec tous nos biens temporels, nos personnes seules ayant été sauvées de cet horrible incendie par une Providence de Dieu toute particulière. Je sortis la dernière, ayant le feu au-dessus et au-dessous de moi et un autre qui me suivait. Je me sauvai par les grilles qu'une ou deux de nos sœurs avaient rompues parce qu'elles n'étaient que de bois, et si je n'eusse trouvé cette issue, il m'eût fallu sortir par une fenêtre qui était encore libre, mais qui était au troisième étage, ainsi que fit une pauvre Huronne qui se jeta sur de la neige glacée et qui fut fort blessée. Je fus ensuite trouver mes pauvres sœurs sur la neige où elles étaient presque nues. Je ne vous rapporte point ici toutes les particularités de cet accident, je ne vous écris qu'en abrégé. Nos amis nous ont assistées d'habits, de vivres et d'autres nécessités. Ils nous ont même prêté de l'argent pour rebâtir notre monastère qu'il a fallu reprendre dès les fondements. Il a cent huit pieds de long et vingt-huit de large. Les parloirs ont trente pieds de long et vingt-quatre de large. Je vous laisse à juger si nous n'avons pas eu un rude coup. Notre perte est de près de soixante mille livres, que la Providence de Dieu nous avait données; elle nous les a aussi ôtées. C'est d'elle encore que nous les attendons, car les dettes que nous avons contractées pour ce bâtiment surpassent notre fondation. Vous direz peut-être, ainsi que plusieurs de nos amis, que nous eussions mieux fait de repasser en France que de nous mettre en des frais si grands et si hasardeux, tout étant ici incertain par

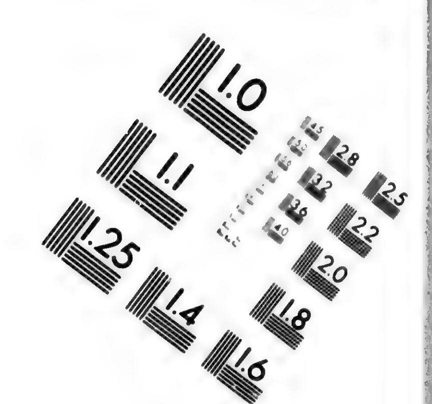
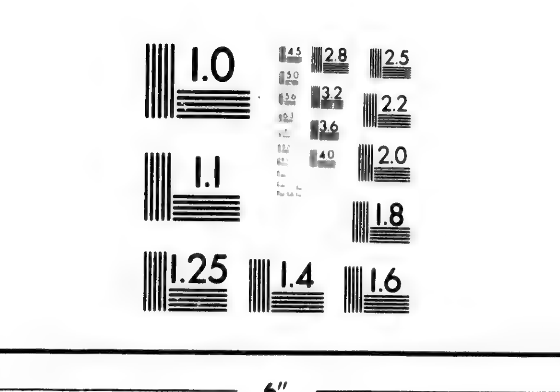


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.0

les incursions des Iroquois. Cette affaire a été consultée des premiers du pays, qui nous ont fait voir en cette rencontre la bonté de leurs cœurs, et le soin avec lequel ils nous protégent. La conclusion a été que nous ne quitterions point, mais que nous nous mettrions en état de rendre à Dieu les services convenables à notre vocation, qui par sa miséricorde est plus forte que jamais. Car il faut que je vous dise, mon très-cher fils, à la gloire de Sa Majesté, que nous avons reçu un si grand renfort de grâces et de courage, que plus nous avons été dépouillées des biens temporels, plus la grâce a été abondante en nous. Ce n'est ici qu'un petit mot en passant, je vous dirai par une autre voie les dispositions secrètes de mon cœur.

La résolution de nous relever étant prise, on me chargea de la conduite et de l'économie de ce bâtiment, où j'ai eu bien des peines et des fatigues, dans les difficultés qui se rencontrent dans ce pays couvert de neige jusques en mai, et dans la disposition des matériaux et des autres choses nécessaires à un édifice comme le nôtre. Nos élections ensuite ont été faites; voyez combien de fardeaux à des épaules si faibles, dans un pays si pauvre et parmi les incommodités d'un accident comme le nôtre! Ne pensez pas pourtant, mon très-cher fils, que tout cela m'abatte le cœur; non, lorsque j'ai commencé ici notre établissement, ç'a été sur l'appui de la divine Providence. Notre fondation nous donnait seulement de quoi vivre; le reste, pour nous bâtir et pour aider nos pauvres sauvages, cette aimable Providence nous l'avait donné; sa main n'est pas raccourcie, et si elle l'a retirée pour un temps, elle la peut encore étendre pour nous combler de ses bienfaits. J'espère qu'elle me fortifiera dans les travaux qu'elle voudra

que j'entreprenne pour sa gloire; car de moi, je vous assure que je suis une très-imbécile créature, et c'est en cela que reluira davantage la magnificence de sa gloire.

Notre bâtiment est déjà au carré de la muraille; l'on monte les cheminées, et dans huit jours on lèvera la charpente.[1] Si les vaisseaux étaient arrivés de France, nous pourrions faire un effort, empruntant des ouvriers de nos amis qui en amènent de France, et cela étant, nous y pourrions loger dans quatre ou six mois, mais sans ce secours nous n'y pourrons loger que l'année prochaine vers cette saison. C'est une chose étonnante combien les artisans et les manœuvres sont chers ici, nous en avons à quarante-cinq et à cinquante-cinq sols par jour. Les manœuvres ont trente sols par jour avec leur nourriture. Notre accident étant arrivé inopinément, nous étions dépourvues de tous ces gens-là, c'est ce qui fait qu'ils nous coûtent cher; car dans la nécessité nous en faisons venir de France à un prix plus raisonnable. On les loue pour trois ans, et de la sorte ils trouvent leur compte et nous aussi. Maintenant il y a des jours auxquels nous avons pour trente livres de journées d'hommes, sans parler de ceux qui travaillent à la toise ou à la tâche. Quatre bœufs qui font notre labour, traînent les matériaux de bois et de sable; nous tirons la pierre sur le lieu : voilà comme les affaires se manient en ce pays.

(1) Ce bâtiment, dit aujourd'hui aile de Saint-Augustin, fut ravagé en 1686 par un second incendie; mais l'intérieur seulement fut détruit; les murs élevés par la Mère de l'Incarnation existent encore. Il en est de même de l'ancienne chapelle où les Pères de Brébeuf et Lallemant avaient dit la messe, aujourd'hui salle des archives, ainsi que de l'appartement où mourut la Mère de l'Incarnation. Tout cela a été visité avec un vif intérêt, le 10 octobre 1874, par dix archevêques et évêques et cent cinquante prêtres réunis pour célébrer le 200me anniversaire de l'érection du siége épiscopal de Québec.

Cependant nous logeons dans une petite maison qui est à un bout de notre clôture, de trente pieds de longueur et de vingt de largeur. Elle nous sert d'église, de parloir, de logement, de réfectoire, d'offices et de toute autre commodité, excepté la classe que nous faisons dans une cabane d'écorce. Avant notre incendie nous la louions, mais aujourd'hui nous sommes trop heureuses d'y loger. Elle nous est commode en ce que nous pouvons veiller à nos bâtiments sans sortir de notre clôture. Priez Dieu pour moi, mon très-cher fils, qu'il me fortifie et me rende digne de le servir aux dépens de ma vie et de mon honneur. C'est de là que je tire ma gloire, de laquelle même je lui fais de tout mon cœur un nouveau sacrifice. Je suis....

Après avoir fini ma lettre, il faut que je vous dise encore qu'il semble que notre bon Dieu veuille triompher de nous en nous réduisant à l'extrémité. Croiriez-vous que pour quarante à cinquante personnes que nous sommes, y compris nos ouvriers, nous n'avons plus que pour trois fournées de pain, et nous n'avons nulles nouvelles des vaisseaux qui apportent le rafraîchissement à ce pays? Je ne puis faire autrement que de me réjouir dans tout ce qu'il plaira à cette bonté paternelle de faire. Qu'elle en soit bénie éternellement!

De Québec, le 13 de septembre 1651.

LETTRE CIV.

AU MÊME.

Dispositions de son intérieur pendant l'embrasement de son monastère. — Rapports faits contre elle et contre ses religieuses. — Elle est remise en charge pour la troisième fois.

Mon très-cher fils,

L'amour et la vie de JÉSUS soient notre vie et notre amour pour l'éternité.

Vous m'obligez infiniment des bons avis que vous me donnez et des souhaits que vous faites pour moi. Vous avez vu par mes autres lettres que je n'ai pas été assez heureuse que de mourir par le feu des Iroquois, mais qu'il s'en est peu fallu que mes sœurs et moi n'ayons été consumées par celui de la Providence. Je n'ai pas voulu vous dire ouvertement ce qui se passa en mon intérieur dans les moments de cette affliction; je l'ai réservé à celle-ci. Il faut donc que vous sachiez qu'après qu'humainement j'eus fait tout ce qui se pouvait faire pour obvier à la perte totale de notre monastère, soit pour appeler du secours, soit pour travailler avec les autres, je retournai en notre chambre pour sauver ce qui était de plus important aux affaires de notre Communauté. voyant qu'il n'y avait point de remède au reste. Dans toutes les courses que je fis, j'avais une aussi grande liberté d'esprit et une vue aussi présente à tout ce que

je faisais que s'il ne nous fût rien arrivé. Il me semblait que j'avais une voix en moi-même qui me disait ce que je devais jeter par notre fenêtre, et ce que je devais laisser périr par le feu. Je vis en un moment le néant de toutes les choses de la terre, et Dieu me donna une grâce de dénûment si grande, que je n'en puis exprimer l'effet, ni de parole ni par écrit. Je voulus jeter notre crucifix qui était sur notre table, mais je me sentis retenue comme si l'on m'eût suggéré que cela était contre le respect, et qu'il importait peu qu'il fût brûlé. Il en fut de même de tout le reste, car je laissai mes papiers et tout ce qui servait à mon usage particulier. Ces papiers étaient ceux que vous m'aviez demandés, et que j'avais écrits depuis peu par obéissance. Sans cet accident, mon dessein était de vous les envoyer, parce que je m'étais engagée de vous donner cette satisfaction, mais à condition que vous les eussiez fait brûler après en avoir fait la lecture. La pensée me vint de les jeter par la fenêtre, mais la crainte que j'eus qu'ils ne tombassent entre les mains de quelqu'un me les fit abandonner volontairement au feu. Et en effet cela se fit par une providence particulière de Dieu, parce que le peu que j'avais jeté fut réserré (ramassé) par une honnête demoiselle qui a des enfants qui ne se fussent pas oubliés d'y jeter la vue.[1] Après toutes ces réflexions, je mis encore la main dessus comme par hasard, et je me sentis portée intérieurement à les laisser. Je les laissai donc pour obéir à l'esprit de Dieu qui me conduisait, car je

(1) On pourrait être surpris de voir appeler demoiselle une mère de famille. Il est bon de savoir qu'à cette époque on ne donnait la qualification de dame qu'aux personnes d'une haute position et titrées, comme les duchesses et les marquises. Une femme mariée de la simple noblesse, et à plus forte raison de la bourgeoisie, était qualifiée de demoiselle.

vous assure que je ne voudrais pas pour quoi que ce fût qu'on les eût vus : car c'était toute la conduite de Dieu sur moi depuis que je me connais. J'avais différé plus de cinq ans à rendre cette obéissance. J'y avais tant de répugnance qu'il m'a fallu réitérer (qu'on m'ait réitéré) par trois fois le commandement. J'y obéis enfin, mais à présent c'en est fait, mon très-cher fils, il n'y faut plus penser.

Lorsque je fus me ranger avec mes sœurs, que je trouvai sur la neige, ma paix intérieure et les agréments (soumission amoureuse) aux desseins de Dieu sur nous firent de grandes opérations dans mon cœur. C'était un concours de plaisirs correspondants au bon plaisir de Dieu, dans un excès que je ne puis exprimer. Je voyais que tous les tracas et les suites de cet accident allaient tomber sur mes épaules, et qu'il me fallait disposer au travail plus que jamais. Tout moi-même était dans l'agrément de tous les travaux qui me pourraient arriver, et Dieu me donna une si forte vocation pour cela, que les peines qui se sont rencontrées depuis dans les occasions continuelles m'ont été douces et légères. Il me semblait voler lorsque le travail était le plus pénible, par le concours de la grâce qui me possédait. J'ai été mise dans la charge de supérieure le 12 de juin dernier, ce qui a encore augmenté mes soins. Voilà le gros de mes dispositions intérieures. Si le temps me le permettait, je vous en parlerais plus en détail et répondrais de point en point à votre lettre, mais les vaisseaux vont partir quasi au même temps qu'ils sont arrivés.

Notre incendie ne m'a pas été plus pénible à supporter, que je viens de vous le dire. Mais il faut que je vous avoue qu'on m'a mandé de France des choses qui m'ont

déplu. Dieu n'a point été offensé dans l'embrasement de notre monastère, mais plutôt ses volontés ont été accomplies et agréées, comme je crois, de notre part; mais il est à craindre qu'il ne l'ait été dans les nouvelles qu'on m'a écrites, puisqu'elles sont contre la vérité, et qu'elles ont pu donner quelque atteinte à la charité. L'on a été dire à nos Mères de Tours que lorsque nous passâmes par Dieppe pour venir en Canada, nous fîmes un nouveau contract avec les Mères de la Congrégation de Paris où il y avait des clauses préjudiciables à notre Congrégation de Tours. Ce bruit s'est répandu dans toute la Communauté, en sorte que toutes celles qui m'ont écrit ne se sont pas oubliées de m'en parler, et quelques-unes avec ressentiment. Elles m'écrivent même les termes de ce prétendu contrat et disent que c'est moi qui me suis laissé tromper et qu'on a abusé de ma facilité. Je me doute bien qui est la personne qui leur a fait ce rapport, qui n'a ni vérité ni fondement : car ni madame notre fondatrice ni moi n'en avons jamais eu seulement la pensée, et nous n'avons jamais fait en France d'autre traité que celui que nos Mères ont vu et approuvé. Cependant vous ne sauriez croire le mauvais effet que cela a causé dans l'esprit de quelques-unes. Je viens de vous dire qu'elles ont consenti au traité et à toutes ses clauses, quoiqu'il y en eût une qui me déplût extrêmement : mais comme l'on ne fait pas tout ce que l'on veut de l'esprit des fondateurs, j'y donnai les mains comme les autres, et vis bien qu'il fallait attendre l'occasion pour y apporter remède. Car le vouloir faire hors de temps, outre qu'il y eût eu de la violence, nous eussions tout gâté. Cela ne se put faire que l'an passé, que madame notre fondatrice ayant vu à l'œil par la défaite des Hurons, que son dessein se

pouvait anéantir si elle ne faisait un nouveau contrat, trouva bon que l'on en fit un, par lequel il nous fut permis, en cas que les affaires de Canada fussent entièrement désespérées, d'employer sa fondation à nous faire une maison en France; ou pour mieux dire, que le fonds qu'elle nous a donné nous suivrait en quelque endroit que nous nous établissions de la nouvelle ou de l'ancienne France. Enfin cela s'est fait avec autant de solidité qu'il se peut. Le révérend Père Lallemant, passant par Tours, a assuré nos Mères de tout cela, et cependant l'impression qu'elles ont prise de ce faux rapport est si forte qu'elles n'en peuvent revenir. Au reste, cela n'empêche pas qu'elles ne conservent pour nous des cœurs tout pleins de charité, et qu'elles ne nous conjurent de la manière la plus forte de repasser en France et de retourner en notre maison, nous assurant que nous y serons toutes reçues à bras ouverts.

La peur qu'elles ont pour nos personnes n'est pas croyable, elles nous prient de ne pas attendre l'extrémité et de prévenir le dernier péril.

Ce qui m'a le plus déplu dans ces rapports, est qu'on y offense les révérends Pères de la Compagnie, qu'on dit y avoir recherché leurs intérêts, ce qui est, sauf respect, une très-grande fausseté.[1] Vous avez vu par mon autre lettre les grandes assistances qu'ils nous font : tous ceux qui sont dans la nécessité en reçoivent de mêmes. Petits et grands, et tous généralement ont recours à eux dans les accidents de misère qui leur arrivent. On a rapporté au révérend Père Lallemant les sentiments de nos Mères, lorsqu'il a passé par

(1) On disait que les révérends Pères Jésuites avaient fait en sorte que la fondation des Ursulines demeurât unie à leur maison, au cas qu'elles fussent obligées de retourner en France. (Note de Cl. Martin.)

Tours. On lui a dit même qui sont ceux qui ont causé le trouble, mais sa modestie me les a tus. Il m'a seulement dit qu'il les a visitées, et qu'il les a éclairées sur quelque créance mal fondée qu'elles avaient. Il m'a dit enfin qu'il est satisfait au dernier point de cette communauté, et ce n'est pas par dissimulation, car vous saurez que c'est un homme qui chérit tendrement ceux qui l'offensent.

Vous voyez mon infirmité, mon très-cher fils. Car de voir qu'on offense sans raison et à notre occasion des personnes qui nous font des charités dans l'excès, tant pour le spirituel que pour le temporel, cela me donne du mécontentement, et dans ces rencontres il me faut pratiquer la vertu. Dieu néanmoins me fait cette grâce que rien ne demeure dans mon cœur quand on m'a offensée ou quelqu'un à cause de moi ou de nous. Le sentiment que j'ai d'abord est que nous devrions tous vivre avec plus d'intégrité et de simplicité. Si nous étions plus proches l'un de l'autre, nous aurions plus de communication sur ces matières de vertu, pour lesquelles j'ai plus d'amour que de pratique. Mais puisqu'il nous sépare, voyons-nous et parlons-nous en lui, comme c'est en lui que je suis...

De Québec, *1651.*

LETTRE CV.

A SA NIÈCE, RELIGIEUSE.

Elle s'excuse de repasser en France après l'embrasement de son monastère. — Elle se plaint modestement de quelques faux rapports faits contre sa Communauté, et les excuse même charitablement.

Ma très-chère et bien-aimée fille,

L'amour et la vie de Jésus soient notre vie et notre amour.

Le révérend Père Jérôme Lallemant m'a dit de vos nouvelles à son arrivée. Ce m'est une grande consolation d'apprendre qu'elles sont bonnes et telles que je les désire. Vous avez bien fait de lui ouvrir votre cœur et de lui parler candidement ; c'est ainsi qu'il faut agir avec les personnes de ce mérite. Nous n'osions plus attendre les navires lorsqu'ils sont arrivés, et l'on craint beaucoup leur retour, à cause qu'ils partent dans une saison avancée et en danger d'être brisés parmi les glaces. Dans le peu de temps qu'ils restent ici il ne m'est pas possible d'écrire à tous ceux à qui je suis obligée de faire réponse, en sorte que je serai obligée d'en remettre, comme je crois, plus de six-vingts à l'année prochaine, à mon grand déplaisir; mais il me faut souffrir cette mortification, puisque Dieu, qui est le Maître des temps et des moments de notre vie, le veut ainsi. Obligez-moi d'en assurer mes chères Mères,

et de leur témoigner par avance les ressentiments (sentiments affectueux) de mon cœur. Je leur ai une singulière obligation de la bonté qu'elles ont de me convier de repasser en France, et de l'assurance qu'elles me donnent de m'y recevoir avec mes sœurs de cœur et d'affection. Vous me faites la même prière, mon fils me la fait aussi ; enfin vous avez tous plus de charité pour moi que je ne mérite : je prie Notre-Seigneur de vouloir être votre récompense. Je crois que le révérend Père Lallemant vous a un peu rassurée dans les craintes que vous avez à notre occasion : car c'est une chose admirable de voir de quelle manière Dieu gouverne ce pays ; lorsque l'on y croit tout perdu, il meut de certains ressorts cachés aux yeux du monde, par le moyen desquels il rétablit ou modère toutes choses. Nous avons vu cela encore cette année par le grand nombre des personnes qui sont venues s'y établir, outre ceux que nous attendons l'année prochaine.

Je ne puis vous dissimuler que j'ai été un peu surprise de certains points que nos chères Mères touchent dans leurs lettres, sur le contrat de notre fondation. Je ne sais qui leur a fait de tels rapports, mais je vous assure qu'ils n'ont nul fondement de vérité. On dit, entre autres choses, que j'ai fait faire à Dieppe un certain contrat qui casse celui que nous avions fait à Paris. Cela n'est point vrai, je vous en assure. L'on parle encore des révérends Pères sans respect et contre la vérité, et c'est particulièrement cela qui nous afflige nous quatre qui sommes de Tours ; car, grâce à Notre-Seigneur, les autres ignorent ce qui se passe, quoique les révérends Pères le sachent; mais ils ont tant de vertu et de discrétion qu'ils ne leur en ont pas dit une seule parole, au contraire ils ont redoublé leurs chari-

tés envers nous. Ils savent même qui a fait ces rapports à nos Mères, et ils le dissimulent. Enfin comme les bons prennent toutes choses du bon biais, ils excusent tout le monde et disent que l'on s'est mépris ou qu'il y a quelque mauvaise entente.

Ma chère Mère Claire se plaint que je vous traite, vous et elle, comme deux enfants. C'est peut-être parce que je ne vous parle point de ces affaires extérieures. Je vous assure, ma chère fille, que tout cela est si bas, que je n'en parle et n'en écris jamais que par nécessité, et toujours avec violence (en me faisant violence). D'ailleurs quand j'y aurais de l'inclination, je vous vois si bien occupées que je ferais scrupule de vous entretenir de matières qui vous pourraient distraire. Il est bon néanmoins de parler quelquefois de ces matières, quand il y va de la gloire de Dieu, mais, ôtez ce motif, tout n'est que fatras et sujet à mille inconvénients. Considérez, je vous prie, les effets de ce rapport qui a été fait à nos Mères. Je veux croire qu'il a été fait innocemment et à bonne fin ; et néanmoins voyez comme il a été pris au criminel, et comme il a troublé les cœurs de quelques personnes ; et Dieu veuille qu'il n'ait point fait dire des paroles contre la charité. Tout cela m'est une leçon qui m'apprend que l'on ne peut trop aimer la pureté de cœur, la retraite, le silence intérieur et extérieur. Assurez-donc ma chère Mère Claire que je l'aime et chéris tendrement, aussi bien que vous, mais c'est d'un amour qui vous voudrait toutes deux dans une éminente sainteté.

Je vous suis bien obligée de votre charité, que j'ai reçue dans un temps de grande nécessité ; je vous en remercie de tout mon cœur. Vous me pressez de vous dire mes besoins afin d'y pourvoir. Je vous parle avec simpli-

cité : je serais bien empêchée de vous les dire. Il est vrai qu'ayant tout perdu, nous avons besoin de tout, et pourtant il me semble que je n'ai besoin de rien. Je crois que c'est le repos d'esprit que j'expérimente qui me rend aveugle à mes propres nécessités, quoique je voie bien clair en celles du commun (celles qui sont communes aux autres personnes). Il faut avouer, ma chère fille, que la croix est une chose charmante, quand il plaît à notre divin Sauveur de l'accompagner de la paix du cœur. Priez sa bonté qu'elle me la continue dans la charge qu'il m'a donnée, et que je lui sois bien fidèle en tout ce qu'il veut de moi.

Je crois que nous ne pourrons habiter notre nouveau bâtiment qu'à la fin de mars de l'année prochaine. Nous avons toutes les peines du monde à l'achever à cause du froid qui est déjà assez grand. Recommandez à Dieu cette nouvelle habitation, de crainte que mes péchés n'y causent un second incendie pire que le premier. Consolez nos amis dans les appréhensions qu'on me mande qu'ils ont à notre sujet. Assurez-les que la pauvreté où nos pertes nous ont réduites ne nous fait point perdre cœur, quoiqu'elle attire bien des incommodités après elle. Mais quoi! ne sommes-nous pas heureuses de nous voir dans une véritable occasion d'expérimenter ce que c'est que la pauvreté, qui est une vertu si propre à notre profession ? Jamais mon cœur n'a expérimenté une paix intérieure plus profonde ni plus solide que celle qu'il goûte à présent. Mon Dieu! que le dénûment intérieur et extérieur de toutes choses est une chose aimable! Qu'un cœur débarrassé est heureux! Je vous assure que je ne changerais pas ma condition présente à (pour) celles qu'on estime dans l'Europe les plus avantageuses. Quant aux Iroquois, je n'ai point

du tout de peur d'eux, et je ne vois pas que nous en devions avoir, quoiqu'ils aient encore défait cette année la nation neutre, beaucoup plus nombreuse que n'était celles des Hurons. Leurs victoires leur enflent le cœur; la confiance en Dieu, en humiliant les nôtres, les fortifie et les met en assurance, et c'est là le fondement de notre paix.

De Québec, le 23 octobre 1651.

LETTRE CVI.

A SON FILS.

Elle se justifie de quelques soupçons que son fils avait contre elle. — Etat du temporel de son monastère et de l'économie du pays. — Mort du Gouverneur des Trois-Rivières et de quelques Français par les armes des Iroquois. — Martyre du révérend Père Butteux, Jésuite.

Mon très-cher et bien-aimé fils,

Jésus soit notre tout pour l'éternité.

Je ne doute point que la tendresse de votre affection pour nous ne vous ait donné les sentiments de compassion que vous m'écrivez. Mais je vois bien par vos lettres que vous n'avez pas reçu toutes celles que je vous ai écrites l'an passé. Il y en a eu beaucoup de perdues comme celle-là, par la prise et le débris (naufrage) de deux de nos vaisseaux. Mais que faire à cela? Ce sont des coups auxquels nous ne saurions parer que par notre acquiescement aux volontés divines. C'est là

le remède à tous nos maux, et je l'ai encore expérimenté mieux que jamais dans les suites de notre incendie; mais commençons à vous répondre.

Je vous assure en général que tout ce que vous m'écrivîtes l'an passé me fut très-agréable et tout plein de consolation, en sorte que je lis votre lettre de temps en temps pour m'en rafraîchir la mémoire. Je vois bien néanmoins, par votre petite lettre, que je ne me suis pas assez expliquée touchant certains rapports qu'on avait faits à nos Mères de Tours au préjudice des révérends Pères jésuites. Je ne vous nommai pas la personne qui les avait faits, le respect que j'ai pour elle ne me permettant pas de la faire connaître. Mais, mon très-cher fils, vous avez pensé que c'était vous de qui je voulais parler, et que je soupçonnais avoir été l'auteur de ce petit désordre. Comme la chose n'est pas vraie, aussi ne m'est-elle jamais venue en la pensée. Si j'avais quelque chose contre vous je vous le dirais franchement et candidement. Ce qui m'obligea de vous en parler fut qu'on m'avait mandé que vous deviez aller à Tours, et je crus que sachant la vérité, vous désabuseriez nos Mères de la fausse créance où elles étaient. Voilà comme la chose s'est passée, et je vous supplie de croire que je vous déchargeais mon cœur en cela, comme à la personne du monde en qui j'ai le plus de confiance. Je vois que cela vous a fait de la peine; j'en ai du déplaisir, mon très-cher fils, et je vous le répète vous ne m'avez rien mandé qui n'ait été bien digéré, et dont je n'aie tiré de la consolation et de grands sujets de bénir Dieu. Mais répondons aux points particuliers de votre lettre.

Il est vrai qu'eu égard à la qualité et à la multitude des affaires de ce pays, ayant tout perdu, nous devions,

selon tous les raisonnements humains, repasser en France. Et ce qui devait nous y porter davantage, c'est que par un nouveau contrat, que nous avons passé avec madame notre fondatrice, notre fondation nous doit suivre, en cas que nous soyons obligées de quitter le pays, soit par la rupture (ruine) de la colonie française, soit par d'autres accidents que l'on juge nous devoir obliger de nous retirer; tout cela est certain. Mais il faut que vous sachiez que les maisons religieuses qui sont ici font une partie des plus considérables de la colonie, et que si une seule quittait, cela serait capable de décourager la plus grande partie des Français, qui n'ont soutenu (lutté contre le découragement) qu'en considération des maisons religieuses et par leur moyen. De plus, les filles françaises seraient de vraies brutes, sans l'éducation qu'elles reçoivent de nous, et de laquelle elles ont encore plus besoin que les sauvages : car les révérends Pères peuvent suppléer à celles-ci, mais ils ne peuvent le faire aux autres pour les raisons que vous pouvez juger. En troisième lieu, le pays n'étant pas si désespéré qu'on se puisse défier d'un rétablissement, notre retraite n'eût pas été légitime. Cela étant, nous ne pouvions pas y demeurer sans nous rebâtir, de quoi tous les plus considérables étant tombés d'accord, nous avons fait un effort pour mettre notre monastère dans l'état où il est à présent.

Vous me direz qu'étant ici pour le public, le public devait nous rebâtir à ses frais. Je vous réponds que le pays n'était pas en état de le faire. Il nous a fallu trouver plus de vingt-cinq mille livres, tant pour notre bâtiment que pour nos autres nécessités, car ayant tout perdu, nous étions dépourvues de tout. De cette somme nous en devons seize mille, que nous acquitterons quand

la divine Providence nous en donnera le moyen. Nous en avons emprunté huit, dont nous ne commencerons à payer la rente qu'en 1656. Le pays nous a aidées du reste, ce qui n'est pas un petit effort. Je vous dirai que Dieu nous aida l'année dernière d'une façon tout extraordinaire. Comme on ne savait pas en France l'accident qui nous était arrivé, on ne nous envoya aucun secours; mais notre confesseur voyant que nous étions dans la disette et chargées d'un grand nombre d'ouvriers, entreprit de faire valoir une terre que nous avions défrichée, mais que nous avions abandonnée pour travailler au plus pressé.[1] Il y mit des gens, et y travailla lui-même plus qu'aucun autre; et Dieu bénit tellement sa charité et son travail, que nous y recueillîmes trente poinçons de blé, et seize poinçons de pois et d'orge mondé. On mêle les pois avec le blé pour faire le pain, aussi sont-ils d'un prix égal. L'orge mondé est pour nos bestiaux; nous en faisons aussi des tisanes, qui nous servent de boisson. Ce secours, avec ce qui nous est venu de France, nous a fait passer l'année à quarante personnes que nous sommes, y compris nos ouvriers.

Nous sommes en notre nouveau bâtiment depuis la veille de la Pentecôte; la paroisse avec tout le clergé et un grand concours de peuple, y vint transporter le très-saint Sacrement du lieu où nous étions logées. L'on y commença l'oraison de quarante heures, qui dura jusqu'au mardi de la Pentecôte. Tout le monde était dans la joie de nous voir logées où nous l'étions auparavant, et hors des grandes incommodités que nous

(1) Cette terre est désignée aujourd'hui par le nom de *Fief-Saint-Joseph*. Elle est située au nord des plaines dites d'Abraham.

avions souffertes depuis notre embrasement. Pendant ces trois jours, la paroisse y vint processionnellement avec le peuple chanter la musique : car elle fait ici comme dans une cathédrale, tant pour le chant que pour les cérémonies, que les mieux entendus disent s'y observer avec autant de majesté que dans les chœurs de France les mieux réglés.

Je vous confesserai toujours que vos raisons me semblent très-bonnes, et que je les trouve très-conformes à celles que j'ai souvent, quoiqu'avec tranquillité. Mais la façon avec laquelle Dieu gouverne ce pays y est toute contraire. On ne voit goutte, on marche à tâtons; et quoiqu'on consulte des personnes très-éclairées et d'un très-bon conseil, pour l'ordinaire les choses n'arrivent point comme on les avait prévues et consultées. Cependant on roule, et lorsqu'on pense être au fond d'un précipice on se trouve debout. Cette conduite est universelle, tant dans le gros des affaires publiques, que dans chaque famille en particulier. Lorsqu'on entend dire que quelque malheur est arrivé de la part des Iroquois, comme il en est survenu un bien grand depuis un mois, chacun s'en veut aller en France; et au même temps on se marie, on bâtit, le pays se multiplie, les terres se défrichent, et tout le monde pense à s'établir. Les trois quarts des habitants ont par leur travail à la terre de quoi vivre. Nous allons aussi faire défricher le plus que nous pourrons, tant pour aider à notre nourriture que pour avoir des fourrages pour nos bestiaux. Nous avons quatre bœufs qui nous servent au charroi et au labour, et six vaches, qui nous donnent notre provision de beurre et la plus grande partie de notre nourriture durant l'été, que les filles se passent quasi de laitage. Par une Providence de Dieu ces bes-

tiaux étaient à notre terre de Saint-Joseph lorsque le monastère fut brûlé, et ainsi ils furent sauvés. Voilà le ménage du pays, sans lequel ni nous, ni les autres ne pourrions subsister, quelque secours qu'on nous donnât du côté de la France.

Mais ce n'est pas ce qui nous y arrête, au contraire ce ménage cause de la distraction; mais c'est la fidélité que nous voulons rendre à Dieu dans les vocations par lesquelles il nous y a si amoureusement appelées. Jusqu'à ce qu'on nous signifie (qu'on nous fasse voir) que sa sainte volonté se contente de nos petits services (rendus jusqu'ici) en ce pays, et qu'il faut les lui aller rendre ailleurs (désormais), nous serons constantes et inébranlables dans nos résolutions. Voilà, mon très-cher fils, le seul point qui me retient ici; et cependant mon âme est, ce me semble, dans la disposition de quitter à chaque moment, si sa divine Majesté le veut. C'est là que je trouve ma paix et mon repos.

L'an passé une personne de France, qui ne savait pas encore la nouvelle de notre incendie, me conseillait de moyenner (prendre des mesures pour) notre retour en France, me disant que l'on n'en serait que bien édifié; que j'en serais quitte pour une petite confusion, et qu'on en rirait un peu, mais que cela serait bientôt oublié. Je vous confesse que cette proposition me parut si basse, et ces motifs si naturels, que je n'y fis point de réponse. Je ne doutais pas néanmoins que, dans l'esprit de plusieurs, la chose n'arrivât ainsi; mais si Dieu avait permis que nous retournassions en France, j'y retournerais avec la même tranquillité et le même contentement d'esprit que je suis venue ici, parce que l'obéissance qui m'y a amenée m'en retirant, il me semble que je serais très-bien soutenue, étant appuyée

sur les ordres de Dieu; en ce cas je me mettrais fort peu en peine des jugements des hommes, qui sont souvent fort éloignés des jugements de Celui à qui nous devons faire gloire d'obéir.

Je vous dis donc que comme nous ne voyons rien de certain en ce pays, aussi n'y voyons-nous rien de nouveau qui nous doive plus faire craindre qu'auparavant. Plusieurs néanmoins ont été effrayés de l'accident dont je vous ai parlé, qui est que M. le Gouverneur des Trois-Rivières, très-brave et très-honnête gentilhomme, a été tué par les Iroquois avec vingt-deux Français, dans un combat où il s'est exposé dans les bois, contre le sentiment de ceux qui l'accompagnaient, et qui avaient l'expérience de la façon d'agir de ces barbares. Cette défaite est de conséquence, non-seulement en elle-même, mais encore dans ses suites. Car outre qu'il y a encore plusieurs Français de marque pris et emmenés captifs, et que plusieurs femmes sont demeurées veuves, c'est que jusqu'ici les Iroquois ne croyaient pas avoir rien fait, parce qu'ils n'avaient eu aucun avantage sur les personnes d'épée : mais aujourd'hui qu'ils ont tué le Gouverneur des Trois-Rivières, ils s'imaginent être les maîtres de toute la Nouvelle-France; car ces gens-là ne font pas de distinction, et ils deviennent insolents au dernier point. On ne les craint point dans les habitations, mais dans les lieux écartés et dans les maisons qui sont proches des bois. L'expérience qu'on a qu'il n'y a rien à gagner à les poursuivre fait qu'on se tient seulement sur la défensive, et c'est bien le meilleur. Si M. du Plessis en eût usé de la sorte, ce malheur ne lui serait pas arrivé ni à ses gens; mais son courage l'a perdu.

Les Iroquois craignent extrêmement les canons, ce

qui fait qu'ils n'osent s'approcher des forts. Les habitants, afin de leur donner la chasse et de la terreur, ont des redoutes en leurs maisons pour se défendre avec de petites pièces. Pour nous, nos armes sont la protection de la sainte Vierge et de nos bons Anges. Nos gens ont pourtant quelques armes à feu, dont ils ne se sont point encore servis contre les Iroquois, mais seulement à giboyer aux tourtes (tourterelles) et aux canards, l'été et l'automne quand nous avons des malades; car hors de là nous ne nous en mettons point en peine, la nécessité de nos affaires les attachant à des emplois plus utiles. Ils sont dix en nombre, et s'il y avait sujet de craindre les Iroquois, nous les mettrions en lieu de nous défendre. Mais après tout, si Dieu ouvrait les yeux à cet ennemi, qui est assez fort pour tout perdre, tout le pays serait en grand hasard; mais nous expérimentons sans cesse des protections qui n'appartiennent qu'à un Dieu fort et puissant.

Le révérend Père Buteux a été massacré par ces barbares, étant en sa mission des Attikamek, et il a reçu la couronne à son tour avec un soldat français qui l'accompagnait et plusieurs de ses néophytes. C'est une perte incroyable pour la Mission, mais il faut bénir Dieu qui prend son temps pour couronner ses martyrs et récompenser ses ouvriers. Ils ont aussi donné sept coups de hache à une femme française de Mont-Réal, qui n'a pas laissé de se défendre généreusement. Elle en a jeté un sous ses pieds et s'est sauvée, car ayant crié, elle fut entendue du fort; on alla au secours et elle fut mise en liberté. Ils n'ont pas toujours tellement l'avantage qu'ils ne souffrent quelquefois du déchet (des échecs). L'on a gagné deux victoires sur eux, où l'on a pris deux de leurs plus grands capitaines, que l'on a fait

brûler tout vifs. C'est ce qui les a irrités et fait venir au nombre de deux cents, divisés en deux bandes, pour attaquer et brûler les Trois-Rivières. Ils ont fait leur coup à la hâte et se sont aussitôt retirés, emmenant avec eux les prisonniers dont j'ai parlé, avec cinquante bêtes à cornes qui appartenaient aux habitants du lieu.

Quant au trafic, les traites du côté du Sud sont presque anéanties; mais celles du Nord sont plus abondantes que jamais. Si l'on était exact à apporter de bonne heure les marchandises de France, en sorte que par ce retardement les castors ne fussent point divertis (expédiés) ailleurs, les marchands seraient riches. Mais au fond, tandis que les habitants s'amusent à cette traite, ils n'avancent pas tant leurs affaires que s'ils travaillaient à défricher la terre, et s'attachaient au trafic de la pêche et des huiles de loups marins et de marsouins, et autres semblables denrées, dont on commence d'introduire le commerce.

Je vous ferai savoir par une autre voie la mort de la Mère Marie de Saint-Joseph. Priez pour nous toutes, et particulièrement pour moi, afin que je puisse être un parfait holocauste à la divine Majesté, en la manière qu'elle jugera la plus convenable pour sa plus grande gloire.

De Québec, le 1er septembre 1652.

LETTRE CVII.

A LA SUPÉRIEURE, ET AUX RELIGIEUSES URSULINES DE TOURS.

Cette lettre est comme la préface de la relation de la vie et de la mort de la Mère Marie de Saint-Joseph.

Mes révérendes et très-honorées Mères,

Puisqu'il a plu à Dieu de retirer de ce monde la révérende Mère Marie de Saint-Joseph, notre assistante, que vous aviez donnée de si bon cœur à la mission de Canada, j'ai cru être obligée de rendre la gloire que je dois à sa divine Majesté à son sujet, et à vous la fidélité que je vous ai promise quand vous me l'avez donnée pour compagne en la fondation de ce monastère de Québec : savoir de ne la point quitter que par la mort ou par l'obéissance. Enfin c'est la mort qui l'a séparée d'avec nous ; je lui ai fermé les yeux et rendu avec mes sœurs les derniers devoirs de la sépulture; mais ses vertus n'ont point été ensevelies avec elle; elle nous parle encore bien haut, en nous obligeant de l'imiter. Je vous en envoie un petit abrégé et un faible crayon, pour la gloire de Dieu, et afin de vous donner quelque consolation dans la perte que vous croiriez avoir faite d'une si précieuse fille. Vous serez peut-être étonnées de ce que j'y dis des choses que vous savez mieux que moi, puisqu'elles se sont passées à vos yeux, et que personne de vous ne les ignore.

Deux raisons m'ont portée à cela; la première est afin de prendre les choses dans leur source, et d'en faire voir la suite et les progrès, rapportant par ordre la conduite de Dieu sur son âme; la seconde, afin de laisser dans notre communauté de Québec un mémoire complet de sa vie, pour l'instruction de celles qui nous succèderont à l'avenir, et qui n'auront pas eu la consolation de la voir comme nous l'avons eue. J'ajouterai encore que j'en ai ainsi usé pour notre propre édification : car encore que nous ayons été les témoins oculaires de ses vertus et de sa sainte vie, quand néanmoins nous nous rafraîchirons la mémoire de ce que nous avons vu, nous trouverons des motifs qui nous mettront l'aiguillon dans le cœur pour nous pousser à l'imiter. J'y ai ajouté les circonstances de sa maladie et de sa mort, qui ont été aussi saintes que sa vie avait été parfaite. Si j'avais eu plus de temps, j'en aurais dit davantage; mais il y en a assez pour glorifier Dieu du choix qu'il a fait de cette âme pour en faire le temple de ses délices, et pour vous exciter plus que jamais à l'amour du Canada, où l'on est heureusement nécessité de se faire saint, à moins de se rendre infidèle à une si sainte vocation. Vous l'aimez, mes révérendes Mères, puisque vous lui avez donné un si riche sujet et un si précieux gage de votre amour. Continuez votre affection en son endroit, puisque vous y avez une partie de vous-mêmes, tant en celle qui est morte qu'en celles qui remplissent encore votre petit séminaire. J'en suis la moindre, mais pourtant plus qu'aucune, mes révérendes et très-honorées Mères, votre très-humble et très-obéissante fille en JÉSUS-CHRIST.

De Québec, le 1652.

LETTRE CVIII.

A LA COMMUNAUTÉ DES URSULINES DE TOURS.

Récit de la vie, des vertus et de la mort de la Mère Marie de Saint-Joseph.

Mes révérendes Mères,

Dans le dessein que j'ai de vous faire le récit de la vie et des vertus de la Mère Marie de Saint-Joseph, ma très-chère et très-fidèle compagne, religieuse professe de votre maison, et assistante de celle-ci, je tiendrai (j'attribuerai) à une grâce du Ciel bien particulière si je puis me ressouvenir de tout ce que j'en sais; mais il y a tant de choses à dire, que j'ai crainte que quelque chose n'échappe à ma mémoire. Je ne dirai rien que je n'aie vu depuis vingt-deux ans que j'ai eu le bonheur de la connaître et de converser avec elle, ou que je n'aie appris, soit d'elle-même dans les entretiens familiers et de confiance que nous avons eus ensemble, soit des personnes spirituelles avec qui elle a conféré des secrets de son intérieur et des grâces extraordinaires qu'elle avait reçues de Dieu. Mais quoi que je puisse dire, ce sera toujours peu en comparaison de ce que son humilité nous a tenu caché, dans le dessein qu'elle avait de ne plaire qu'à Dieu et de n'être connue que de lui seul. Je tâcherai néanmoins de dire ce que j'en sais, tant pour la consolation de nos

Mères de France, que pour servir d'exemple à celles qui nous succèderont à l'avenir dans ce monastère.

De sa naissance, de son enfance et de son éducation.

Dieu la fit naître en Anjou le septième de septembre de l'année mille six cent seize. Son père fut M. de la Troche Saint-Germain, et sa mère madame Jeanne Raoul, tous deux également recommandables, tant par leur noblesse que par leur piété. Dès qu'elle fut au monde, madame sa mère eut de puissants mouvements de la dédier au service de Dieu et de la mettre sous la protection de la très-sainte Vierge, afin qu'elle en prît elle-même le soin et la conduite, et qu'elle la donnât pour épouse à son Fils. Il parut peu de temps après que Notre-Seigneur avait accepté ce présent; car elle était encore entre les bras de sa nourrice, qu'il lui avança l'usage de sa raison et lui donna des inclinations extraordinaires pour la vertu. Elle n'avait pas encore quatre ans qu'elle donna une preuve bien sensible de celle qu'elle avait pour la pureté. Madame sa mère se promenant dans les allées du bois, l'envoya quérir par un domestique, pour prendre avec elle quelque divertissement. Cet homme, qui la portait entre ses bras, l'ayant touchée à nu, soit par hasard ou autrement, elle en demeura inconsolable, et elle cria et pleura tant qu'on ne la put apaiser. Un homme de qualité voyant l'aversion qu'elle avait de ceux de son sexe, voulant se divertir, la baisa à la dérobée, mais elle eut tant d'horreur de cette action, qu'elle lui donna un soufflet de toute sa force, dont il reçut bien de la confusion. Monsieur son père la voyant ainsi portée à fuir

la vue des hommes, et que sans savoir ce que c'était que la religion, elle disait sans cesse qu'elle voulait être religieuse, l'irritait souvent par récréation, lui disant qu'il la voulait marier avec un petit gentilhomme de son âge, et feignant que de petits présents qu'il lui faisait étaient de sa part. Ces récréations, quoiqu'innocentes, l'affligeaient étrangement et la faisaient quelquefois souffrir de telle sorte, que si madame sa mère n'eut persuadé monsieur son père d'y mettre fin, elle fût morte de douleur.

Cette pieuse mère menait presque partout avec elle cette fille de bénédiction, et lui donnait de grands exemples de piété et de charité envers les pauvres. Elle, de sa part, en profitait; car elle les aimait si tendrement qu'elle leur donnait tout ce qu'elle pouvait avoir en son particulier. Elle m'a quelquefois dit que ni elle ni mesdemoiselles ses sœurs n'osaient quitter la chambre sans permission, mais qu'elle se dérobait souvent pour porter aux pauvres son déjeuner, sa collation, et ce qu'elle pouvait prendre à la cuisine. Il y avait un bon vieillard que messieurs ses parents logeaient dans une tour du portique de la maison. C'était celui-là qu'elle visitait, et à qui elle donnait ses petits présents, le consolant dans les infirmités de sa vieillesse. Elle faisait ces coups secrètement et à la dérobée, car comme elle gâtait ses habits, elle craignait que sa gouvernante ne l'accusât, et qu'on ne lui défendit ensuite ces petites actions de charité. On la découvrit enfin et l'on en fit le rapport à sa pieuse mère, qui, bien loin de la reprendre, fut ravie de voir de si belles inclinations dans cette aimable fille. Elle la fit venir pour l'animer encore davantage, et lui donna une permission générale de donner l'aumône et de l'accompagner quand elle irait

selon sa coutume visiter les pauvres. Elle lui donna même de l'argent, qu'elle employait avec un singulier plaisir de son cœur à faire nourrir et élever plusieurs pauvres enfants, et à faire beaucoup d'autres œuvres de charité. Après qu'elle eut cette permission, et qu'elle se vit délivrée de la contrainte où elle était auparavant, il lui semblait voler, lorsqu'elle visitait les pauvres pour les consoler et pour panser leurs plaies et leurs ulcères.

Dès que cette chère fille commença d'avoir l'usage de la raison, madame sa mère la voulut enseigner elle-même, ne voulant confier à personne le soin de son éducation. Elle lui inspira avant toutes choses un grand amour envers la très-sainte Vierge, à quoi elle prit tant de goût, que quand elle s'entendait appeler Marie, elle sentait une joie toute particulière de porter ce nom, et elle s'en glorifiait contre celles qui en avaient un autre. Aussi paraissait-il que cette mère de piété l'avait prise en sa protection, par l'inclination qu'elle lui donnait à la piété, et lui faisant mépriser les vanités du monde : car elle haïssait étrangement les affiquets et vains ornements des filles de son âge et de sa qualité, et elle ne pouvait se gêner (résigner) à conserver ce qu'on lui donnait pour se parer. Elle estimait une petite bergère, qu'elle voyait garder des brebis, beaucoup plus heureuse qu'elle, parce qu'elle n'avait ni gants, ni masque, ni autre chose semblable à conserver.

Tout cela faisait voir à ses parents que Dieu avait eu agréable le dessein qu'ils avaient eu dès sa naissance de la lui consacrer. Cela les consolait extrêmement, quoique du côté de la nature ils vissent bien que la privation d'une si chère fille leur dût être fort sensible.

Ses parents la mettent en pension aux Ursulines de Tours, où elle donne des marques de piété, de sagesse et de zèle pour la vie religieuse.

Madame sa mère qui demandait souvent à Dieu qu'il lui plût de lui faire connaître où elle la devait placer pour être instruite et élevée selon sa volonté, se sentit fortement inspirée de la mettre en pension aux Ursulines de Tours, dont elle avait entendu faire état, et qui s'étaient établies depuis peu en cette ville. Elle en prît facilement la résolution, parce qu'elle estimait particulièrement les Ordres qui sont destinés à l'instruction, à quoi aussi elle voyait que sa fille était portée. Elle la mena donc à Tours, quoiqu'elle ne fût alors âgée que de neuf ans, et la mit entre les mains de la révérende Mère Jeanne du Teil, qui était alors supérieure de ce monastère, et de la Mère Françoise de Saint-Bernard, qui en était sous-prieure. Celle-ci la reçut comme un présent du Ciel, et lui a depuis tenu lieu de Mère pour l'éducation, et l'a été en effet dans la vie spirituelle, jusqu'à ce qu'elle soit passée dans le Canada.

Dès qu'elle fut parmi les pensionnaires, l'on reconnut qu'il y avait des grâces et des vertus extraordinaires en cette jeune demoiselle. Ses compagnes l'aimaient et recherchaient d'être aimées d'elle ; car elle était si sage et si grave pour son âge, qu'elles la regardaient comme leur petite mère et directrice. Ses maîtresses avaient tant d'estime de sa sagesse, qu'elles lui laissaient le soin de beaucoup de choses avec autant d'assurance que si c'eût été une religieuse, surtout en ce qui regardait l'instruction du catéchisme, et l'inspection sur les mœurs de ses compagnes. Celles qui vivaient de ce temps-là pourraient dire beaucoup de choses sur ce sujet.

Elle devint fort infirme, soit par l'impureté de l'air, soit par la qualité de la nourriture : car comme nos Mères étaient fort pauvres en ces commencements, les pensionnaires s'en ressentaient un peu. Les médecins ayant jugé à propos de lui faire respirer l'aïr natal, sa mère la vint quérir pour la mener en sa maison. Ce lui fut une affliction très-sensible de quitter un lieu qu'elle regardait comme son paradis, car ayant dessein d'être religieuse, elle craignait que cet éloignement ne fût un obstacle à son désir. C'est pourquoi elle faisait son possible pour cacher son mal, et elle le supportait avec une patience héroïque; mais comme il était grand, parce que c'était un asthme et fluxion sur le poumon accompagnés de fièvre, elle ne le put longtemps dissimuler. On la porta doucement à céder, à quoi elle donna les mains, sur la promesse qu'on lui fit de la ramener en peu de temps.

Elle ne fut pas longtemps dans la maison de ses parents, qu'elle ne recouvrât sa santé et ses premières forces. Et quoiqu'elle ne fût alors âgée que de douze ans, elle signala son zèle et sa ferveur pour le salut des âmes. On la voyait continuellement catéchiser les domestiques et les personnes de dehors qu'elle pouvait rencontrer, et qu'elle croyait en avoir besoin. Messieurs ses parents étaient ravis de l'entendre, et ils ne pouvaient concevoir qu'une fille de cet âge eût pu parvenir à une telle capacité à moins d'une faveur du Ciel toute particulière. Sa piété s'accordait avec son zèle, car elle faisait oraison mentale, se confessait et communiait souvent. Quand il fallut lui faire des habits, elle en demanda de bruns et de simple laine, ce que sa mère lui accorda quoiqu'avec répugnance. On la voyait mortifiée, modeste, douce, humble et obéissante, et ces dispositions de

vertu jointes à ses belles qualités naturelles, surtout à un bon esprit et à un excellent jugement, la faisaient regarder d'une autre manière que par le passé. Jusqu'alors on l'avait chérie et caressée, mais sa vertu et sa maturité commencèrent à la faire honorer et respecter de tout le monde.

A peine eut-elle passé quatre mois avec Messieurs ses parents qu'elle commença à presser son retour aux Ursulines de Tours. Elle y trouva de la résistance; mais comme l'amour est ingénieux, elle fit si bien qu'elle en vint à bout. Quelque désir qu'elle eût de les quitter, elle ne le put faire sans une vertu héroïque, car elle les aimait tendrement, particulièrement sa mère, de l'affection de laquelle elle était toute pénétrée, par les preuves qu'elle lui en avait données en mille manières; mais l'amour et le service qu'elle voulait rendre à Dieu et à la très-sainte Vierge l'emportèrent par-dessus toutes les tendresses naturelles. Eux, de leur côté, étaient si vivement touchés de cette séparation, qu'ils ne purent se résoudre de la conduire, ni même de lui dire adieu; mais ils prièrent une de leurs parentes de la vouloir accompagner, ce qu'elle fit.

Cette fille qui, comme j'ai remarqué, avait le jugement mûr, et le naturel très-excellent, quelque généreuse qu'elle fût, pensa pâmer de douleur au moment qu'elle les quitta. Mais ce sentiment naturel étant passé, elle ressentit en son âme une joie nonpareille d'avoir rompu les liens qui seuls pouvaient l'attacher au monde. Elle va donc au lieu où elle voulait se sacrifier à Dieu et à sa sainte Mère. Elle y fut reçue avec des démonstrations toutes particulières de tendresse et d'affection. On la remit avec les pensionnaires, où elle pratiquait les mêmes exercices que la première fois,

mais, d'une manière bien plus élevée et plus parfaite. Elle n'y fut pas longtemps sans retomber dans ses infirmités, qu'elle cachait autant qu'il lui était possible. Cependant son désir d'être religieuse ne lui donnait point de repos; elle faisait sans cesse des vœux à la sainte Vierge, afin qu'elle lui donnât la santé nécessaire à cet effet, et qu'elle fût la protectrice de sa vocation. D'ailleurs elle faisait des poursuites continuelles auprès de nos Mères pour être admise au noviciat, non en qualité de novice, parce qu'elle n'avait pas l'âge, mais pour y porter l'habit de postulante, et par ce moyen assurer sa vocation. Et en effet, elle en fit faire un qu'elle porta jusqu'à ce qu'elle eut l'âge convenable.

Elle est reçue au noviciat.

Nos Mères étaient sensiblement touchées de la voir dans ce saint empressement, qu'elles regardaient comme une opération du Saint-Esprit. Elles ne se pressaient pas néanmoins de lui accorder ce qu'elle demandait, à cause de ses infirmités. Elle redoublait ses instances, les assurant qu'elle se porterait bien aussitôt qu'elle serait dans le noviciat. Une ferveur si pressante commençait à les fléchir, et elles espéraient obtenir de leurs supérieurs la dispense nécessaire. M. et Madame de la Troche ayant appris ce qui se passait, ne voulurent point permettre qu'elle entrât au noviciat, qu'elle n'eût l'âge accompli; outre qu'avant que de rien résoudre, ils étaient bien aises de voir quelle serait l'issue de sa rechute. Elle cependant, qui ne se contentait pas des raisons des uns ni des autres, redoublait ses empressements. On la trouvait sans cesse aux lieux de passage,

priant à genoux qu'on lui donnât entrée au noviciat, que cette grâce la guérirait assurément, que le refus au contraire la ferait mourir, et que cela se faisant à l'insu de ses parents, ils n'en auraient point de ressentiment. Tant de ferventes sollicitations lui firent enfin accorder ce qu'elle désirait, mais à la condition qu'elle avait proposée, que la chose demeurerait secrète; l'on y en ajouta une autre, savoir que si ses parents en avaient la connaissance, et qu'ils ne la trouvassent pas bonne, elle sortirait sans réplique. Elle fut donc reçue au noviciat, et ce qui est admirable, à peine y fut-elle entrée, qu'elle se trouva parfaitement guérie. L'on attribua une guérison si subite à la très-sainte Vierge, à qui elle avait fait tant de vœux, et qu'elle avait prise pour la protectrice de sa vocation. Son cœur étant content, et son corps dans une pleine santé, elle avait continuellement des lettres en campagne pour prier Madame sa mère de permettre qu'elle entrât au noviciat. Elle ne le permettait pas, mais pour ne la point affliger, elle la consolait par ses amies ou par elle-même, car elle demeurait alors à sa maison des Hayes qui n'est qu'à huit lieues de Tours. Elle l'assurait qu'elle contribuerait de tout son possible à lui faire posséder le bien qu'elle désirait, mais dans son temps et non plus tôt. Ainsi elle la traitait comme pensionnaire, ne sachant pas qu'elle fût au noviciat, ni qu'elle possédât déjà le bien qu'elle demandait.

A mesure qu'elle avançait en âge, son zèle croissait pour être religieuse, et elle en écrivait continuellement à ses parents. Sa mère vint exprès à Tours pour la visiter, et pour éprouver sa vocation. Pour cet effet elle la retira du noviciat, où elle était postulante, et la mena dans une maison séculière, où elle la retint trois

jours. Durant ce temps-là, elle lui fit toutes les caresses possibles; elle lui donna des habits précieux; elle lui fit goûter les douceurs et les délices de la vie séculière; elle lui proposa toutes les commodités des personnes de sa qualité, et tout cela avec des empressements capables de fléchir, et même d'emporter un cœur moins gagné à Dieu qu'était le sien. Monsieur son père qui s'y trouva aussi, lui parlait plus gravement, y mêlant pourtant l'amour paternel, qui n'était pas moins capable d'ébranler un esprit, qui ne se conduisait pas moins par raison que par tendresse. Elle n'avait alors que quatorze ans; et néanmoins elle demeura inébranlable en elle-même, et leur déclara avec toute sorte de respect que le monde ne lui serait jamais rien, et qu'elle les suppliait très-humblement de lui accorder une seule chose qu'elle attendait de leur piété, et qui serait une marque de leur affection en son endroit, savoir de trouver bon qu'elle reçut l'habit de la sainte religion. Ses parents la trouvant inflexible à leurs tendresses et à leurs persuasions, et qu'elle les convainquait par des raisons si pressantes, qu'ils n'y pouvaient répliquer, crurent qu'elle était conduite de l'esprit de Dieu : c'est pourquoi ils la ramenèrent au monastère avec promesse de lui donner le contentement qu'elle désirait. Elle m'a assuré plusieurs fois qu'en cette rencontre Dieu lui mit dans l'esprit plusieurs passages de l'Ecriture-Sainte et des Pères touchant la perfection et les avantages de la vie religieuse, et que tout cela sortait de son cœur et de sa bouche avec tant de fluidité, que ses parents et plusieurs personnes de qualité qui l'écoutaient en étaient surpris d'admiration.

Après qu'elle fut rentrée dans le noviciat, le ressouvenir des caresses de sa mère lui fut une étrange

tentation. Le démon s'en servit pour la troubler, lui faisant voir d'un autre côté la bassesse, la misère, et les souffrances de la vie religieuse. Le combat fut grand, et dans les agonies extrêmes qu'elle souffrait, elle s'adressait à la très-sainte Vierge, sa bonne Mère et son refuge ordinaire. Il n'y avait ni dévotion, ni industrie dont elle ne s'avisât pour gagner ses bonnes grâces. Elle se nourrissait d'espérance; mais pourtant les caresses de sa mère ne pouvaient sortir de son esprit. Elle ne déclara sa peine à personne, de crainte que son dessein ne fut traversé ou retardé; mais elle prit la résolution de franchir cette difficulté, et d'être fidèle à Dieu en embrassant les maximes de l'Evangile.

Le jour auquel elle devait prendre l'habit étant venu, messieurs ses parents voulurent qu'elle fut interrogée par le supérieur de la maison dans le parloir extérieur. Ils furent encore là témoins de la fermeté de sa vocation. Mais voici une seconde attaque. Après que sa mère l'eut vêtue des habits conformes à sa condition, et avec lesquels elle devait paraître à la grille, elle la prit entre ses bras, et comme pâmée de douleur de perdre une si chère fille, la serra si longtemps sur son sein sans parler, qu'enfin son père qui craignait qu'il n'arrivât quelque accident, fut contraint de les séparer. Il mena sa fille à la porte de la clôture où la Communauté l'attendait, et faisant réflexion que c'était le lieu où se devait faire la dernière séparation, il fut tellement attendri qu'il ne put ni parler ni lui dire adieu. Elle m'a avoué depuis que cette dernière attaque lui fut encore plus rude et plus sensible que la première. Elle jeta quelques larmes, mais cela fut si passager, que la considérant durant la cérémonie je ne m'en aperçus point, mais je remarquai une gravité et modes-

tie que je ne pouvais assez admirer dans une fille de son âge.

Elle reçoit le voile de novice. Sa fidélité à la pratique de la règle et sa dévotion envers la très-sainte Vierge.

Elle reçut donc l'habit de novice avec une dévotion et une présence d'esprit admirables. Je fus mise en ce temps-là au noviciat, où j'étais ravie de voir, en une fille de quatorze ans, la maturité d'une personne de trente, et la vertu d'une religieuse consommée. Elle possédait éminemment l'esprit des règles et les maximes de la vie religieuse, et les pratiquait avec une merveilleuse fidélité, en sorte qu'il paraissait dès lors qu'après sa profession elle serait capable de tous les emplois d'une Communauté. Je voyais clairement que la très-sainte Vierge la conduisait comme par la main, et qu'elle la préparait pour en faire une digne épouse de son Fils. Il ne se peut voir un plus tendre amour que celui que cette jeune novice avait pour cette divine Mère. Outre ses entretiens familiers, elle avait en elle une confiance toute filiale. Elle lui donnait tout le temps qui lui restait après les pratiques de la règle, qu'elle mettait même, ainsi que tout le reste, entre ses mains. Elle inventait mille dévotions pour l'honorer. On la voyait toujours à ses pieds. Quand elle avait commis quelque imperfection, quoique légère, car elle n'en commettait point de bien considérables, elle se jetait aussitôt entre ses bras, comme une fille pleine de confiance entre les bras de sa mère. Elle lui disait amoureusement : Ah! ma très-chère Mère, couvrez, s'il vous plaît, mes fautes; effacez les de mon âme, afin

qu'il n'en paraisse rien aux yeux de votre Fils, et je promets de vous faire telle ou telle dévotion. Après ces paroles elle ressentait l'effet de sa confiance, et elle expérimentait en son âme le secours de cette divine Mère.

Cette protection si sensible de la sainte Vierge faisait qu'elle avait pour elle un amour de jalousie, croyant qu'on lui faisait tort de ne se pas adresser à elle préférablement à tout ce qui est au-dessous de Dieu. Nos chères Mères de Tours qui étaient avec nous dans le noviciat, en pourraient dire davantage, et elles en sont plus capables que moi. Je dirai seulement qu'elle m'a souvent assurée que ses premières années de religion jusqu'à l'âge de vingt ans, ont été toujours consacrées à cette très-aimable Mère, et qu'elle lui était redevable après Dieu, de la grâce de sa vocation et de toutes les autres qui l'ont suivie.

Sur la fin de son noviciat, elle écrivait sans cesse à Messieurs ses parents pour les supplier de ne point retarder sa profession, et de se trouver sans délai au jour destiné à cette cérémonie. Ils n'y manquèrent pas; mais ils voulurent encore faire une épreuve de sa vocation. Celle-ci fut la plus violente de toutes, et elle était fondée comme les autres sur les tendresses de sa mère. Son bon naturel ne se put démentir en cette rencontre, car il lui semblait que son âme se voulût séparer de son corps, pendant qu'elle s'allait séparer pour toujours de sa mère. Elle n'en disait rien néanmoins, de crainte que si sa peine eût été connue, elle n'eût empêché, ou du moins retardé le bonheur de sa profession. Elle voulait dans le fond de son cœur être fidèle à Dieu et à la sainte Vierge, et pour être délivrée de ses peines, elle offrait de nouveaux vœux à cette

Mère de bonté. Elle ne pouvait aimer le monde, parce qu'elle le voyait comme un gouffre de perdition; son cœur ne tenait plus qu'à sa mère, et encore elle voulait bien la quitter pour être fidèle à Dieu; mais, dans la tendresse de son naturel, elle craignait de perdre courage. Lorsqu'elle était dans ses combats, elle vit en songe une échelle, qui d'un bout touchait la terre et de l'autre le ciel. Un grand nombre de personnes y montaient avec le secours de leurs bons anges, qui essuyaient leurs sueurs dans le travail qu'ils avaient à monter. Plusieurs tombaient à la renverse dès le bas de l'échelle, les autres du milieu, les autres de plus haut; mais il y en avait d'autres qui montaient courageusement jusqu'au haut, correspondant au secours de leurs bons anges. Je ne sais pas ce que signifiait ce songe ou cette vision; mais elle l'expliqua du noviciat de la vie religieuse, dans lequel quelques-uns perdent cœur dès le commencement, les autres au milieu, les autres étant plus avancés; et où enfin il y en a qui arrivent à la perfection, qui est le haut de l'échelle. Elle prit ce songe pour un avertissement du Ciel, qui lui donna un nouveau courage, et au même temps son cœur se trouva rempli d'une force céleste, qui la rendit victorieuse de l'amour des parents aussi bien que de celui du monde.

De sa profession et de son zèle pour le salut des âmes.

Elle fit donc profession à l'âge de seize ans, et cet engagement lui fit redoubler le pas, et pratiquer la vertu d'une manière bien plus pure et plus dégagée qu'elle n'avait fait durant son noviciat. Elle avait

surtout un zèle extraordinaire pour l'avancement de la gloire de Dieu et du salut des âmes. L'on avait remarqué dès son enfance que son cœur se portait de ce côté-là, et ce fut la raison pour laquelle sa mère la mit en pension aux Ursulines plutôt qu'ailleurs, croyant que cet ordre, qui s'applique à l'instruction des filles, serait plus conforme à son inclination. Elle y fut appliquée dès le noviciat, parce que l'on avait vu lorsqu'elle était parmi les pensionnaires, qu'elle y avait une grâce particulière. Etant professe, on la remit en ce saint exercice, dans lequel elle fit paraître son zèle d'une manière tout extraordinaire. J'avais un jour entre les mains la vie de saint François Xavier, à qui elle avait porté une dévotion singulière dès son enfance, à cause du zèle qu'il avait eu pour la conversion des peuples à la foi de Jésus-Christ. Son cœur même se sentait porté à l'imiter, mais elle ne savait de quelle manière elle le pouvait faire. Elle me prit ce livre, et je le lui donnai volontiers avec la permission de notre révérende Mère. Cette lecture alluma un nouveau feu dans son cœur, et la flamme de son zèle se nourrissait par les exemples qu'elle voyait, en attendant qu'il plût à Dieu de lui faire naître les occasions de lui rendre service dans l'instruction des âmes rachetées du sang de son fils.

Dans ce temps-là l'on commença à faire des Relations de ce qui se passait dans la nouvelle France et des grandes conversions qui s'y faisaient; le révérend Père Poncet, ou quelque autre des révérends Pères m'en envoyait une tous les ans, sachant que l'on y traitait d'une matière qui était à mon goût. Cette lecture échauffait son cœur et renouvelait ses désirs; et comme elle savait que je soupirais après le bonheur de me sacrifier pour le salut des filles sauvages, elle me découvrit

enfin les secrets de son âme. Mais ce qui lui faisait de la peine était qu'elle y prévoyait bien des obstacles, tant du côté de ses parents qu'à cause de son sexe, de sa condition et de sa jeunesse. Dans ces difficultés, qui occupaient son esprit, elle ne se pouvait persuader que cette vocation pût jamais avoir son effet; c'est pourquoi elle se contentait d'offrir à Notre-Seigneur les travaux des missionnaires, croyant par ce moyen y satisfaire autant qu'il était en son pouvoir.

Cependant elle crut qu'elle se devait appliquer tout de bon à ce que Dieu demandait d'elle actuellement, savoir à la pratique des règles et aux fonctions de l'institut. Elle le fit en effet, car il ne se pouvait rien voir de plus exact à la régularité. Sa modestie était tout angélique, et sa gravité ravissait tout le monde. Un jour un certain religieux, mais qui l'était plus de nom et d'habit que d'effet, pour la raison que je dirai, lui rendit visite, parce qu'il connaissait Messieurs ses parents. Après plusieurs entretiens, qui ne lui plaisaient guère, il la pria de se dévoiler devant lui. Elle le supplia avec beaucoup d'humilié de l'en vouloir dispenser, disant qu'elle n'avait pas permission de le faire, outre que, pour l'entretenir, elle n'avait besoin que d'oreilles pour l'entendre parler, et d'une langue pour lui répondre, qu'elle avait l'un et l'autre sans être obligée de se découvrir le visage. Ce refus ne le contenta pas, mais il fit de nouvelles instances, ajoutant que personne n'en saurait rien et qu'elle ne devait point craindre de lui donner cette satisfaction, de laquelle il se tiendrait fort obligé. Cette demande appuyée sur des motifs si bas et si humains, donna tant d'horreur à cette jeune religieuse, qu'elle lui répondit sévèrement que Dieu était présent, que c'était à lui qu'elle portait respect,

et qu'elle ne voulait point d'autre témoin de ses actions que lui. A ces paroles il demeura fort confus, et elle, prenant congé de lui, le quitta.

De sa dévotion envers saint Joseph, et de sa vocation pour le Canada.

Dans la tendresse de cœur qu'elle avait pour la très-sainte Vierge, elle avait une peine très-grande dans son intérieur, de ce qu'elle n'en avait point, à ce qu'elle croyait, pour saint Joseph. Elle croyait que ce n'était pas aimer cette divine Mère, que de ne pas aimer son très-chaste époux. C'est pourquoi elle lui demandait souvent si elle n'aurait pas pitié d'elle, et si elle ne la donnerait pas à ce saint patriarche; craignant que ce ne fût en elle une marque de réprobation de ne lui pas appartenir. Ce n'est pas que dans le fond elle n'aimât beaucoup ce grand saint; mais elle ne ressentait pas, à ce qu'elle disait, sa protection comme elle ressentait celle de la sainte Vierge.

En ce temps-là la Mère prieure des Ursulines de Loudun alla à Annecy par l'ordre de monseigneur l'évêque de Poitiers, pour rendre ses vœux au sépulcre du bienheureux François de Salles. Elle passa par notre monastère de Tours, portant avec elle la sainte onction avec laquelle saint Joseph l'avait guérie d'une maladie mortelle lorsqu'elle était à l'agonie. Cette onction rendait une odeur qui n'était point de la terre, et elle portait une vertu miraculeuse et toute céleste. La Communauté la baisa et sentit la suavité de cette odeur, et tout ensemble son opération qu'elle porta jusque dans le fond de l'âme. Il n'y eût que notre chère sœur qui ne ressentit point ni l'odeur ni son effet. Cette singularité

l'affligea tout de nouveau, et la mit dans de nouvelles craintes. Cependant cette révérende Mère poursuivit son voyage, au retour duquel elle passa encore par notre monastère. Toute la communauté la supplia de lui donner encore la consolation de voir et de baiser la sainte onction. Elle l'accorda fort obligeamment. Notre chère sœur s'y présenta à son tour dans un esprit humilié au dernier point, mais pourtant toute pleine de confiance que la sainte Vierge ne la rebuterait pas, mais qu'elle la donnerait à son Epoux. Son désir eut son effet : car non-seulement elle ressentit l'odeur de ce saint baume, mais encore elle en fut pénétrée jusque dans le fond de son âme avec l'effet de la grâce qu'elle avait demandée. Cette opération céleste la mit dans un tel transport d'esprit, que la révérende Mère s'en aperçut, et lui dit en souriant : Voici un cœur que Dieu presse puissamment. Il le pressait en effet d'une telle manière, qu'elle se dégagea secrètement de la Communauté, et s'alla enfermer dans la grotte de saint Joseph, où elle demeura cachée environ deux heures. Durant ce temps-là Notre-Seigneur lui fit connaître qu'il voulait que saint Joseph fût son père et son protecteur spécial, et qu'elle fût sa fille comme elle l'était de la sainte Vierge. Cependant elle fondait en larmes, et elle sentait en son âme des écoulements de grâces qui opéraient en elle cette filiation avec tant de certitude, qu'elle n'en pouvait douter. Cette certitude lui a duré toute sa vie, durant laquelle elle a expérimenté des secours très-particuliers de ce saint patriarche.

Il lui arriva une chose fort extraordinaire un an avant notre départ pour le Canada, et lorsque personne ne pensait que ce dessein pût jamais s'exécuter, Une nuit, elle se trouva en esprit à l'entrée d'une place

très-belle et spacieuse, toute fermée de maisons et de boutiques remplies de tous les instruments de vanité, où les gens du monde ont coutume de se rendre et de se perdre. Elle demeura ferme à l'entrée de cette place, tout effrayée de voir que tous ceux qui y entraient étaient insensiblement attirés à ces boutiques, où ils étaient charmés du faux brillant de leurs vanités, et s'y laissaient prendre comme dans des piéges. Ce qui l'épouvanta le plus, fut d'y voir un religieux s'y égarer et s'y perdre de telle sorte qu'elle ne le vit plus paraître. Ne sachant donc par où passer pour aller au lieu où elle se devait rendre, d'autant qu'il n'y avait point d'autre chemin que celui où il y avait un si grand risque de se perdre, elle ne savait à quoi se résoudre. Lorsqu'elle était dans cette perplexité, elle aperçut que, tout le long de cette place, une troupe de jeunes gens fort résolus, mais assez mal faits et habillés comme des sauvages, se partagea en deux bandes, qui firent comme deux haies par le milieu desquelles elle passa sans péril. Lorsqu'elle passait, elle entendit distinctement ces paroles : C'est par nous que tu seras sauvée : mais jetant les yeux sur le guidon ou étendard, elle remarqua qu'il était écrit d'un langage inconnu et qu'elle ne put entendre. Elle ne put connaître plus distinctement qui étaient ceux à la faveur desquels elle sortit d'un si grand péril (quelques-uns ont cru que c'étaient les bons anges des sauvages); mais elle remarqua que le religieux qui s'y était perdu, était celui dont j'ai parlé, qui lui voulait faire lever le voile avec tant de curiosité, et qui, par effet, a depuis apostasié deux fois de sa religion.

Quoiqu'elle ne connût point les sauvages qui l'avaient préservée des dangers où elle s'était trouvée, et qu'elle

ne pensât point actuellement au Canada, Dieu néanmoins disposait secrètement son cœur et son esprit pour y aller consumer sa vie au service de ces âmes abandonnées, quand l'occasion s'en présenterait. C'est pourquoi, dans la suite des temps, elle me demandait dans nos entretiens familiers si je n'avais point de connaissance que l'on dût y aller; si moi-même je n'étais point destinée pour ce dessein, et qui était celle qui me devait accompagner. Ah! disait-elle, que j'aurais de contentement, et que je m'estimerais heureuse de donner ma vie dans une si sainte expédition! Une seule chose me donne de la frayeur, c'est ce que disent les Relations, que les sauvages sont presque nus, et j'appréhende que cela ne donne quelque atteinte à la pureté. Néanmoins soyez certaine que si vous m'y menez, je vous tiendrai si fortement que rien ne me pourra jamais séparer de vous. La mort, les peines, les travaux, la mer, les tempêtes, la privation des parents, la séparation de nos Mères et de nos sœurs, en un mot rien ne sera capable de rompre le lien avec lequel Dieu nous aura unies ensemble. Voilà les dispositions de cette généreuse fille pour le salut des âmes, où elle donne en même temps une preuve éclatante de l'amour qu'elle avait pour la pureté. Rien n'était capable de lui faire de la peine en cette entreprise qu'une seule chose, savoir les hasards où elle se pouvait trouver de voir des objets capables d'apporter quelque dommage à cette vertu angélique.

Dans le temps qu'elle eut ce songe mystérieux dont j'ai parlé, elle était actuellement dans un pas bien glissant, et capable de la conduire dans le chemin de la vanité, sous un prétexte apparent de vertu. Elle m'en a souvent entretenue, et en m'en parlant, elle

ne se pouvait lasser de bénir Dieu de lui avoir fait éviter les piéges que le démon lui tendait, et de lui avoir donné le courage de prendre la fuite par un chemin contraire qui la pouvait conduire à la sainteté. Je connais plus clair que jamais que la main de Dieu la conduisait pour en faire un sujet digne de sa grâce dans la mission du Canada. Je n'en rapporterai point ici les particularités pour des raisons de charité, qui m'obligent de me tenir dans le silence.

L'on demande des Ursulines de Tours, pour fonder un monastère dans le Canada.

La vocation de ma chère compagne et la mienne étant parvenues au point de leur maturité, il plût à Notre-Seigneur de faire naître les moyens de les exécuter. Madame de la Peltrie, qui depuis a été notre fondatrice, vint à Tours, pour faire l'honneur à notre maison de lui demander des religieuses pour la fondation qu'elle voulait faire. Les révérends Pères Binet et de la Haye, le premier desquels était alors provincial de la Compagnie de JÉSUS, prirent le devant, écrivant à monseigneur l'Archevêque les belles qualités de madame de la Peltrie, et l'assurant que son dessein ayant été examiné par les personnes les plus spirituelles et les plus capables de Paris, avait été trouvé solide et fondé dans la grâce et dans la volonté de Dieu. Plusieurs personnes de qualité lui écrivirent la même chose. Et le révérend Père Grandamy, qui était recteur du collége, confirma de bouche tout ce qui lui avait été écrit, ayant eu ordre du révérend Père provincial de le faire. Ceux qui connaissaient monseigneur l'Archevêque, et qui savaient combien il était opposé aux

choses extraordinaires, surtout quand elles étaient d'importance, crurent qu'il n'entrerait jamais en celle-ci, qui était sans exemple. Il y entra néanmoins tout d'abord, s'estimant même heureux de ce que Dieu jetait les yeux sur ses filles plutôt que sur d'autres, pour un si glorieux dessein. Il envoya un mandement à notre révérende Mère, qui était la Mère Françoise de Saint-Bernard, de donner entrée à madame de la Peltrie dans la maison, pour me donner à elle, puisqu'elle me faisait l'honneur de me demander, et pour me choisir une compagne du corps de la Communauté. Ce choix fut commis à M. Forget notre supérieur et chancelier de l'église de Tours, au révérend Père Grandamy, à notre révérende Mère, à madame de la Peltrie, à M. de Bernières, qui l'avait accompagnée en ce voyage, et à moi qui étais la plus incapable de tous.

La Communauté reçut cette pieuse dame en cérémonie, et avec des acclamations de joie et de louange à Dieu, de ce qu'il lui avait plû de jeter les yeux sur notre maison pour l'exécution d'un dessein si relevé. L'on m'estimait heureuse de ce que ce partage m'était échu, comme aussi celle sur qui le sort tomberait pour être ma compagne. Toutes étaient frappées du désir de l'être, excepté celle que Dieu avait marquée dans son décret éternel. Car aux premières paroles qu'elle entendit, que madame de la Peltrie me faisait l'honneur de venir me quérir, elle devint froide comme une glace. Le diable commença à la troubler; et en me regardant, elle ne croyait pas qu'il y eut au monde une personne plus misérable que moi, et elle avait le même sentiment de celle qui me serait donnée pour compagne. Elle nous regardait comme des personnes qui allaient dans la voie de la perdition. Quoiqu'elle eût une haute estime de la

piété de cette dame, elle ne pouvait avoir pour elle que de la froideur; elle ressentait un resserrement de cœur étrange pendant que toutes les autres se dilataient en joie, et qu'elles étaient ravies de l'entendre parler de son pieux dessein. Elle se remettait devant les yeux ses désirs passés et les touches qu'elle avait eues d'aller servir Dieu en Canada. Les communications particulières que nous avions eues ensemble sur ce sujet lui revenaient dans l'esprit; mais son cœur ne se rendait point. Dans ce combat d'elle-même contre elle-même, elle prit enfin la résolution d'être fidèle et de souffrir. Elle fut trouver notre révérende Mère et la supplia de la choisir pour être ma compagne. Quelque fervente qu'elle parût, elle ne la voulut pas écouter, et afin de lui ôter entièrement cette pensée, elle lui donna la chambre que j'habitais et l'office dont j'avais le soin.

Cependant on jetait les yeux sur les sujets qu'on estimait les plus propres, et l'on ne pouvait convenir d'aucune. C'étaient de très-sages et très-vertueuses filles; mais il était évident que Dieu avait un dessein pour une autre. L'on fit l'oraison de quarante heures, afin qu'il plût à sa bonté de vouloir inspirer (faire connaître) quelle elle était. Moi cependant qui savais que cette chère sœur avait été rejetée, et qu'elle n'était pas même du nombre de celles sur qui l'on jetait les yeux, je n'osais la demander ni parler en sa faveur, voyant d'ailleurs que j'aurais à combattre des oppositions presque insurmontables. Je déclarai mes sentiments au révérend Père supérieur des Feuillants, qui savait les liens qui la pouvaient arrêter. Il me conseilla de passer par-dessus mes craintes, disant qu'assurément je l'emporterais. Avant que de passer outre, je voulus lui

parler pour savoir d'elle-même sa disposition. A la première parole que je lui dis, toutes ses peines furent dissipées. Son esprit se trouva net, et son cœur disposé à suivre les volontés de Dieu. Sachant sa disposition, je priai M. de Bernières et madame de la Peltrie, à qui je fis le récit de ses bonnes qualités, de soutenir la demande que j'en allais faire. Ils me le promirent. Et sans différer davantage, je fus la demander à notre révérende Mère, qui fut extrêmement surprise. Elle ne me répondit rien, parce qu'elle jugeait prudemment que l'affaire irait plus loin. Cette chère fille, qui se nommait encore sœur Marie de Saint-Bernard me suivit de près. Elle alla se jeter aux pieds de notre Mère, et, avec des instances également fortes et respectueuses, la supplia de l'aider dans un dessein qu'elle croyait que Dieu lui avait inspiré. Cette bonne Mère ressentit une douleur extrême dans la demande qu'elle lui faisait : car elle avait pour cette jeune fille un amour de mère, tant pour les rares qualités qu'elle reconnaissait en elle, qu'à cause qu'elle l'avait élevée quasi dès son enfance, premièrement dans le pensionnat, puis dans le noviciat, et enfin après sa profession. Elle n'eut non plus que moi aucune réponse sur l'heure. Notre révérende Mère passa la nuit sans dormir, durant laquelle Dieu l'occupa intérieurement et lui donna des connaissances si particulières, que son esprit cédant à sa lumière résolut de lui obéir, supposé que les personnes intéressées n'y missent point d'opposition.

Le sort tombe sur la Mère Marie de Saint-Bernard.

Dès le matin M. de Bernières et madame de la Peltrie ne manquèrent pas de la demander, et ensuite nous allâmes tous au parloir, où l'on proposa cette affaire au révérend Père Grandamy, et à M. le Chancelier. Ce dernier fut surpris, et néanmoins Dieu l'aveugla de telle sorte, qu'il ne pensa plus à celles qui avaient été proposées. Une seule chose suspendit la résolution, savoir qu'on ne la donnerait qu'avec l'agrément de monsieur son père et de madame sa mère, personnes de qualité et amis de la maison, qu'on ne voulut pas désobliger dans une affaire de cette conséquence, et qui les touchait en quelque façon. On leur dépêcha un exprès à Angers, où ils étaient alors, et par la même voie cette bonne sœur leur écrivit des lettres dans lesquelles elle n'omit rien de ce que son esprit et sa ferveur lui purent fournir pour les porter à lui donner son congé et leur bénédiction. Ce fut en cette occasion qu'elle eut recours à saint Joseph, son bon père, et qu'elle lui fit vœu de prendre son nom, s'il lui plaisait de disposer ses parents à lui accorder ce qu'elle leur demandait. Toute la Communauté était en prières, et l'oraison de quarante heures continuait. Cependant le révérend Père Grandamy étant informé des bonnes qualités de cette fille par le récit que je lui en avais fait, et ayant appris que l'on avait envoyé un cavalier à Angers pour savoir le sentiment de ses parents, alla faire le rapport à monseigneur l'archevêque de l'état de l'affaire. Ce grand prélat lui repartit : Père Grandamy, la sœur Marie de Saint-Bernard est

ma fille, elle n'appartient plus à ses parents; si elle a vocation, comme vous dites, elle ira en Canada, et je lui donnerai obédience pour cela.

Lorsque les affaires se faisaient à Tours à l'avantage de la fille, le messager arriva à Angers. Il présenta ses lettres à M. de la Troche, qui, à la première lecture qu'il en fit, pensa tomber d'étonnement et de douleur. Sa femme apprenant ce que c'était, se fit entendre de tous côtés. Tout le monde court pour voir ce que c'est. L'on entend que cris, l'on ne voit que larmes. La résolution fut prise que madame de la Troche partirait incessamment pour aller empêcher le voyage de sa fille, et au même moment elle fit mettre les chevaux au carrosse. Lorsqu'elle mettait le pied dedans pour partir, il entra un religieux carme, c'était comme je crois le supérieur qui lui venait rendre visite; il s'informa de la cause d'un voyage si subit, et elle lui fit le récit de ce qui se passait. Comme c'était un homme sage, il lui dit avec une sainte liberté : Je vous arrête, Madame, obligez-moi que je vous dise un mot en votre salle. Elle y entra, quoiqu'avec peine, et, après quelques discours, ils allèrent de compagnie trouver M. de la Troche. Ce sage religieux, tout rempli de l'esprit de Dieu, commença à leur parler si fortement de la grâce que Notre-Seigneur leur faisait de jeter les yeux sur leur fille pour la mission du Canada, et du grand tort qu'ils lui feraient et à eux-mêmes de s'opposer à ses desseins, qu'ils se rendirent à ses raisons. Madame de la Troche demanda seulement la satisfaction d'aller dire adieu à sa fille, et de lui porter le congé et la bénédiction de son père, qui étant indisposé, ne pouvait faire le voyage. Ce bon religieux lui repartit : Non, Madame, vous n'irez pas, s'il vous plaît; vos ten-

dresses seraient capables de tout gâter. Ils se soumirent enfin à tout ce que voulut le religieux, et par son conseil ils écrivirent des lettres d'acquiescement si remplies de piété, qu'on jugea bien que l'esprit de Dieu avait conduit toute l'affaire par des ressorts qui nous étaient cachés. On ne pouvait les lire sans verser des larmes et sans rendre grâces à Celui qui sait si bien changer les cœurs, pour les réduire à ses saintes volontés.

Pendant toutes ces expéditions, le gros de la Communauté ne savait rien de ce qui se passait au regard de notre chère sœur de Saint-Bernard, et on lui faisait des habits à tout hasard. Dès que le messager fut de retour, qui fut la veille de notre départ, l'on accomplit le vœu qu'elle avait fait de porter le nom de saint Joseph, et depuis ce temps-là on l'a appelée Marie de Saint-Joseph. La chose ayant éclaté dans la Communauté, on l'estima heureuse de ce que le sort fût tombé sur elle, et on lui portait une sainte envie. L'on avait pourtant une tendresse de compassion de voir qu'elle allait s'exposer à tant de périls, jeune comme elle était. Toutes fondaient en larmes, et l'on me faisait de petits reproches d'amour de ce que je l'avais demandée.

Son départ de Tours pour la Nouvelle-France. — Sa modestie. — Son zèle durant le voyage.

Les obstacles qui la pouvaient retenir étant levés, monseigneur l'archevêque nous donna sa bénédiction dans son palais, où il nous avait fait venir à ce dessein. Il nous fit communier avec lui, et nous exhorta à la persévérance en nous inculquant nos devoirs. Notre sœur Marie de Saint-Joseph, avec une ferveur extraor-

dinaire, et dans le sentiment d'exécuter son sacrifice plus parfaitement, se prosterna devant lui, le suppliant de nous commander ce voyage que nous allions entreprendre pour la gloire de Dieu. Il le fit avec bien de la douceur, nous disant les mêmes paroles que Notre-Seigneur dit à ses apôtres lorsqu'il les envoya en mission. Il nous donna nos obédiences, et nous fit chanter le psaume : *In exitu Israel de Egypto*, etc., et en le quittant, le cantique : *Magnificat*, etc.

Nous retournâmes dans notre monastère pour prendre congé de nos Mères, qui dans cette occasion nous témoignèrent la tendresse de leurs cœurs. Elles ne pouvaient se séparer de notre sœur de Saint-Joseph, qui dans cette rencontre ne versa pas une larme. Monseigneur l'archevêque obligea notre révérende Mère de nous conduire jusqu'à Amboise, prenant de là occasion de lui donner une commission pour ce monastère. Ce fut en ce petit voyage que cette bonne Mère, qui avait élevé notre jeune sœur dès ses premières années, eut le loisir de lui donner des marques de son tendre amour, et de lui témoigner combien était grand le sacrifice qu'elle faisait en la donnant à la mission du Canada. Et je dirai en passant qu'il fallait une piété et une soumission à Dieu semblable à la sienne, pour laisser aller une si aimable fille dans les dangers qu'elle prévoyait lui pouvoir arriver, tant dans le voyage que dans un pays si barbare. Mais elle n'eut pas plus tôt connu la volonté de Dieu, qu'elle ferma les yeux à ses propres inclinations, et travailla de tout son possible à l'exécution de son dessein. Elle pensa mourir de douleur en nous quittant. Je n'en fus pas surprise, parce que j'étais persuadée de son affection. Mais ma compagne ne versa pas une seule larme; et cela m'étonna, parce que je

n'eusse jamais cru qu'une fille de son âge, aussi tendre et aussi chérie qu'elle était, eût pu avoir une telle force.

On ne peut s'imaginer une plus grande modestie et retenue que celle de cette chère compagne. On l'eût plutôt prise dans tout notre voyage pour une personne consommée dans la perfection, que pour une fille de vingt-trois ans; et je n'ai pas vu qu'elle se soit démentie une seule fois de cette humble gravité. Plusieurs personnes de qualité et de vertu nous rendaient visite dans les villes où nous passions; nous fûmes mêmes obligées d'aller quelquefois à la Cour, la reine ayant désiré de nous voir, et partout on ne l'entendit jamais parler que de la vertu et du mépris du monde; ce qu'elle faisait avec tant de grâce, que tous ceux qui l'entretenaient l'admiraient et en étaient touchés.

Elle ne fut nullement effrayée des dangers de la mer; mais plutôt dans les tempêtes, qui ne nous menaçaient de rien moins que du naufrage, c'était elle qui commençait les prières, ce qu'elle faisait avec tant de zèle et de piété, qu'il était aisé de voir que son cœur n'était guère épouvanté. Elle avait toujours quelque mot à dire pour relever le courage de ceux qu'elle voyait abattus. Son plaisir était d'instruire les ignorants. Enfin, durant toute la navigation elle fit paraître des effets du feu dont son cœur était embrasé, et des marques assurées de la vocation qu'elle avait de consumer sa vie pour le salut des âmes.

Elle arrive à Québec où elle apprend les langues sauvages, et fait les fonctions de sa vocation avec un succès merveilleux.

Dès le lendemain de notre arrivée à Québec, on nous amena toutes les filles, tant françaises que sauvages, qui purent se rencontrer, pour les instruire dans la piété et dans les bonnes mœurs. Le principal soin en fut donné à la Mère Marie de Saint-Joseph, qui l'accepta avec un zèle et une ferveur incroyables; et comme Notre-Seigneur lui avait donné un talent et une grâce toute particulière pour cet emploi, elle y fit un profit notable dès ce commencement. Madame notre fondatrice désira avoir le soin de nettoyer les filles sauvages avec ma sœur Charlotte; mais ce n'est pas ici le lieu de parler de leurs emplois; je reviens à ma chère compagne.

Elle apprit en peu de temps les langues huronne et algonquine, et elle s'en servait avec une grande facilité. Notre-Seigneur lui avait donné une grâce particulière pour gagner les cœurs, non-seulement des filles, mais encore des hommes et des femmes de ces deux nations. Ils s'adressaient à elle avec une simplicité merveilleuse pour lui découvrir les peines et les difficultés de leur conscience; et avec une soumission qui n'était pas moins admirable; ils lui obéissaient comme des enfants font à leur mère. Le nom de Marie-Joseph, c'est ainsi qu'ils l'appelaient, était fameux dans le pays des Hurons et des Algonquins; et ces bons néophytes parlaient d'elle avec estime et amour à ceux qui ne la connaissaient pas encore, et par ce moyen elle fut connue en peu de temps de tout le monde. On l'appelait la sainte fille. Et moi je l'eusse volontiers appelée la

sainte Mère, parce qu'elle les aimait et consolait comme une mère fait pour ses enfants; et elle les regardait comme des créatures faites à l'image de Dieu, pour le salut desquelles elle eût voulu donner sa vie, s'il eût été en son pouvoir. Tous les ans elle faisait son possible auprès de Madame sa mère et de plusieurs personnes de qualité pour avoir des aumônes pour ses chers néophytes. Ils lui en envoyaient avec libéralité, et elle leur procurait en échange des médiateurs auprès de Dieu; elle a continué cette pratique jusqu'à la mort.

Depuis quelques années Notre-Seigneur lui avait donné une vocation extraordinaire pour lui demander la conversion des nations de cette Amérique, l'affermissement de la colonie française, et la sainteté pour notre Communauté. Ces trois choses lui étaient extrêmement à cœur, et elles occupaient entièrement son esprit quand elle s'entretenait avec Dieu. Elle s'offrait sans cesse et sans réserve comme une victime à sa divine Majesté, afin qu'il lui plût les lui accorder. Elle me disait quelquefois en confiance : Il ne m'est pas possible de rien faire dans mon intérieur que pour ce pauvre pays, et il me semble que Dieu ne demande que cela de moi. Il lui semblait qu'elle portait dans son cœur tous les Français et tous les sauvages. Elle ressentait leurs biens et leurs maux plus que tout ce qui l'eût pu toucher en ce monde. Rien ne lui était plus sensible que quand elle entendait dire que le pays était menacé de quelque désastre qui tendait à sa ruine. En ces rencontres elle disait à Dieu dans ses entretiens familiers ce que Moïse lui disait lorsqu'il menaçait son peuple de le perdre : Mon Dieu, effacez-moi du livre de vie, et ôtez-moi plutôt de ce monde que de permettre la rupture (ruine) de la colonie française. Elle s'offrait à Dieu pour

souffrir, et elle se consumait à ses pieds pour lui gagner le cœur, et l'obliger de lui accorder ce qu'elle lui demandait par le mouvement de sa grâce.

Après que la mission des Hurons fut dissipée, que tout leur pays fut ravagé par les Iroquois, que nos saints missionnaires eurent souffert le martyre, ce fut un coup mortel au cœur de cette Mère, de voir le reste de cette nation désolée se retirer auprès de nous. Ce qui lui restait de consolation était qu'elle aurait le moyen, en voyant ces misérables fugitifs, d'exercer ce qu'elle savait de leur langue à leur enseigner nos saints mystères, et à leur apprendre à aimer Dieu. C'est ce qu'elle a fait avec une ferveur incomparable. Je lui ai servi de compagne en cet emploi, où j'étais ravie de l'entendre, et de voir autour d'elle quarante ou cinquante Hurons, tant hommes que femmes et filles, qui l'écoutaient avec une avidité incroyable, et qui faisaient assez paraître par leurs postures et par leurs gestes sauvages qu'ils prenaient goût à ce qu'elle disait. L'amour qu'elle avait pour ce saint exercice lui faisait oublier son mal dans l'action ; mais ensuite elle demeurait si épuisée, et elle souffrait de si grandes douleurs de poitrine, qu'on eût dit qu'elle était à l'extrémité.

Si elle gagnait le cœur des sauvages par son zèle et par sa douceur, je puis dire qu'elle ravissait celui des Français, qui sont sans comparaison plus capables d'estimer ce qui en est digne. Lorsqu'ils lui rendaient quelque visite au parloir, ses entretiens n'étaient que de Dieu et de la vertu, qu'elle tâchait doucement d'insinuer dans le cœur pour la faire aimer. Elle avait un talent merveilleux pour cela, en sorte qu'elle ne parlait jamais à une personne que celle-ci n'en fût touchée ; ce qui la faisait universellement aimer de tout le monde.

Son entretien était grave et modeste, et convenable à sa qualité de religieuse. Il ne laissait pas d'être agréable, mais sans vanité et sans respect humain : car lorsqu'elle était engagée en quelque entretien, quoique spirituel et religieux, si elle entendait sonner la cloche pour quelque exercice de la règle, elle brisait tout court et prenait un honnête congé. Une personne lui dit un jour, qu'ayant congé de parler à une personne de qualité, elle n'aurait pas dû la quitter ; elle répondit que Dieu ne se paie pas de ces respects humains, et que quand ce serait le roi, elle le quitterait pour garder sa règle, dans laquelle elle regardait la volonté de Dieu, surtout quand il s'agissait du service divin. J'étais présente lorqu'elle fit cette sage réponse, et j'en reste très-édifiée.

Ses vertus. — Son amour pour la pratique des règles.

Il me serait assez difficile de vous dire par le menu les excellentes vertus de cette chère Mère. J'en rapporterai néanmoins quelques-unes, afin de ne pas omettre ce qui est le plus édifiant dans sa vie. Elle avait une exactitude générale à la pratique des règles; mais en celles où il s'agissait du service divin, elle y avait une pente si grande, et une fidélité si inébranlable, ainsi que je viens de dire, qu'elle surmontait toutes les oppositions de faiblesse et d'infirmité que ses maladies continuelles lui causaient, afin d'assister au chœur avec la communauté. Elle a gardé cette fidélité jusqu'à la mort: et pour le respect qu'elle portait au très-saint Sacrement, elle l'a toujours voulu recevoir à l'église, jusqu'à ce qu'on le lui eût apporté en viatique. Il en a

été de même des sermons et des conférences spirituelles, où elle allait, ou pour mieux dire, où elle se traînait dans ses infirmités. Comme elle était ennemie des dispenses, rien ne la mortifiait tant que de se voir privée de suivre la communauté. Dieu ne se paie pas ainsi, disait-elle : combien y en a-t-il qui souffrent davantage et qui sont bien plus à plaindre que moi! Si j'écoute les plaintes de la nature et si je lui donne des soulagements, elle s'y accoutumera, et ensuite je tomberai dans des faiblesses qui ne me permettront plus de garder mes règles, ni de suivre la communauté. Et de plus, je suis religieuse, et en cette qualité je suis obligée de tendre continuellement à la perfection. J'ai une maladie mortelle dont je ne guérirai jamais; ne vaut-il pas mieux mourir un peu plutôt et servir Dieu fidèlement jusqu'à la fin, que de donner tant de soulagements à un corps qui doit bientôt finir.

Elle avait des motifs si religieux, que l'on était toujours édifié, et l'on demeurait sans réplique. Lorsqu'elle était près de mourir, on lui disait qu'elle avait avancé sa mort pour avoir voulu trop longtemps suivre la communauté durant ses infirmités. Elle répondit que si elle eût été en état elle eût encore fait de même, et mieux si elle eût pu ; et qu'il s'agissait de comparaître devant Dieu à la mort, devant lequel ce serait un grand reproche à une âme religieuse, d'avoir vécu en lâche et négligente.

Son oraison.

Notre-Seigneur avait élevé cette âme pure à un très-haut degré d'oraison. Les premières années de notre établissement, la divine Majesté la conduisait par une

simple contemplation de ses divins attributs, lui cachant néanmoins la voie par laquelle il la conduisait. Elle en parlait sans s'entendre elle-même, ce qui lui donnait de la crainte de tomber dans l'oisiveté, et de mécontenter Dieu en s'éloignant du chemin ordinaire. Elle m'ouvrait son cœur en ces rencontres, et je tâchais de l'aider selon mes petites lumières, et de lui relever le courage, pour faire ce que Dieu demandait d'elle.

De temps en temps Dieu la faisait passer par des épreuves intérieures qui la faisaient beaucoup souffrir. Cela lui arrivait d'ordinaire, lorsqu'il voulait la faire changer d'état. A mesure que la rigueur de ses épreuves se rendait plus sensible, son esprit et son cœur recevaient de nouvelles forces, et elle expérimentait une impression de Dieu qui la faisait agir à l'extérieur avec beaucoup plus de perfection que par le passé.

Six ans avant sa mort, Notre-Seigneur la mit dans des occasions inévitables qui lui donnaient de très-amples matières de vertu. C'était encore pour la disposer aux grandes grâces qu'il voulait lui faire. Et comme elle s'y comportait d'une manière héroïque, il voulut un jour récompenser sa fidélité. Car un matin qu'elle faisait oraison, il lui apparut dans une vision intellectuelle avec une beauté ravissante, et tout éclatant de gloire. Il lui tendait les bras et lui jetait des regards capables de la faire mourir d'amour. Un attrait si puissant l'unit encore plus fortement à ce divin Sauveur, qui dans cette union l'embrassa amoureusement, et prit une possession particulière de son âme. Il lui dit : Ma fille, gardez l'extérieur, et moi je garderai le dedans. Comme elle jouissait de ces embrassements, il fit paraître un crêpe entre lui et elle, lequel les sépara. L'entrée de cette vision fut que Notre-Seigneur lui fit

voir son âme sous la figure d'un château d'une merveilleuse beauté, et qui n'avait point d'autre couverture que le ciel. Ce fut à la porte de ce château qu'il lui apparut, qu'il lui parla, qu'il l'embrassa, et qu'il fit paraître ce crêpe, qui était la figure de la foi, dans laquelle il la laissa. Elle voulut le suivre, mais il ne le permit pas.

Ensuite de cette insigne faveur, elle demeura une semaine dans une espèce d'extase, sans toutefois perdre l'usage des sens. Durant ce temps-là Notre-Seigneur lui enseigna tous les points de la vie spirituelle, et particulièrement les mystères du sacré Verbe Incarné, qui semblait l'avoir remplie de son esprit et changée en une nouvelle créature. Toutes ces grâces la mettaient dans une continuelle souffrance d'amour au regard de son divin objet. Elle tenait tout cela fort secret : quelquefois néanmoins il lui échappait des mots qui faisaient conjecturer ce qui se passait dans le fond de son intérieur; surtout lorsqu'on mettait en avant quelque discours de la vie et des mystères du Verbe Incarné. Car alors elle parlait si divinement, avec modestie néanmoins et sans affectation, qu'on jugeait bien que c'était ce Maître céleste qui l'instruisait et qui la faisait parler. Elle ne pouvait se lasser de remercier la divine bonté de ce qu'elle l'avait fait naître dans la loi de la grâce, pour y pouvoir jouir des richesses que nous avions en JÉSUS-CHRIST, et elle avait une extrême compassion des âmes qui étaient privées de cette connaissance; encore plus de celles qui, l'ayant eue, en avaient perdu le sentiment.

Quoiqu'elle fût arrivée à une très-haute familiarité avec Notre-Seigneur, cela néanmoins n'avait rien diminué de ses respects. Elle l'a témoigné quelquefois dans ses entretiens familiers avec les personnes à qui

elle pouvait en parler : car elle disait que son entretien avec lui était dans un amoureux respect; ce qui provenait de la connaissance qu'elle avait de ses grandeurs, aussi bien que de ses amabilités.

Ce divin Sauveur lui parlait souvent en son intérieur. J'en reconnus quelque chose dans un entretien que j'eus avec elle quelques jours avant sa mort, et j'eus bien du regret de ne pouvoir enfoncer plus avant. Comme son mal était grand, je ne voulus pas l'aigrir en la faisant parler, et pour avoir été peut-être trop discrète, nous avons été privées d'une grande consolation. Ses entretiens familiers avec Notre-Seigneur étaient pour l'ordinaire dans un amour de complaisance et de bienveillance. Un jour, comme elle chantait le *Credo* à la sainte messe, à ces mots : *per quem omnia facta sunt*, elle eut une extrême joie de ce que tout avait été fait par son bien-aimé; et comme elle tombait presqu'en défaillance par la complaisance qu'elle ressentait, il lui dit : Oui, ma fille, toutes choses ont été faites par moi; mais moi je serai refait en toi. Elle demeura tout anéantie à ces douces paroles, qui ne lui promettaient rien moins qu'une sainte transformation en Celui dans lequel elle vivait plus qu'en elle-même.

Son amour pour les souffrances.

Notre-Seigneur lui avait donné un parfait amour pour les souffrances. Elle en avait continuellement dans son extérieur et dans son intérieur, qu'elle portait avec un merveilleux acquiescement aux volontés de Celui qui les lui envoyait. Quatre ans et demi avant sa mort, il lui fit entendre par des paroles intérieures que désor-

mais elle ne vivrait plus que de foi et de croix : cela est arrivé. Les souffrances de son corps étaient grandes, mais celles de son âme l'étaient incomparablement davantage. Elle en parlait peu néanmoins, à ceux mêmes qui gouvernaient sa conscience, non par un défaut de candeur, mais parce qu'elle savait que nul ne pouvait apporter de remède à ses plaies que Celui qui les lui avait faites. Car c'étaient des plaies divines, que les beautés, les bontés et les autres perfections de Dieu lui avaient causées, surtout la justice et la sainteté. C'étaient quelquefois des impressions que le sacré Verbe Incarné faisait en son âme, particulièrement depuis qu'elle eut eu l'honneur de le voir. Car ce divin Sauveur s'étant fait voir à son âme aussi aimable et aussi charmant qu'il était, il la laissa dans un si grand désir de mourir, afin de jouir de lui, qu'elle souffrait des langueurs extrêmes. Elle me disait quelquefois : Je souffre infiniment, et si l'on me demandait qui me fait souffrir, je ne pourrais dire autre chose sinon que c'est le Verbe Incarné; mais il le fait d'une façon si intime et si pénétrante, que je ne puis l'expliquer. D'autres fois elle avait des resserrements de cœur si pressants, sans autre impression que la pure souffrance, que sa vie lui était plus dure à supporter que la mort même. Cette grande inclination qu'elle avait de mourir pour avoir la vue et la jouissance du sacré Verbe Incarné se changea toute en l'amour des souffrances, afin de lui être plus semblable. Elle ne se contentait pas de celles qu'il lui envoyait de lui-même, mais elle se portait encore à plusieurs exercices de mortification et de pénitence, qui eussent encore avancé davantage la fin de sa vie, si ses supérieurs eussent donné toute liberté à son zèle et à sa ferveur.

Elle était merveilleusement industrieuse pour éviter les soulagements qu'on voulait lui donner, et très-vigilante à ne donner à la nature que le pur nécessaire, et autant seulement qu'il en était besoin pour rendre à Dieu le service qu'il demandait d'elle. Elle craignait tant d'excéder, qu'elle était excessivement sévère à son corps. On ne pouvait plus la mortifier, que de la plaindre, et de prendre soin de ses nécessités au préjudice de la vie commune et régulière; et elle ne s'y rendait qu'à l'extrémité. Cela provenait de la haine et du mépris qu'elle avait d'elle-même, s'estimant indigne d'assistance et de support, et se croyant entièrement à charge à la communauté, quoiqu'elle y fût très-utile et d'un rare exemple.

Son humilité.

Ceux qui la conduisaient ne l'estimaient pas capable de vaine gloire; car elle était si solidement fondée dans l'humilité, que les louanges ne la touchaient pas plus que les mépris. Elle n'ignorait pas les rares talents de nature et de grâce dont Dieu l'avait avantagée; mais elle ne s'y appuyait nullement, et elle n'avait ni vue, ni réflexion que sur ce qu'elle croyait voir en elle de défectueux. Elle en parlait volontiers dans les occasions avec un esprit humilié, et elle recevait cette humiliation avec douceur et avec amour. Dans ces mêmes sentiments d'humilité, elle recevait avec une grande égalité d'esprit les paroles et les actions de mépris qui semblaient s'adresser à elle; son cœur ressentait de la joie quand elle connaissait qu'on avait quelque mauvaise opinion de sa personne ou de sa conduite; et elle traitait celles qui la mortifiaient le plus avec une

douceur et une charité incroyable, les défendant dans les rencontres, et les servant avec amour dans leurs besoins.

Son amour pour la pauvreté.

Comme l'humilité et la pauvreté sont deux sœurs qui ne se séparent quasi jamais, aussi se tenaient-elles une fidèle compagnie dans cette chère Mère. L'on ne remarquait en elle nulle affection pour les biens de la terre; elle n'en souhaitait à la Communauté qu'autant qu'elle en avait besoin pour faire subsister une bonne observance. Et pour son particulier, elle pratiquait la pauvreté en sa personne, évitant toute superfluité dans le vivre, dans le vêtir, dans les ameublements de sa cellule, et souffrant même souvent la disette du nécessaire. Si quelque chose lui manquait, il fallait le deviner, car elle ne se plaignait jamais, voulant imiter Notre-Seigneur dans les états de sa pauvreté. Comme la nourriture est grossière en ce pays, et tout à fait contraire à ses infirmités, elle ne laissait pas de l'aimer, parce qu'elle était pauvre, et quand celle-là même lui manquait, elle ressentait un redoublement de joie; et elle m'a quelquefois dit qu'elle avait un singulier amour pour ces sortes de privations, parce que c'était en cette manière qu'elle pouvait donner quelque chose à Dieu et lui témoigner le désir qu'elle avait d'imiter son Fils dans sa pauvreté.

Le mépris du monde.

Elle avait une peine extrême quand elle voyait que quelqu'un s'élevait pour sa naissance, surtout quand c'étaient des personnes religieuses; ne croyant pas qu'il y eût rien qui fût capable d'élever une âme que la vertu; et disant que comme la religion rend tous ses sujets égaux, nul ne doit s'élever au-dessus d'un autre. Un mois avant sa mort, une personne du dehors lui fit demander quelqu'éclaircissement touchant un de ses ancêtres. Elle lui fit réponse qu'elle ne s'était jamais mise en peine de savoir les avantages que la nature lui avait donnés dans ses parents, parce qu'elle ne faisait état que de l'honneur qu'elle avait d'être fille de Dieu et de l'Eglise; que c'était en cela qu'elle mettait son bonheur, et qu'elle méprisait tout le reste. Quoiqu'elle rendît à ses parents ce que Dieu lui commandait, elle faisait voir combien elle en était détachée, dans les occasions où la grâce le devait emporter sur la nature. Comme elle leur était fort chère, il ne se peut dire combien ils firent d'instances, ni les ressorts qu'ils firent jouer pour la faire retourner en France, tant pour la faire soulager dans ses infirmités, que pour la retirer du péril où on leur avait dit qu'elle était par les courses continuelles des Iroquois. Elle leur témoigna toute la reconnaissance imaginable de leur bonté en son endroit; mais elle leur fit voir par des raisons si fortes la fidélité qu'elle était obligée de rendre à Dieu pour la grâce de sa vocation, qu'ils en étaient également convaincus et édifiés. M. de la Rochelle même dit au révérend Père Lallemant, lorsqu'il alla prendre

congé de lui avant que de s'embarquer, qu'il avait résolu de la rappeler, mais qu'il en avait été empêché par la force de ses lettres, dans lesquelles il avait reconnu tant de marques de l'esprit et de la volonté de Dieu, qu'il ne pouvait plus s'opposer à sa vocation.[1]

Elle a toujours eu cette fermeté dans sa vocation dès le commencement, sans avoir égard à la tendresse de ses parents. Lorsque nous étions en marche pour notre embarquement, quelqu'un manda à M. de la Troche qu'on s'étonnait de ce qu'il eût permis si facilement que sa fille passât dans un pays perdu. C'est ainsi qu'on lui parlait de ce pays, que l'on prenait pour celui de saint Christophe, qui en effet n'était pas alors, en l'esprit de plusieurs, dans une trop bonne réputation. Sur cet avis il revint à lui, et révoquant tous les congés qu'il lui avait donnés, il employa des personnes de très-haute considération pour l'arrêter. L'on nous vint trouver à Paris et à Dieppe à ce sujet, avec des lettres très-pressantes de son père et de sa mère, qui dans le doute que nous ne fussions déjà embarquées, n'avaient pas jugé à propos d'y venir eux-mêmes. Elle reçut avec respect les personnes et les lettres, mais elle répondit aux unes et aux autres avec tant de zèle et de ferveur, qu'elle l'emporta encore pour cette fois. A une autre attaque qui suivit peu après, ses parents mirent entièrement la résolution de cette affaire entre les mains du révérend Père dom Raymond de Saint-Bernard, qui était alors provincial des Feuillants. Il vint à Dieppe où nous étions déjà; après une nouvelle épreuve de sa vocation, et ayant reconnu que ce que l'on avait

(1) Cet évêque de la Rochelle était oncle maternel de la Mère Marie de Saint-Joseph.

mandé sur le Canada était une méprise, il ne la pressa pas davantage; et, sur son témoignage, messieurs ses parents demeurèrent en repos et satisfaits.

Sa conversation simple et pacifique.

Sa conversation était angélique, toujours utile, toujours profitable, inspirant des sentiments de piété et de dévotion. Elle ne laissait pas d'être d'un entretien agréable et d'une belle humeur. Mais le naturel et la grâce étant joints ensemble, celle-ci l'emportait toujours. Dans la récréation, elle mettait toujours quelque bon propos en avant pour servir de matière d'entretien, et dans ces sortes de conversations, elle avait un soin merveilleux de conserver la paix et la bonne intelligence. Elle se servait en perfection du rare talent qu'elle avait de pacifier les esprits, tant des inférieures envers les supérieures, que des supérieures envers les inférieures, trouvant dans les unes et dans les autres des raisons d'excuses admirables. Elles les voyait séparément, et s'il y avait quelque chose à redire en leur conduite, elle les en avertissait en secret; et l'on ne pouvait trouver mauvaise la franchise dont elle usait, parce qu'il était visible par les bons succès, que c'était l'esprit de Dieu qui la portait à agir de la sorte.

Son obéissance.

Tout ce qui lui était recommandé de la [illegible] de la religion, était sacré à son égard, [illegible] sont les offices et les emplois qui lui étaient co[illegible]. Elle maniait tout

cela avec tant de sainteté et de perfection, qu'il ne se pouvait rien désirer de mieux pour l'extérieur. Et quant à l'intérieur, celles à qui elle était obligée d'ouvrir son cœur étaient ravies de la droiture et de la pureté de ses intentions. Elle ne cherchait que Dieu et sa gloire, et elle se portait toujours à ce qu'elle croyait le plus parfait. Enfin sa fidélité était admirable en tout ce qui regarde l'obéissance, envisageant constamment Notre-Seigneur dans ses supérieurs, recevant leurs avis et leurs ordres comme venant de sa part, et les exécutant et faisant exécuter avec autant d'exactitude que si elle l'eût vu présent. Elle leur ouvrait son cœur, en sorte qu'ils y voyaient aussi clair que dans le leur propre. Dès le lendemain que ma révérende Mère Marguerite de Saint-Athanase fut élue supérieure, elle fut lui rendre compte de la disposition de son âme et de la conduite que Dieu tenait sur elle. Elle en usait de même en mon endroit; et tout cela se faisait avec une admirable simplicité, sans empressement ni affectation, car elle parlait peu; et même, de peur d'excéder et de recherche d'elle-même, elle écrivait ce qu'elle avait à dire, et un oui ou un non rendait son esprit content. Nous avons été privées de ces écrits par l'embrasement de notre monastère, comme aussi de ceux qui faisaient mention de la conduite de Dieu sur elle depuis son enfance, qu'elle avait été obligée d'écrire par le commandement de ses supérieurs. C'étaient des trésors que nous n'étions pas dignes de posséder.

Sa pureté.

Sa pureté était angélique, et la moindre chose qui se trouvait contraire à cette vertu marquait sa pudeur sur son visage. Elle en a donné des preuves quasi dès le berceau, comme j'ai déjà remarqué, et elle l'a confirmée jusqu'à la mort. Elle avait un soin particulier d'en inspirer l'amour à ses écolières, tant françaises que sauvages. Ces dernières avaient coutume de marcher presque nues avant notre établissement; mais elle fit tant qu'elle retrancha cette coutume dès les premières qui nous furent données, et depuis elles sont demeurées couvertes. Elle s'y plaisent, disant que leur bon ange les quitterait, et quand elles sortent du séminaire pour retourner dans les cabanes, elles y portent cette façon modeste, en sorte qu'on peut dire que cette chère Mère a mis la pudeur parmi les femmes et les filles sauvages.

Sa modestie.

Quelques années avant sa mort, l'on voyait bien que c'était un fruit mûr que notre Seigneur avait envie de cueillir bientôt. Elle en avait même un pressentiment, ce qui la faisait voler plutôt que courir dans la voie de la perfection, afin de faire beaucoup de chemin dans le peu de temps qui lui restait. Elle s'étudiait particulièrement à imiter Notre-Seigneur dans ses vertus, surtout dans sa vie cachée et obscure. C'est ce qui la tenait dans un anéantissement continuel d'elle-même, qui lui faisait éviter les occasions où elle eût pu faire connaître ses

riches talents, surtout aux personnes du dehors. Mais quelque effort qu'elle fit pour les cacher, ils paraissaient plus dans son silence et dans sa modestie, que si elle leur eût donné la liberté d'éclater aux yeux du monde. On lui a quelquefois témoigné qu'on voulait l'élever à quelque emploi plus éclatant que ceux où elle était actuellement appliquée. Elle en riait en elle-même comme d'une chose qu'elle savait qui ne serait point : car elle m'a souvent assurée qu'il n'en serait jamais rien, et que Notre-Seigneur la voulait dans l'humiliation d'une vie cachée. Tout cela est arrivé. Elle est demeurée dans cette sorte de vie; mais son obscurité était pour elle une lumière, et elle y a pratiqué des vertus héroïques, qui la faisaient d'autant plus éclater qu'elle s'étudiait à se cacher. Car vous remarquerez, s'il vous plaît, que, pour cachée et anéantie qu'elle fût en elle-même, elle ne dégénérait (ne faiblissait) jamais dans les occasions.

Son humilité était généreuse, quand il y allait de la gloire et du service de Dieu; surtout quand il s'agissait du salut des âmes, de la réputation de la colonie, et du progrès de notre Communauté; car en ces rencontres il n'y avait rien qu'elle ne fit, et qu'elle ne souffrît, et Dieu lui donnait des lumières admirables pour tout cela.

Sa patience.

Cette chère Mère avait toutes les vertus dans un degré très-éminent, mais je puis dire qu'elle était consommée dans la patience. Quatre ans et demi avant sa mort, peu de temps après que Notre-Seigneur lui eût dit qu'elle ne vivrait plus que de foi et de croix, elle tomba dans plusieurs maladies, toutes grandes et dangereuses.

Elle fut attaquée d'un asthme, d'un mal de poumon, d'une douleur de poitrine, d'une toux continuelle, qui lui faisait cracher le sang en abondance, et tout cela était accompagné d'une fièvre continue. Elle a supporté toutes ces maladies avec une douceur et une patience nonpareilles. L'on n'entendait aucune plainte, quoique souvent les douleurs parussent insupportables; et elle est demeurée dans cette tranquillité souffrante, depuis le temps que je viens de dire jusqu'à la mort. Car encore que de temps en temps elle parût avoir d'assez bons intervalles, elle m'a néanmoins avoué dans sa dernière maladie, qu'elle n'avait point guéri. Et cela m'était visible quand j'y faisais réflexion; car elle avait toutes les peines du monde à marcher et à respirer. S'il lui fallait ramasser quelque chose à terre, elle était tellement affaiblie quand elle s'était redressée, qu'elle semblait être à l'extrémité. Avec tout cela elle observait la règle, sinon lorsqu'elle gardait actuellement le lit, ce qui était rare; elle psalmodiait et chantait au chœur, et le conduisait entièrement, Dieu lui ayant donné un grand talent pour cela. Lorsqu'on lui disait qu'elle augmentait son mal de poumon et sa douleur de poitrine par son assiduité au chant, elle répondait qu'elle gardait sa règle, et que ses douleurs n'étaient pas considérables (dignes d'être considérées) eu égard au service de Dieu; qu'elle vivait spirituellement en faisant un peu de violence à sa nature pour un si bon sujet. Il était rare qu'elle ne se levât à quatre heures, même dans les plus grandes rigueurs de l'hiver. On lui permettait quelquefois pour son soulagement, et même on lui commandait de faire son oraison proche du feu, à cause que le chœur où nous étions après notre incendie était extraordinairement froid, ce qui la faisait conti-

nuellement tousser. Sa cabane (son alcôve) n'était qu'à quatre ou cinq pas du feu, et néanmoins quand elle y était arrivée, elle n'avait plus d'haleine. Il en était de même à chaque pièce qu'elle mettait pour s'habiller. Elle était si accoutumée à souffrir, que sa patience fut enfin changée en amour de complaisance aux adorables desseins de Dieu sur elle. On ne pouvait l'affliger davantage que de la plaindre. Si on la forçait de prendre des soulagements, elle les prenait dans un esprit de pauvreté, et comme une aumône. Quand on lui rendait quelque service, ce qu'elle ne souffrait qu'à l'extrémité, il n'y avait rien de plus doux ni de plus commode. Elle était parfaitement obéissante à ses infirmières, ne leur étant à charge que le moins qu'elle pouvait, et adoucissant la peine de leur ministère par mille reconnaissances qui leur gagnaient le cœur; en sorte qu'il y avait plus de plaisir à la servir que de fatigue. J'en ai eu l'expérience durant trois ans que j'ai été son infirmière. En vérité, si je n'eusse veillé sur mes intentions, j'eusse eu de l'attache à la gouverner, tant une âme sainte a d'attraits pour gagner les cœurs. J'avoue que les exemples que j'ai vus ont beaucoup servi à ma perfection, et ils l'eussent fait encore davantage si j'eusse été assez fidèle pour en faire un bon usage.

Sa dernière maladie, et les vertus qu'elle y a pratiquées.

Quelque résistance qu'elle fît au mal et aux soulagements qu'on voulait lui donner, elle succomba enfin entièrement, et elle fut obligée de s'abandonner à tout ce qu'on voudrait faire d'elle. Elle tomba malade de la maladie dont elle mourut le jour de la Purification de

la sainte Vierge de l'année 1652. Elle officia néanmoins ce jour-là au chœur, quoique ses douleurs fussent extrêmes, et elle dit assurément (avec assurance) qu'elle en mourrait. Outre ses autres maladies dont j'ai parlé, celle qui l'arrêta fut un épanchement de bile par tout le corps, et particulièrement sur les parties malades, savoir sur le poumon, sur la poitrine et sur les parties pectorales. Ce nouveau mal redoubla la douleur des autres par son acrimonie. Elle toussait sans quasi avoir le loisir de respirer, et les efforts qu'elle faisait lui faisaient jeter le sang en abondance. Une forte fièvre survint là-dessus, qui ne lui donnait point de repos, et elle passait ainsi les jours et les nuits. Avec toutes ces douleurs, elle avait le courage d'aller communier au chœur et d'y entendre les conférences, pour le respect qu'elle portait au Très-Saint-Sacrement et à la parole de Dieu : ce qu'elle a continué de faire jusqu'au quatrième de mars, qu'elle fut réduite à une telle extrémité, qu'on lui fit recevoir le saint Viatique et l'Extrême-Onction.

Outre les douleurs et les fatigues de sa maladie, elle recevait de très-grandes incommodités dans le lieu où nous étions logées. Il était fort petit, et l'on ne pouvait aller au chœur sans passer proche de sa cabane et à sa vue; le bruit des sandales, les clameurs des enfants, les allées et les venues de tout le monde, le bruit de la cuisine, qui était au-dessous et dont nous n'étions séparées que par de simples planches, l'odeur de l'anguille qui infectait tout, en sorte que durant la rigueur du froid il fallait tenir les fenêtres ouvertes pour purifier l'air, la fumée de la chambre, qui était presque continuelle; enfin la cloche, le chant, la psalmodie, le bruit du chœur, qui était proche, lui causaient une incommo-

dité incroyable et augmentaient étrangement l'étouffement du cœur et du poumon. Comme nos cabanes étaient les unes sur les autres, il y en avait une sur la sienne, où la sœur qui y couchait pouvait beaucoup l'incommoder. Elle souffrait cependant tout cela avec une patience héroïque; et tant s'en faut qu'elle en fît des plaintes, qu'au contraire elle voulait nous persuader que cela la divertissait (la distrayait). Elle tenait comme une providence et une miséricorde de Dieu de ce que, par l'embrasement de notre monastère, elle était réduite dans un lieu où elle pouvait avoir la consolation d'entendre de son lit la sainte Messe, l'office divin et la prédication, et par ce moyen de vivre régulièrement (selon la discipline régulière) jusqu'à la mort.

Notre-Seigneur la voulant faire passer par le creuset des souffrances, et la purifier dans ses puissances intérieures aussi bien que dans les parties de son corps, permit que les choses qu'elle avait appréhendées naturellement durant sa vie, lui arrivassent un peu avant sa mort. Elle craignait l'hydropisie, à cause que cette maladie incommode fort celles qui assistent, et pour d'autres raisons qui regardent la pureté. Elle craignait encore d'avoir des douleurs excessives, de crainte de perdre ou d'intéresser (d'endommager) la patience. Elle appréhendait enfin les abandonnements intérieurs, de crainte de perdre la fidélité qu'elle voulait rendre à Dieu et l'attention qu'elle désirait avoir sur elle-même à l'heure de sa mort. Notre-Seigneur permit qu'elle tombât dans les peines qu'elle avait appréhendées, mais il la préserva des suites qu'elle craignait. Elle fut attaquée d'une hydropisie mortelle, ainsi que je dirai; les douleurs qu'elle souffrait dans le corps étaient des plus aiguës, comme j'ai déjà remarqué; et enfin elle s'est

trouvée dans des délaissements si extrêmes, qu'il semblait que Dieu l'eût entièrement abandonnée.

Ce qu'elle souffrait dans l'intérieur était sans comparaison plus insupportable que ce qu'elle endurait dans le corps; mais Dieu qui l'affligeait d'un côté, la soutenait de l'autre : car elle rendait des soumissions héroïques à sa divine Majesté, pour honorer les délaissements de son très-cher et très-aimé Fils dans la croix. A la voir on eût cru qu'elle était toute pénétrée des délices spirituelles en vue de celles de l'éternité, parce qu'elle en parlait continuellement à Dieu par des colloques humbles et amoureux. Si on la visitait, son entretien n'était que des biens de l'autre vie, ou de ceux de la religion et de la fidélité qu'une âme religieuse est obligée de rendre à Dieu pour la grâce de sa vocation, en quelque lieu du monde qu'elle soit. Ah! me disait-elle, que je suis heureuse d'être dans un lieu pauvre et d'y mourir dans le dénûment des délices et des commodités de la France! Je vous prie de le faire savoir à M. de la Rochelle, à nos Mères de Tours, et à mes parents; et de les assurer que je meurs contente de les avoir tous quittés : premièrement d'avoir quitté le peu que je pouvais prétendre dans le monde, pour être religieuse; secondement de m'être séparée d'eux entièrement pour venir en Canada; et enfin d'y être restée nonobstant toutes les sollicitations qu'ils m'ont faites de retourner en France pour me soulager dans mes infirmités. Informez-les enfin des biens que je reçois, et des consolations que je ressens dans l'exécution de ma vocation.

Elle ne pouvait se lasser de bénir Dieu des grandes grâces qu'il lui avait faites dans la suite de sa vie, tant dans sa vocation à la religion que dans celle du Canada. Le plaisir qu'elle en avait dans son âme est inexpli-

cable : car encore qu'elle fût dans des abandonnements sensibles, elle expérimentait dans le fond de son âme cette vie de foi et de paix, qui est au-dessus des sens, et qui était compatible avec l'abandon extérieur qu'elle souffrait. Je dirai en deux mots, tout ce que je puis dire de ma chère compagne. C'étaient une âme des plus illuminées et des plus fidèles à la grâce que j'ai connues.

Dès qu'elle se vit attaquée d'hydropisie, elle vit bien que c'était fait de sa vie. Elle en rendit ses soumissions à Dieu qui lui ôta toutes les appréhensions de la mort, en sorte qu'elle ne faisait plus que soupirer après lui. Les médecins étaient surpris de la voir supporter tant de douleurs avec une générosité plus qu'humaine, et il n'y a point de remède dans leur art qu'ils n'eussent voulu employer pour la sauver : car je dirai en passant que quand elle eût été au milieu de la France, elle n'eût pu être mieux gouvernée (soignée). M. Menouil, chirurgien du roi, qui par dévotion est venu dans ce pays depuis quelques années, et qui s'est rendu recommandable par les belles cures qu'il a faites tant en France qu'au Canada, voyant que son hydropisie augmentait extraordinairement, crut qu'il lui fallait faire des ouvertures (incisions) aux jambes pour attirer les eaux qui menaçaient de l'étouffer. On en fit la consultation, et cela fut conclu et exécuté. Ce fut la Semaine-Sainte, en laquelle Notre-Seigneur voulut honorer sa servante de la participation de ses peines et de ses douleurs. On lui fit de grandes et profondes incisions, en sorte qu'on voyait la membrane de l'os. On craignait qu'elle ne mourût dans l'opération ; c'est pourquoi elle désira que le révérend Père Lallemant, qui était notre Supérieur ordinaire, demeurât en la chambre. Elle souffrit beaucoup en cette opération, mais avec une constance admi-

rable. En levant les yeux au ciel, elle prononça le saint nom de JÉSUS, et croyant que c'était une espèce de plainte, elle pria qu'on lui pardonnât la mauvaise édification qu'elle donnait en se montrant si sensible.

Au premier appareil, ces ouvertures rendirent quelques eaux; mais la nature étant trop faible pour secourir des parties si affligées (attaquées), la corruption s'y mit aussitôt, et l'on crut que Notre-Seigneur n'avait permis ces grandes plaies que pour faire compagnie à celles qu'il avait reçues dans la croix. Toutes ses douleurs étaient renouvelées et comme mortelles autant de fois qu'on renouvelait l'appareil; en sorte que nous croyions qu'elle dût mourir cette semaine-là. Le médecin ne voyant plus rien de naturel en sa maladie qui pût porter (supporter) les remèdes humains, nous crûmes que Notre-Seigneur ne la laissait vivre que pour lui faire faire son purgatoire, afin que son âme allât jouir de lui en sortant de son corps. Lorsque la gangrène fut formée, M. Menouil la voulant arrêter, n'y appliqua que le quart du remède convenable; elle ne le put porter, et nous crûmes qu'elle allait expirer par la violence de la douleur; ce qui l'obligea de prendre des moyens plus doux, et l'on se contenta seulement de laver ses plaies avec de l'eau-de-vie. La violence de la fièvre et des douleurs l'ayant jetée dans des faiblesses et des abattements extrêmes, elle devint comme morte à l'extérieur, et insensible aux douleurs : en sorte qu'elle se voyait tailler les jambes de nouveau, comme si elles lui eussent été indifférentes; mais pour l'intérieur, elle a toujours eu l'esprit très-sain et très-présent pour les choses de Dieu. Le révérend Père Supérieur des missions, qui lui a fait l'honneur de la visiter plusieurs fois, en était merveilleusement édifié comme aussi le

révérend Père Lallemant, qui l'a toujours assistée spirituellement jusqu'à la mort.

Elle renouvela ses vœux solennellement par deux fois, demandant pardon aux assistants et à la Communauté; la remerciant avec de grands sentiments d'humilité des secours qu'elle lui avait rendus dans sa maladie. Elle avait déjà remercié le révérend Père Ragueneau, supérieur de la mission, de toutes les charités qu'il avait faites à notre Communauté depuis notre embrasement, et la lui recommanda de nouveau. Elle remercia encore le révérend Père Lallemant de l'assistance qu'il avait rendue à son âme durant sa maladie; et aux médecins de celle qu'ils lui avaient rendue corporellement, les assurant que s'il plaisait à Dieu de lui faire miséricorde, elle le prierait dans le ciel de récompenser leur travail.

Comme elle avait eu toute sa vie un amour singulier pour les cérémonies de l'Eglise, elle conserva ce zèle jusqu'à la fin. Elle demanda au révérend Père Lallemant si elle pouvait encore recevoir le saint Viatique. Il lui répondit que cela se pouvait à la rigueur, mais que cela ne se faisait pas ordinairement. Elle repartit que comme fille de l'Eglise, elle voulait se tenir à l'ordinaire, et qu'elle ne désirait point de particularités. Elle nous entretint ensuite de toutes les cérémonies qui devaient se faire à son enterrement selon nos règles, avec une aussi grande liberté d'esprit que si elle eût été en santé, et qu'elle eût parlé d'une autre. Il faudra, disait-elle, comme vous êtes peu, que nos domestiques me portent à mon enterrement, car vous ne pourriez pas prier Dieu, ni faire les cérémonies.

C'était une chose admirable de l'entendre parler des biens de l'autre vie et du mépris de celle-ci. Nous étions consolées de la voir dans de si belles dispositions; mais

nous étions inconsolables dans la pensée de la perte que nous en allions faire. M. le Gouverneur, qui savait qu'elle aimait le pays, tant pour l'avancement de la foi que pour l'affermissement de la colonie française, pria le révérend Père Lallemant de la voir de sa part, et de la supplier de prier Dieu pour lui et pour les affaires communes du pays quand elle serait dans le ciel. Elle lui fit une réponse édifiante, et pleine de piété.

Son heureuse mort, et quelques événements miraculeux qui l'ont suivie.

Notre-Seigneur, qui avait permis pour sa gloire et pour la sanctification de sa servante, qu'elle passât par tant de croix intérieures et extérieures l'espace de plus de quatre ans et demi, et qui les avait beaucoup augmentées en cette dernière maladie, voulut qu'elle finît sa vie dans les délices de sa grâce et de sa charité. Trois jours avant sa mort, il remplit son âme d'une paix qui lui était un avant-goût de celle du paradis, et qui lui ôtait toutes les vues de la terre. On voyait son corps agonisant et la gangrène gagner partout, et elle ne paraissait pas y faire de réflexion. Elle répondit à toutes les questions qu'on lui fît, jusqu'à ce qu'elle fut près d'expirer; car encore qu'elle fût à l'agonie vingt-quatre heures, elle ne laissait pas de faire les actes qu'on lui proposait. En expirant même, elle donna des signes qu'elle était attentive à ce qu'on désirait d'elle. Elle mourut si doucement, qu'à peine s'en put-on apercevoir; et en expirant elle avait une face si douce et si angélique, qu'au lieu de nous laisser de la douleur de son départ, nous ressentîmes de la joie, avec une onction intérieure si pénétrante, qu'elle nous était comme un

échantillon de la gloire dont elle allait jouir. Il n'y eut pas une de nous qui ne ressentît l'effet d'une grâce tout extraordinaire, avec une espèce de certitude que nous allions avoir une bonne avocate auprès de Dieu. On se sentait portée à l'invoquer, et en l'invoquant on expérimentait l'effet de sa demande; et depuis sa mort plusieurs ont fait cette expérience. Enfin la mémoire de cette chère Mère nous est en bénédiction. Elle mourut le 4 d'avril de cette année 1652, à huit heures du soir, le jeudi de l'octave de Pâques.

Nous la portâmes dès ce soir-là dans notre bâtiment nouvellement réédifié, où nous n'habitions pas encore, afin d'y faire ses funérailles plus commodément, et ç'a été la première chose à quoi il a servi. Elle fut inhumée le lendemain, et le révérend Père Lallemant fit les cérémonies avec une solennité tout extraordinaire. Il ne s'est point vu un si beau convoi en ce pays depuis qu'il est habité. Tout ce qu'il y a de considérable y assista, les grands et les petits, les Français et les sauvages. Les Hurons avaient déjà fait en leur île la solennité de son enterrement pour marque de leur reconnaissance en son endroit. Enfin, comme elle était universellement aimée et estimée de tout le monde, il n'y eut personne qui ne voulût donner des marques de son affection en cette rencontre, et témoigner le regret qu'on avait de la perte d'une personne si sainte et si aimable.

Une heure après son enterrement, un homme qui lui avait rendu de grandes assistances depuis quelques années, allant pour une action de charité à une lieue de Québec, et passant un peu au delà de notre monastère, elle lui apparut dans le chemin par une vision intellectuelle. Elle avait un port grave et majestueux,

et il sortait de son visage, et particulièrement de ses yeux, des rayons de lumière capables d'abattre une âme et de consumer un cœur. Elle possédait tellement celui de cet homme, et elle lui imprimait des influences de grâce et d'amour de Dieu si puissantes, qu'encore qu'il allât toujours son chemin, il ne pouvait se distraire. Il m'a assuré qu'il pensa mourir par la violence de ces assauts, et par l'excès de l'amour de Dieu qui était allumé en son cœur par la force de ses regards lumineux. Elle l'accompagna de la sorte jusqu'au lieu où il allait, et encore à son retour par une présence intérieure également certaine et efficace.

Le lendemain, ce même homme allant à l'île d'Orléans, dite de Sainte-Marie, pour rendre quelques assistances aux Hurons qui s'y étaient établis après leur déroute par les Iroquois, arriva à un trajet du fleuve qu'il lui fallait passer sur la glace. Durant tout l'hiver les glaces avaient porté, mais elles s'étaient fondues et minées par le dessous aux approches du printemps, en sorte qu'il ne paraissait plus qu'une petite croûte luisante qui s'était formée la nuit. Il crut que sous cette petite glace la grosse était cachée et qu'elle subsistait encore. Il poursuit donc son chemin sans crainte; mais lorsqu'il fut bien avancé, notre chère défunte, qui l'accompagnait partout en la manière que j'ai dit, lui dit intérieurement ces paroles : Arrête-toi. Alors il revint à lui, et ouvrant les yeux, il se vit tout entouré d'eaux. Il ficha son bâton sur cette petite croûte pour sonder s'il n'y en avait pas une plus forte au-dessous, mais il ne trouva que de l'eau. Il fut fort surpris de se voir dans un danger si inévitable. Pour l'éviter néanmoins, il s'adressa à celle qui l'avait si charitablement arrêté. Il se recommanda donc à elle et s'en retourna

sur ses pas, mais avec tant de facilité et d'une manière si extraordinaire, qu'il croyait marcher sur rien. Il m'a assuré qu'il chemina sur les eaux l'espace de plus de trois cents pas à la faveur de sa chère bienfaitrice, qui, comme il dit, l'a tiré d'un lieu d'où il ne pouvait sortir sans miracle. Depuis ce temps-là, il ne l'appelle que son ange, et elle de sa part s'est encore communiquée à lui assez longtemps depuis la première apparition dont j'ai parlé.[1]

Voilà, mes révérendes Mères, ce que je puis vous dire pour votre consolation, de votre chère fille, ma très-fidèle et très-aimable compagne. Mais ce que je vous dis pour vous consoler, ne m'est pas un petit sujet de honte et de confusion, quand je pense que l'ayant notablement devancée en âge, elle m'a infiniment surpassée en vertus et en mérites. Je vous supplie de prier Notre-Seigneur, qu'il me fasse la grâce, que comme elle a été ma compagne dans mes petits travaux, je mérite d'être la sienne dans le repos de sa gloire et de son bonheur.

De Québec, le 1652.

(1) La personne dont il est parlé à la fin de cette Lettre, est le frère Bonnemer, Jésuite, qui avait rendu de grands services à cette religieuse dans ses maladies. Il a écrit et signé ces deux faits, son attestation a été envoyée en France.

Un charpentier de Québec, nommé Philippe Estienne, a pareillement déclaré et signé, qu'étant monté sur un échafaudage au troisième étage du monastère, l'échafaudage tomba sous ses pieds. La Mère Marie de Saint-Joseph le regardant, vit que l'échafaudage manquait, et que cet homme tombait à la renverse. Alors levant les yeux au ciel, elle dit tout haut : JÉSUS, MARIE, JOSEPH, et à ces paroles le charpentier se trouva sur ses pieds sans aucun mal, sur un autre échafaudage qui était plus bas.

Une fille nommée Anne Baillargeon, étant âgée de neuf ans, fut prise par les Iroquois et emmenée en leur pays, où elle demeura près de neuf ans. Elle se plut tellement aux coutumes de ces sauvages, qu'elle était résolue de passer avec eux

le reste de sa vie. M. de Tracy ayant obligé cette nation de rendre tous les Français qu'elle tenait captifs, elle se retira dans les bois, de crainte de retourner en son pays. Lorsqu'elle se croyait en assurance, une religieuse lui apparut et la menaça de la châtier si elle ne retournait avec les Français. La crainte la fit sortir du bois et se joindre avec les autres captifs que l'on mettait en liberté. A son retour, M. de Tracy lui donna cinquante écus pour se marier, mais il voulut qu'elle fût premièrement mise aux Ursulines, pour reprendre l'esprit du christianisme, qui s'était fort affaibli parmi les Iroquois. Quand elle vit le tableau de la Mère Marie de Saint-Joseph, elle s'écria : Ah ! c'est celle-là qui m'a parlé, et elle avait le même habit. Durant toute sa captivité il ne put se faire que vivant parmi des païens, elle ne commit bien des fautes contraires à la sainteté du christianisme ; elle avait néanmoins toujours conservé une très-grande pureté ; et l'on croit que cette Mère s'était faite son ange pour la conserver dans cette intégrité, comme elle l'a été de quelques autres en d'autres rencontres. En voici un exemple :

Un jeune homme, qui avait eu le bonheur de lui parler plusieurs fois durant sa vie, étant fortement tenté contre cette vertu, allait dans un lieu où il croyait qu'il pourrait satisfaire sa passion. Il fut arrêté tout court dans le chemin par une puissance invisible, et il entendit distinctement la voix de la Mère Marie de Saint-Joseph qui lui dit : Où vas-tu? Elle lui représenta ensuite la grandeur et l'énormité du crime qu'il allait commettre, avec tant de force et d'efficace, qu'il en a eu de l'horreur toute sa vie. Il a assuré qu'il était redevable de cette grâce à cette bonne Mère, et qu'il l'avait eue aussi présente à son esprit dans le chemin, que si elle eût été encore en vie.

On a remarqué plusieurs semblables apparitions de cette fidèle Epouse de Jésus-Christ à diverses personnes, mais la plus remarquable de toutes fut celle par laquelle elle alla prendre congé de ses bonnes Mères de Tours, quasi au même temps qu'elle expira. Il y avait une excellente religieuse converse, nommée sœur Elisabeth de Sainte-Marthe, qui avait été comme sa mère nourrice lorsqu'elle était pensionnaire, et qui en avait eu un soin tout particulier. En reconnaissance de tant de bons offices, la Mère Marie de Saint-Joseph, qui avait contracté avec elle une amitié toute religieuse et toute sainte, en sorte qu'elles s'étaient rendu communs tous les mérites et tous les biens spirituels qu'elles pourraient acquérir durant leur vie, lui apparut et lui recommanda de se préparer à la suivre, afin que leurs âmes qui avaient été si unies en ce monde par la charité, le fussent encore dans le ciel par la jouissance d'une même gloire. Cette bonne sœur se leva aussitôt, et quoique ce fût à une heure indue, elle alla trouver sa supérieure et lui dit que la Mère Marie de Saint-Joseph lui était apparue, qu'elle lui avait commandé de se disposer à la mort, et qu'assurément elle mourrait en peu de jours. Ayant dit cela, elle retourna se coucher, et passa le reste de la nuit dans une grande paix. Le lendemain, sœur Elisabeth se trouvant à la récréation, imposa silence à la compagnie, et voyant qu'on l'écoutait, elle dit : J'ai vu cette nuit

quelque chose de beau, que vous serez bien aises de savoir. J'ai vu ma Mère de Saint-Joseph toute resplendissante de lumière, avec une beauté ravissante et une majesté incomparable. Elle m'a dit, en me faisant signe de la main : Ma sœur, suivez-moi, il est temps de partir, et que nous soyons unies ensemble dans un même lieu. Le jeudi suivant cette bonne sœur fut saisie d'une douleur de côté si violente que le mal parut sans remède, et il fut aisé de voir que l'effet de cette apparition allait s'exécuter; et en effet elle mourut le dix-septième du même mois, treize jours après la Mère Marie de Saint-Joseph.

Une jeune fille que cette Mère avait fort chérie, et à qui elle avait donné des marques extraordinaires de la tendresse de son cœur durant sa maladie, eût quelques années après une grande inclination d'être religieuse, mais il y avait un grand empêchement du côté de la voix, qu'elle avait très-mauvaise et discordante, en sorte qu'elle ne pouvait ni chanter ni psalmodier. Voyant ce qui faisait obstacle à son dessein, elle fut inspirée de faire une neuvaine au tombeau de cette bonne Mère, et de demander à Dieu par ses intercessions autant de voix qu'il lui en était nécessaire pour faire les fonctions et les offices du chœur. Elle obéit à l'inspiration, et l'effet de sa prière lui fut accordé; car depuis ce temps-là elle eut une si bonne voix pour le chœur, qu'elle fit l'office de chantre aux fêtes solennelles avec beaucoup de grâce et d'édification.

Quelques années après sa mort, l'on fut obligé de transporter son corps du lieu où il avait été mis dans l'église nouvellement bâtie. Son cercueil fut ouvert, et à cette ouverture il se passa des choses miraculeuses et édifiantes, que l'on pourra voir ci-après dans la lettre écrite à sa sœur religieuse du Calvaire en 1663. (Note de Claude Martin.)

Nous ajouterons que Mgr Baillargeon, archevêque de Québec, mort peu après son retour du Concile du Vatican, était de la famille d'Anne Baillargeon, dont il est ici question.

LETTRE CIX.

A UNE RELIGIEUSE URSULINE, DE TOURS.

(*La Mère Françoise de Saint-Germain.*)

Elle la console sur la mort de la Mère Marie de Saint-Joseph sa sœur.

Ma révérende et très-chère Mère,

Je crois que vous avez déjà appris par une lettre que j'ai écrite à nos chères Mères ce que je veux vous dire en celle-ci, à mon grand regret, car je n'aime guère à mander des nouvelles affligeantes. Mais puisque notre bon Dieu le veut, j'espère que votre vertu et votre bon cœur me feront la grâce de me supporter. Il est donc vrai, ma très-chère Mère, que notre divin Seigneur et Maître a appelé à lui ma chère Mère Marie de Saint-Joseph, votre bonne sœur et ma chère compagne. Ce fut le quatrième jour d'avril dernier, après une maladie de six mois, pendant laquelle elle se levait et agissait le plus qu'elle pouvait, son courage et sa ferveur lui faisant dévorer les douleurs de sa maladie et les peines de son travail. Mais elle se sentit frappée à mort le jour de la Purification de la sainte Vierge, et dès lors elle me dit positivement qu'elle en mourrait. Son mal fut un débordement de bile extraordinaire, son foie ne faisant plus autre chose. Cette humeur maligne se répandit par tout le corps et plus abondamment sur

son poumon ulcéré et sur les autres parties pectorales, où elle causait des douleurs auxquelles l'on pourrait donner le nom de martyre. Elle toussait sans répit, ce qui lui faisait jeter beaucoup de sang avec son poumon. Elle fut saisie ensuite de l'hydropisie, qui prévalut de telle sorte qu'on fut obligé de lui faire des incisions aux jambes pour attirer les eaux qui commençaient à l'étouffer. La gangrène se mit dans ses plaies, parce que les parties vitales étaient si affaiblies qu'elles ne pouvaient secourir celles d'en bas. L'on y mit pourtant un appareil proportionné à la délicatesse de sa constitution, mais on fut obligé de l'ôter, parce qu'elle eût expiré dans la rigueur du remède, quoiqu'il n'eût que le quart de la force qu'il devait avoir. Avec tout cela, son asthme et sa palpitation ordinaire, accompagnée d'une très-grosse fièvre, ne la quittaient point. L'on fit tout ce que l'on put pour la sauver. Mais comme c'était un fruit mûr pour le ciel, les hommes n'ont pu empêcher que Notre-Seigneur ne le cueillît, et qu'il n'appelât à lui sa chère épouse. Ses plus grandes douleurs furent la semaine Sainte, ce qui lui donna une joie sensible de voir que Notre-Seigneur la faisait digne de l'accompagner à la croix, et de participer à ses souffrances.

Je ne vous exagérerai point, ma très-chère Mère, quand je vous dirai que votre bonne sœur nous a laissé en mourant des exemples d'une très-rare vertu et l'impression d'une très-haute sainteté. Elle l'a, dis-je, laissé, non-seulement à nous qui avons vécu avec elle, mais encore à tout le pays, qui était parfumé de l'odeur de sa vertu, et qui a extrêmement regretté sa perte. La connaissance que nous avons qu'elle est morte de la mort des saints, et la confiance que nous avons qu'elle jouit de la gloire des Bienheureux, a modéré notre

affliction, et nous console de l'avoir si heureusement perdue, puisque nous la trouvons en Celui qu'elle a si parfaitement aimé durant sa vie, et qui doit être notre compagnie et notre tout. Ainsi nous serons avec elle étant avec Lui, et nous nous conjouirons ensemble d'appartenir à un Maître si libéral, qui a donné à son épouse ce que nous attendons de sa magnificence et de sa bonté, si nous correspondons à ses grâces comme elle y a correspondu.

J'avais promis à cette chère Mère, d'écrire en son nom à ses proches, comme elle m'en avait très-instamment priée; non qu'elle eût de l'attache ou du regret pour eux en mourant; car c'était l'âme la plus détachée de la chair et du sang que j'aie connue, sans toutefois manquer à un seul point de l'amour qu'elle avait selon Dieu pour messieurs ses parents; mais pour les assurer du contentement qu'elle avait de mourir pauvre religieuse de la mission des Ursulines de Canada. Ah! me disait-elle, que je suis contente! Dieu me donne dans ma pauvreté et dans l'éloignement de mes parents, le centuple du peu que j'ai quitté pour son amour. Elle goûtait cette vérité des promesses de Notre-Seigneur avec un plaisir qui lui était comme un avant-goût de la béatitude céleste, en sorte qu'elle me répétait : Mais je vous en prie, ne manquez pas de le faire savoir à nos Mères de Tours et à mes parents. C'est, ma très-chère Mère, à quoi j'ai tâché de satisfaire.

Vous avez eu peut-être quelque crainte qu'elle ne manquât de quelque soulagement dans le cours de sa maladie; mais je vous dirai, pour votre consolation, qu'elle n'a manqué de rien ni pour le corps ni pour le spirituel, non plus que si elle eût été auprès de vous. Ses maladies ne nous ont point été onéreuses, sinon

dans la compassion que nous avions de la voir tant souffrir. Car, pour le service, rien ne nous a coûté. Plusieurs nuits se passaient doucement auprès d'elle. Car dès le premier jour il la fallut veiller, en quoi Dieu a tellement béni nos petits travaux, que nulle de nous n'a été ni malade ni incommodée, ce qui ne s'est pu faire sans une grâce particulière, car nous le devions être toutes, couchant toutes dans une même chambre.

Enfin, ma très-chère Mère, votre bonne sœur m'avait été donnée pour compagne. J'avais promis à monsieur votre père et à madame votre mère de ne la point quitter jusqu'à ce que la mort ou l'obéissance nous séparât, et que je la servirais de tout mon possible; j'avais fait la même promesse à nos révérendes Mères lorsqu'elles me firent l'honneur de me la donner; j'ai tâché de garder fidèlement ma promesse à leur considération, mais incomparablement plus parce que Notre-Seigneur nous avait unies ensemble d'un lien de charité que la mort n'a pu dissoudre. Car je puis vous assurer que votre chère sœur ne m'est point absente, et que je suis plus avec elle en esprit, maintenant qu'elle est avec Dieu, que je n'y étais de corps durant sa vie. Et certes je le dois, puisque j'ai en sa personne une puissante avocate auprès de Dieu, et qu'elle me rend des assistances encore plus efficaces que n'étaient les conseils et les secours qu'elle me donnait, quoiqu'ils fussent grands et solides.

Pour la consolation de nos chères Mères et pour la vôtre particulièrement, j'envoie un récit de la conduite de Dieu sur notre chère défunte.[1] Je devais cela à sa mémoire et à votre affection. Il ne m'a pas été possible

(1) Ce récit est la Lettre précédente.

à cause de l'empressement de nos affaires d'en faire plus d'une copie; encore ai-je eu bien de la peine d'en venir à bout; cet écrit, quoique succinct, vous donnera tous les éclaircissements que vous pourrez désirer à son occasion; et soyez persuadée, ma chère Mère, qu'en tout ce que j'ai dit, je n'ai usé d'aucune exagération, mais plutôt que j'ai agi dans la vérité et dans la simplicité. Consolez-vous donc, ma très-chère Mère, et aimez cette petite famille qui a tant aimé votre chère sœur, et qui garde encore ses os avec amour et respect. Donnez-moi sa place en votre cœur, et aimez-moi en Dieu comme votre sœur propre, puisque je la suis par un autre titre, savoir en Notre-Seigneur, auprès duquel je désire vous servir toute ma vie.

De Québec, le 18 de septembre 1652.

LETTRE CX.

A UNE DE SES SŒURS.

Elle l'exhorte à l'amour du Verbe Incarné et lui apprend que les visites de Dieu, quoique affligeantes, sont des caresses qui nous doivent détacher des créatures.

Ma très-chère et bien-aimée sœur,

La paix de notre bon Jésus.

J'ai reçu depuis quelques jours votre chère lettre, qui m'a donné la consolation que vous pouvez juger. Je divise la réponse en deux, afin de multiplier le plaisir

que j'ai à vous entretenir. Je suis consolée de votre persévérance dans la piété; car, ma chère sœur, je n'aurai jamais de repos dans les désirs que j'ai pour vous, que je ne vous voie toute consumée dans l'amour du sacré Verbe Incarné. Notre chère Mère Marie de Saint-Joseph, ma fidèle compagne du Canada, qui est morte ici depuis peu, s'est bien trouvée de ses approches continuelles (ses intimités habituelles) à ce divin Sauveur, qui par sa bonté très-aimable, l'avait élevée jusqu'aux douceurs et aux délices de son cœur. Aussi recevait-elle de là des influences de grâce et d'amour dignes de la magnificence d'un Dieu riche en miséricorde. Je ne vous parle point ici de la mort de cette grande servante de Dieu; je vous dis seulement ce mot en passant, pour vous encourager en la pratique des vraies et solides vertus, et surtout au sacré commerce de l'amour avec notre bon Jésus. Ah! ma chère sœur, qu'il fait bon l'aimer et s'appuyer entièrement sur les soins de sa paternelle providence! Sans cet appui, où en serais-je maintenant parmi les épreuves de sa divine justice sur nous? Mais, que dis-je, parmi les épreuves? disons mieux, parmi ses caresses, puisque ses visites sur ses enfants, en quelque sens qu'on les puisse regarder, sont des effets de son amour. Il ne les envoie que pour produire en eux une soumission plus parfaite à ses ordres, une dépendance plus entière de son aimable providence, une pureté de cœur plus dégagée, un denûment des créatures plus parfait, et une pauvreté d'esprit qui rend l'âme plus libre, et qui fait qu'elle n'a plus de vie que pour Lui. Après cela, ma chère sœur, qui aimerait cette vie? Certes je ne sais pas comment on la peut aimer ni aucune chose de la terre. Soyons-donc dans le monde comme si nous n'y étions pas; voyons les

choses de la terre comme si nous ne les voyions pas; usons des créatures pour les nécessités de notre vie, comme si nous n'en usions pas; et enfin qu'aucune chose d'ici-bas ne soit capable de nous détourner de notre unique et souverain bien.

Vous me consolez de me dire tant de bien de mon fils et de ma nièce, croyant que vous me dites la vérité. Nous avons de grandes obligations à Notre-Seigneur d'avoir appelé à son service ces deux personnes qui nous sont si chères, et de nous avoir aussi appelées, vous et moi, quoiqu'en différentes conditions, pour le suivre dans la vie de l'esprit, qui est la voie de l'oraison jointe aux bonnes œuvres, et qui approche plus des maximes de JÉSUS-CHRIST. Bénissons à jamais son infinie bonté de tant et tant de miséricordes.

De Québec, le 26 de septembre 1652.

LETTRE CXI.

A LA MÊME.

Elle lui prouve par son expérience que les disgrâces de cette vie sont des effets de la justice de Dieu, mais qui finissent par être des effets de sa bonté, en nous détachant des créatures.

Ma très-chère et bien-aimée sœur,

La paix et l'amour de notre bon JÉSUS.

Je vous suis infiniment obligée de la compassion et de la tendresse avec laquelle vous avez reçu les

nouvelles de notre embrasement. Voilà, ma chère sœur, comme vont les choses de ce monde. Ce ne sont que de petites vapeurs, que la justice divine dissipe par la force de son bras quand et comme il lui plaît.

Il nous a privées, comme il fit à l'égard de Job, de tout ce que sa bonté nous avait donné, et nous a réduites par ce revers de sa providence, sinon sur le fumier, au moins sur la neige. Il nous avait tout donné, il nous a tout ôté; que son saint nom soit béni! Mais il commence à nous traiter comme il a traité Job, nous relevant plus magnifiquement qu'il ne nous avait élevées. Car nos bâtiments sont avancés et nous commençons à les habiter.

Après ce coup, il nous en donne encore d'autres. Les Iroquois sont pires que jamais et font plus de dégâts parmi les Français qu'ils n'en avaient encore fait. Ils ont massacré le révérend Père Buteux avec une partie des Attikamek, qui sont à deux ou trois journées des Trois-Rivières.

Ils ont encore tué le Gouverneur du fort de cette habitation, avec une partie des habitants, qui s'étaient témérairement engagés dans les bois pour les combattre; ce qui a tellement effrayé les habitants du pays qu'ils s'imaginent que cet ennemi est toujours à leurs portes.

Nous avons encore souffert cette année une perte considérable par le débris du premier vaisseau, qui est venu faire naufrage au port, où il a échoué sur une roche. Toutes nos farines ont trempé dans l'eau salée ainsi que tous nos autres rafraîchissements. Car encore qu'on ait sauvé une bonne partie des marchandises, néanmoins les eaux de la mer les couvrant toutes à chaque marée, elles ont entièrement diminué leur force et leur prix.

En tout cela, ma chère sœur, n'y a-t-il pas plaisir de voir les volontés de Dieu accomplies? Ce que j'ai appelé effets de sa justice, peut mieux être appelé des effets de sa bonté, puisqu'ils nous apprennent qu'il ne faut s'attacher à rien dans ce monde. Dieu seul, qui ne change point, est mon unique consolation dans nos pertes; et comme son éternité ne finira jamais, c'est aussi la seule chose à laquelle nous devions nous attacher.

Je viens de vous parler de nos disgrâces, mais, ma très-chère sœur, quand j'ai appris les troubles et guerres de la France, j'ai ressenti dans mon âme une douleur qui m'a fait oublier toutes les croix que nous souffrons en ce bout du monde, en sorte que je n'ai plus d'occupation en mon esprit que de ce qui se passe en vos quartiers. O mon Dieu, que d'abominations! que de péchés! que d'injures à Dieu et d'injustice aux hommes pour des choses de néant, caduques et périssables! On nous a fait voir les choses en tel état, que nous craignons que la famine ne soit en France, et que de là elle ne passe ici, puisque, s'il est ainsi, il y a sujet de craindre qu'on ne nous envoie rien l'année prochaine, ce qui mettrait le pays dans un pitoyable état. Ce n'est pas qu'on y mourrait de faim, parce qu'il y a du blé raisonnablement, mais, il a y tant d'autres choses nécessaires à la vie, que si on laissait le pays seulement une année sans secours, il serait tout à fait bas, surtout par la disette du vêtement. Mais laissons encore cela au cours de la divine Providence, notre bonne Mère, qui sera sans doute notre suffisance en nos besoins.

Je vous remercie de votre charité, que j'ai reçue avec le même cœur et affection que vous me l'avez envoyée. Ajoutez-y encore le secours de vos prières, afin qu'il

plaise à Dieu me donner une vraie et solide conversion. Pour moi je suis toute à vous auprès de Lui et vous embrasse dans son cœur amoureux.

De Québec, le 26 de septembre 1652.

LETTRE CXII.

A UNE URSULINE DE TOURS.

Eloge de la Mère Marie de Saint-Joseph.

Ma très-chère et très-intime Mère,

Ce me fut, l'année dernière, un déplaisir sensible de me voir dans l'impuissance de vous écrire. Sans ce dernier vaisseau qui me donne une occasion favorable de le faire, il en aurait été de même cette année. Je n'ai jamais tant veillé que depuis quatre mois : parce que la nécessité de nos affaires et de notre rétablissement, ne m'a laissé de libre que le temps de la nuit pour faire mes dépêches. Quand je n'écris pas à mes chères Mères, elles peuvent bien croire que c'est par impuissance, et que cette impuissance me prive de la consolation que j'ai de m'entretenir avec elles. Croyez-le donc, mon intime Mère, je vous en supplie.

Vous apprendrez cette année que Notre-Seigneur a appelé à lui notre très-chère Mère Marie de Saint-Joseph. Vous l'appeliez votre ange ; je la puis bien appeler le mien, puisqu'elle a été la fidèle compagne de mes voyages et de mes petits travaux. Ainsi je vous

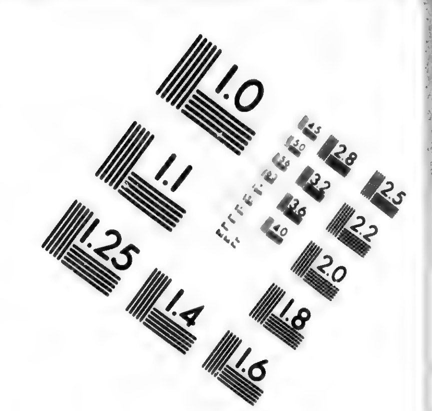
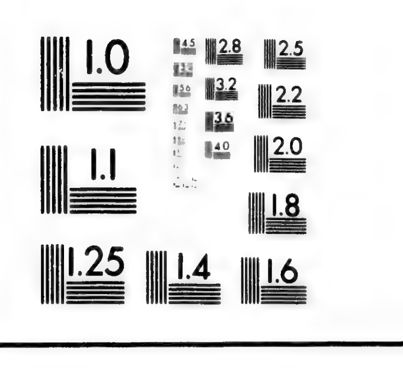
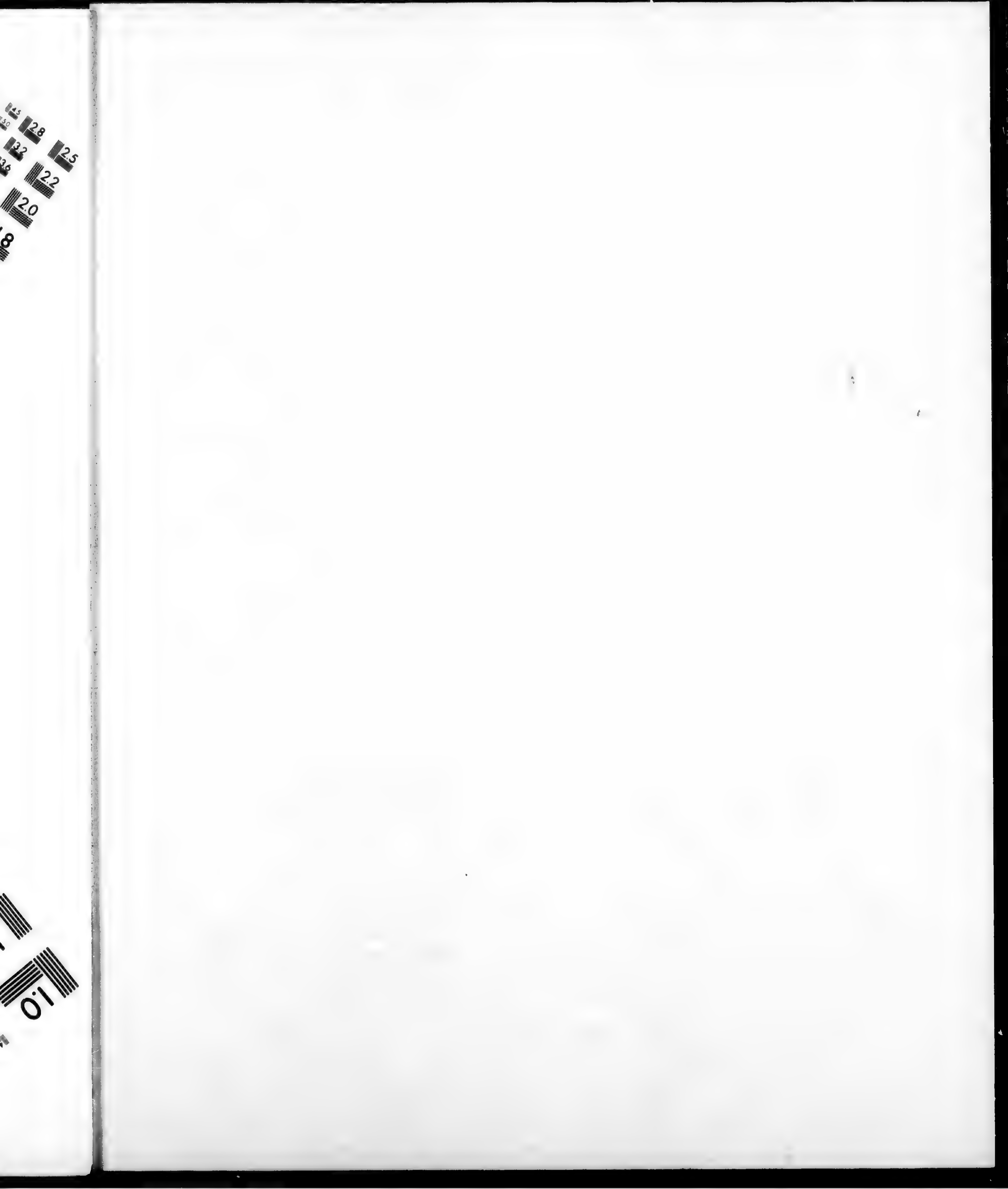


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



laisse à penser si ce m'est une affliction bien sensible. C'en est une, je vous assure; ct il n'y a que la pensée du bonheur qu'elle possède, qui me puisse consoler de cette perte. Cette pensée, fondée sur les amabilités de notre divin JÉSUS en son endroit, a je ne sais quoi de si assuré, que je me sens plus consolée de l'avoir si heureusement perdue, que je n'ai été affligée de son absence. Elle a vécu en sainte, et elle est morte en sainte. Je l'invoque tous les jours; d'autres le font aussi bien que moi avec dévotion et aussi avec fruit. En un mot, sa mémoire est ici en bénédiction. J'écris à nos Mères la conduite de Dieu sur elle, ses vertus, sa maladie, sa mort, et quelques circonstances remarquables qui l'ont suivie. Ce n'est qu'un petit abrégé fait à la hâte et avec précipitation, aussi est-il sans ordre, et je m'attends bien qu'on y remarquera plus d'affection que de conduite (d'ordre et de suite), mon cœur s'étant seulement porté à produire à nos chères Mères ses véritables sentiments au sujet d'une personne qui leur était si chère, et qu'elles avaient donnée de si bonne grâce à la mission du Canada. Je m'assure que quand vous saurez l'étroite liaison de cette âme sainte avec le sacré Verbe Incarné, vous pleurerez de joie. Je vous prie de me mander ce qui en sera, comme aussi de demander à ce divin Sauveur, qui lui a donné la grâce d'une si abondante sanctification, qu'il m'en donne une semblable. Enfin, votre ange et le mien m'ont devancée en vertu et en tout. Elle a couru à grands pas dans les voies de Dieu, et y a porté sa croix avec ferveur, tandis que je porte la mienne, ou plutôt tandis que je la traîne à pas de plomb. Dieu veuille au moins que je la porte dans le dessein de Celui qui y est mort; je suis contente, il me donnera des aîles quand il lui plaira.

Nous avons aussi pensé perdre la Mère Anne de Notre-Dame; mais elle est à présent en meilleur état qu'elle n'a été depuis sept mois que dure sa maladie. Comme c'est une fille propre à tout, sa maladie ne nous a pas peu incommodées; mais la volonté de Dieu est préférable à tout, et nous sommes contentes d'en porter les effets. Je suis en Lui et en son amour votre....

De Québec, le 24 octobre 1652.

FIN DU PREMIER VOLUME

INTRO

TABLE DES MATIÈRES.

Tournai, typ. C. sterman.